







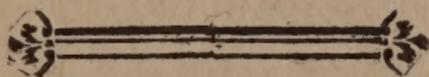
53024/A

vol. 9

DICTIONNAIRE

*UNIVERSEL*

D'HISTOIRE NATURELLE.



TO—Z



55380

# DICTIONNAIRE RAISONNÉ UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

## L'HISTOIRE

*DES ANIMAUX, DES VÉGÉTAUX ET DES MINÉRAUX,*

Celle des Corps célestes, des Météores & des autres  
principaux Phénomènes de la Nature;

A V E C

## L'HISTOIRE ET LA DESCRIPTION

*DES DROGUES SIMPLES TIRÉES DES TROIS REGNES,*

Le détail de leurs usages dans la Médecine, dans l'Économie  
domestique & champêtre, & dans les Arts & Métiers :

*Avec une Table concordante des Noms Latins, & le renvoi  
aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.*

Par M. VALMONT DE BOMARE, Démonstrateur d'Histoire  
Naturelle avoué du Gouvernement; Censeur Royal; Directeur des  
Cabinets d'Histoire Naturelle, de Physique, &c. de S. A. S. M. le  
Prince de Condé; Honoraire de la Société Économique de Berne;  
Membre des Académies, Impériale des Curieux de la Nature, Im-  
périale & Royale des Sciences de Bruxelles; Affocié regnicole de  
l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Beaux-Arts de Rouen; des  
Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, Littéraires de Caen,  
de la Rochelle, &c. d'Agriculture de Paris; Maître en Pharmacie.

*TROISIÈME ÉDITION, revue & considérablement  
augmentée par l'Auteur.*

---

TOME NEUVIÈME.

---

A L Y O N,

Chez JEAN-MARIE BRUYSET Pere & Fils.

---

M. DCC. LXXVI.

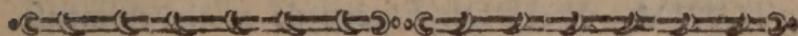




# DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HISTOIRE NATURELLE.



T.

**T**OAS ou TOUS. Espece de chique du Brésil & du Mexique. Voyez CHIQUES.

TOCANHOHA. Fruit de l'île de Madagascar, qui donne la mort aux chiens. Il paroît que c'est une espece de noix vomique. Voyez ce mot.

TOC-KAYE ou TOCQUET. Espece de lézard fort commun dans le Royaume de Siam : il est deux fois plus gros que les lézards verts que l'on voit en France ; on l'appelle ainsi à cause de son cri qui articule très-distinctement *toc-kaye*. Quoique le ton de sa voix soit bas & grave, il crie néanmoins avec tant de force, qu'il se fait quelquefois entendre de plus de cent pas, ce qu'il fait souvent jusqu'à dix & douze fois de suite. Le dos du *toc-kaye* est couvert d'une peau chagrinée & bigarrée de taches ondées, garnie de plusieurs rangs de pointes coniques d'un bleu mourant : le ventre est d'un gris pâle & moucheté de rouge ; la queue est presque aussi longue que le corps & la tête ensemble : elle est grosse à son origine ; la tête est de

figure triangulaire ; les doigts sont garnis d'ongles très-aigus & recourbés ; chaque doigt est encore muni d'une membrane large & de figure ovale , qui est elle-même garnie d'un certain nombre de pellicules paralleles entr'elles , & perpendiculaires à la membrane du pied : cette disposition donne à l'animal une facilité singuliere pour s'attacher à des corps fort unis. L'œil de ce lézard est fort grand , & le trou qui forme l'oreille est ovale. *Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris , Tom. III. Part. II.*

Cet animal se retire ordinairement sur les arbres & dans les maisons : il court avec une très-grande agilité sur les branches des arbres , & sur les murailles les plus unies ; il ne mord point qu'il ne soit provoqué : mais sa morsure n'est pas toujours sans conséquence.

**TOCOCO** ou **TOYCOU**. *Voyez BÉCHARU.*

**TODDA-PANNA**. *Voyez à l'article SAGOU.*

**TODDA - WADDI**. Espèce de plante mimeuse. *Voyez à la suite du mot SENSITIVE.*

**TODDI**. Liqueur spiritueuse que les habitans de l'Indostan tirent par incision d'une espèce de palmier appelé *palmier à vin*.

**TODIER**, *todus*. Nom donné à un genre d'oiseau dont le bec est droit , fort long , assez plane & obtus : les doigts sont semblables à ceux du *martin-pêcheur* : voyez ce mot. Il y a le *todier vert à poitrine rouge* , de l'Amérique septentrionale. Le dessus de son corps est d'un beau vert , & une partie du dessous est d'un blanc jaunâtre mêlé d'une large teinte de couleur de rose , cette dernière reparoît sur les côtés. Les plumes de la gorge sont rouges & terminées par une petite tache blanche fort apparente.

Le *todier varié des Indes*. Son plumage est mélangé confusément de bleu , de noir & de vert , excepté la gorge & le cou , qui sont d'un bleu tirant sur le noir : le bec , les ongles & les pieds sont noirs.

Le *todier cendré de Surinam* a le plumage du dos ardoisé , celui du ventre est d'un beau jaune ; le sinciput ou dessus de la tête est noir , & les plumes des ailes sont obscures & à pointes blanchâtres. Ces oiseaux ne sont guere plus gros que le roitelet.

**TOIBANDALO.** Les Espagnols donnent ce nom au *pantouffier*, poisson dont il est parlé à l'article **MARTEAU**. *Voyez ce mot.*

**TOISON**, se dit de la peau de la brebis chargée de sa laine, & le plus souvent de la laine séparée de la peau. *Voyez LAINE.*

**TOJUGUA.** Serpent couronné de la Nouvelle Espagne : son front est revêtu de grandes & larges écailles, toutes mélangées de blanc & de noir ; celles de dessus le dos sont d'un beau noir de jayet : le cou de ce reptile est remarquable par une tache blanche, relevée en bosse & surmontée d'une couronne noirâtre ; la queue finit par une pointe osseuse : les écailles de dessous le ventre sont bai-brunes & à bordure blanche. On met le tojugua au rang des plus beaux serpents. *Voyez Séba, Thes. II. Tab. 105, n. 4.*

**TOLAI.** Quadrupede qui habite les terres voisines du lac Baikal en Tartarie. On présume que c'est notre lapin un peu changé par la variété du climat. Le *tolai* est cependant un peu plus grand qu'un lapin, mais il lui ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur de la chair, & aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite ; il semble n'en différer que par la queue qui est considérablement plus longue que celle du lapin ; il est aussi conformé de même à l'intérieur, & produit beaucoup. *M. de Buffon* soupçonne aussi que le *tolai* ne différant du lapin que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété de celle du lapin.

**TOLCANA.** Oiseau d'Amérique qui se plaît, comme nos étourneaux d'Europe, dans les joncs & les plantes aquatiques. Sa tête est brune, & tout le reste de son plumage est noir. Cet oiseau n'a point de chant, mais seulement un cri ; & il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiseaux d'Amérique, qui sont généralement plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs, que par l'agrément de leur ramage.

**TOLMERUS.** Nom que *Lister* a donné à un insecte qui est l'*hémérobis* de *Linnaeus*, & la mouche du for-

*mica-leo* des François. Voyez HÉMEROBE & l'article DEMOISELLE.

**TOMATE.** C'est une variété de la pomme d'amour (*lycopersicon* : ) ce fruit est de la grosseur d'une orange médiocre, verdâtre d'abord, puis d'un jaune rougeâtre ; enfin, totalement rouge & cannelé, ou par côtes, ou d'une forme inégale. La plante de la tomate est placée, par quelques Auteurs, parmi les especes de *solanum*. M. de Tournefort l'en a séparée : voyez POMME D'AMOUR. En général, le fruit des *solanum* ne se mange point ; mais on a observé que ceux qui sont rouges, & qui contiennent de l'acide, ne sont point dangereux. On mange aujourd'hui beaucoup de tomates : on les déguise dans différentes sauces. Nous avertissons que si par hasard quelqu'un s'en trouvoit incommodé, le remede seroit de faire aussi-tôt usage de vinaigre.

**TOMENTUM.** Ce mot signifie la bourre ou la laine en flocons, ou le duvet des feuilles.

**TOMINEIO.** Des Espagnols établis au Brésil donnent ce nom à l'espece de petit oiseau mouche qui se trouve dans ce pays, parce que le nid & l'oiseau ne pesent ensemble qu'un tomin d'Espagne : il est de toute beauté. Voyez COLIBRI.

**TOMTOMBO.** Genre de poisson rond & armé, qui se trouve dans les mers des Indes. Ruifsch, (*Collect. Pisc. Amboin. pag. 9 & 10. Tab. 5.*) en donne quatorze especes différentes, entre lesquelles on en distingue de triangulaires, qui ont la peau aussi dure que la tortue de mer ; leur bouche est petite, fuce fortement, & est garnie d'aiguillons très-piquans : on y remarque le *porte-éventail*, nommé ainsi de la forme de sa queue : les autres sont plus ou moins garnis d'épines.

**TONGA** ou **TALPIER**, *pulex minutissimus nigricans*, BARR. Espece d'insecte ou de chique fort petite qui naît au Brésil ; elle est difficile à appercevoir dans la poussiere qu'elle habite : elle marche & saute comme une puce : elle s'insinue principalement sous les ongles des pieds & des mains, comme les chiques des Antilles. On dit qu'elle cause aux parties molles du corps qu'elle attaque, une espece de gangrene. Ceux d'entre les

Sauvages qui vont nus pieds tâchent de s'en garantir en se frottant d'une huile épaisse & rouge, qu'ils tirent des fruits qu'on nomment *couroq*. Voyez CHIQUES.

TONG-CHU. C'est l'arbre dont on retire, à la Chine, une huile appelée *tong-yeou*. Voyez les mots ARBRE DU VERNIS & ARBRE dont on retire de l'huile.

TONG-T-SAO. C'est le nom que les Chinois donnent à l'espece de saule qui croît dans leur pays; c'est avec la moelle du *tong-t-sao* que ces peuples préparent leurs fleurs artificielles.

TONNE ou CONQUE SPHÉRIQUE, *concha globosa*. Genre de crustacée univalve, qui a peu de volutes, & dont la coquille est souvent chargée de bandelettes, de cannelures & de cordelettes: elle est ronde, renflée dans son milieu, l'ouverture ou la bouche est très-large, très-évasée, ou entiere ou échan-crée, ou à bouche garnie d'une petite queue, quelquefois sans dents, le sommet peu garni de boutons ou tubercules, aplati ou peu élevé, & le fust ridé ou uni. M. d'Argenville donne six especes différentes de tonnes; & dans chaque espece il y a encore des variétés: les unes sont cannelées longitudinalement & à stries profondes comme la *harpe*, les autres circulairement & ombiliquées comme la *perdrix*: il y en a de couronnées & d'oblongues, & qui ont un mamelon couleur de cannelle, telle est la *couronne d'Ethiopie*; enfin, on y distingue la *conque Persique*, autrement dite la *pourpre de Panama*; la *mûre*, remarquable par ses taches brunes & blanches; la *figue*, dont la tête est entièrement aplatie & la queue alongée; le *radis*, la *gondole*, le *cordon bleu* ou la *conque sphérique fasciée* de couleur bleue. Les coquilles appelées *muscades* ou *noix*, l'*oublie* ou *papier roulé*, le *prépuce*, la *tasse* & *cuiller de Neptune* sont aussi des tonnes. Les Sauvages de l'Amérique montent l'espece appelée *prépuce* sur un pied de bois travaillé suivant leur goût, & en font un de leurs dieux appelé *Manitou*. Voyez la *Conchy-liologie* de M. d'Argenville, pag. 259, édit. 1757.

M. d'Argenville dit qu'il y a aussi des tonnes d'eau douce ou de riviere: on en trouve dans la riviere de Marne; leur grande ouverture les rend fort différen-

tes des limaçons & des buccins. La tonne a peu de spirales.

M. *Adanson*, dans son *Hist. des Coquillages du Sénégal*, pag. 99, a rangé sous le nom générique de *pourpres* les différentes especes de tonnes ou de conques sphériques, qui, dit-il, sont des coquillages ronds, & qui ont rarement des pointes sur leur surface : il en parle sous le nom de *pourpre*, à canal court, échancré & simple, &c.

**TONNERRE**, *tonitru*. Ce phénomène terrible, qui étonne la Nature, tant sur terre, que sur mer, principalement dans les climats chauds, remplis de soufre, & dans les saisons chaudes, est presque toujours accompagné d'éclairs, qui brillent de l'un à l'autre pôle. Il tonne toute l'année à la Jamaïque, & fréquemment en Italie, mais moins communément dans les pays humides, froids & couverts d'eau (a). Selon les observations de M. *Muffchenbroek*, il tonne à Utrecht quinze fois par an, année moyenne. Ce même Auteur a remarqué aussi que la direction & la nature du vent ne fait en général rien à la foudre ; voyez ce mot ; mais qu'il tonne plus communément par un vent de Sud. La foudre est plus fréquente l'été que l'hiver, parce que les exhalaisons qui s'élèvent de la terre par la chaleur, sont en plus grand nombre. Selon le même Physicien, la matiere des globes de feu est la même que celle de la foudre ; voyez **GLOBE DE FEU**. Le tonnerre, par lui-même, ne doit presque jamais produire qu'un seul coup : cependant lorsque la flamme allume en même temps trois ou quatre trainées, elles peuvent former de cette manière des pelotons qui s'enflamment l'un après l'autre, & produire par ce moyen des coups redou-

(a) M. *Bourgeois* dit cependant avoir observé qu'il tonne beaucoup plus souvent en Suisse, & que la foudre cause plus d'accidens dans les années où il y a de fréquentes alternatives de pluie & de chaleur, que dans celles qui sont seches & très-chaudes, où il pleut rarement, parce qu'il s'élève infiniment moins d'exhalaisons salines & sulfureuses avec les parties aqueuses, & que d'ailleurs le vent du Nord qui regne communément dans les années où il fait à l'ordinaire un temps sec & ferein, les emporte du côté de la mer & dans les pays chauds. Il paroît que la multitude des hautes montagnes de la Suisse, leur nature, leur situation, & tous les phénomènes qu'elles peuvent occasionner dans l'atmosphère, tous produisent des variations dans le fait cité ci-dessus.

blés. Si le tonnerre retentit avec plus de fracas dans les vallées, & comme par échos, c'est parce que les montagnes en réfléchissent le son de toutes parts. On sent bien que les montagnes qui courent parallèlement, que celles qui sont couvertes d'arbres par intervalles, ou qui commandent des villes, des fleuves, des cavernes, ou enfin qui finissent ou se joignent par les extrémités, doivent rendre différemment les sons du tonnerre.

Les Physiciens modernes, entr'autres M. l'Abbé *Nollet*, d'après la connoissance & l'analogie des phénomènes électriques, ont pensé, avec beaucoup de probabilité, que le tonnerre est entre les mains de la Nature, ce que l'électricité est entre les nôtres. Ne pourroit-on pas dire qu'une nuée préparée par l'action des vents, par la chaleur, par le mélange des exhalaisons, est vis-à-vis d'un objet terrestre, ce qu'est le corps électrisé en présence & à une certaine proximité de celui qui ne l'est pas? Que de raisons d'analogie! l'universalité de la matière électrique, la promptitude de son action, son inflammabilité & son activité à enflammer d'autres matières; la propriété qu'elle a de frapper les corps extérieurement & intérieurement, jusques dans leurs moindres parties; l'exemple singulier que nous avons de cet effet dans l'expérience de *Leyde*; l'idée qu'on peut légitimement s'en faire en supposant un plus grand degré de vertu électrique.

La fameuse expérience de *Marly-la-Ville*, apprend à notre siècle, & à ceux qui le suivront, que le tonnerre & l'électricité sont deux effets qui procedent du même principe: puisque le fer isolé & exposé en plein air, lorsqu'il tonne, devient par-là en état de représenter tous les phénomènes qu'il a coutume de faire voir lorsqu'on l'électrise par le moyen des verres frottés. Voilà ce que nous apprend cette fameuse expérience. Il faut en convenir, cette découverte de l'identité du feu électrique, avec celui de la foudre, est sans contredit une de celles qui fait le plus d'honneur à la Physique moderne. Nous en sommes redevables à l'ingénieur & laborieux M. *Franklin*; c'est lui qui le premier nous a appris à faire descendre le feu du tonnerre

dans nos laboratoires , à le combiner & à le toucher , pour ainsi dire. *M. Bergman* rapporte que depuis que la ville de Philadelphie a généralement adopté l'usage des barres électriques sur les maisons , idée proposée par *M. Franklin* ; ( consultez les œuvres de cet Auteur traduites par *M. Dubourg* ), elle s'est garantie des ravages du tonnerre , qui auparavant y étoient si fréquens. On lit même dans son discours de réception à l'Académie de Suede , 1764 , un détail raisonné sur la meilleure manière de dresser & de diriger les barres & les fils électriques , tant sur les maisons , que sur les vaisseaux. Pour garantir les édifices des terribles effets de ce météore , *M. le Roi* , si avantageusement connu des Savans , a lu aussi à la séance publique de rentrée de l'Académie Royale des Sciences de Paris , le 13 Novembre 1773 , un Mémoire sur la forme des barres ou des conducteurs métalliques , destinés à armer & préserver les édifices de la foudre , en transmettant son feu électrique à la terre. Cet Académicien en a démontré les faits , les avantages , & préfère l'usage des barres préservatives terminées en pointe , à celles qui sont mousses & arrondies par le bout , pour attirer de plus loin & décharger sans danger en terre & en silence la grande quantité de feu , c'est-à-dire de matière fulminante , que le ciel recèle dans les temps d'orage. *M. le Roi* a donné aussi la description de l'appareil qui paroît le plus propre pour faire des observations sur l'électricité de l'air , des nuées orageuses & de la foudre. Des Physiciens ont fait exécuter des instrumens propres à mesurer ou déterminer les distances & les quantités électriques & fulminantes. Ces instrumens sont connus sous ces noms *electro-mètre* & *fulguro-mètre* ; les *gardes-tonnerres* sont les conducteurs de la foudre. *M. Lind* a inventé une maison d'épreuve du tonnerre , dont on trouve le détail dans le *Journal de Physique* , Décembre 1773. Toutes ces raisons paroissent des plus spécieuses ; elles sont appuyées d'expériences comparées. On a démontré jusqu'à l'évidence l'utilité de ces conducteurs ; & nous devons beaucoup de reconnoissance à leur Auteur. Mais en vain l'homme se flatteroit-il par-là que le tonnerre seroit maintenant à son pouvoir absolu

pour le diffiper à volonté, & que cette verge pointue suffiroit pour décharger entièrement de tout son feu la nuée orageuse vis-à-vis de laquelle on la dresse : la disproportion est communément trop grande entre l'effet & la cause.

Par l'événement qui vient d'arriver le 15 Mars dernier (1774) dans la maison de Milord Tilney à Naples, où le tonnerre a tombé, & où dans une assemblée de deux ou trois cents personnes il n'y en a eu que quelques-unes qui ont eu de légères contusions, quoique le tonnerre ou la matiere électrique ayant parcouru tous les appartemens, ait détaché les dorures des plafonds, des meubles ; on voit en observant la maniere dont la foudre a circulé le long des corniches & des baguettes dorées, pourquoi, suivant l'observation de M. de Saussure, Professeur de Philosophie à Geneve, cette foule de personnes qui étoient dans les appartemens ont été préservés de ses funestes effets. Cet événement confirme d'une maniere bien évidente la nécessité de pratiquer dans le pourtour des chambres à coucher ou autres des conducteurs métalliques, communiquant avec le terrain inférieur ou avec un puits, s'il s'en trouve dans la maison ; il suit de-là que si par hasard la matiere de la foudre entroit dans ces chambres, elle pourroit facilement être transmise au sol d'en bas, sans se jeter sur les meubles ou sur les personnes qui se trouveroient dans ces chambres.

L'analogie du tonnerre avec la matiere électrique qui est si visiblement démontrée, devient encore sensible par un fait singulier arrivé au Mexique & communiqué à l'Académie des Sciences. Un domestique perclus de ses deux bras, revenant un soir des champs, fut surpris par un orage furieux ; il se refugia sous un arbre pour se mettre à couvert de la pluie ; là il fut frappé d'un coup de foudre qui le laissa quelque temps évanoui : il ne fut point blessé d'ailleurs, au contraire revenu à lui, il eut la satisfaction d'avoir retrouvé le libre usage de ses mains & de ses bras.

L'expédient que l'on emploie de sonner pour se garantir lorsqu'il tonne, est-il plus avantageux que les barres électriques ? non sans doute. On peut quelque-

fois faire changer de direction les nuages qui portent la foudre, lorsqu'ils sont encore éloignés & que les cloches mises en branle sont grosses; mais le plus souvent c'est un moyen de faire crever la nue au dessus de l'endroit où l'on sonne au lieu de la détourner, & par conséquent un moyen sûr de faire tomber le tonnerre. Il ne manque pas de frapper ceux qui sonnent, que l'on peut regarder comme étant au bout du conducteur. C'est ainsi qu'en 1718 le tonnerre tomba dans la Basse-Bretagne sur vingt-quatre Eglises dans l'espace de côte qui s'étend depuis Landernau jusqu'à Saint-Paul-de-Léon, & précisément sur des Eglises où l'on sonnoit pour l'écarter. Des Eglises voisines où l'on ne sonnoit point furent épargnées. En tirant des coups de canon l'on pourroit plus sûrement détourner la foudre. C'est encore dans une excellente Lettre de M. l'Abbé *Nollet*, sur l'analogie du tonnerre avec l'électricité, qu'on trouvera tout le détail des idées de ce célèbre Physicien (a).

(a) Monsieur *Bourgeois* pense que ce n'est point au mouvement vibratoire du son des cloches, qui fait, comme on l'a cru communément, crever la nuee orageuse, qu'on doit attribuer la chute fréquente de la foudre sur les clochers, où on met les cloches en branle dans un temps d'orage. Quoique ce sentiment ait été reçu de la plupart des Physiciens, d'autres plus éclairés, dit-il, ont démontré par un calcul exact, que ce mouvement vibratoire imprimé à l'air ne pouvoit pas parvenir à la nuee où se forme l'orage. En conséquence M. *Bourgeois* rapporte une observation faite depuis peu par le P. Dom *Robert*, & qui lui paroît démontrer d'une maniere non équivoque, que cette chute fréquente de la foudre sur les clochers a une cause bien différente de celle que les Physiciens lui assignoient. Le P. Dom *Robert* a observé, en jetant les yeux par hasard, dans un temps de violent orage, vers de petites ouvertures ou lucarnes du clocher de l'Eglise voisine de sa chambre, où on sonnoit toutes les cloches, que les cloches qu'on met alors en branle & à volée s'électrifient autant & même avec plus d'activité qu'une barre de fer placée au haut d'une tour ou du faite d'une maison; & qu'à mesure que la cloche voisine d'une des lucarnes étoit en branle, il en sortoit chaque fois une flamme bleuâtre & très-vive, au moment qu'il partoît un éclair de la nuee, & elle étoit plus ou moins vive à proportion de l'intensité de l'éclair: elle cessoit de paroître lorsque le bruit du tonnerre avoit cessé; à un nouvel éclair elle reparoissoit: dès qu'on cessoit de sonner on n'apperevoit aucune flamme, quoiqu'il partît des éclairs redoublés de la nuee. Ce phénomène, dit le même Observateur, démontre très-évidemment que les cloches vivement ébranlées dans la proximité d'un orage, s'électrifient & se chargent des courans électriques qui sortent de la nuee dans le temps qu'elles sont mises en branle, d'où il doit nécessairement arriver, ou que les cloches mises en branle pendant l'orage dépouilleront à la longue la nuee de tout le feu électrique dont elle est chargée, & alors la compression étant diminuée dans la nuee orageuse,

Cette électricité naturelle, qui est beaucoup plus sensible dans le temps des orages, regne cependant toujours dans l'atmosphère, avec la seule différence du plus ou du moins : plusieurs expériences le démontrent. MM. de *Buffon* & *Nollet* ont imaginé aussi des machines fort ingénieuses pour mesurer ce plus ou moins d'électricité. Un effet aussi fréquent & aussi général que l'est cette électricité de l'atmosphère, a donné lieu de penser à M. *Nollet* qu'elle joue un grand rôle dans l'économie de la Nature. L'expérience lui a appris que l'électricité artificielle accélère le développement des germes, l'accroissement des végétaux, la transpiration des corps vivans, & l'évaporation des fluides. La manière dont la matière électrique frappe & parcourt différens corps tant animés qu'inorganiques, fera toujours un sujet d'étonnement & d'admiration. On nous a fait voir quelques tiges & épis de froment pris dans une pièce de blé frappée de la foudre dans le Soissonnois, toute la forme en est complètement conservée ; mais la couleur en est noire & brillante comme celle du crayon molybdène ; la légèreté en est extrême.

L'utilité de la foudre est, 1°. de rafraîchir l'atmosphère ; en effet, on observe presque toujours qu'il fait plus froid après qu'il a tonné : 2°. de purger l'air d'une

l'air violemment agité par les vents aura plus de prise pour la séparer & la faire crever, & la foudre tombera sur le clocher ; ou que si le courant de feu électrique non interrompu, qui s'établit depuis la nuée jusqu'aux cloches, est trop impétueux & trop abondant, les cloches ne pouvant plus soutenir cette quantité surabondante de feu électrique, il s'en détachera une partie qui descendra le long des cordes qui se trouvent alors humides à cause de l'orage, qui lui serviront de conducteur, & il s'élancera sur les Sonneurs : voilà pourquoi, continue notre Observateur, on voit si souvent les Sonneurs tués ou blessés, suivant la quantité du feu électrique qui les atteint.

L'observation du P. Dom *Robert* mérite sans doute attention ; mais M. *Deleuze* dit que ce seroit peu connoître la nature de l'électricité, que d'en conclure que l'ébranlement violent des cloches que l'on sonne, les rend par lui-même plus électrisables : le mouvement, dit-il, ne peut contribuer à les électriser qu'en les approchant de quelque corps de la nature des conducteurs, à portée de recevoir l'électricité des nuées orageuses ; & il paroît que c'étoit le cas de l'observation qu'on vient de citer : la flamme paroïsoit dans le moment qu'une cloche se levoit, sans doute parce qu'alors elle s'approchoit ou du toit ou des couvertes des fenêtres ; mais il n'en résulte pas moins que ceux qui sonnent, sont exposés à un danger évident.

infinité d'exhalaisons nuisibles , & peut-être même de les rendre utiles en les atténuant. On prétend que la pluie qui tombe lorsqu'il tonne est plus propre qu'une autre à féconder les terres ; au moins est-il vrai qu'une grande pluie diminue la foudre , ou même la fait cesser , parce que cette pluie emporte avec elle une grande partie de la matière qui contribue à former la foudre. Plusieurs liqueurs fermentent davantage pendant l'action de la foudre , d'autres cessent de fermenter , comme le vin & la bière , d'autres se gâtent comme le lait. Ces derniers phénomènes , si simples qu'ils paroissent , sont très-difficiles à expliquer , & nous ne l'entreprendrons point. Les Médecins recherchent très-curieusement quelle peut être la cause de la mort des hommes & des animaux qui périssent d'un coup de foudre , sans qu'on leur trouve aucun mal , ni aucune trace de ce qui peut leur avoir ôté la vie. Meurent-ils par la frayeur que leur fait le fracas horrible du tonnerre & le grand feu dont ils se voient environnés ? Sont-ils étouffés par la vapeur du soufre allumé qui est le poison le plus prompt pour tous les animaux ? ou bien ne pourroit-on pas présumer que lorsque la foudre éclate & qu'elle chasse l'air de l'endroit où elle agit , en lui faisant perdre en même temps son élasticité , les animaux se trouvent alors comme dans un vide parfait , & meurent de la même manière que ceux que l'on enferme sous le récipient de la machine pneumatique ? Il est presque vraisemblable que ces trois causes séparément ou conjointement produisent la destruction de la machine. L'on rencontre assez souvent des animaux meurtris , blessés , mutilés & même tués par la foudre ; ce n'est pas tant leur mort qui surprend que la route tout-à-fait singulière que la foudre a prise pour produire , soit à l'intérieur , soit à l'extérieur , ces sortes de phénomènes ; au reste , ces sortes de singularités de la foudre ne sont pas particulières aux corps animés.

Qu'il me soit permis d'exposer ici quelques effets du tonnerre que j'ai observés à Chantilly : j'en ai adressé la relation à M. de Lalande de l'Académie des Sciences , & en son absence M. le Roi de la même Académie , l'a communiquée à cette savante Compagnie , dans l'af-

Assemblée tenue le 31 Août 1771. Cette relation a été faite par ordre de personnes du premier rang, & qui ont permis d'y être nommées, après en avoir entendu la lecture, qu'elles ont approuvée. Comme cette observation tient à un genre de météore, étudié depuis long-temps, mais dont la cause & tous les effets n'en font peut-être pas assez connus, l'Académie a résumé qu'on ne sauroit trop recueillir de faits à ce sujet, & en conséquence elle a chargé M. le Roi de faire un extrait de ma relation pour être censervé dans les annales de la Physique : il doit être inséré dans l'Histoire de l'Académie. Voici cette relation.

Hier, (le 12 Août 1771) sur les deux heures après midi, le temps menaçant de la pluie, en un instant tout l'horizon s'obscurcit un peu, & la pluie tomba en thrombe, ou comme on dit proverbialement *par seaux*. Les vieillards de Chantilly prétendent qu'on n'y a jamais esliuyé d'orage aussi considérable: les gouttes d'eau étoient en effet aussi larges que celles qu'on dit tomber en Négritie, (on les estime d'un pouce de diametre); elles étoient néanmoins très-ferrées, comme tuilées, & avoient différentes directions dans leur chute, ainsi qu'on l'observe quelquefois, lorsqu'il tombe en même temps de la pluie, de la neige & de la grêle. Je me plaçai de maniere à bien observer l'orage: j'étois à une fenêtre à l'ouest du grand Château de Chantilly, & en face d'un pays voisin que l'on nomme *Gouvieux*, canton qui sert en quelque sorte de barometre aux habitans de Chantilly: les vents & les nuages qui leur viennent de ce côté là, les menacent de mauvais temps & sur-tout de fortes pluies. L'orage d'hier venoit du côté de Gouvieux, il a duré pendant deux heures: il y avoit par intervalles des redoublemens d'averfes, avec un gros vent qui siffoit & tourbillonnoit: on pourroit comparer cet ensemble à des torrens qui grossissent en un instant & bruissent comme une cataracte. Je n'ai pu distinguer dans cette pluie aucuns cristaux de grêle; mais ayant quitté mon premier poste, allant & m'approchant du bassin du petit Château, à l'instant d'un fort coup de tonnerre, je distinguai très-bien, entre les grosses gouttes de pluie qui faisoient cloche sur la

nappe d'eau, d'autres gouttes d'une grosseur médiocre, qui, en s'étendant sur la nappe du même bassin, offrirent à ma vue des pellicules de couleur d'iris : je crus alors devoir attribuer ce phénomène à la réflexion d'un double arc-en-ciel qui se voyoit vers le sud du château, mais la couleur d'iris des pellicules ne cessa de paroître, même long-temps après la disparution du double arc-en-ciel.

Dans la durée de cet orage, qui fut précédé & souvent accompagné d'un vent très-impétueux & tourbillonnant, le barometre & le thermometre varioient à chaque instant : il y eut même un moment où le barometre éprouva subitement une ascension & un abaissement ou refoulement, comme si on l'eût incliné de quelques degrés, & qu'on lui eût rendu aussitôt sa position verticale. J'observai en outre que les fameuses carpes des fossés du château, parurent très-agitées ; elles ne faisoient que monter & descendre dans leur habitation liquide, comme si elles eussent été soulevées & précipitées contre leur gré. Je courus aussitôt au cabinet de physique, je mis bien vite en mouvement la machine à électriser, & je puis assurer n'avoir jamais tiré, avec cette même machine, d'étincelles aussi fortes ni aussi lumineuses. Je ne dois pas omettre que depuis plusieurs jours, le temps a toujours été pluvieux & frais ; qu'il n'a point été précédé d'une très-grande chaleur, & qu'il a plu par intervalles abondamment pendant quatre heures, & dans une étendue peu considérable. Chantilly est un lieu de plaisance, où les eaux coulantes & jaillissantes sont en quantité, & qui est entouré de forêts.

L'orage du douze continuant, & le tonnerre grondant toujours très-fortement, je voulus passer sur le pont inférieur qui conduit du petit Château, aux souterrains du grand Château, là je fus saisi d'un coup d'éclair ; je m'arrêtai : la zone d'air qui soufloit en cet endroit très-vivement, fut tout à coup comme interceptée, au moins elle me parut raréfiée à l'excès : je fixai accidentellement ma vue sur l'une des plate-bandes des fleurs du parterre qui est devant le petit Château ; ( ce parterre offre actuellement une petite pelouse de gazon,

ornée à l'Angloise) les fleurs de cette plate-bande correspondante, par sa situation, à la direction du petit pont sur lequel j'étois, ne furent point agitées en ce moment, tandis que les fleurs des plate-bandes voisines, à droite & à gauche, étoient très-ébranlées sur la même direction de ce grand calme local & momentané, (pour ne pas dire espece de vide) le tonnerre qui grondoit encore avec le plus grand fracas, tomba dans le village de Chantilly, sur la maison habitée par le nommé *Durandel*, palefrenier de S. A. S. Voici un détail de l'effet que la foudre y a causé.

La femme dudit palefrenier étoit au premier étage, près & en face d'une fenêtre fermée, exposée à l'ouest-nord-ouest & qui donne sur une cour : elle lavoit alors sa vaisselle, tenoit en main une assiette de faïence : la flamme de la foudre entra par cette fenêtre, en cassant cinq carreaux de verre, donna dans l'oreille & au bras (du côté droit) de la femme, une forte commotion, lui cassa l'assiette en main ; elle fut de là sur le lambris exposé au nord, y fit une tache noire & circulaire correspondante au pourtour de la tête d'un gros clou ; se jeta, sans laisser aucune trace de communication, sur un autre clou, à un pouce & demi de distance du précédent, traça sur le lambris, au pourtour de ce second clou, une même tache circulaire ; se porta ensuite vers un buffet, y vitrifia d'une couleur noirâtre & ineffaçable, l'émail blanc d'une assiette, ainsi que la partie de l'émail jaune à l'extérieur d'une petite marmite de terre, qui étoit appuyée contre l'assiette ; la matiere fulminante en fit autant sur un petit couvercle en porcelaine, la vitrification en est raboteuse & pleine de gerçures : la flamme se déploya vers le manteau du buffet, fit une entaille longitudinale à une planche de bois posée verticalement, & traça une espece de fusée noirâtre qui communique de l'entaille au cercle du second clou. La flamme se glissa entre le mur & un tableau, à côté du buffet, où elle joua un rôle assez singulier. Les quatre barres de bois qui tenoient tendue la toile du tableau, furent désassemblées, séparées de la toile ; & portées à quelque distance ; la toile du tableau se trouva mise en rouleau, la peinture n'en a

point été altérée, & le clou où étoit suspendu le tableau n'a point été cerclé ni arraché. La foudre est revenue vers l'ouest-nord-ouest, sur la pierre à laver, a endommagé très-légèrement l'embouchure du tuyau de plomb de cette pierre à laver, & uniquement par le côté du sud-est; une écumoire en laiton posée sur l'embouchure de ce tuyau, a été comme détruite & corrodée par le rebord qui faisoit point de contact. La foudre se porta de là vers la grande fenêtre d'un autre appartement à l'est-sud-est, où elle cassa seize carreaux, vint ensuite au nord, sur le manteau de la cheminée, en arracha le papier qui y étoit collé, un clou ou piton, avec une quantité de plâtre, où ce clou étoit entré, fixé & servoit à suspendre un saladier de faïence qui fut cassé, peut-être par la seule chute en quantité de morceaux; de là la matière fulminante tomba sur l'âtre de la cheminée, y écorna un carreau en terre cuite: elle se porta ensuite entre deux poutres de bois de chêne, & sapa le plafond en plâtre: sa route du carreau au plancher, étoit diagonale & vers l'ouest. La foudre entama ce plafond de la largeur de la main, y fit un trou de part en part de figure conique, mais en zig-zag, & du diamètre d'un tuyau de plume à écrire. Enfin, son dernier jeu ravageant dans cette maison, fut à l'ouest-nord-ouest, sur l'un des chevrons du grenier, qu'elle divisa longitudinalement en deux, en arracha deux esquilles qu'elle jeta à quelques pas, cassa les seules tuiles qui y correspondoient, & se fit jour dans le côté opposé du grenier, près de la cheminée, à l'est-sud-est, dont elle écorna le sommet, fulmina un nid d'hirondelle garni de petits & les réduisit en charbon noir, friable & sans changer leur forme; puis elle cassa & jeta quelques tuiles du toit dans le jardin qui est au bas, mais sans avoir endommagé aucunement les lattes ni le chevron de ce côté. La foudre disparut ainsi, ayant laissé par-tout dans son passage une vapeur, une fumée d'une odeur de soufre très-forte. Ceux des voisins que la curiosité invita à monter dans l'escalier & à entrer dans les appartemens fulminés, trouverent la femme dans un tel état, que, joint aux cris qu'elle pouffoit, ils la crurent possédée  
du

du diable. Chacun éprouva, pendant quelques minutes, une respiration gênée.

Quelques momens après on s'apperçut que dans le grenier d'une maison voisine, tous les fagots qu'on y avoit arrangés, avoient été culbutés, dispersés, mais sans aucun autre dommage.

Je me suis transporté plusieurs fois sur les lieux ; j'ai visité & examiné tout avec attention. Il est probable que la combustion du nid d'hirondelle & des petits, (qui étoient placés à l'entrée de la cheminée, du côté du toit, les angles intérieurs fournissant à ces oiseaux un moyen facile d'y faire tenir le mortier dont leur nid est composé), est due à l'expansion électrique de la matière fulminante. Je n'ai pu distinguer aucune trace d'entrée dans le grenier à fagots, peut-être qu'une recherche plus suivie m'eût fait découvrir sa route : on fait que la matière du tonnerre se fait souvent jour par des ouvertures très petites presque imperceptibles ; ni le chevron de bois éclaté en deux, ni les deux esquilles qui en ont été séparées, ni l'entaille de la planche du buffet, n'ont été noircis, ni ne portent aucune empreinte de feu ; on diroit du bois neuf entaillé ou écartelé. La maison qui a été fulminée fait un corps continu avec d'autres bâtimens ; au dessus & assez loin de la fenêtre, par où la foudre est entrée, se trouvent sur la partie au nord, deux petites potences en fer, lesquelles supportent une gouttière de plomb d'un pied & demi de longueur, sur un demi pied de largeur. Dans l'intérieur des chambres & du grenier, même au plafond & aux fenêtres, il n'y a aucune barre, ni potence, ni sonnettes de métal, rien ne paroît ici avoir dirigé ou servi de conducteur à la foudre qui, ainsi que l'électricité, fait voir beaucoup de prédilection pour les corps métalliques. Le grenier de la maison fulminée dans ses deux étages, est beaucoup plus élevé que le grenier voisin à fagots : ces deux greniers n'ont aucune communication ensemble, ne sont pas dans la même direction : celui de la maison habitée par la femme Durandel est couvert en tuiles, celui du grenier à fagots l'est en ardoises. Lorsque j'interrogeai la femme fulminée, elle venoit d'être saignée & étoit alors dans

son lit ; elle sonnoit encore l'allarme , se plaignoit toujours de la paresse de son bras , du bruissement de son oreille : elle paroissoit aussi plus affectée de la peur que de l'effet de la commotion. En effet , elle s'imaginait , à chaque personne qui entroit , entendre tonner & voir la foudre fondre sur elle.

Dans la durée du même orage dont j'ai fait mention ci-dessus , LL. AA. SS. MM. le Prince de Condé , le Duc de Chartres & le Duc de Bourbon , accompagnés de plusieurs Seigneurs , essuyèrent tous , à la chasse du cerf , la grande pluie. Ils couroient en plaine presque tous de file , & comme l'on dit , à toute bride : ils avoient le vent de côté , & au moment de l'éclat du plus fort coup du tonnerre , chacun d'eux éprouva en même temps une commotion semblable à celle qu'on donne par le moyen d'une machine électrique qui auroit été fortement chargée. Cette commotion ne se porta point aux articulations , mais sur les régions du thorax & de l'abdomen. Il parut que les chevaux partagerent cet effet électrique de la nature : tous en frémissent aussi au même moment. *M. le Roi* croit que ces chevaux ont pu éprouver la commotion dans les articles , leurs jambes qui faisoient la communication avec le terrain , se trouvant précisément dans le cas des bras lorsqu'on reçoit le choc de la commotion électrique à l'ordinaire. Ce même Académicien soupçonne aussi que le choc de la matière fulminante qu'a pu recevoir le Cavalier , s'est transmise au cheval , & par ses jambes à la terre.

Le cheval que montoit S. A. S. M. le Duc de Bourbon , s'élança même très-brusquement sur la gauche de la file , & presque tous les Chasseurs crurent que ce Prince avoit été tué & enlevé par la chute de la foudre. En effet tout concouroit à le faire croire : on venoit de le voir , à l'apparition de l'éclair accompagné du coup de tonnerre , tout entouré de fluide igné , & on ne le voyoit plus dans le rang des Chasseurs. Certainement le danger étoit des plus imminens. Ce Prince dit qu'en ce moment il se sentit frappé d'un fort coup sur la poitrine , & éprouva sur la face un effet pareil au bruissement de la matière électrique. Quelques Pi-

queurs apperçurent des traces noires sur le visage de ce Prince, notamment à l'endroit de la barbe, & en plus grande quantité encore sur la levre supérieure. Ces traces noires parurent au toucher onctueuses comme de la suie très-grasse. Tous les Chasseurs, même les gens de l'équipage, affirment avoir respiré une odeur de soufre. S. A. S. M. le Prince de Condé se trouva un peu affaibli après la commotion. La région de son estomac en fut très-fatiguée pendant le reste de la journée. M. le Duc de Bourbon ne commença à respirer facilement qu'au bout de trois heures. S. A. S. M. le Duc de Chartres a éprouvé les mêmes effets, quoique moins fortement; mais son Ecuyer (M. de Froissy) voulant lui parler, se sentit la voix & la respiration interceptées pour le moment. L'un des Seigneurs (M. le Marquis de Lescure) n'éprouva rien de la foudre. Il prétend s'en être garanti en retenant son haleine, & s'étant tenu baissé sur son cheval que la matière électrique du tonnerre n'épargna pas plus que les autres. L'un des Fiqueurs, fils de la femme Durandel qui a été fulminée, crut périr par l'effet de la foudre qui lui paroissoit alors comme une pluie de feu. On fait que la pluie est quelquefois électrique. Nous ne pouvons trop inviter les Cavaliers qui se trouvent en plaine pendant un orage accompagné de tonnerre, de ne point galoper, mais de s'arrêter. Le courant d'air qu'ils font en courant de cette vitesse, peut favoriser ou déterminer la nuée à s'ouvrir en entier sur leur tête, & à devenir ainsi infiniment funeste. Il vaut donc mieux en pareil cas descendre de cheval, attendre que l'orage soit passé, se tenir dans un endroit isolé, & surtout point sous les arbres; car enfin il vaut mieux être mouillé que foudroyé.

Aujourd'hui (le lendemain de l'événement) le tonnerre s'est fait entendre dans la matinée; il y a eu quelques éclairs dans la durée de quatre averses d'eau qui ont tombé successivement. Le barometre est toujours à la grande pluie; il est six heures du soir; il pleut encore abondamment. Le barometre n'a éprouvé ou ne montre aucune oscillation brusque, comme hier. Mais voilà une plus grande ondée: c'est une giboulée

de grosse pluie , presque perpendiculaire , mêlée de grêle & de pluie fine dans la direction au sud : le vent est impétueux , & même tout l'orage , ce qui est assez rare.

Le surlendemain la malade fulminée ne se ressentit presque plus de l'effet électrique. Les Princes , & S. A. S. Mde. la Duchesse de Bourbon , curieux des phénomènes de la nature & touchés des malheurs qui affligent l'humanité , ont été voir successivement cette femme & les désordres que la foudre a occasionnés dans sa maison. Ils ont secouru l'infortunée , & leur présence a achevé de dissiper sa frayeur.

On appelle ÉCLAIR , *fulgur* , une grande flamme fort brillante , qui s'élançe tout-à-coup dans l'air , & qui se répand de toutes parts , mais cesse sur le champ ; on apperçoit également des éclairs , soit que le temps soit beau & serein , soit que l'air soit couvert de nuages ; mais on n'en voit ordinairement qu'à la suite d'un ou de plusieurs jours chauds : ils paroissent souvent sans qu'il y ait de tonnerre. L'éclair est formé des matières inflammables qui s'élèvent de la terre ; la flamme est d'autant plus grande que la quantité des matières réunies est plus considérable. On prétend que quand la flamme parcourt d'un bout à l'autre & avec beaucoup de vitesse toute la trainée de la foudre , elle pousse ou emporte avec elle certaines parties qui ne sauroient s'enflammer avec la même vitesse ; mais lorsqu'elle les a rassemblées , qu'elle les a en même temps fort échauffées , en sorte qu'elles puissent s'enflammer avec la matière propre de l'éclair , tout éclate & se disperse avec une violence étonnante , & on entend alors ce bruit qui retentit dans l'air , en un mot le tonnerre dont l'éclair est l'avant-coureur. Il est digne de remarque que l'on entend quelquefois le tonnerre gronder sans que l'éclair ait paru auparavant : cet effet vient de ce que les nuées où se prépare l'orage se sont tellement rapprochées & condensées , qu'elles sont alors trop épaisses , trop sombres pour permettre de voir la lumière de l'éclair. Il fait quelquefois des éclairs & du tonnerre en temps serein ; ce que M. *Musschenbroeck* attribue aux exhalaisons qui s'enflamment avant d'être montées assez haut

pour produire des nuages. *Voyez* ORAGE, OURAGAN & TEMPÊTE.

TONNITE. Nom donné aux tonnes devenues fossiles ; on les appelle aussi *globosites* : voyez ce mot & celui de TONNE.

TON-NYHIOU. Nom que les Siamois donnent à l'ouatier ou arbre porte-ouate : cet ouatier dont ils distinguent deux espèces différentes , est beaucoup plus grand que l'apocin qui fournit en Europe une espèce d'ouate. *Voyez à l'article* APOCIN.

TOPAZE, *topaxius*. Pierre précieuse , polygone ; diaphane , luisante , resplendissante , dont la couleur est d'un jaune d'or , mêlé d'une foible teinte de vert , très-éclatant & plus ou moins foncé. Cette pierre conserve sa couleur dans le feu pendant un certain temps , & s'y soutient elle-même. La topaze est après le diamant la troisième pour la dureté ; propriété qui lui donne ce poli si éclatant , & qui fait qu'elle résiste en quelque sorte à la lime : on croit que cette espèce de pierrerie doit sa couleur au plomb.

On distingue les topazes en topazes Orientales & en Occidentales. La première espèce est la plus estimée & la plus dure , elle se trouve dans l'Arabie & dans le Ceylan ; sa couleur est une teinte jonquille ou citron ; elle est très-diaphane. On choisit celle qui est plutôt satinée que veloutée , dont le jaune n'est ni trop outré , ni trop pâle , ni verdâtre , ni de couleur d'eau ; celle enfin qui taillée paroît comme remplie de paillettes d'or : cependant elle n'en contient point. On en trouve quelquefois en Égypte qui sont aussi belles que celles de l'Arabie ; elles passent dans le commerce pour Orientales , mais elles n'en ont pas la dureté. *Consultez les Voyages de* TAVERNIER.

La topaze Occidentale est moins dure que la précédente , mais ses cristaux ou canons sont plus gros : elle naît dans les Indes Occidentales & en Bohême. Son poli paroît moins vif que celui de la topaze Orientale ; sa couleur imite un peu celle de l'hyacinthe & tire quelquefois sur le noirâtre ; en un mot , elle n'a ni le brillant , ni le jeu de la précédente topaze.

On nomme *topaze enfumée* un cristal de roche co-

loré en jaune brun & de couleur sombre , elle est très-commune en Bohême. Quant aux topazes cubiques que M. *Gmelin* dit avoir vu en Sibérie, ce ne sont que des *spaths fluors de plomb* ou des *quartz cristallisés* & colorés.

On a découvert ces années dernières dans la Saxe une espèce de topaze d'une couleur jaunâtre claire , très-transparente & d'une forme prismatique , à six ou huit pans inégaux , terminés à l'une des extrémités par une pyramide souvent hexagone & tronquée. Cette topaze est dure & prend au poliment un éclat fort vif ; elle se trouve dans des cavernes de la montagne de *Schneckenberg* , ( à *Schneckenstein* ) près de la vallée de *Tanneberg* , à deux milles d'*Averbac* , dans le *Voigtland*. Ces cavernes sont formées par des rochers qui s'élevent au-dessus de la terre ; on y rencontre la topaze tantôt entourée d'une marne jaunâtre , tantôt dans le quartz ou parmi un grès cristallisé , qui vraisemblablement est une roche de corne. Ce grès est tellement dur , qu'on peut s'en servir pour tailler les topazes elles-mêmes. Voyez la *Dissertation* qui se trouve à la fin de la *Pyritol. de Henckel* , *Trad. Franç.* extraite des *Act. Physico-Medic. Acad. nat. Cur. Vol. IV, obs. 82, p. 316*. Nous possédons dans notre Cabinet un très-beau groupe de ces topazes de Saxe entremêlées de cristaux de roche ; parmi ces topazes il y en a quelques-unes qui ont près d'un pouce de longueur & couchées entre les cristaux de roche dont la cristallisation est très-remarquable ; tout y est disposé par couches.

Depuis quelques années on a découvert dans le Brésil une espèce de topaze , dont la teinte est peu constante & des plus singulieres. Cette topaze , étant exposée dans un petit creuset rempli de cendres sur un feu gradué , mais jusqu'à faire rougir le creuset , perd sa couleur jaune-orangée & y acquiert celle d'un véritable rubis balai des plus agréables. La topaze du Brésil est souvent d'une couleur sourde & enfumée & d'un jaune sale. On n'en faisoit aucun cas avant que le hasard eût présenté cette connoissance à quelques Joailliers : ils en ont fait un mystere jusqu'au moment

où M. Dumelle, Orfevre & Metteur-en-œuvre, en a communiqué le secret à l'Académie des Sciences par l'entremise de M. Guettard: voyez le *Journal Economique du mois d'Octobre 1751*. On prétend même que tous les rubis qui viennent du Brésil sont des topazes préparées suivant la maniere ci-dessus indiquée. Nous avons été témoins que la topaze de Saxe perd sa couleur dans le feu; elle reste blanche & transparente. Nous avons reçu tout récemment des topazes du Brésil, nettes & d'une belle eau, dont la cristallisation consiste en un prisme quadrilatere rhomboïdal, terminé d'une part par une pyramide courte du même nombre de côtés, dont les plans sont triangulaires.

A l'égard des topazes qui se débitent dans le commerce pour l'usage médicinal, elles ne sont communément qu'un spath vitreux & fusible; mais quelles qu'elles soient, elles n'en sont, suivant toute apparence, ni plus ni moins salutaires au corps humain, & les Pharmacologistes devroient regarder comme suspectes les vertus médicamenteuses des pierreries. La topaze est un des cinq *fragmens précieux*; voyez ce mot. Cette pierre précieuse tenoit le second rang sur le pectoral du Grand-Prêtre Juif; on y lisoit le nom de la Tribu de Siméon.

La topaze des Anciens est notre chrysolite, & c'est ainsi que nous l'avons appelée. Voyez CHRYSOLITE.

TOPEAU. Nom qu'on donne à un corbeau cornu des Indes: voyez RHINOCÉROS OISEAU.

TOPINAMBOUR. Un Cultivateur industrieux de Dijon, méditant sur la force reproductrice des végétaux, ayant couché en terre des branches de cette plante, leur a fait prendre racine & fournir ensuite des tubercules peu différens pour la grosseur de ceux de la principale racine. Ce n'est donc pas seulement dans les tiges des arbres, dans celles qui doivent subsister pendant l'hiver, que la Nature distribue des germes de toutes les parties du végétal; elle en place encore dans les tiges & les branches qui tous les ans doivent périr & se renouveler. On prétend même que les branches du topinambour coupées & mises en terre,

pouffent également des racines & des tubercules : ces moyens de multiplier une plante qui fournit une nourriture agréable & saine , méritent l'attention des Cultivateurs. Nous avons parlé du topinambour à la suite de l'article *Batatte* ; voyez ce mot.

**TOQUE**, *cassida*. Plante qui croît aux lieux montagneux , humides & pierreux & dans les bois ; elle a une racine semblable à celle de l'ortie , & qui est jaunâtre & fibreuse ; elle pousse une tige haute d'un pied & demi , droite , quarrée , velue , parsemée de nœuds d'où sortent des feuilles oblongues , découpées profondément , molles , velues , d'un vert obscur : la tige est rameuse en sa sommité , & garnie de petites feuilles étroites , non dentelées & soutenant des fleurs en gueule , disposées en épis oblongs comme celles de l'ormin , & de couleur bleue , purpurine : à la fleur succèdent quatre graines arrondies , dures , raboteuses , qui mûrissent dans la capsule de la fleur , qui a la figure d'une tête couverte d'une toque ou casque. Cette plante qui est détersive , vulnérable & apéritive , & propre pour les cours de ventre , est appelée par quelques-uns *casside des marais* à fleurs bleues , *scutellaria vulgaris*. LINN.

**TORCHEPIN** ; voyez à la suite du mot PIN.

**TORCHEPOT**, *sitta*. Genre d'oiseau dont on distingue plusieurs especes ; le bec est en forme de coin : Ces oiseaux grimpent sur le tronc & les branches des arbres à la maniere des pics. Il y a le *torchepot cendré* de la grande & de la petite espece ; le *torchepot du Canada* , celui de la Jamaïque , celui de la Caroline , grands & petits. Ces oiseaux vivent d'insectes.

**TORCOL** ou **TERCOU** ou **TURCOT**, *torquilla*. Genre d'oiseau qui ne comprend qu'une espece. Cet oiseau , selon *Belon* , a sept pouces & demi de longueur & dix d'envergure ; son bec est de couleur plombée , aigu , droit & court ; sa langue est longue & se termine en une épine osseuse & pointue ; il peut la darder à une longueur assez considérable , & la retirer à volonté ; il a l'iris de couleur de chair.

Le mâle de cet oiseau peut hériffer les plumes de sa tête en forme de huppe , comme fait le geai. Son plu-

muge est très-beau & très-artistement coloré, celui du dos est diversifié de rougeâtre, de brun, de blanc & de noir; il a une lisière noire depuis le sommet de la tête le long du milieu du dos, celle de la femelle s'étend jusqu'au bout du bec. *Derham* a observé que le ventre du mâle est quelquefois dégarni de plumes comme celui de la femelle qui couve, ce qui fait présumer que ces deux oiseaux couvent tour à tour: la tête est cendrée & tachetée de lignes blanches, noires & rouges; la gorge & le bas du ventre sont jaunes & sursemés de lignes noires, le croupion est de la couleur de la tête, & l'aile de celle du corps; il a quatre doigts, dont deux en avant & deux en arrière. Quand on prend ou que l'on tient à la main cet oiseau, il tourne le cou & sa tête en arrière vers les épaules d'une manière tout-à-fait extraordinaire, comme pour se défendre, & c'est de là que lui est venu le nom de *torcol*. Il se nourrit de fourmis, qu'il saisit en alongeant sa langue gluante; il les avale sans les toucher de son bec. On voit de ces oiseaux en Suede dans le printems: on en connoît une variété dont le plumage est rayé.

**TORMENTILLE**, *tormentilla*. Plante qui croît presque par-tout, aux lieux sablonneux, humides, herbeux, dans les bois, dans les pâturages secs, montagneux, &c. Sa racine est un tubercule vivace, presque aussi gros que le pouce, raboteux, un peu fibreux, plus ou moins droit, de couleur obscure en dehors, rougeâtre en dedans, d'un goût astringent: elle pousse plusieurs tiges grêles, velues, rougeâtres, longues d'environ un pied, se courbant & se couchant à terre; ses feuilles sont semblables à celles de la quinte-feuille, mais velues & rangées sur une queue, ordinairement au nombre de sept; ses fleurs sont composées chacune de quatre feuilles jaunes, disposées en rose, soutenues par un calice fait en bassin & découpé en huit parties, quatre grandes & quatre petites, placées alternativement, avec seize étamines dans le milieu: à ces fleurs succèdent des fruits arrondis qui contiennent plusieurs semences oblongues.

La tormentille des Alpes & des Pyrénées diffère de la nôtre, en ce que sa racine, qui est principalement

d'usage en Médecine, est plus grosse, mieux nourrie; plus rouge; elle est aussi plus astringente & plus amère: elle est estimée vulnérable, propre pour arrêter les vomissemens, les cours de ventre, les hémorragies & les fleurs blanches; elle convient sur la fin des dysenteries malignes, lorsque les douleurs, l'inflammation & l'escoriation des intestins, & en général tous les accidens sont dissipés, & qu'il ne reste qu'une diarrhée qui est une suite de l'atonie des intestins, dit M. *Bourgeois*. La poudre de cette racine, répandue sur les ulcères, les dessèche & les cicatrise; c'est ainsi qu'elle guérit assez bien les panaris. On fait avec la racine de tormentille, des gargarismes qui soulagent beaucoup dans le mal de dents.

TORPILLE, TORPEDE ou TREMBLE ou DORMILLÉOUSE, *torpedo*, aut *torpilla*. Poisson de mer, ainsi nommé de la propriété singulière qu'il a d'occasionner un engourdissement à ceux qui le touchent. On le rencontre sur les côtes de Poitou, d'Aunis, de Gascogne & de Provence; c'est le *tremorise* des Genoïs.

La torpille est rangée parmi les raies; c'est un poisson plat, cartilagineux, à-peu-près de la figure d'une raie; ses yeux sont petits, mais saillans, regardant horizontalement en dehors, & pouvant, à la volonté de l'animal, rentrer dans leurs orbites. Les narines sont placées au-dessus de la bouche, & en forme de croissant: la bouche qui est peu grande, a la forme d'une demi-lune, ou plutôt d'un croissant, mais en sens contraire de celui des narines, est garnie de plusieurs rangées de très-petites dents, disposées en crochet: les ouies sont au nombre de cinq de chaque côté en forme de croissant & placées presque au milieu de la longueur de l'animal: on distingue de chaque côté une grande & une petite nageoire demi-circulaire, de plus, celle de la queue, & les deux nageoires dorsales. Dans l'espèce mâle seulement, sont deux appendices à la base des petites nageoires latérales: sa queue est courte, mais charnue comme celle du turbot: le dos de l'animal est blanc ou grisâtre: sa peau est fort mince & sans écailles sensibles. Au reste on distingue plusieurs sortes de torpilles: les unes ont des marques circulaires com-

me des yeux, & colorées; d'autres ont des points noirs sans cercles. Les plus grandes torpilles des mers de France n'ont pas deux pieds de long. Quand on les touche avec les doigts, il arrive, non pas toujours, mais assez souvent, que l'on sent un engourdissement douloureux dans la main & dans le bras jusqu'au coude, & quelquefois jusqu'à l'épaule: sa plus grande force est dans l'instant qu'il commence, il dure peu & se dissipe entièrement. Il est d'une espèce particulière quant au sentiment de douleur; mais il n'y a rien à quoi il ressemble plus, qu'à ce que l'on sent quand on s'est frappé rudement le coude contre quelque corps dur.

Si l'on ne touche point la torpille, quelque près qu'on en approche la main, on ne sent jamais rien; si on la touche avec un bâton, on sent très-peu de chose; si on la touche par l'interposition de quelque corps peu épais, l'engourdissement est assez considérable; si on la presse, en appuyant avec force, l'engourdissement est moindre, mais toujours assez fort pour obliger nécessairement à lâcher prise.

Dans le temps que le tremble se venge d'être touché, on ne lui voit aucun mouvement, aucune agitation sensible; mais M. de Réaumur n'a pas laissé d'en découvrir la cause, en y regardant de plus près. Consultez les *Mém. de l'Académie Royale des Sciences*, année 1714. La torpille a, comme les autres poissons plats, le dos un peu convexe. Quand on touche la torpille, cette partie s'aplatit insensiblement, & même quelquefois jusqu'à devenir concave; & c'est précisément dans l'instant suivant qu'on se sent frappé de l'engourdissement. On voit la surface convexe devenir plate ou concave par degrés, mais on ne la voit point redevenir convexe: on voit seulement qu'elle l'est redevenue, quand on est frappé.

C'est-là, selon M. de Réaumur, en quoi consiste tout le mystère. Le dos de l'animal reprend donc sa convexité avec une extrême vitesse, & donne à celui qui le touche un coup violent & très-brusque. Puisque de-là vient l'engourdissement dans le bras, c'est-à-dire une privation de sentiment, il y a lieu de croire que

ce coup imprime au bras un mouvement directement contraire à celui que les esprits animaux y ont, qu'il arrête & suspend leur cours, ou même les fait refluer.

La dissection de l'animal fait voir que ce que M. de Réaumur dit de la force & de la prestesse de ce coup, n'est pas une pure hypothese accommodée au besoin des phénomènes. La torpille étant conçue partagée en deux depuis la tête jusqu'à la queue, deux grands muscles égaux & pareils, qui ont une figure de faux (*musculi falcati*) l'un à droite & l'autre à gauche, occupent la plus grande partie de son corps, en naissant où la tête finit & en se terminant où la queue commence. Leurs fibres sont elles-mêmes bien sensiblement des muscles. Ce sont des tuyaux cylindriques, gros comme des plumes d'oie, disposés parallèlement entr'eux, tous perpendiculaires au dos & au ventre, conçus comme deux surfaces paralleles, ainsi qu'ils le sont à-peu-près; enfin, divisés chacun en vingt-cinq ou trente cellules, qui sont elles-mêmes des tuyaux cylindriques de même base & de moindre hauteur que les autres, & qui sont pleines d'une matiere molle & blanche. Quand l'animal s'aplatit, il met toutes ces fibres en contraction, c'est-à-dire, diminue la hauteur de tous ces cylindres & en augmente la base; & quand ensuite il veut frapper son coup, il laisse agir le ressort naturel de toutes ces parties qu'il débande toutes ensemble; & en leur rendant leur premiere hauteur, il les releve promptement.

Ces coups prompts & réitérés, donnés par une matiere molle, ébranlent les nerfs: ils suspendent ou changent le cours des esprits animaux, ou de quelque fluide équivalent; ou si l'on aime mieux encore, ces coups produisent dans les nerfs un mouvement d'ondulation, qui ne s'accommode pas avec celui que nous devons leur donner pour mouvoir le bras. De-là naît l'impuissance où on se trouve d'en faire usage, & le sentiment douloureux, ou de stupeur.

M. de Réaumur a aussi observé que, lorsqu'on touche la torpille vis-à-vis ses deux grands muscles ou doubles organes, composés de fibres cylindriques, c'est alors qu'on ressent les engourdissemens les plus

considérables. Plus les endroits où on la touche en sont éloignés, & moins la force du poisson est à craindre. On peut hardiment le prendre par la queue; & c'est ce que les Pêcheurs savent très-bien: ils ne manquent pas de le saisir par cette partie qui n'a point de vertu torpofique.

Peut-être y a-t-il des torpilles assez vigoureuses pour faire ressentir une trépidation, un engourdissement, même lorsqu'on les touche avec un long bâton; mais y en a-t-il (comme le veut M. *Péroult*) qui engourdisent les mains des Pêcheurs qui tiennent les filets où elles sont prises?

On prétend qu'il n'est pas naturel de penser, comme quelques Auteurs l'ont avancé, que cet engourdissement soit occasionné par une émission de certains corpuscules particuliers; car ce poisson ne pourroit les pousser hors de lui, que quand il les exprimeroit de sa propre substance en contractant ses muscles: mais ce n'est pas-là le moment où l'engourdissement se fait sentir; au contraire, c'est celui où l'animal reprend sa dilatation ou sa figure naturelle. D'ailleurs, si cette émission avoit lieu, on recevrait l'impression des corpuscules à quelque distance de la torpille, & il ne seroit pas besoin de la toucher; l'engourdissement iroit en augmentant du premier moment aux suivans, &c. L'action de ce poisson sur le bras est donc purement mécanique! Un Auteur moderne prétend que ce poisson agit aussi suivant les lois de la magnéticité, & qu'un aimant l'attire à volonté & en absorbe toutes les particules de fer, dont on dit qu'il contient en abondance. Nous n'avons pas répété cette expérience faite & publiée par le Docteur *Godefroi Wilh Schilling*, nous admettrions plus volontiers une matière électrique qui est plus propre à donner une commotion & l'engourdissement que le fluide magnétique; & s'il est bien démontré que l'aimant agisse sur la torpille, il faudra convenir qu'il y a une grande analogie entre la matière électrique & le fluide magnétique (a).

(a) Voici les expériences du Docteur *Godefroi Wilh Schilling*, qui rendroient cette opinion démonstrative à ceux qui pensent que la vertu électrique & la force magnétique reconnoissent le même principe: il mit

*Aristote*, *Pline*, & la plupart des Naturalistes, assurent que cette propriété qu'a la torpille, lui est utile pour attraper des poissons. Ce qui est sûr, au rapport des Pêcheurs, c'est qu'elle se nourrit de poissons, & qu'on en rencontre fréquemment dans son estomac. Cependant la torpille, comme la plupart des poissons plats, se tient ordinairement sur le sable ou sur la vase. N'y seroit-elle point en quelque manière à l'affût ?

Lorsque *M. de Réaumur* se procura des torpilles en vie, n'ayant point alors de poissons vivans, il mit une torpille & un canard dans un même vase plein d'eau de mer, ayant seulement recouvert le vase d'un linge, afin que le canard ne pût s'envoler. Au bout de quelques heures, le canard se trouva mort. Il avoit apparemment touché fréquemment la torpille : il lui en coûta la vie.

*Kæmpfer* ce véridique Voyageur rapporte, *Amœnit. Exot. pag. 514, 1712*, qu'en faisant ses observations sur la torpille, il vit un Africain qui prenoit ce poisson sans aucune marque de frayeur, & qui le toucha quelque temps avec la même tranquillité ; enfin il apprit que le secret de prévenir l'engourdissement consistoit à retenir son haleine. Il en fit aussitôt l'expérience ; elle lui réussit parfaitement, & l'on assure que tous ceux qui l'ont répétée depuis ont eu le même succès ; & ils ont dit que dès qu'ils commençoient à laisser sortir leur haleine de la bouche, l'engourdissement se faisoit sentir aussitôt. Ce fait n'a pas lieu avec les torpilles de France.

une torpille dans un baquet ; dès qu'on la touchoit elle excitoit de si fortes commotions, qu'on en perdoit pour un moment la faculté de mouvoir le bras & d'avoir du sentiment dans cette partie ; il appuya une pierre d'aimant sur l'eau dans laquelle nageoit la torpille ; le poisson s'étant agité pendant près d'une heure de plusieurs manières différentes, s'approcha enfin de plus en plus de l'aimant, & s'y attacha de la même manière que le fer ; phénomène bien singulier ! Il sépara le poisson avec un instrument de bois & avec beaucoup de précautions, parce que personne n'osoit le toucher ; il paroissoit d'abord se séparer de lui-même ; il étoit au premier instant languissant, mais il reprit bientôt sa première vigueur, & on pouvoit le toucher sans éprouver la moindre commotion. Après avoir retiré la pierre d'aimant de l'eau, cette pierre se trouva toute couverte de particules ferrugineuses, comme lorsqu'on approche l'aimant de la limaille de fer. Ces expériences présentent des faits peu connus & très-singuliers.

On lit dans l'Histoire de l'Abyssinie, que l'on s'y sert des torpilles pour guérir la fièvre. Voici, nous dit-on, comment les Abyssins usent de ce remède. Ils lient le malade fort ferré sur une table; ensuite ils appliquent le poisson successivement sur tous ses membres. Cette opération met le malade à une cruelle torture; mais elle le délivre sûrement de la fièvre.

M. *Walsh*, membre du Parlement d'Angleterre, s'est rendu à la Rochelle dans le mois de Juillet 1772, pour examiner les propriétés de la torpille. Il a reconnu que ce poisson est doué d'une force électrique extraordinaire, qu'il a mesurée avec l'électromètre de M. *Lane*, & comparée avec l'électricité de tous les corps connus. Il a fait placer de front neuf personnes sur un fil d'archal posé sous leurs pieds, chacune ayant les mains dans des sceaux d'eau. Du bout de ce fil il toucha le poisson qui nageoit dans un baquet d'eau: aussi-tôt chaque personne sentit une commotion violente, semblable à celle de l'expérience de Leyde. Il a fait sur ce poisson plusieurs autres belles & ingénieuses expériences dignes de l'attention des Physiciens. Il a observé aussi que chaque effort que fait l'animal pour donner un choc, est accompagné d'une dépression dans ses yeux, par laquelle on peut même observer celui qu'il fait pour le donner à des corps qui ne le transmettent pas. De retour en Angleterre M. *Walsh* a fait faire différentes informations dans les ports de ce Royaume, pour s'assurer s'il ne se trouveroit pas des torpilles dans les mers de cette contrée: l'on en a découvert sur les côtes de la Province de Cornouailles. On lui en a envoyé deux prises dans la baie de *Tor-Bay*, d'une grandeur considérable, en un mot beaucoup plus grandes que celles qu'on pêche dans les autres mers. L'une de ces deux torpilles qui fut mesurée & pesée exactement, se trouva avoir quatre pieds de long, deux pieds & demi de large, & quatre pouces & demi dans sa plus grande épaisseur: elle pesoit cinquante-trois livres, poids & mesure d'Angleterre. Ces torpilles sont d'une couleur cendrée, avec une teinte de pourpre, & n'ont point ces différentes élévations sur la peau de nos torpilles des mers de la Rochelle. D'ailleurs si l'on en ex-

cepte la grandeur, elles leur ressemblent entièrement. M. *Hunter*, de la Société Royale de Londres, a fait des observations anatomiques sur l'une des deux torpilles de la baie de *Tor-Bay*, & il y a trouvé 1182 colonnes dans un organe électrique. Ces colonnes qui sont toutes angulaires, sont blanches & flexibles, & rangées dans un ordre ferré, & en grande-partie hexagones ou pentagones, ayant l'apparence en général d'un rayon ou gâteau de miel en miniature. La torpille, quant à la structure & à l'anatomie, ne diffère essentiellement de la raie, que dans ses organes électriques. On en trouve le détail très-circonstancié dans le *Journal de Physique & d'Histoire Naturelle*, mois de Septembre 1774, pag. 219. On trouve encore dans ce Journal du même mois, les différentes observations faites par divers Savans, sur les phénomènes électriques de la torpille.

Quand la torpille est morte, nos Pêcheurs ne la craignent plus : ils la mangent comme un autre poisson. Sa chair n'est pourtant pas d'un goût fort agréable, & ils en retirent peu : ils jettent les deux grands muscles, dont nous avons parlé, parce qu'ils ne contiennent presque qu'une matière molle, d'un goût fade. Ce qu'ils conservent sur-tout de ce poisson, c'est son foie qui est gros & semblable à celui des raies.

L'Afrique & l'Amérique ont des animaux torpilles semblables aux nôtres par leurs effets ; mais qui sont de figure différente. Ce poisson est fort connu à Surinam : on l'appelle *becf-aal*, mot qui signifie *anguille trembleuse*. Les détails que MM. *Gronovius* & *Muschembroeck* ont donnés sur le *gymnotus*, qui est le même poisson de la rivière de Surinam, sont très-curieux. Ses effets sont encore plus vifs que celui de la véritable torpille, & ressemblent tout-à-fait à la commotion électrique. La cause paroîtroit donc être dans un fluide qui s'échappe de l'animal. On ressent plus violemment ces commotions lorsque ce poisson se meut avec vitesse : on peut alors sentir la secousse en plongeant la main dans l'eau à 15 pieds de distance du poisson. On la ressent si on le touche avec une baguette, beaucoup plus fortement si l'on se sert d'une verge de métal, & on n'en sent aucune si on le touche avec un bâton de

de cire d'Espagne. Il est fait mention aussi, dans les *Mémoires de l'Académie*, pour l'année 1677, d'une es-  
pece de torpille qu'on compare au congre, c'est-à-dire  
qui est d'une figure approchante de celle de l'anguille :  
elle engourdit le bras lorsqu'on la touche, même avec  
un bâton, & ses effets vont quelquefois jusqu'à don-  
ner des vertiges.

Ceci prouve que la torpille n'est pas le seul poisson  
singulier, qui ait dans un degré éminent la faculté d'oc-  
casionner des commotions électriques. M. *Bajon*, Mé-  
decin à Cayenne, a fait avec la plus grande intel-  
ligence des expériences intéressantes sur l'*anguille trem-  
blante* de Cayenne, animal de la forme du congre de  
mer ; on la trouve dans ce pays, dans les eaux crou-  
pissantes, dans les petits étangs & dans les saignées  
ou rigoles des savanes & des prairies : elle parvient  
quelquefois jusqu'à la grosseur de la cuisse, & à la lon-  
gueur de quatre ou cinq pieds ; elle diffère peu de  
l'anguille tremblante de Surinam : il résulte des di-  
verses expériences faites par M. *Bajon* ; 1°. que cette  
anguille tremblante de Cayenne, conserve depuis le  
moment qu'elle est prise une matière extrêmement  
subtile ; que cette matière s'insinue avec une extrême  
vitesse dans tous les corps que touche l'anguille, &  
dont les porosités lui ouvrent un libre passage : enfin,  
qu'elle s'étend fort loin, pourvu toutefois qu'elle  
ne trouve point d'interstices entre les corps destinés à  
lui livrer passage, malgré les différentes commotions  
qu'elle produit dans son cours. Cette première pro-  
priété, qui lui est commune avec celle de l'électricité,  
n'exige aucune préparation pour se manifester.

2°. Les substances métalliques, les animaux, la terre  
cuite, le linge & les différentes étoffes mouillées, sont  
les seules matières qui donnent passage à ce fluide, ou  
du moins celles dans lesquelles les effets se fassent ap-  
percevoir. Cette seconde propriété lui est encore com-  
mune avec celle de la matière électrique, & nous  
fournit une nouvelle preuve de son analogie, ainsi que  
la difficulté qu'elle a à agir dans le verre, le soufre,  
& les substances résineuses. 3°. L'or, l'argent & le  
cuivre, sont les substances où ce fluide semble se mou-

voir avec plus de facilité, ensuite l'étain d'Angleterre, enfin l'étain pur & le plomb. Par rapport au fer, les commotions se communiquent plus fortement & plus aisément lorsque le fer est légèrement rouillé que lorsqu'il est poli; ce même fluide passe plus aisément à travers la terre cuite, que par les substances métalliques; enfin, les corps animés sont encore des matières très-propres à lui livrer passage & peut-être plus facilement que les substances dont nous venons de parler, puisque les commotions que l'on reçoit, en se tenant par la main, sont très-fortes. 4°. En touchant légèrement l'animal, on attire sans doute peu de matière, & c'est la raison pour laquelle les commotions ne s'étendent pas au delà du poignet; si, au contraire, on le touche plus fortement, la commotion est non-seulement plus forte, mais elle se fait sentir tantôt dans l'articulation du bras & de l'avant-bras, & tantôt vers l'épaule. Si l'animal est isolé, & qu'il soit hors de l'eau, en le touchant vers la tête & un peu fortement, on reçoit une secousse si forte, qu'elle agit sur les quatre membres, & toujours moins fortement sur celui qui a touché l'anguille, que sur ceux qui ne l'ont pas touchée.

5°. Les commotions sont infiniment plus fortes lorsque l'anguille est hors de l'eau, que lorsqu'elle y est plongée, ce qui absorbe sans doute une partie de la matière subtile que lance l'animal, ou qui oppose un obstacle à celle que l'animal attire de l'homme: ce qui semble prouver cette question, c'est que l'anguille isolée donne des commotions beaucoup plus fortes, & elles ont un degré de force encore plus actif lorsque sa peau est un peu sèche. Enfin la plus forte des commotions se manifeste lorsque l'animal fait un certain mouvement, une espèce de frémissement de tout son corps, qui probablement manifeste sa colère, sa fureur & par lequel il semble que la matière soit comme exprimée & chassée en dehors. 6°. Il semble, d'après les expériences faites par notre Observateur, que ce fluide subtil ne se répare pas dans la même proportion qu'il se dissipe; car du premier moment qu'on fait des expériences avec ces anguilles, elles lancent avec une

abondance finguliere le fluide électrique, & diminuée à mesure qu'on poursuit les opérations; si on fait ces expériences pendant une ou deux heures, les dernières ne présentent que des commotions légères: ces effets, dit *M. Bajon*, ne dépendroient-ils pas de ce que l'animal perd ses forces; & la sortie de ce fluide ne seroit-elle pas une suite de la contraction de ses muscles? 7°. Lorsqu'on touche l'anguille avec la main ou avec quelque substance métallique, la commotion n'a lieu qu'au bras avec lequel on la touche, ou avec lequel l'on tient le corps métallique. Il n'en est pas de même si on touche l'animal avec les extrémités inférieures, alors les secousses se font sentir constamment aux deux jambes, & toujours plus fortement à celle qui n'a point touché l'anguille. On ne sent jamais de commotion dans le tronc, mais bien un mouvement subtil qui indique le cours libre de cette matière, qui en se portant vers les extrémités, semble rencontrer un obstacle à son cours sur lequel il paroît faire un effort considérable & produire un véritable choc; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ce choc, qui presque toujours a lieu, seulement au bras avec lequel on touche l'anguille, n'empêche pas la matière de passer outre, comme il est prouvé par l'exemple des personnes qui font la chaîne, non interrompue, au nombre de dix & plus; toutes sentent la commotion dans le bras du côté de l'anguille, & ne sentent rien dans celui du côté opposé, quoique ce soit avec celui-ci qu'on la communique à la personne à laquelle on donne la main. 8°. L'engourdissement avec une douleur sourde qui reste aux membres qui ont reçu plusieurs commotions, semble prouver que ce fluide agit particulièrement sur le genre nerveux. Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsqu'on reçoit des commotions violentes, l'engourdissement est comme général, & la tête reste même un peu égarée, l'état naturel & primitif revient peu à peu: *M. Richer* dit que l'éblouissement porté à la tête, dure près d'un demi-quart d'heure, & qu'il seroit tomber si l'on ne prévenoit la chute en se couchant par terre. Lorsqu'on continue à toucher ces anguilles pendant quelque temps, & qu'on a pris des précautions pour n'en recevoir que

des commotions soutenables , ( comme de tenir avec un mouchoir légèrement humide le bout d'une tringle ou d'une verge de fer ) , on sent la continuité des commotions à peu près dans le même ordre que les pulsations des arteres , & il semble qu'elles suivent ce mouvement vasculaire , qui à son tour paroît en être accéléré. 9°. Enfin j'ai observé, continue M. *Bajon* , qu'il n'avoit été possible par aucun moyen de produire des étincelles ou de la lumière , quoique plusieurs expériences ayent été faites pendant la nuit ; je demande quelle est la raison de ce phénomène , puisqu'on voit dans les orages briller la lumière électrique sur les verges métalliques suspendues à des cordons , ou sur ces mêmes verges placées sur le faite des maisons ; j'ai placé une tringle de fer isolée avec des cordons de soie ; à l'extrémité de cette tringle pendoit une autre verge de fer qui étoit appuyée sur la tête de l'anguille portée par des supports de verre : dans cet état j'ai touché la tringle dans tous les points possibles sans voir paroître la plus légère étincelle , quoique je sentisse des commotions qui se succédoient. Lorsque je cessois de toucher cette barre , j'observois de petits mouvemens qui suivoient le même ordre des commotions , & qui indiquoient qu'elles avoient lieu sur cette barre , tout comme dans mon bras lorsque je la touchois avec la main. Cette anguille paroît assez tranquille , & ses mouvemens ne sont ni prompts ni violens , de sorte qu'il ne seroit pas bien difficile de l'attraper si l'on ne craignoit les commotions. Cet animal paroît d'un naturel doux , & on a beau l'agacer & l'irriter , il ne fait pas le moindre mouvement ni pour se défendre , ni pour se venger. On peut même lui mettre le doigt dans la gueule , sans qu'il cherche à mordre. Sa chair n'est pas mauvaise au goût , les Noirs & les Blancs la mangent.

Les Sauvages prétendent que cette anguille en frappant dans l'eau les poissons , ces chocs inattendus les endorment & lui donnent la facilité de les manger.

De ces faits il résulte évidemment , 1°. que la commotion est produite par l'émission du fluide électrique , hors du poisson. 2°. Que cette émission est volontaire , dépendante de l'animal qui s'élançe pour sa défense ,

soit lorsqu'on le touche, ou lorsqu'il est en colere. 3°. Que l'existence des particules de ce fluide dépend de la vie de l'anguille, & qu'elle se termine par sa mort. 4°. Que ces particules sont également élançées de chaque partie du corps. *Voyez maintenant* ANGUILE DE CAYENNE.

TORRENT, *torrens*, se dit d'une espece de lit de riviere ou de ruisseau dans une vallée par où les pluies & les neiges qui descendent des montagnes s'écoulent avec une grande rapidité, & dont le débordement fait quelquefois de grands ravages. Les torrens croissent tout-à-coup, & roulent avec grand bruit après les pluies extraordinaires ou la fonte des neiges, après quoi ils restent souvent à sec. *Voyez* EAU & FLEUVE.

TORSCK. En Suede on donne ce nom à la morue de diverses couleurs qu'on pêche en quantité dans la mer Baltique & Occidentale, aux environs de Gothland & d'Æland: c'est le *dorsch* des Allemands. *Voyez au mot* MORUE.

TORTELLE. *Voyez* VELAR.

TORTUE, *testudo*. Espece d'animal amphibie, ovipare, d'une forme & d'une structure singuliere. Au premier coup d'œil il paroît un être négligé ou disgracié de la nature: elle lui a refusé la souplesse, l'agilité, le génie, presque le sentiment & le mouvement, peut-être même l'organe de la voix & le sens de l'ouïe. Masse informe & grossiere, à peine peut-elle se traîner pour chercher sa nourriture. Cependant on reconnoît toujours la tendresse & les soins de la nature dans les êtres qu'elle néglige le plus.... Mais donnons l'Histoire des différentes tortues.

On divise les tortues en *tortues de terre*, en *tortues de mer* & en *tortues d'eau douce*.

La *tortue de terre*, autrement dite *tortue de bois* ou *de montagne*, est un animal recouvert en dessus & en dessous par une écaille ample, solide, voûtée, faite en écuffon & marbrée de diverses couleurs: on n'aperçoit de cet animal que la tête, qui ressemble à celle d'un serpent: sa queue & ses pattes ressemblent en quelque sorte à celles d'un lézard. Dans la plupart des

tortues les mâchoires sont revêtues d'un cartilage très-dur qui forme plusieurs rangs de dents, ou pour mieux dire, des dentelures découpées & entaillées en forme de scie. La carapace & l'écaille qui la recouvre, concourent l'une & l'autre à servir de rempart impénétrable au corps de l'animal, & fournissent aussi une retraite sûre à sa tête, à ses pattes & à sa queue qu'il retire à volonté en dedans à l'approche du moindre danger. Cette enveloppe ou carapace extérieure qui est, pour ainsi dire, à la tortue ce que la coquille est à l'huître, supplée au défaut des os du corps, si on excepte ceux des extrémités de la tête, du cou, des quatre pattes & de la queue. Quel art dans la simplicité de ce squelette composé d'un si grand nombre d'os, qui ne laissent pas de répondre suffisamment à tous les différens usages dont ils peuvent être à l'animal ! Cette cuirasse osseuse de la tortue est à futures, & si ferme qu'un carrosse pourroit passer dessus sans l'aplatir. C'est un bouclier dont elle est perpétuellement couverte, & qui, ainsi que nous venons de le dire, la met en sûreté contre les attaques des ennemis auxquels la lenteur de sa marche l'expose.

La *tortue de terre* se trouve sur les montagnes, dans les forêts, dans les bois, dans les champs & dans les jardins : elle vit de fruits, d'herbes, & de ce qu'elle peut trouver sur la terre ; elle mange aussi des vers, des limaçons & d'autres insectes : on peut la nourrir à la maison avec du son & de la farine. Elle marche si lentement que la lenteur de sa marche a passé en proverbe ; elle se cache en hiver dans les cavernes, & y passe même quelquefois toute cette saison sans manger, comme font les serpens, les lézards & plusieurs autres animaux ; elle a la vie très-dure, & vit fort long-temps.

On dit que la tortue de terre n'aime point l'eau, & qu'elle n'est point amphibie : cependant, ainsi qu'on le verra ci-après, la structure du cœur & des poumons de ces especes de tortues est semblable à celle des *tortues d'eau*. Selon les Voyageurs elle se trouve en abondance dans les déserts d'Afrique, & notamment dans la Lybie & dans les Indes, où on en sert fréquemment sur les

tables. De toutes les especes de tortues il n'y en a point qui ait la chair si délicate, ni si saine; mais les Grecs & les Turcs n'osent en user, à cause de la défense faite par leurs lois. On trouve aussi beaucoup de tortues terrestres en Thrace & en Macédoine, à Amboine, dans le Ceylan, dans le Brésil & à Cayenne: on en trouve aussi en Languedoc. La plus singulière est celle dont le test osseux a trois fillons, & quelquefois davantage, sur le dos: la plupart ont leur carapace formée d'écaillés rhomboïdales, très-artistement colorées; elles cachent leurs œufs sous la terre.

Pour donner une idée des singularités que présente la structure de la tortue, nous ferons usage de la description d'une tortue de terre apportée des Indes, & qui avoit été prise aux côtes de Coromandel: cette description curieuse se trouve dans les Mémoires de l'Académie.

Cette tortue étoit bien plus petite qu'une *tortue de mer*, où les animaux deviennent ordinairement plus grands que ceux de la même espèce qui vivent sur la terre. Son écaille n'avoit que trois pieds de long sur deux de large: cette écaille étoit d'un gris fort brun, & composée par-dessus de plusieurs pièces de figure différente, dont néanmoins la plupart étoient pentagones. Toutes ces pièces étoient posées & collées sur un os qui, en manière de crâne, enfermoit les entrailles de l'animal, ayant en devant une ouverture qui laissoit sortir la tête, les épaules & les bras, & une autre ouverture opposée par où sortoient les jambes & la queue. Cet os est double, y en ayant un sur le dos & un autre sur le ventre, qui, comme deux plastrons, sont joints par les côtés, & attachés ensemble par des ligamens forts & durs, mais qui laissent néanmoins la liberté à quelque mouvement.

Les tortues terrestres se dépouillent, dit-on, de leurs écaillés, c'est-à-dire de ces pièces qui sont appliquées sur l'os; aussi lorsqu'on veut séparer ces écaillés, on approche du feu le test couvert de l'écaille, ou on le plonge dans l'eau bouillante, & la chaleur fait que les parties écailleuses se séparent aisément les unes des autres. A la grande ouverture de devant il y avoit

en-deffous , dans la tortue dont nous parlons , un rebord relevé pour laisser plus de liberté au cou & à la tête de s'élever en haut. Cette inflexion du cou est d'un grand usage aux tortues : elle leur sert à se retourner lorsqu'elles sont sur le dos , & leur industrie est admirable pour cela. Lorsqu'on met une tortue vivante sur le dos , on observe que ne pouvant pas se servir de ses pattes pour se relever , parce qu'elles ne se peuvent plier que vers le ventre , elle ne se sert que de son cou & de sa tête , qu'elle tourne tantôt d'un côté , & tantôt d'un autre , en poussant contre terre pour se faire balancer comme un berceau , afin de chercher le côté vers lequel l'inégalité de la terre peut laisser aisément rouler l'écaille ; quand elle la trouve , elle ne fait plus d'effort que vers ce côté-là.

L'écaille inférieure de cette tortue étoit un peu creuse ; c'est à quoi on distingue le mâle au premier coup d'œil : car l'écaille inférieure des femelles est plate. Tout ce qui sortoit hors de l'écaille , savoir , la tête , les épaules , les bras , la queue , les fesses & les jambes , étoit couvert d'une peau lâche & plissée par de grandes rides , & outre cela grenée comme du marroquin. Cette peau n'entroit point sous l'écaille pour couvrir les parties qui y étoient enfermées : elle étoit attachée autour du bord de chacune des deux ouvertures ; mais la peau des *tortues d'eau* est couverte près des jambes de petites écailles comme les poissons. La tête de cette tortue ressembloit à celle d'un serpent ; les narines étoient ouvertes au bout du museau ; les yeux étoient petits & hideux ; l'œil n'avoit point de paupiere supérieure , il ne se fermoit que par le moyen de l'inférieure , qui s'élevoit jusques contre le fourcil. *Plin*e dit que cela est commun à tous les animaux à quatre pieds qui font des œufs. Vers les extrémités des mâchoires , à l'endroit des levres , la peau étoit dure comme de la corne , & tranchante comme aux autres tortues : il ne laissoit pas cependant d'y avoir deux rangs de véritables dents. Il y avoit à chacune des pattes de devant cinq ongles : les pattes de derrière n'en avoient que quatre. On observe que les *tortues aquatiques* ou d'eau dormante ont les ongles

beaucoup plus pointus , parce qu'elles ne les usent pas en nageant , comme les *tortues de terre* le font en marchant.

Quoique la *tortue de terre* marche fort lentement , sa maniere de marcher , qui lui est particuliere , doit user ses ongles autant qu'aux animaux qui courent ; car elle les frotte tous contre terre séparément & l'un après l'autre : en sorte que lorsqu'elle pose une patte , elle n'appuie d'abord que sur l'ongle qui est le plus en arriere ; ensuite elle appuie sur celui qui le suit , & passe ainsi sur les autres jusqu'à l'ongle de devant. La queue de cette tortue étoit très-grosse , inflexible , & finissoit en une pointe garnie d'un bout semblable à une corne de bœuf. La même inflexibilité s'est trouvée aux muscles des mâchoires : elles n'ont pu être ouvertes qu'en coupant les muscles.

*Aristote* a observé que de tous les animaux la tortue est un de ceux qui a le plus de force aux mâchoires : cette force est telle , qu'elle coupe tout ce qu'elle prend. Nous avons remarqué dans une petite tortue , disent Messieurs de l'Académie , que sa tête , une demi-heure après avoir été coupée , faisoit claquer ses mâchoires avec un bruit pareil à celui des castagnettes. L'inflexibilité de la queue , pareille à celle des mâchoires , doit faire croire que la tortue a beaucoup de force à cette partie pour en frapper , & que cette corne qu'elle a au bout peut lui tenir lieu d'arme offensive.

L'organisation intérieure de la tortue présente des particularités très-curieuses. On y observe les parties propres aux divers animaux ; telles que l'estomac , le foie , les poumons , le cœur , la vessie , les parties de la génération qui dans le mâle sont la verge & les autres parties qui l'accompagnent. La vessie étoit si grande dans la tortue des Indes qu'on a prise pour exemple , qu'elle recouvroit les intestins & toutes les autres parties du bas-ventre. La verge de cette tortue avoit neuf pouces de longueur : le cœur étoit situé au haut de la poitrine ; sa figure étoit fort différente de celle que le cœur a ordinairement ; car au lieu d'être alongé de sa base à sa pointe , sa plus grande dimension étoit d'un côté à l'autre , ayant trois pouces dans ce

sens , & un pouce & demi seulement de la base à la pointe.

Quelques Auteurs ont cru que la tortue n'a point de sang dans le poumon. Ils ont fondé cette opinion sur la blancheur & sur la transparence des membranes dont il est composé , qui le font paroître tout-à-fait membraneux lorsqu'il est enflé ; au lieu que celui des autres animaux paroît charnu : mais il n'y a d'autre différence que du plus ou du moins. Le poumon de l'homme , de même que celui des autres animaux , est composé de petites vésicules ramassées les unes contre les autres , entre lesquelles les vaisseaux sanguins sont entrelacés en si grand nombre , qu'ils forment des apparences de de chair en maniere de petits lobes. Or il n'y a pas apparence que le poumon de la tortue serve à la circulation entiere du sang ; car dans ces especes d'animaux amphibies , le sang passe , pour la plus grande partie , d'un ventricule à l'autre par le moyen d'un trou ovale qui se trouve dans la cloison qui sépare les deux ventricules. Il n'est point non plus fait pour la voix , la tortue étant absolument muette ; & il n'est point utile au rafraîchissement des parties internes , puisqu'il n'a point le mouvement continuel & réglé qui se voit dans les autres animaux , & qui est nécessaire à ces usages.

Il y a donc lieu de penser que ce poumon donne aux tortues la faculté qu'elles ont de s'élever , de se tenir sur l'eau & de descendre au fond quand elles veulent ; en sorte qu'il leur tient lieu de la vessie pleine d'air , qui se trouve dans la plupart des poissons : aussi voit-on quelquefois les tortues flottantes sur l'eau sans se remuer. *Aristote & Plin* ont remarqué que lorsque les tortues ont été long-temps sur l'eau pendant les temps calmes , il arrive que leur écaille étant desséchée au soleil , elles sont aisément prises par les Pêcheurs , à cause qu'elles ne peuvent se plonger dans la mer assez promptement , étant devenues trop légères. Cela fait voir quelle justesse il doit y avoir dans leur équilibre , puisqu'un aussi petit changement qu'est celui qui peut arriver par le seul desséchement de l'écaille , est capable de le rendre inutile.

Quoique la tortue dont on donne ici la description ,

fût terrestre , elle ne laissoit pas , à l'égard de cette conformation particuliere du cœur & du poumon , de l'avoir pareille à celle des tortues d'eau ; ainsi qu'on voit plusieurs oiseaux avoir des ailes , quoiqu'ils ne volent pas. Le cerveau étoit extrêmement petit ; ce qui n'est pas surprenant , puisque l'on dit que celui des *tortues de mer* , que l'on pêche aux Antilles , & dont la tête est grosse comme celle d'un veau , n'est pas plus gros qu'une grosse feve. Sur le sommet osseux de la tête , on voyoit une crête , ainsi qu'on en observe sur la tête de tous les animaux qui ont une force extraordinaire aux mâchoires.

Ceux qui ont fait la description des Antilles , qui est le lieu du monde où il y a une plus grande quantité de tortues , disent qu'elles sont sourdes ; mais on a lieu de douter de la vérité de ce fait , lorsqu'on vient à examiner les parties que l'on reconnoît pour les organes de l'ouïe. On ne voyoit point , il est vrai , d'ouverture extérieure en dehors à nos petites tortues , non plus qu'à la grande dont nous donnons la description ; mais auprès des tempes l'os étoit enfoncé , & cette enfonçure étoit recouverte d'une peau plus mince & plus déliée qu'ailleurs. Au dessous de cette peau étoit un trou rond de la grandeur de l'orbite de l'œil , recouvert d'une plaque cartilagineuse : cette cavité répondoit à plusieurs autres , dont la dernière étoit tapissée d'une membrane délicate , qui étoit l'organe de l'ouïe.

Cette description nous donne la connoissance de faits intéressans qui conviennent aussi aux autres especes de tortues dont nous allons parler.

### *Tortues de Mer.*

La tortue de mer differe principalement de la tortue de terre par sa grandeur , par ses pieds faits pour nager , assez semblables aux nageoires des poissons , & par sa tête dont la bouche se termine communément en bec de perroquet : elle croît à une grandeur considérable ; on en trouve de très-grosses au Brésil , aux îles Antilles , Rodrigue & de l'Ascension. On assure que dans

l'île Taprobane les toits des maisons des gens riches sont couverts d'écaillés de tortues. Les Peuples voisins de l'Ethiopie, nommés *Chelonophages* ou *Mangeurs de tortues*, se servent des carapaces ou tests osseux & quelquefois garnies encore de leurs écaillés, en guise de barques pour naviger près le Continent, & au lieu de tentes. Parmi les Voyageurs les uns assurent avoir vu dans l'Océan Indien des tortues d'une telle grandeur, que quatorze hommes pouvoient monter à la fois sur l'écaille supérieure d'une seule de ces tortues : d'autres affirment qu'il y a des tortues longues de dix pas & larges de sept. On en voit une d'une très-belle taille à Paris dans le Cabinet des Petits-Peres de la Place des Victoires.

Le mâle, lorsqu'il s'accouple, monte sur la femelle à la maniere des vivipares. Quelques Auteurs disent que ces animaux restent accouplés pendant un mois entier. Le sentiment de ceux qui disent qu'ils restent accouplés ou en *cavalage* pendant neuf jours, est plus probable. Dans cette situation le mâle n'abandonne pas aisément la femelle. Quand on les trouve ainsi accouplés, & qu'on veut les prendre, le meilleur parti est de darder la femelle la première; car alors on est sûr du mâle qui ne la quitte point.

Les Pêcheurs prennent ces tortues en les renversant sur le dos : pour cela ils en approchent doucement pendant qu'elles dorment flottantes à la surface de l'eau; & quand ils les ont ainsi renversées, ils les poussent devant eux avec leurs mains jusqu'à leur barque. Lorsqu'elles sont ainsi couchées sur le dos, elles jettent, dit-on, de forts soupirs, & versent abondamment des larmes.

Les Insulaires des îles Antilles divisent les *tortues de mer* en *tortue franche*, en *caouanne* & *carret*. Ces tortues sont toutes à-peu-près de la même figure.

La *tortue franche* est la *jurucua* des Brasiliens & la *tartaruga* des Portugais: elle n'a pas l'écaille bien belle, mais la chair & les œufs en sont excellens & très-recherchés par les gens de mer qui n'ont rien de meilleur pour se rafraîchir & se guérir dans leurs maladies quand la navigation est longue. Une seule tortue peut donner

jusqu'à deux cents livres de chair qu'on sale : la femelle pond deux cents soixante œufs fort gros, & qui sont de garde. L'écaille des *tortues franches* & des *caouannes* a assez ordinairement quatre pieds & demi de longueur & quatre de largeur. Ces dernières tortues ressemblent pour la forme aux *tortues franches* ; mais leur tête est un peu plus grosse. Lorsqu'on veut les approcher, elles se mettent en défense. Leur chair est noire, filamenteuse & de mauvais goût. On tire de ces tortues une huile qui n'est bonne que pour les lampes.

Le *carret* est une autre tortue très-grosse, d'une chair à la vérité moins délicate que celle de la *tortue franche* ; mais elle est très-recherchée pour son écaille qu'on façonne comme l'on veut en l'amollissant dans de l'eau chaude, puis la mettant dans un moule dont on lui fait prendre exactement & sur le champ la figure à l'aide d'une bonne presse de fer : on la rend plus transparente ; on la polit ensuite, & on y ajoute des ciselures d'or & d'argent & les autres ornemens que l'industrie françoise fait rendre si curieux, & fait rechercher avec empressement par les étrangers.

L'écaille de cette tortue est composée de quinze feuilles tant grandes que petites, dont dix sont plates, quatre un peu recourbées, & celle qui couvre le dos est faite en triangle cavé comme un petit bouclier. On voit une *tortue carret* dans l'un des cabinets à Chantilly, dont les écailles encore adhérentes à la carapace osseuse, sont en recouvrement & comme tuilées les unes sur les autres. La dépouille ordinaire du *carret* pèse trois ou quatre livres ; mais on en rencontre quelquefois qui ont l'écaille si épaisse & les feuilles si longues & si larges, qu'elles pèsent toutes ensemble environ six ou sept livres. L'on peut dire que l'écaille du *carret* est la plus belle & la moins défectueuse ; on en fait des boîtes, des peignes, des manches de rasoirs & de lancettes, des lorgnettes & plusieurs autres meubles & instrumens d'une grande propreté.

Il y a une espèce de tortue que l'on nomme *tortue verte*, à cause de la couleur de son écaille : cette écaille est fort déliée & transparente ; on ne s'en sert que pour les pièces de rapport, parce qu'elle est extra-

ordinairement mince. Lorsqu'on emploie l'écaïlle des tortues en marqueterie, on lui donne la couleur que l'on souhaite par le moyen de feuilles mises dessous; mais pour cela on choisit l'écaïlle blonde, transparente, sans veines, & non pas celle qui est de couleur vineuse ou pleine de nuages. La chair fraîche de cette tortue est aussi délicate que le meilleur veau.

On voit encore dans l'un des cabinets à Chantilly une très-grande tortue de mer très-singulière par sa forme: son dos est à côtes ou pans longitudinaux, au nombre de six, le ventre ou plastron inférieur ressemble à du cuir: on l'appelle *tortue à cuir* ou *mercurial*.

Les *tortues de mer* paissent l'herbe sous l'eau & hors de l'eau: elles font leur demeure ordinaire & trouvent leur nourriture dans des especes de prairies qui sont au fond de la mer le long de plusieurs îles de l'Amérique. Il y a peu d'eau sur quelques-uns de ces fonds; & les Voyageurs rapportent que quand le temps est calme & serein, on voit ce beau tapis vert au fond de l'eau, & les tortues qui s'y promènent. Après qu'elles ont mangé, elles vont à l'embouchure des rivières chercher l'eau douce. Quand elles ne mangent point, elles ont ordinairement la tête hors de l'eau; mais dès qu'elles voient remuer quelque Chasseur ou quelque oiseau de proie, elles s'enfoncent bien vite. Elles vont tous les ans à terre pondre leurs œufs dans des trous qu'elles se font sur le sable par le moyen de leurs ailerons, un peu au-dessus de l'endroit où les vagues de la mer viennent battre: ces trous ont environ un pied de largeur & un pied & demi de profondeur. Leur ponte étant finie, elles les recouvrent très-légèrement, afin que le soleil échauffe les œufs & fasse éclore les petits.

En travaillant ainsi pour leur famille, elles préparent une provision abondante aux hommes & aux oiseaux; car elles vont pondre de quinze jours en quinze jours, & mettent bas chaque fois quatre-vingt-dix œufs ou environ. Au bout de vingt-quatre ou vingt-cinq jours on voit sortir du sable de petites tortues qui, sans leçon & sans guide, s'en vont tout doucement gagner l'eau; mais malheureusement pour elles, la lame les rejette les premiers jours, les oiseaux accourent &

les enlèvent la plupart avant qu'elles soient assez vigoureuses pour tenir contre les flots & pour se glisser au fond : aussi de trois cents œufs il n'en échappe quelquefois pas dix.

Les Insulaires des Antilles qui vont dans certains temps de l'année aux îles de Cayeman pour faire provision de la chair des tortues, disent qu'elles abordent de plus de cent lieues loin pour y déposer leurs œufs, à cause de la facilité du rivage qui est bas & par tout couvert d'un sable mollet, ditons mobile. Le terrissage des tortues commence à la fin d'Avril, & dure jusqu'au mois de Septembre ; & c'est alors qu'on peut en prendre en abondance. A l'entrée de la nuit on met des hommes à terre, qui, se tenant sans faire de bruit sur la rade, guettent les tortues lorsqu'elles sortent de la mer pour s'avancer dans les anses ou sur le sable. Ils vont à elles & les renversent sur le dos les unes après les autres (ce qui s'appelle *chavirer la tortue*). Cette opération doit se faire promptement, afin que la tortue ne puisse pas se défendre avec ses nageoires, ni jeter du sable dans les yeux des Matelots, qui peuvent facilement tourner chaque soir en moins de trois heures quarante ou cinquante de ces animaux, dont les moindres pèsent cent cinquante livres, & les ordinaires deux cents livres : elles ont toutes une grande quantité d'œufs dans le ventre.

Ces œufs sont ronds & de la grosseur d'une balle de jeu de paume ; ils ont du blanc & du jaune comme les œufs de poule, mais la coque n'en est pas ferme ; elle est mollassé comme si c'étoit du parchemin mouillé : ils sont un peu moins bons que les œufs de poule. On prétend qu'en les faisant cuire, comme disent les Cuifiniers, sur un plat, au miroir & avec l'huile, le jaune seul se cuit, & non le blanc, quelque feu que l'on fasse, mais l'on réussira si au lieu d'huile l'on se sert de beurre. Lorsqu'on veut manger une tortue sur le lieu, on la tue : on lui cerne le plastron du ventre ; & le plastron supérieur devient une espèce de plat ; dans lequel on fait cuire la chair de la tortue après l'avoir assaisonnée avec le jus de citron, le sel, le piment, le poivre & le girofle. Tout le jour les Matelots sont occupés à met-

tre en pieces & à saler les tortues qu'ils ont prises pendant la nuit. La plupart des navires qui vont aux îles de Cayeman, après avoir fait leur charge, c'est-à-dire après six semaines ou deux mois de séjour, s'en retournent aux Antilles, où ils vendent cette tortue salée pour la nourriture du menu Peuple & des Esclaves. La chair des tortues salées n'est pas moins en usage dans les Colonies de l'Amérique, que la morue dans tous les pays de l'Europe. La graisse de ces tortues rend une huile qui est jaune & propre à être employée dans les alimens, lorsqu'elle est fraîche; quand elle est vieille, elle sert aux lampes. On peut retirer d'une grosse tortue jusqu'à trente-trois pintes d'huile.

On prend aussi les tortues de mer au harpon, à-peu-près comme les baleines. La nuit, lorsqu'il fait clair de lune, & que la mer est tranquille, un Pêcheur monte sur un petit canot, avec deux autres, dont l'un tient l'aviron, qu'il fait remuer avec tant de vitesse & de dextérité, qu'il fait avancer le canot aussi vite & avec beaucoup moins de bruit, que s'il étoit poussé à force de rames. Le maître Pêcheur se tient droit sur le devant du canot, & lorsqu'il apperçoit que quelque tortue fait écumer la mer en sortant par intervalles, il montre du bout d'un bâton l'endroit où celui qui gouverne le petit esquif doit le conduire. Lorsqu'il est à portée, il lance son harpon avec une telle force sur le corps de la tortue, qu'il pénètre la carapace & entre bien avant dans la chair. La tortue qui se sent blessée coule à fond; aussi-tôt l'autre homme qui est dans le canot lâche une petite corde attachée au harpon, & lorsque la tortue s'est bien débattue & que les forces lui manquent, à cause du sang qu'elle a perdu, on la prend aisément: cette sorte de pêche s'appelle *prendre la tortue à la varre*.

On dit que les tortues vivent long-temps; en effet, les Jamaïcains qui pêchent les tortues, remarquent qu'elles sont long-temps à parvenir à leur parfaite grandeur. Les tortues qu'on trouve dans la mer du Sud, pèsent ordinairement deux cents livres: on les voit souvent flotter en grand nombre sur la surface de la mer, où elles sont endormies pendant la grande

chaleur du jour. Voici la maniere dont les Pêcheurs de ces mers s'y prennent. Un bon plongeur se place sur l'avant d'une chaloupe, & lorsqu'il ne se trouve plus qu'à quelques toises de la tortue qu'il veut prendre, il plonge & remonte aussi-tôt vers la surface de l'eau fort près d'elle. Alors saisissant l'écaille vers la queue, il s'appuie sur le derriere de l'animal qu'il fait enfoncer dans l'eau, & qui se réveillant, commence à se débattre des pattes de derriere. Ce mouvement suffit pour soutenir sur l'eau l'homme & la tortue, jusqu'à ce que la chaloupe vienne les pêcher tous deux. Quoiqu'il soit extrêmement rare d'en pêcher dans la mer Baltique, dans la Manche & dans l'Océan sur nos côtes, cependant il s'en rencontre quelquefois par des circonstances singulieres. En 1752, la mer jeta dans le Port de Dieppe une tortue, qui fut prise pour être conduite à Fontainebleau avec le poisson de mer destiné pour les tables de la Reine : elle étoit de l'espece de celles qui ne se trouvent point dans les mers de l'Europe. Sa tête, couverte d'une écaille noire, ressembloit à celle d'une tortue ordinaire ; sa bouche étoit en forme de bec de perroquet ; son cou étoit long d'un pied ; l'écaille du dos étoit noire, bombée & cannelée ; les nageoires antérieures avoient deux pieds & demi de longueur, & celles de derriere un pied, ainsi que sa queue qui ressembloit à celle d'un belier ; l'écaille du ventre étoit rougeâtre & marbrée. Ce carret, qui pesoit entre huit & neuf cents livres, étoit long d'environ six pieds, sur quatre de diametre. Une autre tortue de mer fut prise en 1754, dans le Pertuis d'Antioche, à la hauteur de l'île de Ré, & fut portée vivante à l'Abbaye de Lonvaux, située près de Vannes en Bretagne : elle pesoit près de huit cents livres ; la tête en pesoit vingt-neuf, & chacune des nageoires cinquante-deux : le foie seul se trouva suffisant pour fournir abondamment à dîner à plus de cent personnes. Lorsqu'on coupa la tête de cette tortue, il en sortit plus de huit pintes de sang. Depuis le musée jusqu'au bout de la queue, elle avoit huit pieds & quatre pouces de longueur. L'écaille que l'on a conservée dans la même Abbaye, avoit cinq pieds de longueur ; mais

en séchant, on prétend qu'elle a diminué d'environ deux pouces. On a tiré de cette tortue, en la dépeçant, plus de cent livres de graisse, qui étant fondue, & ensuite refroidie, avoit la consistance du beurre, & étoit de fort bon goût. Sa chair avoit beaucoup de rapport avec celle d'un jeune bœuf, mais elle avoit une odeur de musc qui surprit d'abord ceux qui en mangerent.

Le Lecteur nous permettra d'insérer ici l'extrait d'une lettre qui nous a été écrite en 1771 au sujet de cette tortue, par M. *Laborie* Avocat en Parlement & au Conseil Supérieur du Cap François, île & côte de Saint-Domingue. Voici ses propres expressions. Comme il est fort rare, sans doute même contre l'ordre naturel, qui a assigné, pour ainsi dire, une patrie à chaque espèce de créature, dans le climat & sur le sol qui lui convient; comme il est, dis-je, très-rare de trouver des tortues dans les parages de l'île de Ré, je ne doute pas que cet événement n'ait occasionné des conjectures, peut-être de l'embaras, à quelques Naturalistes. Je crois donc devoir vous faire part d'un fait propre à éclaircir bien des doutes à cet égard.

Mon pere établi en cette Ville, partoit pour la France, c'étoit en 1741 ou 1742; entr'autres douceurs d'approvisionnement, il embarqua une tortue, qu'il comptoit manger à moitié traversée: elle pouvoit peser vingt à vingt-cinq livres: elle fut mise dans un baquet avec de l'eau de mer, qu'on changeoit tous les jours, & on la nourrissoit sans frais avec des débris de la cuisine, comme des queues d'herbes potageres, tripes de volailles, &c. au bout de quinze jours le baquet étant devenu trop petit pour elle, on la mit dans une moitié de barrique ordinaire qu'on scia exprès. La rapidité de sa croissance piqua la curiosité de mon pere & du Capitaine du navire. On résolut de ne la manger qu'après l'arrivée à Bordeaux. Bientôt son nouveau logement ne lui suffit plus, & il fallut couper une piece à l'eau pour la contenir. Ce sont des tonneaux fort considérables. Le navire devoit relâcher à la Rochelle pour y déposer du fret. Lorsqu'on fut dans le pertuis d'Antioche, le temps devint mauvais.

la mer très-grosse ; on voulut chercher un asile contre la tempête dans la riviere de Morbien. En entrant le bâtiment fut jeté , par l'ignorance du Pilote , sur des écueils , où il fut bientôt brisé , & la tortue trouva son salut dans la perte commune. Mon pere & quelques autres Passagers se sauverent du naufrage.

Je me souviens très-bien qu'en 1754 les papiers publics annoncerent une tortue prise dans le pertuis d'Antioche , mon pere ne douta pas que ce ne fût la sienne. Depuis je l'ai entendu très-souvent faire à ses amis le récit que je viens d'exposer. Je ne doute pas non plus que ce ne soit la même , & le degré d'accroissement qu'elle a pris pendant les quatorze ans qu'elle a vécu sur ces parages , est exactement proportionné à celui qu'elle avoit pris dans le court espace de la traversée , qui ne fut que de quarante-cinq jours.

D'après ces considérations , & en supposant le fait comme certain , M. Laborie propose la réflexion suivante. Ne pourroit-on pas se servir de cet exemple , pour essayer de rendre à la France le service essentiel de peupler ses côtes d'une espece d'amphibie , très-utile , très-bon , d'une grande ressource , & sans doute un des plus précieux tributs que la mer offre à l'homme ? Le moyen seroit facile. Il s'agiroit d'obliger chaque bâtiment qui revient d'Amérique de porter un certain nombre de tortues de la maniere dont mon pere a porté la sienne. Le Gouvernement s'y prêteroit certainement avec plaisir : ce qui me confirme dans la possibilité de cette opération , c'est que la tortue dont nous parlons , avoit pris sa croissance , ou du moins la plus grande partie , sur les côtes de France ; d'où je conclus avec confiance , que le climat , la qualité des eaux , & la nature des herbes & autres alimens qu'elle y a trouvé , lui étoient très-convenables. Cependant une difficulté m'arrête , c'est la nécessité de la population.

Les tortues laissent aux rayons du soleil le soin de faire éclore leurs œufs : elles les pondent depuis la fin d'Avril jusqu'au mois de Septembre. Comme dans cette saison le soleil est très-chaud en France , peut-être le seroit-il suffisamment pour produire cet effet ; mais

elles font leurs trous un peu au-dessus de l'endroit où la mer haute vient battre.

Dans ces climats nous n'avons qu'un flux & reflux presqu'insensible ; au lieu qu'en France l'Océan monte & se retire quelquefois à plusieurs lieues , suivant la hauteur des côtes & la différence des marées. Comment les tortues pourroient-elles aller si loin déposer leurs œufs ?

Peut-être ce qu'on ne pourroit pas sur les côtes de l'Océan , on le pourroit sur celles de la Méditerranée , où le climat est beaucoup plus chaud & la marée peu considérable , même insensible.

Comme dans les matieres purement conjecturales , on va quelquefois chercher fort loin des causes très-prochaines & très-naturelles des événemens peu communs , j'ai cru devoir indiquer ici un fait qui peut éclaircir ou lever quelques doutes.

#### *Tortues d'eau douce.*

Cette espece de tortue ressemble aux autres pour la conformation. Son écaille est noire , sa queue est plus longue que celle des tortues de terre : elle ressemble un peu à celle du rat d'eau. Cette espece de tortue pousse un sifflement entrecoupé & fort petit : elle mange de tout , principalement de la chair & de l'herbe. Les femelles pondent des œufs , dont la coque est un peu dure , & qui sont de deux couleurs , comme ceux des oiseaux : elles creusent un trou en terre pour les y déposer , & puis elles les recouvrent. Il se trouve de ces tortues dans la riviere de Bartha en Silésie , & souvent les Pêcheurs y en pêchent dans leurs filets : il y en a beaucoup aussi dans les environs de Bordeaux & de Marseille : elles se plaisent aux lieux marécageux ; elles ne sauroient se passer absolument d'eau ; elles périssent cependant aussi dans l'eau , si elles ne viennent pas de temps en temps respirer à sa surface. Ceci prouve qu'elles ne sont pas des animaux amphibies proprement dits. Les Sauvages qui habitent le long du fleuve des Amazones prennent des tortues d'eau douce dans les savannes ou prairies marécageuses : ils les en-

ferment ensuite dans un parc clos de pieux, & ils en font un assez bon commerce, sur-tout avec les habitans de Cayenne.

La tortue a la vie extrêmement dure & de longue durée. Nous savons, dit le Docteur *Tyson*, de témoins dignes de foi, que des tortues ont vécu quatre-vingts ans. Une expérience de *M. Méry*, célèbre Anatomiste, démontre que la tortue peut vivre assez long-temps sans respirer. Il lia fortement les mâchoires à deux tortues, & il leur scella le nez & la gueule avec de la cire d'Espagne. L'une de ces tortues vécut trente & un jours en cet état, & l'autre trente-deux jours. Une autre tortue à laquelle il avoit ôté le plastron, qui lui tient lieu du sternum, de sorte qu'elle ne pouvoit plus respirer, n'a pas laissé de vivre encore sept jours après.

Voici un fait bien singulier : lorsque *Rédi* s'occupoit à faire quelques remarques sur le cerveau & sur le mouvement des animaux, il prit au mois de Novembre une tortue de terre ; lui fit une large ouverture dans le crâne ; lui enleva exactement tout le cerveau, & laissa l'ouverture du crâne à découvert : il mit la tortue en liberté ; elle ne parut pas ressentir le moindre mal ; elle se mouvoit, marchoit, mais elle alloit à tâtons : car aussitôt qu'elle n'eut plus de cerveau, elle ferma les yeux & ne les rouvrit jamais. Cependant l'ouverture du crâne se referma naturellement, & la partie de l'os du crâne qui avoit été enlevée, fut remplacée en trois jours par une membrane charnue. Cette tortue vécut six mois, conservant toujours la force de marcher librement, & de faire tous ses autres mouvemens. Cette propriété de vivre long-temps sans cerveau & sans perdre le mouvement progressif, n'est point particulière aux tortues terrestres. *M. Méry* a fait la même épreuve sur les tortues d'eau douce, mais elles y résistent bien moins de temps. *Rédi* a fait plus, il a coupé la tête à des tortues, & elles ont vécu assez long-temps après cette opération, une entr'autres pendant vingt-trois jours. Quand les Insulaires des Maldives prennent des tortues de mer, il les mettent au feu, par le moyen duquel ils en tirent l'écaille, puis ils les remettent dans la mer ;

voilà pourquoi l'on prend, dit-on, quelquefois des tortues toutes dépouillées de leurs écailles. Ne pourroit-on pas préfumer qu'elles peuvent les perdre à l'occasion de quelques maladies ?

Suivant une observation de *Swammerdam*, les tortues n'ont qu'un passage très-étroit dans l'os à côté de la queue. Comme le diamètre de ce passage est plus petit que celui des œufs, il faut nécessairement que les sutures des os de ces animaux s'écartent dans le temps de la ponte. Au reste, comme les œufs ne sont recouverts que d'une membrane molle, ils peuvent s'aplatir au besoin.

Nous avons dit que la *tortue d'eau douce* n'est point véritablement amphibie, quoiqu'elle se tienne plus volontiers dans l'eau que sur la terre. Comme elle détruit les insectes, on la met dans les jardins, mais il faut avoir soin de lui donner assez d'eau pour qu'elle puisse nager. S'il y a un vivier ou simplement un bassin, on y met sur le bord une planche, à l'aide de laquelle la tortue monte & descend. En hiver elle se cache en terre, & y reste sans manger dans un état d'engourdissement, & même en été elle peut rester plusieurs jours sans prendre de nourriture. On peut la nourrir dans la maison avec du son & de la farine, ou avec des escargots, comme l'on fait quand on veut la transporter au loin. Cette espèce de tortue se trouve fréquemment aussi en Languedoc : lorsqu'elle est dans un climat tempéré, elle ne multiplie point ; cet animal, froid par lui-même, a besoin d'une température plus chaude.

Les tortues d'eau sont très-friandes de poisson, & en font de grandes consommations dans les étangs, ainsi que l'a observé *M. Marcgraf* : elles attaquent les poissons sous le ventre, leur font des morsures : l'animal blessé devient foible, languissant ; elles l'entraînent au fond des eaux, le mangent totalement jusqu'aux arêtes, qui restent seules dans l'eau, avec quelques parties cartilagineuses de la tête ; souvent la vessie vient flotter au dessus de l'eau, & si l'on voit souvent des vessies flotter sur la surface d'un étang, on a lieu de croire qu'il y a des tortues. D'après les expériences de *M. Marcgraf*, qui a pesé pendant long-temps une tortue,

pour en observer l'accroissement, il a observé que son accroissement étoit très-lent; précaution de la sage nature, afin qu'il ne cause point de trop grands dégâts dans les étangs, dont il détruiroit tout le poisson, comme il le fait en partie. Il n'en est pas sans doute de même de l'accroissement des tortues de mer, ainsi que nous l'avons exposé ci-dessus.

*Usages de la Tortue.*

On emploie la tortue en Médecine, tant intérieurement qu'extérieurement. On fait usage principalement de la tortue de terre qu'on vend dans nos marchés pour l'usage des malades; mais les autres especes ont les mêmes vertus: elles contiennent toutes beaucoup d'huile & de sel volatil. On fait avec ces tortues des bouillons qui sont propres pour les maladies de poitrine, pour la fièvre hectique & pour la consommation. Ces bouillons adoucissans & restaurans, & qui se donnent avec succès aux personnes maigres & exténuées par de longues maladies, se font en coupant la tête, les pattes & la queue, que l'on rejette comme inutiles: on ramasse le sang, on le met avec le foie & la chair de l'animal, dont on a scié la carapace par les côtés. On fait bouillir le tout à petit feu pendant deux heures dans une décoction de chicorée blanche. Si la tortue est un peu grosse, on en fait deux bouillons: on en prend un le matin avant de se lever, & l'autre à cinq heures après midi. La chair de tortue fournit encore un sirop excellent & très-recommandé dans l'enrouement, & dans la toux invétérée. Le suc huileux, balsamique & incrassant que contiennent les tortues, est très-propre à adoucir les âcretés de la poitrine, & à corriger la salure du sang. La dose en est depuis demi-once, jusqu'à une once & demie. Le sang de tortue nouvellement tiré, est, dit-on, bon pour la gale, les dartres & la lepre, si on l'applique sur les endroits affectés. Ce sang desséché est estimé pour l'épilepsie & la suffocation de matrice. Le fiel de la tortue est ophthalmique; sa chair, qui est fibreuse, à-peu-près comme celle des lézards, est d'un goût assez agréable,

& approchant de celui de la chair du bœuf : mais comme elle est difficile à digérer , elle n'est propre que pour les estomacs robustes ; cependant les Insulaires d'Amérique mettent à toutes sortes de sautes la chair de la tortue franche , sans en être incommodés : ils en font de la soupe , quelquefois aussi ils la mangent rôtie , ou ils en font de gros pâtés qu'ils appellent *boucan de tortue*. La chair la plus fine & la plus délicate de tortue de mer , est celle qui est attachée au test supérieur. Des Navigateurs la font cuire sur ce test dépouillé de l'écaille , dans le four : on y ajoute une sauce faite avec des œufs , de la graisse & les boyaux de la bête ; c'est ce qu'on appelle un *plastron de tortue* , qui est un manger délicieux. M. *Barrere* dit que les Negres attequés du *pian* ( la vérole ) vont à la pêche de cet animal , pour avoir occasion de s'en nourrir , & que ce régime les débarrasse entièrement de tous les symptômes véroliques. Les tortues de mer , ajoute-t-il , ne feroient-elles pas le même effet en Europe ? Les Lépreux du Portugal vont au Cap-Verd manger de la chair de tortue pour parvenir à la guérison , ainsi que les Scorbutiques.

Les tortues ont beaucoup de graisse : cette graisse se conserve long-temps ; elle a un bon goût & peut suppléer à l'usage du beurre. Les œufs de tortue sont bons à manger ; quelques Médecins les conseillent aux Fébricitans : ils procurent le sommeil , & ils rafraichissent : on les estime plus sains après avoir été un peu gardés , que tout récents.

Quand on veut préparer la carapace de la tortue garnie de sa queue , de ses pattes & de sa tête pour la conserver dans les Cabinets , le moyen est très-facile. Nous avons dit que la carapace entière est composée de deux grandes parties ; la supérieure qui est la piece du dos , & l'inférieure qui est celle du ventre ou le plastron : on détache par la base des côtés , avec des instrumens convenables , la partie qui couvre le dos ; ensuite on les décharne & vide autant qu'il est possible : on a seulement attention de ne point enlever la queue , ni les pattes , ni le cou garni de sa tête ; on impregne ces dernières parties d'un mélange de chaux & d'alun

en poudre , on les remplit de coton : on met des yeux d'émail , imités au naturel , en place de ceux que l'on a arrachés de leur orbite. On fourre l'intérieur de la carapace supérieure , de foin ou d'une substance analogue , même de coton : on réunit les deux parties dans leur place , & on les assujettit ainsi avec une corde. Ce détail ne concerne que les petites tortues : celles qui sont grandes , peuvent être décharnées , vidées , en faisant des incisions à la peau vers les épaules & vers la queue ; les deux grandes ouvertures qu'offre naturellement la carapace osseuse en ses deux extrémités , facilitent que des instrumens convenables y entrent , & en arrachent toutes les parties qui la remplissent.

TORTUE PAPILLON : il provient d'une chenille qui vit sur l'ortie : voyez CHENILLE ÉPINEUSE.

TORTUE VERTE , *cassida viridis*. Genre d'insecte coléoptère , ou de petit scarabée , dont il y a plusieurs especes. La plus remarquable , dit M. *Linnaeus* , est celle qui se trouve dans les maisons où elle ronge les habits. Ce scarabée est , dit il , un singulier petit animal ; lorsqu'on le touche , il ramasse si bien sa tête & ses pieds sous son corselet , que rien ne paroît ; ses pieds & ses cuisses alors semblent tronqués : il demeure dans cet état fort long temps ; ni la force , ni le mal qu'on peut lui faire , ne sont capables de le faire remuer. L'eau , le feu , les esprits corrosifs , semblent ne l'altérer en rien ; ses nerfs n'en paroissent point irrités : il reste immobile ; il souffre toutes ces choses patiemment , quoiqu'il en meure : mais il ne supporte pas si aisément l'effet des rayons du soleil. Cette especes de *cassida* est différente de la véritable *casside* : voyez ce mot.

M. *Linnaeus* a fait un genre de cet insecte ; peut-être y a-t-il de l'erreur ; il n'y a point de genre d'insecte sous le nom de *tortue verte* ; *Klein* , & quelques Naturalistes ont fait à la vérité un genre de tortue dans l'insectologie ; mais d'autres Naturalistes , tels que M. *Geoffroy* , ont donné à ces insectes le nom de *casside*. Ce que dit M. *Linnaeus* de la tortue verte , paroît plutôt appartenir à un *dermeste* : voyez ce mot.

TORWAC : voyez WALRUS. Quelques-uns donnent le nom de torwac au narhwal.

**TOTAN.** Oiseau aquatique assez semblable à la bécasse ; il fréquente le bord des fleuves, les étangs, les endroits marécageux ; il est du genre des *glaréoles* : voyez ce mot.

**TOTOCKE**, *totocifera arbor Orellanensium*. Grand arbre du Pérou, gros & branchu : ses feuilles sont faites à-peu-près comme celles de l'orme ; ses fleurs sont à peine visibles : il leur succede un fruit arrondi, couvert d'une écorce ligneuse, dure, épaisse & striée. Ce fruit est divisé en six loges, contenant huit noix de couleur rousâtre, & longues de deux pouces : chaque noix a un noyau semblable à une amande, renfermant une substance blanche un peu huileuse & bonne à manger. Comme les totockes sont fort élevés, & que le fruit lui-même est fort pesant, les naturels du pays n'osent pas alors entrer dans les bois, sans munir leur tête de quelque rondache pour se garantir de l'effet de la chute de ce fruit. *Ray, Hist. Plant.*

**TOUCAN**, *tucana, avis nasutus*. Genre d'oiseau Américain, singulier par son bec ou jaune ou rouge, courbé, souvent denticulé, qui est monstrueux, à proportion de son corps, & par sa langue, qui est presque aussi longue que le bec, & qui ressemble à une plume déliée, & passe pour avoir de grandes vertus en Médecine : ses pieds ont deux doigts antérieurs & deux postérieurs.

Cet oiseau, dit *Albin*, prend presque la même nourriture que les perroquets ordinaires ; mais il aime le poivre, l'amome, & si fort le raisin, que si quelqu'un lui en jette des grains, il les attrape adroitement dans l'air l'un après l'autre. La chair du toucan est entièrement d'une couleur violette foncée. Cet oiseau est un peu plus grand que la pie ordinaire ; la tête, le cou, le dessus du dos & les ailes sont d'un blanc cendré ; la poitrine est d'un jaune luisant ou safrané ; le ventre & les cuisses sont d'un beau vermeil, ou de couleur écarlate, & est intercepté par une bande noire & large qui finit en un beau rouge ; les jambes, les pieds & les griffes sont noirs ou d'un gris bleuâtre ; le bec a plus de six pouces de longueur, & plus de deux pouces de largeur à la racine ; la partie supérieure du bec forme dans

sa longueur une figure à-peu-près triangulaire, convexe par dessus, creuse, pointue & courbée vers le bout en forme de faux ; l'une & l'autre mâchoire sont dentées en maniere de scie, elles s'emboîtent l'une dans l'autre & sont d'une substance mince, comme membraneuse & osseuse, & couvertes d'une écaille tirant sur la corne : cette écaille est mince & en même temps fort légère, luisante & un peu transparente ; elle est jaune & nuancée d'un vert brun : le bout du bec est rougeâtre ; les narines sont fort petites & exactement situées au dessus de cette substance, sur le bec & tout près de la tête, laquelle est grande & grosse, afin de pouvoir supporter un bec aussi monstrueux pour un si petit oiseau. Sa queue est longue d'environ quatre pouces ; sa langue est presque aussi longue que le bec, mais très-étroite & très-aplatie ; elle présente une espece de barbe de plume découpée. Ses yeux sont ronds, beaux & vifs, enchâssés dans deux joues nues, couvertes d'une membrane azurée. La couleur de l'iris varie dans les différentes especes, ainsi que celle du bec & des plumes.

On distingue plusieurs especes de toucans : le *toucan* au croupion rouge ; le *toucan* à gorge & au croupion jaunes ; le *toucan* à gorge & au croupion blancs ; le *toucan* au croupion vert, avec un bec en partie coloré ; le *toucan* au croupion cendré & au bec citron ; le *toucan* à collier du Mexique : celui-ci se nourrit de poissons & ne se voit que près des rivages. Il y a le *toucan tout jaune* & le *toucan tout bleu*. Le bec extraordinaire du toucan a rendu cet oiseau si célèbre, qu'on l'a placé dans le ciel parmi les constellations australes, ou de l'hémisphere méridional : les Astronomes l'appellent *anser Americanus* (l'oie d'Amérique) ; il est composé de huit étoiles.

On assure que les toucans font leurs nids dans les trous qu'ils creusent eux-mêmes dans les arbres, où ils mettent leurs petits à l'abri des singes : c'est pourquoi les Espagnols appellent cet oiseau *carpentero*. Les habitans du Brésil lui donnent le nom de *tacataka*, ou *toucaraca*, à cause de la singularité de son cri ; & *Thevet* l'appelle oiseau *mange-poivre*, *avis piperivora*, parce

qu'il dévore ce fruit avec avidité. Le toucan se familiarise volontiers avec les poules ; alors il se présente quand on l'appelle : il se nourrit volontiers de ce qu'on lui donne.

Le toucan est assez agréable à voir : on en rencontre beaucoup au Brésil le long de la rivière de Janéiro , vers le Cap de Frie , & à l'île Sainte-Catherine : il ne sauroit vivre dans les pays froids. Les plus petits se trouvent au Pérou ; les autres se rencontrent dans la Guiane , à Cayenne. Le champ du pennage de ces derniers est tour noir sur le dos ; le bout de la queue est composé de plumes d'un très-beau rouge , entrelacées parmi les noires : le pennage est d'un jaune vif orangé. Les Sauvages se servent de ses plus belles plumes pour garnir leurs épées , leurs chapeaux & leurs autres ornemens. Ils font des présens honorables aux étrangers , des peaux de toucan bien garnies de leurs plumes.

TOULOLA. Les Caraïbes donnent ce nom à une plante de leur pays , & qui a en quelque sorte le port d'un petit balisier : sa racine est bulbeuse , blanche , fibrée , conique ; on diroit qu'elle est composée d'écaillés comme l'oignon : la feuille de la plante est verdâtre , quatre fois plus longue que large , & terminée en fer de pique ; cette feuille est coriace & se roule d'elle-même aussi-tôt qu'elle est cueillie. Sa fleur est blanche , renfermée dans un calice vert , long , pointu & découpé en trois quartiers : à cette fleur succede un fruit triangulaire , rougeâtre & contenant une petite graine raboteuse.

Les Caraïbes estiment leur *toulola* un spécifique contre les plaies faites par les fleches empoisonnées , d'où vient que les François ont nommé cette plante l'*herbe aux fleches*. On pile la racine pour en tirer le suc : on applique en même temps la même racine pilée & broyée sur la plaie , & communément ce remede réussit mieux que le suc employé seul , si on le met en usage aussi-tôt qu'on a été blessé par la fleche empoisonnée dans le suc de certaines *lianes* : voyez ce mot. Ce sont les Indiens Tiennas qui composent ce poison : on doit être surpris que chez des Sauvages qui ont à leur disposition un moyen aussi sûr & aussi prompt pour satisfaire leurs

haines, leurs jalousies & leurs vengeances, un poison aussi subtil ne soit communément employé qu'envers les singes & les oiseaux des bois du pays. *Consultez les Mémoires de l'Académie des Sciences, 1745, p. 489.* On a un exemple bien frappant de l'étrange activité du poison, duquel sont enduites les pointes des fleches chez les habitans du Maranon, &c. M. de Réaumur voulant se défaire d'un ours, lui fit avaler une once d'arsenic, une noix vomique, & une quantité de sublimé corrosif, suffisante seule pour empoisonner un plus gros animal. Ce quadrupede n'en ressentit aucune incommodité, mais piqué en deux endroits au défaut de l'épaule par les fleches empoisonnées, il succomba, & mourut en moins de cinq minutes. Une semblable piqûre faite sous l'aile d'un aigle, fit mourir cet oiseau en deux secondes. *Hist. de l'Acad. 1746.*

**TOUPIÉ** ou **TROMPE**. Petit coquillage univalve, large du côté de la base, & terminé en pointe par le sommet; c'est une espece de *sabot*. Voyez ce mot.

**TOUR DE BABEL**, *turris Babel*. Espece de joli buccin qui a une échancrure fort singuliere. Voyez **BUCCIN**.

**TOUR DE BABYLONE**, *turris Babylonica*. Espece de limaçon dont la coquille est faite en spirale, & d'une seule couleur. Voyez **LIMAÇON**.

**TOURBE**, *turfa*. C'est une matiere poreuse, communément légère & fibreuse, d'un brun noirâtre, grasse plus ou moins, bitumineuse & inflammable, laquelle se trouve dans certaines prairies à une très-petite profondeur. Cette matiere qui depuis long-temps sert de chauffage dans les pays où elle est abondante, & où le bois n'est pas commun, brûle assez bien; mais quoiqu'elle donne un feu vif, elle ne produit que peu de flamme, & la chaleur n'en est pas toujours d'une grande intensité; elle répand en brûlant une odeur plus ou moins désagréable: ces deux inconvéniens ont fait négliger l'usage de la tourbe dans les endroits où l'on a été à portée de se procurer du bois commodément. Il paroît cependant, selon les observations de M. *Guet-tard*, que pour une infinité d'usages, cette matiere combustible pourroit être substituée au bois avec écono-

mie de la part des particuliers , & avec avantage pour l'Etat , qui trouveroit dans cette ressource si prochaine & si facile , les moyens de diminuer d'un côté la consommation de bois qui devient effrayante ; & de l'autre verroit augmenter le nombre des terres cultivables que la nécessité du chauffage oblige de planter en bois.

La tourbe , suivant le sentiment assez général des Naturalistes , adopté en ce point par M. *Guettard* , n'est qu'une substance végétale formée des débris d'herbes , de feuilles , de racines & de plantes pourries & converties par cette putréfaction en une masse noirâtre , onctueuse & combustible. Ceci étant , la nature de la tourbe doit varier suivant celle des plantes qui l'ont produite. On présume que la tourbe de Hollande , qui passe pour une des meilleures qu'on connoisse , ne doit ce degré d'excellence qu'aux plantes marines dont elle a été formée ; peut-être même s'en trouveroit-il de cette espèce dans plusieurs autres endroits échappés aux eaux , ces plantes ayant pu y être portées par des inondations dont on trouve tous les jours des vestiges. Au reste tout pays qui a éprouvé de la part des eaux des révolutions continuelles , renferme nécessairement dans son sein une tourbe plus ou moins bonne.

En Hollande on s'assure si un terrain contient de la tourbe , en enfonçant en terre des pieux , lesquels entrent facilement quand une fois la première croûte , qui forme le gazon de la prairie , est percée. Sous cette croûte la terre est molle , comme détrempée : de tels terrains semblent trembler sous les pieds , & ne présentent aucune résistance jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la couche de sable , qui ne se trouve souvent qu'à une profondeur assez considérable : on enlève la matière limoneuse , on la porte sur une prairie où l'on a préparé une aire ou enceinte entourée de planches posées sur le tranchant. Le limon ou borbier diminue à mesure qu'il se dessèche pendant l'été ; mais avant que la terre ait perdu toute sa mollesse , on s'en sert pour retenir les eaux dans les viviers. Quand on la destine à brûler , on y forme des lignes en longueur & en largeur avec un instrument tranchant , afin de pouvoir diviser plus aisément la tourbe après son dessèchement.

Chaque motte de tourbe a huit à neuf pouces de longueur, & quatre à cinq pouces d'épaisseur. L'on voit en plusieurs endroits de la Hollande des especes de lacs qui ont été formés par la main des hommes, dans les endroits d'où l'on a tiré la tourbe.

Les prairies hautes qui contiennent de la tourbe de mauvaise qualité, sont remplies de préle, de joncs, de roseaux & d'autres mauvaises herbes, mais sur-tout de plantes graminées comme les fouchets, les cypéroides, & même des coquilles. Dans celles qui sont basses & en forme de vallées, les eaux qui n'y coulent que dans le temps des orages, ne contribuent pas pour peu à la production de ces matieres combustibles & à leur excellence, en ce qu'elles lavent la surface des montagnes & des vallées qui sont communément recouvertes de parties de végétaux qu'elles entraînent & déposent successivement dans les trous & à différentes hauteurs : il y a des endroits où l'on fouille la tourbe depuis deux pieds jusqu'à vingt pieds de profondeur. L'ouverture que l'on fait pour tirer cette substance inflammable, est souvent de quatre toises carrées.

On observe dans la coupe des bords, différens lits horizontaux de tourbes : communément le premier, qui est placé immédiatement au-dessous du sol ou gazon de la prairie, a environ un pied d'épaisseur ; il est rempli d'une assez grande quantité de coquillages de différentes especes, tant terrestres que fluviatiles. Ces coquilles, qu'on pourroit aisément trouver dans le banc même de tourbe qui les contient, se ramassent encore bien plus aisément dans le coin des tourbieres que l'eau a remplies : elles sont ordinairement toutes blanches ; & il ne leur a manqué que le temps pour les détruire entièrement : ce sont elles qui font que quantité de tourbes produisent un mouvement d'effervescence dans les liqueurs acides. On trouve encore dans ce même premier banc de tourbe, une quantité assez considérable de terre mêlée qui en altere beaucoup la qualité. La tourbe qu'il donne, est, pour parler le langage des Ouvriers, *terreuse, coquilleuse & escargoteuse*. Celle des bancs qui se trouvent ensuite, est meilleure & d'au-

tant meilleure, que les bancs sont plus profondément placés: on n'y trouve aucun vestige de coquillage; mais on y rencontre quelquefois des fragmens de végétaux plus ou moins détruits. Au reste, les tourbes ne sont, comme il est dit ci dessus, qu'un amas de parties végétales plus ou moins pourries qui s'accumulent journellement, & qui étant épuisées, se reproduisent ensuite par un nouvel amas des mêmes matieres.

Les Ouvriers qui travaillent à l'exploitation des tourbieres, sont ordinairement partagés en trois bandes, les *Bêcheurs*, les *Brouetteurs* & les *Puiseurs*.

Les Bêcheurs sont ceux qui levent la tourbe par pains ou quartiers en forme de carrés longs: ils se servent pour cela d'un outil qu'ils nomment *louchet à aile*: cet outil n'est qu'une bêche dont le fer a environ six pouces en carré, & qui porte à l'un de ses côtés un aileron de quelques pouces de largeur & de longueur. C'est à l'aide de cet instrument qu'ils enlevent les mottes de tourbe; ils les jettent avec cette bêche même aux Brouetteurs qui sont sur le bord de la tourbiere, & qui les reçoivent dans leurs mains: ceux-ci les portent à l'aide de leurs brouettes sur une aire disposée à les recevoir, où ils les arrangent en pyramides carrées, qu'ils nomment *pilettes*. Lorsque les pilettes sont seches, ils les détruisent & forment avec les tourbes des tas en forme de parallépipede rectangle, qu'ils nomment *chatelets*: au bout de quelque temps on défait encore ces chatelets pour arranger les tourbes en lanternes, c'est-à-dire, pour en former une espece de cône à jour; le but de tous ces différens arrangemens est de bien faire sécher les tourbes; & lorsqu'après avoir suffisamment resté en lanternes, on les trouve assez seches, on en fait de grosses piles d'une toise carrée de base, qu'on couvre avec de la paille; & elles sont alors en état de servir.

On conçoit aisément que le creux qu'on fait en enlevant la tourbe dans une prairie toute imbibée d'eau, en seroit bientôt rempli, si on n'avoit soin de l'épuiser continuellement; c'est à quoi sont employés les Puiseurs, & leurs machines portatives ne sont pas plus compliquées que celles dont nous venons de faire mention.

Non-seulement

Non-seulement la tourbe en grosse pile peut être employée à faire du feu, mais encore on peut en faire un charbon qui n'a plus l'odeur désagréable que la tourbe en nature jette en brûlant: ce charbon se fait en arrangeant la tourbe dans des fourneaux, à-peu-près construits comme les fours à chaux, garnis au fond d'un peu de bois pour allumer la tourbe, & d'une voûte percée qui sert à la soutenir: dès que la tourbe a suffisamment pris feu, on bouche exactement toutes les ouvertures & on la laisse brûler peu-à-peu; on connoît qu'elle est cuite, lorsqu'elle cesse de fumer: alors on la laisse refroidir & on la retire en charbon. *M. Guettard* dit qu'il s'amasse aux parois du fourneau de petites écailles blanches & brillantes comme du nitre; mais qu'il n'a pas été à portée de les examiner.

On peut aussi réduire la tourbe en charbon, de la même façon qu'on y réduit le bois, en la disposant en tas propres à être allumés, & la couvrant ensuite de terre lorsqu'elle a pris feu; mais cette manière occasionne plus de déchet que la précédente: c'est la raison pour laquelle les Ouvriers l'ont abandonnée. On fabrique beaucoup de charbon de tourbe sur la montagne du Berker dans la Basse-Allemagne & au pied de cette montagne: ces charbons peuvent servir aux mêmes usages que les charbons de bois. On commence aussi à en fabriquer en France.

On peut faire avec la tourbe tout ce que l'on fait avec le bois & le charbon. *Becker* a prouvé en Hollande qu'on pouvoit s'en servir pour la fonte même des métaux, (il faut en excepter celle qui contiendrait accidentellement du vitriol, qui corrode le fer, &c.) Nous avons vu en ce même pays qu'on en faisoit usage dans les raffineries du camphre, du borax & autres opérations chimiques. *M. Bertrand* dit que les Boulangers, les Faïenciers, les Verriers, les Tuiliers peuvent aussi se servir de la tourbe, & qu'on s'en sert pour la purification du sel. Il y a maintenant un établissement de cette matière combustible dans la Généralité de Paris; où on l'emploie avec succès, tant pour la cuisson du plâtre, de la chaux, de la brique, que dans les fourneaux de réverbère, & ceux de chapellerie, de tein-

ture, buanderie, &c. Plus la tourbe est compacte & pesante, plus elle chauffe & conserve la chaleur: voilà pourquoi on est dans l'usage de la fouler & de la pétrir en Hollande. D'après le principe que plus les corps sont denses, plus ils s'échauffent, M. Lind, Ecoffois, veut qu'on se serve d'une tourbe très-pesante, peu poreuse pour le traitement des mines de fer au fourneau de forge: il faut cependant ajouter que le charbon de tourbe, dégagé de son acide, devient plus propre aux travaux de la Métallurgie.

Les *Mémoires de l'Académie Royale de Suede, tome VII, année 1745*, parlent d'une espèce de tourbe qui se trouve dans la province de Westmanie, près des mines de Bresioe, dans le territoire de Hiulfoe: on s'en sert avec succès dans les ateliers où l'on forge le fer en barres. Cette tourbe se réduit en une cendre blanche & légère: elle est poreuse, semblable à un feutre prise vers la surface de la terre; mais plus on enfonce, plus elle est pesante & compacte: (on observe la même chose ou le même ordre dans toutes les tourbieres). On y remarque distinctement des racines, des feuilles & des roseaux. Cette terre combustible, en séchant au soleil, se couvre souvent d'un enduit ou d'une moisissure blanche, comme si on l'avoit saupoudrée de sel. Quelquefois cette tourbe donne une couleur noire qui peut s'employer comme le noir de fumée, & qui est propre à servir dans la peinture, parce qu'elle s'incorpore très-bien avec l'huile.

Il y a des pays où l'on fait des espèces de tourbes sans en avoir l'intention. Dans plusieurs cantons de la Normandie, par exemple, on creuse dans chaque métairie des fosses dans lesquelles on entasse tout le fumier des différentes écuries; & lorsqu'il y a été pendant un temps suffisant, on le retire pour l'étendre sur les terres: il est alors presque semblable à la tourbe, noir, gras, réduit en une masse qui se laisse couper, & dont les morceaux lorsqu'on les a fait sécher, brûlent pour ainsi dire comme la tourbe; ils ne sont même quelquefois que trop inflammables, puisqu'on lit dans les *Mémoires de l'Académie*, que la seule fermentation avoit suffi pour faire prendre feu à des amas de

tette matiere. On y lit encore que des débris de feuilles étant tombés dans un vase de jardin ou dans des flaques d'eau, il s'en étoit formé d'excellente tourbe.

Plus on considère les propriétés qu'ont diverses substances de pouvoir se convertir en tourbe lorsque la situation du lieu & du terrain y sont favorables, plus on est porté à en conseiller l'usage, sur-tout dans les pays fertiles en grains & dépourvus de bois, où l'on ne trouve d'autres matieres combustibles que des genêts, des bruyeres & du chaume.

Nous avons dit ci-dessus que les meilleures tourbes sont celles des couches inférieures, qui sont pesantes, noires, qui donnent le feu le plus vif & de plus longue durée; elles doivent former en brûlant une sorte de scorie légère qui ressemble beaucoup au mâchefer des forges; en un mot, qui est boursoufflée en forme de larmes, marbrée de jaunâtre, de brun, de noir & de rougeâtre. La tourbe la moins bonne est celle des couches supérieures, qui est grise, terreuse, coquilliere ou formée de débris d'insectes; celle qui est poreuse, légère & entrelacée de roseaux ou plantes dans leur intégrité ou peu dénaturées, qui s'allume aisément, mais qui dure peu au feu, tient le second rang pour la qualité. La plupart des tourbes de la Suisse & des Pays-Bas, mais notamment de la Fionie, &c. sont fibreuses & composées principalement de deux sortes de plantes, dont l'une est une sorte de mousse aquatique, (sphagnum), *muscus palustris*, *squamosus ruber*; l'autre est la bruyere la plus commune, *erica foliis imbricatis glabris*: on y reconnoît aussi le glayeul d'eau. Enfin, toutes les prairies dont les terrains sont mouffeux & comme élastiques ou tremblans, ainsi que la plupart de celles qui bordent les rivieres, ou qui servent de sol aux lieux marécageux, peuvent se convertir en d'excellentes tourbieres.

A l'égard de l'onctueux & de la couleur noire des tourbes, M. Guettard dit que lorsque des plantes imbibées d'eau se pourrissent, les sels doivent d'abord être dissous, & l'eau chargée de ces sels doit ensuite agir sur les parties huileuses de ces mêmes plantes, & donner naissance par leur union à une espece de matiere

favonneuse ou bitumineuse , capable de procurer aux tourbes cet onctueux & ce gras qu'elles ont : les parties ferrugineuses dont toutes les plantes sont plus ou moins chargées , étant mêlées avec les parties favonneuses , suffisent pour colorer la masse des tourbes : s'il entre beaucoup de parties limoneuses très-détrempées dans la composition des tourbes , alors on pourra les pétrir & les mouler ensuite , comme font les Flamands : enfin , *M. Guettard* conclut qu'il se produit journellement des tourbes , mais beaucoup moins que dans les temps où les plantes des prairies n'étoient d'aucun usage aux hommes , & qu'à présent même ce sont les mauvaises prairies qui fournissent le plus de tourbes , parce qu'on ne les fauche pas , les plantes qu'elles contiennent n'étant pas trop du goût des animaux domestiques.

Il ne faut point confondre la tourbe avec des terres noires & simplement bitumineuses , ni avec celles dont on retire plus ou moins abondamment du vitriol martial ; celles qui sont bitumineuses brûlent assez facilement par la communication du feu ordinaire , tandis que les autres , qui ont aussi la propriété de brûler , peuvent s'enflammer à l'air libre au moyen de l'eau. *Voyez* TERRE BITUMINEUSE & TERRE VITRIOLIQUE. La tourbe distillée donne toujours , dit-on , une liqueur acide , de l'alkali volatil & une huile empyreumatique. N'omettons pas de dire qu'il y a des tourbes qui ont contracté des qualités nuisibles ; elles produisent les mêmes effets que la braïse des Boulangers. On fait que les personnes enfermées dans une chambre où l'on en brûle , deviennent pâles , se trouvent mal & finissent par perdre la vie. De semblables tourbes se rencontrent près des endroits où il y a des minéraux. *Voyez* à l'article EXHALAISONS.

*M. Lind* , que nous avons déjà cité dans cet article , propose de se servir de la tourbe pour l'engrais des terres ; il faut pour cela , dit-il , la mêler avec des feuilles & des plantes fraîches , afin qu'il s'excite une fermentation dans ce mélange. En Hollande on mêle avec du fumier la tourbe en poussière ; cet engrais répandu sur les endroits où l'on a semé des pois , les garantit de la gelée.

Les cendres de la tourbe sont légères, jaunâtres, quelquefois blanches, mais d'une odeur désagréable; elles ne sont pas propres au blanchissage, il est même dangereux d'en mêler avec les cendres dont on se sert à cet usage; car elles tachent le linge & lui communiquent, dit M. *Bourgeois*, une couleur de rouille, qu'aucune lessive ne peut enlever. Mais en revanche elles sont fort utiles pour fertiliser les prairies, & sur-tout celles qui sont humides, basses & marécageuses; elles en détruisent la mousse, les joncs, les roseaux & les mauvaises herbes qui y ont racine. On trouve maintenant à Paris de ces cendres dans les chantiers de tourbes & dans les bureaux établis pour la distribution du charbon de tourbe; l'on s'en sert pour fumer les terres. Ce moyen est bien éprouvé, avantageux & de peu de dépense, en comparaison de celle qu'exigent les engrais ordinaires: ces cendres se sement en temps humide sur toutes les terres de bonne, de médiocre & de mauvaise qualité. On prétend que les pays hauts de la Picardie & des provinces voisines qui renferment abondamment de la tourbe, ne jouissent de différentes espèces de fourrages que depuis cinquante ans, temps où l'on commença à jeter sur les terres de la cendre de tourbe.

**TOURBILLON.** C'est en général un mouvement de l'air subit, rapide, impétueux & qui se fait en tournant. On appelle aussi *tourbillon* un gouffre ou une masse d'eau qu'on observe dans quelques mers; il tournoie rapidement, en formant une espèce de creux dans le milieu. La cause ordinaire de ces tourbillons vient d'une grande cavité par où l'eau de la mer s'absorbe & se précipite dans quelqu'autre réservoir. *Voyez les articles COURANS, MER, OURAGAN, TEMPÊTE, VENTS, GOUFFRE, AIR, EAU.* Dans la Philosophie de *Descartes* on entend par *tourbillons* une collection de particules de matières très-divisées, qui toutes ensemble se meuvent autour d'un même axe qui leur est commun, tandis que chacune d'elles tourne séparément autour d'un centre qui lui est propre. Le tourbillon, par exemple, dans lequel nous sommes, est composé du Soleil, des six Planètes qui tournent autour de lui, & des Lunes

particulières qui tournent autour de la Terre , de Jupiter & de Saturne. Consultez le *Systeme Cartésien* , ou si vous voulez l'article PLANETE de ce Dictionnaire.

**TOURD & TOURDELLE** : voyez à la suite du mot **GRIVE**. *Rondelet* donne aussi le nom de *tourd* à plusieurs sortes de poissons de mer , tels que la *tanche de mer* , &c.

**TOURET** ou **MAUVIS**. Voyez à l'article **GRIVE**.

**TOURLOUROU**. Petit crabe terrestre dont le corps a près de deux pouces de largeur ; le dessus de son écaille est presque carré & d'un violet noirâtre & bordé tout autour d'une bande rouge assez vive , dont la couleur s'affoiblit insensiblement en s'étendant sous le ventre de l'animal. Ses yeux sont d'un noir brillant : la dernière phalange de ses pattes est plate & terminée en pointe. Ses mordans sont très-forts , le droit est plus gros que le gauche ; l'animal s'en sert pour pincer vigoureusement , couper les feuilles & les racines des plantes dont il fait sa nourriture ; & s'il est saisi par un de ces membres , il l'abandonne volontiers pour se sauver : c'est ainsi qu'il achète sa liberté. Le tourlourou se trouve aux Antilles & sur-tout à la Martinique : il se tient ordinairement dans les montagnes ; il creuse au moyen de ses pattes pointues des trous en terre pour se loger , & n'en sort que pour ses besoins ; une pluie abondante suffit pour les faire paroître par milliers ; la terre en est quelquefois si couverte , qu'on est contraint de les écarter avec un bâton pour se frayer un passage. Lorsque les tourlouroux voient quelque chose qui les effraye , ils frappent les deux pinces ou mordans qui terminent leur espèce de bras l'un contre l'autre , comme pour faire peur à leur ennemi ; ils levent perpendiculairement le plus long , marchant ainsi armes levées & en état de défense ; mais ils fuient cependant dans leurs trous. Les tourlouroux , tant mâles que femelles , ont la queue repliée , elle s'emboîte si régulièrement dans une cavité qui est à l'écaille du ventre , qu'à peine la distingue-t-on. On observe que celle du mâle a une forme pyramidale , tandis que celle de la femelle est également large jusqu'à l'extrémité. Lors de la ponte & à mesure que les œufs sortent du corps du tourlourou femelle ,

ils s'attachent aux filamens, especes de poils longs & raboteux, dont la queue est garnie en dessous : elle a l'art de les soutenir, de les envelopper & d'empêcher qu'ils ne tombent, & que le sable ou les herbes ou d'autres corps qui se rencontrent dans sa marche ne puissent les détacher. Les Caraïbes & les Negres des îles Antilles se nourrissent de tourlouroux. Le *taumalin* (espece de matiere grenue, fromageuse) de ces crabes est petit, mais délicieux ; les Créoles le mêlent avec de la farine de manioque, & en font un mets très-bon & connu dans le pays sous le nom de *matoutou* : il cause le flux de sang à ceux qui en mangent trop. *Voyez* CRABE DE TERRE.

**TOURLOURY.** Plante du pays de Cayenne, & qui croît depuis Oyapoc jusqu'à l'embouchure de la riviere des Amazones ; sa substance ressemble un peu à celle des roseaux, mais ses feuilles sont beaucoup plus épaisses : elles sont longues de dix à douze pieds, *M. de Préfontaine* dit qu'il y en a de quinze à seize pieds, & elles sont traversées dans le milieu de leur longueur par une forte côte, dont la tige paroît sortir de terre ; ces feuilles sont larges de trois à quatre pieds ; trois hommes peuvent s'y mettre à couvert pour se garantir de la pluie. Les Sauvages du lieu, après en avoir ôté la côte, les cousent proprement avec des lianes, puis ils les taillent de la largeur d'un demi-pied, rassemblent tous ces morceaux les uns sur les autres pour les rouler avec plus de facilité de même qu'une toile cirée, & s'en servent quand ils vont en campagne pour couvrir leur ajoupa : pour cela ils l'attachent au haut du toit & laissent tomber cette sorte de couverture qui se déroule & s'étend d'elle-même ; ils l'attachent aussi par le bas, & quoique les pluies de ces cantons soient très-fortes & très-grosses, elles ne pénètrent point & n'y font aucun tort. *M. de Préfontaine* dit que cette feuille s'emploie aussi en long & en travers pour couvrir les cases, en pressant les côtes fort près les unes des autres ; elle dure très-long-temps, & même le feu n'y prend pas aisément. C'est après celle de l'ouaye, la plus recherchée ; elle est aussi la plus commune : cette plante est l'*urucury* de Pison.

Au milieu de cette plante il pousse une tige haute de deux à trois pieds, qui porte un gros bouquet chargé de fruits durs, gros chacun comme un œuf de poule. Ce bouquet est enveloppé d'une écorce épaisse d'environ quatre lignes qui les couvre & renferme en manière de bonnet terminé en pointe, & qui tombe lorsque le fruit est parvenu à une certaine grosseur. La partie charnue de ce bonnet se pourrit & il n'en reste que les fibres. Les Sauvages ont soin de ramasser ces fibres & s'en couvrent la tête; ils les vendent aussi à ceux que la curiosité porte à en acheter: le fruit n'est d'aucun usage.

**TOURMALINE** ou **TURPELINE**, *turmalina*. Cette pierre rare que quelques Marchands étrangers vendent très-cher sous le nom spécieux de *tire-cendre* ou d'*aimant des cendres*, (les Allemands la nomment *trip*) n'est connue en Europe que depuis 1717. M. le Duc de Noya Carafa, Seigneur Napolitain, en a renouvelé la réputation en 1759 dans une Lettre adressée à M. de Buffon.

C'est une pierre plus ou moins transparente, & d'un jaune obscur, qui tient du vert & du noir. Les Hollandois l'apportent de l'île de Ceylan (les gens du pays l'appellent *tourmal*) toute taillée à face plate, & ses côtés faisant des degrés: elle paroît inaltérable au feu médiocre, auquel on l'expose pour voir l'effet singulier qu'elle a d'attirer & de repousser la cendre & la poussière de charbon. Nous avons éprouvé qu'un feubrusque ou plus violent y fait des fêlures (glaces) & en altere la force. M. Adanson, qu'on dit être l'Auteur de cette Lettre, a poussé très-loin les observations sur cette pierre: il l'a comparée aux autres pierres précieuses, aux aimans & aux divers corps électriques: elle ressemble à ceux-ci en sept points, & en diffère en sept autres; elle conserve dans la comparaison, son caractère distinctif; c'est le seul corps connu qui ait besoin d'être chauffé pour acquérir la vertu électrique, & qui ne l'acquiert pas par les autres moyens qu'on emploie pour électriser les autres corps, tels que par le frottement. En un mot, elle attire & repousse successivement: elle attire à travers le papier; elle n'a point de pôles;

son activité n'est pas arrêtée par la présence de l'aimant, ni de l'eau; elle ne donne ni chaleur ni étincelles: deux tourmalines échauffées s'attirent & ne se repoussent point (a).

Nous possédons deux tourmalines: l'une taillée à facettes, & l'autre qui n'est que dégrossie; elles nous ont servi à répéter les expériences de l'Académicien. Etant échauffées, elles attirent & repoussent alternativement le papier, le liege, des barbes de plumes, des cheveux, du ruban, de la laine, de petites feuilles d'or, du coton; mais la distance des répulsions, lors du refroidissement, est plus grande que celle des attractions; & nous avons observé que quantité de tourmalines n'acqueroient leur espece d'électricité qu'en se refroidissant. On peut étendre la vertu attractive de la tourmaline, comme l'a fait voir M. Adanson, en employant un conducteur, tel qu'un fil de fer, long de huit pouces, emmanché à un corps électrique. Nous avons essayé avec toutes nos pierres fines, brutes & taillées, même avec des pierres factices, de répéter les mêmes expériences. Les pierreries étant chauffées, ont attiré, très-faiblement, des cheveux, &c. & sont devenues alors phosphoriques, mais elle n'ont point repoussé; ce qui fait croire que la tourmaline est réellement une pierre d'une espece particuliere. La Lettre du Duc de Noya mérite à tous égards d'être consultée par les Naturalistes & par les Physiciens. D'après cet exposé, & le phénomène singulier de la topaze du Brésil, il est probable que beaucoup de pierres sont susceptibles de bien des propriétés que nous ignorons, & nous soupçonnerions volontiers que toute tourmaline n'est qu'un *péridot* du Brésil ou de Ceylan: voyez à l'article ÉMERAUDE.

**TOURMENTIN.** Oiseau de mer que l'on soupçonne être une petite espece de l'*oiseau de tempête*: voyez ce mot.

**TOURNE-PIERRE:** voyez COULON-CHAUD.

(a) M. Haller dit qu'on a travaillé en Allemagne, en Hollande & en Suede, avec beaucoup d'exactitude sur cette pierre, & qu'on a bien avéré ses deux pôles & ses forces attirantes & repoussantes.

**TOURNESOL.** C'est un des noms que l'on donne à la plante connue sous le nom d'*héliotrope* ou d'*herbe aux verrues*, & dont nous avons fait la description au mot **HERBE AUX VERRUES**. On donne aussi le nom de *tournesol* à une étoile de mer très-curieuse. Le nombre des rayons & la grandeur de son diamètre, la font rechercher davantage des curieux : voyez à l'article **ÉTOILE DE MER**.

On appelle *tournesol en pain* ou *en pierre*, une pâte ou lacque seche, préparée avec de la chaux, de l'urine & une plante différente de l'*héliotrope*, dont la description se trouvera plus bas. La couleur de cette pâte doit être bleue : elle est employée par les Teinturiers ; elle nous vient de Hollande.

On donne le nom de *tournesol en drapeau*, à de la toile qu'on a teinte à Constantinople ou ailleurs avec de la cochenille & quelques acides. On nomme *tournesol en coton*, du coton aplati à la grandeur & à la figure d'un écu, & teint en Portugal avec la cochenille mesteque : l'un & l'autre *tournesol* servent pour colorer les liqueurs & les gelées des fruits. Enfin il y a encore une autre espèce de *tournesol en drapeau* qui se fait avec des chiffons imbibés & empreints d'une teinture rouge, préparée avec le suc de l'*héliotrope* & un peu de liqueur urinaire. Ce dernier vient du Languedoc : on s'en sert pour donner au vin une couleur rouge.

Par ce préliminaire, on voit qu'on distingue dans le commerce, le *tournesol en drapeau* & le *tournesol en pain*, qui est sous une forme de pâte seche : mais ce qu'il y a de singulier, c'est que nous fournissons aux Hollandois la matière de ce *tournesol en pâte*, dont ils font un secret. Nous leur préparons la matière première : ce seroit cependant un objet intéressant pour les arts & le commerce, de faire en sorte de le préparer nous-mêmes.

C'est dans ces vues, & pour mettre sur la voie, que M. Montet, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, a donné sur cet objet un excellent *Mémoire*, inséré parmi ceux de l'*Académie de Paris*, ann. 1754, pag. 68.

Dans ce Mémoire il s'est attaché à détailler les procédés que l'on emploie pour teindre les chiffons ou drapeaux au Grand-Galargues, village du diocèse de Nîmes, où près de mille habitans en préparent pour dix ou douze mille francs, qu'ils vendent ensuite aux Hollandois : ceux-ci ont l'art d'en extraire ce qui forme leur *tournefol en pâte*.

On donne vulgairement, dans ce pays, le nom de *maurelle* à la plante dont on exprime le suc pour colorer les drapeaux. Cette plante, que *Tournefort* a nommée *ricinoïdes ex quâ paratur tournefol Gallorum*, & dont feu M. *Niffolle* a donné une bonne description, qu'il a accompagnée d'une figure très-exacte, (*consultez les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1712, pag. 332, Planche XVII.*) est assez commune aux environs de Montpellier, & sur-tout dans cette partie du Bas-Languedoc, qu'on appelle *la Vaunage* : elle croît aussi en Provence & en Dauphiné. Sa racine est blanche, ronde, droite & longue, un peu fibrée : elle pousse une tige ronde, plus ou moins haute & branchue ; ses feuilles sont d'un vert pâle, & attachées à un fort long pédicule ; ses fleurs sont renfermées dans de petits boutons qui forment une espèce de grappe, qui sort d'entre les aisselles de chaque branche : entre ces fleurs, il y en a de stériles & de fécondes ; à celles-ci succèdent des fruits ronds, raboteux, d'un vert foncé, divisés en trois loges qui renferment chacune une semence ronde & blanche.

Les habitans du Grand-Galargues n'ont pas la liberté de cueillir la maurelle dans tous les temps de l'année. Les Maires & Consuls ne donnent cette permission à toute la Communauté, que vers le 25 de Juillet, temps où la maurelle est dans sa perfection. Cette récolte dure depuis le 25 de ce mois, jusques vers le 8 Septembre.

Les Paysans vont chercher cette plante à quinze ou vingt lieues à la ronde dans le Gévaudan, & même jusqu'en Provence. Comme chacun cueille pour son compte, ils ont grand soin de se cacher, les uns aux autres, les lieux où la maurelle croît abondamment. Le plus heureux ou le plus industrieux, est celui qui gagne

le plus. Ils font cette récolte en diligence , attendu que la plante , pour pouvoir être employée , doit être fort récente , & que la fermentation nuit toujours au succès de l'opération dont il s'agit. Il faut aussi que la maurelle ne soit pas terreuse. Ils emploient indistinctement toute la plante , excepté la racine : on la broie sous une meule de moulin semblable à celles qui servent à écraser les olives ou à faire le tan. On voit une description exacte de ce moulin , dans les *Mémoires pour l'Histoire Naturelle de la Province de Languedoc* , par M. Astruc.

Pour exprimer le suc de maurelle , on choisit un jour convenable , lorsque le temps est fort serein , l'air sec , le soleil ardent , & que le vent souffle du Nord ou du Nord-Ouest. Quand on a retiré tout le suc , on met à part le marc , qui sert d'un excellent fumier.

Avant que d'employer ce suc , les uns le laissent reposer un quart d'heure , les autres en font usage sur-le-champ : quelques-uns , mais en petit nombre , mettent auparavant dans ce suc une chopine ou un pot d'urine sur trente pots de suc. On se pourvoit de toile qui ait déjà servi , & qui soit à bon compte. Toute toile est bonne pour cette opération , pourvu qu'elle soit de chanvre ; la plus grossière , la moins ferrée , n'est pas à rejeter : mais il faut en général que la toile que l'on emploie soit bien netoyée , car tous les corps gras & huileux , dit M. Montet , sont contraires au succès de cette préparation. On verse ensuite sur les morceaux de toile ou drapeaux , du suc de maurelle ; & tout de suite , par un procédé pareil à celui des Blanchisseuses , on froisse bien la toile avec les mains , afin qu'elle soit par-tout bien imbibée de suc. On fait ensuite bien sécher ces drapeaux au soleil , puis on les expose sur des fermens ou des roseaux , assujétis à chaque extrémité de la cuve ; là ils reçoivent la vapeur d'une quantité d'urine qu'on a réunie dans une grande cuve de pierre , & dans laquelle on ajoute aussi-tôt de la chaux vive ou de l'alun : on recouvre ensuite tous ces drapeaux d'un drap ou d'une couverture , pour réunir toutes les vapeurs. On les laisse ainsi exposés à la vapeur de l'urine , ayant soin de les retourner de temps en temps , pour qu'ils présentent à cette vapeur toutes leurs sur-

faces. On doit prendre garde que les chiffons qui sont soutenus sur les morceaux de bois, afin de recevoir la vapeur de l'urine, ne trempent point dans cette liqueur, parce qu'alors la couleur seroit détruite.

Quelques personnes colorent les drapeaux à la vapeur du fumier de cheval ou de mulet; mais il faut alors beaucoup de vigilance, & les ôter aussi-tôt que l'on voit paroître la couleur bleue, qui est la vraie pierre de touche; car si on les y laisse exposés trop long-temps, cette même vapeur détruit la couleur, & tout le travail est perdu. Quelque temps, au contraire, qu'on laisse les drapeaux exposés à la vapeur de l'urine, ils ne prennent jamais d'autre couleur que la bleue; & la partie colorante n'est jamais détruite par l'alkali volatil qui s'éleve de l'urine, quelque abondant qu'il soit.

Lorsqu'on a exposé ainsi ces drapeaux à la vapeur de l'urine, on les imbibe de nouveau de suc de maurelle, en faisant la même manœuvre qu'à la première opération. Les drapeaux sont dans leur état de perfection, quand ils sont d'un bleu foncé tirant sur le noir. Lorsque ces drapeaux ou chiffons sont ainsi préparés, on les emballe dans des sacs, & les Marchands de Montpellier les achètent pour les envoyer en Hollande.

La couleur bleue que donne la maurelle, est presque entièrement due au suc de la plante: l'alkali volatil de l'urine ne sert qu'à développer le phlogistique de la partie colorante dont les chiffons sont enduits. Voici, selon M. *Montet*, les expériences qui le prouvent. Si on laisse dépurer du suc de maurelle, la partie verte se dépose, & la liqueur qui surnage est d'un bleu qui tire sur le violet. Cette liqueur reste pendant cinq ou six heures de cette couleur; mais elle en prend ensuite une nouvelle, tirant sur le rouge. L'extrait desséché de cette plante, est aussi d'un bleu tirant sur le noir: son fruit colore en bleu le papier; toutes observations qui prouvent que la couleur bleue réside dans ce suc.

Une singularité remarquable, c'est que les alkalis volatils ne sauroient développer la couleur bleue dans

le suc de maurelle , que quand ils sont réduits en vapeurs. L'urine fermentée , versée sur ce suc récemment exprimé , qui est d'un vert d'oignon , rend ce vert plus clair.

M. *Hellot* , dans son *Traité sur la Teinture* , dit qu'il ne connoît jusqu'à présent que deux plantes qui donnent le bleu après leur préparation : l'une est l'*isatis* ou *glastum* , qu'on nomme *pastel* en Languedoc ; l'autre plante est l'*anil* , qu'on cultive dans les Indes orientales & occidentales , & dont on prépare la fécule qu'on nomme *indigo*. Voyez chacun de ces mots.

On retire , par le moyen de la fermentation , la partie colorante de ces plantes ; & plusieurs Particuliers ont essayé de faire de l'indigo de la première , mais leurs expériences ont été sans succès : peut-être que la chaleur dans ces climats n'est pas assez forte pour produire une prompte fermentation.

On peut présentement admettre une troisième plante qui donne du bleu , mais elle le donne d'une manière bien différente de celles dont nous venons de parler. Cette couleur bleue est toute formée dans son suc ; au lieu que dans les autres , elle est l'ouvrage d'une longue fermentation continuée : cette longue fermentation , au contraire , auroit ôté entièrement à la maurelle sa couleur bleue.

Comme les drapeaux de tournesol sont fort aisés à décolorer , ils doivent être réputés *faux teint*. L'eau froide les décolore entièrement ; & c'est avec cette partie colorante , qu'on fait à Amsterdam le *tournefol*. Je pense , dit notre Auteur , que la chaux éteinte & l'urine y entrent , ou peut-être la potasse. Il faudroit pour s'en assurer , faire des essais & des expériences.

Les chiffons de tournesol servent à colorer le vin qui peche par la couleur. On dit qu'on les emploie à cet usage en Hollande , ainsi que pour les fromages à croûte violette : ailleurs on s'en sert pour colorer une décoction d'iris , qu'on édulcore fortement avec le sucre , afin de faire un sirop à bon marché , qui imite le sirop de violettes. Il y a des Dessinateurs qui se servent du tournesol en pierre pour les différens dessins qu'ils tracent sur la toile ou sur les étoffes de

foie qu'on veut broder. Mais l'usage le plus commun du tournesol, est pour teindre le gros papier d'un bleu foncé, tirant un peu sur le violet, & avec lequel on enveloppe le sucre. Les Limonadiers l'emploient aussi pour colorer leurs liqueurs en bleu ou violet : on s'en fert encore pour déguiser des pâtes, des conferves, des gelées. On l'emploie dans les blanchisseries de toile en particulier pour les batistes que l'on a passées au lait. Il faut convenir que le bleu de la mauve n'est pas aussi beau que celui qu'on retire du pastel & de l'anil des Indes ou *indigo*.

**TOURNIQUET**, *gyrinus*. Genre d'insecte coléoptère à antennes roides & plus courtes que la tête. Il a quatre grands yeux, & les pattes en nageoires. Ce petit animal, qui tourne dans l'eau, & y décrit des cercles en courant avec une extrême vitesse, est d'un noir lisse & brillant : ses pattes seules sont jaunes ; il est difficile à attraper ; il se plonge au fond de l'eau lorsqu'on veut le prendre. M. *Linnaeus* rangeoit cet insecte parmi les dytiques, mais M. *Geoffroy* l'en a séparé pour en faire un genre à part, qui ne renferme que cette seule espèce.

**TOUROCCO**. C'est une espèce de tourterelle du Sénégal, qui porte sa queue comme le hocco.

**TOURTE**. Nom sous lequel les Voyageurs désignent l'oiseau nommé par Catesby, *tourterelle de la Caroline* ; il paroît être le même que le *picacuroba* du Brésil, indiqué par *Marcgrave*.

**TOURTEAU**. Nom qu'on donne en différens endroits au *pagurus*, espèce de cancre. Voyez **CANCRE**.

**TOURTELETTE**. Cet oiseau est un peu plus petit que notre tourterelle ; il en diffère aussi en ce qu'il a la queue bien plus longue, quoique moins large que celle du tourocco ; il n'y a que les deux plumes du milieu de la queue qui soient très-longues ; le mâle diffère de la femelle, en ce qu'il porte une espèce de cravate d'un noir brillant sous le cou & sur la gorge, au lieu que la femelle n'a que du gris mêlé d'un peu de brun sur ces mêmes parties. Cet oiseau se trouve au Sénégal, au Cap de Bonne-Espérance, & proba-

blement dans toutes les contrées méridionales de l'Afrique.

**TOURTERELLE**, *turtur vulgaris*. Oiseau du genre des pigeons : sa longueur est de dix pouces, & son envergure en a vingt-un ; le bec est assez délié & long d'un pouce, d'un bleu sombre en dehors & rouge en dedans ; la langue est petite ; l'iris est mêlée de jaune & de rouge, & entourée d'une peau de la même couleur ; les pattes sont rouges, & les griffes noires ; la tête & le milieu du dos sont d'un bleu noir cendré ; les épaules & le croupion d'un rouge sale ou de rouille ; la poitrine & le ventre blanchâtres ; la gorge est d'une couleur vineuse : chaque côté du cou est un peu vert & orné de très-belles plumes noires, dont les pointes sont blanchâtres ; les longues plumes extérieures des ailes sont brunes, celles du milieu sont cendrées, & les plumes intérieures ont leurs bords rouges : les plumes de la queue ont leur pointe & leur texture extérieure blanchâtres.

Cet oiseau est de la grosseur d'un pigeon de la petite espèce : son jabot est grand ; sa voix est gémissante ; ses ailes sont fort longues ; son vol est haut, plus léger, plus rapide encore que celui des bisets, & se soutient long-temps. Le tourtereau ne s'attache qu'à une seule femelle ; aussi regarde-t-on ces oiseaux comme le symbole de la fidélité conjugale. Les tourterelles vont deux à deux ; & quand il en meurt une des deux, celle qui reste n'en veut souffrir aucune autre ; elle passe le reste de ses jours dans le veuvage & la solitude. Cet oiseau aime à habiter les lieux sablonneux, écartés & montagneux : il se tient sur le haut des arbres, où il fait son nid, & il n'en descend que pour aller butiner dans les campagnes & dans les jardins : il vit de toutes sortes de grains ; il aime sur-tout le millet. La chair de la tourterelle est moins sèche que celle du pigeon ramier : elle est d'un meilleur goût, & produit un bon suc. Quand cet oiseau est gras, tendre & jeune, c'est un manger délicieux ; mais quand il vieillit, sa chair devient massive, coriace, & n'est plus propre qu'à faire du bouillon : elle a d'ailleurs les mêmes propriétés que celle du pigeon.

On prétend que la tourterelle est un oiseau de passage. Sa voix est haute, mais elle ne chante ou ne roucoule que quand elle est en amour : son gémissement monotone, quoique plus tendre que le roucoulement des pigeons, n'en est pas moins importun ; elle vit huit ans ; la femelle pond une ou deux fois par an, surtout dans les pays chauds : chaque ponte est de deux œufs : son mâle ne la quitte point lorsqu'elle couve, c'est lui qui préside à l'éducation des petits tourtereaux.

La tourterelle est encore plus tendre, disons plus lascive que le pigeon, & met aussi dans ses amours des préludes plus singuliers. Le pigeon mâle se contente de tourner en rond en piaffant & se donnant des grâces autour de sa femelle : le mâle tourterelle, soit dans les bois, soit dans une volière, commence par saluer la sienne en se prosternant devant elle dix-huit ou vingt fois de suite ; il s'incline avec vivacité, & se baïsse que son bec touche à chaque fois la terre ou la branche sur laquelle il est posé ; il se relève de même : les gémissements les plus tendres, les expressions les plus pathétiques du désir accompagnent ces salutations. D'abord la femelle y paroît insensible, mais bientôt l'émotion intérieure se déclare par quelques sons doux, quelques accens plaintifs qu'elle laisse échapper ; & lorsqu'une fois elle a senti le feu des premières approches, elle ne cesse de brûler, elle ne quitte plus son mâle, elle lui multiplie les baisers, les caresses, l'excite à la jouissance & l'entraîne aux plaisirs jusqu'au temps de la ponte où elle se trouve forcée de partager son temps & de donner des soins à sa famille.

La tourterelle aime peut-être plus qu'aucun autre oiseau, la fraîcheur en été & la chaleur en hiver : elle arrive dans notre climat fort tard au printemps, & le quitte dès la fin du mois d'Août. Toutes les tourterelles sans en excepter une, se réunissent en troupes, arrivent, partent & voyagent ensemble ; elles ne séjournent ici que quatre ou cinq mois ; pendant ce court espace de temps elles s'apparient, nichent, pondent & élèvent leurs petits, au point de pouvoir les emmener avec elles : ce sont les bois les plus sombres & les plus frais qu'elles préfèrent pour s'y établir.

Les tourterelles sont , comme les pigeons , sujettes à varier , & quoique naturellement plus sauvages , on peut néanmoins les élever de même , & les faire multiplier dans les volières. On unit aisément ensemble les différentes variétés ; on peut même les unir au pigeon & leur faire produire des métis ou des mullets , & former ainsi de nouvelles races , ou de nouvelles variétés individuelles.

On voit des tourterelles toutes blanches , même dans nos climats. La femelle de la *tourterelle des Indes orientales* est blanche par-tout le corps , excepté les pieds qui sont rouges ; son bec est noir comme celui du mâle. Celui-ci a la tête , le cou , la poitrine & une partie des ailes , de même que le dos jusqu'au croupion , d'un brun rougeâtre ; le bas du ventre est jaunâtre , l'iris de couleur écarlate , le cou cerclé de noir. On en élève dans des cages en Angleterre , où on les nourrit de chenevi , de millet , & sur-tout de blé. Il y a la *tourterelle de la Chine* , dont le plumage est rayé ou par stries.

La *tourterelle d'Amérique* , qui se trouve dans les petites îles , est plus petite , mais plus grasse que celle de France. On en prend beaucoup avec des filets ou lacets : elles se nourrissent de fruits de monbin , & de ceux des oliviers sauvages. La chair de cet oiseau est autant estimée des Insulaires , que celle de l'ortolan l'est parmi nous. On voit aussi à Cayenne deux espèces de tourterelles : l'une nommée *tourterelle des grands bois* , & l'autre *tourterelle vulgaire* ou *baroutous*. La *tourterelle de la Jamaïque* a la tête & le menton d'un bleu charmant , & bordés de blanc , le reste du plumage est d'un brun jaune. La *tourterelle de l'île des Barbades* , n'est pas plus grande qu'une alouette : elle ressemble beaucoup à la petite colombe sauvage du Brésil : le haut de sa tête est bleu , le dos d'un brun clair , les ailes tiquetées de bleu & de pourpre ; son vol est aussi court que celui des perdrix. M. Briffon fait mention de la *tourterelle de Portugal* ; elle est un peu plus grande que la nôtre ; de la *tourterelle du Canada* , de celle de la Caroline ; voyez TOURTE ; de celle d'Amboine , du Cap de Bonne-Espérance ; celle-ci est fort petite : ( il y a aussi la grande *tourterelle lilas* du Cap de

Bonne-Espérance; elle est de la taille de notre pigeon pattu: elle a la tête, la poitrine, le ventre & les cuisses d'un gris-cendré clair; le cou est d'un gris vineux, garni de plumes longues, étroites, & qui paroissent n'avoit point de tuyau; les petites plumes des ailes, dit M. Sonnerat, sont de couleur de lacque dans leur commencement, & blanches à leur extrémité; les grandes plumes de l'aile & de la queue sont noires: il y a autour des yeux une tache dénuée de plumes de couleur rouge; le bec, l'iris & les pieds sont noirs); viennent ensuite la tourterelle du Sénégal; voyez **TOURROCCO**; la *tourterelle à collier*, *turtur torquatus*, & la *tourterelle mulot*: celle-ci provient d'une *tourterelle* ordinaire & d'une *tourterelle à collier*; son plumage est varié, *Ornithologie*, Tom. I. Nous avons vu en l'année 1766, à Amsterdam, chez M. Vander-Meulen, deux fort jolies tourterelles d'un brun jaunâtre: on les avoit apportées d'Arickelse dans les Indes d'Espagne. Celle de Batavia est verte par tout le corps: sa tête est cendrée: son croupion & sa gorge sont jaunes, & sa queue est rouge.

**TOURTERELLE DE MER**, *columba Groenlandica*. Voyez à la suite du mot **COLOMBE**.

**TOURTERELLE**. Poisson cartilagineux ou espece de raie, qui est la *pastenaque*. Voyez ce mot.

**TOUS**. Voyez **CHIQUES**.

**TOUSELLÉ**. C'est une sorte de froment fort commun en Languedoc: il a l'épi sans barbe, la tige assez haute, le grain plus gros que le froment ordinaire: on en fait du pain fort blanc.

**TOUTE-BONNE**. Voyez **ORVALE**.

**TOUTENAGUE** ou **TUTANEGO**. M. Charles Gustave Ekeberg, premier Subrécargue de la Compagnie des Indes de Suede, dit que cette substance métallique, qu'on avoit prise jusqu'ici pour un alliage de zinc & de bismuth, se trouve en Chine, dans la Province de Wohnam: les Chinois l'appellent *pachyyn*. Dans l'état de minéral, elle a une couleur bleue-grisâtre, brillante comme de la mine de fer: elle est pesante, tendre sous terre, mais susceptible de se durcir à l'air. Il n'est pas rare d'en trouver en filons depuis

deux pieds de la surface de la terre , jusqu'à quatre-vingts toises de profondeur. La couche de terre qui couvre cette substance , est d'un jaune-verdâtre , mêlé de noir : on trouve rarement le *tutanego* tout pur ; son minéral se fond aisément : quand on le grille & qu'on le fait fondre , il en part une fumée épaisse , puante & mal-saine. *Mém. de l'Académie Royale des Sciences de Suede , ann. 1756.* Les détails précédens nous font soupçonner que cette substance métallique est la même que le zinc. *Voyez à l'article ZINC.*

**TOUTE-SAÏNÈ**, *androsæmum*. Plante qui croît dans les îles & dans les jardins , & qui differe , selon *Lémezy* , du mille-pertuis , en ce qu'elle est rameuse comme un petit arbrisseau : sa racine est longue & ligneuse ; elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds , rougeâtres , rondes , ligneuses , dures en leur base , ensanglantant les doigts de ceux qui l'arrachent de terre : ses feuilles ressemblent à celles du mille-pertuis ; elles sont comme perforées de même , mais elles sont trois ou quatre fois plus grandes , vertes-brunes au commencement de l'été , & d'un rouge obscur vers l'automne ; ses fleurs naissent aux sommités des branches , & sont composées chacune de cinq feuilles jaunes , disposées en rond , grandes & belles : il leur succede une baie qui noircit par la maturité , & qui contient des semences menues & brunes. On estime cette plante apéritive , vulnérable , résolutive , propre pour tuer les vers ; en un mot , contre une infinité de maladies ; c'est pourquoi on l'a nommée *toute-saine*.

**TOUYOU**. *Voyez THOUYOU.*

**TOXICODENDRON**. C'est un arbusse vénéneux de la Caroline , dont on distingue trois especes. Les feuilles des deux premières especes sont composées de trois folioles ovales , attachées à l'extrémité d'une queue commune : celles de la troisième sont formées d'un nombre de folioles longues , pointues & attachées deux à deux sur une nervure commune , qui est terminée par une foliole ; cette especes a les fleurs vertes : elle porte le nom de *vernix* ou de *vernix*.

Les fleurs de ces arbusstes sont en rose : il leur succede des capsules seches , striées , qui contiennent la semen-

ce. On prétend que le suc de tous les toxicodendron, pris intérieurement, empoisonne : ce suc âcre & corrosif appliqué sur la chair, y cause des érysipeles, & en quelque sorte la gale ; c'est ce qui leur a fait donner le nom d'*herbe à la puce*. C'est traiter bien favorablement, dit M. *Duhamel*, une plante qui a causé plusieurs fois en Canada des érysipeles très-fâcheux : on fait que M. *Kalm* a confirmé sur lui-même l'effet venimeux de la vapeur même du suc de cet arbre. Au Japon, dit M. *Adanson*, on regarde le *vernix* comme un poison, parce que les exhalaïsons de cet arbre causent des exanthêmes sur la peau, & de petites taches rougeâtres comme des érysipeles. Cet Auteur dit savoir par expérience, qu'un léger attouchement de ses feuilles, produit des démangeaisons très-incommodes, lorsqu'on porte les mains aux yeux & à la bouche ; & que son suc séjournant un peu sur la peau, y occasionne des pustules qu'on confond peut-être mal-à-propos avec la gale. Au reste, l'espece qu'on nomme chez nous *vernis*, fait un joli arbuſte, sur-tout en automne où ses feuilles sont d'un très-beau rouge : il mérite d'être multiplié, pour essayer si sa seve pourroit fournir un beau vernis. M. l'Abbé *Sauvages* & M. l'Abbé *Maxeas* ont découvert la propriété qu'ont aussi plusieurs especes de toxicodendron de Virginie, de teindre les toiles d'un noir beaucoup plus parfait que toute autre préparation connue, & avec beaucoup moins d'acrimonie. Ni la lessive de savon, ni la lie des cendres de bois vert n'ont pu diminuer la force & le brillant de ce noir. *Kempfer* dit que les Japonnois noircissent leurs ustensiles, & que les Calicutiens sont peints avec le suc de cet arbuſte : ils se procurent ce vernis en incisant l'arbre ; alors il en découle dans des vaisseaux de bois, une liqueur blanche & visqueuse, qui noircit en l'exposant à l'air : on la conſerve dans un vase couvert d'une peau huilée.

Il y a une espece de *toxicodendron* au Jardin du Roi dans les plate-bandes, en forme de buisson. Cet arbuſte dépouillé de ses feuilles, noir, triste, d'une forme peu agréable, ramassée, desséchée, semble porter le caractère de la réprobation.

**TRACHÉE.** Nom donné au vaisseau aérien ou pourmon des plantes : voyez ce que nous en avons dit dans l'Alphabet secondaire de l'article général PLANTE. A l'égard de la *trachée artère* des animaux, c'est le canal du vent ou de l'air, appelé vulgairement le *sifflet*. La trachée artère des oiseaux est remarquable par sa bifurcation, & est toute différente tant dans les volatiles que dans celle des quadrupèdes & de l'homme : voyez l'article CYGNE & celui de l'ÉCONOMIE ANIMALE imprimé à la suite du mot HOMME.

**TRAGACANTHE.** Voyez BARBE DE RENARD.

**TRAGELAPHE**, *tragelaphus*. Animal du genre des cerfs : c'est le rhenne, dit M. Linnæus. Belon donne aussi le nom de *tragelaphe* au bouquetin : M. Brisson dit que c'est la chevre du Levant. M. Klein distingue d'avec le bouquetin le tragelaphe, qu'il nomme *musflon* & la femelle *battingen* : il dit. (*Disput. quad. p. 21*) que cet animal n'est ni bouc, ni cerf, mais qu'il tient de l'un & de l'autre ; cependant il ajoute qu'à cause de sa tête, qui est la partie de l'animal qui se distingue le plus, & à cause de ses cornes qui sont simples, il faut plutôt le mettre dans la famille des boucs que dans le genre des cerfs. M. de Buffon croit au contraire que le tragelaphe n'est qu'une espèce de cerf. Voyez ce qui est dit à la suite de l'article CERF dans ce Dictionnaire ; voyez aussi MOUFLON.

**TRAINASSE.** Voyez RENOUÉE.

**TRALE** ou **TOURÉT.** C'est le *mauvis* ; voyez à l'article GRIVE.

**TRAPP.** Les Minéralogistes Suédois désignent par ce mot une pierre argileuse, dure, d'un grain plus ou moins fin, d'une figure rhomboïdale & de couleur obscure comme ferrugineuse ; il y en a cependant de différentes couleurs : elle forme quelquefois des montagnes entières ; mais le plus communément elle forme des veines pierreuses, figurées & enveloppées de roche d'une autre espèce. Cette pierre exposée au feu, se calcine, rougit & se convertit en un verre noir, compacte ; elle a une dureté suffisante pour prendre le poli de l'agate, sur-tout celle qui est noire & très-compacte. M. Cronstedt la regarde comme une espèce de

Pierre de touche. Consultez l'*Essai d'une nouvelle Minéralogie Suédoise*, publiée en 1758.

On nous a montré à Londres une pierre à laquelle on donnoit le nom de *trapp* : cette pierre, qu'on nous a assuré être l'unique morceau qui se voyoit en Angleterre, nous a paru n'être qu'une sorte de *petrofilex* jaspé ; il me paroît donc qu'on n'a pas à Londres la pierre *trapp*. Dans le riche envoi de minéraux que le Roi de Danemarck a fait à S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, il y a un gros morceau de *trapp noir* de Gothaab en Groënland, il se rapporte à la description de M. *Cronsted*.

M. *Wallerius* (*Mineralogia lat. Holm. edit. 1772*) regarde le *trapp* comme une espece de roche ou pierre de corne (*corneus trapezius*) ; nous avons encore examiné avec attention les divers échantillons de *trapp* qui font partie de la superbe collection minérale que GUSTAVE III Roi de Suede a aussi envoyée à S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, & nous avons reconnu que ces échantillons qui ont été recueillis dans les mines métalliques de Sahlberg en Westmanland, de Windgrufvan en Soëdermanland, &c. semblent participer de la nature du *cos* & du schiste : il n'est pas rare d'y remarquer de la pyrite. On trouve le *trapp* dans les écartemens tant perpendiculaires qu'horizontaux des montagnes, & à la maniere des veines de pierres schisteuses & de grais ; on l'en retire en masses qui se fendent, ou en cubes, ou en rhomboïdes, ou en parallélogrammes, ou en trapeze : d'autres fois le *trapp* se divise en éclats tranchans, concaves par une face, convexes par l'autre, comme la pierre fusiliere. On prétend que le nom de *trapp* que les Minéralogistes Suédois ont donné à cette pierre, vient du mot *échelle* ou *escalier*, parce que cette pierre qui est par masses, offre des veines & des écartemens en figure d'échelle, & que les fragmens qui en sont détachés, donnent au reste de la masse la forme d'un escalier. Consultez notre *Minéralogie*, Vol. I, pag. 229 & 230, Edition de 1774.

TRAQUET ou GROULARD, *rubetra*. Petit oiseau qui ne vit que d'insectes, & qui ne differe du *tarier*

que parce qu'il est plus petit ; ainsi le traquet est le *grand traquet*. *Albin*, qui n'admet que peu ou point de différence entre ces oiseaux, dit que le traquet est fort plaintif ; il habite ordinairement les bruyeres ; il a cinq pouces de longueur & huit & demi d'envergure ; sa mâchoire supérieure est courbée & plus longue que l'inférieure ; sa langue est fendue ; l'iris est de couleur de noisette ; les jambes, les pieds & les griffes sont noirs ; sa tête est grande, & celle du mâle est presque entièrement noire, aussi bien que la gorge sous le bec ; la tête de la femelle est bigarrée de noir & d'un rouge sale. Cet oiseau semble avoir une palatine blanche autour du cou ; le milieu du dos est noir, mais le dehors des plumes est bordé d'un jaune luisant ; la poitrine est d'un rouge jaunâtre ; le ventre est orangé pâle ; les ailes, tant du mâle que de la femelle, sont embellies d'une tache blanche sur les plumes contiguës au dos.

*Belon* dit que le traquet se tient aussi sur le sommet des branches les plus élevées des buissons, où il remue toujours les ailes comme le traquet d'un moulin ; il approche rarement des villes & des habitations : il ne vole guere en compagnie, excepté quand il est en amour ; alors il renonce à la vie solitaire & farouche. Sa femelle a l'industrie de cacher si bien son nid, d'en sortir & d'y entrer si secrettement, qu'on a bien de la peine à le trouver : elle fait cinq œufs à chaque ponte, la coque en est d'un blanc sale, tachetée de noir. Cet oiseau est plus commun en Lombardie qu'ailleurs.

On trouve des traquets dans les Philippines, dans l'île de Luçon, à Madagascar, au Sénégal, & qui sont d'une grande beauté.

On donne le nom de *traquet blanc* à un oiseau du genre des alouettes : c'est l'*emberiza blanc* de *Gesner*, la *calandre* de *Ray*, le *cochevis* de *Belon*. *Albin* en donne aussi la description.

Les Naturalistes donnent encore le nom de *traquet* à un poisson que *Rondelet* appelle *ronce*, & qui est une espèce de raie. Voyez RAIE.

TRASGOBANE. Serpent du Brésil, qui est le même que l'*amphisbène*. Voyez ce mot.

**TRASI.** Nom vulgaire qu'on donne au fouchet rond & bon à manger. Voyez **SOUCHET** (*Cyperus esculentus.*)

**TRAVATES.** Nom donné à des ouragans terribles qui se font sentir sur la côte de Guinée. Les travates ne durent guere qu'une heure ; ils s'annoncent par un nuage noir , qui d'abord erre dans les airs , semblable à un point d'une petiteffe extrême , mais qui s'étend tout-à-coup avec une rapidité surprenante , couvre tout l'horizon , forme une tempête horrible , lance le tonnerre & les éclairs avec tant de violence & de célérité , qu'en rase campagne on n'a que le temps de se jeter par terre ; ceux qui navigent sur mer sont obligés de couper leurs voiles & leurs cordages , de peur d'être emportés ou engloutis sous les eaux. Ce phénomène paroît tenir au système des vents : voyez ce mot , ainsi que ceux de **TEMPÊTE** & **OURAGAN**. Les *travates* sont aussi de certains vents inconstans qui parcourent quelquefois les trente-deux rumbes en une heure ; ils sont ordinairement accompagnés d'éclairs , de tonnerre & d'une pluie abondante.

**TREFLE.** Animal quadrupede qui n'est guere connu que depuis cinquante ans : il se trouve aux environs de la côte de Tempie , située entre la Nouvelle-Orléans & le Mexique ; cette côte est inabordable , parce que les bancs fort avancés dans la mer empêchent les navires d'en approcher. Des Espagnols qui ont échoué proche de cette dangereuse côte , habitée par des Sauvages très-cruels , & qui n'ont aucun commerce avec les autres Sauvages leurs voisins , ont rapporté que le trefle est un animal très-rare. Il vit d'herbes ; les dents de la mâchoire supérieure ne sont point séparées , le dentier a un pied & demi de cercle ; chaque dent de la mâchoire inférieure a trois pouces de large. La grosseur de cet animal approche de celle du rhinocéros à un huitieme près ; il n'est pas si lourd , ni si pesant dans sa marche ; son cou est court & sa tête raccourcie ; son museau a la figure d'une feuille de trefle ; ses pieds , ses jambes & son poil sont comme ceux du bœuf , & il a si fort la figure de cet animal , que s'il avoit des cornes , on le prendroit pour une espece de bœuf sauvage,

TREFLE ou FOIN DE BOURGOGNE: *voyez* LUZERNE. *Tournefort* distingue quarante-quatre especes de trefles outre les *lotiers*; mais il nous suffira de décrire les trefles les plus usités.

TREFLE DES PRÉS ou TREFLE VULGAIRE ou TRIOLET ORDINAIRE, *trifolium pratense purpureum*. Cette plante croît par-tout, dans les prés, dans les pâturages, aux lieux légèrement humides ou un peu marécageux: sa racine est presque grosse comme le petit doigt, ronde, longue, ligneuse, rampante & fibreuse; elle pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied & demi, grêles, cannelées, quelquefois un peu velues, en partie droites & en partie couchées par terre; ses feuilles sont les unes rondes, les autres oblongues, attachées trois ensemble à une même queue, marquées au milieu d'une tache blanche ou noire, qui a presque la figure d'une lune; ses fleurs naissent en Avril, Mai & Juin aux sommités des tiges d'une seule piece, ressemblantes aux fleurs légumineuses, disposées en tête ou en épi court & gros, de couleur purpurine, empreintes au fond d'un suc mielleux, doux & agréable, d'une saveur légèrement astringente, & d'une odeur qui n'est pas désagréable; les abeilles sont fort friandes de ce suc: à ces fleurs succèdent de petites capsules rondes, enveloppées chacune d'un calice & terminées par une longue queue, lesquelles contiennent chacune une semence qui a la figure d'un petit rein, & qui, pour être estimée, doit avoir une couleur verdâtre avec une teinte de rouge: elle doit aussi aller au fond de l'eau.

Cette plante, nommée en Anglois *clover*, est une plante fort recherchée pour l'amélioration qu'elle donne au terrain argileux sur lequel elle croît, pour la bonté de son foin, & pour le mérite de sa graine. C'est une des plus excellentes nourritures pour engraisser toutes les especes de bestiaux qui broutent l'herbe, pourvu que ce ne soit pas par un temps de brouillard, mais à la suite de plusieurs beaux jours. Ce fourrage chauffe beaucoup moins que la luzerne: on peut le faucher plusieurs fois dans l'année, quand il est cultivé dans un terrain favorable, un peu gras & humide. On

en sème la graine vers le mois de Mars, ou au commencement d'Avril : on doit le couper quand il est en fleur, & non plus tôt ; cette plante est dans toute sa force à la troisième année. Néanmoins la durée d'un sème de trefle ne passe guère la troisième année de sa levée, il faut le détruire pour lors vers la fin d'Octobre par un premier labour ; on fait succéder un second à celui-ci, après quoi on sème le champ d'avoine ou de pois, ou même de froment. Le lin est de toutes les plantes celle qui se plaît le mieux dans une pièce de trefle nouvellement défrichée (a).

On lit dans les affiches de 1754, qu'à Callum, près d'Abington, ville d'Angleterre, un troupeau de vaches étant entré dans un champ de trefle, & ayant beaucoup brouté de cette plante, toutes les vaches, au bout d'une heure, étoient devenues enflées ; que dix étoient mortes sur le champ, & qu'on n'avoit sauvé les autres qu'en leur faisant un prompt saignée. Cette maladie ne venoit que de ce que ces vaches avoient mangé du trefle mouillé avec trop d'avidité, & en trop grande quantité.

En Médecine on estime cette plante rafraîchissante, adoucissante, & propre contre les inflammations ; la décoction est utile aux femmes sujettes aux fleurs blan-

(a) Selon M. Bourgeois, le trefle cultivé dont on forme des prairies artificielles, a eu beaucoup de vogue en Suisse pendant quelques années ; mais il a beaucoup perdu de son crédit, & on en cultive moins aujourd'hui, quoiqu'il demande peu de culture, car il suffit de le répandre au commencement du mois de Mai, parmi le froment ou le méteil. Le trefle, dit encore M. Bourgeois, a plusieurs inconvéniens ; 1°. il est fort difficile à ramasser pour en faire du fourrage ; s'il est trop sec il perd toutes ses feuilles ; s'il est trop humide, il se moisit & se gâte au tas ; s'il reçoit la pluie quelques jours, il noircit, & les bestiaux le rebutent : 2°. il ne réussit bien que dans les terres de bonne qualité bien amendées, ni trop sèches, ni trop humides, & plutôt légères que fortes : on peut dire que tout sol où le trefle réussit bien, produit de l'herbe naturelle, étant bien préparé & amendé, qui paroît à tous égards préférable : 3°. le trefle, soit en vert, soit en fourrage, donne très-peu de lait aux vaches, mais il les engraisse beaucoup, sur-tout en vert : 4°. enfin on trouve qu'il dure trop peu ; car il périt presque entièrement après la troisième année, & on perd dans les champs la récolte des Mars de différente espèce, ou du seigle qu'on sème après le froment. Au reste on peut consulter un *Mémoire raisonné sur l'avantage de semer du trefle en prairies ambulantes*, par M. de Ferrand, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis ; à Paris, chez Fétil, Libraire.

ches : on en distille une eau qui est estimée propre à diffiper la rougeur des yeux.

Le PETIT TREFLE DES CHAMPS ou PIED DE LIEVRE, *Iagopus vulgaris*, croît abondamment dans les champs, parmi les blés: sa tige devient plus haute ou plus basse, suivant que les terres sont plus ou moins grasses: sa racine est menue, ligneuse, fibreuse, tortue, blanche & annuelle; ses tiges sont hautes d'environ demi pied, rameuses, droites, & couvertes d'un duvet blanchâtre: ses feuilles naissent trois à trois sur une queue, plus petites que les précédentes, lanugineuses, blanchâtres, sur-tout au revers: ses fleurs, qui paroissent vers la fin de l'été, & qui durent jusqu'en Octobre, sont petites, blanches, attachées à des épis lanugineux & mollets: à ces fleurs succèdent des capsules qui contiennent chacune une petite semence rougeâtre.

Cette plante est d'une saveur astringente: on assure qu'elle convient dans les dévoiemens dyffentériques, dans les maux de gorge, & pour les hernies; mais elle n'est pas d'usage en Médecine. *Lémery*, *Traité universel des Drogues*, page 472, dit que la graine mêlée parmi le blé, & écrasée au moulin, rend le pain rougeâtre; aussi les Paysans, dit-il, rejettent le blé dans lequel ils remarquent cette graine, & ce blé est d'un tiers à meilleur prix aux marchés. *M. Antoine de Jussieu* nous a appris, dans ses savantes Leçons de Botanique, au Jardin du Roi, que cette plante étoit rare autrefois; qu'il n'y a gueres que cent-soixante ans qu'elle est devenue si commune, & que, comme la farine de sa graine mêlée avec celle du froment donne un pain couleur de rose ou de chair, cela a pensé causer des révoltes à Paris, le Peuple s'imaginant que les Boulangers y avoient mis du sang.

TREFLE ou TRIFOLIUM DES JARDINIERS : voyez à l'article CYTISE.

TREFLE DE MARAIS ou TREFLE AQUATIQUE, ou TREFLE DE CASTOR : voyez MÉNIANTHE. Le *buckbéan*, plante d'un usage bien remarquable dans le Hampshire, en Angleterre, n'est que le *trefle des marais*. Nous avons dit à l'article BUCK-BÉAN, que les Brasseurs du pays s'en servent dans leur biere.

à la place du houblon : elle conserve aussi cette boisson , & lui donne une amertume qui n'est désagréable , ni à l'odeur , ni au goût ; d'ailleurs elle est bienfaisante , & a cet avantage qu'il n'en faut que la huitieme partie de la quantité de houblon : voyez BUCK-BÉAN & MÉNIANTHE.

**TREFLE MUSQUÉ.** C'est le lotier odorant ou faux baume du Pérou : voyez à l'article LOTIER.

**TREFLE ODORANT** ou BITUMINEUX , ou **DES JARDINS** , *trifolium bitumen redolens*. Il croît abondamment dans les pays chauds , en Candie , en Sicile & dans nos Provinces méridionales , aux environs de Montpellier & de Narbonne , sur les côteaux pierreux voisins de la mer : on le cultive aussi ici dans les jardins des curieux , où il fleurit en Juin , Juillet & Août : il peut supporter le froid d'un hiver ordinaire : sa racine est dure , ligneuse & fibreuse ; elle pousse une espèce de sous-arbrisseau à la hauteur d'environ deux pieds , divisé en plusieurs branches roides , canelées , blanchâtres ou noirâtres : ses feuilles , qui sont portées trois à trois sur une queue , sont rondes d'abord , mais elles finissent par s'allonger en pointe aiguë : elles sont blanchâtres , velues , visqueuses au toucher , & d'une odeur forte de bitume ; ses fleurs naissent aux sommités de la tige & des rameaux , disposées en tête oblongue , de couleur pourpre violette , légumineuses : à ces fleurs succèdent des capsules enveloppées de leur calice , qui contiennent une semence rude , pointue , noirâtre , de même odeur que le reste de la plante , & d'un goût de drogue. *Jean Bauhin* assure que la graine de ce trefle , venue d'Irlande , & semée en Allemagne , donne une plante d'odeur bitumineuse ; mais que la graine d'Allemagne semée de nouveau , produit une plante qui n'a ni saveur ni odeur.

On prétend que ce trefle nous fournit un assez bon remède intérieur contre le cancer , & que son suc , donné à la dose d'une cuillerée , dans trois verres d'eau , est excellent pour corriger l'humeur qui produit le virus cancéreux. La vertu du quinquina , dit *M. Bourgeois* , est sûrement préférable , & beaucoup plus constatée par un grand nombre d'expériences ,

contre le virus cancreux de cause interne. L'huile ; tirée par expression de la graine de trefle odorant , & employée en onction , est fort estimée pour les parties affligées de paralysie.

On distingue encore plusieurs plantes , à qui l'on donne le nom de trefle ; tel est le *lotier hémorrhoidal* , dont les filiques ressemblent à des crotins de rat ; tel est encore le petit lotier , appelé *trefle sauvage jaune* : voyez LOTIER.

**TREFLE A QUATRE FEUILLES** , *quadrifolium hortense album*. Cette plante differe du trefle commun , en ce qu'elle porte assez souvent quatre feuilles sur une même queue. Ces feuilles sont en partie purpurines & noirâtres ; ses fleurs sont blanches. Cette plante croît aux lieux ombrageux : on la cultive aussi dans quelques jardins ; elle est détersive , humectante & rafraîchissante : on l'emploie intérieurement en décoction pour les fievres malignes ou pourpreuses des enfans.

**TREFLE SAUVAGE JAUNE**. C'est le *lotier* : voyez ce mot.

**TREMBLANTE**. C'est une espece d'anguille qu'on trouve dans les eaux douces à Cayenne , & qui produit à-peu-près le même effet que la torpille. La tremblante est nommée ainsi , parce qu'en la touchant , ou de la main , ou avec un bâton , elle cause un tremblement forcé & involontaire : voyez ANGUILE DE CAYENNE , & l'art. TORPILLE.

**TREMBLE** : voyez PEUPLIER.

**TREMBLE**. Poisson de mer : voyez TORPILLE.

**TREMBLEMENT DE TERRE** , *terræ motus*. Ce sont ces secouffes violentes par lesquelles des parties considérables de notre Planete sont ébranlées d'une façon plus ou moins sensible. Qu'il nous soit permis de nous étendre sur cet article. La nature d'un tel phénomène est digne des recherches du Philosophe , du Chimiste & du Physicien. La mer soulevée de son lit immense ; des montagnes fendues , transportées , écroulées ; des villes renversées ; des Provinces entieres englouties ; des contrées immenses arrachées du Continent ; des îles sorties tout-à-coup du fond des mers ;

de vastes pays abymés sous les eaux, d'autres découverts & mis à sec ; des rivières qui changent de cours : tels sont les spectacles affreux que nous présentent les *tremblemens de terre*. L'Europe est à peine revenue de la frayeur que lui a causée l'affreuse catastrophe de la Capitale du Portugal. Doit-il être étonnant que des événemens si funestes, après avoir effrayé les hommes, aient aussi excité leur curiosité, & leur aient fait chercher quelles pouvoient en être les causes ? Mais entrons en matière.

Jusques ici l'on en attribue les effets à deux causes : 1°. à l'élasticité de l'air interne, extrêmement raréfié par l'inflammation des pyrites, laquelle est causée elle-même par l'humidité des eaux qui altèrent ces mixtes, les décomposent, les font tomber en efflorescence, & les enflamment ; 2°. à la force prodigieuse de cette eau même réduite en vapeurs. Ce système nous paroît très-plausible, puisque la raréfaction de l'eau est infiniment plus grande que celle de l'air : ainsi le feu, l'air & l'eau concourent à ébranler la terre qui les contient. Ces agens ou principes produisent, selon les circonstances locales, diverses modifications ou propagations dans les secousses ; de-là la distinction des tremblemens de terre : savoir, 1°. ceux d'*oscillation* ou de balancement : on peut aussi les nommer par *inclinaison*. La terre semblable à un pendule, balance alors plus ou moins également de côté & d'autre ; tremble & se meut vers la droite ou la gauche, fait perdre la direction aux édifices, aux murailles, qui s'écroutent le plus souvent. 2°. Le tremblement de terre par *pulsation* ou soulèvement ; alors les entrailles de la terre en commotion, soulèvent les voûtes, les cavernes, & font éclater ou déchirer les terres & pierres qui sont au dessus d'elles. 3°. Le tremblement de terre par *explosion* ; lorsque la terre, par des mouvemens tressaillans, souffre des secousses, des vibrations de toutes parts ; bientôt elle s'ouvre, il se fait une éruption, le gouffre vomit en mugissant ; ces commotions donnent lieu au volcan : voyez les mots PYRITES, VOLCAN & TERRE. De ces différentes agitations résultent des commotions irrégulières, brusques, suivies de grands désastres.

Les ravages que les tremblemens de terre ont causés depuis l'époque fatale de la ruine de Lisbonne le 1 Novembre 1755, & en divers endroits, tant de l'Europe que de l'Afrique, ont donné lieu à bien des réflexions & à plusieurs écrits : on sent plus que jamais combien il seroit avantageux pour le genre humain de connoître la nature de ces étranges phénomènes, s'il y a quelques présages qui les annoncent, & par quels moyens on pourroit prévenir & empêcher ces révolutions tragiques, ou du moins se garantir de leurs terribles effets en fuyant à l'approche du danger.

Nous croyons qu'il est inutile de chercher hors du globe terrestre la cause physique d'un phénomène naturel, qui s'opere tout entier dans ses entrailles ; mais comme l'intérieur du globe est inaccessible à une certaine profondeur, contentons-nous de voir jusqu'où l'œil humain peut pénétrer ; étudions les principales circonstances de ces phénomènes si étendus, si terribles, si multipliés, & cherchons le mécanisme de ces commotions désastreuses qui se transmettent à des distances immenses, en faisant éprouver, à la face de notre globe, les changemens les plus marqués & les révolutions les plus funestes ; en un mot observons les matieres que les volcans vomissent, lorsque le tremblement de terre est assez fort pour causer une éruption. Ces matieres sont des cendres qui teignent le sol où elles tombent, des pierres dénaturées, des laves de différentes qualités. Les gouffres des volcans sont tapissés & environnés de soufre, d'alun, de sel ammoniac, de vitriol, de pyrites & d'une terre semblable à de la pozzolane. Les tremblemens de terre sont ordinairement précédés d'une grande pluie ou d'un vent impétueux : c'est ce qu'on a observé au Japon, à Lima & en Sicile, où ces phénomènes sont des plus fréquens ; & s'il est arrivé que les tremblemens de terre se soient fait sentir dans un temps très-calme, les montagnes voisines ou correspondantes au même sol ont toujours éprouvé les mêmes fracas, & souvent les mêmes explosions.

Ce que *Lémery, Homberg, Newton, Hoffman & Boerhaave* disent du mélange du fer, du soufre & de l'eau, qui

qui produit en petit des effets très-analogues aux phénomènes des volcans ou des tremblemens de terre, peut aussi s'opérer par la décomposition d'amas immenses de pyrites sulfureuses & ferrugineuses, lesquelles, pour se détruire, ont besoin d'eau. Par la rencontre de cet élément, dont la terre contient une quantité prodigieuse, même à de très-grandes profondeurs, elles s'échauffent, le soufre s'enflamme; & alors l'air qui, selon M. Halles, se trouve à la quantité de quatre-vingt-trois pouces cubiques dans un pouce cubique de pyrite vitriolique, presse en toutes sortes de directions, & reprend son ressort qui est encore augmenté par l'effet du feu. L'acide vitriolique se combinant avec le fer, opere une chaleur considérable, ensuite une ébullition, bientôt une inflammation qui jette une fumée très-épaisse & d'une odeur insupportable. Cette inflammation se communique de proche en proche, & dilate ou raréfie les masses d'air concentrées dans les cavités souterraines. Ce sont ces mêmes masses d'air & de vents souterrains emprisonnés qui, pressées par le feu, font effort pour sortir; mais ne trouvant aucun passage, ils soulèvent les rochers qui les environnent, & par-là ils produisent des balancemens, des ébranlemens violens, en un mot des tremblemens de terre. Souvent ils brisent avec explosion les parois de leur prison, & s'échappent avec impétuosité par des crevasses. C'est par ces mêmes crevasses que les matieres enflammées sortent & produisent ce que l'on appelle *volcans*, ces monstres redoutables, dont on ne peut ni prévoir, ni adoucir, ni détourner la fureur renaissante; mais comme l'air & l'eau, chassés par le feu, rencontrent plusieurs cavités souterraines, dont ils sont obligés de briser les parois, ils doivent produire autant de différentes secousses, dont l'effet se ressent plus ou moins vivement & en différens lieux, suivant la résistance des barrières & leur direction. Si l'on réfléchit que la terre est remplie, en une infinité d'endroits, de matieres combustibles, telles que charbons de pierre, bitumes, soufres, &c. & que ces matieres sont propres à exciter des embrasemens & à leur servir d'aliment lorsqu'ils ont été une fois excités; si l'on fait attention que les pierres feuilletées

qui accompagnent les mines d'alun & de charbon de terre , après avoir été entassées & exposées quelque temps au soleil & à la pluie , prennent feu d'elles-mêmes & répandent une véritable flamme ; si l'on se rappelle que les fouterrains des mines , & notamment de celles des pyrites & des charbons de pierre , sont souvent remplies de vapeurs étouffantes qui prennent très-aisément feu , en se mêlant avec l'air pur qu'elles mettent en expansion , & qui produisent alors des effets aussi violens que ceux du tonnerre ; si l'on convient que l'action du feu réduit l'eau en vapeurs , & que rien n'approche de la force irrésistible de ces vapeurs mises en expansion , on concevra sans peine la cause & les effets de l'artillerie fouterraine.

Toutes les relations sont pleines du récit des ravages causés par le feu des éruptions fouterraines. Ce sont tantôt des flammes qui s'élancent dans l'air , mêlées de pierres , de cendres & d'autres matieres qui vont retomber à de très-grandes distances : tantôt des torrens de lave fondue & bouillonnante qui inondent les campagnes voisines & consomment tout ce qu'ils rencontrent ; tantôt des tourbillons de fumée qui obscurcissent l'air. Une partie des maisons de Lisbonne furent consumées en 1755 par des tourbillons de flammes qui sortoient de la terre , dans les endroits où elle s'étoit entr'ouverte : une autre partie fut la victime d'un feu sourd & caché.

En vain croiroit-on que l'eau ne doit pas jouer un rôle considérable dans les tremblemens de terre : il semble d'abord que ce fluide seroit plutôt propre à suspendre & à arrêter l'inflammation des matieres sulfureuses ; cependant l'expérience de la fermentation du fer & du soufre avec de l'eau , nous prouve le contraire. La pratique des Forgerons , qui consiste à jeter de l'eau sur le feu de charbon minéral pour en renouveler la violence , est une autorité de plus. On lit aussi dans les *Mémoires de l'Académie de Paris* , que quelqu'un ayant jeté de la neige & des glaçons sur des flammes que l'on voit à la montagne de Pietta-Mala dans l'Appennin , la flamme , loin d'en être éteinte , en parut plus vive , & s'étendit avec plus de vitesse &

de force; c'est ainsi que fut ruinée l'ancienne ville de Hoey, près de Cologne. Il est donc certain que l'eau concourt aux tremblemens de terre, en augmentant la vivacité du feu souterrain, en contribuant à le répandre: elle produit des effets prodigieux lorsqu'elle vient à tomber tout d'un coup dans les amas de matieres embrasées; c'est alors qu'il se fait des explosions terribles. Pour se convaincre de plus en plus de cette vérité, on n'a qu'à faire attention à ce qui arrive lorsqu'on laisse imprudemment tomber une goutte d'eau sur un métal tenu en fusion: on verra qu'en plus grande quantité cela est capable de faire entièrement sauter les ateliers, & de mettre la vie des Ouvriers dans le plus grand danger. Une expérience commune & journaliere peut même donner aux moins instruits une idée de la manière dont ces phénomènes peuvent s'opérer: si dans une cuisine le feu prend à l'huile ou à la graisse fortement chauffées dans un poêlon, & qu'alors on y verse de l'eau pour l'éteindre, le feu se répand en tous sens; la flamme s'augmente, & l'on court risque de mettre le feu à la cheminée. Les eaux peuvent encore contribuer à animer & étendre les feux souterrains, en ce que par leur chute elles agitent l'air & font la fonction des soufflets hydrauliques des forges. Les habitans de l'Islande ont observé que lorsque les glaces & les neiges s'entassent sur les montagnes ignivomes au point de boucher le soupirail par où le feu s'exhale, il arrive presque aussitôt des tremblemens de terre & de fortes éruptions: on a écrit, il n'y a pas long-temps, qu'il y a actuellement dans cette île une montagne nommée *Kofleyan*, qui est dans ce cas, & qui cause des inquiétudes à ceux qui demeurent dans le voisinage: on craint aussi quelque violente inondation, ou quelque écueil nouveau sur le parage de cette Ile. Le tremblement de terre qui a brisé le mont Ararat, & qui l'a rendu d'un aspect hideux & effroyable, arriva pendant une alluvion mémorable qui duroit déjà depuis plusieurs jours. Tous les puits que l'on creuse entre le mont Vésuve & la mer, sont remplis d'une eau qui vient du côté de la montagne: & il y a apparence que ces eaux, rassemblées à une certaine profondeur, for-

ment un bassin qui vraisemblablement entretient les petits ruisseaux qui sortent en quelques endroits du mont Vésuve, & qui font quelquefois des torrens d'eaux imprévus, dont la chute produit un grand bruit.

Il est encore bien remarquable que les lieux maritimes soient plus sujets aux tremblemens de terre que les hautes montagnes qui en sont éloignées. En Italie & en Amérique ce sont les parties les plus avancées ou les plus près de la mer, qui ressentent les tremblemens de terre les plus furieux. L'île de Milo, dans l'Archipel, ne cesse d'être en éruption ou de fumer. Sa Ville capitale est construite de gros morceaux de pierre ponce légers & striés; la plus grande partie du terrain en est brûlée & presque en charbon. Une autre partie de cette Ile, qui est baignée de la mer, est toute crevassée, & il en sort un bruit sourd: l'on trouve dans cette contrée beaucoup d'alun, de vitriol, de fer, de soufre, d'orpiment: plusieurs endroits sont comme voûtés, poreux, brûlans & sonnent le creux sous les pieds des Voyageurs, dont le teint vient en peu de temps fort livide. Indépendamment de ces étuves naturelles, on y trouve encore quantité de sources extrêmement chaudes, & des bains sulfureux ou chalibés & sudatoires. Les rochers qui sont abreuvés par l'eau marine, tremblent, retentissent & sont souvent affaiblés, culbutés. Lima, Capitale du Pérou, qui n'est éloignée que de deux lieues de Collao, Port de la mer Pacifique, après avoir éprouvé en 1678 & en 1682 des tremblemens de terre, a été enfin totalement détruite, avec Collao, en 1746. Ce désastre culbuta tout en cinq minutes de temps. La mer s'éloigna du rivage à une grande distance; elle revint ensuite avec tant de furie, qu'elle couvrit de ses eaux tous les édifices de Collao, & noya tous les habitans: il n'y est resté qu'une tour; & de ving-cinq vaisseaux qu'il y avoit dans ce Port, il y en a eu quatre qui ont été portés à une lieue dans les terres, & le reste a été englouti par la mer & tout couvert de sable. Combien de belles choses dans cette partie du monde ont été effacées du livre de vie par une révolution également prompte & inopinée!

On a remarqué que les secouffes des tremblemens de terre se font sentir plutôt en automne , en hiver & au printems qu'en été ; c'est peut-être parce que ces trois saisons sont plus pluvieuses. Par cette même raison ces désastres arrivent plutôt la nuit & le matin , qu'en plein midi , parce qu'alors les côtes de la mer sont plus chargées de brouillards. En effet le tremblement de terre de Lima est arrivé la nuit au mois d'Octobre ; celui de Lisbonne de 1755 , au mois de Novembre , dans la matinée. Ce même jour les eaux minérales & thermales de Chaufontaines , à deux lieues de Liege , acquirent de nouveaux degrés de chaleur. Une Ville célèbre , près du Port de Pisco au Pérou , & située sur le rivage de la mer , a été engloutie par un affreux tremblement de terre arrivé la nuit du 19 Octobre 1682. Enfin les secouffes affreuses qu'on sentit dans les Terres ou Açores en 1757 , arriverent à minuit ; & l'impulsion du tremblement , qui d'abord étoit verticale , devint tout de suite horizontale. La terre de ces parages n'a point été tranquille pendant les trois mois suivans. On prétend que l'île de Marigalande , l'une des Antilles , a été séparée en deux au commencement de 1765 , par une violente secousse de tremblement de terre.

Les moindres effets des tremblemens de terre sont des secouffes légères ; la suspension de quelques ruisseaux ; l'altération de certaines rivières vers leurs embouchures ; la formation de nouvelles sources ; le changement de couleur de certaines eaux ; le gonflement des autres par le soulèvement des terres qui leur servent de lit. Lorsque les secouffes sont plus violentes , l'ébranlement de la terre culbute & engouffre les édifices ; les montagnes s'ouvrent avec un bruit effroyable , l'on diroit un tonnerre souterrain des plus épouvantables. ( Plin nous apprend que sous le Consulat de L. Marcus & de S. Julius , un tremblement de terre très-bruyant , fit que deux montagnes voisines , dont les sommets s'avançoient l'un sur l'autre , & reculoient alternativement , se heurterent enfin si vivement l'une l'autre , qu'elles écrasèrent dans leur conflit les fermes & les édifices qui se trouverent entr'elles : spectacle

dont un grand nombre de Chevaliers Romains & de Voyageurs furent témoins ). Les matieres enflammées en sortent avec furie , & lancent au loin les rochers , les pierres , les métaux & les autres corps qui étoient renfermés dans leur sein : c'est ainsi qu'au rapport de *Bontius* & de *M. Bouguer* , dans des éruptions de volcans , il a été quelquefois jeté à la distance de plusieurs lieues , des pierres si grosses que vingt hommes n'auroient pu les remuer. *Anderson* dit qu'une montagne située dans l'île de Portland en Islande , s'étant enflammée tout d'un coup en 1721 , au moment de cette terrible explosion un morceau d'une pesanteur énorme fut jeté par l'élasticité de l'air à une lieue du bord , & porté par la force du coup bien avant dans la mer. Souvent les ouvertures qui se font faites à la terre pour vomir des flammes , des pierres , des eaux , se referment sur le champ : on en voit cependant qui restent au même état. Quelquefois ces secousses engloutissent des montagnes ; d'autrefois de vastes plaines deviennent hérissées de rochers. Tantôt la mer se retire de plusieurs lieues & laisse les vaisseaux à sec pour revenir ensuite submerger les terres avec violence ; tantôt des terrains considérables changent de place , coulent comme de l'eau , & vont remplir des lacs. Le même tremblement de terre qui en 1538 forma le *Monte di Cenere* , auprès de Pouzzol , remplit en même temps le lac Lucrin de pierres , de terres & de cendres , de sorte qu'actuellement ce lac est un terrain marécageux.

Dans un tremblement de terre , qui arriva aux îles Açorés , en 1638 , des feux souterrains éleverent des rochers du fond de la mer , dans un lieu où les Pêcheurs avoient coutume de trouver plus de soixante brasses d'eau. Dans un autre tremblement de terre encore plus affreux , arrivé en Canada en 1665 , un espace de cent lieues de rochers s'aplanit , jusqu'à n'offrir aux yeux qu'une vaste plaine. Cette contrée est située entre la mer du Nord & celle qu'on appelle Pacifique : elle est de plus entre-coupée d'une multitude de lacs & de ruisseaux. Si ces bouleversemens arrivent sous la mer , on verra , dit *M. Thomas* , des îles nouvelles sortir du fond de l'Océan , & d'autres disparaître. Lors-

que la mer en ces lieux est trop profonde , l'éruption , causée par l'élasticité de l'air , souleve les eaux & forme , dans le temps le plus serein , une de ces trombes ou dragons si redoutables aux Passagers. Quelquefois la secousse s'est fait sentir au travers des eaux de la mer , de maniere à faire croire au Navigateur , qu'il avoit touché sur un roc , quoiqu'il y eût sous son vaisseau plus de deux cents brasses d'eau.

On prétend que l'altération de l'air extérieur est une suite des éruptions & des vapeurs & exhalaisons souterraines : on ajoute que les météores ignés qui paroissent la nuit , les globes de feu si effrayans , les ouragans , les tempêtes , les pluies fréquentes , les inondations dépendent aussi des mouvemens intestins de la terre : on veut encore que , dans de pareilles circonstances , les gelées soient médiocres ; aussi y en a-t-il eu très-peu l'hiver de 1755 & 1756 dans toute l'Europe. Les variations extraordinaires du barometre , qui ont été remarquées dans ce temps-là , ne doivent pas surprendre. Ne pourroit-on pas aussi attribuer le dérangement de la déclinaison de l'aiguille aimantée que l'on remarque de temps en temps à ces especes de commotions souterraines , qui sont principalement occasionnées dans les lieux où il se trouve la plus grande masse des corps susceptibles du magnétisme.

Il sera moins difficile de comprendre comment les secousses d'un tremblement de terre ont pu se faire sentir en même temps dans une grande étendue de pays , lorsqu'on saura que dans les environs des endroits où s'exécutent ces sortes de catastrophes les terrains sont intérieurement remplis de galeries semblables à des fillons ou à des canaux de fontaines , qui se divisent & se dirigent vers différens points. La plupart de ces cavités souterraines , qui se communiquent respectivement en se réunissant ou partant d'un centre commun , peuvent se ressentir en entier en un instant , à des distances très-éloignées de la commotion centrale ; elles doivent aussi s'enflammer successivement : c'est en effet ce qui est arrivé le premier de Novembre 1755 , les secousses du tremblement de terre s'étant fait sentir le même jour aux contrées maritimes d'Espagne & de Portugal, dans

quelques mines d'Angleterre , & dans le golfe de la Bothnie , jusqu'aux extrémités de la Finlande , même dans le district de Myrdhal , canton de Skaftefield en Irlande , où la terre trembla pendant trois jours : les rochers firent retentir un bruit extraordinaire ; & les volcans de ce lieu vomirent quantité de fumée & de flammes , ainsi que des torrens d'eau & de glaçons , dont quelques - uns avoient trente & quarante aunes d'épaisseur , & furent couvrir la vallée de Myrdhal , qui a quatre ou cinq milles d'Allemagne en carré. On a observé dans ce désastre affreux , dont toute l'Europe s'est ressentie , que les eaux furent subitement agitées , soulevées & portées avec violence sur toutes les côtes occidentales de notre Continent. Les eaux du Tage s'éleverent à plusieurs reprises pour inonder les édifices que les secousses avoient renversés. Au même instant auquel cette scène effroyable se passoit dans le Portugal , les côtes occidentales de l'Afrique , étoient pareillement ébranlées ; les villes de Fez & de Mesquinez , au Royaume de Maroc , éprouverent un renversement presque total. Plusieurs vaisseaux , en revenant des Indes occidentales , ressentirent en pleine mer des secousses violentes & extraordinaires. Les îles Açores furent en même temps vivement agitées. Lors de ce grand tremblement de terre de 1755 une grande partie des *Lavanges* de Suisse , sur-tout celle appelée la *Vierge* , se détacha & se précipita dans les eaux qui sont au-dessous : les habitans ont cru que la terre s'étoit ouverte & avoit englouti une de ses propres parties avec la glace qu'elle soutenoit. Au mois de Décembre de la même année , toute l'Europe fut encore ébranlée de nouveau par un tremblement de terre qui s'est fait sentir très-vivement dans quelques-unes de ses parties. L'Amérique ne fut point exempte de ces tristes ravages : ce fut vers ce même temps que la ville de Quito fut entièrement renversée. Dans l'île de Saint-George , éloignée de douze lieues d'Angra , la terre trembla le même jour & dans le même temps que les Terceres ou Açores ( voyez ci-dessus , p. 101 ) , mais avec tant de fureur , que la plupart des habitans perdirent la vie sous les décombres des maisons. La

frayeur redoubla le lendemain matin dans les deux mêmes endroits , à la vue de dix-huit nouvelles Iles qui s'éleverent de la mer , à la distance de cent brasses. D'un autre côté , on ressentit une secousse qui jeta dans la mer différentes portions de terre , dont l'une est encore chargée d'une maison entourée d'arbres , où ceux qui y logeoient alors ne s'apperçurent que le lendemain matin de leur changement de place. Toutes les montagnes des malheureuses Açores ont tremblé & beaucoup souffert de ces secousses contiguës. Plusieurs, en se mutilant , ont confondu les maisons , les Temples & les rues. A l'époque de ce même tremblement de terre de Lisbonne , on a vu Mogador , ville Morisque , située près du détroit de Gibraltar , ne pouvoir recevoir aucune barque considérable , & tout d'un coup une chaîne de rochers fermant la barre de ce port , s'affaissa , & par cet engloutissement considérable Mogador est devenu un port , un département de vaisseaux de guerre ayant vingt brasses de profondeur & de bonne tenue , tandis qu'auparavant il n'y en avoit que deux ou trois.

Il est encore essentiel de remarquer que toute l'étendue du pays , qui s'est ressentie du tremblement de terre de 1755 , est baignée des eaux de la mer , & que ces fortes de secousses semblent suivre une certaine bande décrite par les chaînes des montagnes. De-là vient que quelquefois un tremblement de terre renversera des édifices & des murailles qui ne seront point bâtis suivant la direction qu'il observe , & détruira totalement ceux qui se trouveront dans une direction opposée : les secousses sont toujours relatives à la nature & à l'abondance des matieres qui les excitent. On a vu en Amérique des tremblemens de terre succédés de plusieurs autres & durer pendant plus d'une année entiere , & faire sentir chaque jour plusieurs secousses très-violentes. Sous l'Empire de Tibere , treize villes considérables de l'Asie , & bâties sur la même direction , furent totalement renversées , détruites , & un peuple innombrable fut enseveli sous leurs ruines. La célèbre ville d'Antioche éprouva le même sort en l'an 115 : le Consul Pedon y périt ; & l'Empereur

Trajan , qui s'y trouvoit alors , ne se sauva qu'à peine du désastre de cette ville fameuse. En 742 , il y eut un tremblement de terre universel en Egypte & dans tout l'Orient : en une même nuit six cents villes furent renversées , & une quantité prodigieuse d'hommes périt dans cette fatale convulsion de la terre. Les Provinces Méridionales qui sont bornées par les monts Pyrénées , ont aussi ressenti quelquefois des secousses très-violentes. Dans l'année 1584 , il y eut près de Bex en Suisse un tremblement de terre qui fit une affreuse crevasse à la montagne , laquelle augmentoit continuellement : la secousse dura deux jours & deux nuits. Le 4 Mars les débris de cette montagne couvrirent soixante-neuf maisons , cent vingt-six granges , cinq moulins , cent douze personnes , trois cents vingt-trois quadrupèdes , &c. on n'apperçut aucune éruption. En 1660 , tout le pays compris entre Bordeaux & Narbonne , fut désolé par un tremblement de terre : entr'autres ravages , il fit disparaître une montagne du Bigorre , & mit un lac en sa place ; par cet événement un grand nombre de sources d'eaux chaudes furent refroidies & perdirent leurs qualités salutaires. En 1688 , on essuya dans le Royaume de Naples un horrible tremblement de terre ; les villes de Bagnacavallo & Cottinoté furent presque entièrement renversées ; plusieurs maisons & édifices publics s'écroulèrent même dans Naples ; dans le même moment , Benevent dans le même royaume , & Smyrne dans l'Asie mineure , tremblèrent aussi ; le lendemain le Vésuve commença à vomir , ce qui dura quinze jours. Dans les derniers tremblemens de l'année 1755 , c'est aussi cette partie méridionale de la France citée ci-dessus qui a éprouvé le plus fortement des secousses. De combien d'autres catastrophes également funestes , ne pourrions-nous pas indiquer l'époque trop mémorable ? Depuis le dernier tremblement de Lisbonne , la terre n'a presque pas cessé d'être agitée ; tout récemment la ville de Messine en Sicile a essuyé dans l'espace d'un mois , jusqu'à trente secousses de tremblemens de terre qui ont renversé quantité de palais & de maisons.

On a mandé de Toplitz l'événement de la montagne de Ziegemberg , arrivé en Janvier 1770 ; cette mon-

tagne s'est abymée dans la terre du côté de l'Elbe, & il s'est élevé dans le même instant une autre montagne au milieu de l'Elbe, à la hauteur de soixante & quinze pieds. Un bâtiment d'une grandeur considérable qui étoit à l'ancre, s'est trouvé par cet accident sur le sommet de cette nouvelle montagne; quelque temps après la montagne de Ziegemberg s'est écroulée de nouveau dans l'étendue de deux cents cinquante pieds: il n'est plus possible de passer par le village de Wesselu: quatre maisons d'un autre village de la Principauté de Prinitz ont été transportées, dit-on, à vingt pieds de distance.

On ressentit le 3 de Juin 1770 dans la partie de l'Ouest de Saint-Domingue un violent tremblement de terre; la première & la plus forte secousse fut de l'Est à l'Ouest, & commença à sept heures & demie du soir: les autres, quoique moins vives, se sont succédées presque sans interruption jusqu'au neuf suivant; tous les édifices publics ou particuliers des villes du Port-au-Prince, de Léogane & du Petit-Goave ont été renversés ou considérablement endommagés: nombre de personnes & d'habitations ont été ensevelies sous des ruines: il s'est ouvert un volcan dans le *Rapion*, montagne voisine de la ville du Petit-Goave: la petite rivière blanche du Cul-de-fac servant à l'arrosement de vingt sucreries a disparu. Le 9 du même mois on éprouva quelques désastres des commotions souterraines à Maitreick & à Cologne. M. Laborie, Avocat au Cap François, nous a mandé le 20 Juillet 1771, que les tremblemens de terre se faisoient toujours sentir au Port-au-Prince, que le neuf de ce mois il y eut une secousse qui renversa plusieurs des bâtimens qui avoient été rétablis sur les habitations ou les ruines de 1770; que ces secousses sont toujours précédées d'un bruit souterrain effroyable, qui est toujours suivi d'une commotion proportionnée.

Tout récemment une montagne située près du village de Burgleesau, à quatre lieues de la ville de Bamberg, s'est séparée en deux parties avec un fracas épouvantable: la partie orientale s'est entièrement écroulée, & l'autre est restée dans sa situation ordinaire:

on y a seulement remarqué en différens endroits de petits monticules assez semblables à des tas de sable : un Payfan a été assez hardi pour enfoncer sa hache dans un de ces monticules qui s'est alors affaissé avec un bruit sourd.

L'explication qu'un Physicien de nos jours a voulu donner des secousses du désastre de Lisbonne, en l'attribuant à la continuité des chaînes de montagnes qui se distribuent en plusieurs ramifications collatérales, à-peu-près comme un tronc d'arbre, est assez ingénieuse. Il fait remarquer que tous les lieux où les secousses ont été ressenties le plus vivement, sont situés à l'extrémité de quelques-uns des rameaux d'une longue chaîne de montagne, dont Lisbonne est comme le centre. On a prétendu inférer de-là que l'ébranlement du corps des montagnes, dans une de ses parties principales, a dû se communiquer jusqu'à l'extrémité de ses branches, quoique le milieu ne s'en soit senti que très-peu ; de la même manière qu'un coup frappé sur l'extrémité d'une longue poutre est très-sensible à l'autre bout, & même à l'extrémité des branches, si c'est un arbre ; ou comme le mouvement d'une boule poussée contre une file d'autres boules, se communique à la dernière de la file, sans paroître ébranler celles du milieu. Mais cette manière d'expliquer la propagation ou l'étendue des secousses & la simultanéité de commotion, suppose, dit M. *Thomas*, que le corps des montagnes est dans toute son étendue de même nature & sans aucune interruption ; car s'il s'y trouvoit des intervalles moins solides, tantôt des sables, tantôt des argiles, tantôt des cavités, des fentes de diamètres différens, l'impression du mouvement, pour ne pas dire la continuité, en seroit affoiblie ou interrompue.

Il peut arriver lorsque la terre tremble, qu'il n'y ait qu'une seule caverne ; mais qu'elle soit si vaste, & que la chute de la terre qui lui tient lieu de voûte soit si rude, qu'elle se fende & s'entr'ouvre vers son milieu, & que par conséquent les parties qui y correspondent s'enfoncent & descendent plus bas qu'elles n'étoient auparavant. On peut par là, rendre raison pourquoi un seul tremblement de terre a pu abymer

des villes entieres, applanir des rochers, & faire disparaître des îles.

Plusieurs Modernes ont prétendu déduire uniquement les causes des tremblemens de terre des phénomènes de l'électricité : mais en examinant certaines circonstances de l'électricité, on sera porté à croire qu'il n'y a presque aucune analogie. Par exemple, l'expérience fait voir que l'humidité s'oppose beaucoup à l'effet de l'électricité ; au lieu que les tremblemens de terre se font sentir principalement le long des eaux, après des marées excessives, & dans les temps humides. De plus, suivant des expériences réitérées par feu M. l'Abbé *Nollet*, les effets de l'électricité sont d'autant plus considérables, que l'air est plus raréfié, comme on l'éprouve dans la machine pneumatique ; par conséquent dans l'intérieur de la terre, où l'air est très-condensé, l'électricité ne peut pas causer des effets considérables.

Puisqu'il est avantageux d'étudier la Nature jusques dans ses écarts les plus terribles, il seroit à desirer qu'on pût prévoir les tremblemens de terre, afin de les prévenir, & de se soustraire au péril : l'Histoire fait mention de deux Philosophes (*Anaximandre & Pherecide*) qui avoient l'art de prédire les tremblemens de terre ; on assure que ceux de Tauris, en Perse, ont été prédits. L'astrologie judiciaire, qui a eu en tout temps des Partisans, a entrepris de les prédire au Pérou, aussi-bien que les incendies. M. *Bouguer* dit que le goût pour ces sciences vaines s'est conservé dans tous les pays où les vraies sciences n'ont fait que peu de progrès.

Mais quels sont les pays les plus sujets à ces convulsions meurtrières ? Depuis le Pérou jusqu'au Japon, depuis l'Islande jusqu'aux Moluques, depuis la Jamaïque jusqu'en Sicile, & même jusqu'en Sibérie, nous voyons que les entrailles de la terre sont perpétuellement déchirées par les causes puissantes dont nous avons fait mention, & dont les effets qui influent sur la masse totale de notre globe, doivent changer son centre de gravité, enfin, contribuer à faire parcourir à la Nature, le cercle de ses révolutions. Est-il surprenant, après cela, que le Voyageur étonné ne retrouve plus des mers, des lacs, des rivières, des villes fameuses dé-

crites par les anciens Géographes ? Comment la fureur des élémens eût-elle respecté les ouvrages toujours foibles de la main des hommes, tandis qu'elle ébranle & détruit la base solide qui leur sert d'appui ? On voit à l'article VOLCAN la liste des lieux qui sont fréquemment le théâtre de ces fatals événemens. L'Histoire nous apprend que la terre a tremblé quarante-trois fois à Rome depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'en 1403.

Les habitans des côtes maritimes, où il se trouve des volcans, s'estimeroient heureux s'ils pouvoient trouver un moyen pour garantir leurs demeures contre les ravages des tremblemens de terre ; mais malheureusement ils ne sont pas sujets à des révolutions fixes, & il n'y a point de présages assurés de leur proximité. Quels sont donc les phénomènes qui précèdent le plus ordinairement les fracas, les tonnerres souterrains ? On prétend avoir remarqué que les tremblemens de terre venoient à la suite des années fort pluvieuses ; des feux folets, des météores ignés en maniere de poutres ou de colonnes de feu ; (*Pline* cite ces météores ignés que *M. Cassini* a remarqués aussi en 1668 vers les constellations méridionales, sous le signe de la balance) ; des vapeurs sulfureuses, notamment dans les pays chauds & où il y a des minieres à moupettes ; un air rouge & enflammé ; des nuages noirs & épais ; un temps lourd & accablant ; les quadrupedes paroissent remplis d'une terreur qu'ils expriment par leurs mugissemens ou leurs hurlemens lugubres ; les oiseaux voltigent çà & là, avec cette agitation qu'ils marquent à l'approche des grands orages : les poissons font voir aussi leur inquiétude par leur maniere de nager. En un mot, les animaux qui vivent dans l'air, sur la terre, dans les eaux, sont les premiers à pressentir les tremblemens ; leur prévoyance de la moindre altération dans leur élément, les frappe plutôt & les rend beaucoup plus sensibles que nous à l'effervescence qui agite intérieurement le globe. On entend souvent des bruits sourds, ensuite semblables à ceux que feroit une forte décharge d'artillerie dans une carriere très-profonde, & dont l'ouverture seroit fort étroite ; bientôt succedent des déchiremens & des fisle-

mens violens ; les eaux des rivieres deviennent troubles, les puits exhalent une odeur de soufre, l'eau s'y élève aussi à une hauteur considérable, elle bouillonne, prend une couleur laiteuse & change de saveur ; celles de la mer s'agitent violemment, & sont portées avec impétuosité sur ses bords ; les vaisseaux s'entrechoquent dans les Ports ; le mouvement que les secousses impriment successivement à la terre, dans ces postes dangereux, est tantôt une espece d'ondulation semblable à celle des vagues, tantôt on éprouve un balancement semblable à celui d'un vaisseau battu par les flots de la mer. Delà viennent ces naufrées, ces maux de cœur, ces abattemens, que quelques personnes éprouvent dans les tremblemens de terre, sur-tout lorsque les secousses sont lentes & foibles. Dans le tremblement de terre qui arriva à Comore en Hongrie, le 28 Juin 1763, la consternation fut si grande, qu'elle fit perdre le lait aux nourrices ; d'autres personnes furent atteintes de convulsions effroyables. Dès que les tremblemens de terre discontinuent, les pores de la terre entr'ouverte exhalent le soufre & une chaleur étouffante ; c'est ce qui produit souvent des maladies épidémiques dont la plupart sont graves & quelquefois mortelles. En un mot, rien de plus terrible & de plus varié que les tremblemens de terre : mais il ne faut pas les confondre avec certains mouvemens extraordinaires qui se font sentir quelquefois dans l'air, & qui souvent sont assez forts pour renverser les maisons, & faire des ravages considérables, sans qu'on s'apperçoive que la terre soit aucunement ébranlée. Ces phénomènes qu'on a observés en Sicile & dans le Royaume de Naples, paroissent dûs à un dégagement subit de l'air renfermé dans la terre, qui est mis en liberté par les feux souterrains à travers les pores de la terre, & qui excite dans l'air une commotion semblable à celle d'un coup de canon, & assez forte pour casser souvent les vitres des édifices. Ni la variation de l'atmosphère, ni l'inquiétude des animaux, ni la saveur des eaux ne sont des indices constans de ces désastres. Il y a long-temps qu'on a essayé de creuser des puits fréquens & très-profonds pour donner passage aux exhalaisons souterraines, *Plin*

les approuve & en conseille l'usage. En effet , quelques jours après que la terre a tremblé , les montagnes adjacentes & correspondantes tonnent , éclairent & donnent des flammes plus ou moins considérables & de durée , jusqu'à ce que les restes des matieres qui ont produit le tremblement , viennent à s'éteindre ou soient consumées. Il n'y a point de doute que des puits fréquens & creusés très-profondément ne puissent modérer les secousses des tremblemens de terre , parce que ces ouvertures faciliteroient la sortie , & par conséquent diminueroient la violence de l'air dilaté & des vapeurs qui causent les secousses : elles en intercepteroient au moins la communication. On a même observé dans l'île Saint-Christophe , pays sujet aux tremblemens de terre , que lorsqu'il se fait un nouveau volcan , les tremblemens de terre finissent & ne se font sentir que dans les éruptions violentes du volcan. Mais d'un autre côté ce remede ne pourroit-il pas devenir pis que le mal , en présentant plus de réservoirs à l'eau ? De plus , n'a-t-on pas des exemples sans nombre , qu'au Japon , en Islande , au Pérou , où il se trouve plusieurs volcans , ces mêmes endroits sont encore très-sujets aux tremblemens de terre ? Il n'y a point de semaine , dit M. *Bouguer* , pendant laquelle on n'en ressent au Pérou quelque légère secousse. Nous savons que les Persans ont pratiqué des puits profonds & nombreux dans plusieurs endroits du Mont Taurus , qui communique par une chaîne de montagnes aux Monts Caucase & Ararat , pour éviter les tremblemens de terre , qui sont devenus un peu moins fréquens dans ces contrées. Quoi qu'il en soit , si ces cavernes ou puits ne peuvent pas toujours arrêter & diminuer les secousses causées par les inflammations ou explosions souterraines , c'est parce qu'il n'est pas possible de creuser aussi profondément qu'est la veine correspondante au principal foyer ; c'est encore parce qu'il pourroit ne pas se trouver de conduite ou de crevasse conductrice au lieu où l'on fouilleroit. Ceci étant , les volcans qui pénètrent plus profondément en terre , sont des soupiraux peut-être utiles au globe ; & l'on prétend que quand le Vésuve est trop tranquille , & comme

dans une espece d'assoupissement, c'est pour la ville de Naples un signe fâcheux ; car quand il jette continuellement des flammes, il n'y a pour lors aucun tremblement de terre à craindre.

Feu M. *Thomas*, vivement touché de tant de défaits, a proposé un moyen plus efficace pour rendre ces redoutables accidens moins funestes. Ce seroit de construire, dans les pays qui y sont les plus exposés, les maisons à la maniere des Japonois. Ces Insulaires, chez lesquels les tremblemens de terre sont ordinaires, s'en alarment aussi peu, dit *Kæmpfer*, qu'on fait en Europe des éclairs & des tonnerres. Il y a, dit-il encore, une loi dans toute l'étendue de l'Empire, qui défend de bâtir des maisons élevées, & on les construit dans tout le pays avec des matériaux légers & de bois : ils mettent une grosse poutre bien pesante sous le comble de la maison, pour peser sur les murs & les assurer en cas de secousses. On lit dans le *Journal de Verdun*, d'Avril 1747, qu'on a rebâti à Lima une nouvelle ville, dont les maisons sont encore plus basses qu'elles n'étoient auparavant. On auroit donc dû suivre cet exemple à Lisbonne. Mais peut-on espérer de se mettre absolument à l'abri de ce fléau terrible, dont la terre renferme la matiere dans son sein, peut-être dans toute son étendue, & à des profondeurs trop considérables pour être accessibles ? Telle est la sage réflexion du Citoyen cité ci-dessus, dont le *Mémoire sur la cause des tremblemens de terre* a remporté l'accessit au jugement de l'Académie de Rouen, & dont nous avons tiré une partie du présent article.

On voit par tout ce qui précède, que les tremblemens de terre & les montagnes qui jettent du feu sont dus aux mêmes causes : en effet les volcans ne peuvent être regardés que comme les soubiraux ou les cheminées des foyers qui produisent les tremblemens de terre. Voyez VOLCAN.

TREMBLEUR. Nom que les Ornithologistes donnent à une espece de canard sauvage, qui est le *gray* des Anglois. À la Martinique on donne le nom de *trembleur* à une espece d'oiseau qui n'est jamais tranquille,

même quand il repose sur une branche ; il s'agite sans cesse , & ses ailes sont toujours à demi-déployées.

**TREMELLE** , *tremella*. Nom donné à une substance végétale dont on distingue dix-sept espèces , & que quelques Botanistes placent parmi les *conferva* ; voyez ce mot : d'autres ont regardé le *tremella* comme un genre de plantes tenant le milieu entre l'*algue* & le *conferva*. La sensibilité & le mouvement sont presque les seules différences qu'on remarque entre les animaux & les plantes. Plusieurs plantes sensitives & les polypes ont paru à quelques-uns propres à faire le passage insensible , & à lier les êtres organiques de ces deux regnes ; mais en réfléchissant sur la nature du mouvement de certaines plantes , qui n'est que local , extrinseque & borné seulement à quelques parties de la plante , dont l'organisation d'ailleurs & les fonctions sont différentes des fonctions animales dont le mouvement est spontané , intrinseque & total , indépendant des causes externes , au moins sensibles ; on reconnoît qu'il y a encore loin de la sensitive aux animaux qui en paroissent les plus voisins. Au reste , consultez les mots *Animal* , *Attrape-mouche* , *Plante & Sensitive*. Revenons au *tremella*. M. Adanson observant en 1759 , à un microscope des plus forts , les filets qui composent la substance d'une espèce de *tremelle* pour en déterminer l'organisation , y découvrit un mouvement total , qu'il se contenta d'indiquer quelque temps après dans les *familles des plantes* , qu'il a fait imprimer. Cette espèce de *tremelle* est celle que Dillen , *Hist. musc. pag. 15* , désigne ainsi , *Conferva gelatinosa omnium tenerrima & minima aquarum limo innascens*. On prétend qu'on n'a pu lui découvrir ni fleurs ni graines : elle se trouve communément au printems & en automne dans les ornières & les fossés couverts de quelques pouces d'eau , & ressemble à une glaire verte , à membrane gélatineuse , tendre , pellucide , composée de filets croisés & rapprochés comme les poils d'un feutre : ( quelquefois la *tremelle* offre des feuilles lisses , aplaties & larges. ) On assure que chacun de ces filets , qui sont souvent tubulaires , forme une petite plante qui vit & se propage indépendamment de ses semblables : cha-

« un a un mouvement total, qui à la vérité n'est qu'oscillatoire, mais qui se fait en tous sens, indépendamment du chaud & du froid, ou de toute autre cause externe, & qui se continue tant que la plante subsiste. Puisque ce mouvement est total, qu'il paroît intrinsèque, il est par conséquent comme spontané & plus analogue au mouvement des animaux que celui de la sensitive, qui, pour être excité, exige un attouchement, ou au moins un changement de température dans l'air; d'ailleurs, la structure, la substance même & la propagation des filets du *tremella* sont sans comparaison plus semblables à l'organisation animale; en sorte que s'il y a dans la Nature quelque plante connue qui puisse lier ou former le passage du regne végétal au regne animal, c'est la *tremelle*; au moins cette espece de plante se rapproche-t-elle du polype ou des animaux qui lui sont analogues, d'un plus grand nombre de degrés, ou especes végétales qui se trouvent naturellement placées entre la sensitive & l'animal le plus imparfait. Ceci prouve au moins qu'il doit exister quelque part dans le végétal une force secrète qui constitue ce qu'on peut nommer proprement la vie végétale, & la mort n'a lieu dans les êtres organiques que par la cessation de l'action vitale.

« Comme la plante *tremelle* dispaeroît tous les ans deux fois, en hiver par les gelées, en été par les grandes chaleurs, & cependant qu'elle reparoît tous les ans deux fois, savoir, au printems & en automne, il se présente naturellement la question suivante, savoir: *Si la reproduction de cette végétation est due à une nouvelle création spontanée dont la puissance tiendroit à l'humidité de la terre, ou bien si elle ne provient que de ce que malgré les intempéries de l'air, il se conserve quelque part des parties comme insensibles de ces filets, qui suffisent pour la multiplier de nouveau, ce qui rentreroit dans l'ordre naturel des plantes parfaites qui se multiplient la plupart au moyen de leurs graines.*

M. Adanson, pour s'assurer de ce dernier point, a conservé dans des cornets de papier non-seulement des lambeaux de *tremelle*, mais encore des filets du *conserva* de Plinè, & de quelques autres végétations ana-

logues des *byffus-plantes*, dans le deffein de les femer dans les faifons & les lieux les plus convenables, afin de favoir fi elles avoient la vertu reproductive à la maniere des graines, & fi cette vertu fe confervoit après plufieurs années d'exiccation de ces plantes; enfin à quel nombre d'années s'arrêtoit cette faculté reproductive; mais les circonftances ne fe font pas montrées alors affez favorables pour fuivre cet objet: objet qui bien éclairci, peut donner la folution d'un problème de l'Hiftoire Naturelle, parce qu'il n'a point encore été appuyé de preuves folides, & qu'il leveroit les doutes phyfiques qui nous reftent en cela fur les facultés des plantes. Nous avons dit à l'article CONFERVA, que le Docteur *Desmars* a propofé en quelque forte cette même queftion dans le *Journal Économique*: consultez auffi l'article NOSTOCH au mot MOUSSE & l'article FUCUS.

TREMORISE. Voyez TORPILLE.

TRENTANEL, eft la même plante que la malherbe ou thymelée ou garou: voyez BOIS GENTI.

TRETTE-TRETTE. Animal de l'île de Madagafcar, qui eft de la grandeur d'un veau de deux ans. L'Auteur du *Dictionnaire des Animaux* dit que ce quadrupede a la tête ronde & la face refsemblante à celle de l'homme: les pieds de devant & de derriere font femblables à ceux du finge: il a le poil frifé, la queue courte, & les oreilles comme celles d'un homme. *Flacourt* affure qu'il refsemble à un autre quadrupede nommé *tavocht*, lequel eft décrit par *Ambroife Paré*. Au refte le trette-trette eft un animal fort folitaire que les Infulaires évitent avec autant de précaution que cet animal a foin de les fuir lui-même.

TRIBADES. Voyez à l'article HERMAPHRODITE.

TRIBULE AQUATIQUE, *tribulus aquaticus*; *trapa natans*, LINN. Cette plante que l'on nomme auffi *macre* ou *macle*, *cornuelle*, *corniole*, *châtaigne d'eau*, *faligot* & *truffe d'eau*, croît dans les rivieres, fur-tout dans les lacs, dans les étangs, dans les foffés des villes & dans les endroits où il y a des eaux crouiffantes, ou dont le fol eft limoneux ou marécageux. Sa racine eft très-longue, garnie par intervalles d'un

grand nombre de fibres, en partie flottantes dans l'eau, & en partie attachées au limon ou vers le fond de l'eau; en grossissant elle pousse vers la superficie de l'eau plusieurs feuilles larges, presque semblables à celles du peuplier ou de l'orme, mais plus courtes, ayant en quelque sorte, dit *Lémery*, la forme rhomboïde, relevées de plusieurs nervures, crenelées en leur circonférence, attachées à des queues longues & grosses: ses fleurs sont petites, composées chacune de quatre pétales blanches, avec autant d'étamines; à ces fleurs succèdent des fruits semblables à de petites châtaignes, mais armés chacun de quatre grosses pointes ou épines dures, de couleur grise, couvertes d'une membrane qui s'en sépare, lesquels ensuite deviennent noirs presque comme du jais, lisses & polis, & renferment dans une seule loge une maniere de noyau ou d'amande formée en cœur, dure, blanche, revêtue d'une membrane, & très-bonne à manger, d'un goût approchant de celui de la châtaigne, mais plus fade.

On prétend que c'est la *macre* qui a donné le modele & le nom à ces machines de fer pointues en tous sens, qu'on appelle *chauffe-trapes*, & qu'on répand en temps de guerre sur la route de l'ennemi pour l'arrêter dans sa fuite.

Le fruit du tribule aquatique est astringent, rafraîchissant, résolutif & propre pour arrêter les cours de ventre & les hémorragies. On assure que les Thraces & ceux qui habitent les bords du Nil, font avec l'amande de ce fruit un pain d'un goût assez agréable: les feuilles servent à engraisser leurs chevaux. En France, dans le Maine & dans l'Anjou, quelques-uns font cuire le fruit entier sous la cendre ou dans l'eau bouillante; mais la saveur en est plus fade que celle des châtaignes: on en fait aussi du pain & une espece de bouillie dans le Limousin. On prend pour cela de ces amandes à moitié cuites dans l'eau & dépouillées de leur écorce: on les pile dans des mortiers de bois, & sans y ajouter ni lait ni eau, on en prépare un mets dont les enfans sont fort friands: il y en a même qui les mangent crues comme des noisettes.

On se sert extérieurement de cette plante pilée en

cataplasme dans les inflammations. Sa décoction au vin & avec le miel est un gargarisme très-propre pour les gencives ulcérées ; son suc pur est estimé propre pour les ophthalmies.

**TRIBULE TERRESTRE**, *tribulus terrestris*. On nomme aussi cette plante *herse*, *croix de Chevalier* & *saligot terrestre* : elle croît abondamment dans les pays chauds, en Italie, en Provence, en Languedoc & en Espagne. Sa racine est longue, simple, blanche & fibreuse ; elle pousse plusieurs petites tiges longues d'environ un demi-pied, couchées par terre, rondes, noueuses, velues, rougeâtres & rameuses : ses feuilles naissent rangées par paires le long d'une côte simple, semblables à celles du pois chiche ou de la lentille ; elles sont velues : ses fleurs sortent des aisselles des feuilles, composées chacune de cinq pétales jaunes, disposées en rose, avec dix petites étamines dans le milieu : à ces fleurs succèdent des fruits durs, armés de plusieurs pointes ou épines longues & aiguës, ressemblant en quelque sorte, à une croix de Chevalier de Malte, composés chacun de cinq cellules qui renferment des semences oblongues.

Cette plante sort de terre sur la fin de Mai : elle fleurit & grene en Juillet & Août ; elle sert de nourriture aux ânes. Le fruit de ce tribule est détersif, apéritif & astringent : on croit aussi que sa décoction étant répandue dans une chambre, en chasse les puces.

**TRICHITES**. Des Minéralogistes ont désigné sous ce nom le vitriol qui s'attache sous la forme de cheveux ou cristaux capillaires, autour de certaines masses de terres ou pierres qui contenoient des pyrites qui se sont effleuries. Voyez **PYRITES** & **VITRIOL**.

**TRICOLOR** ou **JALOUSIE**. Plante de parterre, dont les feuilles sont comme enluminées de trois couleurs, verte, rouge & jaune : c'est l'*amarante de trois couleurs*. Voyez ce mot & l'article **JALOUSIE**.

**TRICOTÉE** ou **CORBEILLE**. Espèce de came blanche, nommée ainsi à cause du réseau singulier de sa robe. Les stries coupées sur les deux sens forment un ouvrage réticulé, granuleux ; ses bords sont épais, taillés en biseau, & très-finement dentelés. Voy. **CAME**.

**TRIMÈNE.** En Bretagne on donne ce nom à une variété de trefle qui convient le mieux pour certaines prairies ambulantes. Il differe du trefle ordinaire par la hauteur de sa tige & la largeur de ses feuilles.

**TRIMERES.** *M. de Réaumur* donne ce nom à des mouches à deux ailes, qui ne vivent que trois jours: Voyez MOUCHES.

**TRINGA.** Voyez PHALAROPE.

**TRIOLET.** Voyez TRÉFLE.

**TRIPLE - FEUILLE.** Voyez à l'article DOUBLE-FEUILLE.

**TRIPOLI**, *alana* aut *tripela*. C'est une terre endurcie, légère, d'une couleur qui le plus souvent tire un peu sur le rouge, & qui tire son nom de la ville de Tripoli en Barbarie, d'où on la tiroit autrefois. La grande légèreté de cette terre a fait croire que c'étoit une pierre calcinée par des feux souterrains. *M. Garidel*, dans un Mémoire imprimé dans le troisieme Tome des Mémoires présentés à l'Académie, dit qu'il croit que le tripoli est du bois fossile qui a souffert dans l'intérieur de la terre une altération propre à le rendre tel. Il a été confirmé dans cette opinion par l'inspection des lieux où on le tire à Polinier en Bretagne, près de Pompéan, à quatre lieues de Rennes. Les trous dont on le retire, n'ont que trente pieds de profondeur. Ces puits présentent de tous côtés de grands troncs d'arbres, dont l'organisation végétale est encore conservée de maniere qu'on n'a aucune peine à la reconnoître. *M. Garidel* a aussi envoyé à *M. Bernard de Jussieu*, des échantillons de ce bois fossile en divers états: on remarque dans ces morceaux la gradation des changemens que ce bois souffre dans l'altération qui le convertit en tripoli. Dans les uns on voit clairement l'écorce du bois: ces morceaux brûlés donnent des cendres semblables à un produit végétal. Dans les anciens puits on trouve ce bois dans un état de vraie pétrification.

Quoi qu'il en soit, *M. Guettard* ne pense point que l'on puisse dire que le tripoli soit toujours une matiere produite par des arbres devenus fossiles. Il apporte pour preuve, dans un Mémoire imprimé parmi ceux

de l'Académie pour l'année 1755, l'examen que l'on a fait d'une carrière de tripoli, environ à sept lieues de la ville de Menat en Auvergne. Cet examen ne présente point la moindre idée de bois fossile. Ces carrières occupent les deux bords d'un ruisseau. On y trouve trois espèces de tripoli; savoir, du rouge, du noir & du gris: ils sont disposés par bancs inclinés de l'Orient à l'Occident, le tout est surmonté d'environ douze pieds de terre.

La pierre de tripoli ressemble aux craies par les molécules dures, fines & aisées à séparer, dont elle est composée; mais elle en diffère en ce qu'elle n'est point dissoluble dans les acides; qu'elle devient compacte & plus dure dans le feu. L'analogie est plus grande entre le tripoli & les schistes: il a de commun avec ces dernières l'inclinaison des bancs, la facilité de se séparer quelquefois par feuillets, & la finesse des parties. Les tripolis noirs & bruns ne s'attachent pas plus à la langue, que les schistes de même couleur; tandis que les tripolis & les schistes rougeâtres ou de couleur isabelle, s'y attachent en empâtant, comme les terres bolaires. Malgré ces ressemblances, M. Guettard croit devoir les placer entre les glaises & les schistes, & en faire une classe intermédiaire: comme les glaises, ils sont indissolubles par les acides; comme elles, ils se durcissent au feu ordinaire (quand ils contiennent des parties métalliques, ils y rougissent); comme elles, ils ont quelque douceur au toucher; en un mot, ils paroissent en avoir les principaux caractères, du moins leur ressemblent-ils beaucoup plus qu'aux pierres calcaires.

Nous sommes descendu dans les tripolieres de Menat & de Polinier, & nous avons remarqué qu'au premier coup d'œil, cette sorte de terre compacte prise à Menat, ressemble à des espèces de schistes, & celle de Polinier à des parties d'arbres décomposées, d'une faveur un peu désagréable: (celle-ci est légèrement alumineuse après avoir été calcinée; aussi donne-t-elle à la distillation une liqueur acide vitriolique: on dit que par la sublimation elle fournit du sel ammoniac). Sous l'une & l'autre configuration, les tripolis ne sont

que des glaises, plus ou moins arides, & souvent ochracées, chariées par des eaux qui ont déposé cette substance, laquelle en se précipitant a formé alternativement des couches, ou s'est moulée dans les creux souterrains. Le tripoli est employé par les Lapidaires, Orfevres, Chauderonniers, Miroitiers, pour polir & blanchir leurs ouvrages. On doit choisir celui qui est privé de parties sableuses, qui est tendre & facile à pulvériser. Les Fondeurs s'en servent aussi pour faire des moules, parce qu'il est très-propre à résister à l'action du feu.

**TRIPS**, *thryps*. Genre d'insectes les plus petits de tous les insectes à étuis. Leur bouche est formée par une simple fente longitudinale; leurs antennes sont filiformes; leurs tarses qui ont chacun deux articles, sont garnis de vésicules; les deux premières pattes tiennent au corselet, & les quatre autres au-dessous de la poitrine: la consistance des étuis est peu considérable. Le *trips* vit dans les fleurs & sous les écorces des vieux arbres: il vole peu, mais court assez vite.

**TRIPTERE**. Voyez ce que c'est à l'article INSECTE.

**TRIQUE-MADAME**. Voyez JOUBARBE.

**TRISULCE**. Voyez à l'article QUADRUPÈDE.

**TRITICITE**. Pierre figurée; elle porte l'empreinte d'épis de blé.

**TRITOME**, *tritoma*. Insecte coléoptère à antennes plus grosses vers le bout, & beaucoup plus longues que les antennules. Son corps est allongé: il n'a que trois pièces ou articulations aux tarses, d'où lui est venu son nom. Ce petit animal, qui est assez rare, a la tête & le dessous du ventre jaunâtres: son corselet est noir, assez large, ponctué irrégulièrement & un peu bordé sur les côtés. On distingue vers la base deux enfoncements comme dans certains huprestes; les étuis sont noirs, striés, longs, & ont chacun deux grandes taches fauves. On le trouve sous l'écorce du vieux faule.

**TRITON**, *tritonus*. C'est un très-bel oiseau de la Nouvelle - Espagne, remarquable par la diversité de son plumage & par la beauté de son chant qu'il fait varier, dit *Niéremberg*, de trois différentes façons, de manière que quand on l'entend former ces trois dif-

férens tons, il semble qu'ils sortent de trois goffiers, plutôt que d'un seul. *Consultez NIEREMB. Hist. Nat. Exot. L. X, c. 34.*

**TRITONS.** Monstres marins, dont les Voyageurs, les Peintres & les Poètes on dit des choses merveilleuses. Les tritons de mer ne sont autre chose que les prétendus hommes marins qu'on trouve dans la mer du Brésil : les Sauvages les appellent *ypapapia*. Voyez **HOMME MARIN.**

**TRITRI.** Voyez **TITRI** ou **TITIRI.**

**TROCHE**, *trochus*. Coquillage univalve, couronné à plusieurs spirales, de forme conique ou en pain de sucre, avec une base aplatie, & une bouche oblongue & comprimée : il y en a d'unies & de hérissées ; ce coquillage est aussi connu sous les noms de *trompe*, de *sabot* & de *toupie*. Voyez au mot **SABOT**. Les *troches* sont de la famille des limaçons à bouche aplatie. On appelle *trochilites* ces sortes de coquilles devenues fossiles.

**TROCHITES** ou **TROQUES**. On donne ce nom à des articulations en forme de petites roues ou d'étoiles isolées, souvent percées au centre, & gravées sur la surface : on prétend que ces corps que l'on trouve si souvent dans la terre & dans un état de spath, sont les articulations de vers de mer rameux, qu'on nomme *tête de méduse* ou *étoile de mer arbruese*. *Rumphius* ou plutôt *Halma*, a compté dans un animal de cette espèce quatre-vingt-un mille huit cents quarante articles ou portions de membres très-distinctes. Nous avons parlé de ce zoophyte au mot **PALMIER MARIN**, où nous avons donné aussi l'histoire de l'**ENCRINITE**, de l'**ENTROQUE**, &c.

**TROËNE**, *ligustrum*. Grand arbrisseau qui est fort joli vers la fin du printemps, lorsque toutes ses fleurs sont épanouies : il vient communément en Europe dans les haies, les bois & les lieux incultes, où sa hauteur ordinaire est de six ou huit pieds ; mais avec quelque culture, on peut le faire monter jusqu'à douze pieds : sa racine est étendue obliquement de côté & d'autre ; ses branches sont nombreuses, flexibles, menues & droites ; ses fleurs viennent au sommet des rameaux

ramassées en grappe comme celles du lilas : elles sont blanches, d'une odeur suave, d'une seule piece en entonnoir découpé ordinairement en quatre segmens, & qui renferme deux étamines ; elles paroissent en Juin. Il leur succede des baies molles, noires, presque sphériques, de la grosseur du genievre, & très-ameres. Cette plante est fort employée par les Jardiniers pour représenter différentes figures à cause de ses tiges rameuses très-pliantes, & de ses feuilles qui sont d'un beau vert, mais il exige beaucoup d'attention sur-tout pour le tailler. L'écorce des tiges est cendrée, & le bois intérieur est blanchâtre : on peut greffer sur cette espece les troènes à feuilles panachées. Comme les troènes ne sont pas délicats, on peut en mettre dans les remises, car les merles, les grives & autres oiseaux se nourrissent de leurs fruits, qui ne sont mûrs qu'en automne, & qui restent sur l'arbrisseau pendant tout l'hiver. On tire de ces baies une couleur noire & un bleu turquin, dont on se sert pour les enluminures : les Frelateurs les emploient quelquefois pour donner de la couleur & un goût singulier au vin. Les branches de troêne les plus flexibles sont aussi employées à faire des liens & de petits ouvrages de vannerie : son bois n'est point attaqué par les insectes ; il est dur, souple & durable. On s'en sert utilement pour des perches ou échalas de vignes : on l'emploie aussi pour faire la poudre à canon.

La décoction des feuilles ou des fleurs de troêne est recommandée pour les maux de gorge, pour les ulcères de la bouche, & pour raffermir les gencives dans les affections scorbutiques.

Nous avons parlé du troêne d'Egypte au mot **ALCANA**. On distingue plusieurs autres sortes de troêne : il y a le *troêne* panaché de jaune ; le *troêne* panaché de blanc ; le *troêne* toujours vert : celui-ci est originaire d'Italie, & s'éleve à dix-huit pieds de hauteur.

**TROMBE** ou **TROMPE**, *typho aut sypho*. Météore extraordinaire qui paroît sur la mer, qui met les vaisseaux en danger, & qu'on remarque très-souvent dans un temps chaud & sec : c'est une nuée condensée, dont une partie se trouvant dans un mouvement rapide

& circulaire , comme autour d'un axe , causé par deux vents qui soufflent directement l'un contre l'autre , tombe par son poids & prend la figure d'une colonne , tantôt conique , tantôt cylindrique : elle tient toujours en haut par sa base , qui n'imité pas mal le large bout d'une trompette , tandis que la pointe regarde notre globe. Les trombes sont creuses en dedans & sans eau , parce que la force centrifuge pousse hors du centre les parties internes. Plusieurs parties aqueuses se détachant de la circonférence forment la pluie qui tombe tout autour du tourbillon : lorsque le vent inférieur est le plus fort , la trombe se trouve emportée & est suspendue obliquement à la nuée ; alors on entend un bruit sourd & mêlé de sifflemens. Par-tout où ce tourbillon tombe , il cause de grandes inondations par la prodigieuse quantité d'eau qu'il répand : il en tombe même quelquefois de la grêle , & les dégâts qu'il produit sont affreux. *Consultez l'Histoire de l'Académie , années 1727 , 1737 & 1741.*

Les trombes sont fréquentes auprès de certaines côtes de la Méditerranée , sur-tout lorsque le ciel est fort couvert , & que le vent souffle en même temps de plusieurs côtés : elles sont plus communes près des caps de Laodicée , de Greco & de Carmel. *Voyez les articles TEMPÊTE , OURAGAN & VENTS.*

Il y a aussi les trombes ou *trompes de poussière* ; les payfans les appellent *forciers*. Ce sont des colonnes de poussière que l'on voit quelquefois en pleine campagne dans un temps de sécheresse , plus communément dans les champs entourés de haies assez hautes , ou au milieu des chemins poudreux , tels que ceux des grandes routes , & bordés d'arbres. Ces trompes ou tourbillons de poussière qui s'élevent plus ou moins dans l'air , produisent des effets très-singuliers , lors sur-tout qu'elles se multiplient & qu'elles se rencontrent. Ces trompes prennent naissance de la poussière que le vent emporte en différentes directions à l'instant d'un ouragan. Le vent se comprime en entrant dans les lieux clos , & chaque bouffée de ce vent élève dès l'endroit par lequel il entre , la poussière qu'on lui voit rouler , jusqu'à ce que rencontrant un corps solide , élevé & formant une

sinuosité, un angle ou un cul-de-sac, cette même poussière trouvant un obstacle à son passage, s'éleve aussi de plus en plus dans l'atmosphère, tant que la bourrasque dure; les coups de vent cessant, la poussière se dissipe en tombant peu à peu au loin, suivant la première impression qu'elle a reçue du vent. M. Guettard, observant les trompes de poussière dans le Poitou, pense que les trompes d'eau de mer se forment ainsi dans les parages où l'on en voit si fréquemment. L'eau de la mer, dit cet Académicien, étant balayée en sa surface par un vent violent & qui vient de loin, ce vent poussera devant lui une masse de vapeurs d'eau, qui ne deviendra bien sensible qu'après avoir rencontré un flot considérable; un tel obstacle forcera la masse vaporeuse à s'élever dans l'atmosphère tant que le coup de vent durera. Cette masse d'eau prendra la forme d'un cône renversé, & la partie de cette masse qui sera la plus élevée, étant dans une région plus raréfiée, s'étendra davantage & formera une base au cône, dont la pointe sera sur la surface de la mer. Cette pointe devenant trop grêle pour s'opposer au passage du vent, alors ce vent la dépasse & se fait sentir aux vaisseaux qui sont dans la même direction, & ceux des vaisseaux qui sont près de la trompe peuvent en être inondés: il y a plus, la trompe retombant sur elle-même avec tout son poids, occasionnera un nouveau coup de vent des plus violens, en comprimant la portion de l'atmosphère où sera le vaisseau, & pourra le faire périr ou au moins le mettre dans un très-grand danger, si l'on n'a pas eu le temps de se préparer à cet effet subit & de carguer les voiles. Les grandes rivières produisent aussi des trombes. *Consultez le second volume des Mémoires sur différentes parties des Sciences & Arts.*

**TROMPE.** Nom que l'on donne à un organe qui se trouve au bout du nez de quelques animaux, & dont la construction, la forme & l'usage sont souvent très-différens. *Voyez l'article TROMPE aux mots ÉLÉPHANT & INSECTES.* On donne aussi le nom de trompe à la toupie & au sabot. *Voyez ces mots.*

**TROMPETTE,** *psophia crepitans.* Nom que l'on donne à des oiseaux qui ont un chant que l'on prétend

rendre quelques sons approchans de celui de la trompette.

Le Pere *Labat* dit que ces oiseaux sont tout noirs, de la grosseur & presque de la figure d'un coq d'Inde. Ce qu'ils ont de particulier, c'est un bec double ou plutôt deux becs l'un sur l'autre, dont celui de dessus pourroit être regardé comme un nez creux, qui vraisemblablement contribue beaucoup au son de trompette que cet oiseau fait entendre. Cet oiseau, qu'on nomme aussi *monoceros*, a trois doigts devant & un derrière : il est fort commun sur la rivière des Amazones. C'est le *trompetero* des Espagnols.

Cet oiseau est fort familier & n'a rien de particulier que son espèce de chant ; c'est mal-à-propos, dit M. de la *Condamine*, qu'on a pris ce son pour un chant ou pour un ramage. Il paroît qu'il se forme dans un organe différent, & précisément opposé à celui de la gorge. *Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1745.*

Cette description qui convient assez à une espèce de *calao*, voyez ce mot, n'a aucun rapport avec l'oiseau appelé *trompette*, envoyé de la Colonie de Surinam, & que nous avons vu vivant dans la ménagerie de la Haye. M. *Vosmaër* le décrit très-bien dans l'Ouvrage par cahiers qu'il donne du Cabinet de curiosités du Stathouder. Il ne faut lire que cette description ; toutes celles qu'en ont donné les Auteurs systématiques, sont obscures, défectueuses. Le corps de cet oiseau nous a paru être de la grosseur de celui du faisan ordinaire, & tient assez de la figure de la grue. Sa hauteur, de la terre où portent ses pattes jusqu'au sommet de la tête, est de 18 pouces : la longueur des jambes jusqu'au ventre est de 8 pouces & demi. Le bec ressemble assez à celui des outardes : il est un peu recourbé au bout, & la couleur est d'un vert sale ; l'iris est d'un jaune obscur ; la langue est cartilagineuse, plate & frangée à son extrémité : la tête & le cou sont garnis de petites plumes courtes comme du duvet, & d'un noir pâle ; c'est le même plumage d'une partie de la poitrine, de tout le dessous du corps, des cuisses, & de la plus grande partie du dos. A la base du cou, sur le devant & sur toute la poitrine les plumes sont

plus grandes , fort belles , d'une couleur changeante de vert , de bleu , de rouge & de jaune doré. Les jambes sont verdâtres ; les pieds ont trois doigts antérieurs , & un très-petit par derrière : les ongles sont courts & pointus. Sous les pieds , près du talon , il y a des durillons ronds.

Cet oiseau n'est ni farouche ni peureux ; il est même caressant , reconnoissant & si familier qu'on peut le prendre avec la main lorsqu'il mange ce qu'on lui présente. Il a la démarche de la grive : tantôt il court avec vitesse , tantôt il marche à grands pas & avec un maintien grave ; quelquefois aussi il sautille fort gaiement. Pour se reposer il se tient le plus souvent sur un pied & retire l'autre. Dans cette attitude son corps prend une position plus horizontale ; le dos se courbe ou s'éleve davantage , & le cou se raccourcit. Si on inquiete l'oiseau , alors il se redresse , allonge le cou , incline le corps & paroît être de toute autre espece. Le trompette est un oiseau qui aime à se tenir propre & à passer par son bec les plumes de son corps & de ses ailes. Veut-il joûter avec ceux de son espece , ils se mettent à sauter , & donnent d'assez forts mouvemens & battemens d'ailes. Ils mangent volontiers du sarrasin , du pain , même de petits poissons & de la viande. Ce goût pour le poisson , & leurs jambes assez longues font présumer qu'ils appartiennent aux oiseaux imantopedes qui fréquentent les lieux aquatiques. Une propriété remarquable qui distingue ces oiseaux , consiste dans le bruit tout-à-fait singulier qu'ils font souvent d'eux-mêmes , & qu'ils aiment à répéter quand une personne près d'eux le contrefait. Ce chant est quelquefois précédé d'un cri sauvage , interrompu par un son approchant de celui de *scherek* , *scherek* , auquel suit le bruit singulier en question , qui a quelque rapport au gémissement des pigeons. De cette maniere on leur entend donner cinq , six ou sept fois avec précipitation , un son sourd , à-peu-près comme si l'on prononçoit , la bouche fermée , *tou* , traînant le dernier *tou* . . . . . fort long-temps , & le terminant en baissant peu à peu de note ; en un mot d'une maniere lamentable. Ce son ne vient point de

l'anus, comme l'ont dit quelques Auteurs : il est formé par une foible ouverture du bec, & par une espece de poumons particuliers à presque tous les oiseaux, quoique de forme différente. Lorsque l'oiseau pousse son cri, on voit son ventre & sa poitrine se remuer. Le Docteur *Pallas* a dissequé un de ces oiseaux. « La » trachée artere, dit-il, avant d'entrer dans les pou- » mons, est de l'épaisseur d'une grosse plume à écrire, » osseuse & absolument cylindrique. Dans la poitrine » elle devient cartilagineuse, & se divise en deux ca- » naux hémicicles, qui prennent leur cours vers les » poumons, & dont le gauche est fort court, mais » le droit s'étend jusqu'au fond du bas ventre, & est » séparé par des membranes transverses en trois ou » quatre lobes. » Ce sont donc, dit M. *Vosmaër*, ces poumons qu'on doit regarder en grande partie comme les causes motrices des divers sons que donnent les oiseaux. L'air pressé par l'action impulsive des fibres, cherche une issue par les grosses bronches du poumon charnu, rencontre en son chemin de petites membranes élastiques qui excitent des frémissemens, lesquels peuvent produire toutes ces sortes de tons. Consultez les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*, ann. 1753, pag. 293. Voyez maintenant GRUE CRIARDE.

**TROMPETTE.** Grand poisson anguille des Indes orientales. *Ruisch* dit, que quand la nuit est arrivée & que la mer est calme, ce poisson forme un grand bruit qu'on peut entendre jusqu'à un demi-mille du lieu où il nage ; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *poisson trompette*. Sa couleur est jaune, variée de lignes blanches : il a des aiguillons sur le dos, mais point de nageoires, si ce n'est proche de la queue où il se trouve deux larges nageoires presque carrées ; il a un bec long & osseux, & quand ce poisson veut siffler, il n'en ferme pas l'extrémité, mais l'avancant sur l'eau, il attire l'air, ce qui lui fait former des sons, des sifflemens.

**TROMPETTE DE MER** ou **CONQUE DE TRITON.** Coquillage univalve fait en cornet, long, tors, sur-tout vers le sommet ou petit bout, fort ventru, très-évasé par la bouche ; la levre extérieure dentelée,

& sa robe est cannelée & imite le plumage de la perdrix : on en trouve dans les mers des Indes , de l'Amérique & dans la Méditerranée ; c'est le vrai buccin des Anciens : voyez BUCCIN. On perce le petit bout de cette coquille , & on s'en sert comme d'un cor pour se faire entendre de loin.

TRONC , *truncus*. Nom donné à la tige principale d'un arbre , ou à la partie des plantes qui naît de la racine , & à cette partie du corps des animaux , comprise depuis la tête jusqu'au coccix. Voyez le mot ARBRE , & ce que nous avons dit à l'article SQUELETTE , inséré à la suite du mot Os.

TRONCHON. Poisson de mer , bleu , plus large que le *derbio* , mais plus court , plat & sans écailles : son dos est bleu & son ventre blanc : il a deux traits qui vont de la tête à la queue , celui de dessus est tortu , & celui de dessous droit. Les parties intérieures de ce poisson sont semblables à celles du *derbio* , espèce de glaucus. Sa chair est molle & de fort bon goût : on pêche le tronchon dans la Méditerranée.

TROPILLOT. Voyez AURA.

TROUPEAU , se dit d'un nombre plus ou moins considérable d'animaux du même genre , & qui vivent en société. On dit plus communément un troupeau de moutons ou de bêtes à laine. Nous avons parlé de la multiplication & de la conservation de ces sortes d'animaux à l'article BELIER.

TROUPIALE , *icterus*. Genre d'oiseau de l'ordre des pies : les troupiales dont on distingue plusieurs espèces ou onze variétés bien distinctes , ont quatre doigts , trois devant & un derrière ; la plupart ont un plumage où le noir , le brun , & sur-tout le jaunâtre dominant. Huit espèces appartiennent au Nouveau-Monde , & les trois autres à l'ancien Continent. Le troupiale des Antilles ou de la Guiane est d'une couleur jaune orangée sur le dos , tout le reste est noirâtre ; il est de la grosseur du merle.

Parmi les autres espèces de troupiales , il y en a qui ressemblent à un étourneau , & à plumage de bruant ; il y en a aussi dont le plumage est noir &

rouge. Le troupiale appelé *cassique jaune du Brésil*, est d'une grande beauté; c'est le *japu du Brésil*; il y en a aussi de rouges. Il y a une espèce de troupiale à queue annelée, *icterus cauda annulata*, & qui est du volume d'un pigeon ordinaire. L'on distingue encore le troupiale huppé de Madras; le troupiale aux ailes rouges, *icterus pterophœniceus*, c'est l'*étourneau rouge-aile* d'Albin. L'oiseau appelé *baltimore* est le troupiale du Maryland. Nous avons dit qu'on en connoît de plusieurs couleurs & de différentes contrées d'Amérique. Les oiseaux appelés *carouges*, appartiennent encore au genre des troupiales.

Il paroît que le nouveau Continent est la vraie patrie, la patrie originaire des troupiales & de tous les autres oiseaux cités ci-dessus & qu'on a rapportés à ce genre.

Quoique les troupiales ressemblent dans la plupart de leurs actions à l'étourneau, & qu'ils paroissent méchants, cependant ils doivent avoir les mœurs très-sociales, puisque l'amour qui divise tant d'autres sociétés, semble au contraire resserrer les liens de la leur: bien loin de se séparer deux à deux pour s'apparier & remplir sans témoin les vœux de la nature sur la multiplication de l'espèce, on en voit quelquefois un très-grand nombre de paires sur un seul arbre, & presque toujours sur un arbre fort élevé & voisin des habitations, construisant leurs nids, pondant leurs œufs, les couvant & soignant leurs familles naissantes. Ces nids sont de forme cylindrique, suspendus à l'extrémité des petites branches des arbres les plus élevés & flottans librement en l'air; en sorte que les petits nouvellement éclos y sont bercés continuellement. Mais certaines gens, qui se croient bien au fait des intentions des oiseaux, assurent que c'est par une sage défiance que les peres & meres suspendent ainsi leurs nids, & pour mettre la couvée en sûreté contre certains animaux terrestres, & sur-tout les serpens.

On met encore sur la liste des vertus sociales du troupiale la docilité, c'est-à-dire la disposition naturelle à subir l'esclavage domestique, disposition qui se rencontre presque toujours avec l'humeur sociale.

**TRUEN.** Espèce d'oiseau aquatique de l'île de Ferroë: il est nommé *truen*, qui signifie *voleur*, parce qu'il dérobe aux autres oiseaux leur nourriture; il leur donne la chasse & les poursuit à coups de bec, jusqu'à ce qu'ils laissent échapper leur proie; alors il fond dessus avec rapidité, & l'attrape même dans l'air. C'est ainsi qu'il trouve le moyen de se nourrir, ne pouvant pas lui-même plonger pour attraper les poissons au fond de l'eau; c'est peut-être le *strund-jager*. Voyez ce mot.

**TRUFFE:** voyez au mot CHAMPIGNON. Il est fait mention aussi de la truffe de cerf, *tubera cervina*, à l'article *champignon*.

**TRUFFE D'EAU.** Voyez TRIBULÉ AQUATIQUE.

**TRUFFE ROUGE.** C'est la pomme de terre, ou l'artichaut des Indes, ou la patate commune des jardins: elle est quelquefois blanche. Voyez BATATTE.

**TRUIE ou TRUYE.** C'est la femelle du verrat ou pourceau mâle. Voyez à l'article SANGLIER.

**TRUIE ou TROUTTE,** *trutta*. Poisson de rivière à nageoires molles & du genre des saumons. Il y a les truites simplement dites ou de rivière, & les truites saumonées, soit de lac, soit d'étang.

La truite, dit *Willughby*, est plutôt longue que large, & semblable au saumon: elle a la tête courte, arrondie; le museau moufle; le corps épais, terminé par une queue large; l'ouverture de la bouche ample, & les mâchoires garnies d'une simple rangée de dents sur leurs bords: le palais est garni aussi de trois rangées longitudinales & parallèles de petites dents; la rangée du milieu est la plus grande; la langue est armée ordinairement de dix ou six dents recourbées; les yeux sont un peu grands; l'iris d'un jaune argenté; les narines doubles; le corps est couvert de petites écailles & d'une peau qui se ride, & qui se détache aisément de la chair; le dos est brun, mais quand le poisson est grand, il est semé de taches noires fréquentes, même sur la tête; les côtés sont aussi tachetés de rouge comme du vermillon, mais jaunâtres au-dessus des lignes latérales qui s'étendent depuis les ouies jusqu'au dessus de la queue: il a deux nageoires au dos, dont l'antérieure est composée de douze à treize rayons, & mar-

quetée de beaucoup de taches noires ; la nageoire postérieure est petite , grasse , sans rayons , & rouge par le bord ; la queue est plus large que celle du saumon , & taillée en segmens de cercles à listières rouges ; les nageoires du ventre sont à rayons & de couleur jaunâtre ou rougeâtre.

La truite , dit *Artedi* , a soixante vertebres en tout , & environ trente côtes de chaque côté : ce poisson ressemble beaucoup au saumon à l'extérieur , & même dans l'intérieur ; ils ont l'un & l'autre la chair rougeâtre , de petites écailles , le corps marqueté , le bec recourbé , de l'agilité pour sauter en l'air & remonter contre le fil de l'eau , la bonté & l'excellence du goût.

M. *Linnæus* dit que la truite ordinaire atteint rarement un pied de longueur , au lieu que la truite saumonée est communément longue de deux pieds : la chair en est plus blanche & plus pâle en hiver qu'en été ; les truites noires sont rares , les jaunes le sont encore plus. Au reste , il semble que cette sorte de poisson diffère en couleur , en grandeur , &c. selon le lieu qu'il habite. *Jean de Muralto* pense que la grande truite , ou la truite de marais , est la truite saumonée : elle est commune , dit-il , dans le pays de Zurich. M. *Bourgeois* observe qu'on pêche de la truite saumonée & de la blanche dans le lac d'Yverdon , qui ne diffèrent pas en grandeur : on en prend des deux especes qui ont deux pieds & demi de longueur & qui pesent plus de vingt livres : on en trouve même dans le lac de Geneve qui ont trois pieds de longueur , & qui pesent jusqu'à trente livres.

On prétend que les truites se plaisent , dans le temps du frai , à se laisser gratter & chatouiller le ventre ; alors il n'est pas difficile au Pêcheur de les saisir. Ce poisson est vorace : il se nourrit de certaines mouches de riviere , d'éphémères , de vers du coufin & d'autres insectes aquatiques ; on dit même qu'il attaque des sangsues , de petites perches & d'autres petits poissons , mais principalement les loches , les goujons & les vairons , même les petits de sa propre espece ; il les poursuit souvent avec tant de force & d'avidité du fond de l'eau jusqu'à la surface , qu'il se jette quelque-

fois dans de petits bateaux qui se rencontrent à son passage. Les truites sont si avides de mouches, qu'elles se laissent amorcer par des mouches artificielles. Elles jettent leurs œufs à la fin de Novembre & au commencement de Décembre, dans des fosses qu'elles se creusent dans les lits de torrens pleins de gravier ou pierreux. Contre l'ordinaire des autres poissons, elles ne sont pas si estimées, quand elles sont pleines & prêtes à frayer, quoique leur frai soit extrêmement délicat : c'est sur-tout dans les mois de Juillet & d'Août qu'elles s'engraissent, & qu'elles sont plus exquisés. La pêche de ce poisson est plus facile & plus abondante au lever du soleil, & par un temps couvert, qu'en plein jour, quand il fait beau temps.

La truite est fort craintive : le bruit du tonnerre l'épouvante tellement, qu'elle demeure comme immobile ; cependant elle naît & vit volontiers dans de petites rivières pierreuses, & qui coulent rapidement, ou tombent par cascades entre des montagnes escarpées. Il s'en trouve d'assez grandes & de très-belles dans de petits ruisseaux qui se précipitent du haut des rochers. Les truites qui se trouvent arrêtées dans des eaux stagnantes, marécageuses ou croupissantes, sont pâles, & étant cuites leur chair n'est pas si ferme ni d'un si bon goût que celles qu'on tire immédiatement des eaux vives d'un ruisseau ou d'une rivière bien rapide, & dont le sol est de gravier ou d'un beau sable. On prend à Vallorbe, dans le canton de Berne, à la source de l'Orbe qui sort d'un rocher, une espèce de petite truite qui est aussi rouge & ferme que le saumon ; elle a le goût des écrevisses de rivière : elle passe pour la meilleure espèce de truite qui soit connue, lorsqu'on la mange au sortir de l'eau ; M. Bourgeois dit que beaucoup de gourmands la préfèrent au saumon.

En général, la chair de la truite fait les délices de nos tables : elle fournit un bon suc, & se digère aisément ; elle convient même aux Convalescens : mais nous le répétons, il faut la manger presque au sortir de l'eau, & en été ; car comme elle a la chair tendre, grasse & délicate, elle se gâte & se corrompt très-promptement. En plusieurs pays on sale ce poisson

comme le hareng , pour pouvoir le transporter ; mais il n'est pas , à beaucoup près , si bon alors ni si sain , que quand il est mangé frais. On marine aussi dans l'huile la grande truite du lac d'Yverdon , pour la conserver & la transporter ; elle est préférable au thon.

Il y a une autre espece de truite qui a une odeur de thym : nous en avons parlé au mot OMBRE ; c'est une espece de faumon. *Voyez OMBRE.*

Les Naturalistes font encore mention de truites étrangères ; savoir , la truite des Indes ou d'Amboine : son corps est bleu & tacheté de noir ; ses nageoires sont violettes. La truite de Larice : sa tête est violette , & son corps d'un jaune doré ; elle est d'un goût plus exquis que nos truites. La truite faumonée des Indiens a la tête rousse & le corps bleuâtre.

TSE-SONG. C'est le grand genevrier de la Chine. *Voyez GENEVRIER.*

TSHINCA. C'est le giroflier royal des Moluques. *Voyez à l'article GIROFLE.*

TSI-CHU ou THI-CHOU. *Voyez ARBRE DU VERNIS.* Le *thon-chu* est l'arbre dont on retire de l'huile. *Voyez ce mot.*

TSIELA ou TSIAKELU. Grand arbre fort branchu & dont le fruit n'a point d'odeur , ni de goût. Ce fruit ressemble à nos groseilles , & contient aussi quantité de petits grains rougeâtres. C'est le *ficus Malabarica* , *fructu ribesii* de l'*Hort. Malabar.* On fait des cordes d'arc avec son écorce. Son fruit donne une couleur rouge , qui sert à teindre les draps de Cambaie.

TSIEM-TANI. C'est le *myxa pyriformi officulo trispermo* de Ray. Ce grand arbre croît dans le Malabar , & son écorce est une espece de panacée dans le pays.

Le TSIERIAM-COTTAM du Malabar , est un arbrisseau toujours vert , & dont le fruit baccifere a quelque ressemblance avec nos groseilles. La décoction de ses feuilles est un excellent gargarisme pour les gencives molles & enflammées : son écorce est très-bonne contre les aphtes.

Le TSIEROE-KATOU , est une espece de prunier du Malabar , qui rend par des incisions deux sucés différens ; l'un est gommeux , odorant & noircit au soleil ; l'autre

est un suc rougeâtre, âcre, & qui ulcère la peau : le fruit est oblong, bleuâtre & cotonneux. On le cultive dans les champs semés de riz, pour en écarter les oiseaux, à cause de ses qualités pernicieuses. Les Teinturiers se servent du suc de son fruit avec la chaux pour teindre leur coton mêlé.

TSIN. Les Chinois appellent ainsi une substance minérale d'un bleu foncé & qui se trouve dans quelques mines de plomb près de Canton & Pékin. Les Ouvriers Chinois s'en servent pour peindre en bleu leur porcelaine. Je soupçonne que le tsin est le bleu du *cobalt* : voyez ce mot.

TSIOEI. Nom que *Séba* donne à deux magnifiques oiseaux : le premier est des Indes Orientales ; on l'appelle autrement *kakopit*, c'est-à-dire, *petit roi des fleurs*, parce que son plumage varié de jaune, doré, de blanc argenté, de vert & de plusieurs autres couleurs, paroît réunir toutes les plus belles couleurs des fleurs : le milieu du corps & le bout des grosses plumes des ailes sont d'un jaune enfumé ; sa tête est petite ; son bec est long, gros, crochu & blanchâtre ; ses pieds & ses ongles sont noirs. Cet oiseau se nourrit de jeunes chenilles qu'il tire des fleurs où elles naissent. Ceux qui apportent en Hollande ces oiseaux, disent qu'ils sont originaires de Macacar & de Bati. *Séba*, *Thef.* 1, *Tab.* 63, n. 3.

Le second est un oiseau d'Amboine. *Valentin*, dans son *Histoire d'Amboine*, dit qu'on appelle d'ordinaire cet oiseau d'un nom qui signifie en François, *oiseau au plumage de soie* : on le nomme aussi le *petit roi des fleurs*. La charmante variété des couleurs de sa parure enchante la vue : ses plumes sont rouges sur la poitrine, vertes sur le ventre, de couleur aurore sur le cou, cendrées sur le dos, grises sur la tête, nuancées de vert & de jaune sur les ailes, lesquelles sont dorées & vertes aux bords ; tandis que le haut des ailes est d'un beau noir bordé de jaune : toutes ces couleurs ensemble jettent un grand éclat ; son bec est jaune, long & crochu ; ses pieds sont courts. Les serpens sont friands de ces sortes d'oiseaux, qui pourroient bien n'être que des oiseaux de paradis. *Séba*, *Thef.* II, *Tab.* 62, n°. 2.

**TSIO-TEI.** Myrte du Japon qui est sauvage, & le même, suivant *Kämpfer*, que le *myrte commun d'Italie*.

**TUAL.** Dans les îles Moluques on donne ce nom à la liqueur laiteuse qui découle par incision du palmier à sagou : voyez **SAGOU** & **PALMIER**.

**TUBERCULES.** Ce sont des proéminences qu'on observe sur différentes productions naturelles & organiques.

**TUBÉREUSE** ou **JACINTHE DES INDES** : voyez son article à la fin du mot **JACINTHE**.

**TUBÉROIDES.** M. *Duhamel* donne ce nom à une plante parasite qui tire sa nourriture de l'oignon du safran, s'attache à sa substance & la fait périr : voyez **SAFRAN**.

**TUBIPORE** ou **TUBULAIRES**, *tubipora* aut *tubularia*. On donne ce nom à des corps pierreux qui représentent un amas de tubules, c'est-à-dire, de tuyaux prismatiques ou hexagones, ou irréguliers, fort saillans, quelquefois ronds, toujours branchus, souvent fourchus, d'autres fois disposés par étages, rarement épineux, de différentes grosseurs : ces tuyaux sont étoilés comme ceux des astroïtes, mais au lieu d'être joints ensemble par leurs côtés, ils sont isolés en partie & ne sont joints que par leur base.

Les tubulaires sont des productions qui semblent tenir le milieu entre les madrépores & les coquilles : plusieurs sont d'une figure qui serpente. Les polypes vivans occupent l'extrémité des cellules ; en général nous regarderons les tubipores comme des tubules étoilés ou à trous, & ceux qui n'auront pas d'étoiles ni trous comme des tubulaires, dont il y en a même de cartilagineux & d'élastiques.

Les tubulaires diffèrent, dit Monsieur *Bertrand*, des madrépores & des millepores par leurs tuyaux branchus, par leur bifurcation, & par l'irrégularité de leurs jointures, quoiqu'ils aient aussi souvent des pores ou des étoiles, mais plus irrégulières ou plus grossièrement faites : ils ressemblent, dit cet Auteur, aux corallines en forme de buisson ; cependant ils en diffèrent en ce qu'ils sont composés de tubes creux, & les corallines de branches solides : sous ce rapport, les tuyaux de mer

ou vermiculites , l'orgue de mer , & l'arrosoir , l'antale & le dentale sont des especes de tubulaires.

Il y a des tubipores fossiles : dans cet état ils sont souvent réunis en une masse continue par de la terre ou matiere étrangere. Ce sont les *tubiporites*.

TUBULAIRE : voyez TUBIPORE.

TUBULITES. On nomme ainsi les tubulaires ou tuyaux isolés , & *vermiculites* ceux qui sont groupés ; les uns & les autres devenus fossiles. Les *tubulicoles* sont les vers à tuyaux. Ces petits animaux sont attachés à un tube ou étui souvent testacé , long & qui diminue peu-à-peu vers l'extrémité postérieure à laquelle on ne voit aucune ouverture. Ils ont quelque ressemblance avec les *néreïdes tubicoles* : voyez ce mot. M. Pallas assigne le nom de *serpula* aux vers *tubulicoles* , ou comme on dit ordinairement , aux vers à tuyaux. On en rencontre fréquemment la grande espece parmi les coraux dans les îles des Caribous : sa forme & la couleur de ses ouïes , qui ressemblent à des fleurs doubles , lui ont fait donner le nom de *fleurs animales* par les habitans du pays. Ses couleurs sont très-variées ; leurs tubes sont toujours sédentaires , c'est-à-dire , attachés aux rochers qui les ont vu naître.

TUCAN. On désigne sous ce nom un petit quadrupede de la Nouvelle-Espagne , qui par sa grandeur , sa figure , ses habitudes naturelles , approche plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal. Il me paroît , dit M. de Buffon , que c'est la *taupe rouge d'Amérique* de Séba.

Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe , il est comme elle gras & charnu , avec des jambes si courtes que le ventre touche à terre ; il a la queue courte , les oreilles petites & rondes ; les yeux si petits qu'ils lui sont pour ainsi dire inutiles : mais il differe de la taupe par la couleur du poil , qui est d'un jaune roux , & par le nombre des doigts , n'en ayant que trois aux pieds de devant , & quatre à ceux de derriere , au lieu que la taupe en a cinq à tous les pieds ; il paroît en différer encore en ce que sa chair est bonne à manger , & qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti ; il creuse à

chaque fois un nouveau trou ou terrier, en sorte que dans de certaines terres qui lui conviennent, les trous que fait cet animal sont en si grand nombre & si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution. *Voyez maintenant l'article TAUPE.*

**TUE-CHIEN** : voyez le mot **APOCIN**, & celui de **COLCHIQUE**.

**TUE-LOUP** : voyez **ACONIT**.

**TUF**, *tophus aut lapis tophaceus*. Est une concrétion pierreuse, de la nature des stalactites, poreuse, assez légère, peu compacte, formée par un assemblage de molécules terreuses plus ou moins atténuées, & déposées par incrustation sur des corps qui, en se détruisant, y laissent souvent leur empreinte. C'est ainsi qu'on trouve avec le tuf, qui n'est pas éloigné de la superficie de la terre, des mouffes, des feuilles & d'autres végétaux pétrifiés ou incrustés, même des coquilles terrestres.

Le tuf se forme journellement, il y en a même d'argileux, de sablonneux, de marneux, de minéral, de différentes consistances, figures & couleurs : c'est, à proprement parler, une sorte de stalactite limoneuse : voyez **STALACTITES**. Les dépôts terreux figurés, les ostéocoles, les sédimens des eaux thermales sont, en ce sens, des especes de tufs stalactites.

On trouve aussi beaucoup de tuf ochreux & glaiseux dans les terres d'étang : il convient pour les engrais des terres ; mais le tuf pierreux ou stalactite est fort contraire au plant, parce que les racines ne peuvent le pénétrer : il leur nuit sur-tout dans les terrains où il se rencontre des parties tuffeuses mêlées parmi le sol, parce qu'elles s'infinuent avec les parties aqueuses dans les tuyaux des plantes qu'elles bouchent & obstruent, & elles ne peuvent plus recevoir des parties nutritives, ce qui les fait sécher & périr. *M. Bourgeois* dit même qu'on observe tous les jours, que les eaux imprégnées des parties tuffeuses, produisent la mortalité de toutes les bonnes especes de plantes dans les prairies qu'elles arrosent : il n'y a que les joncs & les roseaux auxquelles elles ne font pas très-nuisibles, parce que leurs tuyaux sont beaucoup plus grands que ceux

des autres plantes ; les parties tuffeuses y entrent & ressortent avec les parties aqueuses sans y causer d'obstructions : aussi doit-on toujours éviter de planter sur le tuf pierreux ; mais une telle pierre est excellente pour s'incorporer avec le mortier des Maçons.

**TUFO.** Nom donné par les habitans de Guinée à une espece de fleur au soleil , dont ils se servent en décoction pour se laver les yeux enflammés.

**TUI.** Dans le Brésil on donne ce nom à plusieurs especes de perroquets qui volent toujours en troupes , ou deux à deux : les forêts en sont pleines ; il n'est pas rare d'en voir quatre ou cinq cens ensemble perchés sur le plus haut des arbres , où ils font un bruit terrible : voyez l'article PERROQUET.

**TUILÉE :** voyez FAITIERE.

**TULAXODE**, *tulaxodus*. M. Guettard donne ce nom à un genre de vermiculaire , dont l'animal n'est pas connu. Le tuyau est conique & divisé intérieurement dans sa longueur , ou seulement à sa partie inférieure ou la plus étroite , en chambres par des cloisons transversales , minces & dures , & qui ne sont pas percées centralement par un tuyau ou siphon.

**TULIPE.** Les Amateurs de coquilles donnent ce nom à une jolie coquille univalve , du genre des rouleaux : elle est pointillée & mêlée de bleu. Ils l'appellent *brunette* , lorsque ses marbrures sont brunes : voyez ROULEAU. On appelle aussi *tulipe* ou *clochette* une espece de gland de mer. Voyez ce mot. Il y a une autre coquille dans la famille des buccins , qui portent encore le nom de *tulipe*.

**TULIPE**, *tulipa*. La tulipe est , pour la beauté , une des fleurs privilégiées de la Nature , mais aussi une des plus délicates.

Cette plante bulbeuse est , dit-on , appelée *tulipe* , parce qu'elle ressemble au turban des Turcs , qui lui ont donné parmi eux le nom de *tulipan* ou *tulpens* : elle est très-commune en ces pays , & sur-tout dans les prés de Tartarie , où les Originaires la connoissent sous le nom de *lale*. Gesner a décrit la premiere *tulipe* qui fut apportée de Constantinople en Europe en 1590.

La tulipe a une tige ronde, moelleuse, accompagnée de quelques feuilles assez longues, larges, épaisses & dures. On voit croître & s'épanouir, en sa sommité, une seule fleur qui a six feuilles un peu évasées, & qui a le ventre souvent plus large que l'ouverture. Cette ouverture est grande, enrichie des plus belles couleurs, jaunes ou purpurines, ou rouges, ou blanches, ou variées. A cette fleur succède un fruit d'une forme oblongue, relevé de trois coins, & rempli de graines fort aplaties. La racine de la tulipe est un gros oignon jaunâtre ou noirâtre composé de plusieurs tuniques emboîtées les unes dans les autres.

On voit chez les Fleuristes, une variété infinie de tulipes, qui different beaucoup les unes des autres, & qui, lorsqu'elles déploient toutes leurs beautés, effacent toutes les autres plantes d'un jardin. On admire dans ces fleurs l'élégance de la forme, la beauté du dessin, le ton des couleurs, la richesse des nuances. Quelle finesse, quelle délicatesse dans le pinceau de la Nature ! Les noms qu'on donne aux tulipes sont ordinairement relatifs à leur couleur & à leur grandeur. On peut voir dans le *Traité des tulipes* une très-longue liste des différentes especes de ces fleurs. Dans le dernier siecle l'amour des tulipes étoit une manie, une espece de fureur (on connoît le proverbe *fou-tulipier*) : on y vit quelquefois des familles ruinées par la passion pour cette fleur ; des carreaux de tulipes étoient pour eux des tableaux momentanés qui se prisoient des quinze ou vingt-mille francs. M. *Bourgeois* dit qu'il n'y a point de nation qui pousse plus loin l'amour des tulipes, encore aujourd'hui, que les Turcs, & qui les paye si chèrement. On célèbre tous les ans, au mois de Mai dans le férial du Grand-Seigneur, une fête des tulipes avec une grande pompe.

Les tulipes les plus renommées sont les *baguettes* : ce sont celles qui fleurissent le plus haut. On demande dans une belle tulipe que le panache (ce sont les traits jaunes ou blancs, ou d'autre couleur qui sont souvent accompagnés d'un filet noir) tranche nettement sur le fond de la couleur de la tulipe, & qu'il la perce des deux côtés de la feuille pour jeter un éclat plus vif,

Ainsi une tulipe parfaitement belle est celle dont la couleur & le panache sont bien lustrés, bien opposés entr'eux & relevés de beaux traits noirs.

Les tulipes les plus estimées des Fleuristes sont celles qu'ils appellent *paltodi*, *morillon*, *agate*, & sur-tout les *marquetrines*. Elles ont quatre ou cinq couleurs; le fond de ces fleurs doit être bleu céleste, les étamines bleues, mais foncées, la tige haute & droite, les feuilles en dehors & en cloche renversée. On appelle *adimian* une tulipe amarante, panachée de rouge & de blanc.

Les tulipes sont ou printanieres, ou tardives, ou médionelles; les premières fleurissent en Mars & les tardives en Mai; on les distingue aussi en doubles & en simples. Les tulipes de graine sont celles qu'on sème pour avoir de belles couleurs fantasques. Celles qui viennent d'un caïeu qui est enveloppé par la pellicule qui entoure l'oignon, ou d'une portion d'oignon qui se sépare, deviennent panachées & semblables à la fleur de l'oignon dont elles ont été séparées: par cette méthode on conserve les especes, & en semant on se procure des variétés.

Lorsqu'on veut avoir des tulipes qui n'aient point encore été vues, il faut semer & tirer la graine d'une tulipe dont le fond de la couleur soit d'un cramoisi tirant sur le violet pourpré; on doit semer la graine en Septembre. La première année l'oignon de cette plante ne sera pas plus gros qu'un grain de blé; mais lorsqu'elles ont paru deux fois hors de terre, on peut les ôter de la caisse & les planter dans un carreau de terre naturelle, sablonneuse, bien criblée, & on les verra fleurir cinq ou six ans après qu'elles auront été semées. Si le Planteur ne se décourage point pour la longueur du temps que ces plantes restent en terre sans fleurir, elles le dédommageront bien de son attente. Ainsi on doit en semer tous les ans, & on aura successivement de nouvelles variétés, quand une fois la première pépinière commencera à fleurir. C'est au moment que les planches sont couvertes de ces jeunes fleurs, qu'on peut admirer le jeu merveilleux de la Nature: dans plusieurs

milliers de tulipes, on n'en trouvera pas une seule parfaitement semblable à une autre.

Quiconque, dit *Bradley*, a cultivé de ces tulipes venues de graines, & que l'on appelle *nourricieres*, doit savoir qu'elles paroissent d'abord sous une couleur uniforme; que ces fleurs sont toujours grandes & grosses; que c'est d'elles que sont ordinairement produites les fleurs les plus recherchées pour leur belle couleur panachée, & que de temps en temps il en sort de beaux mélanges de couleurs variées. Les Jardiniers croient que cette altération des tulipes est un effet du hasard; mais je pense, dit *Bradley*, que cette couleur unie vient d'une force de nature, puisqu'on est sûr que les diversités de couleurs dans toutes les fleurs sont des marques de foiblesse, ou d'un défaut de nourriture: voici deux observations qui éclaircissent ce mystère.

Il y a auprès de Bruxelles un homme fort connu par un petit espace de terrain, dans lequel par une vertu singulière, à ce qu'on rapporte, ses tulipes se changent en de belles fleurs diversifiées, de sorte qu'on y apporte des oignons de toutes parts en pension pour y être élevés & placés ensuite parmi les plus belles collections de fleurs. Il est rare qu'en cet endroit de cinq plantes il n'y en ait pas trois de panachées au bout d'un an. Pour expliquer ce changement, il faut faire attention que le sol de ce terrain n'est autre chose que des gravats ordinaires pilés, & qu'il s'y trouve tout au plus une vingtième partie de terre naturelle.

Il est bien clair qu'un terrain de cette nature doit appauvrir l'oignon, & conséquemment que les fleurs doivent de façon ou d'autre en être altérées. On observe aussi qu'à mesure que la fleur se panache, l'oignon diminue de grosseur, les feuilles se rétrécissent, la tige s'amointrit & ne produit presque plus de caïeux. L'expérience a appris que pour perpétuer les diversités de couleur des tulipes, on doit les lever de terre tous les ans aussi-tôt qu'elles sont défleuries.

Voici une autre observation qui tend à prouver que la beauté des tulipes n'est due vraisemblablement qu'à un défaut d'abondance de suc nourricier. J'ai vu dans un jardin près de Londres, dit encore *Bradley*, un car-

reau de tulipes , à chaque coin duquel il y avoit une belle tulipe bien panachée , sans qu'il se fût fait le moindre changement dans les autres : cela fut causé , je crois , par quatre ifs en pyramide qui étoient alors aux quatre coins du carreau , & qui avoient épuisé autour d'eux la force naturelle du sol.

En Hollande , où se trouvent les plus belles collections de cette espece de fleurs , ( on y voit des tulipes qui fleurissent à plus de trois pieds de hauteur , ) le terrain est naturellement sablonneux & contient deux parties de sable de mer contre une de terre noire ordinaire. Les Curieux du pays observent toujours deux choses en plantant leurs tulipes : la première , de planter toutes les précoces ensemble dans un carreau ; & quand ils plantent les especes tardives , ils mettent les plus grandes dans le milieu du carreau & deux rangées des plus courtes de chaque côté. Le mois d'Octobre est la vraie saison de planter. On donne à ces plantes un peu d'abri jusqu'à ce que les boutons de la fleur paroissent , & alors on les garantit de la rouille avec des paillassons ou de la toile cirée , soutenue sur des cerceaux : cette couverture sert aussi à mettre les fleurs , quand elles sont épanouies , à l'abri de la pluie & de la grande ardeur du soleil , qui détruisent bientôt les fleurs : voilà les moyens de prolonger de quelques instans la jouissance du Cultivateur ou de l'Amateur. En les plantant on doit les arranger de maniere à nuancer & contraster les couleurs ; elles en brillent davantage par opposition. On doit lever les oignons de terre dès que les fleurs commencent à se faner , & les conserver séchement jusqu'à la saison de les planter.

Les oignons & les caïeux de tulipes sont sujets à plusieurs maladies : si on n'a pas soin de les couvrir pendant les mois rigoureux , les pluies froides qui les pénètrent leur occasionnent un mal qu'on appelle *tache de Mars* : cette maladie contagieuse est une pourriture qui attaque la première feuille à fleur de terre. Dès qu'on s'en apperçoit , il faut couper ce chancre jusqu'au vif , sans quoi on perdrait l'oignon. Quelquefois les oignons se dépouillent de leur peau , parce qu'ils n'ont pas été plantés assez profondément en terre. Les

caractères d'un bon oignon sont d'être dur, & d'avoir la peau rougeâtre. Il arrive très-souvent que l'oignon venu d'un caïeu jette une ou plusieurs fortes racines, qui ressemblent assez par la figure à une petite rave, & qui devient un oignon : quand les tulipes ont resté plusieurs années dans la même place, on trouve toujours les oignons enfouis en terre à une profondeur qui va quelquefois à plus de huit à dix pouces, quoiqu'ordinairement on ne les plante qu'à deux pouces. Les tulipes se multiplient encore d'une manière opposée, c'est-à-dire, qu'entre le principal oignon & le bas de la tige il se forme des oignons ou caïeux placés pour l'ordinaire hors de terre.

Comme il y a plusieurs soins qui sont communs à toutes les belles fleurs, voyez les mots JACINTHE, ŒILLET, OREILLE D'OURS, RENONCULE.

**TULUPIER** ou **ARBRE AUX TULIPES** ou **BOIS JAUNE**, *tulipifera arbor*. Le tulipier est originaire de Virginie ; mais il peut s'élever très-bien ici. C'est un des plus beaux arbres qu'on puisse cultiver. Voyez **ARBRE AUX TULIPES**.

**TUNA**. Espèce de figuier d'Inde qui croît au Mexique. Voyez au mot **OPUNTIA**.

**TUNGS-TÉEN**. Dans la *Minéralogie Suédoise publiée en 1758*, on donne ce nom à une sorte de mine de fer qui ressemble à la mine d'étain en grenats, mais qui varie pour la couleur & pour le tissu. Elle est fort dure, très-pesante, difficile à réduire, & donne jusqu'à trente livres de métal par quintal. De tous les flux (fondans) usités en docimastique, il n'y a guère que le sel fusible de l'urine qui fasse fondre très-promptement cette mine.

**TUNISIEN**. Voyez **ALPHANETTE**.

**TUNUPOLON**. Espèce de vipère des Indes Orientales, & qui est très-commune dans le Ceylan : sa peau imite le satin fin lustré, & richement ombré de brun : voyez **SERPENT**.

**TUPINAMBIS**. Nom que *Marcgrave* donne à un oiseau du Brésil, qui se nourrit de poissons ; il est fossé approchant du *merops* ou *guépier* ; c'est le **MOMOT** -

voyez

*voyez ce mot.* Les Naturels du Brésil appellent aussi du nom de *tupinambis l'anhinga* ; voyez ce dernier mot.

**TUPINAMBIS.** C'est aussi le nom d'une espèce de lézard amphibie d'Amérique, & du nombre de ceux qu'on nomme communément *sauve-garde* ; voyez ce mot. Ce lézard tupinambis est d'une grande beauté ; il va souvent au bord de l'eau ; mais quand il entend ou qu'il voit venir à lui un crocodile, il jette alors un cri terrible, qui est occasionné par la crainte d'être dévoré par cet animal. Ce cri avertit les hommes qui se baignent dans le voisinage, & qui, s'ils ne prenoient la fuite, deviendroient bientôt la proie du crocodile : delà est venu à ce genre de lézard le nom de *sauve-garde*.

**TUR.** Les Polonois donnent ce nom à une espèce d'aurochs. La jeunesse Gauloise s'exerçoit à la chasse de ce quadrupède : la gloire étoit pour celui qui rapportoit le plus de cornes de ces animaux, en preuve de ses victoires sur un animal qui est d'une force terrible. *Voy. AUROCHS.*

**TURBAN.** *Voyez à l'article OURSIN.*

**TURBINÉ ou TURBINÉE.** Nom consacré par les Conchyliologues, pour les coquillages univalves. Turbiné signifie *contourné*. Presque tous les coquillages de cette classe sont turbinés ; si ce n'est dans un sens, ce sera dans un autre ; si ce n'est en dehors, ce sera en dedans. En examinant un cornet, un unique, une nautile & une oreille de mer, on trouvera des exemples suffisans pour apprécier & constater ces différences. Presque tous les lépas sont exempts de ces comparaisons, n'étant point contournés, sinon le *concho-lépas* : l'espèce de tuyau appelé *arrosoir*, ne paroît pas non plus turbiné. M. d'Argenville, dans sa *Zoomorphose*, pag. 18. dit que les turbinés suivent assez le contour & les irrégularités de leurs couvertures : cette distinction ne suffit pas. On appelle *coquilles turbinées* toutes celles qui s'élevent en spirales, qui sont faites dans leur intérieur, en quelque façon comme un escalier à vis : il y a un noyau qui les traverse dans le milieu d'un bout à l'autre. La bouche, c'est-à-dire l'ouverture de la coquille, est l'entrée de la cavité où loge l'animal : cette

cavité tournée en spirale autour du noyau, & diminue peu-à-peu de diametre, jusqu'à ce que les parois se rapprochent & se réunissent au fond de la cavité & à l'extrémité du noyau, que l'on appelle la pointe de la coquille: voyez à l'article COQUILLAGE. On observera que les turbinées ne sont point si pointues que les vis: leur corps est gros, la bouche large & souvent très-alongée; en un mot le corps de la volute est contourné extérieurement, à-peu-près comme la toupie des enfans. Autant ces coquilles sont unies en dedans, autant quelquefois elles sont raboteuses en dehors. On trouve beaucoup de *turbinites*, c'est-à-dire de turbinées fossiles: on les nomme quelquefois *strombites*. Voyez ce mot.

**TURBINITES.** Voyez ci-dessus l'article TURBINÉ.

**TURBITH,** *turpethum*. C'est une racine communément séparée de sa moelle, ligneuse, desséchée, coupée en morceaux oblongs, compactes, de la grosseur du doigt, résineux, bruns ou gris en dehors, blanchâtres en dedans, d'un goût un peu âcre, & qui cause des nausées. Elle naît d'une espece de liferon de l'Inde, qui s'appelle *turpethum repens*, *Indicum*, *foliis altheæ*.

Cette racine qui a plus d'un pouce d'épaisseur & qui est branchue, se plonge dans la terre environ quatre à cinq pieds, en serpentant beaucoup: elle est alors couverte d'une écorce épaisse & brune; étant rompue, elle laisse échapper un suc laiteux, gluant, qui devient aussi-tôt qu'il se dessèche, une résine d'un jaune pâle, d'un goût douceâtre d'abord, ensuite piquant & nauséabonde. Du collet de cette racine sortent des tiges sarmenteuses, branchues, garnies de quatre feuillets membraneux différemment entortillés, ligneuses en leur base, de la grosseur du doigt, roussâtres & verdâtres dans toute leur étendue, ayant six ou huit aunes de longueur, dont les unes sont couchées sur la terre, & d'autres rampent & s'entortillent comme le lierre, autour des arbres & des arbrisseaux voisins: ses feuilles sont assez semblables à celles de la guimauve, molles, cotonneuses, blanchâtres, anguleuses, crenelées sur leur bord & un peu pointues. De l'aisselle des feuilles qui se trouvent près de l'extrémité des rameaux, sortent des pédicules qui portent trois ou quatre têtes ob-

longues & pointues ; chaque tête est un bouton de fleur semblable à celle du liseron, de couleur blanche & incarnate : la fleur étant passée, l'embryon grossit & devient une capsule à trois loges séparées par des cloisons membraneuses & remplies de graines noirâtres, de la grosseur d'un grain de poivre, arrondies sur le dos, & anguleuses de l'autre côté.

Cette plante croît abondamment dans les lieux couverts, humides, sur le bord des fossés, derrière les buissons & dans les autres endroits champêtres, loin de la mer, dans l'île de Ceylan & le Malabar. Pour en faire usage en Médecine, on recueille les grosses racines les plus laiteuses, c'est-à-dire les plus résineuses : on en prépare une grande quantité à Guzarate, à Surate & à Goa.

On emploie le turbith comme purgatif, principalement dans la goutte, la paralysie, les rhumatismes & l'hydropisie. On le donne en substance depuis quinze grains jusqu'à un gros, & en infusion depuis un gros & demi jusqu'à trois gros. On prescrit rarement le turbith seul : on l'associe à d'autres purgatifs ; & malgré cette précaution il excite encore souvent des coliques, & nuit à l'estomac.

On substitue quelquefois au vrai turbith les racines de l'*apium pyrenaicum* ou du *laser étranger*, qui est une espèce de *tapsie* ou plutôt de *libanotis* ; mais il faut rejeter ces racines qui causent l'inflammation de l'estomac & de la gorge, & qui purgent avec beaucoup plus de violence que le turbith.

**TURBITH BATARD** ou **DE MONTAGNE.**

Voyez **TAPSIE.**

**TURBITH BLANC** ou **SENÉ DES PROVENÇAUX.** Voyez à l'article **GLOBULAIRE.**

**TURBITH NOIR.** Voyez à l'article **TITHYMALE.**

**TURBOT RHOMBE**, *rhombus piscis*. Poisson de mer à nageoires molles, large, plat, de figure rhomboïde ou en losange, fort connu dans les poissonneries. Il est du genre nommé par les Ichtyologistes, *pleuronectes* : voyez au mot **FLÉTAN**. Il y a plusieurs espèces de turbots qui diffèrent non seulement en grandeur, mais en ce que les uns portent des aiguillons

ou des pointes piquantes vers la tête & vers la queue ; & les autres n'en ont point : on nomme ceux-ci *barbues*.

Le turbot à piquans se nomme en Normandie *bertonneau*. Dans la même Province on donne au petit turbot le nom de *cailletot*. Ce poisson fréquente les rivages : son dos est brun , mais ses ailerons ou nageoires sont blanches ; sa bouche est grande & sans dents ; ses mâchoires sont âpres : de celle d'en bas pendent deux barbillons ; il a quatre ouies , deux de chaque côté : ses œufs sont rouges.

Le turbot est aussi appelé *faisan d'eau* , à cause de la délicatesse de sa chair. Ce poisson est vorace : il se nourrit de cancre & d'écrevisses , & il se tient souvent à l'embouchure des rivières pour prendre les poissons qui y entrent. Il joue de ruse pour les attraper : il se couvre de sable ; le voilà en embuscade , alors il remue ses barbillons pour attirer à lui les petits poissons qui les prennent pour une proie , mais cet appât séducteur leur est fatal , car ils sont aussi-tôt dévorés très-goulument. On pêche de grands turbots à l'embouchure du Rhône & dans la Mer Baltique : l'Océan en donne de bien plus gros. *Rondelet* dit en avoir vu de cinq coudées de long , larges de quatre , & épais d'un pied. On préfère pour la table les turbots de moyenne grandeur. La chair du turbot est blanche , ferme & succulente.

**TURBOT ÉMAILLÉ.** Poisson de lac & de rivière de la Louisiane : il a deux pieds de long ou environ ; sa figure est ronde , son nez est pointu & fait comme celui d'un rat : il pèse environ six livres , & est sans arêtes. Sa chair passe celle du cabélieu pour la bonté , aussi ce poisson est-il fort estimé.

Les Sauvages recherchent beaucoup ce poisson pour avoir ses écailles , dont ils arment leurs fleches en guise de fer. Il est couvert de distance en distance de douze rangées d'écailles de deux en deux. Ces écailles sont triangulaires , petites vers la tête & la queue , plus grandes au milieu du corps : elles sont prodigieusement dures ; entre ces rangées d'écailles la peau est lisse. Ce poisson au lieu d'arête , a au milieu du corps un li-

gament qui prend de la tête à la queue, & qui est aussi délicat que sa chair.

**TURC.** Nom donné à un petit ver qui ronge les arbres. On prétend qu'il s'attache particulièrement aux poiriers de bon chrétien, & l'on s'est imaginé plaisamment que son nom lui vient de là, comme l'ennemi du nom Chrétien.

**TURCOT.** *Voyez* TORCOT.

**TURNEPS.** C'est une espèce de navet dont la culture est très-fameuse en Angleterre. Ce navet a la figure d'un spéroïde aplati, ou d'un fromage de Hollande. Il n'est pas rare d'en voir qui ont jusqu'à vingt-deux & vingt-quatre pouces de tour, & du poids de cinq ou six livres. La Société d'Agriculture de Bretagne a cultivé de gros navets de Léon, qui l'ont emporté sensiblement par le diamètre & par le volume sur les turneps. Les navets de Léon ont la figure d'un cône ou d'un pain de sucre, & il est aisé de concevoir qu'à diamètre égal, ceux-ci ont beaucoup plus de volume que les turneps.

La culture des turneps est très-peu dispendieuse, d'un avantage économique & d'autant plus intéressante, que cette plante supplée par ses feuilles au fourrage pendant l'hiver, & que le bétail ne peut avoir de meilleure nourriture. D'ailleurs les Domestiques & les Journaliers font une grande consommation de sa racine, & c'est l'objet d'une épargne considérable sur les substances ordinaires. Un arpent de terre semé de ces navets est d'un beaucoup plus grand rapport qu'en froment : d'ailleurs ses racines divisent & préparent la terre à recevoir le blé, & on recueille dans le même espace une beaucoup plus grande quantité de froment, que dans une jachère ordinaire. *Voyez l'article* NAVET.

**TURNIX** ou **CAILLE DE MADAGASCAR.** Cet oiseau diffère de la caille ordinaire, 1°. parce qu'il est plus petit, 2°. en ce que son plumage est différent, tant pour le fond des couleurs que pour l'ordre de leur distribution ; enfin, parce qu'il n'a que trois doigts antérieurs à chaque pied comme les outardes, & qu'il n'en a pas de postérieur. *Voyez l'article* CAILLE.

TURPELINE. *Voyez* TOURMALINE.

TURQUETTE ou HERNIAIRE ou HERNIOLE; *herniaria*. Plante dont on distingue deux sortes : l'une à feuilles lisses & l'autre à feuilles velues ; elles viennent dans les environs de Paris , & on les emploie indifféremment. L'herniaire est une petite plante couchée sur terre , & étendue en rond par un grand nombre de petits rameaux rougeâtres qui sortent d'une racine menue plongée profondément dans la terre : de chaque nœud des tiges sortent de petites feuilles opposées & d'un vert jaunâtre. Les fleurs naissent en quantité à l'aisselle des feuilles : elles sont jaunâtres ou blanchâtres , sans pétales , composées de plusieurs étamines qui s'élevent d'un calice ; les graines sont luisantes & noires.

Toute la plante a une saveur salée & âcre : on s'en sert pour guérir les hernies ; c'est encore un bon vulnéraire.

TURQUOISE , *turcheſia*. Selon M. de Réaumur , les pierres appelées *turquoises* ne sont autre chose que des dents d'animaux marins ou terrestres , devenues fossiles & comme pétrifiées : ce que l'on reconnoît , dit cet Académicien , par leur forme extérieure , par leur consistance & par leur tissu intérieurement filamenteux & percé d'alvéoles ou d'ouvertures pour le passage des nerfs. *Voyez les Mém. de l'Académ. ann. 1715 , p. 174.*

Toutes les diverses parties osseuses des animaux peuvent également se changer en turquoises : il suffit pour cela qu'elles soient ensevelies dans une terre où s'infiltrer un fluide cuivreux qui les impregne & les pénètre , en un mot qui en augmente la dureté , la pesanteur spécifique , & en change la couleur en un beau bleu. En effet l'on voit à Paris , dans l'immense collection du Cabinet d'Histoire Naturelle du Roi , une main toute convertie en turquoise.

L'histoire porte que J. Cassianus de Pulto avoit l'art de faire avec l'ivoire fossile , appelé *mammante* en Russie , des turquoises artificielles. Il paroît que Henckel a connu ce même secret de colorer en bleu des os endurcis par leur séjour dans la terre , sans cependant avoir pu leur donner la véritable dureté des turquoises. On sait que MM. Duhamel & Guettard ont trouvé aussi

le moyen de colorer en rouge les os des animaux vivans, en leur faisant avaler avec leur nourriture, soit de la gaude, soit de la garance, soit de l'orseille.

M. *Mortimer*, Secrétaire de la Société Royale de Londres, a fait voir à cette Académie un morceau de turquoïse qui, n'ayant aucun tissu osseux, laisse présumer qu'il peut y avoir des pierres cuivreuses ou des jaspes colorées en bleu, mamelonnées, & qui méritent par préférence de porter le nom de véritables *turquoïses*. L'échantillon de turquoïse de M. *Mortimer* avoit douze pouces de longueur, cinquante-trois de largeur, & près de treize d'épaisseur. Le Chevalier *Hans-Sloane* avoit dans sa Collection un morceau de turquoïse presque aussi beau & de la même nature. Ces turquoïses qui n'offrent point le tissu osseux, ne sont qu'un bleu de montagne solide.

Dans le dernier siècle on faisoit un commerce assez considérable de la turquoïse. Les Joailliers sont aussi dans l'usage de distinguer cette pétrification en turquoïse orientale & turquoïse occidentale.

La première tire plus sur le bleu céleste que sur le vert: elle est dure, susceptible d'un assez beau poli, opaque; on l'appelle aussi *turquoïse orientale* ou de *vieille roche*. On l'apporte de Nécapour, ville située à trois journées de Meched en Perse; sa mine porte le nom de *phiruscou*: on en apporte aussi de Turquie, sous le nom de *turquines*.

Celle qui est occidentale, & que l'on nomme aussi *turquoïse occidentale* ou de *nouvelle roche*, est peu dure, & tire plus sur le vert que sur le bleu: elle est remplie d'onglets ou taches laiteuses. On nous en apporte d'Espagne, d'Allemagne & du Bas-Languedoc, où il s'en trouve beaucoup, proche la ville de Simore & aux environs, comme à Baillabatz & à Laymont: on en trouve aussi du côté d'Auch, à Gimont & à Castres.

On n'est pas encore bien d'accord sur ce qui doit caractériser la beauté, la qualité & le prix des turquoïses. Les uns les veulent d'un beau bleu pers ou turquin, les autres d'un vert de Saxe. M. *Wallérius* dit qu'une belle turquoïse, de la grosseur d'une noisette, est estimée

dans le Commerce deux cents rixdalers, ce qui fait environ sept cents cinquante livres argent de France.

Lorsque la couleur des turquoises s'affoiblit extérieurement, il suffit d'en user la surface ou de la mettre quelques instans au bain de cendres; par ce moyen on avive l'intensité de sa couleur, & ensuite on lui donne le poli par le moyen de la roue des Lapidaires.

Les turquoises qui ont conservé leur blancheur primitive en une grande partie de leur substance, se nomment *meres de turquoises*.

Quant aux propriétés médicinales de cette pétrification, si vantées par divers Auteurs, c'est aux Maîtres de l'Art à apprécier les effets internes d'une substance osseuse, mélangée avec du cuivre: substance si vantée dans *Pline*, sous le nom de *callaina*, aujourd'hui *galiana*.

**TURTLE.** On donne ce nom à des especes de tortues de mer, de l'île de Tabago: elles sont plus grandes que les tortues ordinaires. Il y en a une espece que l'on nomme *turtle vert*, qui est regardée comme sacrée parmi quelques peuples Américains. Ils l'appellent *poisson de Dieu*, à cause de l'effet merveilleux que sa chair, disent-ils, produit dans le corps humain, lorsqu'on a avalé quelque breuvage empoisonné. Les habitans de Guinée qui pêchent aussi de ces tortues dans leur mers, l'estiment comme un remede infailible contre la gonorrhée, & généralement contre tous les maux vénériens: sa chair a le goût tantôt du veau, & tantôt du bœuf; sa graisse est verte, & se mange comme de la moelle; ses œufs étant salés & séchés au soleil, sont aussi bons à manger que la meilleure boutarque. *Voyez* TORTUE.

**TUSEBE.** Nom que l'on donne communément au marbre noir. *Voyez au mot* MARBRE.

**TUSSILAGE** ou **PAS-D'ANE**, *tussilago*. Plante qui croît aux lieux humides & gras: sa racine est longue, menue, blanche, tendre & rampante: elle pousse plusieurs petites tiges à la hauteur d'environ un pied, creuses en dedans, cotonnées, rougeâtres, revêtues de petites feuilles sans queue, longues, pointues, placées alternativement, lesquelles soutiennent chacune, en

leur sommet, une fleur belle, ronde, radiée, jaune, ressemblante à celle du pissenlit, avec cinq étamines capillaires réunies, qui forment une gaine. A la fleur succèdent plusieurs semences oblongues, aplaties, garnies chacune d'une aigrette. Cette fleur s'épanouit à l'entrée du printems : elle dure peu. Après les fleurs, naissent les feuilles qui sont grandes, larges, anguleuses, presque rondes, vertes en-dessus, blanchâtres & cotonneuses en-dessous, d'un goût amer, gluant à-peu-près comme l'artichaut. La naissance des fleurs du pas-d'âne avant celle des feuilles a fait appeler cette plante *filius ante patrem*.

Si on cultive cette plante dans les jardins, en un lieu ombragé & humide, tel qu'il convient à sa nature, elle s'y multiplie & y trace singulièrement. On fait sur-tout usage de ses fleurs en Médecine, pour le rhume, pour adoucir les âcretés, déterger les ulcères de la poitrine, & faciliter l'expectoration ; en un mot, les feuilles & les fleurs de tussilage sont consacrées, pour ainsi dire, aux maladies du poumon. On doit observer de cueillir de bonne heure les fleurs, ainsi que celles de pied de chat & de bouillon blanc, afin que les filamens des étamines ne s'en détachent trop facilement quand on les emploiera en infusion en tisane ; ils nageroient dans la liqueur & prendroient à la gorge en importunant beaucoup, à moins qu'on n'eût la précaution de passer l'infusion à travers un linge très-ferré. On fait fumer les feuilles aux asthmatiques en guise de tabac. Dans les Pharmacies, on est dans l'usage de tenir un sirop, une conserve & une eau distillée de tussilage.

TUTIE FOSSILE. *Voyez ZINC & CADMIE.*

TUYAUX CLOISONNÉS. *Voyez ORTHOCÉRATITES.*

TUYAUX DE MER ou CANAUX, *tubuli marini*. Genre de coquillages ainsi nommés, parce qu'ils sont semblables en quelque sorte à un chalumeau. Il y en a de plusieurs espèces, qui varient un peu pour la figure ; les uns sont coniques, d'autres sont cylindriques : il y en a de droits, de recourbés, de sinueux ou tor-

tillés : on les nomme ou *tuyaux de mer* ou *vermiculaires*, suivant qu'ils se trouvent ou isolés, ou groupés ensemble en masses plus ou moins grosses. Ces dénominations distinctives donnent lieu de les partager en deux genres ; savoir, les *tuyaux de mer*, & les *vermiculaires* ou *vermisseaux de mer* : on peut même y joindre un troisième genre qui comprendroit les tuyaux formés d'une substance cartilagineuse & flexible : ceux qui sont composés de grains de sable & de fragmens de coquilles liés ensemble par un suc glutineux : Voyez VERS DE MER. Il ne s'agira ici que des tuyaux de mer univalves.

M. d'Argenville fait de ce genre de coquillage la troisième famille des *univalves*. Cet Auteur donne cinq especes différentes de ces étuis testacés & solides. Dans la première, il met les tuyaux de mer, appelés *dentales rayés* & *dentales polis* : ceux-ci sont des especes d'*antales*. Dans la seconde, les *droits*. Dans la troisième, ceux qui sont semblables à une corne un peu courbée ; ceux qui sont en forme de racines, les tuyaux appelés *dentales* ; ceux en forme d'une racine de bistorte ; ceux qui ont la forme de raie ; ceux qui sont faits comme des dents de chien, ou comme des dents d'éléphant ; ceux qui sont de couleur blanche ; & enfin, ceux qui tirent sur le vert. Il compose la quatrième especes du *pinceau de mer* ou l'*arrosoir* ; & la cinquième especes, des *tuyaux de mer*, appelés *antales*, dont les uns sont blancs, & les autres jaunes : les *antales* les plus estimés viennent des Indes orientales. Cette distribution par M. d'Argenville est fort obscure.

Tous les tuyaux de mer dont nous parlons, vivent ordinairement solitaires & séparés, & non point en colonies comme les *vermisseaux de mer* & *tuyaux d'orgue*, avec lesquels il ne faut pas les confondre, & dont on voit la description aux mots VERMISSEAUX DE MER OU VERS DE MER & ORGUE DE MER.

L'arrosoir est parmi les tuyaux, l'especes la plus distinguée : il est remarquable par sa forme plus ou moins droite & toute blanche, & par la singularité de sa tête, qui est arrondie & percée en arrosoir. Des Auteurs l'appellent *phallus*, c'est-à-dire un *priape*.

On lui donne aussi le nom de *pinceau de mer*, ( il ne faut pas le confondre avec le *pinceau marin*, espece de *zoophyte* ), parce que sa tête est garnie d'une fraise plus ou moins plissée, & d'une lame convexe, ou d'un gland percé de petits trous, remplis d'une infinité de filets qui ressemblent assez aux poils d'un pinceau. Aussi-tôt que ce testacée est hors de l'eau, tous ces filets tombent, & l'on voit alors un tuyau blanc, mince & creux, qui va en diminuant jusqu'à l'autre extrémité, formant quelquefois des replis d'espace en espace. On observe sur la plupart des arrosoirs, au bas de la fraise, & d'un côté uniquement, une espece de masque ou deux rangées de stries en forme de petite coquille bivalve; dans d'autres arrosoirs ce sont deux petites éminences qui sont comme le point d'où partent les stries. Ces différences annonceroient-elles des especes particulieres? Il y a aussi de ces tuyaux qui sont un peu étranglés dans leur longueur. Ce sont les Hollandois qui nous apportent cette coquille de leurs Colonies des grandes Indes, notamment d'Amboine. On en trouve aussi sur les plages de Coromandel; mais nous ne l'avons jamais entiere: on n'y rencontre point cette extrémité pyramidale que l'on soupçonne être adhérente sur la roche en serpentant. Quelques-uns pensent aussi, mais sans aucun fondement, que cette espece de tuyau n'a point de tête, ni de fraise perforée lorsqu'il est dans l'état d'accroissement; mais que l'animal donne ce caractère à sa coquille, lorsqu'il a atteint la grandeur que la nature lui a prescrite. Comment une partie aussi essentielle manqueroit-elle à ce corps dans sa jeunesse? les trous ou petits tubes ont dû en tout temps donner passage aux pattes ou filets de l'animal & le mettre à l'abri des insultes de ses ennemis.

Rien ne donne, dit *Swammerdam*, une idée plus nette de la structure des coquillages, que les tuyaux de mer: ce sont des tubes simples qui sont seulement quelques sinuosités & quelques tours de spirale vers leur sommet aigu, & quelquefois vers le milieu: en effet, ajoute-t-il, les coquilles ne different entr'elles que par la maniere dont elles sont leurs circonvolutions, & par quelques variétés extérieures dans leurs

surfaces , comme les couleurs , les renflemens , les dépressions , les anfractuosités , les protubérances , les sinuosités , les expansions , joint à ce que la cavité du noyau se bouche quelquefois , & se remplit entièrement , comme je l'ai vu moi-même , dit-il , dans des coquilles d'escargot. On peut donc dire que les coquilles univalves , les plus variées , se réduisent toutes à une même forme primitive , qui n'est autre qu'un tube conique diversement contourné. Les tuyaux de mer sont communs aux Indes & même en Amérique ; il y en a aussi dans la Méditerranée : nous en avons d'un blanc nué de violet , & qui sont fort minces ; d'autres sont gros comme le pouce , longs d'un pied & demi , très-épais , d'une forme pyramidale , & d'un blanc sale. Des Naturalistes regardent la *scalata* comme un tuyau de mer : voyez SCALATA. L'espece appelée *tire-bourre* est contournée en spirale presque cylindrique , un peu striée , & remarquable par une fente qui regne dans la longueur des spires : voyez TENAGODE. L'espece appelée *vilebrequin* se termine à l'une de ses extrémités , par une clavicule en forme de vis très-aiguë. L'espece appelée le *serpent* est en zigzag , & à stries longitudinales , quelquefois pliées en spirales. Il y a aussi le *pain de bougie de mer* , dont les spires un peu aplaties sont tortillées , ou font un grand nombre de révolutions ; en un mot semblables à des petits pains de bougie à lanterne : ces tuyaux , ainsi que ceux que l'on appelle *ammonies* , & en Hollande *cornets de postillon* , à chambres & à syphon ; ceux qui sont à cloisons sans syphon , peuvent être regardés comme autant de tuyaux de mer. On connoît aussi un tuyau qui n'est point chambré & sans syphon ; on le nomme *tuyau-trompette* de sa configuration.

On voit quelquefois un nombre de tuyaux rassemblés fortuitement , & tellement entrelacés ensemble , que l'on n'y distingue aucun arrangement , & qu'on ne voit que leurs sommets , leurs contours , leur petite ouverture & leur bouche. A l'égard de ces testacées & de ceux appelés *tuyaux d'orgues* , nous en parlerons au mot VERS DE MER , ainsi que des TUYAUX MULTIVALVES à l'article VERS RONGEURS DE DIGUES.

**TYMBRE** ou **SARRIETE DE CRETE**, ou **DE CANDIE**, *tymbra legitima Græca*. Voyez à l'article **SARRIETTE & MARUM MASTIC**.

**TYPHA**. Voyez **ROSEAU** appelé **MASSE-D'EAU**.

**TYPHON**. Voyez les articles **VENT & TROMBE**.

**TYPOLITES** ou **PIERRE A EMPREINTES**, *typolitus*.

Les Naturalistes donnent ce nom à des pierres sur lesquelles on voit des empreintes de substances qui ont appartenu au regne végétal ou au regne animal. Ces pierres sont ordinairement feuilletées & de nature d'ardoise. Voyez **EMPREINTES**.

**TYRAN**. Ce nom semble annoncer un oiseau fort vigoureux, à bec recourbé & tranchant, à serres aiguës & cruelles, c'est au contraire un oiseau de la grosseur d'une grive ou d'une petite tourterelle, à bec allongé, effilé, garni de petites barbes, qui ne se nourrit que d'insectes; c'est une espèce de gobe-mouche, qui se trouve à Saint-Domingue, en Virginie, à la Caroline & en plusieurs autres contrées de l'Amérique. Son ventre est jaunâtre; les ailes aurores; le dos & la queue brunâtres, le dessus de la tête couleur de fouci, avec une tache blanche le long des yeux. Tel est le tyran du Brésil. Ceux de Cayenne & de Saint-Domingue sont autant de variétés. Au Mexique il y en a une espèce qu'on appelle *tyran à queue fourchue*, parce que les deux plumes extérieures de la queue surpassent celles qui les suivent; à Cayenne, on en voit une espèce qui a sur la tête une huppe charmante.

**TYROMORPHYTE**. Pierre ainsi nommée, de ce qu'elle imite un morceau de fromage. On en trouve à Oeningen.

**TZEIRAN**. Voyez **AHU**.



## V.

**V**ACHE, *vacca*. C'est la femelle du taureau : voyez TAUREAU.

**VACHE DE BARBARIE**, ou **VACHE BICHE**. Quadrupede différent du *buffle* & de l'*aurochs* ; c'est le même animal que le *bubale* : voyez ces mots. M. *Perrault*, dans la Description Anatomique qu'il a donnée de la vache de Barbarie, *Mém. de l'Académ. des Sciences, Tom. III, Part. II*, dit que son poil est roux, court & aussi gros à la pointe que vers la racine ; l'habitude du corps, les jambes & l'encolure, font mieux ressembler cet animal à un cerf qu'à une vache. Ses cornes qui sont longues d'un pied, grosses, recourbées en arriere, noires, torses comme une vis, prennent naissance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête est fort étroite en cet endroit-là ; tout au contraire des vaches qui ont le front fort large. La queue est longue d'un pied & terminée par un bouquet de crins longs de trois pouces ; ses oreilles sont semblables à celles de la gazelle, garnies en quelques endroits d'un poil blanc en dedans, le reste est pelé & semblable à un cuir noir & lisse. Les yeux sont hauts & si proches des cornes, que la tête paroît n'avoir presque point de front. Les deux mamelons du pis sont très-menus & très-courts ; les épaules sont fort élevées, faisant entre l'extrémité du cou & le commencement du dos une bosse comme chez le bison.

**VACHE MARINE** ou **BÊTE A LA GRANDE DENT** ou **MORSE**, *odobenus aut rosmarus*. Cet animal du Nord qui est le *walros* des Hollandois & qui se trouve dans la mer du Groënland vers la Nouvelle-Zemble, & près des petites îles vers le golfe de Saint-Laurent, est un animal cétacée, vivipare & amphibie. Par la forme du corps il est assez semblable au phocas ; mais il est beaucoup plus grand, il a plus de corps, & il est même plus pesant qu'un bœuf. Ses quatre pieds sont plus propres à nager qu'à marcher, sur-tout ceux

de derriere qui sont absolument palmés; ses doigts, garnis d'ongles courts, sont couverts d'une peau épaisse de six lignes; la peau du corps a près d'un pouce d'épaisseur; ses poils sont courts, bruns & d'un jaune sale. Il a la tête très-grosse, informe, plate en devant. On prétend qu'il a sur le front deux trous pour rejeter l'eau; la gueule ou museau est entouré de soies cartilagineuses ou filets très-forts.

Des Auteurs disent que la mâchoire inférieure (*ricinus*) est garnie de trois dents, & qu'il sort de cette mâchoire inférieure deux grandes dents: mais dans les têtes de vache marine que nous avons examinées dans le Cabinet de Chantilly, & notamment dans celle que nous conservons dans notre propre Cabinet, la mâchoire supérieure est fort épaisse & garnie de huit dents, quatre de chaque côté; la mâchoire inférieure qui est triangulaire, en a autant; mais c'est de l'extrémité de la mâchoire supérieure que sortent les deux grosses & longues défenses faites en forme de croissant, & qui se dirigent vers la poitrine; nous avons trouvé qu'elles avoient plus de vingt pouces de longueur & neuf pouces de circonférence près de leur origine, car elles se terminent un peu en pointe; sorties de leur alvéole, elles ont près de deux pieds de longueur: elles ne sont pas exactement rondes, ni bien unies, mais un peu aplaties & légèrement canelées; elles nous ont paru plus dures que l'ivoire de l'éléphant & aussi blanches, elles sont même plus estimées, & on les vend plus cher que le *morfil*. Plus nous examinons la structure de la tête de la vache marine, plus nous trouvons que le nom d'*éléphant de mer* convient à ce robuste amphibie: celle de l'éléphant n'en differe que par sa trompe & par ses défenses, qui sont arquées en sens contraire de celles de la vache marine.

La Nature a pourvu la vache marine de ces deux formidables armes, non-seulement pour se défendre contre ses ennemis, mais encore pour tirer de gros corps de dessus les glaces & les traîner vers le rivage. Cet animal ne peut pas toujours subsister sous l'eau, ses besoins l'appellent souvent à terre; ses pieds trop courts & placés de côté, ne lui permettent pas de faire

de grands efforts pour pouvoir franchir les monceaux immenses de glaces ou de rochers que la nécessité l'oblige de passer ; c'est alors qu'il se sert bien de ces deux armes recourbées pour s'accrocher, soit dans la glace, soit dans la terre, & se traîner ensuite ; elles lui servent encore à piocher le limon de la mer où il trouve une espèce de coquillage qui est enfoncé d'un pied & davantage & dont il se nourrit. Sa voix est grosse & mugissante ; sa respiration qui se fait par les narines, est très-forte. Ce sont les Danois, & sur-tout les Lapons, qui vont à la pêche de cet animal.

M. *Anderson* dit qu'un Capitaine ayant avec son équipage mangé des rognons de cet animal, ils s'étoient sentis généralement frappés d'étourdissemens considérables, qui ne se dissipèrent que par le temps, & qui furent suivis de maux de tête terribles.

Ce même Navigateur dit que les anciens Norwégiens & les Islandois faisoient des manches de couteaux & des poignées d'épée avec l'ivoire des grandes dents de cet animal : ils se servent encore quelquefois de sa peau, qui est épaisse, pesante & très-forte, pour en faire des sangles à bateaux.

Dans la mer de Kamtschatka on trouve actuellement beaucoup de vaches marines, ou bêtes à la grande dent ; leur longueur ordinaire y est de vingt-quatre à vingt-six pieds ; leur peau est noire, fort épaisse & si dure, qu'on ne peut la couper qu'à coups de hache. Cet animal s'attache si fortement avec ses pattes, qu'on a de la peine à l'enlever avec un crochet ; la peau reste quelquefois collée au rocher. Ils marchent en troupe dans les temps calmes près de l'embouchure des rivières ; les petits nagent toujours devant leurs meres, mais le reste du troupeau les entoure des deux côtés. Ils vivent en famille, & chaque mâle a sa femelle ; celle-ci met bas en été un seul petit à la fois ; elle a deux mamelons à chaque mamelle.

Les vaches marines sont très-voraces & peu attentives à leur sureté : douces par nature, on les touche quelquefois sans qu'elles s'enfuient ; aussi choisit-on celles du troupeau que l'on veut prendre. Un homme fort se met dans un bateau, conduit par trois ou qua-

tre Rameurs , & tient à sa main un grand crochet de fer bien aigu , qu'il enfonce dans le dos d'un de ces animaux ; ce harpon est attaché à une grosse corde qu'une trentaine d'hommes tirent du rivage , tandis que ceux qui sont dans le bateau percent le malheureux animal jusqu'à ce qu'il expire. Lorsqu'une vache marine se sent accrochée , elle se débat pour se dégager , & ses compagnes cherchent aussi tôt à la secourir ; les unes s'étendent sur la corde comme pour la casser , d'autres essaient d'arracher le harpon à coups de queue ; quelquefois elles entrent en fureur & renversent le bateau en le soulevant par dessous , & le font couler à fond en le frappant & le perçant de côté & d'autre avec leurs défenses osseuses : enfin plus audacieuses par nécessité , elles brisent les armes ou les font tomber des mains de ceux qui les attaquent. La tendresse du mâle pour la femelle est très-singulière : lorsque le mâle n'a pu venir à bout de délivrer la femelle blessée , il la suit jusques sur le rivage , & on l'a vu quelquefois rester jusqu'à trois jours à côté de son cadavre.

On fait la chasse à ces animaux pour leur enlever leurs défenses , ainsi que leur graisse , dont on retire une huile aussi bonne que celle de la baleine. Leur membre génital est osseux & long d'environ deux pieds. *Bartholin* en fait grand cas pour certaines maladies , étant pris en poudre.

On voyoit autrefois dans la Baie d'Horifont ou d'Harrifson & dans celle de Kloch beaucoup de *phocas* & de *vaches marines* , mais aujourd'hui il en reste fort peu. Sans crainte & sans soupçon , les uns & les autres se rendoient pendant les grandes chaleurs de l'été dans les plaines qui en sont voisines , & on en voyoit des troupeaux de quatre-vingt , cent & jusqu'à deux cents qui y restoient quelquefois plusieurs jours de suite , jusqu'à ce que le besoin les ramenât à la mer.

Lorsque ces vaches marines étoient avancées dans les terres , on marchoit de front au devant d'elles pour leur couper la retraite du côté de la mer ; elles voyoient tous ces préparatifs , croyant être en sécurité , & souvent chaque Chasseur en tuoit une avant qu'elle pût regagner l'eau : on faisoit une barrière de leurs cada-

vres, & on laissoit quelques gens pour assommer celles qui restoient derriere ; on en tuoit ainsi quelquefois trois ou quatre cents. On voit par la prodigieuse quantité d'ossemens de ces amphibies dont la terre est jonchées dans ces contrées, qu'ils ont été autrefois très-nombreux. Mais ces animaux ayant été ainsi poursuivis cruellement, ceux qui ont échappé au carnage sont devenus plus sauvages, plus craintifs, & ont donné aux autres l'exemple de la méfiance : aussi se tiennent-ils plus communément près des bords de la mer pour s'y replonger au moindre danger ; les plus forts veillent à la conservation des plus foibles. C'est donc au milieu des glaces & des eaux qu'on va aujourd'hui les chercher & les harponner, comme il a été dit ci-dessus ; on tâche de les amener à bord sur un glaçon plat. On en trouvoit autrefois dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes d'Acadie ; mais l'espece est maintenant confinée dans les mers Arctiques : on ne la retrouve en grand nombre que dans la mer glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées.

A l'égard de la vache marine du Cap de Bonne-Espérance, dont *Kolbe* donne une description si différente de la vache marine du Groënland, c'est le *behe-moth* de *Job*, c'est-à-dire, l'*hippopotame* : voyez ce mot.

*M. Klein* parle de la vache marine sous le nom de *rosmarus*, & il met cet animal dans la famille des *anomalopedes* ; c'est l'*odobenus* de *M. Brisson*, le *phocadentibus exertis* de *M. Linnæus*, & l'*hippopotamus falsò dictus* de *Ray*.

Le *dugon* est une fausse espece de morse de la mer de l'Afrique & des Indes Orientales ; on l'appelle *ikan-dugung* à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines. Ses grandes dents sont beaucoup moins longues & moins grosses que dans le *rosmarus* du Nord : ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses ; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule, elles sont situées au devant de la mâchoire & tout près l'une de l'autre comme des dents incisives ; au lieu que les défenses du *rosmarus* ou morse

laissent entr'elles un intervalle considérable, & ne sont pas situées à la pointe, mais sur les côtés de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelieres du dugon different aussi, dit M. de Buffon, tant pour le nombre que pour la position & la forme des dents du morse. On a pris un dugon près du Cap de Bonne-Espérance qui avoit dix pieds de longueur & quatre de grosseur, la tête comme celle du veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges, & les jambes si courtes, que le ventre touchoit à terre. *Inigo de Bervillas* fait mention de cet animal sous le nom de *lion marin*, mais à tort; le dugon dont il vient d'être fait mention, avoit deux dents qui sortoient hors de la gueule, le lion marin n'a point ces défenses, mais des dents semblables à celles du phoque: le dugon a plus de rapport avec *Pours marin*; voyez ce mot.

**VACHE MARINE DE LA CHINE.** On voit dans les mers de la Chine un animal appelé *vache*, qui vient fort souvent à terre, & qui attaque les vaches domestiques. Dans le combat, cette vache marine se sert de sa défense cornée pour heurter son adversaire; mais quand elle a demeuré un peu de temps hors de l'eau, elle est obligée de se retirer à la mer pour faire reprendre la premiere dureté à sa corne qui s'est amollie à l'air. *Dictionn. des Animaux.*

**VACHE DE QUIVIRA.** Cet animal des Indes Occidentales est de la grandeur & de la couleur de nos taureaux; mais il a des cornes petites, presque droites, fort aiguës, avec une bosse entre les épaules. Son poil est comme de la laine, plus long au devant du corps, qu'il n'est par derriere, crépu sur le cou & sur l'épine du dos. Il mue tous les ans, & le poil qui lui revient est d'un noir tacheté de blanc; ses jambes sont courtes & fort velues; le poil qui couvre le front entre les cornes, est aussi fort long: celui de dessus la gorge pend si bas, qu'on le prendroit pour une barbe de bouc. Les mâles ont la queue longue & velue au bout; de sorte qu'ils ont quelque chose de commun avec le lion & le chameau: ils frappent des cornes, & quand ils sont irrités, ils tuent même les chevaux. Cet animal est

difforme, & d'un regard affreux & cruel : sa chair est de fort bon goût ; les Sauvages se couvrent le corps de son cuir : ils en couvrent aussi leurs cabanes.

Il y a dans le Pérou des animaux ressemblans à de petites vaches sans cornes, dont la peau est si dure, qu'elle sert de cuirasse. *Dict. des Anim.*

**VACHES SAUVAGES DE GUINÉE.** Elles se trouvent dans les bois & sur les montagnes de ce pays ; leur couleur ordinaire est le brun : elles portent de petites cornes noires & pointues ; elles multiplient si prodigieusement, que leur nombre seroit infini, si les Européens & les Negres ne leur faisoient sans cesse la guerre. *Hist. Génér. des Voyages, L. VII.*

**VACHÉ DE TARTARIE.** Cet animal dont M. Gmelin a donné la description dans les nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, & qu'il a vu vivant & fait dessiner en Sibérie, venoit du pays des Calmoucks ; sa longueur étoit de deux aunes & demie, mesure de Russie ; son corps ressembloit à celui d'une vache ordinaire ; ses cornes étoient torses en dedans ; le poil du corps & de la tête étoit noir, à l'exception du front & de l'épine du dos, sur lesquels il étoit blanc. Son cou avoit une crinière, & tout son corps, comme celui du bouc, étoit couvert d'un poil très-long, & qui descendoit jusque sur les genoux, en sorte que les pieds paroissoient très-courts ; le dos s'élevoit en bosse ; la queue ressembloit à celle du cheval, elle étoit d'un poil blanc & très-fourni ; les pieds de devant étoient noirs, ceux de derrière étoient blancs, & semblables à ceux du bœuf ; sur les talons des pieds de derrière, il y avoit deux houppes de longs poils, l'une en avant & l'autre en arrière ; & sur les talons des pieds de devant, il n'y avoit qu'une houppe en arrière. Cet animal ne mugissoit point comme le bœuf, mais avoit un grognement comme un cochon : il étoit sauvage & même féroce ; car à l'exception de la personne qui lui apportoit à manger, il donnoit des coups de tête à tous ceux qui l'approchoient ; il ne souffroit qu'avec peine la présence des vaches domestiques. M. de Buffon est porté à croire que cet animal n'est qu'un bison, & ne fait point une espèce particulière, & que ce grognement semblable

à celui du cochon, n'étoit peut-être qu'une affection particuliere de cet animal.

VACIET : voyez à l'article CAMARIGNE.

VACOS. Espece de fourmi de l'île de Ceylan, dont l'espece est très-nombreuse, mais d'une grandeur médiocre. Ces insectes, qui marchent toujours à couvert, ont beaucoup de rapports avec les *poux de bois*, les *fourmis blanches*, & notamment avec les fourmis mineuses des Indes orientales. Les vacos ont le corps blanc & la tête rouge : elles dévorent tout ce qu'elles rencontrent, ameublemens, paille, cuirs, tout en un mot, à l'exception du bois & de la pierre. Dans les lieux qui sont sans maisons elles élevent de petites montagnes de terre, hautes de quatre à six pieds, & si fortes qu'on les abat difficilement, même avec des pieux. Ces petites huttes, qui se nomment *homboses*, sont composées de voûtes ou d'arcades, & bâties d'une terre très-fine, dont le Peuple se sert pour fabriquer des idoles.

Les vacos multiplient prodigieusement, mais elles meurent aussi par pelotons. Lorsque les ailes leur sont venues, elles s'envolent en si grand nombre vers l'Occident, qu'elles forment des nuages qui empêchent de voir le soleil : elles s'élevent à une hauteur qui les fait perdre de vue, & elles ne cessent de voler que pour tomber mortes après s'être épuisées. Les oiseaux qui se retirent tard, en font leur proie. Les poules du pays s'en nourrissent plus volontiers que de riz, & les préfèrent même à toutes les autres fourmis, dont il y a un grand nombre d'especes différentes dans l'île de Ceylan. Il s'en trouve de très-méchantes, & qui mordent cruellement quand on les irrite : elles font des excursions en troupes innombrables, sans qu'on sache quel est le terme de leur marche. On les fait mourir si on les expose au soleil : voyez à l'article FOURMIS ÉTRANGERES, Vol. III, p. 571, voyez aussi l'article POU DE BOIS.

VAGRA, ou TAPYRA, ou MAYPOURI, ou BEORI, ou DANTE, ou ANTA : voyez TAPIR.

VAGUES. C'est l'effet du mouvement imprimé à la surface des eaux ; tel que les flots d'un fleuve & les grandes ondes de la mer agitée : voyez à l'article MER.

VAGUE-VAGUE. Voyez à l'article POU DE BOIS.

**VAHOU-RANOÛ.** Plante aquatique de l'île de Madagascar : sa racine est un très-gros-cignon, dont on mêle un peu dans les alimens des enfans, afin de chasser les vers. Les feuilles de cette plante, battues & broyées avec de l'eau, la font écumer comme du savon. On s'en sert dans ce pays pour se nettoyer le visage.

**VAIRON**, *varius*, seu *phoxinus levis*. Petit poisson blanc & de riviere, à nageoires molles : c'est une espece de petit goujon : voyez ce mot. On le trouve ordinairement dans les gués couverts de pierres ou de sables : en un mot dans les endroits où il y a peu d'eau.

**VAISSEAU DE MER** ou **DE GUERRE.** Nom d'un oiseau noir de la Jamaïque, autrement appelé le *petit albatros*. *Albin* dit que c'est un oiseau de proie, & qu'il se nourrit le plus souvent de poissons qu'il fait rendre ou céder à un oiseau appelé *benêt*. Celui-ci est fort adroit à prendre le poisson que le dauphin chasse : mais dès qu'il l'a saisi au moyen de son bec, le vaisseau de guerre vole & s'élançe sur le benêt, avec grande vitesse, ce qui le fait de frayeur : dans ce même moment il l'oblige à lâcher le butin qu'il ne manque pas de recevoir avant qu'il tombe dans l'eau. *Albin* assure lui avoir vu faire souvent ce manège dans la mer des Indes. Le bec du vaisseau de guerre mérite d'être connu par le mécanisme singulier des os qui le composent.

Ce bipede a le crâne de quatre pouces de longueur & autant de hauteur. La longueur du bec est de sept pouces, la hauteur de deux & demi, & la largeur d'un pouce & demi. La partie supérieure du bec est creuse & composée de six os, dont celui qui est au-dessus des autres a quatre pouces & demi de longueur, & un demi-pouce de hauteur : cet os est courbé en dehors. Ceux du milieu ont chacun quatre pouces de longueur, & une ligne & demie d'épaisseur : leurs bords sont cannelés obliquement & profondément, tant par devant que par derriere. Tous les cinq sont courbés par en haut, de maniere qu'ils ressemblent à une selle. Le sixieme est prodigieusement fort, & exactement courbé & creux, comme le bec d'un perroquet : les bords en sont tranchans & élevés en dehors ; ils font deux angles aigus ou pointus. Les narines sont très-

longues : le dessous du bec est composé de trois os, dont les deux de derriere sont durs & cannelés comme ceux de dessus ; le troisieme os est creux à la pointe du bec : au-dessus des bords de ce bec inférieur, il y a une cheville qui part du bec même, & qui augmente en ligne droite vers le crâne : cette cheville a près d'un pouce & demi de longueur.

M. Klein met le vaisseau de guerre dans la famille des oiseaux palmés à trois doigts.

VALÉRIANE, *valeriana*. Plante dont on distingue quatre especes principales, par rapport à leur usage en Médecine ; savoir :

1°. La GRANDE VALÉRIANE, *valeriana major horrensifis odoratâ radice*. Cette plante, que l'on cultive dans les jardins sous le nom de *valeriane franche*, croît naturellement dans les Alpes, & sur les hautes montagnes : on la trouve aussi dans les bois, mais rarement. Sa racine est grosse comme le pouce, ridée, située transversalement & à fleur de terre, garnie en dessous de plusieurs grosses fibres qui se croisent, de couleur jaunâtre, d'une odeur forte, désagréable, sur-tout quand elle est seche : elle est d'un goût aromatique ; elle pousse des tiges hautes d'environ trois pieds, grêles, rondes, creuses, rameuses, garnies d'espace en espace de feuilles opposées & lisses, les unes entieres, les autres découpées profondément de chaque côté, longues & obtuses : ses fleurs naissent dans le printems, comme en ombelles, aux sommités des tiges & des rameaux, formant une espece de girandole ; elles sont petites, blanchâtres, tirant sur le purpurin, d'une odeur suave qui approche un peu de celle du jasmin. Chacune de ces fleurs, dit Lémery, est un tuyau évasé en rosette taillée en cinq parties, avec quelques étamines à sommets arrondis : à chaque fleur succede une semence aplatie, oblongue, & couronnée d'une aigrette.

La racine est la partie principale de cette plante dont la Médecine fasse usage ; c'est la meilleure & la plus estimée des valérianes, après la suivante. Les chats aiment à se rouler dessus, comme sur la cataire. On l'estime apéritive & diurétique, & même un peu alexi-

tere & sudorifique : on l'emploie avec succès dans l'asthme, & pour les obstructions du foie ; on la prescrit à la dose de demi-once en décoction, ou à la dose d'un gros en substance ; on prétend qu'elle fortifie aussi la vue. M. Bourgeois dit qu'elle soulage considérablement la maladie des yeux, produite par de petites obstructions du cristallin, où le malade croit voir à chaque moment des toiles d'araignées, ou des mouches voltigeantes devant ses yeux, qui l'empêchent de s'appliquer presque à aucun travail, sur-tout à la lecture & à l'écriture. Alors on en prend matin & soir un demi-gros en poudre pendant quelques mois dans l'infusion d'eufraise. Cette racine de grande valériane entre dans la composition de nos plus fameux antidotes.

2°. La VALÉRIANE SAUVAGE & DES BOIS, ou VALÉRIANE COMMUNE, *valeriana sylvestris* ; elle croît dans les bois taillis & les broussailles : sa racine est fibreuse, blanchâtre, rampante, d'un goût aromatique & d'une odeur fort pénétrante & désagréable : elle pousse des tiges à la hauteur d'un homme, droites, grêles, fistuleuses, cannelées, entre-coupées de nœuds d'espace en espace, un peu velues : ses feuilles sont semblables à celles de l'espece précédente, mais plus divisées, plus vertes, dentelées en leurs bords, un peu velues en-dessous, & parsemées de grosses veines inodores, d'un goût salé & amer. On a remarqué que quand cette plante se trouve aux lieux humides & ombragés, elle donne une variété de feuilles plus larges, plus lisses, d'un vert plus luisant, & à tiges plus fortes : ses fleurs qui paroissent en Mai & en Juin, ressemblent assez à celle de la valériane des jardins : ses semences sont également à aigrettes : elles sont mûres en Juillet.

La racine de cette valériane abonde en sel volatil, aromatique, huileux : ces principes la rendent anti-épileptique, vermifuge ; sudorifique, hystérique, & propre pour provoquer les menstrues ; elle soulage beaucoup les asthmatiques, & ceux qui ont des vapeurs, des mouvemens convulsifs & l'épilepsie. *Columnna* a cru devoir sa guérison à cette racine, & M. *Marchand* a renouvelé cette expérience, dit M. *Haller*. On doit cueillir cette racine au printems, avant la

pousse des tiges, la faire sécher à l'ombre, & la mettre en poudre.

3°. La PETITE VALÉRIANE AQUATIQUE ou la VALÉRIANE DES PRÉS, ou DES MARAIS, *valeriana palustris minor* : elle croît dans les prés, aux lieux marécageux, & sur les bords des ruisseaux ; sa racine est menue, rampante, blanchâtre & fibrée, d'une odeur aromatique, nullement désagréable, mais d'une saveur assez forte & amère : elle pousse une tige haute d'environ un pied, anguleuse, grêle, rayée, creuse, entrecoupée de nœuds où naissent les feuilles opposées & découpées ; ses fleurs forment en Avril & en Mai, au haut de la tige, une manière d'ombelle, comme dans la valériane des bois ; elles sont d'un blanc rougeâtre : il succède à chaque fleur une semence aigrettée qui est mûre en Juin.

Cette plante possède les mêmes propriétés que les deux valérianes précédentes, mais dans un degré bien inférieur.

4°. La VALÉRIANE GRECQUE, *polemonium vulgare caruleum*. Plante qu'on cultive dans les jardins, & qui est d'un genre entièrement différent de la véritable valériane : ses racines sont fibrées, blanchâtres & serpentent en terre. De ces racines sortent des feuilles vertes pendant l'hiver, longues d'un pouce, rangées par paires, dix ou douze sur une côte terminée par une seule feuille. Chaque feuille est traversée longitudinalement par trois nerfs assez gros : entre ces feuilles s'élevaient plusieurs tiges hautes de deux pieds, cannelées, grosses comme le doigt, rameuses, velues & creuses, revêtues de feuilles très-distantes les unes des autres. (M. Deleuze observe que les feuilles radicales sont composées de douze & même quatorze paires de folioles sur une côte : celles de la tige n'en ont que cinq ou six paires.) Les tiges sont terminées par des fleurs en rosette à cinq quartiers, ordinairement bleuâtres, & d'une odeur légèrement agréable : à ces fleurs succèdent des fruits capsulaires ; les coques s'ouvrent par la maturité, & laissent voir trois cellules remplies de petites semences oblongues & noires. Cette plante est de pur agrément, cependant on l'estime vulnéraire.

**VALERIANELLE.** Plante plus connue sous le nom de *mâche* : voyez ce mot.

**VALISNIERA.** Plante qui offre une singularité qui peut-être lui est unique : elle tient par sa racine au fond des eaux, & croit dans des fleuves dont les eaux sont sujettes à hausser & baisser. La nature de la plante demandoit que sa fleur (elle est de la figure de celle du jasmin) se maintînt à la surface des eaux pour se développer & fructifier. A cet effet, cette fleur est portée sur une tige tournée en spirale, qui s'allonge & se raccourcit au besoin.

**VALLÉES**, *valles*. Les hommes ont donné ce nom à de profonds sillons creusés en serpentant sur la face de la terre. Ainsi une vallée est un espace de pays plus ou moins grand, renfermé entre deux chaînes de montagnes opposées; mais dont les couches sont horizontales entre elles, & assez correspondantes. M. de Buffon soupçonne que les vallées ont été autrefois les canaux des courans de la mer, qui les ont creusées peu-à-peu, de la même manière que les fleuves ont creusé leur lit dans les terres : elles sont aujourd'hui les lits de nos rivières. Toutes les vallées vont en descendant par plusieurs détours depuis les points les plus élevés de la terre, ou d'une plaine jusqu'à la mer : l'accélération du mouvement, & la réunion des forces combinées de plusieurs courans, concourent beaucoup à entretenir, & même à rendre ces traces plus profondes, c'est-à-dire, à creuser le milieu des vallées, qui sont les lits des fleuves, & qui se continuent jusques sous les eaux de la mer. Les fleuves tranquilles suivent le lit tracé par les eaux qui ont creusé les vallées : ils font distinguer facilement le milieu des grandes vallées, sur-tout quand les deux montagnes ou falaises correspondantes sont égales en hauteur & en inclinaison; car autrement la rivière coule du côté de la colline la plus basse. Les fleuves, dont la course est rapide, ont un cours très-droit, incliné, & ne rencontrent point, dans le fond de la vallée, d'obstacle à vaincre. On appelle *vallon* les endroits qui sont bordés de monticules ou de collines, & dont l'espace est moins étendu que celui d'une vallée.

En général, on peut comparer la principale vallée à un grand fleuve, qui reçoit de côté & d'autre des rivières, grossies elles-mêmes par divers ruisseaux, qui s'étendent sur la terre, comme autant de branches ou de rameaux d'une tige principale. Si les vallons sont moins creusés & moins profonds que les vallées, c'est parce qu'ils sont plus éloignés de la mer, qui est l'endroit d'où part l'effort & le mouvement alternatif: on conçoit facilement que ce même mouvement s'affoiblit sans cesse en s'éloignant de la mer, & expire insensiblement à l'extrémité de la vallée où le vallon commence, qui s'élève entre les montagnes, & se perd enfin dans la plaine. M. *Haller* observe que les vallées des Alpes commencent par des ravines imprimées dans les rochers mêmes; leur réunion fait un lit plus étendu; souvent elles s'élargissent encore, & les sources des rivières ne les sillonnent que légèrement. C'est à mi-côte & même plus bas, que ces rivières creusent ordinairement de profondes falaises, par lesquelles le torrent se précipite avec fureur. Arrivé au pied de la montagne, il trouve ordinairement un vallon uni, qui conduit à quelque lac, & ce vallon s'aplanit considérablement avant que d'y arriver.

Il y a quantité de vallées dont le sol s'élève au moyen des attérissemens ou dépôts qui s'y font, ces dépôts ne pouvant pas toujours être portés jusqu'à la mer. Voyez ATTÉRISSEMENT & MONTAGNE.

VALLI. Arbrisseau des Indes, qui vit en parasite; en grandissant, il s'attache à tous les arbres voisins; ses feuilles qui ressemblent à celles du frêne, s'emploient en cataplasme pour l'érysipèle: ses fleurs sont papilionacées & sans odeur: ses fruits ou filiques ont un pouce de long; ils sont aplatis & contiennent trois semences d'un goût fort désagréable. Cet arbrisseau ne fleurit qu'en Août, & son fruit est mûr en Décembre. On file l'écorce du valli pour faire des cordes. *Hort. Malabar.*

VALVE, *valva*. Nom qui exprime le battant, la porte ou l'écaille d'une coquille. Les Conchyliologistes François ont tiré de-là les mots *univalve*, *bivalve* & *multivalve*. Voyez ces mots. Le mot *valve* est donc pris

pour une écaille d'une seule piece. *Voyez à l'article COQUILLAGE.*

**VAMPIRE**, *vampyrus*. Espèce de chauve-fouris monstrueuse, très-commune en Amérique, où elle suce le sang des hommes & des bêtes. *Voyez sa description à la suite de l'article CHAUVÉ-SOURIS*, & les caractères qui la distinguent de la *rougette* & de la *rouffette*, autres espèces de fouris propres au climat de l'Afrique & de l'Asie méridionale.

**VANCOLE** ou **VANCOCHO**. Sorte de scorpion de l'île de Madagascar : il a le ventre gros, rond & noir; sa piqûre est des plus dangereuses; on reste en foiblesse deux jours entiers : pendant ce temps on est froid comme de la glace. Les remèdes contre sa morsure, sont la chaleur & les sudorifiques, en un mot les mêmes dont nous avons parlé à l'article **SCORPION**.

**VANDOISE**. Espèce de muge, que l'on nomme *suisse* à Lyon, & *dard* en Poitou & en Saintonge. *Voyez DARD.*

**VANGA**. *Voyez BECARDES.*

**VANGERON**. Poisson du lac de Lausanne, & que l'on pêche aussi assez communément dans le lac de Neufchatel ou d'Yverdon; il est assez semblable au muge par le museau, mais plus long & sans dents : sa chair a le même goût que celle de la carpe; & ce poisson lui ressemble pour la figure. *Rondelet, Part. II. p. 112, édit. Fr. Voyez ROTÉLE.*

**VANHOM**. *Voyez à l'article TERRE MÉRITE.*

**VANILLE**, *vanilla*. C'est une gouffe d'une odeur très-suave & très-aromatique, dont on fait usage dans la préparation du chocolat, pour lui donner un goût & une odeur agréables. *Voyez à l'article CACAO.*

La plante sur laquelle on recueille cette gouffe, grimpe, étaie sa foiblesse en s'entortillant le long des arbres : sa tige est de la grosseur du doigt; elle est noueuse : ses nœuds sont écartés d'environ trois pouces, & donnent naissance chacun à une feuille. Les feuilles sont disposées alternativement, pointues en forme de lance, molles, & un peu âcres au goût. Cette tige pousse des rameaux, aux extrémités desquels paroissent les fleurs qui sont polypétales, irré-

gulières, composées de six feuilles, dont cinq sont disposées comme celles des roses. Les feuilles de la fleur sont oblongues, étroites, tortillées, ondées, très-blanches en dedans, verdâtres en dehors. La sixième feuille ou le *nectarium*, qui est aussi très-blanche, occupe le centre : elle est roulée en manière d'aiguille. (M. Haller dit que ces fleurs sont de la classe des orchides). Aux fleurs succede une espèce de petite gouffe, molle, charnue, presque de la grosseur du petit doigt, d'un peu plus d'un demi-pied de longueur, d'un roux noirâtre lorsqu'elle est mûre, & remplie d'une infinité de petites graines noires & luisantes.

Le vanillier, dont on distingue plusieurs sortes, croît à Saint-Domingue, au Mexique & au Pérou. La seule différence qu'il y ait entre ces plantes, c'est que les fleurs de celle qui croît au Mexique sont noires, & que les gouffes ont une odeur très-agréable; au lieu que les fleurs de celle qui croît à Saint-Domingue sont blanches, & que les gouffes n'ont point d'odeur.

On distingue trois sortes de vanilles : la première, dont la gouffe est plus grosse & plus courte, est appelée par les Espagnols *pompona* ou *bova*; c'est-à-dire enflée ou bouffie. La seconde, dont la gouffe est plus mince & plus longue, est la légitime : on la nomme *vanille de ley* ou *leg*. La troisième, dont la gouffe est la plus petite en tous sens, s'appelle *simarona* ou *bâtarde*. Ces variétés peuvent venir de la nature des terroirs, ou du temps auquel on les recueille. Les Indiens glissent toujours quelques gouffes de *pompona* & de *simarona* dans les paquets de la *vanille leg*.

La première a une odeur trop forte pour être agréable; la seconde, qui est la légitime, est la seule dont on fasse usage; la troisième est la moins odorante : elle contient aussi moins de graines & de liqueur. L'on nous apporte quelquefois des gouffes de vanille monstrueuses pour la grosseur : elles sont courtes, d'une odeur de prunes : on leur donne le nom de *vanille de l'Indostan*. Lorsque les gouffes de vanilles sont récentes, elles sont un peu molles, rousâtres, huileuses, grasses, cependant cassantes : la pulpe qu'elles contiennent est rousâtre, huileuse & remplie d'une infinité

de petits grains noirs, luisans, ayant une forte odeur du *baume du Pérou*. Ces gouffes sont quelquefois recouvertes d'une fleur saline & brillante, qui n'est que le sel essentiel dont ce fruit est rempli, & qui transsude au dehors quand on nous l'apporte dans un temps trop chaud.

La récolte de la vanille se fait pendant les mois de Novembre & Décembre. Les Mexicains lient ces gouffes par le bout, & les mettent à l'ombre pour les faire sécher; car l'humidité superflue pourroit les faire corrompre: ensuite ils les aplatissent doucement, & les oignent soigneusement avec un peu d'huile de coco ou de calba pour les rendre souples, & empêcher qu'elles ne se brisent & ne rident trop. Puis ils les mettent par paquets de cinquante, de cent ou de cent cinquante gouffes pour nous les envoyer. Quand on laisse la vanille mûre trop long-temps sur la plante sans la cueillir, elle creve, & il en distille une petite quantité de liqueur balsamique, noire, odorante, & qui se condense: les habitans du pays ont soin de ramasser cette liqueur dans de petits vases de terre qu'on place sous les gouffes, & de la garder pour eux. Croiroit-on que certains Marchands au Mexique, connoissant le prix qu'on donne en Europe à la vanille, ont soin, après avoir cueilli ces sortes de gouffes, de les ouvrir & d'en retirer la pulpe aromatique, d'y substituer des paillettes ou d'autres corps étrangers, & d'en boucher les ouvertures avec un peu de colle, ou de les coudre adroitement, ensuite les entremêler avec la bonne vanille? D'autres, lorsque la vanille est trop desséchée & qu'elle a perdu sa qualité en vieillissant, la mettent dans l'huile d'amande douce mêlée avec du storax & du baume du Pérou. Cette falsification qui la rajeunit & lui donne une bonne odeur, est assez difficile à reconnoître. Les endroits où l'on trouve la vanille en plus grande quantité, sont la côte de Caraque & de Carthagene, l'Isthme de Darien, & toute l'étendue qui est depuis cet Isthme & le Golfe de Saint-Michel, jusqu'à Panama, le Jucatan & les Honduras. On en trouve aussi dans la Terre-ferme de Cayenne dans les endroits frais & ombragés.

La vanille fortifie l'estomac, aide à la digestion, dissipe les vents, procure les regles & les urines: elle facilite l'accouchement. Les Anglois la regardent comme un spécifique pour chasser les affections mélancoliques; mais si elle est bonne à cet usage, on doit en user avec modération, car elle anime le sang par ses parties volatiles. M. Bourgeois prétend même qu'elle est très-contraire aux hommes hypocondriaques & aux femmes hystériques: elle leur cause, dit-il, des vapeurs, des angoisses & même des sueurs froides. Dans les pays où l'on parfume les mets, jusqu'à celui du nez, on en met dans le tabac. On peut, par le moyen de l'esprit-de-vin, extraire toute la partie résineuse odorante de la vanille. Quelques cuillerées de cette essence donnent aux liqueurs spiritueuses une odeur & une saveur des plus agréables. Les Indiens nomment *anis arack* la liqueur d'anis aromatisée de vanille: en général ils donnent l'épithete d'*arack* à toutes les pâtes sucrées, ou autres préparations, notamment spiritueuses, dans lesquelles ils mettent de la vanille, &c.

VANNEAU, *vannellus*. Genre d'oiseau, dont on distingue plusieurs especes, & dont le caractère est d'avoir quatre doigts, trois antérieurs & un derriere; le bec droit est épais vers la pointe; les ongles sont très-courts. Le *vanneau vulgaire* est un bel oiseau aquatique & fissipede. Il est long de treize pouces, & a deux pieds cinq pouces d'envergure: le sommet de sa tête est d'un vert luisant; sa huppe sort en arriere, & contient environ vingt plumes, dont les trois ou quatre supérieures sont plus longues que les autres, & de la longueur de trois pouces; les joues sont blanches, traversées d'une raie noire; toute la gorge est noire, & forme un croissant; la poitrine & le ventre sont blancs, ainsi que les plumes couvertes du dessous des ailes; les plumes de dessous la queue sont d'une couleur obscure; le milieu du dos & les plumes scapulaires sont d'un vert brillant, embellies des deux côtés d'une tache pourprée; le cou est de couleur de frêne, avec un mélange de rouge & de quelques lignes noires près de la crête; les pointes de plusieurs grandes plumes sont blanchâtres, les autres sont verdâtres ou noirâtres; les moindres

dres plumes couvertes sont embellies de pourpre , de bleu & de vert entremêlés ; le bec est noir , dur , presque rond , & de la longueur d'un pouce ; la mâchoire supérieure avance un peu plus que l'autre ; les bords de la langue sont relevés , & font une cannelure au milieu ; les narines sont oblongues , & fournies d'un tendon osseux ; les oreilles semblent être placées plus bas dans cet oiseau que dans d'autres ; les yeux sont de couleur de noisetier ; les pattes sont longues & rougeâtres , quelquefois brunes ; le petit doigt en arrière , de même que le doigt de devant , qui est le plus avancé en dehors , sont unis par leur racine avec celui du milieu.

Cet oiseau qui pèse à-peu-près huit onces , est de la grosseur du pluvier ; sa femelle est un peu plus petite ; sa huppe est aussi moins longue , & ses couleurs moins vives. Le vanneau est commun en France : il court avec beaucoup de vitesse & avec grace : il vit de mouches , de vers , de chenilles , de limaçons & de sauterelles. *Belon* prétend qu'il souffle en terre , comme les pluviers , pour faire sortir les vers ; mais il nous a paru la battre avec ses pieds , en s'élevant & retombant perpendiculairement. Il y a des personnes qui apprivoisent des vanneaux dans les jardins pour y détruire en été les vers & les autres insectes. L'estomac de cet oiseau est fourni de muscles plus petits que celui des oiseaux qui mangent du grain. Le vanneau est sujet à être incommodé par des poux , comme le coq de bruyere. La femelle de cet oiseau pond quatre ou cinq œufs plus gros que ceux du pigeon , d'un jaune sale , avec de grandes taches ou des lignes de couleur noire. Son nid est tout près de terre au milieu de quelque bruyere : va-t-elle aux champs , elle a soin de couvrir ses œufs de brins de paille & de jonc , dont elle cache aussi son nid. Dès que les petits sont éclos , toute la famille quitte aussi-tôt le nid , se met à trotter & va à la picorée sous la conduite de la mère , comme font les petits poulets.

Le vanneau vole seul avec sa femelle dans l'été ; mais en hiver où l'amour n'excite plus chez ces individus l'ardeur de rivalité , ces oiseaux se réunissent en troupe ,

& ils font toujours en grande compagnie : alors ils ne descendent guere sur les prairies que quand elles sont spacieuses. Son chant qui se fait entendre plus de nuit que de jour, semble prononcer *dix-huit* : son vol, quoique léger, se fait entendre aussi à une certaine distance, & n'imité pas mal le bruit du van dont on se sert pour vanner le blé.

Le vanneau ne fréquente que les lieux frais & humides. Sa chair est tendre & grasse : on ne vide point ses excréments. En Sologne les habitans de la campagne font des omelettes excellentes avec des œufs de vanneau : en Hollande où ces oiseaux abondent, on fait aussi grand cas de ces œufs pour la délicatesse. Les personnes riches payent volontiers un ducat ( une pistole ) une couple de ces œufs dans le temps de la primeur.

On fait la chasse du vanneau au filet vers la Toussaint, & elle finit en Décembre. Lorsqu'on tire aux vanneaux & aux étourneaux, il est bon d'avoir deux fusils chargés ; car si l'on en tue quelqu'un du premier coup, & que les autres le voient, ils y volent tous & tout autour du Chasseur, ce qui fait qu'on y a ordinairement bonne chasse, sur-tout en les tirant en l'air plutôt qu'à terre.

LE VANNEAU GRIS, *vanellus griseus*, est de la grosseur du pluvier doré, & fréquente les bords de la mer, ainsi que le vanneau varié. Il y a le *vanneau de Suisse* : son plumage est noir & tacheté de blanc ; celui de Bologne est tacheté de roux. Celui du Sénégal est armé à la partie antérieure de chaque aile d'un petit éperon, ou d'une espee de lancette de substance de corne. On trouve cette même espee à la Louisiane & à S. Domingue.

VANOCO. Espee d'araignée de l'île de Madagascar, qui a le ventre gros, rond & noir comme le scorpion *vancocho* de ce pays. *Flacourt* dit que quand on est piqué du vanoco on tombe aussi-tôt sans connoissance. Cet Auteur a vu des Negres rester deux jours en pamoison & froids comme de la glace, pour une piqûre fort légère en apparence. Les remedes dont font usage les Insulaires, sont des décoctions d'herbe,

& beaucoup de soin à tenir les malades près d'un grand feu.

**VAPEURS**, *vapores*. Nous avons parlé de la vaporisation de l'eau, des vapeurs métallifères & des exhalaisons tant sèches qu'humides, aux articles **EAU**, **MINES** & **EXHALAISONS**. Dans le système physique, il faut qu'il s'éleve dans les airs des vapeurs de notre globe aqueux & terrestre, & que ces vapeurs, réunies en quantité, retombent sur notre sol, mais sous différentes formes & consistances. Les vapeurs qui partent de la masse des montagnes, ne sortent que de quelques endroits & ne sont pas toujours les mêmes dans tous les temps. Ces vapeurs après qu'elles se sont élevées prennent différentes figures irrégulières entre elles, & plus ou moins étendues; & quoique formées en des endroits assez éloignés les uns des autres, elles se réunissent enfin. Les vapeurs de l'atmosphère inférieure portent le nom de *zone brumeuse*. Les vapeurs qui sont élevées au dessus de 1500 toises portent le nom de *zones* ou *régions glaciales*. On distingue encore d'autres zones vaporeuses. Les vapeurs doivent éprouver de fréquens & grands changemens: le froid, le chaud & sur-tout l'air par leurs influences produisent ces variétés. C'est ce que nous avons décrit aux articles **PLUIE**, **GRÊLE**, **NEIGE**, **NUÉES**, **ROSÉE**, **FRIMAT** ou **GIVRE**, &c. *Voyez ces mots & les articles AIR*; **ORAGE**, **VENTS**.

**VARAUCOCO**. Arbrisseau des Indes qui s'attache comme le lierre aux grands arbres: son écorce fournit une matière résineuse rouge. Le *liber* brûlé à la flamme d'une chandelle, se fond comme la résine laque dont elle a l'odeur: son fruit est violet & gros comme une pêche; sa chair est pâteuse, d'un goût agréable, & contient quatre noyaux assez durs.

**VARDIOLE**, *vardiola*. Séba lui a donné le nom d'*oiseau de Paradis*, comme il le donne à presque tous les oiseaux étrangers à longue queue; & à ce titre la vardiole le méritoit bien, puisque sa queue est plus de deux fois aussi longue que le reste de son corps, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité opposée; mais il faut avouer que cette queue n'est pas

faite comme dans les oiseaux de paradis, ses plus grandes plumes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, sans parler de plusieurs autres différences.

Le blanc est la couleur dominante de cet oiseau; il ne faut excepter que la tête & le cou qui sont noirs, avec des reflets de pourpre très-vifs, les pieds qui sont d'un rouge clair, les ailes dont les grandes plumes ont des barbes noires, & les deux plumes du milieu de la queue qui excèdent de beaucoup toutes les autres, & qui ont du noir le long de la côte depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vardiole sont vifs & entourés de blanc, la base du bec supérieur est garnie de petites plumes noires piliformes, qui reviennent en avant & couvrent les narines; ses ailes sont courtes, & ne dépassent pas l'origine de la queue. Dans tout cela elle se rapproche de la pie, mais elle en diffère par la brièveté de ses pieds qu'elle a une fois plus courts à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port & dans la démarche. On la trouve dans l'île de Papoë.

**VAREC** ou **VRAC**. C'est le *gouemon* de la Bretagne, & le *fucus maritimus vesiculosus habens* de Tournefort. On s'en sert en bien des endroits voisins de la mer pour engraisser les terres. On en fait de la pierre de soude aux îles de Silieres & dans l'Amirauté de Cherbourg en Normandie. Voyez **SOUDE** & **FUCUS**. C'est à tort qu'on se plaint que la récolte de cette plante, pour être brûlée & convertie en pierre-de soude, diminue l'asile du poisson pour y déposer son frai & le mettre à l'abri contre la voracité du plus fort. Des examens faits avec la plus scrupuleuse attention par les Académiciens de Paris, démontrent qu'on n'y trouve point de frai, & que la fumée du varec en combustion n'est point dangereuse, comme on l'avoit annoncé.

**VARI**. Voyez à l'article **MAKI**.

**VARIOLITE** ou **PIERRE A PICOT** ou **PIERRE DE PETITE VÉROLE**, *variolarum lapis*. Cette pierre qui est le *gamaïcu* des Indiens, a communément la forme orbiculaire & aplatie de certains cailloux appelés *galets*: elle est d'un vert foncé nué de brun,

semée de taches obrondes d'un vert plus délavé, comme grisâtres, plates & souvent protubérancées, représentant les pustules saillantes ou grains de la petite vérole en maturité : ces taches, qui sont communément marquées à leur centre d'un petit point noir, ou au pourtour d'un cercle brun foncé, pénètrent quelquefois la pierre de part en part.

La variolite étoit autrefois fort rare : on l'apportoit des Indes ; on la tailloit en amulette, & on la pendoit superstitieusement au cou des personnes attaquées de la petite vérole : on en touchoit aussi leurs yeux. On trouve aussi de ces pierres en Europe, particulièrement dans la France méridionale, sur les bords de la Durance. Il y en a de très-petites & de grosses. M. Gruner en a rencontré fréquemment de différentes couleurs dans la rivière d'Emen en Suisse. Consultez le Dictionnaire des Fossiles de M. Bertrand. Ces sortes de pierres sont pesantes, dures, susceptibles du poli, résistent aux acides & donnent des étincelles, frappées par le briquet.

Peut-être que la variolite n'est qu'un amas de petites pierres de différentes couleurs, réunies ensemble à la manière des *poudingues* ou du *porphyre*. Voyez ces mots. Peut-être aussi n'est-elle formée que par des gouttes d'eau pierreuse & métallique, qui ont distillé lentement & au hasard sur une base ou matrice silicee ou de *petrofiliex*, encore molle, mais différemment colorée : le total se fera congelé & agglutiné ou endurci dans l'état où nous le voyons. On pourroit encore soupçonner que les taches blanchâtres ont été des corps organisés, ensevelis par incrustation : ces corps se seront détruits à la longue, & auront donné naissance à ces taches de différentes formes. Nous formons cette dernière conjecture d'après la configuration organisée que nous avons remarquée dans une de ces pierres que nous avons cassée pour faire la présente description.

M. de la Tourette, de l'Académie de Lyon, a examiné les pierres à picot appelées *variolites*. Les taches circulaires dont elles sont ornées, sont, dit-il, quelquefois isolées, le plus souvent rapprochées, se confondant alors les unes dans les autres ; leur couleur

Est d'un vert pâle, livide. Cet Observateur prétend que ces taches ne doivent pas être regardées comme un simple accident de la surface; elles pénètrent la pierre de manière qu'en la cassant on voit qu'elles sont dues à de petits corps arrondis, placés çà & là, & contenus dans une matière d'un vert plus foncé qui fait le fond. Plusieurs de ces boutons, isolés, offrent un petit cercle noir qui les circonscrit, & qui paroît les détacher du fond dont la couleur est moins obscure. Quelquefois une zone blanche & concentrique accompagne intérieurement le cercle noir, & forme une sorte d'onix qui approche des *agates œillées*. En général le grain des boutons approche de celui du jaspe. Le fond de la pierre, examiné à la loupe, semble contenir quelque chose de métallique, & il prend un poli terne, moins beau que les boutons: sa consistance est en effet moins compacte, d'où il résulte que les frottemens éprouvés par la pierre en roulant dans les eaux, doivent user le fond plus facilement que les taches arrondies, ce qui fait que ces taches deviennent saillantes & prennent la figure d'un bouton, étant déjà distinguées par leur couleur.

M. de la Tourette a observé qu'il y a des variolites dont le fond brun n'est pas toujours uniforme; il est quelquefois traversé de veines blanches qui prennent un beau poli de jaspe: il ajoute qu'on y voit aussi des veinules ou des taches ternes, d'une couleur ochreuse, qui ne sont point susceptibles de poli. Nous avons remarqué la même chose en examinant plusieurs variolites qu'on vient de nous envoyer de Suisse; elles se cassent difficilement, en morceaux irréguliers. L'Académicien de Lyon assure que nombre de pierres à picot ou *variolites* qui sont dans son cabinet, contiennent de petites parcelles d'argent natif, & un peu de fer légèrement attirable à l'aimant. Il ajoute qu'il y a de ces pierres où les boutons paroissent saillans sans l'être en effet. C'est, dit-il, une illusion d'Optique semblable à celle que produit la peinture; elle est due à des teintes nuancées, à ces zones qui entourent la tache ronde, & forment une espèce d'onice œillée. Ces petits corps ronds, ou pisi-formes de la variolite, ne sont

pas distincts du fond, comme les galèts de filix dans la pierre appelée *poudingue* : ceux de la variolite se confondent intimement avec la masse, & ont un tel rapport avec elle, dit M. de la Tourette, qu'elle paroît évidemment n'être composée que d'une seule substance dont les particules les plus épurées, les plus homogènes, & par conséquent les plus dures, se sont rassemblées çà & là en globules lors de la formation de la pierre, de la même manière qu'ont dû se faire les cercles des *agates veillées*, & ceux qu'on remarque dans plusieurs jaspes de la Principauté de Deux-Ponts. On observe, continue le même Académicien, cette modification graduée d'une substance homogène qui distingue certaines pierres dans lesquelles on suit à l'œil le passage du filix à l'onix, de l'agate au quartz lucide, de ce quartz au cristal ; passage qui démontre l'analogie de toutes ces substances entr'elles, passage à la vérité dont nous pourrions citer un plus grand nombre d'exemples dans l'histoire des pierres ; mais craignons de nous livrer aux conjectures, aux hypothèses.

**VASE** ou **LIMON**, *humus limo*. On donne ce nom à la terre bourbeuse ou marécageuse & sans consistance, déposée dans le fond des eaux : il y en a de différentes qualités & de différentes couleurs. La vase de la mer a des propriétés souvent opposées à celle des rivières & des lacs ; ce qui concourt beaucoup à augmenter les vases des rivières, ce sont les marais au travers desquels elles passent, & les terres glaiseuses, &c. que les alluvions portent & déposent dans ces rivières. *Voyez TERRE ADAMIQUE.*

**VASES.** Les vases que l'on voit dans les cabinets des Amateurs sont plus ou moins précieux. L'homme reçut des mains de la Nature les premiers *vases à boire*. Une simple corne de bœuf fut sa première coupe. Le goût se raffina. Le luxe en introduisit d'or, d'argent, de cristal, de pierres précieuses. Mais on conserva longtemps, du moins à-peu-près, la forme des vases de nos premiers Pères. Il fut un temps où ces vases en forme de corne étoient percés à leur extrémité, ce qui obligeoit le convive d'y porter la main ou le doigt lorsqu'on

lui verfoit la liqueur , & le mettoit dans la douce néceffité d'avalier tout jufqu'à la dernière goutte.

Les VASES ANTIQUES different par leur forme , leur grandeur , leur matière & l'ufage auxquels ils étoient deftinés. On en voit de corne , & fur-tout de celle du rhinocéros , de bois , de pierre commune , de marbre , de terre cuite , de porcelaine , d'agate , de criftal , d'ivoire , &c. Les uns étoient deftinés aux facrifices , d'autres aux funérailles , d'autres à l'ornement des bufsets , d'autres à l'ufage de la table : ( on nommoit *po-cillator* l'échanfon , c'eft-à-dire , celui qui fervoit à boire ). Les reliefs , les incruftations & les ornemens curieux dont quelques-uns de ces vafes font décorés , nous donnent une haute idée du travail des Anciens. On admire toujours la fimplicité , la délicateffe , la belle proportion , le goût & l'élégance des trois vafes antiques d'agate confervés au trésor de l'Abbaye de S. Denis près Paris. On voit avec plaifir dans l'une des falles fouterraines du Château de Chantilly une nombreufe collection des différens vafes à boire ; tous font d'un verre faïtice , laiteux & ont été faits dans les premières verreries établies en Allemagne ; ils varient pour la forme & la figure ; il y en a en piftolet , en chapeau , en fiphon , en bottes , en cor-de-chaffe , &c.

Les VASES ETRUSQUES , *vasa Etrufca* , font les monumens de l'état des arts dans l'Etrurie , Colonie des Lydiens : ces vafes font d'une terre brune rougeâtre ; on en voit beaucoup dans les cabinets d'Italie. Plufieurs de ces vafes font ornés de peintures allégoriques , dont les feules couleurs font le noir , le jaune & le blanc ; ils contiennent à-peu-près cinq ou fix pintes.

Les VASES MYRRHINS , *vasa myrrhina* , fi connus à Rome après la défaite de Mithridate par Pompée , devinrent un nouvel objet de luxe : ils étoient rares ; on en voulut à tout prix ; on vit des Romains payer ces vafes fragiles jufqu'à fept cents vingt mille livres de notre monnoie. Il n'y a pas long-temps que la matière de ces vafes eft bien connue ; on avoit foupçonné que c'étoit une efpece de porcelaine précieufe , mais feu M. le Comte de Caylus découvrit que c'étoit une ef-

pece de laitier de volcan ; c'est la *Pierre de gallinace* ; voyez les mots MYRRHINA & PIERRE DE GALLINACE. Il n'y a sorte de folie qui ne passe quelquefois dans l'esprit humain : l'Empereur Néron n'eût pas rendu de plus grands honneurs aux cendres d'un héros, qu'il en rendit aux débris de ses vases myrrhins ; il recueillit jusqu'aux plus petits fragmens de ces vases brisés, & leur fit ériger un tombeau avec le plus grand appareil.

On fait aussi des vases précieux avec le *verre naturel*. Cette production plus ou moins noire, & qui est exactement dans l'état de verre, très-dure, doit son origine, ainsi que les laves & la pierre obsidienne ou de gallinace, aux feux des volcans ; ateliers terribles où la main de la Nature compose, décompose, & se joue pour ainsi dire des opérations de la Chimie la plus profonde.

Les VASES LACRYMATOIRES, *urnula servandis lacrymis*. Parmi les honneurs funéraires que l'on rendoit autrefois chez les Romains aux morts, on faisoit accompagner le convoi par un certain nombre de femmes payées pour pleurer. Elles répandoient des larmes à volonté, ou elles avoient l'art de les exciter. Elles recueilloient leurs larmes avec soin dans de petites urnes ou fioles. On trouve de ces urnes de verre dans les tombeaux. Divers Antiquaires ont jeté des doutes sur l'usage de ces fioles, à cause de leur forme étroite peu propre à recueillir des pleurs. Ils ont pensé que ces petits vases servoient à mettre les baumes liquides qu'on versoit sur les os lors de la combustion.

Il y avoit aussi les VASES CINÉRAIRES, *urnæ cinerariae*. Il étoit d'usage chez les mêmes Romains de brûler les corps & de renfermer les cendres dans des urnes destinées à cet usage. Ces vases funéraires étoient de différentes formes & matières. Quelques-uns étoient ornés de bas-reliefs & de figures. Les cendres des Empereurs étoient recueillies dans des urnes d'or. L'urne de Trajan fut posée sur cette belle colonne que l'on voit encore à Rome & qui porte son nom. Les urnes de terre étoient pour les gens du peuple. Comme on prenoit moins de soin pour réduire leurs cadavres en cendre, on les tenoit plus grandes & propres à recevoir les os

qui n'étoient pas entièrement consumés ; ( on pouvoit les nommer *vases offaires* ). Les cendres d'une famille entiere étoient quelquefois réunies dans la même urne. L'Histoire nous apprend que les Romains n'avoient pas moins de respect que nous pour les cendres de leurs concitoyens. Les urnes étoient précieusement gardées, ou dans l'intérieur des maisons, ou dans des tombes, ou sous des voûtes sépulcrales. Les Egyptiens enfermoient quelquefois leurs momies dans des urnes de terre cuite recouvertes d'hieroglyphes. Voyez *MOMIE*. Les suaires dans lesquels on brûloit les cadavres étoient tissus d'*amiant* ; voyez ce mot : & l'on éclairoit les manes avec des *lampes sépulcrales* ; voyez ce mot.

Parlons maintenant des *VASES DE PORCELAINE*.

L'invention de la *porcelaine* est très-ancienne ; elle est due aux Chinois & aux Japonois : ils ont fait en ce genre une multitude d'ouvrages plus variés les uns que les autres. Ces ouvrages qui joignent à la propreté, à l'élégance & même à la magnificence une blancheur, une finesse, une transparence, un coup d'œil des plus agréables, sont à la Chine un des plus beaux ornemens des tables & des appartemens des Grands ; ils sont aussi très-recherchés en Europe ; on fait sur-tout un cas singulier de l'ancienne porcelaine de la Chine & du Japon ; on la trouve beaucoup plus blanche que la moderne : les anciennes porcelaines colorées sont aussi des plus recherchées, parce que quoique colorées, elles ont beaucoup de dureté, qualité qu'il est très-difficile d'obtenir. La Chine a, ainsi que la France & toute l'Europe, ses Antiquaires, que des gens un peu intelligens & fripons tâchent de duper. La porcelaine antique, sur-tout celle qui dans les temps des révolutions sous les premiers Empereurs a été ensevelie dans la terre, & que l'on trouve au milieu des décombres, est des plus recherchées. Ces porcelaines qui ont ainsi vieilli en terre, ont pris une teinte de couleur particuliere, & ne sont plus sonores. On parvient à les contrefaire, dit un Auteur moderne : on prend de la pâte à porcelaine, on en fait des vases, on leur applique pour couverte un enduit fait de pierre jaune mêlé avec de l'huile ordinaire ; on les fait cuire,

la couverte prend alors une couleur de vert de mer ; on les met pendant plus d'un mois dans un égout bourbeux ; lorsqu'on les en retire , ils ont le coup d'œil de porcelaine antique & non sonore : (un fragment de porcelaine verdâtre , ramassé dans un cloaque , a donné lieu à cette imitation.) La porcelaine a été employée pour l'embellissement de quelques édifices ; on en a fait usage à la Chine pour l'ornement d'une superbe tour : elle est construite en marbre , revêtue de porcelaine avec un art singulier , terminée par une pomme de pin d'or. La lumière du soleil en dardant ses rayons sur cette tour , réfléchit diverses couleurs des plus riches , on la diroit toute d'or , d'émeraudes , de rubis. A ce spectacle se joint le bruit d'une multitude de petites clochettes suspendues à la circonférence de la tour , & mises en branle par le vent. Les porcelaines de la Chine & du Japon ont paru si agréables , que dans diverses contrées de l'Europe on a cherché à les imiter. Ces travaux différens ont donné naissance à des porcelaines qui , quoiqu'à-peu-près semblables au premier coup d'œil , différent beaucoup par leurs qualités. Les unes sont vitreuses ; poussées au feu , elles se fondent ; ces porcelaines sont de mauvaise qualité : les bonnes porcelaines qui imitent celles de la Chine & du Japon , sont dans un état de demi-vitrification , & résistent au feu le plus violent sans se fondre ni quitter cet état. Ce qui présente les plus grandes difficultés , est de pouvoir réunir la qualité à la beauté ; la Nature paroît avare des terres propres à réunir ces deux avantages dans la porcelaine. Ce n'est qu'après des essais mille fois réitérés & par l'ingénieuse sagacité des Savans qui président aux travaux de la Manufacture royale de Sèvres en France , qu'on vient , dit-on , de parvenir à y faire des porcelaines qui réunissent ensemble ces qualités au degré le plus éminent. La beauté des formes , le goût , l'élégance , le fini des dessins en font aujourd'hui la plus belle porcelaine que l'on ait jamais vu : les talens réunis des Savans & des Artistes en ont formé un des plus beaux chef-d'œuvres des Arts. Le P. *d'Entrecolles* , Missionnaire à la Chine , nous a appris qu'on employoit pour la fabrique de la porcelaine de

la Chine deux sortes de terre , l'une connue sous le nom de *petun-se* , & l'autre sous celui de *kaolin* ; voyez ces deux mots. En France , pour faire les vases de porcelaine , on prend une argile bien blanche & de la qualité requise , on la met avec des sables broyés au moulin ; on forme les vases sur le tour , on les laisse sécher , ensuite on les met au feu pour les faire cuire : après qu'on les en a retirés , on les plonge dans du sable quartzeux comme le précédent , bien broyé , délayé dans de l'eau en consistance de lait , ( dans quelques Manufactures on joint à cette eau un sel alkali qu'on appelle le *fondant* , c'est de la potasse ; d'autres ajoutent à cette potasse une quantité de verre de glace en poudre ) ; ces vases étant bien secs , se pénètrent un peu de cette liqueur préparée , s'en trouvent enduits : c'est-là la matière de la *couverte*. On les remet dans le four sous des moules , on donne le coup de feu nécessaire : ces vases sont alors devenus une belle porcelaine demi-transparente , sonore & d'un coup d'œil brillant très-agréable. On trace sur ces porcelaines des dessins , & on y applique toutes ces diverses couleurs si belles & si bien nuancées , en remettant ces vases de nouveau dans le four , mais à un moindre degré de feu. La porcelaine avant d'être enduite de sa *couverte* , n'a point ce coup d'œil brillant ; en cet état on l'appelle *biscuit* : elle ressemble à de l'albâtre blanc ou à ces vases faits en sucre. On en fait des corbeilles , des vases , de petites statues charmantes , où l'on voit briller le goût des Artistes. On a fait à Florence dans une Manufacture de porcelaines , des statues de cette matière de demi-nature ou *biscuits* , & modelées d'après les plus belles antiques. La Manufacture de Saxe a déjà tenté des essais qui promettent beaucoup.

VATMAR. Voyez BERGERONETTE.

VAUTOUR , *vultur*. Grand oiseau de proie d'un genre particulier & dont on distingue plusieurs especes. Il y en a qui égalent les aigles en grandeur ; d'autres sont plus petits. On distingue , dit M. Klein , les vautours d'avec les aigles , 1<sup>o</sup>. parce qu'ils ont le tronc du corps horizontal à la terre , & droit ; la poitrine & le corps élevés , de façon que des doigts de derrière à la

tête, lorsqu'elle est droite, on peut presque tirer une ligne verticale. 2°. Les jambes & les pieds des vautours sont courts & courbés. 3°. Le vautour est couvert de plusieurs sortes de plumes; & il a peu de pennes, excepté aux ailes & à la queue qui en sont fournies, & sous lesquelles il y a des plumes velues ou cotonneuses qui paroissent, quand il y a une ou deux des pennes arrachées. 4°. Le vautour a préférablement au reste du corps, la tête & le cou garnis de peu de plumes qui sont très-courtes; quelques-uns, au lieu de duvet, ont des especes de petits crins. 5°. Le vautour a un grand & vaste jabot, qui a la figure d'un sac, quand il est plein, & qui est très-maniable, quand il est vuide. 6°. Les vautours vont quelquefois deux ou plusieurs ensemble: au reste, M. Klein convient que les busards, qui sont des especes de faucons, s'attroupent aussi. 7°. Le vautour, comme l'outarde, a de la peine à s'élever: il est obligé d'essayer trois ou quatre fois son vol, avant que de le prendre. 8°. Le bec du vautour, fort & alongé, ne commence point à se courber dès sa racine, comme celui de l'aigle: il s'alonge peu-à-peu dans une juste proportion, jusqu'à la longueur de deux pouces, sous la mâchoire inférieure, avant qu'il devienne courbé au bout. 9°. Les ongles des vautours sont moins le croissant que ceux des aigles: c'est ce qui fait qu'ils restent rarement sur terre. Au reste, le caractère féroce & carnassier se reconnoît dans ces animaux à la forme de leurs becs crochus, & de leurs ongles acérés. Ils font leur nid dans les lieux solitaires, sur les arbres les plus élevés des forêts; poursuivent plus leur proie au vol qu'à la course; se nourrissent de sang & de carnage. L'ancienne Pharmacie comptoit au nombre de ses remedes plusieurs parties de ces oiseaux, sur-tout leur fiente & leur sang; mais la sage expérience a abandonné ces fausses richesses, ainsi que bien d'autres.

On a donné aux aigles, dit M. de Buffon, le premier rang parmi les oiseaux de proie, non parce qu'ils sont plus forts & plus grands que les vautours, mais parce qu'ils sont plus généreux, c'est-à-dire, moins bassement cruels; leurs mœurs sont plus fieres, leurs démarches plus hardies, leur courage plus noble; ayant

pour le moins autant de goût pour la guerre, que d'appétit pour la proie. Les vautours, au contraire, n'ont que l'instinct de la basse gourmandise & de la voracité; ils ne combattent guere les vivans, que quand ils ne peuvent s'affouvir sur les morts. L'aigle attaque ses ennemis ou ses victimes corps à corps; seul il les poursuit, les combat, les fait; les vautours au contraire, pour peu qu'ils prévoient de résistance, se réunissent en troupes comme de lâches assassins, & sont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiseaux de carnage que des oiseaux de proie; car dans ce genre, il n'y a qu'eux qui se mettent en nombre & plusieurs contre un; il n'y a qu'eux qui s'acharnent sur les cadavres au point de les déchiqner jusqu'aux os; la corruption, l'infection les attire au lieu de les repousser; les éperviers, les faucons & jusqu'aux plus petits oiseaux montrent plus de courage; car ils chassent seuls, & presque tous dédaignent la chair morte, & refusent celle qui est corrompue. Dans les oiseaux comparés aux quadrupedes, le vautour semble réunir la force & la cruauté du *tigre*, avec la lâcheté & la gourmandise du *chacal*, qui se met également en troupes pour dévorer les charognes & déterrer les cadavres; tandis que l'aigle a le courage, la noblesse & la magnificence du lion.

Tous les grands vautours ne pondent qu'un œuf ou deux, ils font leurs nids dans des lieux si hauts, & d'un accès si difficile, qu'il est très-rare d'en trouver; ce n'est que dans les montagnes élevées & désertes que l'on doit les chercher; ils habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle saison; ce n'est que quand les neiges & les glaces commencent à couvrir ces sommets de montagnes qu'on les voit descendre dans les plaines, & voyager en hiver du côté des pays chauds; car il paroît que les vautours craignent plus le froid que la plupart des aigles; ils sont moins communs dans le Nord; ils sont très-communs dans les climats chauds, en Arabie, en Egypte, dans les îles de l'Archipel, & dans plusieurs autres provinces de l'Afrique & de l'Asie; on y fait même grand usage de la peau des vautours, le cuir en est presque aussi épais que celui d'un

chevreau ; il est recouvert d'un duvet très-fin , très-ferré & très-chaud , & l'on en fait d'excellentes fourrures.

Des Auteurs distinguent jusqu'à onze espèces de vautours ; favoir ,

1°. Le VAUTOUR ORDINAIRE. Selon *Albin* , cet oiseau est de la grandeur d'un aigle : son bec est noir , courbé à la pointe ; les yeux sont grands ; la prunelle est noire , & l'iris couleur de feu , un peu jaunâtre : il a la tête & le cou chauves ; l'un & l'autre n'ont qu'un duvet mollet & velu , au lieu de plumes : au dessous du cou il a une palatine ronde , de plumes d'un brun jaunâtre. L'oiseau entier , excepté les plumes fortes des ailes , & les plumes de la queue , est de cette même couleur : il est par-tout garni de plumes jusqu'aux pieds , qui sont de couleur de frêne ; les serres sont noires. C'est un animal fier & hardi : il fait son aire sur des futaies , aux lieux escarpés & de difficile accès. La graisse du vautour est fort estimée contre les maladies des nerfs : sa peau est très-belle & fort recherchée.

2°. Le VAUTOUR DES AGNEAUX : voyez à la suite du mot CONDOR.

3°. Le VAUTOUR surnommé AIGLE VAUTOUR , *aquila vultur*. Il a le sommet de la tête & le cou chauves , ou couverts d'un duvet blanchâtre : son bec est noir & courbé vers la pointe en croc ; le duvet du menton & autour des yeux , est d'un gris de fer ; l'iris est jaune , & la prunelle noire ; les plumes de la poitrine & du ventre sont d'un blanc cendré , tacheté de marques oblongues & sombres ; le plumage du dos & les plumes couvertes des ailes sont d'un brun rougeâtre , les longues plumes des ailes & la queue sont noires ; les jambes & les pieds sont de couleur de plomb ; les serres sont larges , crochues & noires. On l'appelle aussi le *vautour des Alpes* , *vultur Alpinus*.

4°. Le VAUTOUR BLANCHÂTRE , *vultur albicans*. C'est le *milan blanc* de *Willughby* : il est plus petit que l'aigle aux canards ; son plumage a différentes taches , couleur de terre. Des Ornithologistes l'appellent aussi le *vautour à tête blanche* , *vultur leucocephalos*.

5°. Le VAUTOUR DU BRÉSIL OU DU MEXIQUE, nommé autrement ORUBU : il est de la grandeur du corbeau ; sa queue est longue, & ses ailes le sont encore plus ; ses plumes sont noires, & sa tête est petite, cendrée & sans plumes, mais couverte çà & là de petits crins ; ses pieds sont courts, & de couleur de chair ; les doigts longs ; le bec est blanc & couvert jusqu'à moitié d'une membrane charnue ; les narines sont larges & éloignées des yeux ; le plumage du corps est un pourpre sombre mêlé de vert : c'est une espèce d'*aura* : voyez ce mot.

6°. Le VAUTOUR CENDRÉ. Il a les plumes aussi déliées que la plus fine chevelure, & quelquefois si blanches, que lorsque la peau d'un de ces oiseaux est corroyée & bien préparée, on la prendroit pour la peau d'une belette blanche des Alpes. La peau du vautour cendré est beaucoup plus agréable à la vue, & plus utile que celle du vautour noir que l'on voit en Egypte.

7°. Le VAUTOUR DORÉ, *vultur aureus*. Il surpasse l'aigle noir en grandeur : le bec supérieur a environ quatre pouces de longueur ; l'ouverture du bec a sept doigts en travers ; la queue est très-longue ; le plumage inférieur est roussâtre, & rougeâtre vers la tête, les doigts sont de couleur de corne ; le plumage est mêlé de noir, de roux & de blanc ; les plumes du milieu du dos sont noires & luisantes ; les plumes de la queue sont d'une couleur obscure. On rencontre aussi ce vautour dans les Alpes.

8°. Le VAUTOUR appelé GRYPES. C'est le *cuntur* ou *condor* : voyez CONDOR.

9°. Le VAUTOUR DES INDES, ou VAUTOUR MOINE, ou ROI DES VAUTOURS, *vultur monachus*, aut *rex vulturum*. Il est de la grandeur d'un aigle : le sommet de la tête & le cou sont de couleur de chair, & dégarnis de plumes ; le menton, les côtés & le derrière de la tête sont d'un brun foncé ; le bec est rougeâtre ou de couleur de safran, & plombé en son milieu : il a deux espèces de caroncules larges, plates, dentelées & de couleur d'orange, placées aux côtés & vers la base du bec supérieur ; l'iris est blanche & entourée d'écarlate ;

le collier est comme composé de plusieurs plumes blanches & cotonneuses, de couleur de frêne, & rangées les unes près des autres ; le plumage supérieur est de couleur de buffle, excepté les longues plumes qui sont noires ; le jabot est pelé & de couleur de chair, ainsi que les jambes & les pieds ; le plumage inférieur est blanchâtre, mais les pointes en sont tachetées de noir. Le collier qui entoure son cou entier, & descend sur la poitrine comme un sac, est assez ample pour que l'oiseau puisse, en se resserrant, y cacher son cou & partie de sa tête comme dans un capuchon, ce qui lui a fait donner le nom de *moine*. Cet oiseau paroît propre & particulier, dit M. de Buffon, aux terres méridionales du nouveau Continent, & ne se trouve point dans l'ancien. Ce bel oiseau n'est ni propre, ni noble, ni généreux ; il n'attaque que les animaux les plus foibles ; ne se nourrit que de rats, de lézards, de serpens, & même des excréments des animaux & des hommes : aussi a-t-il une très-mauvaise odeur, & les Sauvages même ne peuvent manger de sa chair.

On voit un très-beau roi des vautours dans la ménagerie de Chantilly.

10°. Le VAUTOUR NOIR OU VAUTOUR AUX LIEVRES, *vultur leporarius*. Il est ainsi nommé, parce qu'il fait la chasse aux lievres ; mais il n'épargne pas plus les petits renards & le poisson des étangs : la poitrine n'est pas si jaune que celle du vautour doré ; & il est plus petit de taille ; son bec est noir : il a les yeux vilains, le corps robuste & grand, les ailes larges, & la queue longue & droite, de couleur d'un rouge obscur ; ses pieds sont jaunes ; il fait son aire sur les chênes les plus élevés ; il nourrit ses petits de chair vive & de proie, & rarement de charogne & de poisson : ce qui est particulier à cette espèce de vautour seulement. M. Klein dit que quand cet oiseau est en colère, il leve les plumes de sa tête en forme de huppe ; aussi l'appelle-t-on quelquefois, le *vautour huppé*, *vultur cristatus* : il approche, pour la grandeur, de l'orfraie ; il observe sa proie du haut des arbres ; il chasse sur terre, en sautant, ou en s'élançant dans l'air.

11°. Le VAUTOUR TANNÉ OU CHATAIN, *vultur baeticus*.

*vicus*. C'est, à proprement parler, le *fau-perdrieu* : voyez ce mot, *Vol. III*, pag. 430.

Il y a encore le *vautour barbu*, *vultur barbatus* ; on le trouve en barbarie, & le vautour d'Arabie, noir, couronné ou chaperonné.

UBRIDE ou HYBRIDE, se dit des plantes ou des animaux bâtards : voyez à l'article HERMAPHRODITE.

VEAU, *vitulus*. C'est le petit de la vache : voyez l'article TAUREAU.

VEAU AQUATIQUE. Espece de ver qui se trouve dans l'eau, & qui met les veaux en danger de mort, quand il s'en trouve dans leur breuvage : ce ver est de la longueur & de la grosseur d'un crin de cheval ; il se trouve dans les lacs & dans les fontaines : ses morsures causent une maladie nommée *paronychia morbus*. Les Smolandois, dit M. *Linnæus*, la guérissent, en faisant des incisions avec un couteau : c'est en apparence une espece de polype : voyez au mot GORDIUS.

VEAU MARIN : voyez LOUP MARIN & PHOCAS. Le *vechio marino* des Italiens, & le *vedel de mar* des Languedociens, est le même animal. On trouve près du détroit de Magellan, des veaux marins vénéneux, auxquels on donne le nom de *lion marin*. Voyez ce mot.

VÉGÉTAL. Corps organisé & sexuel, qui a un principe de vie, & qui fait dans l'échelle de la nature le passage des minéraux aux animaux : voyez la différence & l'espece de connexité du regne végétal avec les deux autres regnes, aux mots ANIMAL & MINÉRAL. Quant à la description générale ou comparée des végétaux, on la trouve à l'article PLANTE. Voyez aussi le mot ARBRE. Nous ajouterons cependant que la *végétation* consiste dans la formation, l'accroissement, la germination & la perfection tant des plantes que des arbres, & de tous les autres corps connus sous le nom de *végétaux*.

VÉGÉTAUX PÉTRIFIÉS ou MINÉRALISÉS, ou TERRIFIÉS, *phytolithi*. Il n'est pas rare de rencontrer des plantes ou des arbrisseaux, ou des parties d'arbres changés en pierre dans le sein de la terre. On en trouve aussi de minéralisés, c'est-à-dire d'incrustés

par des dépôts de matières minérales; d'autres sont conservés dans leur état naturel, & ne diffèrent du bois proprement dit, que par le lieu où ils se rencontrent: c'est le bois fossile; d'autres sont convertis en charbon: c'est le charbon fossile; d'autres sont réellement pétrifiés, & sont feu avec le briquet: d'autres enfin n'existent plus qu'en empreinte. On trouvera les détails relatifs à l'intelligence de cet article aux mots INCRUSTATION, BOIS FOSSILE, CHARBON FOSSILE, EMPREINTES & PÉTRIFICATION.

**VEINES MÉTALLIQUES**, *venæ metallicaæ*. On donne ce nom à des rameaux souterrains: ce sont comme autant de ruisseaux de mines figés, qui ont différentes directions: voyez à l'article FILONS. On dit aussi *veine de sable*, *veine de pierre*, *veine de marbre*, *veine d'ochre*, *veine de vitriol*, *veine d'alun*, *veine de charbon minéral*. Les eaux minérales acquièrent leurs différentes qualités en passant ou s'infiltrant à travers ces veines souterraines & vitriolifées.

On appelle *veine de bois* cette variété qui fait la beauté des bois durs pour le placage: ce seroit un défaut dans ceux d'assemblage de Menuiserie.

A l'égard des *veines des animaux*, voyez à l'article HOMME.

**VÉLAR** ou **TORTELLE**, *erysimum vulgare*. Plante que l'on trouve fréquemment sur les murs, les masures, le long des haies & sur les sépulcres: sa racine est simple, de la grosseur du petit doigt ou environ, blanche, ligneuse, âcre, & ayant la faveur de la rave: elle pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur de deux à trois pieds, cylindriques, fermes, rudes & branchues; ses feuilles naissent en grand nombre vers le bas, très-longues, velues, divisées de chaque côté en plusieurs lobes comme triangulaires, d'une faveur salée & gluante (il y en a une espèce dont les feuilles sont larges & glabres); ses fleurs sont très-petites, disposées en longs épis sur les rameaux, composées de quatre feuilles ou pétales jaunes en croix: leur pistil se change en une filique longue d'un demi-pouce, grêle, ronde, terminée par une corne partagée en deux lo-

ges qui contiennent de petites graines brunes, d'une saveur piquante.

Cette plante est spécifique pour résoudre la mucosité gluante qui se trouve dans la gorge, dans les bronches & dans les vésicules du poumon : elle la fait rejeter par l'expectoration ; beaucoup de Médecins l'ordonnent avec succès dans la toux invétérée, dans l'enrouement & l'extinction de voix qui vient d'une matière épaisse : on en prépare un sirop fameux, connu sous le nom de *sirop de Chantre* ; mais on prétend que ce julep n'a pas pour eux l'attrait du suc de la vigne. Il est cependant digne de remarque qu'autant le vélar est un résolutif des humeurs arrêtées dans les vaisseaux & dans les viscères, autant il est d'un usage dangereux dans les maladies aiguës de la poitrine. Il est encore bon d'observer que le vélar n'a pas besoin d'une forte ou longue décoction pour donner à l'eau ses propriétés : le feu, dit M. Geoffroy, *Mat. Médic.* emporte ses parties volatiles, ce qui détruit toute son efficacité. La graine du vélar est anti-scorbutique & diurétique.

VELETTE ou VOILE. Nom qu'on donne en Provence à un petit animal fort singulier, différent du voilier à coquille ou nautile, & qui flotte par milliers sur la surface de la Méditerranée. Ce petit animal est à-peu-près de la grandeur d'une moule, fort plat, n'ayant pas une ligne d'épaisseur. On diroit d'une substance visqueuse d'un beau bleu d'indigo : les bords sont plus minces & transparents ; le milieu est garni de petits filets nombreux & argentés, comme la toile d'araignée de jardin ; sur la partie supérieure s'élève verticalement une espèce de crête, que les Provençaux appellent *vèle*, qui aide l'animal à flotter sur les eaux, & même à faire voile. Cette crête traverse le dos de l'animal en ligne droite, mais obliquement, c'est-à-dire de gauche à droite ; elle est cartilagineuse, transparente ; & en la regardant de près, on la prendroit pour un ouvrage à réseau. Dès que l'animal est hors de l'eau, sa voile devient molle, s'affaisse, perd son ressort : l'animal rentrant dans la mer ne peut plus voguer ni même se soutenir dans l'eau, & il meurt. *Mémoires de l'Académie des Sciences, 1732. p. 320.* Cet animal pour.

roit bien n'être qu'une gelée de mer ou une espece d'*holithurie*. Voyez ces mots & l'article GALERE.

VELOURS-VERT, *cryptocephalus viridi auratus sericeus*, GEOFFROY. Espece de gribouri, différente du coupe-bourgeon que *Linnaeus* a placé parmi les chrysomeles, & qui est le fléau des Vignerons. Son corps est d'un beau vert brillant & soyeux, il est plus allongé que celui du gribouri; son corselet un peu bombé & couvert de petits points séparés les uns des autres; les antennes & les tarfes sont noirâtres; les étuis tout couverts de points qui se touchent entr'eux, ce qui rend cette robe moins lisse & fait paroître sa couleur plus riche. Le velours-vert habite aussi le saule; il n'est pas rare aux environs de Paris; il s'enterre en automne & reparoît le printems suivant pour causer de nouveaux dégâts.

VELUE. Nom que *Goëdard* donne à une chenille qui se nourrit de feuilles de laitue: elle fait la morte quand on fait quelques mouvemens autour d'elle, ou qu'on veut la toucher. Alors elle se roule & hériffe son poil comme un hériffon: si on veut la prendre par le poil, il reste à la main. Ni les moineaux, ni les autres oiseaux ne veulent point manger de ces chenilles; ce qui peut venir ou de ce qu'elle est venimeuse, ou de ce que ces poils ne pouvant se digérer, les incommoderoient. Cette chenille se métamorphose dans le mois de Juillet en un beau & grand papillon naturellement tacheté comme le bois de Brésil, & qui jette ses œufs en Août, d'où il sort en Octobre de petites chenilles qui passent l'hiver dans la terre.

VELVOTE ou VÉRONIQUE FEMELLE, *elatine*. C'est une espece de linaire, dit M. *Haller*. Cette plante croît communément dans le bois de Boulogne, près de Paris & dans les champs, entre les blés: sa racine est blanche, simple, grêle, peu fibreuse, plongée perpendiculairement dans la terre; sa tige est menue, cylindrique, haute d'un pied, répandant de côté & d'autre des rameaux sur la terre; ses feuilles sont d'un vert pâle, velues & molles, le plus souvent entières, quelquefois dentelées à leurs bords, d'une saveur amere & astringente: de chaque aisselle des feuil-

les s'éleve un long pédicule grêle qui porte une fleur semblable à celle de la linaiire ; elle est petite , d'une seule piece , irréguliere , en masque , & garnie d'un petit éperon , d'un vert jaunâtre ; à cette fleur succede une coque membraneüe , arrondie , séparée par une cloison mitoyenne en deux loges , & remplie de plusieurs petites graines.

Cette plante presque inconnue en Médecine , est fort vulnérable , tempérante , détersive , apéritive & résolutive , on en prend l'infusion pour guérir la lepre , l'hydropisie , les écrouelles , le cancer & la goutte ; cette même décoction prise en lavement est utile pour le flux de ventre & la dyssenterie.

VENCU. En Chine on donne ce nom à un excellent fruit très-commun dans les Indes orientales : c'est le *jambos d'Acosta* , le *pompebinos* des Hollandois de Batavia , & le *jamboa* ou *jambêiro* des Portugais. Voyez JAMBOS.

VENEN. Arbre de la Chine ; l'infusion aromatique de ses fleurs est très-estimée contre les maux de tête & les palpitations de cœur. On fait avec son fruit une liqueur agréable à boire : voilà tout ce qu'on fait sur le *venen*.

VENGERON. Voyez à l'article ROSSE.

VENGOLINA. Petit oiseau d'Afrique , du genre des verdiers ; il est gris-blanc , & le mâle se distingue de la femelle par une tache jaune sous le croupion. Cet oiseau est très-familier & un chanteur très-agréable.

VENIN , *venenum*. Voyez à l'article POISON.

VENT , *ventus*. Les vents ne sont autre chose que l'air poussé , agité , & qui passe d'un endroit à l'autre d'un trait continu : ce sont eux qui purifient l'atmosphère , qui répandent ces pluies si précieuses , sources de la fécondité , & qui transportent les vaisseaux d'un hemisphère à l'autre ; mais lorsque cet air est trop comprimé & poussé avec trop de violence , il occasionne alors des ouragans terribles.

Rien ne paroît plus irrégulier & plus variable que la force & la direction des vents dans nos climats ; mais il y a des pays où cette irrégularité n'est pas si grande , & d'autres où le vent souffle constamment dans

la même direction , & presque avec la même force. Ainsi on peut distinguer quatre sortes de vents ; savoir , 1°. les vents généraux & constans , tels sont ceux qu'on nomme proprement *vents alifés* ; 2°. les vents périodiques ; 3°. les vents de terre & de mer ; 4°. les vents variables.

Les Marins comptent quatre vents cardinaux ; savoir , le Sud , qui vient du Midi ; le Nord , qui vient du Septentrion ; l'Ouest , qui vient du Couchant ou Occident , & l'Est , qui vient du Levant ou Orient. Entre ces quatre vents les Navigateurs en placent encore d'autres qui ont un nom composé des deux entre lesquels chacun est situé. C'est par le moyen de ces différens vents , que les Marins conduisent leurs vaisseaux , & ils ont l'adresse de s'en servir de plusieurs à la fois pour avancer leur chemin. Ils tirent pour cela sur les cartes marines des especes d'étoiles de huit , de seize & de trente deux pointes : on appelle ces étoiles des *compas de mer* , & chaque trait ou pointe de ce compas , marque ce qui s'appelle un *rumb de vent* ou un *air de vent*. Le vent le plus favorable pour la navigation est le vent de côté ou de quartier , c'est-à-dire que voulant aller vers le Sud , les vents de Nord-Est , & de Nord-Ouest sont plus favorables que celui du Nord , quoique le vaisseau l'ait en poupe. De même lorsqu'on va vers le Nord , les vents de faveur viennent du Sud-Est & du Sud-Ouest.

Les *vents alifés* , qui sont constans ou permanens , soufflent pendant toute l'année du même côté ; les tropiques sont les limites de leur empire ; ils s'étendent peu au-delà. Ils soufflent tous les jours , & continuellement le long de la surface de la mer , de l'Est à l'Ouest , c'est-à-dire d'Orient en Occident : ces vents constans sont la suite de la raréfaction de l'air , occasionnée par la chaleur du soleil.

Les *vents réglés* ou *périodiques* sont ceux qui soufflent pendant un certain temps d'un côté & ensuite d'un autre ; ils sont très-communs sur la mer des Indes , entre la côte de Zanguebar & l'île de Madagascar , sur les côtes de Coromandel & de Malabar ; on les nomme *mouffons* , & les Anglois les appellent à juste titre *vents*

*de commerce*, car ils sont très-favorables à ceux qui font le commerce des Indes. Sur cette mer des Indes ces vents soufflent pendant trois ou six mois de l'année du même côté, & pendant un pareil espace de temps du côté opposé : effectivement ils sont Sud-Est depuis Octobre jusqu'en Mai, & Nord-Ouest depuis Mai jusqu'en Octobre. Les Navigateurs sont obligés d'attendre celui qui leur est favorable. Lorsque ces vents viennent à changer, il y a plusieurs jours, & quelquefois un mois ou deux, de calme ou de tempêtes dangereuses.

Les vents de terre & de mer se font sentir dans la mer Méditerranée : le vent souffle de la terre vers la mer au coucher du soleil, & au contraire, de la mer vers la terre au lever ; en sorte que le matin c'est un vent du Levant & le soir un vent du Couchant. Ces vents sont du nombre des réglés ou périodiques.

Les vents variables ou de passage sont ceux qui n'ont aucune direction, ni aucune durée fixe, soit par rapport aux lieux, soit par rapport au temps.

Le vent général est alisé, & on ne peut guere le regarder comme tel qu'en pleine mer ; car près des côtes & sur terre il est interrompu par des vents particuliers, par les montagnes, par des nuages, &c.

Les vents particuliers renferment tous les autres, excepté les vents généraux alisés.

La principale cause des vents est la chaleur du soleil ; mais en général, toutes les causes qui produiront dans l'air une raréfaction ou une condensation considérable, produiront des vents dont les directions seront toujours directes ou opposées au lieu où sera la plus grande raréfaction, ou la plus grande condensation. Le mouvement de rotation de la terre ou de sa gravitation vers la lune, la pression des nuages ; la fonte des neiges ; les exhalaisons de la terre, les éruptions vaporeuses, l'inflammation des météores, la résolution des vapeurs en pluies, sont des causes qui produisent aussi le défaut d'équilibre dans l'air & ces agitations considérables dans l'atmosphère ; & chacune de ces causes se combinant de différentes façons, elles produisent des effets différens. Ainsi il paroît, comme le dit très-

bien *M. de Buffon*, qu'on tenteroit vainement de donner une théorie des vents ; il faut se borner à travailler à en faire l'histoire, & l'histoire d'un tel météore seroit un ouvrage très-utile pour la Navigation & pour la Physique.

Sur la mer les vents sont plus réguliers que sur la terre ; parce que la mer est un espace libre, & dans lequel rien ne s'oppose à la direction du vent : sur la terre au contraire, les montagnes, les forêts, les villes, &c. forment des obstacles qui font changer la direction des vents, & qui souvent produisent des vents contraires aux premiers. Sur mer quand des vents funestes soufflent directement dans la côte, ils bouchent les havres & s'opposent à la sortie des vaisseaux.

Le flux & le reflux de la mer produisent aussi des vents réglés qui ne durent que quelques heures, & dans plusieurs endroits on remarque des vents qui viennent de terre pendant la nuit, & de la mer pendant le jour, comme sur les côtes de la Nouvelle-Espagne, sur celles de Congo, à la Havane, &c. Il y a aussi des vents réglés qui sont produits par la fonte des neiges.

On remarque souvent dans l'air des courans contraires ; on voit des nuages qui se meuvent dans une direction, & d'autres nuages plus élevés ou plus bas que les premiers qui se meuvent dans une direction opposée ; mais cette contrariété de mouvement ne dure pas long-temps, & n'est ordinairement produite que par la résistance de quelque nuage à l'action du vent, & par la répulsion du vent direct qui regne seul dès que l'obstacle est dissipé.

Les vents sont plus violens dans les lieux élevés que dans les plaines ; & plus on monte sur les hautes montagnes, plus la force du vent augmente, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la hauteur ordinaire des nuages, c'est-à-dire, à environ un quart ou un tiers de lieue de hauteur perpendiculaire ; au delà de cette hauteur le ciel est ordinairement serein, au moins pendant l'été, & le vent diminue.

L'air se trouve quelquefois tellement agité & comprimé, suivant certaines circonstances, qu'il se forme

des ouragans terribles ; les vents semblent alors venir de tous les côtés à la fois ; ils ont un mouvement de tourbillon & de tournoiement auquel rien ne peut résister. Le calme précède ordinairement ces horribles tempêtes , & la mer paroît aussi unie qu'une glace ; mais dans un instant la fureur des vents élève les vagues jusqu'aux nues. Il y a des endroits dans la mer où l'on ne peut aborder , parce qu'alternativement il y a toujours des calmes ou des ouragans de cette espece. Les Espagnols ont appelé ces endroits *calmes* & *tornados* ; les plus remarquables sont auprès de la Guinée , dans un espace , dit-on , de plus de dix mille lieues carrées ; le calme ou les orages sont presque continuels sur cette côte de Guinée , & il y a des vaisseaux qui y ont été retenus trois mois sans pouvoir en sortir.

Lorsque des vents contraires arrivent à la fois dans le même endroit comme à un centre , ils produisent ces tourbillons & ces tournoiemens d'air par la contrariété de leurs mouvemens , comme les courans contraires produisent dans l'eau des gouffres ou des tournoiemens. Mais lorsque ces vents trouvent en opposition d'autres vents qui contrebalancent de loin leur action , alors ils tournent autour d'un grand espace dans lequel il regne un calme perpétuel , & c'est ce qui forme les calmes dont nous parlons , & dont il est impossible de sortir : mais je suis porté à croire , dit M. de Buffon , que la contrariété seule des vents ne pourroit pas produire cet effet , si la direction des côtes & la forme particulière du fond de la mer dans ces endroits n'y contribuoient pas.

Les gouffres ne paroissent de même être autre chose que des tournoiemens d'eau , causés par l'action de deux ou plusieurs courans opposés ; ainsi il n'est pas nécessaire , pour en rendre raison , de supposer au fond de la mer des trous & des abymes qui engloutissent continuellement les eaux : tel est le *Malstrom* de Norwege. Ce n'est que la mer qui se contourne autour de quelques îles toutes de rochers , & qui y forme des tournans qui paroissent & disparoissent alternativement.

Comme ces prétendus gouffres de la mer sont produits par le mouvement de deux ou de plusieurs courans contraires, & que le flux & reflux sont peut-être la principale cause des courans, enforte que pendant le reflux ils sont en sens contraire; il n'est pas étonnant que les gouffres qui résultent de ces courans attirent & engloutissent pendant quelques heures tout ce qui les environne, & qu'ils rejettent ensuite pendant tout autant de temps tout ce qu'ils ont absorbé: voyez l'article COURANS à la suite du mot MER & le mot GOUFFRE.

Dans les ouragans la vitesse du vent est prodigieuse: Fouragan de 1705 parcouroit environ soixante-trois pieds par seconde, c'est-à-dire, dix-sept à dix-huit lieues par heure; un vent qui parcourroit seulement trente-deux pieds par seconde, déracineroit les arbres: voyez OURAGAN.

En Egypte il regne souvent pendant l'été des vents du Midi qui sont si chauds, qu'ils empêchent la respiration; ils élèvent une si grande quantité de sable, que le ciel est couvert de nuages épais; ce sable est si fin, & il est chassé avec tant de violence, qu'il pénètre par-tout, & même dans les coffres les mieux fermés: lorsque ces vents durent plusieurs jours, ils causent des maladies épidémiques, & souvent de grandes mortalités. Le vent appelé *Harmatan* produit le même effet, quoique provenant de causes contraires. Voyez HARMATAN.

Il s'élève quelquefois en Perse un vent plus chaud & plus terrible que ceux d'Egypte. Ce vent est suffoquant & mortel: son action est presque semblable à celle d'un tourbillon de vapeurs enflammées, & on ne peut en éviter les effets lorsqu'on s'y trouve malheureusement enveloppé. Ces tourbillons sont communs aussi à la Chine & au Japon. J'ai vu, dit *Bellarmin*, une fosse énorme creusée par le vent, & toute la terre de cette fosse emportée sur un village, enforte que l'endroit dont la terre étoit enlevée, paroissoit un trou épouvantable, & que le village fut entièrement enterré par cette terre transportée. Le 24 de Juin 1773, à trois heures après midi, on éprouva l'effet d'un tour

billon de vent au Château de Montagne, Paroisse de S. Honoré, Election de Nevers ; ce tourbillon accompagné de quelques gouttes de pluie, éleva en l'air une halle toute entière de quatre-vingt pieds de long : ce bâtiment retomba dans la même place, se brisa, écrasa & blessa dangereusement plusieurs personnes. Ce même coup de vent enleva aussi une charrette & les bœufs qui y étoient attelés, les emporta à plus de trente pas & les culbuta. Ce tourbillon arracha dans une course de deux lieues tous les arbres, les édifices, &c. & forma une route comme si elle eût été tirée au cordeau & d'environ quarante pieds de large ; (*Gazette de France*). Voyez TOURBILLON.

Le Cap de Bonne-Espérance est fameux par ses tempêtes & par le nuage singulier qui les produit : ce nuage ne paroît d'abord que comme une petite tache ronde dans le ciel, ce qui fait que les Matelots l'ont appelé *œil de bœuf*. Les premiers Navigateurs qui ont approché du Cap, ignoroient les effets de ces nuages funestes, qui semblent se former lentement, tranquillement & sans aucun mouvement sensible dans l'air, & qui tout d'un coup lancent la tempête & causent un orage qui précipite les vaisseaux dans le fond de la mer, sur-tout lorsque les voiles sont déployées. Cet *œil de bœuf* ressemble beaucoup aux *travates* ; voyez ce mot.

Il y a encore d'autres phénomènes que les Navigateurs ne voient jamais sans crainte & sans admiration : on les nomme des *trombes* ; ce sont autant de cylindres d'eau qui tombent des nues, quoiqu'il semble quelquefois, sur-tout quand on est à quelque distance, que l'eau de la mer s'éleve en haut.

Mais il faut distinguer deux especes de *trombes*. La première, qui est la trombe dont nous venons de parler, n'est autre chose qu'une nuée épaisse, noire, comprimée, resserrée & réduite en un petit espace par des vents opposés & contraires, qui, soufflant en même temps, donnent à la nuée la forme d'un tourbillon cylindrique, & font que l'eau tombe tout à la fois sous cette forme cylindrique : la quantité d'eau est si grande,

& la chute en est si précipitée, que si malheureusement une de ces trombes venoit à fondre sur un vaisseau, elle le briseroit & le submergeroit dans un instant. En 1755, vers le commencement de Juillet, dans un des orages que les grandes chaleurs causerent en Baviere, un effroyable coup de tonnerre abattit une nuée toute entiere qui se dressa perpendiculairement & forma comme une trompe ou trombe marine. Ce tourbillon, en passant sur un étang, en pompa l'eau, & l'éleva à une hauteur prodigieuse; ensuite il la dispersa avec tant de force, qu'elle ressembloit à une épaisse fumée. La nuée renversa dans son passage plusieurs maisons & quelques arbres qui furent jetés bien loin de là. Un autre météore presque semblable arriva près de la Baltique, le 17 Août 1750: c'étoit une colonne d'eau attachée à un gros nuage, & que le vent amenoit sur la terre; elle attiroit à elle tout ce qu'elle rencontroit, gerbes de blés, buissons, branches d'arbres: elle les enlevoit à la hauteur d'environ trente pieds & plus, les tordoit & les laissoit tomber en petites parcelles éparpillées çà & là. On prétend qu'en tirant sur ces trombes plusieurs coups de canons chargés à boulets, on les rompt, & que cette commotion de l'air les fait cesser assez promptement: cela revient à l'effet des cloches qu'on sonne pour écarter les nuages qui portent le tonnerre & la grêle.

L'autre espece de trombe s'appelle *typhon*: elle ne descend pas des nuages comme la premiere, mais elle s'éleve de la mer vers le ciel avec grande violence. Ces typhons n'ont d'autre cause que les feux souterrains; car la mer est alors dans une grande ébullition, & l'air est rempli d'exhalaisons sulfureuses. C'est à ces feux souterrains qu'on peut attribuer la tiédeur de la mer de la Chine en hiver; où ces typhons sont très-fréquens, sur-tout entre Malacca & le Japon; ce qui rend la navigation fort dangereuse dans cette contrée. On a observé que près de la ville d'Arbeil en Perse, le typhon éleve tous les jours à midi, dans les mois de Juin & Juillet, une grande quantité de poussiere, & dure une heure. Des Marins donnent encore le nom de *typhon* à une troisieme sorte de trombe formée par le choc &

la rencontre de plusieurs vents impétueux qui font pirouetter un vaisseau & le submergent quelquefois. Ces fortes de typhons sont communs sur les côtes de la Cochinchine, du Tunquin & de la Chine. *Voyez le mot TROMBE.*

Par cet exposé il paroît qu'il y a quatre causes générales & particulières des vents ; 1°. l'irruption violente des vapeurs & des exhalaisons, causée par les fermentations souterraines, lesquelles sortent des antres, des gouffres, des abymes, des ouvertures des montagnes ; 2°. la raréfaction de l'air causée par la chaleur du soleil ; 3°. la chute des nuées devenues pesantes ; 4°. la largeur, la hauteur & la situation des montagnes, qui rétrécissent quelquefois le passage des vapeurs, ce qui en accélère le mouvement. Consultez ce qu'en ont dit MM. *Halley & Bouguer.*

Les vents ont beaucoup de puissance pour changer la constitution de notre atmosphère, & ils en ont aussi beaucoup pour affecter celle des corps organisés, surtout le vent du Nord & celui du Midi. Tous ceux qui se sont appliqués à la connoissance des divers moyens capables de conserver la santé, en ont fait l'expérience. On a remarqué en Europe, quand le vent du Midi souffle, qu'il tombe de l'eau, ou qu'il arrive des orages accompagnés d'une chaleur excessive ; la respiration est alors gênée, les vaisseaux se gonflent, & la transpiration est abondante. Si le même vent regne longtemps, l'on se sent bientôt accablé de lassitudes extrêmes ; la tête s'appesantit & éprouve quelquefois des nuances de vertiges ; ce vent du Midi, bien loin de purifier l'air, nous apporte les semences de la plupart des maladies épidémiques & contagieuses ; & il est rare qu'il souffle pendant quelques mois de suite, sans être suivi de quelque épidémie fâcheuse. C'est par un tel vent continu que les viandes se corrompent en peu de temps. Les arbres qui sont exposés au Sud, ont l'écorce plus fine & paroissent abonder plus en sève que ceux qui sont exposés au Nord ; les bâtimens qui sont situés au Midi, sont aussi plutôt détruits. Cependant ce vent est le plus favorable pour l'Agriculture, sur-tout lorsqu'il s'agit d'ensemencer les terres & de transplanter

les arbres, parce qu'il donne la chaleur nécessaire à la végétation.

Le vent du Septentrion, qui souffle un air sec & froid, donne plus de ressort à nos solides & à tout l'atmosphère: il resserre les pores, condense les fluides & empêche la trop grande dissipation des humeurs: c'est peut-être le plus salubre de tous les vents; il est rare qu'il regne des maladies épidémiques, malignes & contagieuses dans les pays où il souffle constamment; il est plus salutaire aussi pour le corps des quadrupèdes que pour les végétaux: cependant lorsqu'il regne longtemps étant très-froid, on doit se précautionner contre sa rigueur par des habillemens chauds, &c. sans quoi la poitrine s'en affecte: il produit des fluxions, des toux, des enrrouemens, des douleurs de côté, des frissons, &c. Il est encore plus nuisible aux biens de la terre, car on ne doit ni planter, ni semer lorsqu'il souffle. On fait que le côté des jardins exposé au Nord, est peu propre à rapporter des fruits: il décide souvent de l'abondance des fruits, ainsi que de celle de la moisson & de la qualité de la vendange.

Le vent d'Ouest, quoique moins pernicieux que celui du Sud, qui dispose tous les fluides à la corruption, donne des pluies longues & abondantes; au moins il est beaucoup chargé de vapeurs, parce qu'il traverse une grande étendue de mers. C'est dans ce temps que différentes sortes de fièvres affectent les constitutions délicates.

Le vent d'Est, qui traverse beaucoup de terres & peu de mers, est sec, peu chargé de vapeurs; il rend l'air ferein & ne donne qu'un degré modéré de chaleur, c'est le plus favorable à la santé.

Ainsi un vent qui vient du côté de la mer est toujours humide; froid en été, & chaud en hiver. Les vents qui viennent des continens sont toujours secs; chauds en été, & froids en hiver. Le vent du Nord ou de Bise est froid, celui du Sud ou du Midi est chaud.

Au reste, il y a toujours à craindre pour les tempéramens délicats, lorsque la vicissitude des vents est très-subite; & cependant cette vicissitude est nécessaire, en

général, pour entretenir la vie & l'action, tant des animaux que des végétaux.

VÉNUS : voyez au mot PLANETE.

VER, *vermis*. Plus les individus organisés sont petits, plus leur nombre est grand, & par conséquent plus ils sont susceptibles de variétés, soit pour la figure, le mouvement, la couleur, &c. Les insectes en donnent des preuves, & l'on peut dire que de toutes les classes d'animaux, il n'y en a pas de plus nombreuse que celle des vers : ces animaux sont, pour ainsi dire, semés dans toute la Nature. Les uns nous sont d'une grande utilité, tels sont la plupart des animaux à coquille : nous ignorons peut-être l'utilité d'un grand nombre d'espèces, & nous voyons les maux réels que causent un grand nombre d'autres, tels que les *vers cucurbitains*, le *ver solitaire*, &c. On donne aussi, mais improprement, le nom de *ver*, à des animaux qui se changent en charaçons & en papillons ; on devroit dire des *larves* : voyez ce mot à l'article INSECTE.

On peut cependant distinguer trois genres de *vers* ; 1°. ceux qui ont le corps nu ; 2°. ceux qui se construisent des tuyaux, à l'intérieur desquels ils se retirent ; 3°. ceux qui habitent les coquilles. On met au rang des vers qui ont le corps nu, les limaces, les lombrics ou vers de terre, les *tania* ou vers solitaires, les sangsues, &c. en général tous les animaux rampans, dont le corps est mou, nu, de forme à-peu-près cylindrique, quelquefois aplatie, qui n'ont ni os, ni vertèbres, qui ne changent point d'état, & conservent la même forme depuis leur naissance jusqu'à leur mort. Tous ces animaux ne peuvent être conservés, & l'on ne peut les envoyer des pays lointains que dans la liqueur. À l'égard des vers qui se construisent des tuyaux, & ceux qui habitent des coquilles, voyez les articles VERS A TUYAUX, TESTACÉES, & COQUILLAGE.

Les vers & les petits animaux auxquels on a donné ce nom, naissent dans les hommes, dans les animaux terrestres & aquatiques, dans toutes sortes de végétaux, dans la neige même, & dans une infinité d'autres substances.

Parmi ceux qui s'attachent aux plantes, & que les Naturalistes appellent *plantarii*, il y en a qui ne s'attachent qu'aux arbres, d'autres aux fruits, d'autres aux légumes, d'autres au froment, & d'autres aux herbes. Entre ceux qui n'en veulent qu'aux arbres, & qu'on nomme *arborarii*, les uns aiment le bois, les autres l'écorce; ceux-ci les feuilles, ceux-là les fleurs, & quelques-uns les fruits. Chaque arbre, dit-on, a un ver particulier, ainsi que son écorce, sa fleur, son fruit & sa feuille. Chaque légume nourrit aussi son ver. Le blé a la larve de la *calandre* ou le *charançon* lui-même: les herbes potageres, médicinales, odoriférantes, fournissent leur suc à d'autres vers. Les uns n'habitent que dans les intestins des hommes, les autres dans les quadrupèdes, & dans certaines parties des animaux; ceux-ci dans les intestins du cheval, ceux-là dans le nez du mouton; les uns dans le larynx du cerf, les autres sur le dos des bêtes à corne. M. Colette en a trouvé plusieurs fois dans le sang, &c.

Les pierres, dit-on, ne sont pas aussi exemptes d'être rongées par les vers; mais on peut voir au mot **TEIGNE DE MURAILLE**, que ces prétendus mangeurs de pierres ne font qu'en détacher de très-petits grains, qu'ils collent avec de la soie pour se faire des habits en forme de fourreaux.

Tous les insectes qui, par la suite des temps, doivent paroître sous la forme de mouches, sont aussi appelés *vers*. Par une suite d'usage on a voulu que ce nom leur fût commun avec des insectes qui ont à subir des métamorphoses différentes, & avec d'autres encore qui conservent leur première forme & rampent pendant toute leur vie, comme sont les *vers de terre*.

C'est ainsi qu'on a nommé la chenille qui file la soie, *ver à soie*. On a pareillement qualifié du nom de *ver*, plusieurs autres chenilles, *fausses chenilles*, &c. qui de ce premier état, passent à celui de nymphe, d'où on voit sortir cette classe nombreuse d'insectes volans, divisée, par M. Linnæus, en *coléopteres*, en *hémipteres*, en *nevropteres*, en *lépidopteres*, en *hyménopteres*, & en *dipteres*. Voyez la signification de ces mots à l'article **INSECTE**, & le commencement de l'article **TEIGNE**.

La description & l'histoire curieuse de ces prétendues différentes especes de vers, d'où naissent ces divers insectes, se trouvent sous les mots ABEILLES, GUÊPES, ÉPHÉMÈRES, &c.

Nous allons présenter ici un tableau abrégé des diverses especes de vers proprement dits, qui ne subissent point de métamorphoses, tels que le *ver solitaire*, le *ver cylindrique*, le *ver ombilical*. Nous réunirons aussi dans ce tableau, par ordre alphabétique secondaire, les différentes especes d'animaux appelés improprement *vers*, (ce sont des larves) qui subissent des métamorphoses, & dont l'histoire se trouve rarement dans cet ouvrage sous le nom de *l'insecte parfait*. Les mots de TEIGNES, de SCARABÉES, de MOUCHES, d'INSECTES, & les mots indiqués précédemment, réunis à cet article, donneront l'histoire complete des différens animaux, ou états d'animaux désignés sous le nom de *vers*.

**VERS APHIDIIVORES** : voyez MOUCHES APHIDIIVORES.

**VER AQUATIQUE** ou **VER AMPHIBIE**. Il est d'une espece singuliere. Nous ne connoissons pas de genre, sous lequel nous puissions le ranger. Les animaux terrestres vivent sur terre, les aquatiques dans l'eau, & les amphibies tantôt sur terre, & tantôt dans l'eau. Celui-ci a les deux extrémités de son corps aquatiques ; sa tête & sa queue sont toujours dans l'eau, & le reste du corps est toujours sur terre : il a les jambes sur le dos ; lorsqu'il marche naturellement, il fait d'abord avancer le milieu de son corps, comme les autres animaux font avancer leur tête. Pour concevoir comment cela se fait, il faut connoître sa figure.

Comme plusieurs autres insectes, il est composé de différens anneaux : il en a onze entre la tête & la queue ; ils ressemblent à des grains de chapelet enfilés les uns dans les autres. Cet insecte est presque toujours plié en deux comme un syphon, c'est-à-dire, qu'une de ses parties est plus longue que l'autre, & qu'elles sont toutes deux presque paralleles entr'elles ; de sorte que la tête & la queue sont toujours proches l'une de l'autre. Il n'y a que sa tête & sa queue, & l'anneau le plus proche de sa queue, qui soient constamment dans

l'eau ; les neuf autres anneaux sont sur terre. Aussi cet insecte se tient-il auprès du bord des eaux tranquilles : une eau agitée ne lui conviendrait pas ; aussi tôt que l'eau le couvre un peu plus qu'il ne faut, il est mal à son aise ; il s'éloigne : si, au contraire, l'eau le couvre moins, il s'en approche dans l'instant.

Lorsque ce ver marche, il reste plié en siphon, & c'est l'anneau qui est au milieu du coude qui va le premier. Il a dix jambes, mais qui sont si courtes, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec la loupe : elles sont attachées à son dos, c'est-à-dire, au côté opposé à son ventre. Je prends son ventre, dit M. de Réaumur, du même côté où on le prend dans les chenilles & autres insectes qui ont quelque rapport avec celui-ci par leur figure ; c'est le côté vers lequel sont les ouvertures de l'anus, de la bouche, & vers lequel la tête est ordinairement inclinée, que l'on nomme le ventre. Or, selon cette définition, c'est au dos de l'insecte que nous examinons, que sont attachées ses jambes.

Delà il suit qu'il est continuellement couché sur le dos, comme les autres le sont sur le ventre, & que sa bouche est tournée en haut. Cette dernière circonstance ne lui est pas particulière : nous connoissons des especes de mouches & d'insectes aquatiques qui nagent toujours sur le dos, & cela parce qu'ils se nourrissent des insectes qui nagent ou qui marchent sur la surface de l'eau ; c'est par cette même raison qu'il étoit nécessaire que l'insecte dont nous parlons eût toujours la bouche tournée en haut.

Il est aisé de concevoir que lorsque cet insecte veut avancer, il n'a qu'à porter ses jambes en arriere, & se pousser ensuite ; par ce moyen, il marchera directement : mais s'il veut aller à reculons, ou faire aller sa tête & sa queue les premières, ses jambes ne sauroient lui servir.

Ce ver peut aussi, à l'aide de ses jambes, se mouvoir de côté. Lorsqu'il est entièrement plongé dans l'eau, il s'y étend tout de son long, & nage comme les autres vers, en se pliant à diverses reprises par un mouvement d'ondulation. Ce ver a sept ou huit lignes de longueur. Les petites touffes de poils de sa bouche qu'il

agite continuellement, forment des tourbillons dans lesquels sont entraînés de petits insectes & des animalcules dont il se nourrit.

L'agrouelle est aussi un ver aquatique : voyez AGROUELLE.

VER ASSASSIN, *vermis ficarius*. Voy. SCARABÉE AQUATIQUE (grand).

VER DE BLÉ ou VER DE HANNETON, ou VER de MEUNIER. Espece de ver blanc ou de larve qui reste sous cette forme trois ans en terre, & qui s'y change ensuite en hanneton. Voyez ce mot.

M. Deslandes, dans son *Traité sur la maniere de conserver les grains*, dit avoir reconnu une troisieme espece d'insecte différent des teignes & des charançons : c'est un ver très-mobile & composé de huit anneaux. On ne pourroit distinguer sa tête sans deux petites cornes rougeâtres en forme de ciseaux, qui s'en échappent : ces cornes peuvent percer ; & en se croisant l'une sur l'autre elles peuvent encore couper. On voit entr'elles une petite trompe, d'où cet insecte fait sortir plusieurs fils très-fins & très-gluans, par le moyen desquels il s'attache à tous les corps dont il est environné, & assure sa marche. Cette manœuvre ressemble assez à celle des araignées, avec cette différence que les araignées filent la soie avec leur anus. Ces especes de vers ne vivent guere sous la forme de larve plus de deux mois : ils se changent ensuite en mouches, dont les ailes sont argentées, mais qui au surplus n'ont rien de rare, ni de particulier. Ces mouches s'accouplent en volant, comme les différentes especes de demoiselles, & produisent à leur tour de nouveaux vers.

VER DE CANTHARIDE. C'est, dit Schwenkfeld, un ver blanchâtre, un peu velu, alongé, de la grosseur du petit doigt, & composé de plusieurs anneaux. Il habite sous terre, & c'est sous cette forme de ver que la cantharide pénètre dans les fourmilieres. Voyez CANTHARIDE.

VER DE CHAMPIGNON. Les champignons qui végétent, & qui sont attachés par leurs racines à la terre ou aux arbres, sont souvent le domicile de petits vers

munis de pattes , qui ont une houppes fort courte , & qui paroît entourée d'une petite bande noire. Dès que ces vers ont pris l'accroissement nécessaire dans les champignons qui leur ont donné naissance , ils en sortent & n'y rentrent plus. Chaque ver s'enferme ensuite dans un petit cocon de soie , dans lequel il reste pendant un certain nombre de jours déterminés ; passé ce temps , il sort du cocon un insecte ailé , qui est tantôt une petite mouche à longues pattes , tantôt une mouche de la même grosseur , mais qui est noire , qui a quatre ailes , dont quelquefois l'extrémité du ventre est allongée , & se termine en pointe comme la queue d'un serpent. En voyant voltiger ainsi sur la surface de la terre des essaims de ces petites mouches , on reconnoît les endroits où il y a des truffes cachées. *Voyez à l'article TRUFFE.*

**VER DU CHARDON COMMUN, ou VER DU CHARDON HÉMORROIDAL.** On voit assez souvent sur les feuilles & les tiges du chardon commun une grosse tubérosité d'une substance à-peu-près semblable au calice des noisettes , & qui devient peu-à-peu d'une nature ligneuse : on la prendroit pour une sorte de fruit. Au milieu de cette tubérosité se trouvent de petits vers blancs qui se changent en nymphes , & ensuite en insectes volans qui paroissent sous la forme de jolies mouches qui ont deux ailes blanches panachées , & les yeux verts. Il en sort aussi cependant quelquefois d'autres petites mouches à quatre ailes. Ces tubérosités sont mises au nombre des *galles*. *Voyez à ce mot la manière dont se forment ces productions.*

**VER DE LA CHINE.** *Voyez à l'article ARBRE DE CIRE.*

**VER COQUIN.** Nom de la larve de la teigne ou phalène de la vigne. Ce papillon de nuit très-commun dans les meilleurs vignobles de la France , a les ailes supérieures grises , tachetées de marques grises plus foncées , les bords extérieurs de l'aile sont colorés en jaune. Le corps du papillon est jaune & velu , les antennes sont filiformes. Sa larve se trouve dans le temps de la fleuraison de la vigne ; elle choisit pour sa retraite

la partie inférieure du raisin. Sa tête est noire & moins grosse que le corps : on y distingue deux petits yeux noirs : la bouche est armée de deux crochets en ciseaux, dont le mouvement circulaire est fréquent & rapide : son corps est d'une couleur rousse, & il est composé de dix anneaux ; on y distingue de petits points recouverts par quelques poils, courts & fins. Le dernier anneau est noir & terminé par une pointe très-déliée. Cette larve à huit pattes de chaque côté. C'est avec ces crochets en ciseaux qu'il ronge l'écorce de la grappe, alors la partie endommagée se dessèche peu-à-peu, & le *ver-coquin* y étend promptement plusieurs petits fils semblables à ceux des toiles d'araignées, blancs & soyeux. C'est ainsi qu'il parvient à se faire un logement commode sur les fleurs, les grains à peine noués, les péduncules, &c. dans lequel il brave les élémens. Il ne sort de cette cellule qu'après le soleil couché, quelquefois dans le jour, quand le temps est obscur, mais il ne s'écarte jamais de la grappe qu'il a endommagée, il en suce la pulpe, en mange les fleurs. Quinze jours après cet état de larve, le ver coquin se met en chrysalide revêtue d'une espece de fourreau, dont la texture mince & légère est composée d'une bourse blanchâtre, mêlée sans ordre avec les débris des fleurs & de l'écorce des grains. Enfin douze ou quinze jours après il en sort le papillon dont nous avons parlé. Où ce papillon dépose-t-il ses œufs ? on l'ignore encore, ce ne peut être que près de la vigne.

**VER DU CORPS HUMAIN.** Dans tout cet Ouvrage on peut reconnoître que la nature a semé les êtres dans les êtres. Les animaux brutes & les hommes, nourrissent des vers dans plusieurs parties de leur corps, & même jusques dans leur sang. Ce sont tantôt les mêmes especes qui habitent dans diverses parties du corps, tantôt des especes différentes.

Les *vers encéphales* sont petits, rouges & naissent dans le cerveau. Heureusement, ces cruels ennemis sont très-rares. On reconnut qu'ils étoient la cause d'une fièvre pestilentielle qui faisoit périr presque tout le monde à Benevent dans un état de fureur horrible. Le vin de mauve dans lequel on faisoit bouillir du raifort

fut le seul remède qu'on trouva contre cette épidémie. Il opéra sur le champ la destruction des vers & le salut des Fébricitans.

Les *vers auriculaires* habitent dans les oreilles. Il y en a d'une petiteffe infinie.

Les *vers rinaires* ou *nasicoles*, s'engendrent dans le nez. On prétend en avoir vu de vivipares.

Les *vers dentaires*, prennent naissance sous une croûte amassée sur les dents par la mal-propreté ; ils rongent, dit-on, peu-à-peu les dents, y causent une mauvaise odeur, & ne font presque point sentir de douleur : Voyez à l'article VER OMBILICAL.

Les *vers cardiares*, établissent leur séjour dans le siege de la vie, dans le cœur. Ils s'attachent dans les ventricules, & s'y mettent à l'abri du cours perpétuel du sang.

Les *vers pulmonaires*, habitent dans les poumons.

Les *vers vésiculaires*, varient beaucoup par leurs formes : on les rejette par les urines : on en a vu vivre dans l'eau pendant plus de six à sept mois. Voyez VER D'URINE.

Les *vers ombilicaux* vivent dans l'ombilic des enfans. Voyez l'article VER OMBILICAL.

Les *vers de la peau* ou *cutanei*, habitent entre cuir & chair, tels sont les *crinons*, les *cirons*, les *draconcules* ; voyez ces mots. On peut y ajouter les *bouviers*, les *strongles* ou *vers cylindriques*, les *ascarides*, les *vers de la Guinée*, le *ver macaque*.

Les *vers helcophages*, séjournent dans les ulcères, & les bubons pestilentiels. Voyez à l'article VER OMBILICAL.

Les *vers vénériens* ; on prétend qu'ils se plaisent dans toutes les parties du corps attaquées de la maladie vénérienne.

Les *vers sanguins*, nagent dans le sang, s'y nourrissent : leur corps a la figure d'une feuille de myrthe. On dit qu'ils ont sur la tête une espece d'évent comme les baleines, par lequel ils rejettent la liqueur dont ils dégorgent. Ces vers, quoique nourris dans le sang, sont blancs, parce qu'ils s'engraissent des parties chyleuses qui ne sont pas encore changées en sang.

Le plus redoutable de tous les vers qui attaquent l'homme, c'est le *tania*. Voyez ce mot.

A l'égard des *vers spermatiques*, voyez ce mot.

VER CRUSTACÉE. Voyez CRUSTACÉES.

VER CUCURBITAIN. Espèce de vers de la forme d'une graine de concombre, lesquels accompagnent presque toujours le *tania* ou ver solitaire. On est même porté à croire que ce sont autant de portions ou d'articles d'une espèce de *tania*. Voyez VER SOLITAIRE.

VER CYLINDRIQUE ou VER DES ENFANS.

Ce ver, rond pour l'ordinaire, a un pied de longueur; mais en général le mâle est plus petit que la femelle; ces vers sont blancs, & gros à-peu-près comme une paille de froment, ou comme une plume d'oie. On n'observe point sur les anneaux de ces vers, ces aspérités que l'on remarque dans les vers de terre. Les deux extrémités du ver cylindrique, appelé *strongle*, se terminent en pointe: il a, de même que la sangsue, trois dents cartilagineuses placées en triangle; & c'est par le moyen de ces instrumens qu'il perce la peau, en la suçant; l'anus est une fente transversale, placée à une petite distance de l'extrémité de la queue du ver; les vers *strongles* ont, ainsi que les sangsues, le corps enduit d'une humeur muqueuse. Cet enduit se détache souvent, & alors il paroît semblable à de la mucofité dans les excréments des personnes qui sont incommodées de ces vers.

On distingue dans le mâle une verge qui est placée à la queue: il paroît qu'elle peut sortir de la longueur d'un grand doigt, proportionnellement à la profondeur du vagin. On observe aussi, dans le mâle, une vésicule séminale, & un testicule; & dans la femelle, le vagin, les cornes de la matrice & les vaisseaux spermatiques. Lorsqu'on expose au microscope une goutte de la liqueur qu'on trouve dans la matrice, on trouve qu'elle n'est autre chose qu'un nombre infini de petits œufs. On conjecture que chaque femelle en contient au moins dix mille. Ce grand nombre d'œufs est une raison suffisante de la multiplication prodigieuse des vers que l'on remarque quelquefois dans les corps des animaux. Si les personnes qui sont attaquées de ces

vers, n'en rendoient pas ordinairement par la voie des excréments la plus grande partie, elles ne pourroient jamais s'en délivrer.

Les enfans sont extrêmement sujets aux vers, dont la génération se fait dans les intestins, principalement dans les intestins grêles; mais ils seroient encore bien plus abondans, si la nature n'y avoit remédié, en fournissant au chyle, & à tout le corps par le moyen du chyle même, un remede préservatif; savoir, la bile qui, tant intérieurement qu'extérieurement, est très-ennemie des vers. Ainsi, tant qu'une bile bien constituée coule dans les intestins, il ne peut s'y engendrer des vers; mais si-tôt que son conduit est bouché; ils y fourmillent.

**VER DES DENTS.** *Voyez à la suite de l'article VER OMBILICAL.*

**VER DES DIGUES.** *Voyez VERS RONGEURS DE DIGUES; &c.*

**VER A ÉCAILLES.** La description que les Voyageurs nous donnent de cet animal, nous le fait regarder comme une espece de lézard. *Voyez la figure qu'en donne Séba, Thef. II, Tab. 68, n. 7 & 8.*

**VER DES ENFANS.** *Voyez VER CYLINDRIQUE.*

**VER DE L'ÉPHÉMÈRE.** *Voyez à l'article ÉPHÉMÈRE.*

**VER DE FROMAGE,** *acarus.* Cette espece de ver, d'une extrême petiteffe, vit dans les fromages, où il trouve une ample nourriture; il abonde dans le fromage tombant en poussiere. Ce ver paroît à la vue simple comme des particules de poussiere mouvante, mais vu au microscope, il paroît composé de douze anneaux: le premier de tous forme la tête du ver. La peau dont son corps est couvert, est douce, d'une grande souplesse, cependant ferme comme du parchemin; & elle ne se corrompt, ni ne se blesse pas facilement, quelques grands sauts qu'il fasse, ou quelque rudement qu'on le manie: sa tête est armée de petits crochets noirs qui servent tout à la fois de jambes, d'ongles & de dents à ce ver. On voit très-distinctement au travers de sa peau, qu'il peut mouvoir ses crochets, & en même temps les pieces écailleuses de

sa bouche , de dedans en dehors , & de dehors en dedans , de la même maniere que le limaçon déploie ou retire à son gré sa tête ou ses cornes.

Cet insecte étant destiné à vivre toujours au milieu d'une substance , qui en s'introduisant dans ses stigmates , auroit bouché les organes de sa respiration , la nature y a pourvu : il n'a des stigmates que sur le second & sur le dernier anneau. Les stigmates antérieurs qui ne sont que les extrémités , ou plutôt les orifices extérieurs des trachées pulmonaires , sont construits de maniere que la partie antérieure relevée au-dessus de la peau en forme de tubes , est extrêmement fine & déliée. Lorsque le ver retire sa tête & ses jambes de dehors en dedans , ses stigmates se trouvent fermés sous le pli que forme alors la peau en cet endroit. De cette maniere il ne peut entrer aucune saleté dans leur ouverture. C'est au dernier anneau que finissent les deux grosses trachées aériennes qui rampent le long du corps : elles viennent s'ouvrir à l'intérieur de la peau par deux stigmates de la même couleur que les deux antérieurs , mais d'une construction un peu différente. Ce dernier anneau est inégal , raboteux & tout couvert de tubercules ou de petites papilles proéminentes , & de petits enfoncemens ou rugosités.

Ce ver ou larve a beaucoup de force , & la vie très-dure : lorsqu'on veut le saisir , il commence par se dresser sur sa partie postérieure , il courbe ensuite son corps en forme de cercle , en ramenant sa tête vers sa queue ; il fait sortir ses deux crochets noirs , & son corps étant ainsi plié en double , il le redresse subitement , afin de le ramener en ligne ; il s'élève ainsi , & fait un saut qui ne laisse pas d'être considérable , relativement à la petitesse de l'animal ; en effet il s'élance quelquefois à la hauteur de six pouces & retombe sans se blesser.

Ces vers se changent en nymphes , puis en mouches d'une espece assez commune. La femelle ne differe du mâle à l'extérieur que par la grosseur. Mais les organes de la génération établissent une grande différence entre l'un & l'autre à l'égard des parties internes. Dans le mâle , *Swammerdam* a découvert la verge , les testi-

cules, les vésicules & les prostates : dans la femelle ; l'ovaire, la matrice & ses dépendances.

On ne sauroit croire avec quelle ardeur ces mouches se portent à la propagation de leur espece. Rien de plus chaud que la femelle de cet insecte : à peine la femelle vient-elle d'éclorre, qu'elle cherche déjà le mâle & le sollicite ; le mâle monte aussi-tôt sur le dos de la femelle, & ils restent assez long-temps dans cette attitude. L'accouplement de ces insectes a quelque chose de bien singulier ; la femelle pendant tout le temps que le mâle est sur son dos, tient ses ailes étendues, alonge la partie qui caractérise son sexe, & la fait entrer dans la cavité de la partie externe du mâle : c'est donc elle qui est ici le principal agent au contraire des autres especes, & le mâle reçoit au lieu d'être reçu. Cette singularité a lieu encore dans d'autres especes de mouches, & même dans quelques especes de scarabées ; mais il n'y a rien de si curieux que de voir toutes les caresses que le mâle fait à sa femelle pendant le temps que dure l'accouplement, & comment il semble à chaque instant la presser amoureusement, de même que le coq presse la poule, quoiqu'il y ait au reste une grande différence entre la maniere de s'accoupler de ces mouches, & ce qui se passe entre le coq & la poule, dont la jonction ne dure qu'un instant & n'est point un véritable accouplement.

Lorsque cette mouche femelle a été fécondée, elle se met en devoir de pondre ; pour cela elle alonge considérablement la partie saillante, tubulaire, qui lui tient lieu de vulve, & l'enfonce dans les trous les plus profonds du fromage pour y déposer ses œufs, d'où naissent les vers qui rongent les fromages. M. *Lyonnet* dit avoir souvent vu des mites de fromage vivipares.

**VERS DES GALLES :** voyez au mot **GALLES** la maniere dont ces insectes s'y prennent pour s'introduire dans les plantes, & comment se forment ces tumeurs qu'on nomme *galles* & leurs variétés.

**VER EN GRAPPÉ.** Ce ver est particulier à la Norwege ; on l'a nommé ainsi, parce que les vers de cette espece sont toujours en troupe & amassés les uns sur les autres : ils sont de la longueur d'un grain d'avoine

& de la grosseur d'un fil. Ces vers réunis forment comme une corde d'un doigt & demi d'épaisseur & de plusieurs brasses de longueur. Ces vers rampent continuellement les uns sur les autres, de maniere cependant que toute la bande se meut toujours en avant, & laisse après elle la trace de sa marche: il paroît assez probable que ces vers ne sont point réunis par goût de société; ils se mangent les uns les autres. (*Histoire Naturelle de Norwege.*)

**VER DE GUINÉE.** Les Naturels de ce pays sont sujets à une sorte de ver qui paroît tantôt aux pieds ou aux jambes, rarement aux mains, quelquefois au scrotum, & qui a jusqu'à trois, quatre & cinq aunes de longueur; il ne cause point de grande douleur, à moins qu'il ne veuille se faire jour à travers la peau pour sortir. Alors la partie où le ver est enfermé, devient froide & rouge, comme s'il y avoit un érysipèle. Il s'écoule un peu d'eau par la petite ouverture que le ver a faite, & ensuite on apperçoit comme deux cornes aussi fines que des cheveux, & qui sont de la longueur d'un travers de doigt; la tête du ver qui est aplatie ne tarde pas à paroître, & ensuite le corps qui est rond, mince & très-délié, replié en zigzag, ainsi que ceux que l'on voit attachés sur les cuisses des chardonnerets. Pour lors on tire ce ver & on le roule peu à peu autour d'un petit bâton ou d'un petit morceau de papier, de peur de le rompre; car s'il se rompoit, il se formeroit un ulcere par l'écoulement d'une humeur âcre, qui quelquefois peut être suivi de gangrene. On dit que quand les Soldats Hollandois ont passé deux ou trois ans dans certaines garnisons de la Guinée, où cette Nation a des établissemens, ils sont attaqués de cette maladie comme les Naturels du pays. *M. de Romé de l'Isle* nous a dit qu'il y a aussi des vers de cette espece aux Indes Orientales, dans le Royaume de Tanjaour, qu'il s'écoule plusieurs mois avant que l'on parvienne à les extirper entièrement, car on n'en fait sortir qu'une ligne ou deux par jour. Ce même Observateur nous a assuré qu'on ne voit point de ces vers dans la province d'Arcatte qui confine avec celle de Tanjaour, & que plusieurs de nos Soldats qui

avoient été en garnison dans cette dernière en furent attaqués. On en attribue la cause aux eaux de ce pays qu'on boit, qui contiennent peut-être les œufs de ces animaux. Ces mêmes œufs peuvent aussi s'attacher à la peau de ceux qui se baignent: peut-être sont-ils dûs à la piqure de quelques insectes aériens qui déposent leurs œufs entre cuir & chair. Il y a encore bien des gens incommodés de ces vers dans l'Amérique Méridionale; ces vers ne seroient-ils pas des draconcules? voyez CRINONS. On parvient à préparer le ver de Guinée sans lui rien ôter de sa longueur, qui est très-considérable, quoiqu'il soit très-délié, & à lui conserver aussi sa couleur au naturel.

**VER HEXAPODE.** Ce sont des vers à six pieds, très-vifs & très-actifs, qui dévorent la peau des oiseaux; il est parlé dans les *Transact. Philosoph.* d'un enfant qui vomit trois de ces vers hexapodes; voyez **POU.**

**VER HOTTENTOT:** voyez à l'article **TEIGNE DES LIS.** Ce ver est aussi la larve du *criocere*; voyez ce mot.

**VER DES INTESTINS DES CHEVAUX:** voyez **MOUCHES DES INTESTINS DES CHEVAUX,** & l'article **ESTRE.**

**VER-LÉZARD A ÉCAILLES LISSES.** Petit animal qu'on voit rarement dans les cabinets des Curieux, & qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance dans les endroits marécageux, où l'on prétend qu'il se nourrit d'insectes: divers Auteurs en ont fait mention. Les Anciens lui ont attribué une propriété très-nuisible, en un mot que sa morsure étoit venimeuse & corrompoit la plaie. *M. Vosmaër* vient de donner une description de cet animal avec figure sous le nom de *Lézard-ver Africain & à écailles lisses*: cet Auteur dit que c'est le *cœcilia major* d'*Imperatus*, le *lacerta chalcidica* d'*Aldrovandus*, de *Columna* & de *Ray*, le *chalcidus* de *M. Linnæus*, & le *scincus* de *Gronovius*. *M. Vosmaër* ajoute que *M. Linnæus* a décrit d'abord le lézard-ver comme tridactyle & ensuite comme tétradactyle, & que *M. Gronovius* a raison de le regarder comme une espèce de *scincus* pentadactyle.

Le Naturaliste Hollandois, M. *Vosmaër* dit que ces animaux sont assez petits, (à-peu-près de quatre à cinq pouces de longueur); la couleur dominante du dos est le brun-roux, sur lequel les petites écailles déliées, lisses & ferrées forment un joli dessin de taches noires ou d'un brun obscur; le ventre est entièrement d'un blanc cendré; la peau sujette à la mue comme chez tous les serpens & les lézards: la tête est parallele avec le corps, un peu aplatie en dessus: l'animal peut fermer les paupieres à la maniere des autres lézards; les oreilles sont rondes & placées en ligne droite à quelque distance de la bouche: la queue est cylindrique & se termine en pointe obtuse: les quatre petits pieds sont ronds, recouverts de petites écailles comme sur le corps, ayant chacun cinq petits doigts très-distincts, qui sont armés chacun d'un petit ongle blanc, crochu & aigu: l'anus paroît immédiatement derriere les pattes postérieures.

**VER LUISANT**, *Lampyris*. Genre d'insecte coléoptere, à antennes simples, filiformes & pyramidales, dont la tête est cachée à volonté par un large rebord du corselet, & les côtés du ventre pliés en papilles. M. *Geoffroy*, (*Hist. des Insect. des environs de Paris*), dit que pendant long-temps l'on n'a connu que la femelle d'une espece de ce genre d'insecte, qui, n'ayant point d'ailes, ni d'étuis, rampe sur terre, & ressemble à une espece de ver: on lui a donné le nom de *ver luisant*, à cause de la lueur que cet animal jette pendant la nuit. Effectivement ces femelles apteres ont, ainsi que nous l'avons observé plusieurs fois dans les jardins, dans les campagnes & dans les prairies, pendant l'été & l'automne; ces insectes, dis-je, ont la propriété de luire dans l'obscurité à un degré beaucoup plus considérable que leurs mâles, qui n'ont que quelques points lumineux: cette lumiere phosphorique que jettent les vers luisans femelles est souvent si vive, qu'on la prendroit pour un charbon ardent. Plus l'insecte est en mouvement, plus l'éclat de ce phosphore est vif & d'un bleu vert brillant. J'ai nourri des vers luisans en l'année 1766, & j'ai observé que quand leur lumiere commençoit à diminuer, il me

suffisoit d'agiter, d'irriter l'insecte & de le faire marcher, aussi-tôt la clarté augmentoit & reprenoit sa premiere vivacité.

Quelques Auteurs ont fait mention de cet insecte lumineux sous les noms de *cicindela*, *noctiluca seu noctuvigila*, &c. On voit que toutes ces dénominations sont prises de la lumiere que cet insecte répand pendant la nuit. M. Géer, Correspondant de l'Académie, & le Réaumur du Nord, a donné sur cet insecte, dans le second Volume des Mémoires présentés à l'Académie, un Mémoire très-curieux, dans lequel on trouve différentes observations dont nous allons parler.

Ces vers luisans, si communs dans les champs, sont tous des vers femelles, car les mâles ne sont pas si aisés à trouver: ces derniers sont du genre des *cantharides*, ils ont des ailes couvertes de deux fourreaux écailleux. Il paroît qu'il y a des vers luisans de plusieurs especes, & quelques-uns dont les femelles sont ailées comme les mâles, & dont les mâles répandent de la lumiere de même que les femelles. M. Geoffroy met dans cette famille le *ver luisant femelle sans ailes*, le *ver luisant hémiptere* & le *ver luisant rouge*.

Le ver luisant femelle que M. Géer a observé, étoit long d'environ un pouce & large de trois lignes: il étoit aplati, ainsi que le sont toutes ces especes de vers; il avoit six jambes écailleuses; son corps étoit divisé en douze parties annulaires & angulaires, chaque anneau étoit recouvert d'une piece horizontale de couleur brune & comme crustacée. Ce ver a, ainsi que les chenilles, neuf stigmates de chaque côté: il a deux antennes & en devant de la tête deux dents longues, courbes & déliées. Cet insecte marche fort lentement; il s'aide de son derriere dans sa marche. M. Géer ignore ce qu'il mange, mais il l'a entretenu en vie sur de la terre fraîche, où il avoit mis de l'herbe & quelques feuilles de différentes plantes, ayant remarqué qu'il devenoit foible & languissant quand il le laissoit manquer de terre fraîche. Cet insecte est fort pacifique & craintif; dès qu'on le touche, il retire la tête, se met en boule & reste long-temps immobile.

Nous en avons nourri deux ainsi pendant quatre mois.

M. *Géer*, sachant qu'ordinairement ces vers luisans femelles n'ont point d'ailes, croyoit ce ver dans son état de perfection, c'est-à-dire, qu'il n'avoit ni à changer de figure, ni à muer; mais il observa que ce ver, après avoir resté quelque temps sur le dos, se changea en une véritable nymphe. Dès qu'il se fut dégagé de sa vieille peau, la nymphe se courba le corps en arc, & perdit par la suite tout mouvement: elle a de particulier, qu'elle ressemble beaucoup à la figure du ver; & qu'immédiatement après le changement de peau, elle peut mouvoir la tête, les antennes & les jambes. Cette nymphe dès le soir même répandit une lumière vive, brillante, ayant une teinte d'un beau vert.

Cette remarque oblige de se détacher de l'idée de galanterie où l'on étoit que cet éclat lumineux étoit un phare allumé qui servoit à attirer le mâle quand il voltige dans les airs, puisque cet insecte brille dans son état d'enfance, dans son état de véritable ver ou larve, & même après qu'il a pris la forme de nymphe, temps où il ne pourroit profiter des caresses du mâle attiré par ce signal amoureux. Il faut donc croire que cette lumière que répandent les vers luisans, doit leur servir à un usage qui nous est inconnu jusqu'à présent. Toujours paroît-il que cet insecte a la faculté de luire quand il veut, & de faire disparaître sa lumière quand bon lui semble, soit en se roulant, soit en se contractant.

Le vingt-quatre de Juin, quatorze jours après sa transformation à l'état de nymphe, le ver se retira de sa peau de nymphe, & marcha ensuite de côté & d'autre. Dans cet état, ce ver est propre à la génération: il ne doit plus subir de métamorphose. La figure qu'il a au sortir de la nymphe, a beaucoup de ressemblance avec celle qu'il avoit d'abord, mais elle a des caractères différens. Ce ver est alors plus petit: il est réduit de douze lignes à neuf; au lieu de douze anneaux, il n'en a plus qu'onze: la forme des trois premiers anneaux, que l'on peut regarder comme le corselet, a changé; le corselet en dessous est d'un couleur de rose très-agréable; la tête, les antennes & les jambes sont bien différentes de

ce qu'elles étoient auparavant : ils font d'une figure ordinaire à celle de beaucoup de scarabées & d'autres insectes qui font parvenus à leur dernier état. Le dessous des trois derniers anneaux du corps de cet insecte est d'un blanc jaunâtre : c'est delà que part sa lumière. Dans ce dernier état, il a beaucoup plus d'éclat que dans les précédens. Dans le jour il se cache sous les feuilles : à l'approche de la nuit, il marche çà & là, & c'est alors qu'il répand une forte lumière à volonté, elle est semblable à l'éclat d'une belle opale. Sur le dessous du dernier anneau, on voit seulement deux grandes taches latérales, lumineuses : car le milieu en est obscur, ou fait paroître fort peu de lumière : ainsi leur éclat lumineux paroît dépendre d'une liqueur située à l'extrémité postérieure de l'insecte, & la preuve que cette lumière dépend d'une matière phosphorique, c'est qu'on peut écraser l'animal, & quoique mort & défiguré, brisé, il reste sur la main une substance lumineuse qui ne perd son éclat que lorsqu'elle vient à se dessécher. Telle est l'histoire du ver luisant.

Dans les belles nuits d'été, les eaux de la mer brillent & étincellent sous les coups des rames. Ces points lumineux, que l'on peut appeler *vers luisans de mer*, & qui quelquefois paroissent comme des traînées de feu dans les eaux de la mer, sont occasionnés par des animaux très-petits, d'une consistance très-molle, formés d'anneaux, avec deux petites nageoires & deux petits filets qui leur servent de queue. Ces vers qui s'attachent aux herbes & à la mouffe, frappés par les rames, paroissent tout lumineux. Voilà ce que le peu de temps a permis à M. l'Abbé Nollet d'observer. M. Grizelli, qui a examiné ces petits animaux avec la dernière attention, les regarde comme des especes de petites *scolopendres marines*. Ce sont ces animaux qui occasionnent le riche phénomène de la mer lumineuse : voyez notre observation à l'article MER LUMINEUSE. Au reste, ces animaux ne sont pas les seuls phosphores vivans : voyez CUCUJU, à l'article ACUDIA, MOUCHE LUISANTE, PORTE-LANTERNE. Il y a aussi une sorte de ver luisant dans les hûîtres : voyez aussi l'article SCOLOPENDRE DE MER OU MARINE.

**VER-MACAQUE.** C'est le *culebrilla* des Indes Orientales, le *suglacuru* des Maynas. Ce ver est connu à Cayenne sous le nom de *ver-singe* ou *macaque*. Il est très-menu par les extrémités : son corps a plusieurs pouces de long. Cet animal se loge entre cuir & chair, & y excite une tumeur de la grosseur d'une fève ; pour faire sortir l'animal on amollit la tumeur avec un onguent ; dès qu'on apperçoit sa tête, on tâche de la lier avec un fil, on le roule peu-à-peu sur un petit morceau de bois comme sur une bobine enduite de quelque graisse, dans la crainte de le briser ou de le séparer. Le ver macaque ne seroit-il pas le même que le *ver de Guinée* ? Voyez ce mot : voyez aussi l'article *SUGLACURU*.

**VER DE MAI.** On donne ce nom à des vers qui paroissent au mois de Mai, & qui donnent le *scarabée onctueux*. Voyez ce mot.

**VERS DE MER** appelés *vermiculaires* ; **VERMISSEAUX DE MER**, suivant M. d'Argenville, ou **VERS A TUYAUX**, suivant M. de Reaumur, *vermes tubulati* ; *serpula* de M. Pallas.

On peut diviser les vermissieux de mer en deux especes principales ; ceux de la premiere classe restent dans le sable, sans coquilles ni tuyaux propres : tels sont ceux qui habitent ordinairement les bancs de sable, & dont le travail est si singulier. Chaque ver a son trou qui est une espece de tuyau fait de grains de menu sable & de fragmens de coquilles qu'il lie à l'aide d'une glu dont les a pourvus la Nature. Le nombre de ces vers est étonnant ; il y en a de rouges & de noirs, ceux-ci sont les plus gros. On voit sur le sable, avec une surprise agréable, lorsque les eaux de la mer sont baissées, l'extrémité de tous ces tuyaux formés par une glu qui sert de ciment à ces vers marins. On ramasse ces vers pour garnir les hameçons ; on préfere les noirs.

L'animal qui habite ces tuyaux n'a guere qu'un pouce de longueur & quelques lignes de diametre. L'extrémité de sa tête, instrument de son domicile, est plus large qu'aucun endroit du corps : ce qui facilite l'animal de former l'espece de tuyau friable dans lequel il est tou-

jours à l'aise. Au-dessus de la tête il a trois appendices en maniere de nageoires des deux côtés. Sa figure approche de celle d'un cône & se termine par une longue queue. D'espace en espace on voit sur son corps de petites parties charnues faites en crochets recourbés vers la queue. Ces especes de crochets sont disposés sur trois rangs différens, qui vont de la tête à la queue. Peut-être, dit M. de Réaumur, que ces crochets lui tiennent lieu de jambes ou de mains, lorsqu'il veut s'élever jusqu'à l'ouverture supérieure de son tuyau, ou lorsqu'il veut s'enfoncer dedans. Voyez à l'article CORALLINES, Scolopendre de mer qui construit des especes de tubulaires, Tome III, p. 19.

Les petits vers ou vermissieux de mer de la seconde classe, sont ceux qui s'attachent ensemble à tous les corps, & qui ne cherchent qu'un point d'appui; le même suc qui forme leur coquille, sert à leur adhésion. Leurs différens replis forment des figures & des monceaux semblables à ceux que feroient plusieurs vers de terre entrelacés.

Il y a encore d'autres especes de vermissieux de mer dont les tuyaux sont d'une substance cornée, molle, flexible & cependant élastique: on les appelle *vermiculaires non testacées*: ce ne sont souvent que des corallines tubuleuses. Voyez à l'article CORALLINES.

M. d'Argenville qui définit les vermissieux de mer des coquillages, fait connoître trois especes de vermissieux.

De la premiere sont le vermissieu disposé en ligne droite; l'*orgue de mer* couleur de pourpre, cette espece de *ruche* testacée d'une régularité si élégante; voyez ORGUE DE MER: ceux qui sont de couleur tirant sur le roux; ceux qui imitent les tuyaux d'orgue; ceux qui sont unis & pleins de stries; & enfin ceux qui ont des stries & des cannelures.

De la seconde espece sont les vermissieux disposés en plusieurs arcs; ceux qui imitent l'assemblage des boyaux; ceux qui sont ondés de différentes manieres; ceux qui finissent par une belle vis tortillée, & ceux qui sont ridés & de couleur brune.

De la troisieme espece sont les vermissieux disposés en plusieurs ronds; ceux qui sont formés comme des

vers; ceux qui sont solitaires à cloison avec un siphon; (ceux-ci sont des *tuyaux de mer*); ceux qui adhèrent aux rochers & qui sont dans le limon; ceux qui sont attachés aux huîtres, aux moules; ceux qui sont faits en réseau & tirant sur le roux; ceux qui sont fauves & tortillés; & enfin ceux qui sont blancs & de couleur de rose.

L'entortillement de ces vermissieux les avoit fait mettre dans la classe des multivalves; mais n'étant joints que par leur glu, on peut à la rigueur les regarder comme séparés l'un de l'autre; aussi M. d'Argenville les a-t-il fait rentrer dans la classe des univalves.

Aucun coquillage, dit cet Auteur, n'est moins attaché à sa coquille que les vermissieux le sont à la leur. Ils ont des pieds des deux côtés de leurs parties antérieures, avec des trous placés à leur extrémité. Leur tête s'élargit, & leurs yeux sont placés, ainsi que dans les limaçons, à l'extrémité de leurs cornes, au milieu desquelles est la bouche. Si la Nature les a privés d'un opercule pour sceller leur maison, elle a su fabriquer leur demeure de façon qu'ils sont parfaitement à couvert par leurs replis tortueux. Ces vermissieux tortueux, striés légèrement & d'un diamètre égal, sont différens des tuyaux de mer, qui sont solitaires, presque droits, striés profondément & d'un diamètre égal. *Voy.*

#### TUYAUX DE MER.

La figure des vermissieux de mer varie suivant les especes: les uns ont la forme d'un ver de terre ordinaire; leur tête représente le bouton d'un gland de chêne, à la pointe duquel est un petit trou imperceptible qui forme la bouche entourée de poils servant à tâter le terrain. Quand il veut se retirer, la tête se concentre, les poils s'appliquent sur l'orifice, l'animal se vide, & par ce moyen rentre dans son tuyau. D'autres vermissieux ont la figure de vraies scolopendres, à l'exception qu'ils n'ont des pattes que dans le tiers de leur longueur, à commencer de la tête. Leur tête a la figure d'un croissant allongé: elle est entourée de quatre cornes, qui s'écartent & se rapprochent; les deux plus courtes sont les plus proches, & les deux autres, en se collant sur les premières, cachent & enveloppent, sous leur couverture, cette partie délicate. Par tout ce

qui précède, on voit que chacun de ces animaux à sa maniere de bâtir & son architecture particulière.

M. *Adanson*, dans son Histoire des coquillages du Sénégal, met ces testacées, dont il fait un genre & qu'il nomme *vermet*, dans le rang des operculés, parce qu'effectivement il leur a trouvé un opercule.

VER DE MER DU BRÉSIL. *Séba*, qui en donne la figure, *Thef. I, Tab. 73, n. 4*, dit que cet insecte aquatique est long, délié & qu'il ressemble parfaitement au cloporte. Il porte au devant de la tête deux petites cornes pointues: tous ses pieds, hérissés de poils & de petites épines, jettent un bel éclat de diverses couleurs.

VER DE MER DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. *Kolbe* dit que dans cette contrée on trouve très-souvent sur le sable au bord de la mer, certaines especes de vers qui ressemblent beaucoup à ceux qui s'engendrent dans le corps des enfans. Lorsque la mer est calme ils y vont en grande foule pour y chercher de la nourriture, & y restent jusqu'à ce qu'il s'éleve quelque tempête; alors ils montent au dessus de l'eau & sont portés au bord par les vagues. Dès qu'ils sont arrivés sur le sable, ils se cachent dans des creux qu'ils y font. Diverses autres especes de vers ne quittent jamais cet élément.

Il y a une espece d'animal de mer qui attire l'attention par sa forme: on pourroit donner à cet animal le nom de *cheval-marin*, puisqu'à l'égard de la tête, de la bouche & du poil, il ressemble au cheval ordinaire; la partie de derriere finit en pointe & est crochue. Il n'a pas plus de six pouces de longueur, & à l'endroit le plus gros de son corps il a environ un pouce. Le tronc du corps au dessus de ce qu'on appelle le cou, est un peu aplati & paroît avoir des côtes; il a le dos noir & le ventre blanchâtre. *Kolbe* dit qu'il n'en a jamais pu voir en vie, & qu'il en a trouvé une infinité de morts sur le sable, qui y avoient été jetés par les flots: voyez HIPPOCAMPE.

On trouve encore dans cette mer une espece de ver rouge, approchant assez pour la forme d'une chenille velue, Lorsqu'on le manie, il pique comme une ortie;

& si l'on crache dessus, il creve, dit-on, & répand alors une mauvaise odeur.

VER MERDIVORE. *Voyez à l'article MOUCHE STERCORAIRE.*

*Vers (larves) qui se métamorphosent en mouches, soit à deux ailes, soit à quatre ailes.*

Comme ce seroit un détail trop immense que de présenter ici la description de chaque espèce de ver qui donne chaque espèce de mouche, nous nous contenterons de donner une idée des classes dans lesquelles M. de Réaumur les a distribués; & pour le détail nous renvoyons aux excellens Mémoires de cet Auteur sur les insectes: on peut aussi consulter les différens articles MOUCHES de ce Dictionnaire.

Ces espèces de vers ont plusieurs différences entre eux; la plus remarquable & la plus propre à nous frapper est celle de la conformation de leurs têtes. On trouve à quantité d'espèces de vers qui deviennent des mouches, des têtes dont la figure est très-variable. Il y a des têtes qui sont tantôt plus & tantôt moins longues, tantôt plus & tantôt moins aplaties, tantôt plus & tantôt moins raccourcies, & qui sont contournées tantôt dans un sens & tantôt dans un autre; ces têtes sont charnues & sont faites de chairs très-flexibles. Il y a d'autres espèces de vers dont les têtes, d'une consistance plus solide, conservent très-constamment la même figure. Après ces observations, M. de Réaumur a fait deux classes principales de ces vers; savoir, celle des vers à tête de figure variable, & celle des vers à tête de figure constante.

La disposition, la nature & la structure des différentes parties des vers de ces deux classes générales, fournissent des sous-divisions en plusieurs autres classes, & qui sont subordonnées aux premières. Les uns n'ont point de jambes, d'autres en ont; les uns les ont toutes membraneuses, les autres n'en ont que d'écailleuses. Enfin les différentes espèces de vers offrent des variétés singulières dans la position, le nombre & la figure des organes.

Les vers de la premiere classe, à tête de figure variable, ont sur le derriere les principaux organes de leur respiration; point de jambes écailleuses, ni même de membraneuses bien formées: ces caracteres sont communs à un très-grand nombre de genres & d'especes de vers qui se transforment tous en des mouches à deux ailes. Ce n'est pas à dire pour cela que toutes les mouches à deux ailes aient été des vers de cette espee. Les variétés qu'offrent les *stigmates* mettent en état de distinguer divers genres de ces vers à tête de figure variable. On voit dans la même classe des vers à corps très-courts & hérissés de piquans, & on en trouve de chargés de poils longs & durs: c'est cette classe qui fournit le plus d'especes de mouches à deux ailes. Les mouches qu'on trouve par-tout, & les seules presque qui soient connues de ceux qui n'ont pas étudié ces insectes ailés, ont été des vers de la premiere classe.

Les vers de la seconde classe à têtes de figure variable & membraneuses, different des autres vers, parce qu'ils sont pourvus de jambes. Entre les vers de cette classe, ceux dont on trouve le plus d'especes sont très-aisés à caractériser & à désigner par une queue charnue, qu'ils peuvent rendre plus ou moins longue. M. de Réaumur appelle cette sorte de vers des vers à queue de rat; ils se changent en mouches à deux ailes.

La troisieme classe comprend les vers qui ont une tête de figure constante; mais qui n'ont point de serres. Aucun des vers de cette classe n'a de jambes écailleuses: cette classe est fort étendue; elle comprend beaucoup de genres, tant de vers terrestres, que de vers aquatiques, qui tous donnent des mouches à deux ailes.

La quatrieme classe des vers de mouches est la premiere qui donne des mouches à quatre ailes. Ce sont des vers dont la tête a une figure constante, & qui ont deux dents mobiles ou mâchoires, mais qui n'ont point de jambes écailleuses.

Dans la cinquieme classe sont ceux qui ont une tête de figure constante, armée de dents, qui jouent l'une contre l'autre; ces vers ont six jambes écailleuses. Le nombre des genres de ces fortes de vers est très-grand:

de ces vers, disons *larves*, il y en a qui se transforment en des insectes de bien des classes différentes, comme en *scarabées*, en *punaises*, en *sauterelles*, &c. (Je répète qu'il faut nommer *larves* ce qu'on appelle ici *vers*; aucun ver, dit avec raison M. Deleux, ne devient punaise, ni sauterelle: il dit encore que les larves des insectes de cette classe ressemblent en tout, aux ailes près, à l'animal parfait.) Diverses especes de ces vers sont aquatiques & donnent beaucoup de différentes especes de demoiselles: les vers d'où naissent les *mouches éphémères* sont de cette classe.

La sixieme classe comprend les *vers à six jambes*, qui donnent quelques especes de demoiselles: il n'y en a que peu de ce genre. Ceux de cette classe au lieu d'une bouche en ont deux, mais bien singulièrement placées: les mouches qu'on peut rapporter à cette classe sont le *formica-leo* ou *fourmi-lion*, & le *lion des pucerons*. Voyez ces mots.

Les vers de la septieme classe ont le corps alongé comme celui des chenilles, & six jambes écailleuses. Ce qui leur est propre, ce sont deux especes de crochets placés à leur bout postérieur; on trouve ces deux parties à plusieurs especes de *teignes aquatiques*, qui se font des fourreaux singuliers de diverses matieres, & qui se métamorphosent en *mouches papillonacées*. Voyez TEIGNES AQUATIQUES.

Le savant Académicien a réservé pour la huitieme & derniere classe les vers auxquels il a donné le nom de *fausses chenilles*, parce que la forme de leur corps les fait prendre pour des chenilles. De ces fausses chenilles viennent les *mouches à scie*, dont l'histoire présente les faits les plus curieux. Voyez MOUCHES A SCIE.

VERS MINEURS DE FEUILLES ou MINEURS. Nom que l'on donne à des insectes très-petits, & fort aisés à trouver. Il suffit de voir une feuille pour reconnoître si quelque *mineur* s'est logé dans son intérieur; quoique saine & verte par-tout ailleurs, elle est desséchée, jaunâtre ou blanchâtre, ou du moins d'un vert différent du reste vis-à-vis les endroits que l'insecte habite ou qu'il a habités. M. de Réaumur a été le premier

qui a déterminé que la classe de ces insectes est nombreuse en especes, & composée d'animaux bien petits.

Il y a peu d'arbres & de plantes, supposé qu'il y en ait, dont les feuilles ne soient attaquées par les *mineurs*. Les uns, dit ce célèbre Naturaliste, s'établissent dans les tendres feuilles du *laiteron*; c'est une des plantes où l'on en trouve le plus: d'autres se logent vers la fin de l'été dans celle du *houx*, c'est-à-dire, dans le temps où ces feuilles sont les plus dures. Il n'est pas rare de voir des feuilles d'un même pommier qui ont été minées, tant en galeries qu'en grandes aires, par différentes especes de *mineurs*.

Ces petits animaux se transforment en des insectes ailés de trois classes les plus nombreuses en genres & en especes. Par exemple, quantité de petites *chenilles mineuses* se métamorphosent en *papillons*; quantité de *vers mineurs* se transforment en *mouches*, & une infinité d'autres *vers mineurs* se métamorphosent en *scarabées*. Il n'est pas facile de reconnoître les différentes especes de *chenilles mineuses* d'avec les *vers mineurs*, à moins de les suivre dans leur état de transformation.

La plupart des *mineurs*, tant qu'ils sont *vers* ou *chenilles*, vivent dans une grande solitude: chaque galerie & chaque espace miné plus en grand est l'habitation isolée de chaque insecte. Après avoir vécu jusques-là dans d'étroites galeries, ils se font des demeures plus spacieuses. Il y a quelques *mineurs* qui dès leur naissance s'établissent dans les feuilles de *lilas*, plus de vingt ou trente ensemble dans une même cavité, qu'ils agrandissent ensuite journellement pour se nourrir. Les *vers* qui les composent sont blancs & ras: ils ont six jambes écailleuses; leur derriere les aide à marcher & fait l'office d'une septieme jambe.

M. de Réaumur dit que, quoique les *mineurs* soient très-petits, une bonne vue suffit seule pour en faire distinguer les classes, les genres, & même quelquefois les especes; mais on a besoin pour les bien voir du secours d'une loupe. Tous les *insectes mineurs* ont une peau transparente & rase: tous ne l'ont pas de la même couleur; la plupart cependant sont blanchâtres, ou

d'un blanc dans lequel il y a une légère teinte de vert; d'autres sont d'un rouge, ou vif ou pâle, ou rose: il y en a un grand nombre d'especes qui sont d'un assez beau jaune ambré; c'est la couleur des *chenilles mineuses en grand* du pommier. La tête des mineurs est armée de deux dents ou crochets: voilà les ustensiles dont ils se servent pour se creuser des galeries entre le parenchyme des feuilles. Ces galeries ou aires ne sont point des séjours obscurs, ils sont clairs, vitreux, transparents. La lumière y pénètre; & l'air y circule par les pores des feuilles. Ces animaux y vivent à l'abri de tous ennemis, & y trouvent la nourriture & le logement.

Lorsque le temps de la dernière métamorphose est achevé, & que ces insectes ont acquis des ailes, ils cherchent l'occasion de s'accoupler. Les femelles vont déposer quelques œufs sur chacune des feuilles propres à nourrir les petits qui en doivent éclore: il est difficile d'apercevoir ces œufs tant ils sont petits. Les *vers mineurs* qui doivent se transformer en mouches à deux ailes, n'ont point de jambes, & leurs têtes ne sont point écailleuses: ces mouches ne ressemblent pas à celles des autres *mineurs*. Les *vers mineurs* qui doivent devenir des mouches, lorsqu'ils minent en grand ou en galerie, ont encore une mécanique toute différente. M. de Réaumur dit qu'ils semblent piocher à-peu-près comme nous piochons pour creuser la terre: il y a encore quantité d'autres détails très-curieux sur les travaux & la métamorphose de ces fortes d'insectes. Consultez le *Mémoire I, du Tome 3, sur les Insectes*, par M. de Réaumur.

**VER DE LA MOUCHE ASILE.** Ce ver, vu à l'œil nu, dit *Swammerdam*, paroît composé de douze anneaux, en y comprenant la tête. De toutes les parties de ce ver, qu'on peut observer sans microscope, c'est la queue & le bec qui méritent le plus d'attention. L'extrémité de la queue est bordée ou cerclée de poils, qui sont eux-mêmes garnis d'autres poils plus petits, de chaque côté de leur tige: c'est au moyen de cette touffe circulaire de poils mobiles que l'insecte flotte sur l'eau & se tient à sa surface, tandis que son corps de-

meure suspendu la tête en bas , le plus souvent sans faire aucun mouvement. Dans le milieu de cette queue est une petite ouverture , dans laquelle s'ouvrent deux stigmates , par où l'insecte respire.

Lorsque l'insecte veut aller au fond de l'eau , il ne fait que courber ou rapprocher les poils de l'extrémité de sa queue , de manière qu'ils s'inclinent ou se présentent les uns vers les autres : en se courbant ainsi , ils laissent entr'eux une petite cavité de figure ovale , dans laquelle se trouve enfermée une bulle d'air , qui pour l'ordinaire ressemble assez bien en apparence à une petite perle. Cette petite bulle sert à faire remonter le ver , pour peu qu'il s'aide en même temps d'un léger mouvement. La même chose s'observe aussi dans les vers & les nymphes , qui donnent naissance aux cousins , & dans les propres vers des taons. Si la bulle d'air venoit à s'échapper de sa cavité , le ver est le maître de la remplacer par une autre semblable , qu'il fait sortir quand il veut de son propre corps , c'est-à-dire des trachées qui aboutissent à cette cavité : il lui arrive même quelquefois de faire sortir successivement de sa queue plusieurs bulles d'air , qui s'élèvent à la surface de l'eau , & vont se réunir avec l'air de l'atmosphère. La pression de l'eau oblige ces parties d'air , qui sont spécifiquement plus légères , à se porter en haut , où il y a moins de résistance. Pour voir ces phénomènes bien à son aise , il faut mettre ce ver dans un gobelet de cristal plein d'eau : on verra , avec une sorte de plaisir , cette bulle d'air transparente , enfermée , comme nous l'avons dit plus haut , dans la petite boule creuse , formée par les poils de la queue.

Il est donc évident que ce ver se sert de sa queue pour nager & pour respirer : c'est par les stigmates qui s'y ouvrent , que l'air entre & sort alternativement ; les poils qui la bordent sont de nature à ne jamais se mouiller. Lorsque ce ver veut avancer dans l'eau , il replie son corps à la manière des serpens. La tête de cet insecte est comme partagée en trois parties : les yeux sont placés auprès du bec , qui est d'une écaille noire ; on voit aussi deux petites antennes. Ce qu'il y a de plus singulier dans ce ver , c'est la situa-

tion de ses jambes : elles sont placées tout auprès du bec , c'est-à-dire de la bouche ; de façon qu'au premier coup d'œil , j'ai cru , dit *Swammerdam* , que cet insecte s'accrochoit avec son bec , comme les perroquets , à tout ce qu'il rencontroit : mais , tout bien examiné , j'ai reconnu que ses pattes étoient presque placées dans sa bouche. La peau de ces vers est comme chagrinée. Je suis persuadé , dit le même Auteur , que les Ébénistes & les Tourneurs pourroient s'en servir , aussi-bien que du chagrin , pour polir l'ivoire ou les bois durs & compactes , comme l'ébène & le buis. On observe que la bouche des vers du taon a trois divisions d'où sortent trois petits corps pointus , qui sont dans un mouvement continuel , comme les langues des serpens.

On trouve ces vers dans des eaux , soit douces , soit salées , vers le commencement de Juin : il y a des temps où on en voit en quantité. Ils habitent communément les fossés qui bordent les prairies , mais sur-tout les endroits de ces fossés où la surface de l'eau est couverte de plantes aquatiques. Ils se plaisent à ramper & à se traîner de côté & d'autre sur ces petites herbes. On les trouve souvent sur les bords des fossés , à la surface de l'eau , la queue en haut , la tête en bas ; ils sont occupés dans cette attitude , à fouiller dans la boue & dans la vase avec leurs jambes , pour chercher leur nourriture. Le mouvement de leurs intestins est souvent assez facile à distinguer. Ces vers se changent en nymphe , puis en une mouche , surnommée *mouche asile* , dont on peut voir la description à la suite du mot TAON.

VERS DE LA MOUCHE ÉPHÉMÈRE. *Voyez ÉPHÉMÈRE.*

VER DE LA MOUCHE STERCORAIRE. *Voyez MOUCHE STERCORAIRE.*

VERS DE LA MOUCHE DU NEZ DES MOUTONS. C'est une espèce d'œstre. *Voyez ŒSTRE & MOUCHE DU NEZ DES MOUTONS.*

VERS DES NOISETTES. Ceux d'entre ces vers qui se trouvent dans les noisettes cueillies nouvellement , sont toujours dans leur écorce membraneuse :

ils se changent en scarabées. Ceux qui naissent dans les noisettes seches & tirées de leur écorce, dans les amandes, les pignons, les semences de melons, de concombre & autres graines oléagineuses, sont de l'espece des chenilles; car certains petits papillons déposent leurs œufs sur ces semences, & de ces œufs il sort des chenilles. Les générations se renouvellent ainsi deux ou trois fois l'année, suivant les saisons. Quand on veut faire subir aux vers des noisettes leur métamorphose, il faut leur présenter du sable humide, dans lequel ils restent pendant tout l'hiver. Ainsi il paroît hors de doute que dans les bois, lorsque ces vers sont sortis des noisettes, ils descendent en terre pour se changer en nymphes: ensuite au printems ces nymphes deviennent des insectes ailés.

**VER DES OLIVES.** M. *Sieuve* qui a étudié la culture des oliviers, & le développement de leurs fruits jusqu'au terme où l'on exprime l'huile, dit que l'olive est sujette à la piqûre d'un ver. Cet insecte a deux ou trois lignes de longueur, est divisé en cinq anneaux, & blanchâtre: sa tête est terminée par une espece de trompe & armée de deux pinces ou crochets de couleur tannée: c'est à l'aide de ces pinces que l'insecte entame extérieurement les olives, & il épuise au moyen de sa trompe les suc les plus voisins de la brèche qu'il a faite; peu-à-peu il s'insinue dans la chair de l'olive, la corrode, & laisse souvent le noyau à sec. L'animal a soin de pousser toujours ses excréments vers l'ouverture qu'il a faite au fruit en y entrant, afin de la boucher; on présume que cette précaution lui fournit un rempart contre les assauts de la fourmi, sa plus mortelle ennemie, cependant la fourmi le surprend quelquefois en s'insinuant dans un autre trou que l'animal est obligé de faire après avoir épuisé les suc voisins de la première ouverture; alors la fourmi attaque le ver, celui-ci sort de sa retraite, prend la fuite, mais la fourmi le poursuit, s'empare de lui & l'emporte auprès de ses compagnes pour partager la proie. Le ver après avoir séjourné près de trois mois dans l'olive en s'y nourrissant du suc de ce fruit, passe à l'état de chrysalide & y reste depuis le 10 Novembre jusqu'au 15 Décembre.

bre , puis il se métamorphose en une mouche , dont le corps est assez délié , petit & velouté , & d'une couleur dorée. Cette mouche étant fécondée dépose ses œufs dans les gerçures de l'écorce de l'olivier , & meurt communément dans le lieu même où elle a confié ce dépôt. Ces œufs éclosent vers le milieu du mois de Mai , & les vers qui en sortent , commencent dans celui de Juin , à ramper sur les branches de l'arbre ; ils s'attachent d'abord aux feuilles & en tirent quelque substance en attendant que le fruit leur procure une nourriture plus succulente. Nous avons vu que souvent ces vers sont attaqués à leur tour par des fourmis , c'est une ressource de plus dans la nature même pour la destruction d'un insecte aussi funeste aux oliviers. On propose un autre préservatif ; le voici : c'est une composition de goudron qui doit être appliqué tiède au moyen d'un pinceau au-dessous des fourches de chaque pied d'olivier. Quelques Anciens ont désigné ces vers sous le nom d'*arucæ* , aujourd'hui on les appelle *chirons*.

**VER OMBILICAL.** On appelle *ver ombilical* , dans les enfans , une sorte de maladie rare , dans laquelle , quoiqu'ils aient une bonne nourriture & qu'ils tettent bien , ils deviennent maigres , inquiets , & se tourmentent comme s'ils avoient des tranchées. On ne sauroit connoître ce ver par un moyen plus sûr , qu'en appliquant , lorsqu'on le soupçonne , un goujon sur le nombril de l'enfant. Le lendemain on trouve ce poisson à demi-rongé par le ver : on peut en remettre un second , & même un troisième , pour n'avoir pas à douter de la présence de ce ver ombilical. Lorsqu'on s'en est ainsi assuré , on remplit la coquille d'une noix de poudre de cristal pulvérisé , avec un peu de sabine en poudre , & on mêle le tout dans du miel. On applique la coquille de noix le soir sur le nombril de l'enfant. Le ver attiré par la douceur du miel , ne manque pas d'en manger ; mais la sabine & le verre le font mourir. On tâche ensuite de faire évacuer ce ver à l'enfant.

M. *Bourgeois* observe que la plupart des Médecins doutent de l'existence des vers ombilicaux : il est vrai , dit-il , qu'on a quelques exemples de vers sortis par

le nombril ; mais n'étoit-ce point des vers des intestins ; qui ayant percé le boyau s'étoient fait un passage au travers des tégumens & du nombril ? il a eu occasion de voir un fait semblable , il y a quelques années.

On prétend qu'il y a quelquefois dans les dents attaquées de carie , des vers qui font souffrir des douleurs continuelles : mais le cas est très-rare ; on apaise ces douleurs , ou en recevant la vapeur narcotique de la fumée de la graine de jusquiame , ou en tenant dans la bouche de la sabine cuite dans du vin.

La faim canine est quelquefois causée par des vers. Plusieurs Médecins croient que les divers symptômes des fièvres malignes , ne dépendent que des vers qui s'engendrent dans ces maladies. D'autres Médecins , par le moyen de la loupe , ont observé de petits vers dans les pustules de la petite vérole. *Pierre de Castro* a vu pendant la peste de Naples , des bubons qui en fourmilloient.

**VER DU PALMISTE.** Il y a une espèce de grand charanson noir , très-commun aux Antilles , lequel dépose ses œufs dans la moelle des palmiers abattus. Les vers palmistes y naissent , s'y nourrissent , passent à l'état de chrysalide : dans cet état on ne peut mieux les comparer , dit le *Pere Labat* , qu'à un peloton de graisse de chapon , qui seroit enveloppé d'une pellicule fort tendre & fort transparente. Cet Ecrivain dit avoir mangé de ces vers nymphes , qui sont regardés comme un mets délicat & très-estimé tant à la Martinique qu'à la Grenade. Pour les préparer on les noie dans du jus de citron ; on les fait rôtir au feu , en les enfilant à une petite brochette de bois. Cette graisse répand une odeur délicieuse ; elle flatte & invite d'y goûter ; la peau est mince & croquante ; mais la figure de l'insecte doit modérer la friandise de ceux qui n'en ont pas encore mangé. Quand on expose ces insectes quelque temps au soleil , ils rendent une huile qui est admirable pour les douleurs froides & pour les hémorroïdes. Il faut en oindre la partie malade ; mais ne jamais chauffer l'huile , parce que le feu dissipe ses esprits , & les fait évapoter.

**VERS PÉTRIFIÉS :** voyez **HELMINTHOLITES.**

VER PLAT, nom donné au *tania* : voyez VER SOLITAIRE.

VER POLYPE. Nom donné, par M. de Réaumur ; à cause de sa figure extérieure, à une espèce de ver qui se trouve dans les eaux, & dont les stigmates sont des tuyaux cylindriques qui sont environnés de longues appendices, semblables aux bras des polypes. De ces vers naissent des *tipules culiciformes*. Voyez TIPULE.

VER DE PORC ou de POURCEAU. Goëdard donne ce nom à un ver qui se trouve ordinairement dans les égouts ou les lieux d'aisance : voyez MOUCHE ABEILLIFORME.

VER A QUEUE DE RAT : voyez à l'article MOUCHE.

VERS RONGEURS de digues & de vaisseaux, ou VERS TARIERES, ou TARETS. Le plus petit animal, lorsqu'il se multiplie à un certain point, peut devenir pour l'homme un fléau des plus redoutables. Il y a des vers de mer qui rongent les vaisseaux, & qui les attaquent en si grand nombre & avec tant de fureur, que les poutres & les bois des bordages en sont tout criblés, ce qui met quelquefois les navires en grand danger de faire eau & de périr. On assure qu'il n'y a qu'environ soixante ans que nos vaisseaux connoissent ces nouveaux ennemis ; qu'ils les ont pris dans la mer des Antilles, & les ont rapportés dans nos mers, où ils se sont prodigieusement multipliés. On les regarde comme des espèces de *tarières*.

L'Auteur du Dictionnaire des Animaux, dit qu'on compte deux espèces de ces vers tarières : les uns ont des pieds, & les autres n'en ont point. Ceux-ci sont les véritables *tarets* venus des Antilles, dont nous parlerons à la fin de cet article. Les autres, qui ont des pieds, sont des espèces de *vers scolopendres de mer*, que M. Deslandes avoit pris mal-à-propos pour le véritable *taret*, ainsi qu'on le verra par ce qui suit, & qui est extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1720.

Ces espèces de vers, dit M. Deslandes, ont depuis trois lignes jusqu'à un demi-pied de longueur. Tout leur corps est composé de différens anneaux : ils ont des deux

côtés du ventre, une infinité de petites jambes toutes armées de crochets. Ce qu'il y a de singulier, c'est la tête : elle est couverte de deux coquilles toutes pareilles, placées des deux côtés, pointues par le bout comme le fer d'un vilebrequin de Menuisier ou d'une vrille, & qui peuvent jouer séparément & différemment l'une de l'autre. Cette espece de casque, qui enveloppe la tête du ver, est très-dur en comparaison du reste du corps, qui est fort mollasse, & qui se sèche bientôt à l'air & se réduit en poussiere. Il n'en demeure que la tête, qui a été préservée par son casque.

C'est elle qui fait tout le travail du ver, & qui fournit à sa nourriture & à son logement : elle perce le bois par le moyen de ses deux coquilles, qui se disposent en fer de vilebrequin ; & comme elle est plus grosse que le reste du corps, le passage qu'elle a ouvert suffit toujours. Le ver ronge le bois où il est entré, s'en nourrit, croît ; & sa tête, devenue plus grosse, lui ouvre ensuite un plus grand passage dans la substance du même bois : il y avance toujours sans se retourner en arriere, & sans jamais en sortir. L'air extérieur ou ambiant lui est si contraire, qu'il n'a garde de le chercher.

Il fuit toujours à l'abri, le fil du bois, & continue sa route ténébreuse en droite ligne, si ce n'est que quelque nœud ou quelque autre obstacle l'oblige de se détourner. La pointe de son casque, instrument qui lui est absolument nécessaire, s'émuferoit contre un corps trop dur, & deviendroit inutile ; & si l'animal ne pouvoit plus travailler, il périroit faute de nouvelle nourriture, détenu dans sa dernière excavation. Jamais il ne perce le bois de part en part, ce qui diminue un peu le danger que feroit courir aux vaisseaux une infinité d'excavations différentes faites dans leurs bordages.

Comme ces vers suivent toujours le fil du bois, il leur arrive quelquefois, en minant ainsi dans le bois, de se rencontrer tête contre tête ; alors aucun d'eux ne recule, il en coûte la vie à l'un & l'autre champion, parce que les pointes de leurs casques, qui sont leurs armes, s'émuferent & se brisent l'une contre l'autre ;

ou ils se percent tous deux, ou ils restent emprisonnés n'ayant plus de pioches pour se former de nouveaux chemins. Ce ver emploie la multitude prodigieuse de crochets, dont les jambes sont garnies, à se cramponner aux fibres du bois, afin qu'étant bien appuyé, il travaille de sa tête avec plus de force. M. *Deslandes* conjecture que quatre crochets, qui sortent d'entre les deux pieces de son casque, de même figure & de même consistence que les jambes, mais trois fois plus longs, lui servent à sonder l'endroit par où il peut attaquer le bois le plus avantageusement.

Cet Observateur, en examinant la surface du bordage d'un vaisseau, dont le bois étoit rongé par ces vers, remarqua que cette surface étoit toute piquée de petits trous, qui avoient, selon sa pensée, contenu les œufs d'où étoient éclos les vers habitans & destructeurs de ce vaisseau: ils y étoient tous entrés obliquement, pour prendre le fil des fibres. Dans ce cas, les œufs auroient été déposés là par des vers de la même espèce, mais habitans de la mer; car il ne paroît pas que ceux qui sont une fois dans le bois, puissent ni s'accoupler, emprisonnés chacun à part comme ils sont, ni sortir de leur prison, pour aller au dehors sur la surface du bordage. Il y a apparence que ces insectes de mer, peuvent vivre & dans l'eau & dans le bois; mais qu'ils ne trouvent que dans le bois, une nourriture propre à flatter leur goût, & à les faire beaucoup grossir; que c'est pour cela que ceux de l'eau le cherchent, & y déposent les œufs qui ont été fécondés par un accouplement fait dans l'eau. De sorte que l'espèce n'est perpétuée que par ceux qui demeurent dans l'eau, où ils ne sont peut-être pas reconnoissables pour être de la même espèce. C'est ainsi que quelques vers du corps humain, les *tania*, par exemple, ne ressemblent à aucuns vers qui se trouvent sur la terre, quoiqu'il y ait tout lieu de croire qu'ils en viennent.

L'on voit bien que toute cette description ne désigne qu'une espèce de scolopendre, dangereuse par les dégâts qu'elle fait aux vaisseaux.

Le même M. *Deslandes*, manda de Brest à M. de Réaumur, que dans le mois de Juillet 1728, on mit sur

le côté le vaisseau l'*Hercule*, & qu'on en trouva tous les fonds chargés d'un nombre infini d'animaux d'une espece particuliere; ils avoient deux à trois pieds de long. Ces vers étoient enfermés dans des gâines d'une matiere toute semblable à un cuir que l'on auroit longtemps laissé tremper dans l'eau. Ils avoient tous une queue presque ronde, découpée, qui s'ouvroit & se fermoit comme un parasol. Par cette queue ils tenoient au bordage d'une maniere si forte, qu'à peine les pouvoit-on arracher avec la main, mais aussi-tôt qu'on présenta le feu aux carennes, ils se détacherent tous, & tomberent dans la mer. Il paroît que M. *Deslandes* s'est encore trompé, & qu'il a pris la tête pour la queue de l'animal, lequel n'étoit que le *pinceau de mer*: voyez ce mot.

Le remede qu'on a trouvé pour garantir les navires des vers qui en rongent le bois, est de doubler les vaisseaux; c'est-à-dire, d'appliquer contre le franc-bord, quand il est frais carené, du verre pilé & de la bourre de vache, & de revêtir ce premier appareil de planches de sapin, d'environ un pouce d'épaisseur, qu'on attache avec des clous dont la tête soit large; car d'après ce qui a été dit, il est aisé de voir que ce qui fauve ces vaisseaux doublés, c'est, 1°. la grandeur de la tête des clous du doublage & leur grand nombre, qui empêchent les vers de la mer de déposer leurs œufs, du moins en grande quantité; 2°. l'obstacle continuel que feroient aux vers entrés dans le doublage, les tiges de ces mêmes clous; 3°. ce verre pilé & la bourre de vache, autres obstacles qui les arrêtent, ou qui ne leur conviennent pas pour leur servir d'aliment.

Les vers surnommés *vers de l'île de Madagascar*, qui rongent les vaisseaux, paroissent être des especes de tarrets, dont nous allons parler. A l'égard des *mille-pieds de mer d'Amboine*, qui se fourrent dans les vieux pilotis enfoncés dans la mer, & qui ont la tête hérissée de petits faisceaux soyeux & luisans, comme les pinceaux dont les peintres se servent, ces vers sont encore une espece de *pinceau de mer*.

Il nous reste maintenant à faire connoître le véritable

taret , d'après M. *Adanson*. Le taret , ce dangereux animal , qui avoit été peu & mal observé par ceux mêmes qu'il inquiétoit & alarmoit tant , est un ver aquatique , que cet Académicien met dans le rang des coquillages multivalves , parce que les coquilles des taretts sont , à proprement parler , des tuyaux de mer multivalves , ils different des tuyaux de mer univalves par deux valves ou deux paires de petites valves qu'on trouve en dedans , qui , lorsqu'elles ne sont qu'au nombre de deux , peuvent faire regarder la coquille comme trivalve , & comme quintivalve lorsqu'elles sont au nombre de quatre. Le taret , cet animal qui fait tant de ravages dans les ports de mer & dans les digues , ne perce point le bois pour se nourrir , comme l'ont prétendu tous ceux qui en ont fait l'histoire ; mais seulement pour se loger , ainsi que M. *Adanson* l'a prouvé dans une Dissertation lue en 1756 , dans les assemblées de l'Académie des Sciences. La maniere même , ajoute-t-il , dont cet animal perce le bois paroît moins un effet de son entendement , que d'une mécanique dépendante d'un mouvement naturel , occasionnée par l'entrée & la sortie de l'eau , qui doit fournir à sa nourriture. M. *Adanson* renvoie à son *Mémoire* , où il explique cette mécanique , & les divers sentimens des Auteurs , sur les mœurs , la génération , la maniere de vivre & de travailler du taret de l'Europe : c'est le nom qu'il donne à ce ver rongeur de digues & de vaisseaux , en le comparant à celui qu'il a observé au Sénégal.

Il dit qu'on trouve le taret dans les racines des mangliers qui bordent le fleuve Niger & celui de Gambie ; il les perce verticalement quelquefois à deux ou trois pieds , mais pour l'ordinaire à six pouces au dessus de terre , rarement au dessous : sa coquille est composée de cinq pieces fort inégales , dont la principale & la plus grande a un tuyau à-peu-près cylindrique , qui enveloppe & cache toutes les autres. Ce tuyau est percé aux deux extrémités , de maniere que l'ouverture inférieure qui est orbiculaire , a deux ou trois fois plus de grandeur que la supérieure ; ce tuyau est d'une grande dureté & lisse extérieurement : il est quelquefois recouvert d'un second tuyau semblable , fort mince

& très-luisant que l'animal a d'abord collé contre le bois. La surface extérieure du tuyau porte les impressions des fibres du bois sur lequel il a été appliqué. M. Adanson a observé que la situation de ce tuyau est verticale dans les pieces de bois qui sont verticales, & presque horizontale dans celles qui sont couchées horizontalement; mais il est inséré de maniere que, quoique souvent un peu tortueux, son extrémité supérieure sort toujours un peu au dehors, & communique avec l'eau, pendant que l'extrémité inférieure reste cachée dans le cœur du bois. Celle-ci se bouche entièrement par une substance pierreuse & semblable à celle de la coquille dans les tarets qui ont atteint leur juste grandeur.

Les quatre autres pieces de la coquille sont placées aux extrémités de ce tuyau. Lorsqu'on l'ouvre ou qu'on le casse avec précaution, on voit à son extrémité inférieure deux petites pieces de coquilles très-minces, assez égales, & qui ressemblent aux deux battans de la pholade & des conques bivalves. Ces battans ont chacun la forme d'une portion de sphere, creusée en dedans & pointue vers l'extrémité. Ils ne joignent jamais bien ensemble, & laissent une ouverture assez grande sur chacun de leurs côtés; leur surface extérieure est convexe & hérissée dans sa longueur de vingt-cinq rangs de petites dents taillées en losange, ou assez semblables à celles d'une lime; c'est par leur moyen que l'animal doit percer dans le bois la cavité hémisphérique.

On trouve à l'extrémité supérieure du tuyau les deux dernières pieces de coquilles qui ressemblent à deux petites palettes assez épaisses, aplaties, quelquefois un peu creusées en dedans, légèrement échancrées ou arrondies à leurs extrémités. Ces palettes s'écartent lorsque l'animal fait sortir ses deux trachées; mais lorsqu'il les fait rentrer dans sa coquille, elles se rapprochent & les couvrent, en se joignant assez exactement pour leur ôter toute communication avec l'eau du dehors. La couleur de la coquille & de l'animal est ordinairement blanche.

Cette description du taret du Sénégal fait voir qu'il

differe peu de celui de l'Europe, lequel en 1731 & 1732 donna une terrible alarme aux Provinces-Unies par les ravages qu'il fit dans les pilotis qui maintiennent les digues de Zélande. Tout le monde a été instruit que cette province, l'une des principales de la Hollande a été à la veille d'être entièrement submergée dans le temps que ces vers redoutables rongeoient si rapidement ses digues : elles étoient faites avec de grosses poutres, dont les unes enfoncées dans la mer & mises en pente, étoient soutenues par d'autres poutres qui avoient leur point d'appui dans la terre ; celles qui étoient enfoncées dans la mer étoient revêtues de madriers, c'est-à-dire, de planches très-épaisses, capables de soutenir & de rompre l'effort impétueux des eaux, & de mettre à couvert les terres grasses & les fascines dont elles étoient garnies par derrière. Malgré cette formidable barriere, il est heureux que ces funestes animaux aient presque totalement abandonné les parages de cette île ; si ces mineurs intrépides eussent continué à multiplier dans la même progression, ils l'auroient criblée, & ce fléau auroit rompu les digues & donné lieu à un épanchement des eaux de la mer qui auroit couvert le sol de la Zélande, lequel est, ainsi que celui de quantité de pays des Provinces-Unies, plus bas que le niveau de la mer. Je dis que ces vers ont presque totalement abandonné les parages de la Zélande ; car étant passé en 1760 dans cette île à dessein d'y faire des recherches sur l'espece de fièvre que la plupart des étrangers y gagnent lorsqu'ils y boivent soit de la biere, soit du lait, soit de l'eau ou quelque boisson naturelle au pays, je me plongeai plusieurs fois dans la mer où les digues sont continuellement baignées, & j'y découvris non-seulement quelques poutres fortement rongées par les vers tarets, mais les vers mêmes qui y étoient encore. Je conserve dans mon cabinet quelques-uns de ces vers & un échantillon du bois rongé, que j'ai détachés & rapportés. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer mes observations sur la fièvre de Zélande ; j'en insérerai le détail dans le Journal de mes voyages. Quant aux tarets, voyez l'Ouvrage de M. Massuet, intitulé : *Recherches intéressantes sur*

*l'origine, la formation, &c. de diverses especes de vers à tuyau qui infestent les vaisseaux, les digues, &c. de quelques-unes des Provinces-Unies.* L'on prétend que les petits animaux qui détruisent les pilotis de Venise sont très-différens du taret, & l'on soupçonne que les vers qui rongent aujourd'hui les bouchots à moules construits à Esnandes près de la Rochelle, sont les mêmes que ceux qui rongent nos vaisseaux & les digues de Hollande. M. Dupaty fixe l'époque de l'irruption de ces vers au naufrage d'un navire revenu de long cours, qui échoua en 1730 sur ces parages. Voyez l'article *Bouchots à moules* à la suite du mot MOULE.

**VER ROUGE.** C'est l'ennemi le plus redouté des abeilles maçonnes: voyez son Histoire au mot *Clairon* & à la fin de l'article **ABEILLES MAÇONNES** à la suite du mot **ABEILLE**.

**VERS SANS JAMBES, ENNEMIS DES PUCERONS.** Il n'est pas concevable à quel point les pucerons se multiplieroient, s'il n'avoit été établi qu'ils serviroient de pâture à un grand nombre d'autres especes d'insectes très-voraces. Les insectes à la nourriture desquels les pucerons sont destinés, peuvent être divisés en trois classes; ceux de la premiere classe se transforment en des *mouches qui n'ont que deux ailes*, ceux de la seconde classe deviennent des *mouches à quatre ailes*, & les autres des *scarabées*. Il y a de ces vers de couleur différente.

Il y a des mouches que l'instinct porte à venir déposer leurs œufs sur des tiges ou sur des feuilles où ces pucerons sont établis. Les vers qui sortent de ces œufs sont avides de proie dès leur naissance; ils naissent au milieu d'un petit peuple pacifique qui n'a été pourvu ni d'armes offensives, ni d'armes défensives, & qui attend paisiblement & sans défense les coups mortels qu'on veut lui porter; il ne semble pas même connoître ses ennemis. Pour attaquer les pucerons, ces vers sont armés d'un dard brun de nature de corne ou d'écaille, qui à sa base a deux autres pointes plus courtes, avec lesquelles il forme une especes de fleur de lis: il n'est point d'animal de proie qui chasse autant à son aise que le fait ce ver; couché sur une feuille ou sur

une tige , il est environné de toutes parts des insectes dont il se nourrit. Il peut bien en prendre une centaine sans changer de place. Quand ce ver a sucé le puceron pendant quelque temps , il le jette ; & alors le puceron est sec. Il n'est point d'endroits où les pucerons s'établissent où l'on ne trouve quelques vers ; & il y en a où l'on en trouve un grand nombre. Ils pénètrent jusques dans les veines des feuilles de peuplier. M. *Geoffroy* a observé dans des veines de feuilles d'orme un de ces vers à trompe , couché sur un lit de duvet de ces petits animaux.

Les vers dont nous parlons , sont différens du ver furnommé le *lion des pucerons* & du *hérisson blanc*. Voy. l'histoire de ces insectes à chacun de ces mots.

VERS DE SAUMURE. Espece d'insecte que M. *Schlosser* a découvert en 1756 , dans les lessives concentrées de sel marin à Limington dans la Province de Hamp. Cet insecte est très-agile , rougeâtre & aptere. Son corps a la forme d'un tube cylindrique d'environ un pouce de longueur : sa tête est terminée par deux antennes très-fines & assez courtes ; il a deux yeux noirs placés sur le côté , & l'Auteur soupçonne que la tache noire qui se voit au milieu de la tête peut servir de troisième œil : la bouche est courbe & aplatie contre la poitrine ; on compte à chaque côté du corps onze jambes natatoires. Le mâle a entre la tête & les premières jambes antérieures deux especes d'appendices longues , plates & fort mobiles. Les femelles ont un gros sac mou & membraneux placé sous le ventre. Les mâles en pressant ce sac , qui contient la progéniture , font accoucher les femelles. Cet insecte se trouve en hiver comme en été , principalement dans la saumure ou lessive de sel concentrée par évaporation.

VER DE SCARABÉE. Voyez à l'art. TARIERE.

VER DU SCARABÉE MONOCEROS. Voyez à l'article SCARABÉE MONOCÉROS.

VER SINGE. Voyez à l'article VER MACAQUE.

VER A SOIE , *bombyx*. Le ver à soie a été appelé de ce nom , parce que de toutes les chenilles connues , c'est celle qui donne la plus belle soie. Il a été apporté de la Chine , son pays natal , ainsi que l'art de retirer

la soie de sa coque. Les vers à soie se sont très-bien naturalisés dans plusieurs de nos Provinces méridionales où on les élève avec succès, & où on les a multipliés au point que la soie qu'ils fournissent, est l'objet d'une des plus belles parties du commerce.

Il n'y a pas très-long-temps que les vers à soie ont été connus en France, & que leurs coques y ont été filées pour être employées dans nos Manufactures. Les ouvrages de soie étoient encore si rares, même à la Cour, du temps d'Henri II, que ce Prince fut le premier qui porta des bas de soie. Autrefois les étoffes de soie étoient si précieuses & si chères qu'elles se vendoient au poids de l'or; il n'y avoit que les Empereurs qui en portoient. Les Persans ont long-temps vendu la soie aux Romains & aux peuples de tout l'Orient sans que tant de Nations aient pu découvrir son origine. Ce ne fut que dans le temps de la guerre que l'Empereur Justinien eut avec ces peuples, qu'on fut que c'étoient des insectes qui travailloient la soie. Deux Moines furent envoyés aux Indes par ce Souverain, & en rapporterent des œufs, la façon de les faire éclore, d'en élever & nourrir les vers & d'en tirer la soie. Tout le monde fait combien la soie est devenue aujourd'hui commune par les soins qu'ont eus plusieurs de nos Rois d'exciter l'émulation pour élever ces précieux insectes, & par la protection qu'ils ont donnée aux Manufactures. Si la laine a servi de premier vêtement, la soie a des beautés particulières & des avantages réels sur la laine pour des ouvrages de plusieurs genres.

Comme le ver à soie n'est qu'une vraie chenille rase, en présentant la structure intérieure de cet insecte, nous présentons le tableau de celui des autres espèces, & en même-temps celui d'un grand nombre d'autres insectes qui ne sont point de leur classe: quelque différence qui paroisse en eux & dans leurs figures, les principales parties, celles qui servent immédiatement à la vie, ont beaucoup de ressemblance. Les *Malpighi*, les *Swammerdam*, les *Vallisnieri*, les *Réaumur*, ont jeté beaucoup de lumière sur ce sujet, qui étoit absolument ignoré des Anciens. Nous allons donc, d'après les connoissances

fournies par ces excellens Naturalistes , mettre sous les yeux & montrer en détail les principaux ressorts qui meuvent ces petits êtres. Nous allons faire voir le dedans de leur machine & le jeu des parties qui la composent.

*Description de la Chenille surnommée Ver à soie.*

Il est inutile de décrire la figure extérieure du ver à soie. Il n'est personne qui ne la connoisse : mais admirons les merveilles que son intérieur nous présente ; & pour les mieux observer , il faut les considérer dans une chenille grande & vigoureuse , telle que la *chenille du tithymale à feuilles de cyprès* , les parties s'y voient sensiblement ; c'est la même structure que celle du ver à soie & de toutes les autres chenilles. Pour se rendre maître de la chenille ou du ver à soie , on l'enferme d'abord dans une bouteille avec un fragment de papier imbibé d'huile essentielle de térébenthine : les vapeurs de cette liqueur bouchent les stigmates de l'insecte , le font tomber bientôt en convulsion , puis en paralysie , & il paroît comme mort pendant un temps assez long pour l'arranger à volonté ; on l'attache pour lors avec quatre épingle sur une tablette de cire : l'insecte étant tranquille , l'œil curieux observe d'abord sa tête , où l'on remarque la levre supérieure , les mâchoires , deux corps charnus qui lui servent comme de levre inférieure , pour pousser les alimens dans sa bouche , & la filiere , instrument qui mérite tant d'être connu par les services qu'il nous rend. Cette filiere est un mamelon charnu , percé d'un petit trou où se moule la liqueur soyeuse.

Sur la tête du ver à soie on apperçoit six petits grains noirs , presque arrangés sur la circonférence d'un cercle posé sur le devant , & un peu sur le côté de la tête ; trois de ces grains sont convexes , hémisphériques & transparens , ce qui les a fait regarder comme de véritables yeux. Sur les anneaux le long des côtés de l'animal , on observe de petites ouvertures ovales en forme de boutonnières , qui sont les stigmates , organes de la respiration , dont la structure est des plus admirables , ainsi qu'on peut le voir à son article au mot INSECTE. *Voyez aussi CHENILLE & PAPILLON,*

La premiere chose qui se présente , lorsqu'on ouvre la chenille , c'est l'estomac qui se reconnoît à sa couleur verte ; c'est un canal qui va en ligne droite de la bouche à l'anus. La premiere partie de ce canal tient lieu de gosier ou d'œsophage ; elle se termine vis-à-vis de la derniere paire de jambes écailleuses , où elle est fermée par une soupape : ce qui suit est le véritable estomac , qui se termine vers la fin par un second étranglement.

Un des objets des plus importans à connoître , ce sont deux vaisseaux qui descendent de la tête , & viennent se coucher sur l'estomac , où après quelques sinuosités , ils vont se ranger du côté du dos. Ces petits vaisseaux ordinairement jaunâtres , quelquefois blancs , sont les réservoirs de la soie ; chacun d'eux aboutit à la filiere ; mais avant que d'y arriver , ils deviennent si déliés , que ce ne sont que deux filets paralleles l'un à l'autre : ils sont dans le corps de la chenille des plis & replis qui s'entrelacent prodigieusement jusqu'à leur dernier bout , qui est absolument fermé , & ne permet pas à la liqueur foyeuse d'en sortir. Ces vaisseaux ne s'introduisent ni dans l'estomac , ni dans quelqu'autre partie où ils pourroient puiser cette liqueur , & par conséquent ils doivent la recevoir par des canaux de communication infiniment déliés , puisque tous nos Savans Anatomistes n'ont encore pu les découvrir.

Une précaution bien nécessaire pour suivre ces vaisseaux dans leur route , c'est de faire périr l'animal dans de l'esprit-de-vin , & de l'y laisser pendant deux ou trois jours : les vaisseaux à soie y deviennent très-fermes ; & la liqueur qu'ils contiennent , s'y durcit au point qu'il est aisé d'enlever tout d'une piece chaque vaisseau à soie.

On observe le corps grassex , qui est un assemblage d'especes de vaisseaux que leur entrelacement & leur mollesse rendent difficiles à suivre. Son usage se manifeste , lorsque le temps des métamorphoses est arrivé : c'est de ce corps grassex que ce papillon tirera une grande partie de ce qui doit le composer.

Le cœur joue un rôle trop important dans tous les

corps animés , pour qu'on ne soit pas curieux de le connoître , sous quelque forme qu'il se présente ; on le regarde communément comme le centre de la vie. Celui des chenilles est de toute la grandeur de leur corps ; c'est un vaisseau de couleur d'eau que l'on voit appliqué tout du long du milieu du dos , depuis la tête jusques près de l'anus. Quelques Auteurs l'ont appelé une longue artere ; mais on ne peut lui refuser le nom de cœur , puisqu'il en fait les fonctions. La membrane de ce cœur est aussi transparente que le verre le plus fin : on voit couler dans son intérieur une liqueur qui s'élançe par jets qui ressemblent à des flots & qui rendent le cœur visible , en soulevant la membrane qui les couvre chaque fois qu'ils passent. Ces flots coulent toujours de l'anus vers la tête. On n'a point encore découvert les veines qui reçoivent cette liqueur pour la rapporter au cœur ; ainsi il est encore incertain si ce sang circule , ou s'il n'est que battu par un mouvement péristaltique de la membrane du cœur , semblable à celui de nos intestins.

Un fait des plus singuliers , & qui prouve combien ces insectes ont la vie dure ; c'est que si l'on souleve la moitié supérieure du cœur , en la détachant de dessus la peau de l'insecte , & qu'on la pose comme une corde de violon sur un chevalet , formé par une épingle pliée , cette contrainte n'arrête point le cours des liqueurs ; & l'on voit continuer les mouvemens de systole & de diastole du cœur , qui portent le sang vers la tête , & durer ainsi pendant sept à huit heures de suite , après que l'insecte a été ouvert.

On ne trouve dans le ver à soie nulle trace visible , nul indice des parties propres à perpétuer l'espece : ces organes ne se forment & ne se démêlent que pendant la fermentation qui se fait dans la chrysalide. Il y a cependant des chenilles dans lesquelles on trouve les œufs tout formés quelque temps avant leur transformation en chrysalides.

La soie n'est qu'un extrait des alimens dont l'insecte se nourrit : la preuve en est , que sa perfection dépend de la qualité des alimens. On observe que les mûriers noirs ne fournissent à nos vers qu'une soie grossiere , que

les mûriers blancs en donnent une plus fine, & que la soie de la Chine est la plus parfaite de toutes.

La culture des mûriers étant nécessairement liée à l'éducation des vers à soie qui font un objet de commerce si beau & si important, nous nous sommes attachés à donner d'après les traités modernes un précis de leur culture : voyez l'article MURIER.

Lorsque la matière à soie sort du corps de l'insecte par la filière, elle est une gomme molle, fondue & remarquable par trois qualités qu'on croiroit n'avoir eu que nous & nos besoins pour objet ; 1°. par celle de se sécher dans l'instant qu'elle prend l'air ; mais de ne se sécher qu'autant qu'il convient, pour que les fils se collent légèrement l'un sur l'autre, sans nous priver des moyens de les détacher & de les dévider ; 2°. par celle de ne pouvoir plus être ramollie par l'eau, lorsqu'elle est une fois sèche ; 3°. enfin, par celle qu'elle a encore, lorsqu'elle est sèche, de ne pouvoir plus être ramollie par la chaleur. Ce sont ces trois qualités réunies qui rendent cette liqueur si propre à nos usages, après qu'elle a été filée par le ver. Ces trois qualités sont aussi celles que l'on exige du beau vernis que les Chinois ont trouvé avant nous, & que nous avons enfin imité.

Puis donc que la matière de la soie & celle des vernis est la même, les vers à soie semblent nous indiquer, en filant leur soie, que nous pourrions filer les vernis, & en faire des étoffes. Voici une expérience qui prouve que la soie des chenilles est un vrai vernis, & que l'on pourroit tirer des chenilles des vernis tout faits.

Si l'on ouvre plusieurs de ces animaux, que l'on tire promptement de leur corps les vaisseaux à soie, qu'on les jette aussi-tôt dans l'eau chaude pour les empêcher de sécher, que l'on écrase ces vaisseaux pour en exprimer la liqueur, & la répandre dans l'eau ; cette substance soyeuse y restera liquide. Après une évaporation suffisante de l'eau, & en avoir amassé par ce moyen une petite quantité, que l'on en frotte un papier imprimé, il restera vernissé d'un enduit jaunâtre, mais transparent qui laisse voir l'écriture aussi bien que le ver le plus fin, & que l'eau ne peut altérer. Ce seroit

encore un secret pour défendre nos papiers contre l'humidité, la moisissure & les vers qui les percent ; car on ne connoît point d'insectes qui mordent sur la soie. Cependant plusieurs personnes disent que la soie, après un très-long-temps, mais sur-tout la soie crue, c'est-à-dire, celle dont on n'a point encore enlevé la gomme, est sujette à être quelquefois hachée par un petit insecte assez semblable à une mite.

Toutes les soies des diverses chenilles n'ont pas la même perfection, ni le même lustre. Il y en a qui se cassent très-aisément, d'autres ont une force égale à celle de nos vers à soie ; d'autres, telles que celle qui provient des chenilles à tubercules, sont filées en brins aussi gros que des cheveux. Les soies des différentes chenilles n'ont pas non plus toutes la même couleur : il y en a de blanches, de jaunes, de vertes, de bleues, de brunes : celle de la même chenille n'est pas toujours d'une couleur continûment égale.

La coque du ver à soie est, de toutes les coques connues, celle de dessus laquelle on peut tirer le fil avec plus de facilité. Mais ce qu'on ne peut pas filer, ne peut-on pas le carder, comme on fait la laine ? il est certain qu'il y a plusieurs coques dont on pourroit tirer un parti utile par ce moyen.

Il y a lieu de croire que si l'on vouloit éprouver les soies de toutes les différentes especes de chenilles, soit comme gomme liquide, en la tirant immédiatement de leur corps, soit comme fil propre à fabriquer des étoffes, on pourroit leur découvrir des usages utiles, ou du moins agréables. On peut avoir quelque lieu de penser que la nature a eu dessein de nous gratifier de cette précieuse liqueur, lorsqu'on voit la quantité prodigieuse qui s'en va en pure perte. Plusieurs chenilles, telles que celle du tithymale, celle qui donne le papillon à tête de mort, toutes celles qui ne tirent de leur réservoir qu'un simple cordon pour se lier, toutes celles qui se pendent par les pieds de derriere, ont toutes proportionnément autant de matiere à soie que celles qui font des coques, & cependant en dépensent infiniment moins.

Outre les avantages considérables que les arts ont su tirer de cette matiere animale, la Médecine y a trouvé

un remede d'une grande efficacité pour la santé des hommes, dans certains momens critiques : ce sont ces gouttes si renommées, que l'on appelle *gouttes d'Angleterre*, qui ne sont autre chose que les produits de la soie distillée dans une cornue bien luttée. Le Docteur *Goddard* est l'inventeur de ce remede, qu'il vendit fort cher à Charles II, Roi d'Angleterre : consultez *Mém. de l'Acad. ann. 1700*. Il faut convenir que les esprits volatils qu'on retire des autres parties des animaux seroient aussi efficaces. Quant à la soie crue, teinte en cramoisi, & qui passe aussi pour avoir la vertu de modérer les regles trop abondantes des femmes, de calmer les pertes utérines, & d'empêcher l'avortement ; cette vertu n'est due qu'aux parties colorantes de la teinture de la cochenille.

Lorsque le ver à soie est répu de feuilles de mûrier, & que le temps de sa métamorphose ou transformation est arrivé, son corps devient luisant, & comme transparent : d'abord il se purge par la diete ; il devient flasque & mollasse, puis il cherche un endroit où il puisse travailler à la structure de sa coque sans être interrompu. On lui présente quelques menus brins de balai ; il s'y retire, & commence à porter sa tête à droite & à gauche pour attacher son fil de tous côtés. Tout ce premier travail paroît informe, mais il n'est pas sans utilité : ces premiers fils sont une espece de coton ou de bourre, qu'on appelle l'*araignée* ou la *bourette*, qui sert à écarter la pluie, car la nature ayant destiné le ver à soie à travailler sur les arbres en plein air, il ne change pas de méthode lorsqu'il se trouve à couvert. Cette soie grossiere fait comme la base de sa coque, dite ordinairement *cocon* ou *coucon*. On nomme cette soie grossiere *fleuret* ; & lorsqu'elle est préparée on lui donne le nom de *filoselle*. Quand l'insecte se trouve suffisamment environné de cette bourre, il commence sa véritable coque, en conduisant sa soie plus régulièrement, non pas comme nous tournons des fils autour d'un peloton, mais en l'appliquant en zigzag contre cette bourre qu'il foule en même-temps, & repousse continuellement avec sa tête, pour donner à l'intérieur de son petit édifice une capacité ronde & réguliere : son corps

se tenant plié presqu'en deux, il n'y a que la moitié supérieure qui agisse, & qui se tourne sur l'inférieure, comme sur un point fixe; c'est-là ce qui donne une rondeur exacte à la coque, & en même temps une forme oblongue, parce que la filiere se trouve à l'extrémité de cette partie du corps qui tourne & retourne. Après avoir achevé cette première surface, l'insecte la double d'une seconde couche de soie, composée de fils conduits pareillement en zigzag, & il forme ainsi jusqu'à six couches.

La longueur d'un fil de soie qui peut se dévider de dessus la coque est, suivant *Malpighi*, de 1091 pieds & quelques pouces, mesure de Paris. *M. Lyonnet* leur a trouvé ordinairement entre sept & neuf cens pieds de longueur.

Le ver à soie emploie ordinairement deux jours, quelquefois trois à finir sa coque: il y a des chenilles qui font les leurs en un seul jour; d'autres en font de très-bien travaillées en quelques heures.

Nous avons dit plus haut que le ver à soie a deux réservoirs de matière soyeuse; tous deux contribuent pour l'ordinaire à la formation de chaque fil de soie: le microscope ou la loupe nous fait découvrir que ce fil est en quelque sorte plat, & que le milieu de chaque fil est creusé comme en gouttière.

Après que le ver s'est épuisé à fournir la matière & le travail de ses trois couvertures, il perd la forme de ver, en se dépouillant de sa quatrième peau, & il se change en chrysalide, que l'on nomme aussi *seve*, *nymphé*, *aurélie*. Voyez au mot **CHRYSALIDE**, & surtout au mot **NYMPHE**, les phénomènes qui arrivent dans cette métamorphose. De cet état il passe à celui de papillon, après avoir resté vingt-un jours dans l'état de chrysalide.

Le papillon du ver à soie est de la classe des papillons nocturnes ou des phalènes à antennes pectinées, qui n'ont point de trompe sensible, & qui ne mangent point. Les papillons des vers à soie, tant les mâles que les femelles, sont d'un blanc sale ou jaunâtre. Ce que le papillon mâle offre de plus remarquable dans l'accouplement, c'est qu'il agite ses ailes avec vitesse à différentes

reprises. *Malpighi* a pris plaisir à compter le nombre des agitations d'ailes, & il a remarqué que le plus souvent il les abaisse & les élève cent trente fois de suite : ces mouvemens se succèdent les uns aux autres avec une très-grande vitesse, après quoi il reste comme mort pendant un quart d'heure, & quelquefois il se sépare de la femelle : au bout de ce temps il se raccouple de nouveau, paroît avoir repris vigueur, & commence à mouvoir ses ailes avec vitesse, mais cette fois il ne les agite & ne les élève que trente-six fois de suite; enfin vient un nouveau temps de repos, après lequel le papillon ne donne que peu de mouvemens de suite à ses ailes : les reprises de l'accouplement durent pendant quatre jours. *Voyez au mot PAPILLON* de quel usage il y a lieu de penser que peut être ce mouvement des ailes, ainsi que la description de la structure des parties intérieures du papillon.

#### *Éducation des Vers à soie.*

Nous avons considéré jusqu'à présent le ver à soie du côté physique; nous avons vu ce que son industrie nous présente d'admirable; nous allons le considérer présentement du côté des richesses annuelles qu'il procure à plusieurs de nos Provinces.

*M. Lescapier*, ci-devant Intendant de la Généralité de Tours, persuadé de la nécessité d'éclairer cette branche économique de l'Agriculture & du Commerce, & convaincu du bien qu'elle peut procurer aux habitans des Provinces confiées à ses soins, a proposé à la Société d'Agriculture, nouvellement établie à Tours, de former un précis de ce qui a été écrit de plus intéressant sur l'éducation des vers à soie, de le dégager de toute théorie, de n'indiquer que des pratiques faciles, à la portée de tous ceux qui élèvent cet insecte, & il a fait distribuer gratuitement ce précis pour tous ceux qui désireroient former quelque établissement en ce genre. Nous ferons usage de ce précis pour donner une idée des soins nécessaires à prendre pour l'éducation de ces insectes.

Il y a deux manières d'élever les vers à soie. On les peut

peut laisser croître & courir en liberté , sur les mûriers mêmes , ou les tenir au logis dans une place uniquement destinée à cet usage , en leur donnant tous les jours des feuilles nouvelles.

Quelques Curieux ont fait essai de la première méthode , & elle a réussi lorsque la saison s'est trouvé favoriser les précautions qu'ils ont eu soin d'apporter. C'est la pratique qu'on suit à la Chine , notamment dans la province de Quanton , où le printems est presque perpétuel , & les arbres toujours verts : on la suit aussi à Tunquin & dans d'autres pays chauds , sous un ciel heureux. Ces vers sont élevés sans soin sur les arbres , & ils s'accoutument à souffrir les intempéries de l'air ; ce qui les rend beaucoup plus forts & beaucoup plus robustes que ceux qui sont élevés délicatement en chambre , & leur graine doit produire des vers plus vigoureux.

Ainsi les papillons venus de ces vers à soie choisissent sur le mûrier un endroit propre pour poser leurs œufs , & ils les y attachent avec cette glu dont la plupart des insectes sont pourvus pour différens besoins. Ces œufs passent ainsi l'automne & l'hiver sans danger : la manière dont ils sont placés & collés les met à couvert de la grêle , qui quelquefois n'épargne pas le mûrier même. Le petit ver ne sort point de son œuf qu'il n'ait été pourvu de sa subsistance , & que les feuilles ne commencent à sortir de leurs boutons. Lorsque les feuilles sont venues , la Nature invite les petites chenilles à percer la coque de leurs œufs , à se répandre sur la verdure ; ils grossissent peu-à-peu & filent , au bout de quelques mois sur le même arbre , leurs cocons qui paroissent comme des pommes d'or au milieu du beau vert qui les relève. Cette façon de les nourrir est la plus sûre pour leur santé , & celle qui coûte le moins de peine. Mais la température inégale & inconstante de nos climats , rend cette méthode sujette à bien des inconvéniens qui sont sans remède. Il est vrai qu'avec des filets ou autrement on peut préserver les vers des insultes des oiseaux ; mais les grands froids qui surviennent en Europe souvent tout d'un coup après les premières chaleurs , les pluies , les grands vents , les

orages enlèvent & perdent tout. Il faut donc prendre le parti de les élever à la maison.

On choisit pour cela une chambre exposée en bon air, où le soleil donne, qui soit garantie des vents du Nord & du Midi par des fenêtres bien vitrées ou par des châffis couverts de fortes toiles: on a soin que les murs en soient bien enduits, les planchers bien fermés, en un mot que toutes les avenues soient interdites aux chats, aux rats, aux souris, aux lézards, à la volaille, & généralement à tous les insectes & oiseaux qui les dévoreroient. Au milieu de la place on élève quatre colonnes qui forment ensemble un assez grand carré: on étend d'une colonne à l'autre, par différens étages, des planches & différentes claies d'osier, & sous chaque planche une claie avec un rebord. Ces claies & ces planches sont posées sur des coulisses, & se placent ou se déplacent à volonté, de façon néanmoins que les ordures de l'une ne tombent point sur l'autre. On donne à ces lieux le nom de *tabarinage*.

Ceux qui elevent des vers à soie donnent le nom de *graine* aux œufs du ver. En Europe de toutes les graines étrangères de vers à soie, celle d'Espagne a jusqu'à ce jour passé pour la meilleure après celle de Piémont & de Sicile. Le choix de la graine est sans contredit ce qui exige le plus d'attention dans l'éducation de ces vers, puisque c'est d'elle que dépend le succès de toutes les opérations subséquentes. Les graines étrangères sont en général assez incertaines, soit parce qu'elles sont trop vieilles, soit parce qu'elles ont éprouvé de la part de l'air des variations préjudiciables, soit même parce qu'elles ont été quelquefois passées au four pour détruire le germe de leur fécondité.

Celui qui veut élever des vers à soie doit se procurer lui-même de la graine, d'autant mieux qu'il n'y en a aucune qui approche en qualité de celle qu'on forme dans chaque pays propre à l'éducation du ver à soie. La raison physique en est, que cette graine étant naturalisée au climat, elle a plus d'analogie avec le mûrier, duquel elle a reçu sa principale substance, & que d'ailleurs elle résiste bien mieux aux variations & vicissitu-

des particulieres de l'air du pays où ont vécu les vers & les papillons qui l'ont fournie.

On reconnoît que la graine est propre à produire avantageusement, si elle est cassante, si elle contient une liqueur qui ne soit ni trop épaisse, ni trop fluide, si elle porte un œil vif, lucide, si sa couleur tire plus sur le gris obscur que sur toute autre; si enfin, en la mettant dans du vin elle se précipite au fond. Passons maintenant au moyen de l'obtenir dans tout pays.

Lorsque les vers ont formé leurs cocons, on en choisit un nombre proportionné à la quantité de graine qu'on veut faire. L'expérience apprend qu'un gros de graine contient au moins cinq mille vers ou graines. Comme il périt assez ordinairement la moitié des vers avant qu'ils fassent leurs cocons, un gros de graine ne donne que deux mille cinq cents cocons, qui suffisent quand ils sont médiocrement bons, pour en tirer une livre de soie.

On doit choisir pour la graine les cocons les plus fermes & les premiers formés, parce qu'ils annoncent les vers les plus vigoureux, & par conséquent les plus propres à la propagation. Les cocons mâles sont serrés, longs, pointus, & la soie en est ordinairement plus fine que celle des femelles: le cocon femelle est rond, gros, fort ventru, & la soie en est plus unie & un peu plus égale que celle du mâle. Il est cependant encore plus sûr de choisir les vers mâles & femelles avant que les cocons soient formés: on reconnoît facilement les premiers, puisqu'ils ont les yeux plus marqués & plus distincts que ceux des femelles. Dans ce triage on doit préférer ceux dont la couleur tire le plus sur le jaune pâle, comme fournissant parmi les quatre especes de jaunes la soie la plus parfaite.

Lorsque les papillons sont sortis, on donne à chaque femelle son mâle, & on les place sur un morceau d'étamine. Lorsque la femelle a été fécondée, elle dépose ses œufs environ dix à douze heures après l'accouplement: ces œufs s'attachent fortement à l'étamine, à l'aide de la substance glutineuse dont ils sont enduits. Chaque femelle donne quatre ou cinq cents œufs; ainsi un cent de femelles donne une once de graine, & l'on

mettra à part, pour chaque once qu'on voudra faire, au moins deux cents cocons, moitié mâles, moitié femelles.

On conserve ainsi ces morceaux d'étamine jusqu'au mois de Septembre, qu'on travaille à détacher les œufs qui y sont attachés. Pour y parvenir on souffle sur la graine quelques gorgées de vin, pour détremper la substance glutineuse, & on la détache ensuite facilement avec une barbe de plume : on l'enferme dans un cornet de papier, qu'on met dans un lieu qui ne soit ni trop chaud, ni trop froid, ni trop humide.

On doit songer à faire éclore la graine lorsque les feuilles de mûrier commencent à pousser. Dans les années hâtives, cela arrive entre le 10 & le 15 d'Avril : quand les gelées sont fréquentes, & que l'année est tardive, on est obligé d'attendre jusqu'au 10 ou 12 de Mai.

Il y a deux manières de faire éclore la graine, la naturelle & l'artificielle.

La naturelle consiste à laisser agir l'air extérieur, & attendre l'effet de son action ou de sa température, pour développer le principe de la fécondité des œufs.

L'artificielle consiste à employer la chaleur du feu, ou d'autres moyens de cette espèce. Cette dernière est beaucoup plus en usage que l'autre : on la croit cependant moins naturelle & moins analogue à l'essence du ver.

La couvée naturelle doit sans contredit être préférée dans tous les pays où la température, toujours égale & plus propre à développer les principes de fécondité, agit avec sûreté & sans aucun secours étranger ; mais dans les climats sujets à variations, tel, par exemple, que celui de la Touraine, il y auroit de l'inconvénient à compter sur ses effets. Le point essentiel est de concilier la naissance du ver avec le moment où le mûrier se développe pour fournir à sa nourriture.

Pour faire la couvée artificielle, on divise la graine par onces : on en forme de petits paquets qu'on enveloppe d'un linge recouvert de coton, sans trop serrer la graine : les femmes ou filles, qui sont communément chargées de cette opération, portent ensuite ce

linge sur elles, ne l'approchent que peu à peu de leur peau, & finissent par le déposer dans leur sein pendant le jour, & elles le conservent pendant la nuit dans leur lit: elles le visitent le deuxième jour; si elles apperçoivent que la graine soit rouge, elles la rejettent sur le champ pour en couvrir d'autre, attendu que cette couleur annonce qu'elle a perdu sa qualité pour avoir éprouvé une chaleur trop vive: si au contraire la graine porte une couleur de gris blanc, elles la mettent dans des boîtes propres, sans odeur; elles garnissent ces boîtes de papier blanc, mettent dedans la graine sans trop l'entasser, la recouvrent d'une feuille de papier percée de petits trous par lesquels sortent les vers à mesure qu'ils sont éclos, pour chercher les feuilles tendres de mûriers qu'on a mises au-dessus: on pourroit se servir, en place de papier, de petits filets.

On place ces boîtes sur un lit de plumes, au milieu de deux oreillers, sous une couverture de laine: on a soin d'entretenir par le feu la chaleur de la chambre au même degré, ou d'y suppléer par des bouteilles d'eau chaude que l'on place sous le lit de plume, & que l'on renouvelle à mesure que l'on voit les vers éclore. Lorsque la graine est bonne, & que le degré de chaleur est donné à propos, la plus grande partie des vers éclosent dans les deux ou les trois premiers jours: au-delà du cinquième ou sixième jour, lorsqu'ils ne sont point éclos, il n'y a plus rien à espérer, & il faut recommencer l'opération avec de nouvelle graine.

On se sert quelquefois d'une poule qui glousse, sous laquelle on place des boîtes remplies de graine, qu'on recouvre de paille, & de quelques œufs par-dessus: le bain-marie, & la chaleur de la cendre sont encore en usage.

A mesure que les vers sont éclos, on les place par couvées, suivant la date de leur naissance, dans de nouvelles boîtes garnies de feuilles de mûrier: on doit leur en donner de nouvelles deux fois par jour. C'est dans les commencemens qu'on doit apporter plus de soin pour la conservation de ces insectes; leur extrême délicatesse les rend susceptibles des moindres variations de l'air; & l'on ne réussit à les garantir de tous les dan-

gers auxquels ils font exposés , que par la plus grande exactitude à pourvoir à leurs besoins , à les entretenir dans une propreté continuelle , & à les maintenir dans un degré de chaleur uniforme.

Le plus difficile est de conserver une même température d'air toujours également sain. Pour y parvenir on fait usage avec succès du thermometre de M. de Réaumur qui , par des expériences très-suivies sur les vers à soie , a reconnu que le dix-huitieme degré de son thermometre est celui qui indique la chaleur la plus analogue & la plus convenable à la nature & au tempérament de cet insecte. Toutes les personnes qui en ont fait usage l'ont employé avec succès. Cependant plusieurs Naturalistes du premier ordre ont observé en Touraine que les vers éclos dans cette Province au dix-huitieme degré , sur-tout dans les années hâtives , ne produisent qu'une soie foible & d'un travail pénible , tandis que ceux qui prennent naissance au quatorzieme & quinzieme degré de chaleur , font une soie forte , nerveuse & d'une qualité supérieure.

Lorsque les vers sont un peu forts , on les arrange & on les dispose dans l'attelier qu'on nomme *tabarinage* , dont nous avons donné la description plus haut. On doit observer dans le premier âge , & pendant les quatre mues , de ne leur donner que les feuilles les plus tendres de mûrier blanc , & après les mues jusqu'à la soie , des feuilles fortes & bien nourries. A l'égard de la quantité , on doit leur en donner le matin & le soir , depuis leur naissance jusqu'à leur seconde mue ; trois fois le jour depuis leur troisieme mue jusqu'à la dernière , & cinq ou six fois depuis la dernière jusqu'à ce qu'ils fassent leurs coques. Les feuilles de mûrier blanc sauvageon fournissent aux vers une soie très-belle , mais elle est toujours en petite quantité : les vers nourris de celles de mûrier d'Espagne donnent au contraire beaucoup de soie , mais elle n'est ni belle ni bonne. Les feuilles du mûrier franc ou enté avec la greffe du mûrier blanc sont très-propres aux vers : elles fournissent tout à la fois beaucoup de soie , & d'une qualité supérieure ; elles sont d'ailleurs meilleures que les autres à tous les états du ver. Ces arbres donnent leurs feuilles

bien plutôt que les autres : voyez au mot MURIER la maniere la plus favorable de les cultiver & d'en tirer le plus grand avantage (a).

On doit avoir attention de ne point donner aux vers à soie des feuilles mouillées, ni gâtées, ni de qualités différentes, comme de mûrier blanc & de mûrier noir.

(a) M. Bourgeois dit qu'on n'est pas d'accord sur le choix de la feuille de mûrier blanc la plus utile pour nourrir les vers à soie. M. Thomé, de Lyon, & quelques-uns de ses sectateurs, donnent à tous égards la préférence à celle du mûrier rose d'Italie enté. D'autres Observateurs du Languedoc prétendent avoir remarqué, depuis quelques années, que cette feuille produit moins de soie & d'une moindre qualité que celles de ce même mûrier sauvageon & de quelques autres bonnes especes non entées : ils attribuent à la quantité de mûriers roses entés, qu'on a introduits depuis un demi-siècle dans plusieurs provinces de France, la diminution considérable qu'on remarque en ce royaume, à-peu-près dès cette époque, tant du produit des vers que de la qualité de la soie. Enfin M. le Capitaine Wildermett, de la ville de Bienne en Suisse, prétend que pour concilier ces deux partis on doit faire usage de sa méthode, qui consiste à varier les especes de feuilles dont on nourrit les vers à soie, suivant les différens âges ou états par où ces insectes passent, jusqu'à ce qu'ils filent leur soie. Cet objet paroît si intéressant pour ceux qui s'appliquent à cette branche d'économie, qu'il seroit à souhaiter qu'il n'y eût plus désormais d'incertitude à cet égard. Pour cela il faudroit que des personnes exactes, intelligentes, fissent des expériences réitérées & sans prévention, en élevant une quantité déterminée de vers dans le même temps, avec différentes especes de feuilles, sans les changer pendant tout le cours de leur vie, ou en les variant dans leurs différens âges, comme il sera dit ci-après, & en comparant ensuite exactement les produits & les qualités de chaque espece de soie.

Au printems de 1768, qui fut très-défavorable aux vers dans ce pays, à cause des retours de froids & de vents durs, fréquens, M. le Capitaine Wildermett fit éclore une once de graine de vers à soie ; il les nourrit dès leur naissance jusqu'à la seconde mue, avec la feuille de l'espece de mûrier qu'on élève ordinairement en haie dans quelqu'endroit abrité, afin de l'avoir plus printanière. Voyez à l'article MURIER, le Mûrier sauvageon ordinaire.

Dans cette époque il les nourrit avec la feuille de mûrier rose-sauvageon, jusqu'au temps qu'ils font à la brise.

Dès ce temps jusqu'à ce qu'ils fussent en cabane, il les nourrit avec les feuilles de mûrier rose d'Italie enté.

Enfin il leur donna pour dernière nourriture la feuille romaine, qui est fort analogue à celle du mûrier noir.

Les vers provenus de cette once de graine, nourris de cette façon, ont produit le poids double des cocons qu'ils donnent ordinairement en France ; & sept livres environ de ces cocons ont rendu une livre du plus bel organfin.

M. Wildermett conclut de cette expérience, que les personnes qui travaillent à établir des plantations de mûriers d'une certaine étendue, devroient au moins cultiver de ces quatre especes différentes, sans négliger encore quelques autres bonnes especes dont nous avons parlé à l'article Mûrier. On pourroit peut-être encore, dit M. Bourgeois, faire quelqu'autre expérience de cette nature, qui augmenteroit le produit de ce précieux insecte & la qualité de sa soie.

Il y a des années où les mûriers sont attaqués de punaises, dont l'odeur est mortelle pour les vers: l'injection de savon est un moyen sûr pour détruire ces punaises, ou la vapeur de fiente de bœuf desséchée & brûlée au pied de l'arbre. Chaque millier de vers consomme cinquante livres pesant de feuilles depuis leur naissance jusqu'à ce qu'ils montent dans les brins de bruyeres pour filer leurs cocons.

Personne n'ignore qu'il y a des années où les feuilles de mûrier sont très-rares, soit par le défaut de sève, soit par l'abondance des vers à soie: la nécessité a fait recourir à différentes substances, telles que la laitue, les feuilles de ronce, de chêne, de charme; mais leur usage n'a point rempli les idées & les espérances des nourriciers. Plus les années sont hâtives, plus les récoltes sont abondantes & certaines. Le Languedoc & les pays méridionaux jouissent à cet égard de tous les avantages de la Nature: leurs mûriers plantés sous un ciel tempéré, donnent de la feuille de bonne heure. Les vers y sont précoces & la récolte y devance d'un mois & plus le temps des orages, qui leur sont si préjudiciables.

Ce n'a été qu'après beaucoup d'épreuves qu'on s'est assuré qu'on ne réussira que difficilement à faire dans un climat froid des récoltes abondantes de soie, tant qu'on ne trouvera point le moyen de nourrir les vers un mois avant que les mûriers poussent, en leur fournissant une substance qui leur soit propre, & qui puisse suppléer en quelque façon à la feuille tendre & nouvelle que le pays refuse. Ce moyen est de faire sécher de la feuille de mûrier de la pousse d'automne dans un grenier. Les vers étant éclos au commencement de Mars ou d'Avril, on fera bouillir de l'eau dans un vase, on y laissera tremper pendant une minute cette feuille sèche: lorsqu'on l'en retirera, on aura la satisfaction de voir que de fanée qu'elle étoit, au point qu'en la froissant un peu on eût pu la réduire en poudre, elle sera devenue verte & tendre comme si elle étoit nouvellement cueillie: on a le soin de l'essuyer avant que de la donner aux vers à soie.

Comme les vers à soie se sont nourris avec succès de

la feuille de mûrier ainsi préparée , il y a lieu de penser que la feuille desséchée contient encore beaucoup de la substance propre aux feuilles de mûrier, & que l'eau en la ramollissant la met en état de pouvoir servir de nourriture aux vers. On a donc imaginé , pour perfectionner cette découverte , de séparer la substance de la feuille sous la forme d'extrait. Cet extrait se fait en pilant dans un mortier une certaine quantité de feuilles de mûriers fraîches pour en exprimer le jus , que l'on fait épaisir ensuite par le feu. On conserve cette substance extraite dans des vases à goulot , en les remplissant d'huile de quelques travers de doigts. Lorsqu'on voudra ramollir la feuille desséchée , on jettera dans l'eau bouillante une quantité proportionnée de cette substance extraite. Plusieurs raisons qui se font sentir d'elles-mêmes , donnent lieu d'espérer de ce nouvel essai un succès encore plus heureux & plus certain.

Les vers à soie sont sujets à quatre mues : ces mues sont distinguer en cinq âges la vie de ces insectes. Le premier âge commence depuis leur naissance jusqu'à leur première mue , qui se déclare le six ou le septième jour après leur naissance. Ils s'endorment alors , deviennent comme immobiles , la tête leur grossit & ils changent de peau. Cette opération dure ordinairement trois ou quatre jours , & quand il fait froid ou des temps pluvieux , les vers sont quelquefois quinze jours entiers , à compter du jour qu'ils sont éclos , à sortir totalement de cette première mue : ils en sortent cependant le neuvième ou dixième jour , quelquefois plutôt quand ils sont dans un lieu dont la chaleur est toujours égale. Les trois autres mues qui se succèdent , arrivent pareillement de sept en sept jours , ou de huit en huit jours. On compte le cinquième âge depuis la dernière mue jusqu'à ce qu'ils fassent leur soie.

La propreté est un des articles essentiels du gouvernement des vers à soie ; on ne sauroit porter trop loin l'attention pour les retirer de dessus leur litière , aussi souvent que leur âge , les débris qu'ils font des feuilles , & la chaleur de la saison l'exigent ; cette opération se fait de la manière la plus prompte & la plus fa-

cile, en se servant de filets légers dont les mailles sont assez larges pour laisser passer les vers, qui viennent chercher avidement les nouvelles feuilles qu'on met dessus : de cette maniere on transporte facilement & sûrement les vers sur une nouvelle claie.

On reconnoît que les vers veulent monter pour filer par leur agitation en courant parmi la troupe sans penser à manger, par une couleur de chair transparente qu'ils prennent alors, notamment sur la queue. C'est en ce temps qu'on doit les placer dans les ateliers ou tabarinages garnis de bruyeres ou de genêt ou de buis, ou d'autres rameaux d'arbuttes secs, dénués de feuilles & d'épines, mais ayant leur écorce. Dans ces tabarinages où l'on dispose les brins de bruyeres en arcade, les vers trouvent aisément de la place pour travailler, & on n'est guere sujet à avoir des cocons doubles, parce que les vers n'étant point gênés, ne sont point sujets à confondre leur travail par leur trop grande proximité : il est d'autant plus avantageux d'éviter cet inconvénient, qu'outre la difficulté qu'on éprouve dans le tirage de la soie de pareils cocons, elle est encore très-inférieure en qualité & en quantité. C'est dans ces bruyeres que les vers à soie construisent ces cocons blancs ou jaunes d'une structure si merveilleuse qui nous fournissent la soie. Lorsqu'on enleve les cocons qui sont faits, on doit éviter d'ébranler les cabanes, car la moindre secousse suffit pour empêcher le ver de finir son travail ; & sans cette dernière opération, toutes les peines & les dépenses sont en pure perte.

Le ver à soie demande encore étant prêt à filer, & même pendant tout le temps qu'il est en cabane, qu'on parfume souvent la chambre, car c'est la seule chose qui réjouisse & qui ranime le ver ; on doit aussi frotter les planches des ateliers avec de fort vinaigre, ou avec des plantes aromatiques chaque fois qu'on les nettoie.

Les vers à soie sont sujets à plusieurs maladies, dont les unes sont naturelles & inévitables, parce qu'elles dépendent de leur constitution ; telles sont les différentes mues qui les attaquent successivement tous les

sept jours depuis leur naissance. L'abstinence & le repos pendant trente-six heures, sont les moyens que la Nature emploie pour les guérir. La plupart des autres maladies viennent pour avoir donné des feuilles mouillées ou brouies aux vers, & pour ne point les avoir assez préservés de l'humidité. Leurs maladies sont aussi très-souvent occasionnées par l'intempérie de l'air, par des vents durs & un temps froid qui surviennent subitement: ce n'est que par des soins extrêmes que l'on pourroit les en garantir; les exhalaisons des plantes odoriférantes sont un puissant remède pour ces vers, mais il faut prendre garde que l'odeur n'en soit trop forte ou désagréable; car loin de les ranimer, elle les rend plus languissans: l'ail, le musc, le tabac leur sont contraires, ainsi que la fumée du charbon.

Lorsque les vers sont parvenus à faire leurs cocons, qu'ils ne perfectionnent qu'en sept ou huit jours, ils y restent cependant enfermés pendant dix-huit ou vingt jours; mais si on attendoit plus tard pour en retirer la soie, on trouveroit tous les cocons percés, & on n'en retireroit que du fleuret. Le moyen le plus sûr d'étouffer les vers, ou plutôt les chrysalides, est de mettre les cocons dans un four assez chaud pour les faire périr, sans cependant causer de l'altération à la soie: on reconnoît qu'il est temps de les ôter du four, lorsqu'on entend un pétitement semblable à celui d'un grain de sel qu'on jeteroit dans le feu. Cette opération une fois faite, il ne s'agit plus que de tirer la soie que peuvent produire les cocons.

La bonté & la beauté de la soie dépendent, comme nous l'avons dit, des climats sous lesquels les vers à soie ont été élevés, des especes de mûriers dont ces vers ont été nourris, & des soins qu'on a pris d'eux. On distingue aussi plusieurs especes & qualités de soie relativement aux différens apprêts qu'elles peuvent recevoir. On donne le nom de *soie grege* à la soie telle qu'elle est tirée de dessus les cocons, avant que d'avoir été filée, ou qu'elle ait souffert aucun apprêt. La plus grande quantité de cette soie nous vient du Levant par pelotes ou en masse. On donne le nom de *soie crue* à celle que l'on tire de dessus les cocons, &

que l'on dévide sans la faire bouillir. Comme on a nommé *soies crues* les soies qui n'ont pas passé au feu, on appelle *soies cuites*, celles qu'on a fait bouillir pour en faciliter le filage & le dévidage. Ce sont les plus fines de toutes les soies employées dans nos Manufactures. On en fabrique ces beaux ouvrages de rubannerie & les plus riches étoffes, telles que les velours, les fatins, damas, taffetas, &c. Il y a encore une autre sorte de soie cuite, qu'on appelle aussi *soie décreusée*; c'est celle qui a passé à l'eau de savon, qui facilite le travail de la soie, en lui enlevant une certaine quantité de parties gommeuses étrangères à la substance du fil. On peut aussi décreuser la soie, & même beaucoup plus avantageusement par l'alkali de la soude, comme M. Rigaud l'a démontré dans un Mémoire qui a remporté le prix que l'Académie de Lyon avoit proposé sur cet important sujet. Le décreusement diminue le ressort de la soie, & la rend par-là plus facile à travailler. On a donné le nom d'*organfin* à la soie apprêtée & moulinée. L'étoupe ou filasse soyeuse qui recouvre les cocons, ainsi que tous les bouts de soie cassés, étant cardés ensemble, font une bourre soyeuse, dont on fait de petites étoffes. Quand on ne retire pas cette bourre de dessus les coques, on peut les teindre en cet état de différentes couleurs, & elles servent alors à faire des fleurs artificielles qui sont très-agréables. Ici l'industrie de l'homme met à profit, avec un art étonnant, les dons de la nature; & l'on voit reparoître la soie sous une multitude de formes différentes plus élégantes les unes que les autres, & nuancée de mille couleurs diverses.

A mesure que l'on a mieux connu l'usage de la soie, les Nations commerçantes ont cherché à multiplier chez elles les insectes qui la produisent. Quoique les climats chauds paroissent être les plus propres à les élever, cependant plusieurs Etats du Nord, la Prusse, le Danemarck commencent à cultiver des mûriers, & à élever des vers à soie, même dans des climats assez froids. On en élève aussi en Suisse autour de Bienne. En France, ce sont les parties méridionales qui s'appliquent le plus à cette culture: on y recueille presque

d'aussi belle soie que dans le Piémont. Il n'y a point aujourd'hui en France de Province qui n'ait un nombre plus ou moins considérable de mûriers. Plusieurs grands chemins en sont bordés, & le Gouvernement a veillé à ce qu'il y eût des pépinières de mûriers toujours subsistantes, afin d'en délivrer gratuitement à ceux qui en veulent élever sur leurs terres. Quoique cet établissement soit encore naissant, cependant plusieurs Négocians habiles ont calculé que la somme de nos récoltes en soie, peut déjà égaler celle que nous achetons de l'étranger.

L'Espagne commence à rouvrir les yeux sur le commerce de la soie qu'elle avoit trop négligé, & elle recueille présentement beaucoup de soies de Grenade qui sont fort estimées : elles sont très-fines & très-unies. La Sicile est encore très-riche par ses soies. Les Florentins, les Génois & les Lucquois en font le principal négoce. Les différentes especes de soies que fournissent les îles de l'Archipel, sont peu recherchées : le fil en est dur, & se rompt aisément au travail. Les guerres cruelles qui dévastent la Perse depuis long-temps, ont beaucoup diminué l'exportation des soies, qui se fait à Smyrne par les Caravanes.

L'Indostan & la Chine sont très-riches en soie ; mais il en passe très-peu en Europe, parce que cette soie n'y seroit pas aussi estimée pour l'usage des fabriques, que celle qui nous vient du Levant. On fait cependant quelque usage en France des soies de Sina, qui sont du nombre des soies de la Chine : elles entrent spécialement dans la fabrique des gazes.

M. *Moyse Bertram* vient d'annoncer dans les *Transactions philosophiques de Philadelphie*, la recherche qu'il a faite des vers à soie sauvages, dans l'Amérique septentrionale ; ces vers à soie sont plus aisés à élever que les vers à soie ordinaires d'Italie, ils ne sont point sujets aux maladies, & ils éclosent si tard dans le printems qu'ils n'ont rien à craindre du froid. Les éclairs & le tonnerre ne leur font point éprouver d'accidens funestes ; & comme ils restent long-temps dans leurs cocons, sous la forme de chrysalide, on peut attendre l'hiver pour les dévider. Un autre avantage

qu'ils ont , est que leurs cocons pesent quatre fois plus que ceux d'Italie , d'où il suit qu'ils doivent donner une plus grande quantité de soie. On peut les élever en mettant dans des boîtes remplies d'eau les branches des arbres dont ils se nourrissent. Il seroit à désirer que cet Observateur nous eût donné des connoissances de la nature de la soie que donnent ces vers : si elle n'est point cassante , bouchonneuse ; si elle est aussi bonne , & si elle prend la teinture aussi-bien que celle de nos vers à soie d'Europe.

Quelques autres animaux , tels que la *pinne marine* & l'*araignée* , fournissent aussi une espèce de soie. Celle de la pinne marine est en usage : sa soie est extraordinairement fine ; à Palerme & à Tarente , il y a des manufactures employées à la travailler. On n'a pu parvenir à profiter de celles que filent les araignées : voyez aux mots PINNE MARINE & ARAIGNÉE les recherches qu'on a faites sur ces objets.

VER SOLITAIRE , *tenia aut tania*. Entre les différens vers qui vivent dans le corps humain , & dans les intestins de quelques bêtes , celui que l'on appelle *solitaire* , est sans doute un des plus singuliers. La forme de ce ver approche de celle d'un ruban , c'est-à-dire qu'il est long , mince & large : ce qui l'a fait nommer en latin *tania* , & *ver solitaire* en françois , parce qu'on a cru qu'il étoit seul dans un même sujet.

Cet animal est blanc & fort mince : son corps va en diminuant vers l'une de ses extrémités , où il se termine en un fil délié ; son corps est articulé d'un bout à l'autre. Les articulations sont plus ou moins serrées dans différens vers. Il y a de ces animaux qui sont dentelés presque d'un bout à l'autre : leur mouvement est ondulé ou vermiculaire. Le séjour de ces vers rongeurs est ordinairement dans les intestins où ils sucent la substance la plus pure de l'homme , l'affaiblissent & le réduisent le plus souvent à un état horrible de maigreur. On ne peut apprendre sans étonnement que la longueur de cet insecte , qui va assez ordinairement à quatre aunes , peut aller quelquefois jusqu'à trente , ainsi qu'on le fait de l'illustre *Boerhaave* , témoin oculaire,

Qu'y avoit-il de plus à désirer pour le bien de l'humanité, qu'un moyen sûr & efficace d'expulser du corps humain ce reptile si extraordinaire? De cette foule immense de remedes, il n'y en avoit aucun qui opérât bien surement. Le malade rendoit par bas plusieurs morceaux, & quelquefois plusieurs aunes de ce ver; mais ce n'étoit qu'assez rarement qu'il sortoit en entier. Le hasard, auteur de bien d'autres découvertes, a présenté un spécifique, dont l'efficacité semble laisser peu de choses à désirer. Le possesseur d'un secret si utile est M. *Herrenschwands*, Docteur en Médecine, natif de Morat en Suisse. Mlle. *Nouéffer* de la même ville, possède, dit-on, un semblable spécifique. M. *Haller* s'est aussi procuré un remede contre ce ver plat. Il promet, en bon citoyen, ainsi que M. *Herrenschwands*, d'informer dans la suite le Public de tout ce qu'il lui importe de savoir sur cette matiere. Le spécifique de M. *Herrenschwands* paroît être une poudre végétale, légère, très-fine, de couleur d'olive, dans laquelle on remarque, à l'aide des verres microscopiques, des particules brillantes, qu'on pourroit soupçonner être des particules d'éthiops minéral ou martial: elle a une odeur qui tient de celle du safran, & elle a un petit goût salé (quelques-uns prétendent que c'est un mélange de gomme gutte & de sel de tartre). Une seule prise de cette poudre suffit quelquefois pour chasser le *tania*; quelquefois aussi cet ennemi redoutable ne déloge qu'à la seconde ou à la troisieme prise: mais il fort vivant, & toujours aussi entier qu'il peut l'être; on s'en assure en remarquant la partie antérieure de l'animal, qui est comme un fil délié: ce qui est très-essentiel. Ce remede a opéré sur un très-grand nombre de personnes avec tout le succès possible. Nous devons cependant convenir que ce remede ne paroît agir avec efficacité, que sur le *tania* de l'espece à anneaux courts, & qui se rencontre fréquemment chez les habitans des environs du lac de Geneve, de Neufchatel, de Bienne & de Morat en Suisse. En effet, M. *Herrenschwands* n'a pu expulser à Paris le *tania* à anneaux longs. Comme le remede de M. *Haller*, dit M. *Bourgeois*, n'est pas aussi efficace

contre le ver à anneaux courts, que contre l'espèce à anneaux longs très-commune aussi en Suisse; on doit donc trouver par l'usage de l'un ou de l'autre remède, le moyen d'expulser l'un ou l'autre *tania*. On lit dans les Observations nouvelles de Médecine par M. Marc à Berlin, qu'un malade attaqué du ver solitaire ayant pris une forte dose d'un opiat composé avec de la limaille d'étain & du miel, le succès surpassa l'espérance, & un ver à tête fendue ou fourchue, qui avoit cent aunes de longueur, fut heureusement expulsé.

Au reste, les Naturalistes se trouvent présentement dans le cas de mieux observer cet insecte, puisqu'ils peuvent le posséder vivant. Aussi M. Bonnet a-t-il fait un grand pas vers l'entière connoissance de cet animal singulier, dont l'histoire, quoiqu'étudiée par un grand nombre de Naturalistes, étoit encore très-incertaine, tant ils étoient de sentimens divers. C'est dans son excellent Mémoire, imprimé dans le Tome I des Mémoires présentés à l'Académie, que nous puiferons ce que nous allons en dire dans cet article.

La tête de ce ver a excité beaucoup de disputes parmi les Naturalistes, les uns prétendant que ce ver en est dépourvu; les autres soutenant au contraire l'avoir observée dans l'espèce de *tania* à anneaux longs. M. Andry est de ce nombre, mais il convient ne l'avoir pas encore vue dans le *tania* à épines ou à anneaux courts. Un objet des plus frappans dans les vers solitaires, c'est un vaisseau qui paroît étendu d'un bout du corps à l'autre, & qui en occupe précisément le milieu. Cette partie n'a pas constamment la même forme extérieure. Dans les uns, elle ne paroît que comme un cordon bleuâtre ou pourpré; dans d'autres elle semble composée d'une file de corps glanduleux, en maniere de fleurs, & qui forment sur l'insecte un travail qui se fait considérer avec plaisir. C'est dans le milieu de chaque articulation ou anneau que sont placés ces corps en forme de fleurs: on ne peut bien les observer qu'à l'aide du microscope. Quelques-uns ont regardé ces corps glanduleux, comme autant d'estomacs qui donnoient entrée aux alimens.

M. Tyson, dans une Dissertation sur le ver solitaire;

à donné, sur sa structure, un système fort ingénieux ; mais que M. *Bonnet* a combattu par plusieurs raisons ; & la découverte qu'il a faite enfin de la tête dans le *tania* à anneaux courts, lui donne lieu de s'en former une autre idée. M. *Tyson* prétend que ce ver a autant de bouches que d'anneaux, & même plus. Il a regardé comme telles, certaines ouvertures, qui, dans quelques *tania*, sont placées sur les bords de chaque anneau, & qui, dans d'autres, lui ont paru situées dans le milieu de la partie supérieure. Quel parasite !

A la partie antérieure du *tania*, laquelle est terminée par un fil délié, on remarque une tache noire, où se trouvent quatre tubercules. Ces tubercules paroissent formés chacun de deux boutons posés l'un sur l'autre ; ce sont ces mamelons que M. *Bonnet* regarde comme autant de suçoirs, & il croit par cette raison que cette partie est la tête de l'animal.

Que de problèmes ce ver singulier ne présente-t-il pas à résoudre ! Quelle est son origine ? comment se propage-t-il ? y en a-t-il de plusieurs especes ? est-ce un seul & unique animal, ou une chaîne de vers ? se reproduit-il après avoir été rompu ? est-il toujours seul de son espece dans le même sujet ? Tous problèmes que M. *Bonnet* a examinés avec beaucoup de sagacité, mais dont quelques-uns ne pourront être absolument résolus qu'avec le temps & par des expériences réitérées.

Un des sentimens les plus probables sur l'origine du ver solitaire, si on en juge par analogie, est celui qui suppose que les vers du corps humain, & en particulier le *tania*, tirent leur origine de dehors, soit par le moyen d'œufs répandus en plusieurs endroits, soit par d'autres moyens analogues. Cette hypothèse paroît favorisée par les observations curieuses de M. de *Réaumur*, sur certaines especes de vers qui habitent différentes parties du corps de quelques quadrupèdes ; tels sont les vers des tumeurs des bêtes à cornes, ceux qui habitent les sinus frontaux des moutons, ceux qui vivent dans les intestins du cheval ; enfin, ceux qui se tiennent dans les bourses charnues de la langue du cerf. Si on ne savoit aujourd'hui que tous ces vers doivent leur naissance à

des mouches, ne seroit-on pas aussi embarrassé d'expliquer leur origine, qu'on l'est encore d'expliquer celle du ver solitaire, & des autres vers que nous nourrissons. Comme le *tænia* est fort commun dans les chiens, qu'il fait aussi son séjour dans quelques poissons, & particulièrement dans les tanches, ne pourroit-on pas soupçonner, dit M. *Bonnet*, qu'il nous vient de ces animaux par des œufs de ce ver, qui peuvent être introduits dans notre corps par mille moyens qu'on imagine aisément, par l'eau, par exemple ? cette idée ne lui paroît qu'une probabilité. On observe assez constamment que ce ver est commun aux habitans d'une certaine Contrée, comme à ceux de la Hollande, de l'Allemagne & de l'Ukraine. On ne peut croire qu'il soit héréditaire.

Il paroît certain qu'il y a au moins deux especes de *tænia*, l'une à *anneaux longs*, l'autre à *anneaux courts* : voyez aussi *FASCIOLA*. M. *Tiffot* dit avoir observé dans un corps humain un *tænia* naissant, délié comme un fil, de la longueur de 25 pouces ; & que Mrs. *Haller* & *Linnaeus* en ont trouvé de semblables dans des fontaines.

Nous ne pouvons trop répéter que l'espece à anneaux longs est communément de la largeur de quatre ou cinq lignes : ces anneaux sont tellement cohérens, dit M. *Bourgeois*, que lorsque ce ver se présente, une main adroite en peut faire sortir plusieurs aunes sans qu'il se rompe. Ce ver se termine par un fil très-délié, qui est ordinairement beaucoup plus long chez les sujets qui en ont rendu peu de fragmens, que chez ceux qui en ont rendu souvent. Ce ver est composé d'anneaux très-petits, dont le développement & l'accroissement successif, remplacent les fragmens qui s'en sont détachés & que le malade a rendus ; ce qui arrive vraisemblablement jusqu'à ce que le dernier anneau, qui est très-adhérent à la tunique veloutée de l'intestin, ait subi son développement, ou que le ver soit expulsé entier avec son filet. On ne peut être assuré si un malade en est attaqué, que lorsqu'il en a rendu ; tous les autres indices sont très-équivoques & incertains.

Le *tænia* à anneaux courts differe de l'autre espece, en ce que ses anneaux sont plus courts, plus forts &

plus larges ; ils ont fix à huit lignes de largeur , ils se séparent plus facilement les uns des autres ; le malade en rend souvent de petites portions sans remedes ; il cause beaucoup plus d'incommodités & d'accidens que l'autre espece. M. *Bourgeois* dit qu'on rencontre ordinairement en Suisse cette espece de ver à anneaux courts , à Basle où il commence à se montrer , & chez les habitans du bord du Rhin , & des autres fleuves d'Allemagne.

M. *Herrenschwands* conjecture , par l'épreuve qu'il faisoit à Basle sur les malades qui lui étoient présentés , que l'espece de *tania à anneaux longs* étoit plus difficile à expulser. Son soupçon porte sur ce qu'il n'est point parvenu à faire sortir un de ces vers entiers , mais seulement par morceaux.

M. *Bonnet* pense avoir établi l'unité du *tania* ; mais il est plus difficile de décider si le *tania* ne repousse pas après avoir été rompu. A juger cependant par analogie , si la propriété de se reproduire , après avoir été partagé , a été accordée aux polypes , & à plusieurs autres especes de vers , qui sont sujets à perdre certaines parties de leurs corps , le *tania* peut avoir la même propriété. M. *Herrenschwands* en a fait sortir deux à la fois de la même personne , tous deux à anneaux courts , & tous deux terminés à la partie antérieure par un fil délié. Ces vers provenoient-ils de deux œufs , ou de la division du même *tania* ? C'est ce qu'on ne sauroit encore décider. Mais voici un extrait de ce que nous mande M. *Bertrand* de Berne. Le *tania* est un zoophyte de l'espece des polypes , qui se reproduit quelquefois de ses fragmens. Il tient aux intestins par des parties saillantes qui partent de chacun des anneaux , & par son extrémité supérieure filiforme , qui est composée d'articulations comme le reste du corps. C'est par ces orifices marginaux & l'extrémité de son corps qu'il suce le chyle dans le corps humain. M. *Bertrand* dit s'être convaincu , d'après diverses observations sur la structure de ce ver , & d'après les différentes manieres d'expulser cet hôte redoutable , qu'il suffit que quelques articulations des anneaux , sur-tout ceux de la partie antérieure se raccrochent , pour que l'animal se régénere. Il prétend , au reste , posséder un

Spécifique qui fait sortir le ver dans l'intervalle de quatre heures & demie sans fatiguer, ainsi qu'il l'a éprouvé sur lui-même. Un tel spécifique est un avantage précieux à l'humanité, que M. *Bertrand* offrira sans doute quelque jour au Public.

**VER SPÉRMATIQUE.** Nom donné aux animalcules, qui se trouvent dans la semence des animaux: voyez ANIMALCULE, MOLÉCULES ORGANIQUES; & l'article SEMENCE.

**VER STERCORAIRE:** voyez MOUCHE STERCORAIRE.

**VER SUBLINGUAL:** c'est ainsi qu'on nomme une espèce de ver blanchâtre, de la longueur de deux pouces, qui s'attache à la langue des chiens: ce ver se tient caché pour l'ordinaire sous le milieu de la langue. Dans le Rouffillon, les chiens sont fort sujets à cette maladie, & particulièrement les petits chiens couchans, & les chiens de Bergers. Le mal s'annonce par une faim & une maigreur extraordinaire, qui augmente à mesure que le ver devient plus grand. Toute la cure consiste à enlever ce ver avec une aiguille.

**VER DE TERRE, LOMBRIC OU ACHÉE, *lumbricus.*** Animal rampant, rond, mou, charnu, d'un rouge pâle, de la grosseur d'une plume d'oie, sans os, sans oreilles, sans yeux & sans pieds.

Cet animal que l'on foule aux pieds, ou sur lequel on jette un regard de mépris & de dédain, quelque vil qu'il paroisse, jouit cependant comme tous les êtres créés, de la vie, du mouvement, de la sensation & de toutes les facultés animales: & comme l'a dit le célèbre *Willis*, le ver est admirablement pourvu de tous les organes qui lui sont nécessaires: ses articulations, ses viscères sont formés avec un art merveilleux. Tout son corps, disons l'enveloppe extérieure, sa peau n'est d'un bout à l'autre qu'un tissu ou un enchaînement de muscles annulaires, dont les fibres circulaires, en se contractant, rendent chaque anneau, auparavant ample & dilaté, plus étroit & plus long; aussi, pendant le rampement du ver, on voit toujours quelques parties de son corps dilatées, & quelques autres contractées, qui se changent & se relevent successivement; dans les parties dilatées

le corps se trouve alongé & rétréci, les anneaux élargis & le diametre de ces especes de cercles diminué; c'est le contraire dans les parties contractées; les parties dilatées sont toujours en mouvement pendant la progression, tandis que celles qui sont contractées restent en repos. Ainsi les premières agissent suivant le plan de position, les dernières servent d'appui & de résistance aux autres; cette résistance s'augmente par des especes de mamelons que le *ver de terre* peut faire sortir & rentrer à son gré & qui lui tiennent lieu de jambes. *M. Weifs*, de la Société de Basle, exprime ainsi l'ordre de son mouvement: ce ver peut commencer à se mouvoir par deux endroits opposés, ce qui dépend de la situation où il se trouve dans son repos: s'il est dilaté ou alongé, le corps est entièrement étendu; il est évident que le premier mouvement est de se raccourcir; mais il ne peut raccourcir la partie antérieure sans reculer: il commencera donc par la postérieure. Si au contraire il se trouve contracté, il allongera d'abord la partie antérieure. Supposons-le dans ce dernier cas; en le touchant, il commencera à se dilater par devant, en diminuant successivement le diametre de chaque anneau, environ depuis la tête jusqu'à la moitié de sa longueur plus ou moins, selon les obstacles qu'il rencontre. C'est alors qu'il sent la nécessité de fixer de nouveau sa tête (autrement il reculeroit); il contracte successivement les anneaux antérieurs, & le nombre de ces anneaux ferrés augmente aux dépens des postérieurs, pendant que la partie intermédiaire dilatée fait toujours du chemin. Enfin, la queue doit suivre le reste pour accomplir le pas, & donner lieu à resserrer de nouveau les anneaux dilatés, après quoi il recommence un autre pas en alongeant sa partie antérieure. Pour le premier pas, il avance deux fois la tête avant que de faire suivre la queue, pendant la progression il a toujours à peu près la moitié de ses anneaux ferrée, & l'autre moitié élargie, afin que les uns servent de résistance aux autres: quel qu'en soit l'arrangement dans son repos, il se trouve contracté entièrement, & en le touchant, on peut observer les mouvemens dont nous venons de parler. Telle est l'al-

lure du ver de terre ou lombric, à laquelle il est condamné pour toute sa vie.

Outre cet appareil, il y a au dessous de la peau une humeur gluante, qu'il laisse sortir dans l'occasion par de certaines ouvertures qui se trouvent entre ses anneaux. Cette humeur sert à lui humecter le corps, à le rendre glissant, & à faciliter ainsi son passage dans la terre. Par tous ces secours, il peut se pousser & s'avancer au travers de la terre, avec une grande facilité, & même avec promptitude.

On trouve toujours l'intestin de tous les *vers de terre* rempli d'une terre très-menue, & comme impalpable, qui fait la seule nourriture de ces animaux; ils en digerent une partie, le superflu est rejeté par la voie des excréments, sous une forme vermiculaire. Ces reptiles innocens ne goûtent jamais des racines, des herbes, ni des autres fruits de la terre. On remarque au dessus de l'ouverture de la bouche une trompe avec laquelle ils percent & élèvent la terre.

En s'accouplant, ils ne se joignent point directement avec la queue, comme font la plupart des autres animaux, mais proche de la tête; aussi observe-t-on dans le voisinage du cœur de petits globules blancs, qui laissent fuinter une humeur laiteuse, & qu'on peut reconnoître pour des vaisseaux spermatiques. On trouve, dit *Redi*, dans l'intérieur de ces vers, de petits corps blanchâtres, remplis d'un grand nombre d'œufs; car ces animaux sont ovipares. De ces œufs sortent des vers qui n'ont aucune métamorphose à subir.

Les *vers de terre* sont hermaphrodites: chez eux les parties de la génération sont situées près du collier. *M. Linnæus* a remarqué qu'ils s'accouplent sur la terre. Ces animaux en sortant de terre pour s'accoupler, la creusent, la criblent en mille endroits. On pense que ces trous sont faits par les mâles qui viennent chercher des femelles à la surface de la terre. Ces vers restent si fortement attachés pendant l'accouplement, qu'ils se laissent écraser plutôt que de quitter.

Il y a plusieurs especes de vers de terre: les uns ont sur le dos, proche de la tête, une especie de bande un peu élevée, les autres ne l'ont pas; il y en a qui sont

toujours petits ; d'autres qui croissent , & qui parviennent à la grosseur du petit doigt. Quant à la couleur intérieure de leur peau , elle varie suivant la diversité des terres où ils vivent , & dont il se nourrissent.

Les vers de terre se tiennent cachés dans la terre pendant l'hiver ; mais au printems , en été , en automne & dans la saison des amours , ils en sortent en foule , sur-tout quand il pleut , & pendant la nuit lorsqu'il tombe beaucoup de rosée ; car ils se plaisent uniquement dans les lieux gras & humides. Nous avons dit au mot *ACHÉES* la maniere de les obliger de sortir de terre lorsqu'on veut en faire usage pour la pêche.

M. *Anderson*, dans son *Histoire Naturelle d'Islande*, nous apprend que dans les temps pluvieux on y voit la campagne presque couverte de vers de terre qui sortent de leur terrain aride pour se faire arroser par l'eau du ciel , & que les habitans du pays croient qu'ils tombent des nues avec la pluie. Les vers de terre , comme le remarque *Aldrovande* , présagent la pluie lorsqu'ils sortent de terre. Quoique cette sorte d'animaux paroisse presque sans instinct au premier coup d'œil , cependant ils savent sentir , goûter & se cacher au moindre bruit qui leur est imprimé par commotion. Quand on les coupe en deux morceaux , les deux parties séparées vivent long-temps : on prétend même que ce sont autant d'individus parfaits. Chaque tronçon , dit M. *Deleuze* , peut devenir un animal parfait par une reproduction , ou plutôt par un développement qui se fait à son extrémité : c'est un fait bien prouvé , dit-il , par les expériences de M. *Bonnet*. Au bout de quelque temps on voit à l'extrémité du tronçon un petit bouton blanchâtre qui grossit & s'allonge peu à peu ; bientôt on vient à y démêler des anneaux & ensuite des stigmates : cette portion nouvellement produite est extrêmement effilée , & semble un ver naissant enté au bout du tronçon ; enfin elle parvient à égaler ce dernier en grosseur & à le surpasser en longueur. On ne peut plus l'en distinguer , dit encore M. *Deleuze* , que par sa couleur , qui demeure plus foible : voyez le *Traité d'Insectologie*, par M. *Bonnet*. En admettant un tel développement

les lombrics, il faudra ranger ces animaux parmi les polypes, & ne pas se refuser à admettre la reproduction de la tête d'un limaçon décapité. Nous avons dit à l'article *Limaçon* que cette reproduction ne nous a pas réussi: & nous avouons de même avoir tenté des expériences bien constantes sur la division des vers de terre, & qui n'ont pas eu plus de succès. Le petit bouton blanchâtre qu'on voit grossir & s'allonger ne seroit-il pas l'individu d'un œuf fécondé & qui a éclos? mais comment pourroit-il se greffer au bout du tronçon, de manière à devenir l'un & l'autre parfaitement semblables? Nous le répétons, si la reproduction du ver terrestre a lieu, il est donc dans l'ordre des polypes. Le lombric seroit en son total & en tout temps un composé d'un amas immense d'œufs, ou si l'on veut de molécules organiques, dispersées indistinctement, & qui existeroient jusques dans la plus petite partie de ce ver; en un mot, qui en devenant animaux parfaits, seroient assujettis à vivre, à opérer d'un commun accord & sous une enveloppe commune. Eh que de choses à dire ici qui frapperoient également l'esprit & la raison! mais restons-en là: voyez cependant l'article POLYPE, & méditez les Ouvrages du savant M. Bonnet.

Les vers de terre sont de quelque usage en Médecine: on en retire beaucoup d'huile & de sel volatil. Leur infusion dans du vin blanc est apéritive, sudorifique & diurétique. L'huile dans laquelle on aura fait infuser des vers de terre est admirable, dit-on, pour fortifier les nerfs & les jointures: elle est en usage contre le rachitis & la paralysie. La poudre de vers de terre, à la dose de trente ou quarante grains, est, selon M. Bourgeois, très-efficace contre le rhumatisme goutteux, *arthritis vaga*. On fait aussi un bignet avec trois ou quatre vers de terre, un œuf & un peu de farine, qu'on donne avec succès dans les fièvres tierces avant le frisson. On se sert contre le panaris d'un ver de terre, qu'on lie avec du fil par les deux bouts & qu'on tourne autour du doigt malade. D'autres fois on écrase ce ver & on l'applique en cataplasme sur le panaris, dont il apaise la douleur & le fait venir à suppuration dans peu de jours. Les goûts varient singulièrement chez les

Nations : on dit que les Indiens sont très-friands des vers de terre , & les mangent tous crus. Les oiseaux , les taupes , les lézards & les poissons ne sont pas moins gourmands de cette pâture , ils en détruisent beaucoup aussi.

**VERS TESTACÉES.** Ce sont les *coquillages*. Voyez **TESTACÉES & l'article COQUILLAGE.**

**VER DU TREFLE.** Ce ver est de couleur obscure ; les Payfans l'appellent *ver de terre*. C'est un insecte très-pernicieux aux prairies , parce qu'il mange la racine de l'herbe. Il se change au mois de Mai en une petite nymphe , qui devient un insecte volant. Les Laboureurs prétendent qu'il met , ainsi que le hanneton , trois ans à sa métamorphose.

**VERS DES TRUFFES.** Ils sont presque transparents & blancs. Ce sont eux qui sont souvent cause que les *truffes* nous arrivent à Paris très-corrompues. Quand on presse une truffe trop avancée entre les doigts , on y sent des endroits qui cedent ; c'est là aussi où ordinairement l'on trouve des vers entourés d'une liqueur épaisse. Ils y restent jusqu'au temps de leur métamorphose : voyez **TRUFFE à l'article CHAMPIGNON**. On appelle *truffiere* le terrain particulier où viennent les *truffes* : Voyez aussi l'article **MOUCHES DES TRUFFES**.

**VERS TUBULICOLES.** Ce sont les *vers à tuyaux* : voyez l'article **VERS DE MER VERMICULAIRES**.

**VERS DES TUMEURS DES BÊTES A CORNES.** C'est la larve d'une des especes d'*æstre* : voyez ce mot & l'article **MOUCHES DES TUMEURS DES BÊTES A CORNES**.

**VER A TUYAU.** Nom donné à un ver de mer que les Mariniers appellent *brume* : il est toujours sous l'eau & perce les planches des vaisseaux. C'est une espece de *ver tariere*, plus connu sous le nom de *ver rongeur de digues & de vaisseaux* ; voyez ce mot.

**VERS DU VINAIGRE.** Dans le printems , & surtout pendant les mois de Mai & de Juin , on apperçoit dans le vinaigre à l'aide du microscope , & même à l'œil simple , de très-petits vers ou larves , qui ont la forme de petits serpens ; ils se meuvent avec une agilité surprenante , & leur tête paroît élevée à la

superficie de la liqueur, comme si l'air serroit d'aliment à ces insectes. Lorsqu'on laisse ce vinaigre dans un lieu clos sans le remuer, & que l'air communique avec la surface extérieure de la liqueur, il s'y forme sur la superficie une pellicule moussueuse, qui est pour ces petits vers un aliment plus substantiel.

Lorsqu'ils ont acquis toute leur grosseur, ils sortent de la liqueur, s'attachent aux parois & aux couvercles des vaisseaux, & ils s'y transforment en nymphes, dont la grosseur égale à peine celle d'un grain de moutarde. C'est dans les mois de Juillet & d'Août que sortent de ces nymphes des mouches, ou plutôt les plus petits moucheronns que l'on connoisse; ils prennent leur essor, marchent lentement, sautent quelquefois. Les yeux de ces petits insectes sont couleur de feu, leur dos est jaunâtre, & leur partie postérieure est traversée de six raies noires comme celle des guêpes: leurs ailes, plus longues que leur corps ne semble l'exiger, sont parfaitement transparentes & de couleur changeantes, qui représentent celles de l'arc-en-ciel. Ces mouches n'ont point de trompe, mais elles ont un petit corps spongieux, qui, lorsqu'il s'ouvre, ressemble assez à la bouche d'une lamproie. C'est par le moyen de cet organe qu'elles se tiennent fortement attachées aux parois des vaisseaux, & où elles suçent l'humidité acide qui s'en élève.

Ces mouches volent avec la plus grande vivacité, mais sans faire du bruit; elles voltigent pendant quelque temps toujours autour des mêmes vaisseaux remplis de vinaigre ou dans les liqueurs qui s'aigrissent où elles ont pris naissance, & d'où elles ne s'écartent jamais beaucoup; elles rentrent ensuite dans le vaisseau plein de vinaigre, elles s'y accouplent, les femelles déposent des œufs qui produisent une nouvelle postérité, & ensuite elles meurent presque aussitôt.

**VER ET MOUCHE DU VOUEDE.** *Voyez à la fin de l'article PASTEL.*

**VER D'URINE.** *Goëdard* donne ce nom à un insecte qui prend naissance dans l'urine de l'homme, & qui devient, dit-il, une mouche dont la tête est rouge, le corps noir & le derrière jaune.

**VER ZOOPHYTE**, *vermis zoophyton*: voyez **ZOOPHYTE**.

**VERD ANTIQUE**. Nom donné à un marbre vert, rempli de taches ou de veines blanches; c'est le *verde antico* des Italiens: voyez **MARBRE**.

**VERD D'AZUR**. C'est la *Pierre arménienne*: voyez ce mot.

**VERD-DE-GRIS**. Voyez à l'article **CUIVRE**.

**VERDET NATUREL**, *ærugo nativa*. Espèce d'ochre ou de rouille de cuivre très-riche en métal. Tel est le cuivre vert & soyeux de la Chine, &c. Voyez au mot **CUIVRE** de ce Dictionnaire, & le même article dans notre *Minéralogie*, Vol. II, Edit. de 1774.

**VERD DE MONTAGNE**, *viride montanum*. Ce sont des ochres de cuivre formées par les eaux dans l'intérieur de la terre, & qui ont décomposé du cuivre: voyez au mot **CUIVRE** & à l'article **OCHRE**. Le vert de montagne du commerce vient de Hongrie; il est ordinairement d'une consistance friable: on s'en sert pour peindre en vert d'herbes.

Le vert de montagne solide, se trouve dans presque toutes les mines de cuivre, sur-tout en Chine, en Suede & en Sibérie. C'est, à proprement parler, une espèce de malachite. Feu Madame la Marquise de Pompadour nous en a fait voir des morceaux de la plus grande beauté, ils avoient été ramassés en Sibérie. Elle en fit faire une tabatiere qui, suivant les points de lumière auxquels on l'exposoit, avoit la propriété de chatoyer comme une étoffe d'argent ondée ou moirée. Nous donnâmes à cette substance le nom de *malachite albâtre*.

**VERD DE TERRE ou D'EAU**: voyez à l'article **PIERRE ARMÉNIENNE**, & vers la fin du mot **NERPRUN**.

**VERD DE VESSIE**. Pâte dure qu'on prépare avec le fruit d'une espèce de *nerprun*: voyez ce mot.

**VERDIER ou VERDRIER ou VERDERE**, *chloris aut luteola*. Petit oiseau à gros bec, qui a quatre doigts simples, trois devant & un derrière. On en distingue de plusieurs espèces qui toutes sont du genre du moineau: savoir,

Le *verdier commun*, c'est le *chloris* d'Aristote: il est

d'une couleur verte qui tire sur le jaune ; il est de la grandeur d'une alouette ou du bruan ; il a la gorge jaune, l'estomac & le ventre pâles, la queue longue, les deux plumes des bords blanches, le devant de la tête jaune, une ligne noire à chaque côté, le bec court & de couleur plombée ; le plumage du dos semblable à celui de la linotte, celui du croupion est fauve ; les ailes sont comme celles du cochevis ; les jambes & les pieds sont blanchâtres, ainsi que dans le verdier suivant.

Le *verdier de haie*, tient le milieu entre le verdier précédent & le pinson ; il a le plumage du dos & des ailes comme celui du moineau montain : sa tête & sa poitrine sont plus vertes qu'au précédent ; mais il est moins jaune, excepté sous le ventre : son bec est fait comme celui du proyer. Il a une éminence au palais, & la mâchoire inférieure plus grande que celle de dessus comme dans l'autre verdier. *Belon* dit que son vol, sa maniere de vivre & celle de chanter & de faire son nid, sont les mêmes que dans le verdier commun. Il pond quatre ou six œufs, dont le nid fait par terre le long des haies, est garni en dedans de bourre & de laine, de plumes & de poils. On voit aussi des nids de verdier dans les haies mêmes : la partie extérieure est faite de foin ou de chaume & de mousse. Leurs œufs sont d'un vert pâle, mouchetés de taches rouges.

Cet oiseau brise très-bien le grain du blé & celui de l'orge : il se nourrit comme les linottes & les chardonnerets ; il est d'un caractère gai & doux, peu rusé, presque niais ; il chante agréablement. On prétend que les verdiers changent de pays dans certaines saisons ; ils voyagent comme les oiseaux de passage.

*Albin* donne la description de trois *verdiers*, qui ne diffèrent des précédens que par la bigarrure. *Kolbe* fait aussi mention du *verdier* du Cap de Bonne-Espérance : il est de la grosseur du rossignol ; son plumage est vert & noir. Il y a encore le *verdier des Indes orientales* ; celui de Java. Le verdier de la Louisiane porte le nom de *pape* ; le verdier de Bahama, il fréquente les bois.

VERDON, *curiuca*. Oiseau de la grandeur de la rouge-gorge. Son bec est long, délié, & d'une couleur

noirâtre : le plumage supérieur est brun & tiqueté de rouge. On distingue à la poitrine & à la tête, une teinte bleuâtre ; celle du ventre est plus claire ; les jambes sont d'un brun sombre.

*Albin* dit que cet oiseau est commun en Angleterre ; on en trouve dans les buissons. Cet oiseau est doué d'un bel organe : son chant est agréable, mélodieux, & les tons en sont variés ; il fait son nid d'une belle mousse verte, d'un peu de laine & de paille. Sa ponte est ordinairement de cinq œufs d'un bleu pâle, & qui éclosent au commencement de Mai. En Angleterre, on élève le verdon en cage, pour jouir de ses talens.

**VERDONE.** Poisson à nageoires épineuses, qui a les levres grandes, élevées & épaisses : il est presque par-tout de couleur verte. C'est une espèce de *tourd*.

**VERDURE D'HIVER.** Voyez **PYROLE.**

**VERGADELLE.** Nom que l'on donne à la *merlu-che* : voyez ce mot. On donne aussi le nom de *verga-delle* à la *salpe*.

**VERGE A BERGER** ou **VERGE DE PASTEUR.** Espèce de *chardon à Bonnetier*. Voyez ce mot.

**VERGE DORÉE** ou **VERGE D'OR**, *virga aurea*. On en distingue deux espèces ; l'une à larges feuilles, & l'autre à feuilles étroites. *Tournefort* en fait même un genre composé de vingt-neuf espèces, dont on orne les parterres des grands jardins. Mais nous ne parlerons ici que de la commune : *virga aurea vulgaris latifolia*. Sa racine est genouillée, traçante, blanchâtre, & d'une saveur aromatique ; elle pousse des tiges hautes de trois pieds, droites, fermes, rondes, cannelées, & remplies d'une moelle spongieuse. Ses feuilles sont oblongues, alternes, pointues, velues, dentelées, & d'un vert noirâtre. Ses fleurs qui paroissent en Juillet, Août & Septembre, sont radiées & disposées dans la petite *verge dorée*, en épis, le long de la tige ; dans la *grande verge dorée*, elles sont en manière d'ombelles. Les abeilles y font d'abondantes récoltes de miel. Ces fleurs sont de couleur jaune ou d'or, & suivies de semences oblongues à aigrettes. Cette plante croît fréquemment dans les bruyeres, aux lieux montagneux, sombres & incultes. On emploie les

feuilles & les fleurs en infusion théiforme , à titre de remedes vulnéraires astringens , & pour les maladies des reins & de la vessie , & contre les hydropisies naissantes. Les feuilles & les fleurs des deux especes que nous venons de décrire , se trouvent en quantité parmi les vulnéraires de Suisse , auxquels on donne le nom de *saltrancks*. Voyez ce mot.

VERGÉ D'AARON. C'est la *baguette divinatoire*. Voyez ce mot.

VERGE MARINE. Voyez MEMBRE MARIN. La *verge de mer ailée* est la *plume marine*. Voyez ce mot.

VERGLAS , *pruina hybernalis*. On donne populairement ce nom à des vapeurs aériennes & humides , qui en se déposant dans l'hiver sur des corps terrestres , s'y attachent fortement & s'y congelent comme de la glace.

VERGNE. Voyez AULNE.

VERINE. Nom d'une des quatre sortes de tabac , & qui passe pour la meilleure : ce sont les Espagnols établis dans la province de Venezula dans l'Amérique méridionale , qui cultivent cette plante. Voyez NICOTIANE.

VERJUS , *agresta*. Espece particuliere de raisin âpre , acide , que l'on cultive abondamment aux environs de Paris , & dont on exprime le jus que l'on conserve pour l'employer dans des assaisonnemens. On en fait aussi des gelées d'un goût exquis. Le verjus exprimé ( *omphacium* ) est astringent & rafraîchissant. On prétend que quelques Ciriers font usage de suc de verjus pour purifier leur cire. Les larges feuilles de cet arbrisseau forment d'agréables berceaux. Dans bien des pays on se sert de raisin vert en guise de verjus. Voy. VIGNE.

VERMEILLE. Pierre précieuse d'un rouge cramoisi , tirant sur celui du grenat ; c'est le *giacinto guarnacino* des Italiens. Il y a des vermeilles plus ou moins riches en couleur , & auxquelles les Joailliers Italiens donnent d'autres dénominations. Voyez à l'article GREMAT.

VERMET. Voyez à la fin du mot VERS DE MER.

VERMICHEL ou VERMICELLE , *vermicelli*. Nom que l'on donne à une pâte faite avec de la fine farine & de l'eau , & formée en filets , par le moyen d'une

prelle criblée d'une infinité de petits trous : on fait ensuite sécher ces filamens & on les garde. Ils sont blancs, quelquefois aussi ils sont jaunes : pour cela, il suffit de mêler dans la pâte un peu de safran & de jaunes d'œufs ; souvent on y ajoute du sucre pour les rendre plus agréables. Cette composition se fait principalement en Italie, où elle est beaucoup plus d'usage qu'en France ; on en met sur le potage.

On donne encore plusieurs autres formes à la pâte du vermicel. On l'aplatit & on l'étend en ruban large de deux doigts ; c'est ce que les Italiens appellent *kagne* ; on les découpe par les côtés, alors c'est la *lazagne* ; on en fait des bâtons gros comme une plume ; c'est le *macaroni*. On en forme aussi des grains de chapelet ; c'est ce que les Italiens nomment *patres*. Enfin, on réduit cette pâte en poudre grenelée ; c'est ce qui forme la *sémoule*. On estime ces préparations de froment, pectorales & réstaurantes.

**VERMICULAIRE ACRE** ou **BRULANTE**, ou **PAIN D'OISEAU**, *illecebra*. Espèce de petite joubarbe. *Voyez à la suite de l'article JOUBARBE.*

**VERMICULAIRE MARIN.** *Voyez VERS DE MER.*

**VERMICULITES**, *vermiculiti*. Les Lithologistes donnent ce nom aux coquilles fossiles, univalves & en tuyaux groupés : elles sont quelquefois changées en *silex* ou en *spath*. *Voyez VERMISSEAUX DE MER & VERS A TUYAU.*

**VERMILLON.** Nom que l'on donne à la poudre de *cinabre*. *Voyez ce mot.*

Le vermillon d'Espagne & de Portugal, est le *safranum* ou le *safran bâtard* d'Allemagne : *voyez à l'article CARTHAME.* Le vermillon de Provence est le *kermès*. *Voyez ce mot.*

**VERMISSEAUX DE MER.** Espèce de tuyaux marins. *Voyez à l'article VERS DE MER.*

**VERNINBOK.** Bois de teinture du Brésil, qui se nomme *bois rouge*. C'est une sorte de *bois de Fernambouc*. *Voyez ce mot.*

**VERNIS.** *Voyez TOXICODENDRON.*

**VERNIS DE LA CHINE** ou **THI-CHOU.** *Voyez ARBRE DU VERNIS.*

**VERNIX.** Nom donné à la sandaraque , dont il est mention à l'article du grand *genevrier*.

**VÉROLE.** Les amateurs de coquilles donnent le nom de *petite vérole* à un coquillage univalve , de la famille des porcelaines : sa robe est de couleur blanche , sursemée de petits grains assez élevés. Cette coquille n'est pas commune. *Voyez* PORCELAINE.

**VERON** , *varius*. Petit poisson de riviere , fort ressemblant à celui dont nous avons parlé au mot *vairon* : il a le dos couleur d'or , le ventre couleur d'argent , & les côtés un peu rouges ; il est couvert d'une peau unie , tachetée de noir , & sa queue finit en aile large & dorée ; ses nageoires sont molles.

**VERON.** *Voyez* GORGE-GOZIER.

**VÉRONIQUE** , *veronica*. Plante dont on distingue quarante-trois especes. Elles ont toutes , ce qui en fait le caractère générique , dit M. *Deleuze* , des fleurs monopétales , en rosette à quatre quartiers , dont un est beaucoup plus petit que les autres ; un calice divisé profondément en quatre pieces ; deux étamines & un pistil auquel succede une capsule membraneuse à deux loges arrondies. Nous ne donnerons ici l'histoire que de celles qui sont en usage en Médecine.

La **VÉRONIQUE DES BOIS** ou **DES HAIES** , *veronica rotundifolia* , croît fréquemment dans les pâturages , dans les bois & le long des haies : sa racine est déliée , fibreuse & rampante ; elle pousse plusieurs tiges hautes d'un pied ou environ , menues , rondes , velues , garnies de feuilles opposées l'une à l'autre , dentelées en leurs bords , vertes , ridées , arrondies & ressemblantes à celles de la vraie germandrée. Des aisselles des feuilles naissent , en Avril & Mai , des fleurs d'une seule piece , disposées en maniere de thyrsé , & bleuâtres : il leur succede des capsules féminales aplaties , divisées en deux loges , & remplies de petites semences rondes. Toute la plante est d'une saveur amere , sans odeur ; les feuilles du haut des tiges , ont , contre la regle ordinaire , des queues plus longues que celles d'en bas.

La **VÉRONIQUE A ÉPI** , *veronica spicata* , croît dans les bois & les pâturages arides & sablonneux : sa racine est fibreuse , oblique & vivace : sa tige est haute  
d'un

d'un demi-pied & même plus , garnie par intervalles de feuilles étroites , pointues , crenelées & velues. Cette tige est terminée par un long épi de fleurs bleues , lequel fleurit peu-à-peu de bas en haut , en Juillet & Août : les graines qui succèdent à ces fleurs , sont renfermées dans des capsules aplaties en cœur.

La VÉRONIQUE FEMELLE , *elatine*. Cette plante différente des véroniques , est aussi nommée *velvete*. Voy. ce mot.

La VÉRONIQUE MALE ou le THÉ DE L'EUROPE , *veronica mas supina & vulgatissima* , croît communément aux lieux incultes , pierreux , dans des bruyeres , même le long des haies & sur les côteaux exposés au soleil ; sa racine est traçante & vivace : elle pousse des tiges menues , longues , rondes , nouées , velues & serpentes à terre ; ses feuilles sont opposées & ressemblent à celles du prunier , velues , dentelées , d'une saveur amere & âcre : ses fleurs , qui paroissent au printems & en été , sont en épi , communément bleuâtres , & naissent de l'aisselle des feuilles ; chacune d'elles est une rosette à quatre quartiers : il leur succede des fruits en cœur , partagés en deux loges , lesquelles contiennent les semences qui sont rondes & noirâtres.

La VÉRONIQUE DES PRÉS , ou la GERMANDRÉE BARTARDE , *veronica pratensis* , croît abondamment dans les prés le long des eaux courantes , & rarement dans les bois : sa racine est rampante & vivace ; ses tiges sont communément couchées par terre , quelquefois velues & ligneuses ; ses feuilles sont dentelées : ses fleurs naissent en Juin , vers l'extrémité des tiges , qui se séparent en deux ou trois rameaux ; elles sont disposées en épi , & d'un bleu assez agréable : il leur succede des capsules & des graines semblables à celles de la véronique mâle.

Toute la plante de la *véronique mâle* est d'un usage fort célèbre en Médecine ; mais on choisit comme la meilleure celle qui croît aux pieds des chênes : elle demeure verte toute l'année ; on la préfere , lorsqu'on en a , à toutes les autres : ses feuilles sont ameres , sudorifiques , vulnéraires , diurétiques & propres à débarrasser le poumon des matieres gluantes & purulentes. On

en fait un sirop très-recommandable pour la toux sèche, l'enrouement, l'asthme, le crachement de sang & l'ulcère du poulmon. Sa décoction s'emploie avec succès dans la jaunisse & les obstructions, pour la gravelle & la néphrétique. La fumée de sa décoction dans l'eau & un peu de vinaigre, reçue dans la bouche par un entonnoir, est un spécifique dans les suffocations & la difficulté de respirer, causée par un amas de la pituite dans les bronches. Bien des personnes font un usage théiforme de ses feuilles seches dans un bouillon dégraissé, pour les maux de tête & les assoupissemens. Cet exposé démontre qu'on a préconisé cette plante avec enthousiasme; il est difficile d'en deviner la raison. Nous avons conseillé aussi, d'après notre propre expérience, l'usage de cette plante aux personnes de cabinet. Ce thé nous a paru rendre souvent la tête plus libre & plus capable de soutenir l'application & l'étude, & tempérer la vivacité du sang; mais il ne nous a pas toujours réussi. Pour ne pas passer les bornes que nous nous sommes prescrites dans ce Dictionnaire, nous renvoyons, pour le surplus des propriétés de cette plante, à son histoire écrite par *J. Frank*, & imprimée à Paris sous le nom de *thé de l'Europe*. N'oublions cependant pas d'insérer ici que *M. Haller* dit qu'il faut se méfier de ces Panégyristes qui, comme ceux des héros, ne mettent aucune borne aux vertus de l'objet de leur éloquence. La véronique a, dit-il, quelque chose de rude; elle donne avec du vitriol une couleur noire; & c'est sur le pied d'une plante astringente qu'il veut qu'on la considère. *M. Haller* ne doit plus craindre, la grande réputation de cette plante est presque tombée dans l'oubli.

**VERRAT.** Nom donné au mâle de la truie, & qui est destiné à la multiplication du troupeau. *Voyez à l'article SANGLIER.*

**VERRE DE MOSCOVIE,** *glacies Mariae.* On trouve ce beau mica, sur-tout en Sibérie, dans le voisinage des rivières de Witim & de Mama, par lames ou tables engagées & répandues sans ordre dans une roche fort dure. Ce mica n'est point en couches suivies, ni par filons. On en voit des morceaux également lamelleux, & qui ont quelquefois trois ou quatre pieds

en carré, & quelques pouces d'épaisseur. On préfère celui qui est très blanc, & on le paye dans le pays jusqu'à deux roubles la livre. De quelques pays que soit ce mica, on peut toujours le diviser en feuillet: on l'emploie sur-tout pour faire les vitres des vaisseaux de flotte, parce qu'elles sont moins sujettes à se casser par l'ébranlement des salves de la canonnade. *Voyez le mot MICA.*

**VERRE NATUREL**, *vitrum nativum*. Quelques-uns donnent ce nom aux pierreries, aux cristaux de roches & au mica de Russie. Il est plus conséquent d'appeler *verre naturel* une vitrification qui se trouve quelquefois parmi les laves des volcans, sur-tout au pied du mont Hecla en Islande; c'est un verre noir, opaque, très-pesant, fort dur, susceptible d'un beau poli. Ce verre résiste à l'action de l'air, de tous les dissolvans, & n'entre en fusion dans un creuset que par un feu très-violent: c'est l'agate noire de plusieurs Naturalistes modernes; il s'en trouve aussi de moins compacte en plusieurs endroits du Pérou: les Espagnols le nomment *piedra di gallinazo*; on en fait des vases & des bijoux. *Voyez LAVE, PIERRE OBSIDIENNE & l'article VASES.*

**VERTEBRES**, *vertebrae*. Nom donné aux os qui composent la colonne osseuse principale qui se trouve dans la plupart des animaux. Les vertèbres varient de forme, selon les especes d'individus d'où elles sont tirées; mais toutes sont de la plus belle construction; elles s'articulent les unes aux autres avec une grande justesse. Il nous suffira de citer ici en exemple les vertèbres de l'homme, celles du cheval, celles de la baleine & de la morue, celles de la vipère, celles des étoiles de mer arborescentes, &c. Les vertèbres sont percées; elles donnent passage à la moelle allongée, qui n'est qu'une expansion du cerveau. Toutes les vertèbres jouent les unes sur les autres, à raison de leur forme, de la liqueur qui les abreuve dans leurs articulations. Des liens vigoureux les empêchent de se séparer les unes des autres: leur désunion occasionneroit la mort par la rupture de la moelle allongée. On a vu toutes ces parties flexibles s'offenser chez ces Bonzes qui, croyant

plaire à la divinité, font vœu de passer toute leur vie dans une même attitude très-forcée. *Voyez aux articles principaux de chaque classe du regne animal, & l'article SQUELETTE à la suite du mot Os.*

**VERTEBRES FOSSILES** ou **VERTEBRITES**, *vertebræ fossiles*. Les vertebres fossiles des poissons se nomment *ichtyospondyles*, & les vertebres de cornes d'ammon *spondylolithes*. Les entroques & en général les zoophytolites, peuvent être aussi regardées comme des vertebres fossiles : on trouve beaucoup de vertebres fossiles dans les îles de Malthe, de Sheppei & dans le Comté de Kent en Angleterre : *voyez ZOOPHYTO-LITES.*

**VERVENE** ou **VERVEINE**, *verbena*. Plante qui croît le long des chemins, contre les haies & les murailles, & autres lieux incultes. Sa racine est oblongue, un peu moins grosse que le petit doigt, garnie de quelques fibres, blanche, d'un goût amer ; elle pousse des tiges hautes d'un pied & demi, anguleuses, dures, un peu velues, quelquefois rougeâtres & rameuses. Ses feuilles sont oblongues, opposées deux à deux, découpées profondément, ridées, verdâtres, d'un goût amer & désagréable. Ses fleurs naissent dans l'été en épi long & grêle, formées en gueule, ordinairement bleues : à chaque fleur succede une capsule remplie de quatre semences jointes ensemble, grêles & oblongues, renfermées dans le calice dont l'orifice se contracte dans la maturité.

Cette plante est estimée détersive, hystérique & fébrifuge ; on en fait usage à l'intérieur & à l'extérieur. Le vin dans lequel on a fait infuser la verveine pendant la nuit, est propre contre la jaunisse & les pâles couleurs, pour les maux de gorge, les ulcères de la bouche, & pour affermir les dents. Mise en poudre, elle est bonne pour l'hydropisie naissante, & s'applique avec succès sur les ulcères les plus dangereux. Prise en guise de thé, elle abat les vapeurs & dissipe la colique. Son eau distillée procure le lait aux nourrices, & modere promptement les inflammations des yeux : ses feuilles pilées & appliquées en cataplasme sur la tête, sont utiles dans la migraine. On les applique aussi

sur le côté dans la pleurésie : la sérosité qui échappe alors par les pores de la peau , jointe au suc de cette herbe , teint les linges qui couvrent la partie , d'une couleur rougeâtre ; ce qui en impose au vulgaire , qui s'imagine que la verveine attire au dehors le sang extravasé sur la plèvre. On lit dans la gazette de santé , ( feuille du 4 Septembre 1774 ) une observation qui tend à constater les bons effets des feuilles de verveine dans la goutte : on les applique de leur côté lisse sur l'endroit douloureux ; il s'y élève au bout d'un certain temps de petites pustules vésiculaires , qui rendent de la sérosité , & pour lors le malade se trouve beaucoup soulagé. On ne peut disconvenir que la verveine ne soit une excellente plante médicinale.

Les anciens Druides avoient pour cette plante une vénération singulière : avant de la cueillir ils faisoient à la terre un sacrifice ; le moment de l'arracher étoit à la pointe du jour ; lorsque la canicule se levoit , on faisoit les aspersions d'eau lustrale , pour chasser les esprits malins : on s'en servoit pour nettoyer les autels de Jupiter. On lui attribuoit mille propriétés , & l'avantage de réconcilier les cœurs aliénés par l'inimitié. Ils l'appeloient *hierobotane* , ( herbe sacrée ) & ils s'en servoient pour faire les couronnes dont on ceignoit la tête des Hérauts d'Armes , lorsqu'on les envoyoit annoncer la paix ou la guerre. M. *Haller* observe cependant qu'on appeloit chez les Romains , *verbena* , le premier gazon qu'on trouvoit sous les pieds.

VESCE, *vicia sativa vulgaris*. De trente especes de vesce que compte *Tournefort* , nous ne parlerons que de la noire & de la blanche. La vesce pousse plusieurs tiges de la hauteur d'un pied ou de deux pieds. Ces tiges sont anguleuses, velues & creuses ; ses feuilles sont conjuguées , formées de dix ou douze folioles oblongues , rangées par paires , & le filet qui les supporte se termine par une main ou vrille. Les fleurs de la vesce sont légumineuses , tantôt bleues , tantôt purpurines ; le pistil devient une gouffe composée de deux coffes ou panneaux. On trouve dans l'intérieur de ces gouffes une file de semences qui sont rondes & noires dans une es-  
pece, & blanches dans une autre.

Dans les Provinces méridionales du Royaume, on sème la vesce avant l'hiver, car cette plante supporte assez bien les gelées; néanmoins dans nos Provinces on sème la vesce sur les terres destinées pour les mars, auxquelles on donne un labour d'hiver, & un second en Février ou Mars pour semer.

La vesce vient d'autant plus haute & plus forte, que la terre est de meilleure qualité; mais dans les terres ordinaires, quand l'année n'est point trop sèche, elle peut donner du fourrage.

Quand il y a une grande disette de fourrage, & surtout de foin, on coupe l'herbe de la vesce en vert, pour la donner aux bœufs & aux vaches, & même aux chevaux. Si l'on veut en tirer un fourrage délicat & fort appétissant pour le bétail, on ne la fauche que quand la graine est formée, & avant qu'elle soit mûre: il est étonnant de voir combien une piece de vesce fournit de fourrage quand le terrain est bon. Ce fourrage est sain & engraisse promptement les animaux. Il donne beaucoup de lait aux vaches & d'une bonne qualité.

Lorsqu'on sème la vesce pour nourrir les bœufs, on la mêle le plus souvent avec de l'avoine, & on coupe l'un & l'autre en vert, & avant la maturité de la graine.

La farine de vesce est astringente, épaississante, consolidante, & propre dans le cours de ventre: on l'emploie dans les cataplasmes propres pour amollir, résoudre & fortifier. On s'est trouvé quelquefois réduit à faire du pain de vesce, comme en 1709; mais ce pain est de très-mauvaise digestion. La farine des plantes légumineuses est plutôt propre à être mangée en bouillie, qu'à être réduite en pâte pour faire du pain. Tout le monde sait que la graine de vesce est la nourriture ordinaire des pigeons. Les poules n'en mangent pas aisément, & l'on prétend qu'elle est pernicieuse aux canards.

**VESCE SAUVAGE** ou **VESSERON**, *vicia, segeton parva*. Cette plante croît dans les champs entre les blés: elle pousse des tiges grêles & rameuses. Ses feuilles sont étroites, vertes, opposées deux à deux ou par

païres, attachées le long d'une côte, qui finit par une main ou vrille avec laquelle elle s'attache aux plantes voisines. Ses fleurs sont blanches, & les gouffes qui leur succèdent sont velues. Cette petite vesce est résolutive appliquée extérieurement.

On donne encore le nom de *vesce sauvage* ou de *magjon* à une plante que les Botanistes appellent *lathyrus arvensis repens tuberosus*. Ses fleurs sont odorantes, & ses racines sont des tubercules en forme de glands, charnues, astringentes, & attachées par des fibres très-longues, ce qui les a fait appeler *glandes terrestres*.

**VESSE DE LOUP** : voyez son article au mot CHAMPIGNON. On donne aussi le nom de *vesse de loup* à une espece de *fongite fossile* : voyez FONGITE.

**VESSIE**, *vesica*. C'est le sac destiné à recevoir les urines séparées du sang par les filtres des reins. Ce sac est composé de plusieurs tuniques : les unes sont charnues, les autres nerveuses ; elles sont susceptibles d'une contraction, à l'aide de laquelle elles se déchargent de l'urine dont elles sont le réservoir. La face interne de la vessie est abreuvée par une lymphe mucilagineuse, qui la garantit des impressions trop vives de l'urine : par son long séjour l'urine irrite les fibres, tous les muscles entrent en contraction, compriment la vessie & donnent lieu à l'évacuation de l'urine. Il se forme dans la vessie, par la réunion de certaines circonstances fâcheuses, des pierres ou bézoards : voyez le mot CALCUL.

**VESSIE DE MER**, *vesica marina*. Animal qui paroît être le même que la frégate, espece de zoophyte marin, plus connu sous le nom de *galere* : voyez ce mot. Quelques-uns soupçonnent que la vessie de mer est le même animal que la velette ; mais elle paroît en différer un peu : voyez VELETTE.

**VEUVE**, *vidua emberiza*. C'est un petit oiseau des Indes, & plus commun en Afrique ; de la grosseur d'un moineau, décoré d'une belle queue noire, où se trouvent deux longues plumes qui tombent & se renouvellent tous les six mois. Sa taille est svelte & élégante ; sa gorge & le dessous de son corps sont d'un noir

de velours , mêlés dans quelques-uns de petites taches rousâtres : il change de rohe suivant la saison , & c'est en hiver qu'il perd les deux plumes de sa queue , qui sont toujours beaucoup plus longues que les autres , & donnent à cet oiseau un air singulier. On voit cet oiseau dans les cabinets des curieux. M. *Briffon* le place parmi les moineaux : il y a la grande , la moyenne & la petite espece. La *veuve d'Angole* a la queue longue & les pieds rougeâtres ; son plumage est varié de brun , de noir & de blanc. Ces petits oiseaux peuvent vivre sous notre climat : on en voit quelques-uns en cage que l'on nourrit avec du millet.

**VEUVE.** Nom donné à un coquillage univalve , de la famille des limaçons. C'est une espece de sabot operculé. Le fond de sa couleur est noir marbré , & comme larmoyé d'un grand nombre de taches blanches obliques , qui lui font donner par quelques Auteurs , le nom de *veuve* ; & par d'autres , celui de *pie*. On distingue le *burgau* , ou *veuve perlée* & le *demi-deuil*. Voyez **BURGAU** & **SABOT**. M. *Deleuze* dit qu'on donne aussi le nom de *veuve* ou *fleur de veuve* à une espece de scabieuse qu'on cultive dans les jardins.

**VIANDE.** Nom donné à la chair des animaux destinés à la nourriture de l'homme , comme le veau , le mouton , le bœuf , &c.

Le lievre , le cerf & le sanglier , sont *viandes* noires ; le veau , les poulets , sont *viandes* blanches. Le gibier est *viande* menue ; le bœuf est grosse *viande* ou *viande* de boucherie.

On se sert du mot *viander* , pour dire qu'un cerf est à la pâture : ainsi le *viandis* est la pâture des bêtes fauves.

**VIEILLARD** ou **MONE** : voyez **SINGE VARIÉ**.

**VIEILLE**, *afellus piscis*. Nom que l'on donne , dit M. *Barrere* , à un poisson de l'île de Cayenne , qui pese ordinairement deux cents livres , & quelquefois quatre cents livres : on le prend à la ligne , à la fleche & au filet : on le sale , & il a un goût semblable à celui de la morue verte. Ce poisson se trouve aussi dans l'Afrique occidentale. Les Anglois l'appellent *vieille femme* ; les François le connoissent simplement sous le nom de

*vieille* ; les Hollandois lui ont donné, à plus juste titre, le nom de *grosse morue*. En effet, il en a la forme, la peau, la chair, & il mord avec la même avidité à l'hameçon. Ainsi on doit regarder le poisson *vieille*, comme une morue de la plus grande espece. Sa chair est blanche, grasse, tendre, ferme & se leve par écailles ; sa peau est grise, & couverte de petites écailles : elle est épaisse & grasse. Ce poisson est si goulu, qu'il se jette sur l'hameçon aussi-tôt qu'il le voit paroître ; & sans l'examiner davantage, il l'avale avec grande avidité : mais quand il se sent arrêté par la ligne, & que l'hameçon lui pique les entrailles, c'est alors qu'il fait des efforts extraordinaires pour se débarrasser. Cela va si loin, qu'il se renverse tout l'estomac pour tâcher de rendre ce qu'il a pris trop vite ; mais ce mouvement ne sert qu'à l'étouffer plutôt, & à abrégér l'exercice du Pêcheur.

Quoique sa chair soit bonne nouvellement pêchée, elle est encore meilleure & plus délicate quand le poisson a été couvert de gros sel pendant cinq ou six heures ; elle se digere aussi plus aisément & nourrit beaucoup. La tête est, dit-on, admirable pour faire de la soupe ; on accommode le reste du corps à toutes sortes de sauces. L'on doit avoir attention d'en bien faire cuire la chair, autrement elle causeroit du désordre dans l'estomac.

On sale la *vieille* comme la morue de Terre-Neuve ; mais comme elle est plus grosse, il faut y apporter plus de soin, la saler deux fois, la bien presser, la faire sécher & la mettre en barriques avec précaution. Moyennant cela elle peut se conserver long-temps, se transporter par-tout & devenir le fonds d'un très-bon commerce. Aussi le P. *Labat* dit que les Hollandois ont toujours un grand nombre de bateaux occupés à cette pêche, tant pour la subsistance de leur garnison d'Arguin, que pour trafiquer aux îles Canaries, aux Açores & à la Côte de Guinée.

Le poisson *vieille* qui se trouve à l'île de France, offre des caracteres différens de ceux dont nous avons parlé ci-dessus. Il a deux pieds & demi de long, & est couvert en entier de grandes écailles minces ; le fond

de sa couleur est blanchâtre , parsemé par tout le corps de taches bleues , placées sur le bord de chaque écaille ; les nageoires sont grisâtres ; il y a deux bandes bleues qui coupent d'un bout à l'autre les nageoires du dos & de l'anus ; les premiers rayons des nageoires pectorales sont bleus ; la nageoire dorsale offre neuf rayons épineux & onze osseux , celle de l'anus deux épineux & neuf osseux ; la pectorale treize osseux , la ventrale sept & la queue treize. L'arrangement de ses dents imite la forme du bec d'un perroquet : voyez PERROQUET DE MER.

Il est un temps où l'usage de ce poisson est dangereux , & où il est prudent de s'en abstenir : ce temps est celui des mois de Décembre , Janvier , Février , Mars , Avril , parce que c'est le temps employé par les polypiers , habitans des madrépores , à leur multiplication ; alors l'extrémité des polypiers est colorée en violet , rouge , bleu , jaune ; les habitans des parages disent qu'alors le corail est en fleur , & l'expérience & l'habitude du local leur ont appris que les vieilles doivent être rejetés alors comme un aliment dangereux , parce qu'ils mangent ces jeunes polypiers , qui rendent leur chair âcre & caustique : cette causticité , aidée par la chaleur naturelle , se développe davantage dans l'estomac des personnes qui en ont mangé : l'estomac se contracte avec violence , la circulation du fluide vital est troublée , interrompue. Ce trouble par la sympathie des nerfs , est bientôt communiqué à tout le genre nerveux : l'ébranlement , l'agacement est général ; bientôt les convulsions succèdent aux contorsions des membres , à l'épaississement de la langue , à la ficcité des yeux , aux mouvemens convulsifs des muscles du visage , à la difficulté de la respiration , aux tranchées horribles ; si quelques portions de ces alimens ont passé dans les secondes voies , l'on éprouve des sueurs froides , & en peu de temps le malade périroit dans cet état cruel , si par des remèdes prompts on ne s'opposoit aux dangers de ces accidens effrayans.

Le premier soin doit être de débarrasser les premières voies , en administrant les émétiques à grande dose , sans redouter leurs effets quelquefois trop puis-

fans, qu'on arrête à volonté au moyen des corps gras ; on emploie ensuite les huileux & les lavemens, dont l'usage fait cesser tous les accidens : les cordiaux jouent un grand rôle dans ces circonstances, où il est nécessaire d'obtenir des sueurs très-abondantes. Quand tous les accidens ont disparu, on donne avec succès les acides végétaux en limonade, & la cure se termine par les minoratifs. Telle est la méthode qu'a suivie M. Munnier, Médecin, dans le traitement de cette maladie pendant son séjour aux îles de France & de Bourbon.

Rondelet donne encore le nom de *vieille* à un poisson faxatile, qui est une espèce de *tourd*. On le donne aussi à la *poule de mer* : voyez ces mots.

VIEILLE RIDÉE, *concha rugosa*. Des Conchyliologues appellent ainsi une espèce de *car* tronquée de couleur fauve, qui a sur ses valves de grandes rides circulaires, dont les extrémités se terminent en petites pointes ou feuilles vers l'enfoncement latéral, Voyez CAME, JATARON & CŒUR COQUILLE.

VIELLE. Voyez VIEILLE.

VIELLEUR. Nom donné à certains insectes à cause du bruit qu'ils font en volant, lequel imite le son d'une vieille : voyez à l'article ACUDIA.

VIEUX OING : voyez à l'article GRAISSE.

VIF-ARGENT : voyez MERCURE, substance métallique.

VIGILANT DU BRÉSIL : voyez à l'article RATON.

VIGNE, *vitis vinifera*. La vigne est après le blé la branche de l'agriculture la plus considérable, celle qui occupe le plus grand nombre de Cultivateurs, celle qui intéresse personnellement & directement le plus de Citoyens. Qui auroit cru avant l'expérience, qu'un vil bois, le plus informe de tous, le plus fragile, le plus inutile à tous usages, pût produire une liqueur si excellente ? Il suffit de le planter dans une terre sèche, pierreuse, stérile en apparence ; & bientôt ce sable délayé d'un peu de rosée va pousser une multitude de grappes, qui s'emplissent pour nous d'un jus plein de force & d'agrément. Où a-t-il pris des qualités si supérieures à la bassesse de son origine, & à la sécheresse de sa terre natale ; qui lui a donné tant d'es-

prits & de feu? Comment ce jus conserve-t-il tant d'efficacité & de vigueur avec tant de délicatesse, jusqu'à persévérer dans sa bonté pendant plusieurs années; jusqu'à supporter les secousses des charrois & les plus longs trajets de mer; jusqu'à être converti par l'alambic en une liqueur encore plus forte & plus pénétrante, que la curiosité & l'expérience ont diversifiée en mille manières?

*Histoire de la Vigne; son origine.*

On peut croire que l'usage du vin est aussi ancien que le monde. C'est presque chez tous les Peuples, que nous trouvons, dans les temps même les plus réculés, qu'une des principales parties du culte extérieur consistoit à offrir à Dieu du pain & du vin pour le remercier d'avoir donné aux hommes la vie & ce qui en est le soutien.

La vigne, cet arbrisseau originaire d'Asie, passa en Europe. Les Phéniciens qui voyagerent de bonne heure sur toutes les côtes de la Méditerranée, la portèrent dans la plupart des îles & la répandirent dans le continent: elle réussit merveilleusement dans les îles de l'Archipel, ensuite elle fut portée successivement en Grece & en Italie.

Pline étoit persuadé que les libations de lait, instituées par Romulus, & la défense faite par Numa d'honorer les morts en versant du vin sur leur bûcher, prouvoient que les vignes en ce temps-là étoient fort rares en Italie. Elles s'y multiplièrent dans les siècles suivans, & quelques Gaulois qui en avoient goûté la liqueur, conçurent dès-lors le dessein de s'établir dans les lieux où elle croissoit. La terre qui produisoit un tel nectar leur parut un lieu divin. Pour attirer au-delà des Alpes bon nombre d'autres Gaulois, ils n'employèrent ni lettres, ni exhortations: ils envoyèrent de côtés & d'autres plusieurs outres ou cruches de vin; ce fut là le signal: aussi-tôt des armées de Berruyers, de Chartrains & d'Auvergnats renoncèrent aux glands de leurs forêts.

Les Alpes ne purent les arrêter, nul péril ne les effraya, & ils allèrent conquérir les deux bords du Pô. Rendus

maîtres de cette terre fortunée, ils s'appliquèrent à la culture du figuier, de l'olivier & sur-tout de la vigne: tel fut le motif de leur entreprise sur l'Italie. C'est aux Gaulois établis le long du Pô que nous devons l'invention utile de conserver le vin dans des vaisseaux de bois exactement fermés, & de le contenir dans les liens malgré sa fougue. Depuis ce temps la garde & le transport devinrent plus aisés que quand on le conservoit dans des vaisseaux de terre sujets à se briser, ou dans des sacs de peaux sujets à se découdre ou à se moisir. L'art de former des vignobles trouva dans la Bretagne & dans le Nord de la Belgique des obstacles insurmontables du côté de la Nature; mais on en forma dans tous les pays où ils purent réussir: on en fit des plus beaux en Bourgogne, en Champagne, parce que la nature des terrains y fut des plus favorable. On cultive la vigne dans presque toute la France; & peut-être les vignes attirèrent-elles les Francs dans la Gaule comme elles avoient attiré les Gaulois en Italie. Les autres Allemands qui n'avoient plus de conquêtes à faire, essayèrent de défricher quelque canton de la Forêt Noire & planterent des vignes le long du Rhin. La Hongrie eut aussi les siennes; & depuis qu'elles se sont ainsi multipliées par tout, les Peuples contens de leur sort, n'ont plus cherché à s'assurer ailleurs de nouveaux établissemens. Ce n'est que depuis la multiplication des vignobles, que les Peuples de l'Europe ont cessé de faire des émigrations, & s'en tiennent à leur terre natale.

On lit dans le *Traité des Arbres* de M. Duhamel, que la vigne croît naturellement dans les bois de la Louisiane & du Canada: elle s'y multiplie d'elle-même; peut-être aussi quelquefois par rejetons; mais il est vraisemblable que c'est le plus souvent par semences; ce qui doit occasionner le grand nombre d'especes ou de variétés qu'on y rencontre. Aucune de ces especes n'a paru jusqu'à présent ressembler à celles de France. On ne fait point de vin ni dans l'une ni dans l'autre de ces Colonies. En Canada on ne cultive pas même pour en manger le fruit, aucune des especes de vigne du pays: on préfere celles de France, quoique difficiles.

à préserver des rigueurs de l'hiver de ces climats. Les raisins du pays viennent rarement en maturité dans la saison où on pourroit en faire usage. On en a cependant vu à Québec qui étoient mûrs à la fin de Septembre ; le grain en étoit très-petit ; il avoit bon goût, mais la peau en étoit très-épaisse : ils contenoient quantité de gros pepins & très-peu de jus, d'un rouge très-foncé.

Nous apprenons qu'un Particulier a semé des graines de raisins, & par les soins qu'il y a portés, il est parvenu à se procurer des vignes dont les différentes especes ou variétés sont très-propres à faire du vin parfait & qui a l'avantage de moins pousser à la fermentation putride : un tel succès mérite qu'on tente de nouvelles expériences.

### *Description de la Vigne & sa culture.*

La racine de la vigne est longue, peu profonde, ligneuse & vivace : elle pousse un arbrisseau qui s'éleve quelquefois à la hauteur d'un arbre, & dont la tige est mal faite, tortue, couverte d'une écorce brune, rougeâtre & crevassée ; portant plusieurs sarments longs, munis de mains ou vrilles qui s'attachent aux arbres voisins. Ses feuilles sont grandes, belles, larges, incisées, vertes, mais de forme un peu différente dans plusieurs especes : ses fleurs naissent dans les aisselles des feuilles ; elles sont petites, composées chacune de cinq pétales, disposées en rond, de couleur jaunâtre, avec autant d'étamines droites à sommet simple. Lorsque les fleurs sont tombées, il leur succede des baies rondes ou ovales, ramassées & pressées les unes contre les autres, vertes & aigres au commencement ; mais qui en mûrissant prennent une couleur blanche, rouge ou noire ; c'est le fruit qu'on nomme *raisin*, & qui est plein d'un suc doux & agréable. Cette plante, à l'aide d'appui, s'éleve en peu de temps à une très-grande hauteur, si l'on n'a soin de l'arrêter en la taillant ; elle croît même jusqu'à surmonter les plus grands ormes ; elle fleurit en été, & ses fruits ou raisins mûrissent en automne. Les especes de la vigne sont variées à l'infini : nous parlerons de celles qui sont estimées les meilleures,

soit pour faire du vin, soit pour planter en espalier pour en manger le fruit, soit enfin pour faire sécher, afin de le conserver pour l'hiver.

La maniere de cultiver la vigne, les soins & les attentions que l'on prend pour préparer le vin, joints à la bonne qualité du territoire & à la bonne exposition, sont les conditions nécessaires pour se procurer des vins d'excellentes qualités. De toutes les différentes méthodes dont on fait usage dans les diverses provinces de France, on n'en voit nulle part qui approche des soins & des précautions que prennent les Champenois depuis environ cinquante-cinq ans. Leur vin étoit dès auparavant très fin & très-estimé; mais il se soutenoit peu & ne se transportoit pas loin. Par la méthode qu'une longue expérience leur a suggérée, ils sont parvenus à le rendre à volonté couleur de cerise, œil de perdrix, de la dernière blancheur, ou parfaitement rouge, & de l'affermir au point que, sans rien perdre de son agrément, il se soutient six & sept années, & souvent beaucoup plus. Cette même méthode, exactement observée à Cuiffi, à Pargnan & dans d'autres cantons du pays Laonnois en Picardie, y produit des vins que toute la Flandre estime presque autant que ceux de Bourgogne & de Champagne. Enfin, cette même méthode portée en différens endroits de Bourgogne, tire de temps en temps de l'obscurité & met en vogue des vins qu'on ne connoissoit pas auparavant.

*Expositions convenables à la Vigne.*

Les collines sont sans contredit les expositions les plus favorables à la vigne: ce sont, pour ainsi dire, autant de grands espaliers, où la vivacité de la réflexion des rayons du soleil, se trouve unie à l'influence du plein air. Ce sont les vignes plantées dans ces lieux qui donnent le vin le plus délicieux, sur-tout lorsque la terre est un peu maigre, légère, sèche plutôt qu'humide, mélangée de petits cailloux & de pierres à fusil, qui réfléchissent merveilleusement bien les rayons du soleil, & procurent cette chaleur si propre à former, à concentrer & exalter le suc des raisins. L'action &

les influences de l'air pénètrent facilement dans ces terrains légers, y répandent & développent mieux les principes les plus fins de la végétation. Les terres sont d'autant moins bonnes pour la vigne, qu'elles sont plus fortes & plus argileuses. En général les vignes plantées dans ces sortes de terrains, ne produisent qu'une liqueur revêche & grossière.

L'exposition au Midi, est en général la plus avantageuse, quoique l'expérience ait appris qu'en certains cantons, comme le long de la montagne de Rheims, les terroirs exposés au Nord & au Levant produisent des vins plus parfaits que ceux qui sont exposés au Midi; d'où l'on peut inférer que l'exposition au Midi, n'est pas la seule cause qui donne au vin son excellente qualité, mais plutôt le grain de terre: car chaque vignoble a un grain de terre qui lui est propre; aussi dans les pays de vignobles, y a-t-il des vins de certaines côtes plus renommés que d'autres. L'affiette la plus heureuse pour la vigne, est celle d'une colline un peu élevée, aplatie & un peu arrondie au-dessus, parce que le soleil la voit de tous côtés, & que l'eau en descend facilement; car l'eau abondante est toujours défavorable à la vigne, & c'est par cette raison que les années pluvieuses ne donnent jamais de bon vin. Les côteaux moyennement élevés & exposés à des vents doux, & qui reçoivent obliquement & non perpendiculairement les rayons du soleil, produisent un vin ferme, chaud & durable.

Il résulte de ces principes, que les causes spécifiques de la bonté du vin, c'est la qualité du terrain & la bonne affiette du vignoble, & la bonne qualité du plant. A ces causes se joignent l'état de l'atmosphère: le vent du Nord-Ouest est le plus pernicieux à la vigne, parce qu'il est chargé d'humidité, & qu'il amène les pluies froides. Le vent qui lui est le plus favorable, est celui du Nord, parce qu'il en éloigne tout ce qui lui est nuisible, comme les nuages, les pluies, les brouillards qui lui sont mortels. On doit remarquer à cette occasion que dans les années abondantes en fruit, le vin est plus souvent de moindre qualité, que dans les années stériles.

*Choix des plants de Vignes.*

On plante la vigne ou de bouture, ou de plants enracinés: on peut la renouveler aussi en tout ou en partie, par le moyen des provins & des marcottes.

Les *provins* sont des branches ou brins des plus vigoureux de la vigne, que l'on couche à droite & à gauche, & dont on enterre un ou deux yeux pour y rester, & sans rien couper jusqu'au temps de la taille; c'est à ces yeux que se forment les chevelus: on doit ne coucher que des branches qui aient du bois de trois ans. Lorsque la partie couchée a pris racine, on en coupe trois ou quatre boutons au temps de la taille; on la coupe sous les racines, & on transplante les nouveaux ceps où l'on veut.

Les *marcottes* se font des meilleurs brins de la vigne: on passe ces brins à travers un panier rempli de terre, ou à son défaut au travers d'une motte de gazon où l'on fait un trou pour passer le brin: on met le gazon en terre, & lorsque la marcotte a pris racine, on la transplante avec le gazon. On plante chaque marcotte à trois ou quatre pieds de distance l'une de l'autre; ce plan porte son fruit au bout de deux ans, & en cela il est préférable aux autres: on s'en sert pour regarnir les vignes. L'avantage de cette méthode, est que l'on transporte le plant avec la terre qui l'environne. On doit choisir le plant qui a cru dans un terrain de pareille nature, c'est-à-dire de même climat & de même exposition, que celui dans lequel on veut planter. Il faut prendre le plant d'une vigne qui n'ait que sept à huit ans au plus; car si elle est vieille, elle ne poussera que des jets foibles & languissans; en général, le plant de raisin noir & vigoureux, est celui qui réussit le mieux.

Parmi les espèces de raisins les plus propres au vignoble, on compte le morillon noir, appelé en Bourgogne *pineau*, & à Orléans *auvernas*, parce que le plant est venu d'Auvergne, *vitis præcox acinis dulcibus, nigricantibus*. Ce raisin est doux, sucré, excellent à manger: il vient très-bien dans toutes sortes de terre; son bois a la coupe plus rouge qu'aucun autre. Le meil-

leur est celui qui est court , dont les nœuds ne sont pas espacés de plus de trois doigts : il a le fruit entassé & la feuille plus ronde que les autres de la même espece.

Il y a une espece de morillon qu'on appelle *pineau aigret* , qui porte peu & donne de petits raisins peu ferrés ; mais le vin en est fort & même meilleur que celui du premier morillon. Le *pineau aigret* a le bois long , plus gros , plus moelleux & plus lâche que l'autre , les nœuds éloignés les uns des autres de quatre doigts au moins , l'écorce fort rouge en dehors , & la feuille découpée en trois ou en patte d'oie.

Le *morillon taconne* ou *meunier* , *vitis subhirsuta* , ainsi nommé , parce que ses feuilles sont blanches & farineuses , fait de bon vin , charge beaucoup , & par cette raison on l'a beaucoup multiplié depuis plusieurs années dans les vignobles des environs de Paris , au préjudice du *pineau* qui charge moins , mais dont le vin est bien meilleur & beaucoup plus estimé.

Le *bourguignon* ou *treffeau* est un raisin noir assez gros , meilleur à faire du vin qu'à manger : il charge beaucoup & donne de grosses grappes.

Le *fanmoireau* se nomme *quille de coq* , aux environs d'Auxerre. C'est un raisin noir , excellent à manger & à faire du vin ; il a le grain un peu long & pressé.

Le *fromenteau* est un raisin exquis & fort connu en Champagne ; il est d'un gris rouge , la grappe en est assez grosse , le grain fort ferré , la peau dure , le suc excellent. C'est à ce raisin que le *vin de Sillery* doit son mérite & sa réputation.

Les raisins propres à l'espalier , sont le *chasselas blanc* & *noir* , le *muscat blanc* ( *vitis apiana* ) , le *muscat rouge* & *violet* , le *corinthe* , le *muscat d'Alexandrie* , le raisin précocé de la Magdeleine ou morillon hâtif , le *cioutat* , &c.

On doit planter les diverses especes de vignes suivant la nature des terres. Dans les terres fortes , on ne doit planter que des morillons ou pineaux noirs , & y mêler des treffeaux ou bourguignons ; dans les terres légères , des treffeaux & des morillons ou meuniers ; dans de gros sable le millet ; dans les pierreuses dont le fond est jaunâtre , le *pineau* & le *treffeau* : ils font un vin plus délicat. Il vaudroit mieux , suivant l'ob-

servation d'habiles Cultivateurs, séparer en différentes portions les cépages, dont la nature est de mûrir plus tôt, d'avec ceux qui mûrissent plus tard, c'est-à-dire de mettre ceux qui mûrissent naturellement tard dans un terrain élevé, chaud, sec & léger; & ceux qui mûrissent naturellement de bonne heure, dans les terrains bas, gras & froids. Il est bon d'observer aussi de placer dans les terres légères les especes délicates, celles qui demandent le moins de nourriture; dans les terres fortes les especes qui chargent le plus.

En général, les raisins noirs produisent un vin puissant, vigoureux, chaud & durable; les blancs ne produisent qu'un vin foible, d'une couleur jaune & terne: on doit observer encore qu'une vigne qui porte peu de fruit, le produit meilleur, & qu'une vigne vieille produit des vins supérieurs aux autres. Au reste nous ne pouvons trop le répéter, la qualité & la nature des vins varient suivant les différens pays, & suivant les especes de plants. Dans le canton de Berne en Suisse, dit M. *Bourgeois*, les vins blancs de la Vaux & de la Côte sont beaucoup plus chauds & plus durables que les vins rouges du pays: plus ils sont vieux & plus ils acquierent de qualité. On en conserve en bouteilles, dit-il, au-delà de trente ans dans toute leur bonté.

On ne doit jamais planter une vigne la même année dans une terre où on en a arraché une vieille; il faut laisser reposer la terre, ou y planter du sainfoin pour deux ou trois ans. Le temps de planter la vigne est en automne suivant quelques Auteurs, sur-tout dans les terres seches & légères; d'autres au contraire sont d'avis qu'on doit la planter au commencement du printems.

Selon l'Auteur de la *Nouvelle méthode de cultiver la vigne*, il résulte toutes sortes d'avantages à espacer beaucoup le plant, & à laisser quatre pieds de distance entre chaque cep (trois pieds d'espace pourroient suffire dans la plupart des terrains.) Les racines étant les principaux organes de la nutrition des plantes & de leur fructification, elles doivent être le premier objet de la culture, & il est certain que les racines de ceps ainsi éloignées, ne se trouvent point affamées par les pieds voisins, & fournissent à leur cep une nourriture plus abondante.

La vigne doit naturellement rapporter plus ou moins à raison de ce que ses racines sont plus ou moins fortes, plus ou moins longues ; enfin de ce qu'elles ont plus ou moins de terre pour s'étendre, & par conséquent plus ou moins de suc à pomper du sein de la terre. Dans cette manière de planter, les racines ayant quatre fois plus d'espace que dans la manière ordinaire, elles doivent fournir à leur cep quatre fois autant de nourriture, & par la suite quatre fois autant de fruit ; la sève qui auroit été employée à former le bois des ceps surabondans, tourne au profit de la récolte du fruit ; de plus la transpiration étant à raison de la surface des plantes, y ayant moitié moins de ceps, il y a moitié moins de transpiration, & par conséquent plus de moitié moins de perte de sève.

Il y a donc tout à gagner à écarter les ceps, & tout à perdre à les rapprocher. En vain objecteroit-on, dit cet Auteur, que si leur écartement convient dans certaines terres, il peut être nuisible dans d'autres. Les vignes de Provence, les *graves* de Bordeaux & quelques autres endroits où les ceps sont encore plus éloignés que nous le recommandons, détruisent entièrement cette objection. Les vignes plantées de cette manière donnent de fortes tiges, il est vrai, mais on peut les rabattre, & même étendre les branches de droite & de gauche, comme en contre-espallier, de la manière que cela se pratique en quelques vignobles de Franche-Comté.

Les autres avantages qui résultent de cette nouvelle méthode, c'est que les ceps ne sont presque point susceptibles de la gelée, parce que l'air circulant librement chasse l'humidité. D'ailleurs la vigne étant moins chargée d'humidité, elle est moins sujette à couler & ses grappes sont moins susceptibles de se pourrir. L'air circulant librement, & la vigne n'étant point surchargée d'humidité, les raisins mûrissent mieux & acquièrent une toute autre qualité que dans les vignobles ordinaires, d'où suit naturellement la plus grande perfection du vin. Un autre avantage très-considérable dans cette méthode, est l'économie considérable des échelas, des façons & autres dépenses de la vigne.

*Travaux annuels nécessaires à la Vigne.*

Ces travaux consistent dans la taille & dans les labours : la taille doit dépendre de la vigueur de la vigne ; si elle est foible , il faut la tailler courte ; si elle est forte , il faut la tailler à vin , c'est-à-dire , y laisser de longs bois. Il faut retrancher rigoureusement sur chaque cep tous les vieux bois , toutes les têtes qu'on n'y juge pas absolument nécessaires ; sauf à conserver de longs bois , & à donner plus de taille aux brins qu'on a laissés. La saison la plus favorable pour tailler la vigne , est l'automne. On taille la vigne : 1°. afin qu'elle pousse un plus gros bois : 2°. pour empêcher qu'elle ne porte trop de fruit , & qu'ainsi elle ne s'épuise en peu d'années : 3°. pour faire mûrir le raisin : 4°. pour lui faire produire de nouveaux rejetons au dessus de la tête.

On doit donner à la vigne trois labours chaque année ; le premier en Mars ; le second quinze jours avant la fleur , & jamais dans ce temps ; le troisieme se fait quand le fruit est formé , & qu'il est en verjus , c'est-à-dire , dans le mois de Juin , & par un temps couvert : on peut en donner encore un quatrieme en automne , qui est très-utile , parce qu'il ouvre les pores de la terre , & la met en état de recevoir les influences de l'air.

C'est dès le mois de Mars , ou du moins au commencement d'Avril , qu'on doit ficher les échelas : on doit observer de les placer à l'Orient des ceps. Cette attention en abritant une partie du cep des premiers rayons du soleil levant , sert souvent à le préserver de la gelée ; c'est aussi dans ce temps qu'il faut lier le vieux bois à l'échelas : le bois vert ne se lie qu'après l'extinction de la fleur. L'ébourgeonnement se fait ordinairement en Mai & quelquefois en Juin : on ne peut le faire trop tôt ; il consiste à retrancher tous les nouveaux rejetons qui croissent au dessous de la tête du cep , & qui sortent du tronc : on supprime aussi tous les bourgeons qui poussent sur le bois de la dernière taille , lorsqu'ils n'ont point de grappes , & qu'ils ne sont pas nécessaires. Quelque temps après que la fleur de la vigne est passée , il est nécessaire de la rogner ,

c'est-à-dire, d'arrêter ou couper le bout des branches, & de retrancher les menus rejetons qui sortent du bas des côtés de la souche : ce soin assure une sève abondante aux fruits qui se sont déclarés, & facilite aux rayons du soleil les moyens de mûrir les raisins. A l'égard des ceps qui poussent beaucoup, ce soin n'est pas nécessaire, parce qu'il n'est propre qu'à faire naître sur le brin qui a été pincé, de foibles jets dont on ne peut faire usage.

La fécondité de la terre devant nécessairement s'épuiser par ses productions successives, il paroît nécessaire d'en renouveler les sucres de temps en temps : mais si cela est indispensable, ce doit être principalement dans les terres plantées, soit en arbres, soit en vignes, où les labours ne pouvant pénétrer aussi avant que les racines, il semble qu'il n'y a que les engrais, qui puissent restituer à ces terres les sels & la fertilité qu'elles ont perdues. Dans la méthode que nous avons indiquée, les engrais ne sont presque pas nécessaires, parce que dans ces plants, les racines de la vigne étant plus fortes, plus longues, & plus vigoureuses qu'elles ne peuvent l'être dans l'usage ordinaire, elles doivent toujours donner une sève abondante à leur cep.

La méthode ordinaire, est d'amender les vignes au moins tous les sept ans au mois de Novembre ; le fumier de vache & de bœuf est le meilleur pour les terres maigres & légères ; celui de cheval, de mouton, de pigeon, de poule, est bon pour les terres fortes, humides & pesantes. Pour bien fumer on doit déchauffer les pieds des ceps, & y faire une petite fosse profonde d'un pied, dans laquelle on met le fumier ; mais il ne faut pas que le fumier touche aux racines, de peur qu'il n'altère la qualité du vin.

Dans certains endroits de Champagne, au lieu de fumer les vignes, on y apporte des gazons, parce que les végétaux dont ils sont composés, fournissent en se détruisant, d'excellens engrais, qui ne peuvent nullement altérer la qualité des vins : en effet, on dit que le fumier fait graisser le vin blanc, & donne un mauvais goût au vin rouge. Toujours est-il vrai qu'une vigne trop fumée donne un vin plus vert, moins spiritueux,

& qui se conserve moins : voyez le *Journal Economique de Berne*, ann. 1766. Un des meilleurs engrais est celui que les habitans du pays Messin ont trouvé, & dont ils font usage. Cet engrais n'est autre chose que les ongles des pieds des moutons, qu'ils nomment *ingliottes*. Ce sont les ergots du derriere des pieds. Lorsqu'ils provignent, ils mettent une poignée de ces ongles sur chaque provin. Cet engrais ne communique au raisin aucun goût, ni aucune mauvaise qualité ; il produit son effet dès la premiere année, & procure pendant six ou sept ans une fécondité suffisante.

On ravale tous les quinze ans les vignes hautes au mois de Novembre, c'est-à-dire, qu'on les abaisse, & qu'on les couche dans une fosse de deux pieds de large, & presque aussi profonde que le pied du cep. Quand le pied du cep est couvert de terre, on étend de côté & d'autre les trois ou quatre plus beaux jets qui y tiennent, & on les couche dans de petits fossés de six pouces de profondeur, pour faire autant de provins. Le vieux bois travaillant ainsi dans une nouvelle terre, reprend une nouvelle vigueur.

Il n'en est pas de même des basses vignes où on recueille le meilleur vin : c'est tous les ans qu'on les ravale ou qu'on les enterre quelque peu en les labourant ; de sorte qu'un cep de vigne occupe sous terre un espace de plusieurs pas, souvent de plusieurs toises, après un nombre d'années. On prend la précaution d'abaisser le cep toujours également, & d'empêcher qu'il ne fasse le coude ; ce qui l'exposeroit à être coupé par le travail de l'année suivante.

Quand on s'apperçoit que les vignes sont vieilles, il faut les arracher ou les greffer. Lorsque la vigne jette encore un bois vigoureux, mais sans fruit, on la greffe. On prend alors la précaution de coucher fortement en terre tout le vieux bois, & on ne laisse sortir que deux ou trois jets de l'année, sur lesquels la greffe réussit mieux que sur le vieux bois, qui se fend plus difficilement, & qui par sa grosseur a peu de proportion avec la greffe.

Le ravalement profond qu'on donne aux vignes hautes dispense de les terrer, c'est-à-dire d'y rappor-

ter de nouvelles terres. Mais tous les quinze ans , dans les terres les plus nourrissantes, on rapporte de nouvelle terre au pied des vignes hautes. Il n'en faut qu'une médiocre quantité , & la règle est de mettre toujours un pied de distance entre une hottée & une autre. Une terrure plus forte pourroit dénaturer les vignes , ôter la finesse au vin , & former sur le pied une épaisseur capable de le priver de ces influences de l'air , qui y portent le feu & les sucs les plus parfaits. Au reste, quelque travail qu'on ait à faire à la vigne , on n'y doit point entrer après la pluie , ni après les gelées : rien ne fait plus jaunir la vigne.

M. Duhamel a essayé sur la vigne sa nouvelle méthode de cultiver les terres en plates-bandes , dont nous avons parlé à l'article du BLÉ. Pour cet effet il a établi la vigne en planches , en observant de laisser une plate-bande entre deux planches , & les proportions de ces planches à cinq pieds de largeur pour y pouvoir planter trois rangées de ceps , qui par conséquent doivent être à la distance de trente-un pouces l'une de l'autre ; & dans l'autre sens il a mis aussi les ceps à pareille distance les uns des autres. On diminue beaucoup par cette méthode le travail de la vigne , qui se fait très-promptement avec des charrues. Une pièce de vigne , cultivée suivant cette méthode , a rapporté deux cinquièmes de plus à proportion de la récolte qui avoit été faite dans la vieille vigne : elle a produit sur le pied de vingt-trois muids & quatre-vingt-seize pintes par arpent. Le vin a été estimé de très-bonne qualité.

Lorsque l'on coupe au printemps les sommités de la vigne qui est en sève , il en distille naturellement une liqueur purement aqueuse , qui est estimée fort apéritive étant prise intérieurement. On en lave aussi les yeux pour en déterger la saie & pour éclaircir la vue ; on s'en sert encore pour les dartres & les démangeaisons de la peau : voyez *Larme de vigne*. Les bourgeons de la vigne ont une qualité astringente. Des Médecins pour guérir les dysenteries , font prendre dès le matin dans un bouillon ou dans de l'eau tiède un demi-gros de poudre de feuilles vertes de vigne à raisin muscat séchées à l'ombre ; on en prend autant le soir. Les sar-

mens de la vigne , & sur-tout leur cendre , conviennent dans l'hydropisie ascite.

*Maladies & accidens auxquels les vignes sont sujettes.*

La vigne a parmi les insectes trois dangereux ennemis : ce sont le *gribouri*, la *bêche*, le *velours vert*, ajoutons-y le *ver coquin* & le *limaçon*. Le *gribouri* est de la couleur & de la figure d'un hanneton, mais d'une espèce beaucoup plus petite. Il passe l'hiver en terre dans l'état de ver blanc ou de *larve*, il ouvre des tranchées & pénètre jusqu'aux racines ; il s'attache aux pieds des ceps, sur-tout des jeunes vignes, dont il ronge les racines les plus tendres & les fait souvent périr. Il sort de terre en Mai & se jette sur le feuillage encore tendre ; il s'en nourrit, & coupe les bourgeons ou pique les boutons à fruit & les jeunes jets ; ce qui fait souvent mourir tout le nouveau bois. On donne utilement le change au *gribouri* en semant des fèves en bonne quantité dans plusieurs endroits de la vigne. Il quitte très-souvent la vigne pour ce nouveau feuillage, qu'il est facile de multiplier en peu de temps. On enlève à propos ce feuillage inutile & l'insecte qui y loge pour brûler le tout au pied de la vigne. On prévient par-là autant qu'il est possible le dommage qu'ils pourroient faire, & un autre encore pire que le premier. Ces insectes piquent le *raisin* quand il est mûr, pour y insérer leurs œufs, d'où sortent des légions de vers qui causent la pourriture des raisins & détruisent tout à la veille de la vendange. Le soleil pompe fort vite tout le suc d'un raisin attaqué & le réduit en poudre. Les vers repus cherchent une retraite pour se changer en *chrysalides*, & puis en *gribouris* ; voyez ces mots. S'ils trouvent du fumier, ils s'y logent ; bien des propriétaires ont soin en conséquence d'en faire mettre au pied de la vigne. Ce fumier est le rendez-vous de ces insectes, & de bien d'autres. On y met le feu à la fin de l'hiver, & on extermine à coup sûr bien des animaux malfaisans. Les cendres de ce fumier sont un engrais presque aussi bon que le fumier même.

La *bêche* ou *lisette* est une autre espèce de petit scarabée ou de charançon, moins gros qu'une mouche

ordinaire, revêtu dans les femelles d'une écaille verte; (chez les mâles elle est bleuâtre) qui est relevée d'un bout à l'autre par l'or le plus éclatant. Il a au devant de la tête une espèce de trompe dure, fort longue, armée de plusieurs scies, avec lesquelles il fait beaucoup de tort aux raisins; il n'en fait pas moins dans le mois de Juin aux feuilles encore tendres, qu'il roule autour de lui en spirale comme un cornet, & qu'il tapisse d'une sorte de toile ou duvet pour y déposer ses œufs qui sont clairs, ronds & dont la couleur est d'un blanc jaunâtre; la grosseur de ces œufs n'excede pas celle d'une petite tête d'épingle. Le ver ou la larve qui en provient au bout de dix jours, est long de six lignes: la peau de son corps est blanche & lisse, celle qui recouvre sa tête est jaune. En hiver ce *charanson rouleur* se retire sous terre ou dans les fumiers, où il demeure endormi. On s'applique à rechercher les cornets qui renferment les œufs, & on les brûle au pied de la vigne. Voyez LISETTE & VELOURS VERT.

Les *limaçons* ou *escargots* font un tort considérable à la vigne. On choisit le temps de la rosée ou de la fraîcheur du matin pour leur faire la guerre, parce qu'ils se cachent durant la chaleur qui les desseche trop. L'usage où l'on est en Languedoc d'en faire des ragoûts, y rend cette recherche plus animée. Mais en vain un particulier laborieux travaillera-t-il seul à délivrer sa vigne de ces animaux. Il faut que tous les habitans d'un canton s'entendent & concourent à employer les mêmes moyens; autrement on se fatiguera beaucoup pour tuer cent ennemis qui ont leurs retranchemens dans une vigne, tandis qu'il y en a deux mille en marche, & prêts à y passer des vignes voisines.

A l'égard de la vigne chevelue & du raisin barbu, ce n'est autre chose que la cuscute qui rampe le long du cep & infinue dans le raisin la partie avec laquelle elle tire son suc nourricier: voilà tout le phénomène, tout le mystere du *raisin barbu*. Le Grand-Maitre de Malte actuellement régnant nous a fait voir par son Ambassadeur à la Cour de France, une *grappe de raisin chevelue & dessechée*; on la lui avoit présentée comme une rareté inconnue: c'étoit de la cuscute dont les tiges

fibreuse de près de trois pieds de longueur s'étoient implantées dans la pulpe des grains de raisin. *Voyez CUSCUTE.*

La vigne est sujete à plusieurs accidens: il se fait quelquefois une trop grande effusion de seve hors du bois au printems; ce qu'on reconnoît aisément, parce que les feuilles se fanent. On doit alors faire des entailles aux grosses racines, & y mettre de la lie d'huile. Lorsque la seve est trop abondante par l'excessive nourriture du terrain trop fumé, la vigne ne pousse qu'en bois; le remede est de découvrir la souche & d'y répandre du sable de riviere, ou de cesser de fumer pendant quelques années. Les pluies trop abondantes nuisent au bois de la vigne. La gelée lui nuit aussi beaucoup, sur-tout la gelée blanche, lorsque le bois est mouillé; car alors si le soleil paroît, il brûle le nouveau sarment qui a cru après la taille. Lorsque la grêle frappe le raisin, il se desseche & contracte de l'âcreté; mais si elle est grosse & qu'elle soit poussée par un grand vent, elle prive la vigne de son fruit, brise le bois & lui fait un tort considérable pour plusieurs années. La fleur de la vigne est aussi sujete à couler, c'est-à-dire, que les poussieres des étamines sont emportées, & ne peuvent par conséquent féconder les pistils, lorsqu'il survient des pluies dans le temps que la vigne est en fleur.

Les vignes durent plus ou moins long-temps. 1°. Selon leur espece: la vigne blanche dure plus que la noire; 2°. selon la qualité de la terre, elles durent plus dans les terres fortes que dans les terres légères; 3°. selon le climat, elles durent plus dans les pays voisins du Nord que dans ceux qui sont au Midi; 4°. selon la maniere dont elles sont traitées; ainsi, par exemple, les vignes rabaisées en terre chaque année durent plus long-temps que celles auxquelles on ne fait point cette opération. Quand la vigne a atteint l'âge de soixante ans, elle doit passer pour vieille & usée.

*Cueillette du Raisin; maniere de faire le vin.*

Pour faire de bon vin, il faut faire trois cueillettes dans les mêmes vignes. La premiere doit être des rai-

fins les plus mûrs, les plus fins & les moins ferrés ; on en ôte tous les grains pourris ou verts, & on coupe la grappe fort court, à cause de l'âcreté & de l'amertume de la queue. La seconde doit être des raisins gros, ferrés & moins mûrs. La troisieme des raisins verts ou pourris, desséchés, en un mot de rebut. De ces trois cueillettes on fait trois cuvées différentes.

Ce premier travail qui est de la dernière importance, peut se perfectionner encore par une autre attention. Parmi les vignes il y en a de différentes qualités ; les unes situées dans une terre extrêmement légère & pierreuse, donnent un vin qui a beaucoup de finesse & d'odeur ; d'autres placées dans un fonds plus nourrissant, donnent un vin qui a plus de corps. On peut réunir ces bonnes qualités dans un même vin, & perfectionner l'une par l'autre, ou en mélangeant les raisins de ces différens cantons avant que d'en exprimer le jus, ou en mélangeant les différens vins qu'on aura exprimés ; mais il vaut mieux mélanger les raisins, parce que ces liqueurs faites ont peine à s'unir parfaitement : celle qui est la plus foible change de couleur & communique son défaut à l'autre, au lieu d'être corrigée par la bonne qualité de celle qu'on lui associe ; & le moindre mal qui puisse en arriver, quoiqu'il soit fort grand, c'est un œil louche, un nuage, une petite lie qui ternira toujours la beauté de la couleur, & lui ôtera la perfection du goût & ce qu'on appelle le clair fin. Il n'en est pas de même lorsqu'on marie ce qu'il y a de raisins parfaits dans une vigne avec ce qu'il y a de raisins parfaits dans une autre. Du concours de ces différens fruits exprimés & fermentés ensemble, il se forme une liqueur exquise qui a la fermeté, la délicatesse, l'odeur, la couleur vive, & qui dure plusieurs années sans la moindre altération. C'est la connoissance du bon effet que produisent les raisins de trois ou quatre vignes de différentes qualités, qui a porté à la perfection les fameux vins de Silléri, d'Ai & d'Hautvilliers. Tous les agrémens qui peuvent flatter la langue, semblent y être réunis.

Un des moyens de donner la plus grande perfection aux vins, est d'égrapper les raisins avant que de les

jeter dans la cuve : en séparant ainsi les raisins de leur grappe, on enleve toute l'âcreté qu'elle leur communique, & alors on peut sans crainte laisser fermenter le moût jusqu'à la parfaite cuisson du grain. Les vins qui ne sont point chargés de parties grossieres & hétérogenes de la grappe, sont beaucoup plus moelleux, & en même temps plus colorés, plus fermes, au moins plutô fait, & l'on assure même qu'ils sont plus de garde.

Ce que nous avons dit du choix & de l'assortiment des différens raisins, convient également, soit qu'on veuille faire du *vin gris*, soit qu'on veuille faire du *vin rouge*; car en quelques cantons de la France, on retire à volonté ces vins différemment colorés des mêmes raisins. Le raisin blanc ne donne qu'un vin blanc, qui a communément peu de force & de qualité, qui jaunit promptement, & tombe avant l'été. Ces vins blancs ne sont presque plus d'usage; la Médecine seulement les conseille quelquefois: mais le *vin gris*, ainsi nommé en Champagne, & que nous nommons *vin de Champagne*, qui a l'œil vif, & qui est d'une blancheur & d'un éclat qui imitent le crystal, provient des raisins les plus noirs, & sa blancheur ne se soutient jamais mieux que quand on a pris soin d'arracher tous les ceps de raisins blancs. Autrefois le vin d'Aï duroit à peine un an; la liqueur des raisins blancs, dont la quantité étoit grande en ce vignoble, venant à jaunir, prenoit le dessus, & altéroit toute la masse du vin. Mais depuis que les raisins blancs n'entrent plus dans le vin de Champagne, celui de la montagne de Rheims dure sept à huit ans, & celui de la Marne va aisément à quatre & cinq.

Le vin de raisin noir se colore, pour ainsi dire, comme on veut. Quand on le souhaite parfaitement blanc, voici ce qu'on fait: les Vendangeuses entrent de grand matin dans la vigne, & font le choix du plus beau raisin; elles le couchent mollement dans leurs paniers, & le mettent encore plus doucement dans les hottes pour être porté au pied de la vigne, où sans le fouler le moins possible, on le met dans de grands paniers en lui conservant l'azur & la rosée dont il est tout couvert.

Si le soleil est un peu vif, on étend des nappes mouillées sur les paniers, parce que le raisin venant à s'échauffer, la liqueur pourroit en prendre une teinte de rouge. On charge ces paniers sur des animaux d'un naturel paisible, qui les portent lentement & sans secousse jusqu'au cellier, où le raisin demeure à couvert & fraîchement. Quand le soleil est modéré, on vendange sans danger jusqu'à onze heures: quand il est fort & un peu ardent, on quitte à neuf. Dès que les paniers sont arrivés à la maison, au lieu de jeter les raisins dans la cuve, on les jette sur le pressoir, de quelque forme qu'il soit, & on donne bien vite la *premiere ferre*. Le vin qui en sort s'appelle *vin de goutte*: c'est ce qu'il y a de plus fin. On relève les raisins écartés de la masse, & on donne la *seconde ferre*, qu'on appelle la *retrouffe*. Le vin qui sort de la *premiere ferre* se met à part, si le raisin est bien mûr & l'année fort chaude, parce qu'alors il coule très-abondamment, & qu'on courroit risque de le rougir en le mêlant avec celui de la *seconde ferre*: mais ce mélange est utile, & quelquefois nécessaire quand l'année n'est pas chaude, & que la *premiere ferre* n'a pas rendu abondamment.

Lorsqu'on a fait deux *premiere ferres*, on arrange les extrémités de la masse, & on les taille carrément avec une bêche tranchante, en rejetant dessus les raisins écartés, & on donne la *troisieme ferre*, qu'on appelle *premiere taille*. Le vin de cette *premiere taille* est excellent pour faire une boisson parfaite: on peut aussi le joindre au vin rouge, si l'on en fait à part. On donne la *quatrieme ferre*, puis la *cinquieme* & les autres, qui s'appellent *seconde, troisieme & quatrieme taille*, le tout jusqu'à ce que la masse ne produise plus de jus. Les vins de taille vont toujours en rougissant par degrés, parce que l'action du pressoir se fait sentir de plus en plus à la pellicule même qui enveloppe le grain: les particules qui s'en détachent sont ce qui donne de la rougeur au vin. L'ardeur du soleil ou les secousses des charois sont quelquefois si grandes, & agissent si fortement sur les dehors des raisins, que les liqueurs qui sont dans l'enveloppe des grains étant en mouve-

ment, se joignent dès la première serre au jus du raisin, & alors on ne peut faire un vin parfaitement blanc: il fera œil de perdrix, ou même plus chargé. La qualité du vin n'en est pas moindre; mais le goût & la mode font d'avoir *tout un ou tout autre*, une blancheur parfaite, ou un rouge vermeil & foncé.

On met à part les vins de ces différentes tailles, & on les mêle suivant qu'ils ont la qualité qu'on souhaite. Ceux qui ont beaucoup de vignes font deux, trois & jusqu'à quatre cuvées de vin, en choisissant toujours les raisins les plus délicats pour les premières, dont le vin vaut toujours un tiers de plus, & celui des secondes un tiers de plus que celui des suivantes, toujours à proportion. Dans chaque cuvée, il y a ordinairement les deux tiers de vin fin, un demi-tiers de vin de taille, & moins d'un tiers de celui de pressoir. Le marc qui reste sous le pressoir devient dur comme une pierre: on peut en retirer une eau-de-vie de mauvais goût, mais qui est utile pour les blessures & pour bien d'autres usages. Il y a des endroits où on le brûle en guise de mottes de tan.

Ce marc est aussi pour les vignes un assez bon engrais qui n'altère point la qualité du vin: on assure qu'il est aussi très-propre aux asperges; mais il faut observer, dit M. *Bourgeois*, qu'il ne convient que dans les terres extrêmement légères & sablonneuses, parce qu'il donne beaucoup de liaison & de fermeté à la terre, & il rend les terres déjà fortes, si tenaces qu'on ne peut les labourer qu'avec peine & fort imparfaitement. Le marc nouvellement exprimé s'échauffe beaucoup; & comme il contient quantité de parties spiritueuses, on l'emploie comme un remède efficace contre les rhumatismes & les engourdissemens des membres. La façon d'appliquer ce remède est d'enfourer dans un tas de marc échauffé la partie malade.

C'est de ces grains retirés avec soin du marc de vendange qu'on est parvenu à se procurer des vignes, ainsi que nous l'avons dit dans cet article. Les Italiens ont l'art de retirer une huile de pepin de raisin. On préfère pour cela le pepin de raisin rouge ou noir, à celui des raisins blancs. Voici comme on procède à cette opéra-

tion. On jette le marc dans des baquets suffisamment remplis d'eau ; on remue le tout pendant quelque temps avec les mains ; on retire le marc qui furnage , & les pepins restent au fond. Ce marc est également bon pour nourrir les pigeons pendant l'hiver ; on fait ensuite sécher les pepins , à l'ombre ou au soleil , très-promptement ; étant secs , on les passe par un crible , puis on les fait broyer sous la meule à froment ; on répète cette opération avec la meule en pied , comme pour le chanvre , le colza , &c. ensuite on met cette farine qui est bien triturée dans une chaudiere avec un peu d'eau , on en fait une pâte très-molle , qu'on fait cuire dans le même vase sur le feu ; on remue pendant la cuisson , la matiere avec une spatule de bois , jusqu'à ce que la surface paroisse brillante ; on porte la pâte cuite au pressoir , & on exprime une huile qui furnage l'eau. Cette huile est d'usage chez les Paysans du Parmesan , ils en mangent quelquefois ; ils s'en servent plus communément pour la lampe , & en brûlant , elle ne répand aucune odeur : on s'en sert aussi dans le pays pour l'apprêt des peaux de veau. M. l'Abbé *Rozier* dit qu'on peut retirer à froid cette huile de pepin de raisin ; elle est alors excellente : & l'on pourra ensuite procéder sur ce marc de graine exprimé à froid , à la préparation des Italiens , & cette seconde huile sera très-bonne à brûler.

De ces mêmes raisins noirs , dont nous avons vu que l'on fait du *vin blanc* en Champagne , on en fait du *vin rouge* en Bourgogne. On fait par expérience que cette rougeur vient du mélange plus ou moins parfait des liqueurs qui sont dans l'enveloppe avec celle qui forme le corps du grain. C'est pour donner au vin cette forte teinture , qu'on foule les raisins , & qu'on les fait cuver avant que de les pressurer. Les esprits & la chaleur qui travaillent dans la cuve , heurtent de toutes parts contre les tuniques des grains que l'on a crevés en les foulant : cette substance rouge qui loge dans le tissu de la pellicule s'en détache , est emportée par la chaleur qui pénètre tout , & se mêle à toute la masse de liqueur à proportion du séjour que fait celle-ci dans la cuve. Autant on évite l'ardeur du

soleil pour vendanger lorsqu'on veut faire du vin blanc, autant, lorsqu'on veut faire du vin rouge, on a soin de cueillir le raisin pendant l'ardeur du soleil, dont l'action sur les dehors du grain produit peut-être plus d'effet que ne seroient plusieurs jours de cuve, & le raisin se cuve alors très-promptement. On tire ensuite le vin de la cuve, & on le met dans les tonneaux. Après qu'on l'a laissé fermenter à l'air un certain nombre de jours, qui varie selon la maturité des raisins & la température de l'année, lorsqu'il est parvenu au point de la fermentation vineuse qui le rend agréable, on bouche foiblement les tonneaux pour laisser exhaler encore quelque temps le plus grand feu du vin. N'oublions pas de dire qu'au moment de la fermentation vineuse, il s'éleve des vapeurs gaseuses qui détruisent l'élasticité de l'air, & deviendroient mortelles pour ceux qui entreroient dans le cellier, si on ne laissoit à l'air un libre courant (a).

Comme la bonté & la longue durée des vins dépendent particulièrement du soin qu'on prend de les débarrasser de leur lie, on s'est appliqué à trouver des moyens sûrs pour les clarifier. Le premier moyen est de les tirer à clair, le second est de les coller.

Tirer à clair, c'est faire passer le vin de dessus la lie dans un autre vaisseau bien net, à l'aide d'un boyau de cuir, afin que le vin ne s'évente point; car l'air & la lie lui sont très-contraires. M. Bourgeois observe cependant que dans la plupart des pays où on s'est appliqué au gouvernement des vins, on ne se sert plus de boyaux de cuir & du soufflet pour tirer le vin à clair; on a observé qu'il acquiert beaucoup plus de qualité en

(a) On lit dans la *Nature considérée*, n°. 4. que M. Peyre ayant fait digérer au soleil deux livres de bon vin vieux rouge, avec quatre onces de bol d'Arménie, il se trouva, au bout de quelques jours, que le vin avoit tellement perdu sa couleur, qu'il ressembloit à un vin blanc clarifié. Il prit ensuite douze onces de ce vin décoloré, & y mit quatre onces de sel de tartre; après quoi il sépara, par le moyen du siphon, la partie spiritueuse qui furnageoit, & il obtint un esprit de vin alkalisé, qui soute-noit même l'épreuve de la poudre à canon: il auroit laissé plus de phlegme dans le vin décoloré, s'il eût diminué la dose de son sel alkali, & au lieu d'esprit de vin il n'en auroit retiré qu'une eau-de-vie, dont le degré de force seroit en raison inverse de la quantité de sel alkali.

se servant de *seilles* ou d'un autre plus grand vase que l'on appelle *brante* en Suisse.

Coller le vin, c'est y verser, par chaque tonneau; une pinte de liqueur dans laquelle on a fait délayer de la *colle de poisson*. On verse cette colle dissoute dans le tonneau: on agite le vin avec un bâton; la colle se répand sur la surface du vin, comme un réseau qui se précipite peu-à-peu, & entraîne avec lui la graisse ou l'huile superflue, & généralement tout ce qu'il y a d'impur dans le vin, sur-tout si c'est du vin gris: elle ne lui communique aucune mauvaise qualité. On tire les vins à clair depuis le commencement de Janvier, ou lorsque les gelées ont commencé à les éclaircir naturellement: on recommence quinze jours après; & si c'est un *vin gris*, on le colle huit jours avant que de le mettre en bouteilles.

En le tirant vers la fin de Mars, lorsque la seve commence à monter à la vigne, on parvient communément à rendre le vin mouffeux; en sorte qu'il blanchit comme le lait jusqu'au fond du verre au moment où on le verse. On réussit encore quelquefois à faire du vin mouffeux, en le tirant durant la seve d'Août. Ceci prouve que la mousse est un effet du travail de l'air & de la seve, qui agissent alors fortement dans le bois de la vigne, & dans la liqueur qui en est provenue. Mais cette mousse, qui est du goût de quelques personnes, paroît aux Connoisseurs une chose étrangère à la bonté du vin; puisque le vin le plus vert peut mouffer, & que le plus parfait ne mouffe point ordinairement. On colle de bonne heure, & pour l'ordinaire en Mars, les vins tendres, tels que sont ceux d'Aï, d'Epernai, d'Hautvilliers & de Piéri, dont la plus grande consommation se fait en France. On se trouve mieux d'attendre un an tout entier à coller les vins fermes, comme sont ceux de Silleri, de Versenai & autres de la montagne de Rheims. Ces vins sont alors en état de se soutenir par-tout pendant plusieurs années: ils feront l'honneur des tables de Londres, d'Amsterdam, de Copenhague & de tout le Nord. Quand on met ces vins en bouteilles avant qu'ils aient exhalé ce qu'ils ont de dur & de fougueux, ils

caillent une multitude de bouteilles, & la qualité n'en est pas si parfaite. Il est essentiel de coucher sur le côté les bouteilles dans lesquelles on a mis le vin, parce que si on les laisse debout, le bouchon n'étant pas abreuvé se seche, & devenu plus petit, il laisse un passage à l'air qui travaille sur le vin, & forme à sa surface une pellicule ou des fleurettes, que l'on reconnoît pour être une espece ou de mousse ou de champignon.

On ne doit mettre le *vin rouge* en bouteilles qu'au bout d'un an & plus, parce qu'alors tous les sédimens se sont faits à diverses reprises. Si on le fait plutôt, le vin s'aigrit & devient trouble lorsqu'on agite la bouteille, ou bien il devient gras comme de l'huile; on remédie à ce défaut en agitant la bouteille, & encore mieux en remettant le vin dans le tonneau, le roulant, le collant, & attendant une année entiere pour le mettre de nouveau en bouteilles. On doit cependant observer, quand ce vin vient à se clarifier, de ne pas le laisser long-temps sur son dépôt glaireux: il faut le soutirer. S'il avoit acquis une légère faveur d'aigre, on le rétablroit pour quelque temps à l'aide d'un absorbant terreux, tel que la craie bien lavée & séchée. Quand le vin nouveau a passé trois ou quatre mois, on l'appelle *vin de l'année*; on nomme celui de deux, trois ou quatre ans, *vin de deux, de trois ou de quatre feuilles*, &c.

#### *Des différentes especes de Vins.*

Les différentes especes de vins sont sans nombre; elles varient par la couleur, par le goût, par la qualité & par la durée. On peut dire qu'il y a autant de sortes de vins que de terroirs. Le climat influe aussi beaucoup sur la qualité des vins. Les raisins des pays froids atteignent rarement le degré de maturité nécessaire pour obtenir un vin généreux. Les vignobles des pays trop chauds donnent au contraire des vins rudes, violens, sujets à s'aigrir. La France, par sa position, doit être par conséquent une des Contrées de l'Europe les plus propres à la culture de la vigne. C'est aussi la France qui recueille les meilleurs vins, &

qui en fournit le plus au commerce. C'est peut-être à l'usage de cette liqueur enchanteresse que le Peuple François doit une partie de sa gaieté : il est sûr du moins que c'est à cette branche utile d'exportation qu'il est redevable de la plus grande partie des richesses que les Etrangers lui apportent.

En général on peut rappeler tous les vins à deux especes ; savoir , les *vins de liqueurs* & les *vins secs*.

Les *vins de liqueurs* sont ceux qui ont une saveur douce, sucrée, & approchant plus ou moins de celle du miel. La perfection de ces vins consiste à joindre à leur douceur une agréable amertume accompagnée de parfum. Les *raisins muscats* sont les plus propres pour faire de ces sortes de vins ; mais ils ne mûrissent parfaitement que dans les pays chauds. Les vins de liqueurs, muscats & autres, les plus estimés parmi nous, sont ceux de la *Ciotat*, de *Saint-Laurent* en Provence, (a) de *Frontignan* en Languedoc, de *Condrieux* en Lyonnais, d'*Arbois* en Bourgogne, de *Rivesalte* en Roussillon, & quelques autres. Les vins de liqueurs étrangers sont le *Tokai*, qui vient en très-petite quantité sur un côteau de Hongrie ; la *Verdée*, la *Moscadelle*, & le *Montefiascone*, tous vins de Toscane ; le *vin grec du Mont-Vésuve*, qui est jaune comme de l'or, & le *Lacrima-Christi*, vin fort rouge & délicieux, qui se recueille au pied de la montagne, quand le *volcan* ne porte pas l'incendie & le ravage dans ces vignobles ; ce terrain est léger, sablonneux & imprégné, dit-on, de particules nitreuses, qui s'exaltent par la chaleur souterraine du volcan, & donnent au vin sa qualité supérieure : les *vins de Malaga*, dans le voisinage de Gibraltar ; ceux d'*Alicante*, de *Xerès* & de *Rota*, & plusieurs autres d'*Espagne* ; celui de *Madere*, île qui est à l'entrée de l'Océan ; les vins des îles *Canaries*, dont le plus estimé vient de l'île de Palme ; la *Malvoisie*, vin fort épais, qui se façonne avec le raisin muscat, dans l'île de Candie (quelquefois aussi dans le royaume de Naples), & les autres vins grecs qu'on re-

(a) Nous avons un bon Ouvrage sur la meilleure manière de faire & de gouverner les vins de Provence, par M. l'Abbé Rozier. Ce Mémoire est rempli de vues physiques, chimiques & économiques.

île à Chio, à Tenedos, & dans d'autres îles de l'Archipel. Le vin de Schiras en Perse, est de même nature.

On ne parvient à donner à la plupart des *vins de liqueurs* le juste tempérament qui les rend doux & piquans, que par une espece de cuisson. Pour mélanger parfaitement leur huile avec leur partie tartareuse, en sorte que la douceur de l'un corrige l'âcreté de l'autre par une union intime, on laisse ces raisins exposés au soleil sur le cep jusqu'à ce qu'ils commencent à se flétrir, en un mot jusqu'à ce qu'une partie du phlegme se soit évaporée, ce qui rend le moût glutineux; & pour les empêcher de tirer encore de la terre des fucs qui retarderoient la perfection de ce mélange, on tord le pédicule qui attache le raisin à la branche, ensuite on exprime la liqueur, qui ne peut manquer de s'être épaissie comme du sirop légèrement cuit. Par ce moyen il ne se fait qu'une fermentation très-lente & très-imparfaite, ce qui fait que le vin reste doux. Une autre méthode consiste à faire évaporer en partie la liqueur; mais cette espece de cuisson forcée donne au vin un goût de feu. Ces vins, dont une quantité de parties volatiles & beaucoup de celles qui sont aqueuses ont été enlevées, ne peuvent être légers, fins & coulans. Peut-être sont-ils par cette raison plus propres que les nôtres pour les pays chauds, où le sang est plus raréfié & a besoin d'une liqueur substantielle plutôt que spiritueuse. Ainsi il n'est pas étonnant que les habitans de l'Italie & des pays méridionaux, étant accoutumés à la douceur de ce sirop qui est proportionné à leurs besoins, il s'en trouve beaucoup parmi eux qui sont plutôt blessés que réjouis par la vivacité de nos vins.

Les *vins secs* au contraire sont ceux dans lesquels le sel tartareux n'est pas émoussé ou assadi, mais au contraire où il agit en liberté sur la langue, & y cause une agréable impression; tels sont les *vins de France*, les *vins de la Moselle*, les *vins du Rhin*, & plusieurs *vins de Hongrie*. L'usage en est plus salutaire aux Peuples Septentrionaux, dont il volatilise le sang & dégourdit l'humour sombre.

Les grands défauts de ces *vins secs* sont d'être verts ou liquoreux, ou terrestres ou capiteux. La liqueur,

c'est-à-dire la faveur sucrée, est un grand défaut, parce qu'elle affadit le cœur & trouble l'estomac, au lieu d'y apporter la joie & la bonne disposition. Mais ce défaut, comme celui d'être capiteux, peut se trouver dans les plus excellens vins : l'un & l'autre se corrigent communément par le temps. La verdeur est moins le défaut du vin que celui de l'année qui n'a pas mûri le fruit, ou du Propriétaire qui le vendage trop tôt. Le goût dur & terrestre est le pire de tous les défauts : c'est celui du sol même ou d'une vigne mal cultivée.

Parmi les vins de France ceux de Bourgogne & de Champagne tiennent les premiers rangs. Dans un excellent Mémoire de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, on distingue la *Bourgogne* en deux parties à l'égard des vins, la *basse* & la *haute*.

La Basse-Bourgogne est un vignoble fort étendu, qui contient plusieurs cantons renommés par leurs vins rouges & blancs. Ils produisent année commune plus de cent mille muids de vin mesure de Paris.

Les principaux cantons de la *Basse-Bourgogne* sont Auxerre, Coulanges, Crenay, Tonnerre, Avalon, Joigny & Chablis. Ceux de la *Haute-Bourgogne* sont Pomar, Chambertin, Beaune, le Clos-de-Vougeot, Vollenay, Mont-rachet, la Romanée, Nuits, Chagny & Mursault.

Les vins de la Basse-Bourgogne sont peu inférieurs à ceux de la haute : ils les surpassent même dans les années seches ; mais ceux de la Haute-Bourgogne valent mieux dans les années humides. Comme de dix années, à peine s'en trouve-t-il une seche, il s'ensuit qu'ordinairement la Haute-Bourgogne a l'avantage sur la Basse. Cependant il se trouve chaque année dans celle-ci des vins d'élite, qui peuvent être comparés à ceux de Beaune & de Nuits.

Parmi les vins de Dauphiné, celui qu'on appelle de l'*Hermitage* est celui qui tient le premier rang.

Les vins de Champagne vont de pair avec ceux de Bourgogne. Plusieurs même leur ont donné la préférence. Il se trouve en effet des vins de Champagne qui réunissent toute la vigueur des meilleurs vins de Bourgogne, avec une faveur agréablement piquante, qui

flatte, qui réjouit, & que l'on ne trouve pas ailleurs. Les vins de Champagne n'ont pas, il est vrai, cette couleur foncée que l'on admire dans les vins de Bourgogne. On se persuade fort à la légère que cette couleur foncée qu'on estime dans les vins de Bourgogne, est une marque de leur salubrité; mais cette rougeur leur est commune avec les vins les plus grossiers: elle ne provient, comme nous l'avons dit, que du mélange des particules fort épaisses de l'écorce des grains de raisins; & plus le vin est chargé, moins il est fin & coulant: il en est même plus difficile à digérer. C'est peut-être par cette raison que la gravelle & la goutte, si ordinaires dans les pays de vignobles, sont des maladies presque inconnues à Rheims & à la rivière de Marne, où l'on fait usage d'un vin peu coloré.

Au reste, les prétentions dont ces deux grandes Provinces, la Bourgogne & la Champagne, se flattent également, y entretiennent une émulation qui nous est avantageuse. Les Partisans du vin de Bourgogne & du vin de Champagne, forment, il est vrai, deux factions dans l'Etat: mais leurs démêlés sont réjouissans; leurs combats ne sont pas dangereux, c'est une fête de convives. Il est même très-ordinaire de voir ceux d'un parti entretenir des intelligences dans l'autre: on se rapproche souvent sans peine. Il arrive rarement que ceux qui ont tenu bon pour le Bourgogne dans le commencement du repas, ne se réconcilient avec le Champagne, même avant le dessert. Alors la faction cesse; & M. *Bourgeois* rapporte ce que Madame *du Noyer* dit à cette occasion, dans ses Lettres Galantes; c'est le goût du Roi ou de la Cour, qui décide en dernier ressort de la préférence qu'on donne en France à ces deux especes de vins.

Les bonnes qualités du vin sont d'être ferme, & pourtant aisé; d'avoir du corps, & en même temps de la légèreté; de réunir enfin une couleur brillante & transparente, avec une odeur flatteuse, & une saveur délicate. L'école de Salerne a exprimé ces marques d'un bon vin par l'adage suivant:

Vina probantur odore, sapore, nitore, colore.

C'est ainsi que l'industrie humaine est parvenue à préparer cette liqueur, qui, bue avec modération, porte, dans l'ame, la vivacité & la joie, délie la langue, évertue l'esprit, & fait éclater la satisfaction du cœur par le chant. Les autres liqueurs, soit naturelles, soit artificielles, comme la biere, le cidre, le thé, le chocolat, le café, sont presque toutes des boissons sérieuses & taciturnes. Si elles rassemblent quelquefois une compagnie autour d'elles, ou bien on y moralise d'un air triste, ou l'on y politique froidement; quelquefois on y dispute avec aigreur: c'est le privilege du vin seul d'être la source infaillible de la joie. Il répand la sérénité sur le front, le déride: il adoucit les cœurs les plus aigris, & devient ainsi le médiateur des réconciliations le plus gracieux, le plus insinuant, & le plus facile à trouver. Mais s'il est un des liens des plus engageans de la société, il est aussi un des plus puissans soutiens de l'homme dans son travail. Ce seroit la panacée de bien des maux, si on en usoit avec modération. Le vin est, sans contredit, le plus excellent cordial que l'Auteur de la Nature nous ait donné: il est stomachique; il fortifie tous les visceres, & facilite les coctions. Mais toutes ces bonnes qualités se pervertissent par l'abus; car le vin pris avec excès, échauffe beaucoup, corrompt les liqueurs, jette un voile sur les yeux, fait disparaître la raison, dérange l'équilibre du corps, il cause l'ivresse & plusieurs maladies, comme l'hydropisie, l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, & mille autres plus fâcheuses les unes que les autres.

On trouve dans les différentes especes de vins, une variété singuliere de vertus & de vices. Le vin blanc, par exemple, est diurétique, & passe fort vite par la voie des urines: il tempere l'acrimonie du sang dans les bilieux & les sanguins; mais il nourrit moins que le rouge, & il est sujet à exciter de la douleur de tête. Le *vin paillet* est plus spiritueux que le précédent, & il convient mieux aux tempéramens phlegmatiques, & aux vieillards.

Cependant on peut dire que le vin rouge est, de tous les vins, celui qui s'assortit le mieux à toutes sortes de tempéramens. La raison en est, qu'il contient une

quantité suffisante de parties tartareuses qui le rendent moins fumeux & plus stomacal que le blanc. Les vins doux sont propres à faciliter l'expectoration des crachats ; & ils sont les seuls , entre toutes les especes de vins , qui lâchent le ventre. Les vins âpres & austeres sont astringens , & sont bons pour ceux qui ont des cours de ventre , & dont les fibres de l'estomac sont relâchées. Les acides ou aigrelets sont propres aux bilieux , & pour tempérer l'effervescence du sang. Les vins forts & spiritueux sont plus propres pour réparer les esprits de ceux qui sont épuisés , qu'ils ne le sont pour l'usage ordinaire ; l'excès de ces vins est beaucoup plus dangereux que celui des autres ; mais pris avec modération à la fin du repas , ils peuvent être salutaires.

On a appellé *vins muets* ou *vins mutés* , ceux qui sont faits avec du moût dont on a empêché la fermentation. Pour obtenir ces vins , on a soin , à mesure que le moût coule du pressoir , d'en mettre une petite quantité dans des barriques où l'on fait brûler du soufre. En Guienne & dans quelques autres Provinces , on y ajoute du sucre , & on brasse le tout à force de bras , jusqu'à ce que la liqueur ne donne aucun signe de fermentation. On y revient plusieurs fois , & à chaque fois on diminue la dose du soufre. Quand la liqueur est bien reposée , on la soutire : elle devient claire , limpide & brillante comme de l'eau-de-vie. Ce vin conserve toujours sa douceur : il est très-bon pour les rhumes & les maux de poitrine. On s'en sert quelquefois pour corriger l'acidité d'un vin trop vert. M. *Bourgeois* observe que c'est fort improprement qu'on donne le nom de *vin doux* ou *vin muet* au moût qu'on clarifie par le moyen de la vapeur du soufre , en précipitant la lie dont on le sépare , puisqu'il lui manque le principe spiritueux qui constitue l'essence du vin : on devoit plutôt lui donner , dit-il , le nom de *moût clarifié*. Ce moût ne conserve pas toujours sa douceur , car dès que les chaleurs du printems se font sentir , il commence à fermenter & à perdre sa douceur , & devient un véritable vin par la fermentation.

Le suc des raisins , que l'on appelle communément

*moût*, sert aussi à faire le *sapa* ou *rob*, & le vin cuit : le premier se fait en coulant le moût, & le faisant évaporer sur le feu jusqu'à ce qu'il n'en reste que la troisième partie : ce rob est astringent, & le vulgaire s'en sert pour confire les coings & autres fruits. Dans quelques Provinces on l'emploie dans la préparation de la moutarde. Le *sapa* ou *rob*, évaporé à consistance de miel, porte le nom de *vrai raisiné*. Le *vin cuit* est le suc exprimé de raisins doux & bien mûrs, dont on fait évaporer sur le feu un tiers de la liqueur : alors on verse ce suc dans un vaisseau de terre ou de bois, où on l'agite avec une cuiller, tant qu'il est chaud. L'hypocras n'est qu'une infusion vineuse & aromatisée, qui étoit autrefois très-célebre, & qui est actuellement peu usitée pour les convalescens & pour faciliter la digestion. On connoît aujourd'hui l'usage du vin d'absinthe, du *vin émétique* pris en lavement dans les traitemens de l'apoplexie ; du *vin scillitique* contre les hydropisies & les obstructions ; du *vin antiscorbutique*, le *vin fébrifuge* & plusieurs autres vins médicinaux que les Pharmaciens préparent.

*Diverses substances qu'on retire du vin.*

On tire du vin par la distillation, l'eau-de-vie ou *brandevin*, & l'esprit de vin. Ces liqueurs spiritueuses inflammables peuvent se tirer de toutes sortes de vins ; mais on en tire plus des uns que des autres. L'usage que l'on fait de l'eau-de-vie & de l'esprit de vin dans la Pharmacie & dans la Chirurgie, est trop connu pour en parler ici : il seroit seulement à désirer qu'on altérât moins la nature & la force de ces liqueurs, notamment celles de l'eau-de-vie ; & ce n'est pas sans fondement que le Public se plaint du peu de bonté des eaux-de-vie actuelles. Les liqueurs spiritueuses sont la base de tous les ratafias : les différens fruits qu'on y met, ainsi que le sucre, modèrent leur goût âcre, & on ne sent plus dominer que le goût des fruits, tels que de cerises, de muscats, de fleurs d'orange.

Le changement qui arrive au vin, lorsque de la fermentation vineuse il passe à la fermentation acide, nous donne le vinaigre, liqueur acide qui nous fournit plu-

fieurs bons remèdes, sans compter l'usage continuel que l'on en fait dans nos cuisines pour l'assaisonnement des alimens. Le vinaigre est astringent, rafraîchissant, utile dans les esquinancies, les hémorragies, & propre à arrêter la fermentation putride : c'est un des plus grands préservatifs que nous ayons contre les fièvres malignes pestilentiennes, contre la peste, & l'on prétend même contre la rage. Il est propre à purifier l'air, à lui rendre son élasticité. On fait avec le vinaigre mêlé avec l'eau, une liqueur nommée *oxicrat*, dont on fait usage en fomentations, en gargarismes, &c.

Le vin nous fournit encore, par sa dépuration dans les tonneaux, deux matières très-utiles, dont l'une est le tartre, sel essentiel du vin qui s'attache aux parois des tonneaux ; l'autre est la lie de vin qui est aussi un tartre qui s'est précipité au fond du tonneau, où il est demeuré liquide, se trouvant mêlé avec les parties les plus visqueuses du vin. (a) Les Vinaigriers en séparent, par expression, la partie la plus liquide, dont ils se servent pour faire du vinaigre ; ensuite ils mettent sécher le marc de cette lie, sous la forme de petits pains ou gâteaux, que l'on vend sous le nom de *gravelle* ou *gravelée* : quelquefois ils font brûler & calciner cette lie, & c'est ce que l'on appelle **CENDRE GRAVELLÉE**, *cineres clavellati* : elle est en petits morceaux blancs verdâtres, ressemblans beaucoup au tartre ordinaire

(a) On parvient à faire du vin sans une seule grappe de raisin. On a observé que le raisin contenoit un sel essentiel sucré. On prend du sucre qu'on fait fondre dans l'eau. On y ajoute le tartre du vin du Rhin. La liqueur fermente, forme un moût sans couleur, sans odeur. A l'instant où il parvient à la fermentation vineuse, on le colore avec le tournesol en drapeau, ou avec une laque tirée des peaux de raisins, & on lui donne un goût agréable avec des plantes aromatiques ou des huiles essentielles ; l'orvale ou le sureau suffisent. Dans les Colonies où le sucre est très-commun, on peut fournir ainsi une cave de vins artificiels. Mais un Bourguignon n'y seroit pas trompé.

M. Bourgeois dit qu'on se sert en Suisse de la lie des vins du pays, pour la distiller & en faire de l'eau-de-vie & de l'esprit de vin. Il prétend qu'elle contient beaucoup plus de parties spiritueuses que le vin, & donne une plus grande quantité d'eau-de-vie, qui est plus violente & plus spiritueuse que celle qu'on fait avec le vin : lorsqu'elle a été rectifiée deux fois, elle fournit un esprit de vin pur, au lieu que l'eau-de-vie de vin doit être rectifiée le double de fois pour donner un esprit de vin d'une force égale. Je fais que les Normands retirent aussi plus d'eau-de-vie de la lie du cidre que du cidre pur.

calciné ; & elle est remplie , comme lui , d'un sel fixe alkali : mais elle est plus chargée de terre. Les Teinturiers & les Dégraisseurs en font usage. Ces cendres gravelées, prises intérieurement, sont propres à lever les obstructions & à dissoudre les humeurs glaireuses : elles entrent aussi dans la préparation de la pierre à cauterer : consultez le Dictionnaire de Chimie , & le Dictionnaire des Arts & Métiers.

### Maniere de conserver les Raisins.

Nous avons particulièrement parlé des diverses especes de raisins propres à faire le vin ; mais il y en a plusieurs autres especes qu'on cultive dans les jardins, le long des treilles , pour les manger dans leur saison, ou pour les faire sécher pour l'hiver. Les raisins de treille les plus distingués, sont le *raisin précoce* ou de *la Magdelaine*, le *chasselas* qui mûrit facilement & est fort doux ; le *cioutat*, qui est également fort doux, & a les feuilles découpées comme le persil ; le *corinthe* blanc & violet, dont les grains sont sans pepins & fort ferrés, & dont les grappes sont fort grosses ; le *damas*, qui est de deux sortes, le blanc & le rouge ; sa grappe est grosse & longue ; son grain est gros & ambré, & n'a qu'un pepin ; le *raisin d'abricot*, ainsi nommé, parce que son fruit est jaune & doré ; sa grappe est fort grosse ; le *muscat*, raisin excellent lorsqu'il est bien mûr, mais qui demande l'exposition du Midi & une terre légère chaude. Il y en a de plusieurs especes : le *blanc*, qui a la grappe longue, grosse & pressée de grains ; le *rouge*, qui a les mêmes qualités, mais dont le grain est plus ferme ; le *noir*, qui est plus gros & plus ferré de grains, & qui est fort sucré ; le *violet*, dont les grappes sont longues ; le *muscat de malvoisie*, que l'on met au-dessus des autres, à cause de son musc ; le *muscat long* ou *passé-musquée*, qui ne réussit que dans les terres fort chaudes & dans une année favorable. Pour aider la maturité de ces raisins dans les lieux où ils ne sont pas poussés par un soleil assez vif, dès que les grains sont plus gros que des pois, on doit prendre soin de les éclaircir avec des ciseaux, & de sup-

Primer plusieurs grains pour que les autres tirent plus de nourriture. Les raisins entassés sont les moins bons, soit pour la table, soit pour faire le vin. On peut aussi décharger les raisins muscats & tous les raisins blancs de quelques-unes de leurs feuilles, & les arroser par dessus pendant la chaleur du soleil : cette humidité les attendrit, & leur procure une couleur d'ambre qui réjouit la vue.

Il y a des curieux qui font passer de bonne heure les jeunes grappes de raisins, ou des fruits encore tendres, dans des bouteilles de verre où ils se mûrissent parfaitement exposés au soleil, & se conservent assez long-temps sans craindre l'insulte des insectes ou des saisons.

Il y a plusieurs autres manières de conserver les raisins : on peut faire couper de longues branches qui soutiennent plusieurs grappes, & faire attacher ces branches sur des cerceaux qu'on suspend dans un endroit où l'air ne se renouvelle pas ; le plus sûr est de les suspendre dans des caisses ou dans des tonneaux secs, afin que quand on ouvre une de ces caisses, l'air ne gâte pas le reste du fruit dont on n'a pas besoin. Un autre moyen plus sûr encore, mais plus embarrassant, est de laisser les raisins sur l'espalier, & de les y tenir pendant tout l'hiver enveloppés de deux petits sacs, l'un de papier, & l'autre de toile cirée. C'est une légère dépense, & qui sert plusieurs années de suite. On lie un peu étroitement le haut du sac de toile cirée. Dans cet état on ne doit pas craindre que le raisin tire encore un peu de nourriture de sa tige, tandis que la sève est arrêtée, & que les feuilles de la vigne sont tombées, le cep ne fournit plus rien au fruit. Le fruit restant ainsi attaché ne laisse pas évaporer beaucoup de ses sucs, & l'air n'a aucun accès par l'extrémité de la queue de la grappe qui est poreuse & tubuleuse. Le fruit se trouve garanti aussi sous cette couverture de l'air extérieur, des insultes de la pluie, de la grêle, des oiseaux, des rats & des gelées ordinaires. Si le froid devient fort, on couvre la treille d'un paillason ; & l'on est presque sûr d'avoir de très-beaux muscats ou autres raisins jusqu'après Pâque. Il est agréable de

pouvoir conserver jusqu'à une saison éloignée les dons de la nature.

Comme tout l'art pour conserver le raisin & les autres fruits, est de les garantir le plus exactement qu'il est possible, du contact de l'air qui donne lieu à la fermentation, on peut encore les conserver de la manière suivante.

Il faut coucher les grappes de raisin dans un tonneau sur un lit de son, sans les ferrer, ni les mettre l'une sur l'autre. Sur cette couche de grappes on met un nouveau lit de son ou de cendres, & ainsi alternativement, jusqu'au haut du tonneau que l'on bouche ensuite, de manière que l'air n'y puisse pénétrer. Ce raisin se conserve sain pendant tout l'hiver. Si on veut lui faire reprendre sa fraîcheur, il n'y a qu'à couper le bout de la branche de la grappe, & la faire tremper dans du vin, comme on fait tremper un bouquet dans l'eau, observant de mettre les blancs dans du vin blanc, & les rouges dans du vin rouge: l'esprit-de-vin est encore plus propre à leur faire reprendre ce qu'ils auront perdu de leurs qualités.

On nomme *raisins passés* ou *raisins secs* ceux qu'on a fait sécher à la chaleur du soleil, ce qui rend les passés plus doux; ou bien au four, ce qui les rend un peu plus acides. On distingue trois principales sortes de raisins secs; savoir, ceux de *Damas*, qui sont les plus gros; ceux qui tiennent le milieu, tels que nos *passerilles* ou *raisins de Provence*; & les *raisins de Corinthe*.

Les raisins de Damas sont des raisins desséchés, ridés, aplatis, d'environ un pouce de longueur & de largeur, bruns, à demi-transparens, charnus, couverts d'un sel essentiel doux & semblable au sucre, contenant peu de graines, d'un goût doux, mais peu agréable. On les appelle *raisins de Damas*, parce qu'on les recueille & qu'on les prépare dans la Syrie, près de Damas. La vigne qui porte ces raisins, diffère des autres pour la prodigieuse grosseur de ses grains qui ont la figure d'une olive d'Espagne.

Les *passerilles* ou *raisins de Provence* sont des raisins séchés au soleil, semblables aux premiers, mais plus petits, doux au goût, agréables, & qui paroissent

confits. On les prépare dans la Provence & dans le Languedoc, mais non pas de la même espèce de vigne précisément; car les uns prennent les raisins muscats; d'autres se servent de picardans, d'autres, des aju-bines, &c.

Voici la manière dont les habitans de Montpellier séchent leurs raisins: ils attachent les grappes deux à deux avec un fil; après en avoir ôté les grains gâtés; ils les plongent dans l'eau bouillante à laquelle ils ont ajouté un peu d'huile, jusqu'à ce que les grains se rident & se fanent; ensuite ils placent ces grappes sur des perches pour les sécher, & trois ou quatre jours après ils les mettent au soleil. Dans les pays septentrionaux on se sert aussi de raisins secs pour faire un vin artificiel, vigoureux, & qui n'est pas désagréable; pour cet effet on les laisse macérer dans l'eau, & ensuite on la fait fermenter.

Les raisins de Corinthe, *passula Corinthiaca*, sont des raisins secs, d'un noir purpurin, petits, de la grosseur des grains de groseille ou des baies de sureau, presque sans pepins, doux au goût, avec une légère & agréable acidité. On les appelle raisins de Corinthe, à cause de la Ville qui porte ce nom, autour de laquelle on les cultivoit autrefois. On n'y en trouve plus aujourd'hui, peut-être par la négligence des habitans. La vigne qui les porte, *vitis Corinthiaca sive apyrina*, est semblable aux autres; les feuilles sont seulement plus grandes, moins découpées, obtuses, plus épaisses, blanches en dessous; les pepins en sont aussi plus petits, & surpassent à peine ceux des groseilles; ils ne sont pas durs. On la cultive aujourd'hui dans les îles de Zacinthe, de Céphalonie, & autres de la domination des Vénitiens. On n'y plante que des vignes dont les raisins sont noirs. Au mois d'Août, lorsque les raisins sont mûrs, on les coupe & on les fait sécher au soleil; lorsqu'ils sont secs, on les nettoie, on les porte dans des magasins appelés *feraglio*, on les jette par une ouverture qui est faite exprès au haut du toit, & on en remplit la chambre jusqu'au haut. Ces raisins se pressent par leur propre poids; & ils sont bientôt tellement unis & liés entr'eux, qu'il faut des fers pointus pour

les tirer de-là, afin d'en remplir des tonneaux pour les transporter. On les foule à pieds nus, afin que les tonneaux en tiennent une plus grande quantité, & que l'air en étant exclus, ils se conservent plus longtemps. Ce sont les Anglois & les Hollandois qui achètent dans ce pays tous les raisins de Corinthe. Les Anglois les emploient dans leurs pâtés de Noël, leurs puddings & autres mets; les Hollandois en consomment dans leurs tartes & leurs gâteaux. En France il n'y a guere que les Apothicaires qui en débitent une petite quantité.

Les raisins secs contiennent un suc doux & mielleux, moins visqueux que les jujubes & les sébestes: on les ordonne dans les tisannes pectorales, pour adoucir l'acrimonie des humeurs, & dans plusieurs décoctions, pour diminuer le goût âcre & désagréable de quelques remèdes. Les raisins secs avec les pepins sont astringens, mais adoucissans lorsqu'on a ôté les pepins.

L'espece de raisin, qu'on nomme *bourdelais*, sert à faire du verjus, lorsqu'il est vert. La liqueur qu'on en exprime est astringente, rafraîchissante, propre à exciter l'appétit, & utile dans les fievres ardentes. En été, on fait avec le suc de verjus, l'eau & le sucre, une boisson agréable & rafraîchissante, qui convient dans les grandes chaleurs, sur-tout aux tempéramens bilieux. On fait aussi, avec le verjus, d'excellentes confitures.

**VIGNE BLANCHE.** Nom donné à la *bryone*. Voyez ce mot.

**VIGNE DE JUDÉE.** Voyez DOUCE AMERE.

**VIGNE DU NORD.** Voyez HOUBLON.

**VIGNE SAUVAGE** ou **LAMBRUS**, *labrusca*. Espece de vigne qui croît naturellement aux bords des chemins & proche des haies. Son fruit est un fort petit raisin, qui, quand il mûrit, devient noir; mais quelquefois il ne mûrit point: on l'estime astringent; la plante est apéritive. On donne aussi le nom de *vigne sauvage* à la morelle grimpante. Voyez MORELLE & DOUCE AMERE.

**VIGNERON.** Nom donné au limaçon *pomatia* des jardins. Voyez à l'article LIMAÇON.

**VIGNETTE,**

VIGNETTE. Voyez REINE DES PRÉS.

VIGNOT ou BÎOURNEAU. Coquillage univalve & operculé, du genre des limaçons ou de la toupie, & dans lequel M. Bernard de Jussieu a distingué les deux sexes. Ce coquillage est le *marnat* de M. Adanson, & la *guignette* de la Rochelle. Sa coquille est fort simple, d'un vert noirâtre coupé de petits filets jaunes : voyez la *Zoomorphose* de M. d'Argenville, Pl. III, Lettre A.

VIGOGNE ou VICOOGNE. Voyez à l'article PACO.

VILAIN. Voyez MEUNIER.

VINAIGRIER. En Canada & autres lieux de l'Amérique septentrionale on donne ce nom à une espèce de sumac, dont on fait un bon vinaigre par l'infusion des fruits : voyez SUMACH.

VINETIER : voyez ÉPINE VINETTE.

VINETTE : voyez au mot OSEILLE.

VINNE. Des Naturalistes donnent ce nom à une espèce de *pinne-marine*, qui est mince, transparente, qui vit de rapine, & qui saisit elle-même & tue les petits animaux dont elle fait sa nourriture : voyez l'article PINNE-MARINE.

VINULA. On appelle ainsi une très-belle chenille de couleur de vin, laquelle se trouve sur les saules, les chênes & les peupliers. Cette chenille a la queue fourchue, & elle est marquée d'une croix sur le dos ; elle se métamorphose en un grand & beau phalène. M. Deleuze croit que la *vinula* est la *chenille du saule à double queue* : voyez ce mot.

VIOLETTE DE MARS ou VIOLIER COMMUN, *viola martia*. Plante qui croît par touffes en terre grasse, dans les fossés le long des haies, contre les murailles, à la campagne & dans les jardins, où elle se multiplie aisément par des filets longs & rampans, qui prennent racine çà & là : on doit la replanter tous les trois ans & l'arroser dans les temps de sécheresse.

Tournefort place la violette dans la classe des plantes anomales.

La racine de la violette est fibrée, touffue & vivace ; elle pousse beaucoup de feuilles presque rondes, larges comme celles de la mauve commune, dentelées

en leurs bords, vertes & attachées à de longues queues : il s'éleve d'entr'elles des pédicules grêles qui, au commencement du printems, portent chacun une petite fleur très-agréable à la vue, d'une belle couleur pourprée ou bleue, tirant sur le noir, d'une odeur fort douce, très-agréable, répandant au loin son parfum délicieux ; elle est d'un goût visqueux & un peu âcre. Cette fleur est composée de cinq petites feuilles, avec autant d'étamines à sommets obtus, & d'une espee d'éperon ; le tout soutenu par un calice, divisé jusqu'à la base en cinq parties. A cette fleur succede une coque ovale, qui dans la maturité s'ouvre en trois quartiers, laissant voir plusieurs petites semences, arrondies & blanchâtres. Chaque panneau de la coque, dit M. *Deleuze*, se plie selon sa longueur en séchant, de maniere que les semences attachées à sa surface intérieure sont lancées successivement à quelque distance par la pression qu'il exerce sur elles en se contractant.

On cultive cette plante dans les jardins ; elle ne perd point ses feuilles, ni sa verdure pendant l'hiver ; elle donne une jolie variété à fleur tantôt bleue & tantôt blanche, plus rare que la précédente : mais il y a un inconvénient qui fait tort à ces dernières ; c'est que les queues étant trop foibles pour les soutenir, & les laissant traîner par terre, elles sont très-souvent terreuses, sur-tout après la pluie.

La racine de violette est un peu salée, gluante & déterfive ; suivant M. *Haller*, sa décoction devient laxative à une certaine dose : ses feuilles sont fades, gluantes & émollientes ; ses fleurs sont rafraîchissantes, un peu laxatives & du nombre des quatre fleurs cordiales. On en tire une teinture par l'eau bouillante, qu'on édulcore ensuite avec du sucre pour en faire un sirop, qu'on nomme *sirop violat*, & qui est très-flatteur au goût & convient pour les maladies de la poitrine. Les Confiseurs & les Pharmaciens font aussi une conserve avec les fleurs pilées & le sucre ; elle a les mêmes propriétés que le sirop, & convient à ceux qui ont le ventre paresseux. La dose est d'une demi-once : on fait encore un miel de fleurs de violettes, dont on se sert dans les lavemens rafraîchissans & émolliens.

Les semences de violettes sont purgatives & diurétiques : elles sont aussi pectorales, dit M. Bourgeois, & très-bonnes pour adoucir les chaleurs de poitrine, la toux sèche, & provoquer les crachats dans les maladies inflammatoires de la poitrine & dans les rhumes. On doit observer de tirer la teinture, pour qu'elle soit d'une belle couleur, dans un vase d'étain. Si on veut conserver ces fleurs seches avec leur couleur naturelle, il faut les faire sécher dans une étuve où regne une vapeur d'alkali volatil; séchées à l'ombre elles deviennent rouges. La teinture de violette est une liqueur d'épreuve très-commode; tout fluide qui contient de l'acide, se décele en le colorant en rouge. Son changement en couleur verte, annonce la présence de l'alkali.

**VIOLETTE**, giroflée des Dames, ou giroflée musquée: voyez JULIANNE ou JULIENNE.

**VIOLETTE DES SORCIERS**: voyez au mot PERVENCHE.

**VIOLETTE DE TROIS COULEURS** ou **VIOLLES**: voyez PENSÉE.

**VIOLIER BLANC & JAUNE**: voyez GIROFLÉE.

**VIOLIER D'HIVER**: voyez PERCE-NEIGE.

**VIORNE**, ou **HARDEAU**, ou **BOURDAINE BLANCHE**, *viburnum*. Arbrisseau qui croît fréquemment dans les haies, dans les buissons, dans les bois taillis, aux lieux incultes & montagneux. Sa racine qui court à fleur de terre, pousse des verges ou branches longues d'environ trois pieds, grosses comme le doigt, très-flexibles & propres à lier les fagots & des paquets d'herbes; l'écorce en est blanchâtre comme farineuse, & le bois moelleux. Ses feuilles sont presque semblables à celles de l'orme, mais velues, crenelées en leurs bords, blanchâtres quand elles sont en vigueur, & rougeâtres lorsqu'elles sont prêtes à tomber; elles ont un goût astringent: ses fleurs naissent en été au bout des branches: elles sont en ombelles, blanches, odorantes; chacune d'elles est un bassin, coupé en cinq crenelures, & à cinq étamines avec trois pistils. A ces fleurs succèdent des baies molles, presque ovales, assez grosses, vertes en Juillet, puis rouges en Août, & enfin noires en Septembre, temps de leur entiere

maturité. Ces baies sont d'un goût doux, visqueux, peu agréable : elles contiennent chacune une semence fort aplatie, large, cannelée & presque offeuse.

Les feuilles & les baies de cette plante sont rafraîchissantes & astringentes : on les emploie en gargarismes dans les inflammations de la bouche & du gosier pour raffermir les gencives. On s'en sert aussi en décoction pour arrêter le flux de ventre & celui des hémorrhoides. On prépare avec ses racines macérées dans la terre, puis pilées, une glu assez bonne. Les fruits de viorne s'emploient dans la Suisse pour faire de l'encre.

VIORNE DES PAUVRES : voyez CLÉMATITE.

VIPERE, *vipera*. La vipere est une espèce de serpent qui met au monde ses petits vivans & non pas en œufs, comme plusieurs autres espèces de *serpens* : voyez ce mot. Quoique la morsure de la vipere irritée, surtout celle des climats chauds, porte dans le sang un poison des plus dangereux, sa chair est cependant très-utile & très-estimée en Médecine.

Presque tous les Naturalistes ont écrit sur les viperes.

Les viperes mâles & femelles que nous avons en France, dit M. Charas, sont de la grosseur d'un bon pouce par le milieu du corps, lorsqu'elles ont pris leur croissance ; mais le corps des femelles est plus gros, lorsque les vipereaux sont prêts à voir le jour : elles ont d'ordinaire deux bons pieds de long ; il s'en trouve même qui ont quelque chose de plus. Leur tête qui est plate, a comme un rebord autour des extrémités de sa partie supérieure, & elle differe en cela des couleuvres, qui ont tout ce tour émoussé & rabattu, & la tête plus pointue & plus étroite à proportion de leur corps.

La tête de la vipere a en tout un pouce de long, & vers son sommet elle est de sept à huit lignes de large, puis diminuant peu-à-peu, sa largeur n'est plus que de quatre ou cinq lignes à l'endroit des yeux & de deux lignes seulement vers le bout du museau. Cette tête a deux lignes & demie de hauteur ou d'épaisseur. Le cou, considéré dans son origine, est environ de la grosseur

du petit doigt : celui des mâles est ordinairement un peu plus gros que celui des femelles : il s'en trouve néanmoins quelques-unes qui , étant pleines , paroissent avoir le cou plus gros , même que n'est celui des mâles. La queue de ceux-ci est toujours plus longue & plus grosse que celle des femelles , à cause qu'elle contient les deux membres qui servent à la génération , outre les deux vésicules séminales : elle a environ quatre travers de doigts de longueur ; mais celle des femelles n'en a guere que trois. Le haut de la queue des mâles est dans son commencement assez conforme en grosseur à leur cou , & finit en pointe de même que la queue des femelles ; mais ces queues ne piquent point & n'ont aucun venin. C'est à tous ces caractères & à ceux que nous allons décrire , que l'on distingue la vipere d'avec les *couleuvres* : connoissance bien importante , puisque sa morsure porte un poison si terrible.

La vipere a la peau marquetée ; mais le fond de la couleur varie , car il est tantôt blanchâtre , tantôt rougeâtre , tantôt gris , tantôt jaune & tantôt tanné : ce fond est toujours semé de taches noires qui paroissent comme des caractères arrangés par des espaces assez égaux & relatifs les uns aux autres , sur-tout au dessus & aux côtés du corps : il y a aussi sur la tête de ces taches noires , & entr'autres deux en forme de cornes ou de la lettre V , qui prennent naissance entre les deux yeux , qui s'ouvrent & s'étendent vers les deux côtés du sommet de la tête , & qui quelquefois ont chacune quatre ou cinq lignes de long & une demi-ligne de large : vis-à-vis du milieu de ces deux traits se présente une tache de la grandeur d'une petite lentille , en forme de fer de pique , qui , étant à la tête de toutes ces taches , semble les guider le long de l'épine du dos. La peau est entièrement couverte d'écailles , dont les plus fortes sont celles qui sont sous le corps : leur grandeur & leur force sont nécessaires , parce qu'elles fortifient la vipere dans l'endroit le plus foible ; d'ailleurs elles la soutiennent & lui servent comme de pieds pour ramper & porter son corps çà & là. Ces grandes écailles sont toujours de couleur d'acier d'un bout à

l'autre & different de celles des couleuvres, qui sont d'ordinaire marquetées de couleur jaune: elles s'ouvrent & s'accrochent lorsque la vipere veut reculer ou s'arrêter. L'extrémité de ces grandes écailles est comme cousue au bas d'autres petites écailles qui couvrent tout le corps: ces petites écailles sont merveilleusement bien arrangées & couchées les unes sur les autres, à-peu-près comme ces rangs de petites ardoises, taillées en demi-rond, qu'on voit sur les toits en quelques endroits.

On ne remarque que six ouvertures à la peau de la vipere; la plus grande est celle de la gueule, les autres sont celles des deux narines & celle qui est au bas du ventre, joignant le commencement de la queue, laquelle renferme non-seulement le trou de l'intestin destiné pour vider les excréments, mais aussi ceux des parties de la génération, tant des mâles que des femelles: cette ouverture est bouchée par la dernière des grandes écailles qui est avancée en forme de demi-rond, & qui s'ouvre en s'abaissant au temps du coït, de même que quand les vipéreaux naissent, ou que les viperes vident leurs excréments. Les yeux ont des paupieres pour les couvrir au besoin: on prétend qu'il n'y a point d'ouverture dans la peau pour donner passage à l'ouïe, & que la Nature y emploie les ouvertures des narines.

Les viperes quittent pour l'ordinaire deux fois l'année cette peau écailleuse; elles se trouvent aussi-tôt revêtues d'une autre qui s'étoit formée en dessous, & qui paroît d'abord bien plus belle & d'une couleur beaucoup plus éclatante que celle qu'elles ont quittée; il s'en forme encore insensiblement une nouvelle qui se prépare pour servir à son tour, lorsque celle qui la couvre se séparera, en sorte que la vipere a en tout temps une double peau; & toutes ces peaux, quoique garnies d'écailles, sont néanmoins transparentes quand on les regarde à travers le jour.

Le museau de la vipere est composé d'un os en partie cartilagineux, & recouvert de la peau écailleuse; il y a de chaque côté deux conduits qui forment les narines, lesquelles ont chacune une petite ouverture ronde

& leur nerf propre qui leur communique l'odorat : les mêmes conduits servent aussi à recevoir deux petits nerfs qui sortent chacun de la partie latérale du crâne pour porter, dit-on, aux narines la faculté de l'ouïe. Tout le crâne est d'une substance fort compacte & fort dure. La substance du cerveau est divisée en cinq corps principaux ; on y observe le cervelet ; la moelle spinale semble être un même corps avec ce dernier ; elle est de la grosseur d'un petit grain de froment, & passant à travers toutes les vertebres de l'épine du dos, elle vient aboutir à l'extrémité de la queue.

Les yeux de la vipere sont fort vifs, & leur regard est fort fixe & fort hardi ; toutes les parties en sont assez conformes à celles des yeux des autres animaux ; la langue est grise, longue & fourchue le plus ordinairement, mais dans quelques viperes elle a tantôt trois, tantôt quatre pointes grises ; la vipere irritée la darde avec tant d'impétuosité, qu'elle paroît comme un brandon de feu ou un phosphore. On croyoit autrefois que cette langue étoit venimeuse, mais elle ne pique point, & n'a rien de venimeux : elle sert principalement à la vipere, ainsi qu'à la couleuvre, pour attraper les petits animaux qu'elles veulent dévorer : leur langue est enveloppée d'une espece de gaine d'un bout à l'autre. Les mâchoires de la vipere sont armées de deux sortes de dents ; savoir, de grosses dents dans lesquelles le venin réside, & de petites : les premières qui sont ses armes fatales, sont attachées à l'os de la mâchoire supérieure ; elles sont très-dures & très-pointues, ce qui fait qu'elles pénètrent facilement dans la peau ; de plus, elles sont crochues & courbées comme les dents canines de la plupart des animaux carnassiers ; elles sont visiblement fistuleuses ou creuses jusques près de leur pointe, ainsi qu'il est aisé de s'en appercevoir en cassant ces dents par leur milieu ; cette cavité se termine à la partie convexe de la dent par une petite fente visible, exactement semblable à celle d'une plume à écrire, & qui donne passage au venin. *Galien* décrit assez bien cette structure lorsqu'il dit que les Charlatans se laissent mordre par les viperes après avoir eu soin de boucher auparavant avec de la pâte

ou de la cire les ouvertures de leurs dents qui donnent passage au venin, afin de faire croire par-là aux spectateurs qu'ils se garantissent de ses mauvais effets par le moyen de leur antidote. La Nature n'a donné une figure crochue à ces dents empoisonnées, qu'afin que leur pointe, lorsque la vipere veut mordre, se trouve perpendiculaire à la partie; car cet animal étant obligé de lever la tête pour cet effet, si la dent qui est attachée à la mâchoire étoit droite, elle ne pourroit, à cause de sa disposition oblique, pénétrer avec assez de force, ni assez avant dans la chair.

Le Docteur Méad dit, dans son *Traité des venins*, qu'outre ces dents venimeuses qui sont pour l'ordinaire attachées perpendiculairement au nombre d'une, de deux ou trois de chaque côté, au premier os de la mâchoire supérieure, il a découvert quelques autres dents plus petites qui tiennent au même os: leurs pointes sont extrêmement dures, & fendues de même que celles des autres; mais leurs racines sont molles & mucilagineuses comme les racines des dents des enfans, & elles sont toujours couchées le long de la mâchoire: elles se détachent de l'os pour peu qu'on les touche, ce qui a fait croire à quelques Anatomistes qu'elles tiennent aux muscles ou aux tendons, puisque sans cela elles eussent été tout-à-fait inutiles; elles sont faites pour remplacer celles des grosses qui viennent à tomber par quelque accident: aussi elles se durcissent & croissent insensiblement au point de devenir à la fin perpendiculaires à l'os. Une preuve qu'elles ne croissent pas toutes en même temps, c'est qu'il y en a qui n'ont aucune dureté; d'autres commencent à se durcir à la pointe, & ainsi de suite jusqu'à ce qu'elles aient acquis toute leur grosseur. Leur nombre n'est point fixe, car il s'en trouve quelquefois jusqu'à six ou sept à chaque côté de la mâchoire, & quelquefois moins; & c'est, sans doute, ce qui a partagé les opinions des Anciens, touchant le nombre des dents de la vipere.

Il y a une grande différence des dents & des mâchoires de la vipere à celles de la couleuvre; car celle-ci n'a point de dents canines, mais elle surpasse la vipere pour le nombre des mâchoires & des dents, vu

qu'elle a quatre mâchoires supérieures & deux inférieures, (internes & externes) avec treize dents à chaque mâchoire supérieure externe, autant à chacune des inférieures, & vingt à chaque mâchoire supérieure interne, en sorte qu'on peut compter jusqu'à quatre-vingt-douze dents dans une seule couleuvre; & toutes ces dents sont crochues, creuses, blanches & diaphanes, de même que celles de la vipere.

Les dents venimeuses de la vipere ont, dans la partie interne de leurs racines, de petites ouvertures qui donnent passage aux vaisseaux qui leur apportent la nourriture dont elles ont besoin. Il est bon de remarquer que la Nature a donné aux vipères des dents fatales, dont la force est indépendante de l'âge, pour qu'elles puissent accrocher & tuer leur proie dès le moment qu'elles viennent au monde. Les petites dents, qui sont celles de la seconde espece, sont crochues & recourbées comme les premières, à la réserve qu'elles n'ont ni fente, ni ouverture: elles forment quatre rangs, deux à chaque côté de la gueule; elles tiennent au troisième os de la mâchoire supérieure, & au second de l'inférieure, & servent à la vipere à s'assurer de sa proie dans le temps qu'elle mord, de peur qu'en se débattant pour s'échapper, elle n'arrache les grosses dents.

Après avoir décrit les instrumens qui dardent le venin, nous allons, d'après le Docteur *Méad*, examiner ceux qui servent à le préparer & à le contenir.

Cette liqueur est séparée du sang par deux glandes situées de chaque côté de la tête, directement derriere l'orbite de l'œil. Chacune de ces glandes est immédiatement placée sous le muscle qui sert à abaisser la mâchoire supérieure, de façon que celui-ci ne peut agir qu'il ne la presse, ce qui facilite la sécrétion de la liqueur qu'elle contient. Ces glandes sont conglomérées ou composées de plusieurs autres glandes plus petites, enfermées dans une membrane commune, dont chacune envoie un vaisseau excrétoire qui se dégorge dans un vaisseau plus grand qui va se vider dans la vésicule des gencives: cette vésicule couvre la racine des grosses dents; elle est composée de plusieurs fibres longitu-

nales & circulaires , à l'aide desquelles elle se resserre dans le temps que les dents se levent ; c'est par le moyen de cette contraction que le venin s'infinue dans l'ouverture qui est pratiquée à la racine de la dent , & vient sortir par celle qui est vers sa pointe. On ne doutera point de la vérité de ce que j'avance , continue le Docteur *Méad* , lorsqu'on saura que pour m'en convaincre j'ai coupé la tête à plusieurs viperes vivantes , & que leur ayant fait ouvrir la gueule , en leur pressant le cou , j'ai vu jaillir le venin comme d'une seringue. Lorsque la vipere reste tranquille avec la gueule fermée , les dents demeurent couchées & couvertes de la vésicule extérieure ; mais lorsqu'elle veut mordre , elle ouvre considérablement la gueule ; & par le mécanisme qui s'opere alors , ses dents se trouvent redressées.

La vipere ne mord jamais qu'elle n'enfoncé ses dents jusqu'à la racine , & par là les vésicules souffrent une compression qui facilite encore mieux la sortie du venin. On remarquera que la vipere peut mouvoir l'un des côtés de la mâchoire sans que l'autre remue , à cause qu'elles ne sont point articulées par leur extrémité , comme dans les autres animaux , ce qui lui est extrêmement avantageux dans la déglutition ; car tandis que les dents d'un côté restent immobiles & enfoncées dans la proie pour empêcher qu'elle n'échappe , celles de l'autre s'avancent en dehors pour mieux l'attirer en dedans , & l'assujettissent jusqu'à ce que les premières s'avancent à leur tour : elles agissent ainsi successivement , & poussent l'animal entier ( car la vipere n'a ni dents incisives , ni molaires pour le broyer ) dans l'œsophage dont les fibres musculaires sont trop foibles pour pouvoir agir.

Il n'est pas inutile , avant que d'examiner la nature de ce venin , aussi bien que la maniere dont il agit , de faire observer que la sage Nature n'a pas eu dessein , en le produisant , de nuire au genre humain , & que son unique but a été de veiller à la conservation de l'individu qui ne sauroit absolument s'en passer ; car les viperes se nourrissent principalement de lézards , de grenouilles , de crapauds , de souris , de taupes , de rats & d'autres semblables animaux qu'elles avalent tout en-

tiers sans les mâcher , & qu'elles logent dans leur estomac ; où supposé que ce dernier viscere ne soit pas assez grand pour les contenir, partie dans l'estomac , & partie dans l'œsophage, qui est membraneux & capable d'une grande distention, ils y restent jusqu'à ce qu'ils aient été dissous par les sucs salivaires de ces parties, secondés de l'action des fibres du ventricule , & de la contraction des muscles du bas ventre : ils se convertissent ainsi en une substance fluide, propre à servir de nourriture à la vipere, ce qui demande beaucoup de temps. Ensuite les os & les matieres qui n'ont pu être digérées sont rejetés : le mets avalé & digéré suffit pour entretenir les principes de la vie pendant plusieurs mois.

C'est ce qui fait que ces animaux peuvent vivre un an & quelquefois plus sans prendre de nouvelle nourriture : à quoi l'on peut ajouter que leur sang étant plus grossier & plus visqueux que celui de la plupart des autres animaux , il s'en dissipe fort peu par la transpiration, de sorte qu'il n'a pas besoin d'être renouvelé si souvent. La raison est ici d'accord avec les découvertes qui ont été faites par le secours du microscope ; car les muscles de l'estomac n'ayant pas assez de force pour broyer les alimens & les convertir en chyle, il faut nécessairement que le sang ait une consistance épaisse & visqueuse. D'ailleurs, le cœur de la vipere n'a proprement qu'un ventricule, & le sang y circule de la même maniere que dans la grenouille & la tortue, dans lesquelles il ne passe pas plus d'un tiers de ce fluide par les poumons ; ce qui fait qu'il est beaucoup moins atténué par l'air que dans les autres animaux. Au reste, une pareille façon de se nourrir, exige nécessairement que la proie périsse aussitôt qu'elle est prise, pour qu'elle puisse descendre dans l'estomac ; car on ne doit pas croire que la force de ce viscere fût seule suffisante pour la faire mourir, la subtilité de l'animal vivant, joint à la foiblesse des fibres, étant plus que suffisante pour éluder ce sort ; comme en effet, on trouve tous les jours des animaux vivans dans l'estomac de ceux qui les ont dévorés. C'est à quoi sont destinées les dents & le venin qu'elles renferment, & l'on ne doit pas être surpris que la vipere se serve

quelquefois pour nuire aux hommes, des moyens que la Nature lui a fournis pour tuer sa proie, sur-tout lorsqu'on l'excite à mordre de quelque maniere que ce soit. Ce suc venimeux est en si petite quantité, que ce n'est tout au plus qu'une goutte qui cause la mort.

Pour connoître sa nature, continue le Docteur *Méad*, j'ai saisi plusieurs fois des viperes, de maniere à ne pouvoir être mordu, & je les ai agacées au point de leur faire mordre quelque chose de dur, & de leur faire jeter leur venin; & l'ayant mis sur une plaque de verre, j'ai examiné avec le microscope aussi exactement que j'ai pu, les parties qui le composent. Je n'ai d'abord apperçu que quelques petites parcelles salines qui flottoient avec beaucoup de rapidité dans la liqueur; mais qui au bout de quelque temps se sont converties en des cristaux extrêmement pointus & ténus, avec des especes de nœuds par-ci, par-là, d'où ils paroïssent sortir; de sorte que le tout représentoit comme une toile d'araignée, mais infiniment déliée: & cependant ces piquans transparens ont une telle dureté, qu'ils ont resté plusieurs mois sur le verre, sans recevoir aucune altération. J'ai fait plusieurs essais avec cette liqueur, à dessein de connoître à quelle classe de sels ces cristaux appartiennent; & ce n'a pas été sans difficulté, vu la petite quantité de liqueur & les risques dont ces sortes d'expériences sont accompagnées, que je suis venu à bout de découvrir qu'ils rougissent la teinture de tournesol, de même que les acides. Je n'ai pas si bien réussi dans le mélange que j'ai fait de cette liqueur avec le sirop violat: il m'a semblé cependant qu'elle lui avoit donné une couleur rougeâtre; mais je suis pleinement convaincu qu'elle ne l'a point teint en vert, comme elle l'auroit dû faire, pour peu qu'elle eût été alcaline. Ceci doit suffire pour faire sentir la fausseté du sentiment de ceux qui, sans le secours d'une seule expérience, ont avancé que le venin de la vipere est un alkali, & qu'on doit y remédier par les acides.

Cette découverte s'accorde parfaitement avec une relation qui a été communiquée au Docteur *Tyson* par

un homme d'esprit, & qui est très-propre à éclaircir cette matiere. Il dit qu'étant aux Indes, un Indien vint se présenter à lui avec différentes sortes de serpens, s'offrant de lui montrer quelques expériences touchant la force de leur venin. L'Indien en tira d'abord un fort gros, qu'il assura ne faire aucun mal; & en effet, ayant fait à son bras une ligature, pareille à celle dont on se sert pour la saignée, il le présenta à nu au serpent, après l'avoir irrité pour se faire mordre: il ramassa le sang qui couloit de la plaie avec son doigt, & le mit sur la cuisse jusqu'à ce qu'il en eût une cuillerée. Il prit ensuite un autre serpent appelé *cobra de capello*, qui étoit plus petit, & qu'il assura être infiniment plus venimeux. Pour prouver ce qu'il avançoit, il le saisit par le cou, & ayant fait sortir environ un demi-grain de liqueur contenue dans la vésicule des gencives, il la mit sur le sang qui s'étoit figé sur sa cuisse: ce sang entra aussitôt dans une fermentation violente, & devint d'une couleur jaunâtre.

La vipere mord avec ses dents longues, & elle lance dans la plaie un esprit ou une liqueur acide fort volatile, qui s'insinuant dans les vaisseaux, a la propriété, selon quelques Physiciens, de coaguler peu à peu le sang & d'en interrompre la circulation, d'où s'ensuit la mort, si l'on n'est point secouru. Cet effet a beaucoup de rapport avec ce qui arrive quand on seringue par curiosité quelque liqueur acide dans la veine d'un chien ou d'un autre animal; car peu de temps après il tombe en convulsion & il meurt: mais ce qui renverse le système au moyen duquel on soutient que le venin de la vipere est un acide coagulant, c'est que l'on trouve dans le cadavre des hommes morts de cette morsure, le sang plus coulant & plus dissous qu'il ne l'est naturellement, & d'ailleurs les observations que publia M. Méad en 1745, plus exactes que celles de 1735, font voir qu'il n'y a point d'acide développé dans le venin de la vipere: elles font voir en même temps que toutes les théories chimiques sont bien éloignées d'atteindre à l'explication de ce phénomène. Tout ce que l'on peut conclure à cet égard, d'après des expériences, c'est que l'alkali volatil est l'antidote le plus

sûr, les vipères qui rendent par l'analyse beaucoup de ce sel, portent en elles-mêmes leur contre-poison: aussi leurs morsures réciproques sont-elles des plaies sans conséquence.

Le venin de la vipère qui n'irrite presque pas les nerfs de la langue, parce qu'ils sont, dit M. *Sauvages*, comme à l'abri par le vernis de la salive, agit avec force sur les nerfs qui sont à nu, quand il a été combiné avec le sang; il paroît donc que c'est le sang qui en développe l'âcreté; cette combinaison est corrosive pour les filets nerveux qui se trouvent dans le tissu des artères & du cœur.

Les remèdes vulgaires contre la morsure de la vipère, sont extérieurs & intérieurs. Les extérieurs sont de lier promptement, si l'on peut, la partie au-dessus de la morsure, serrant bien la ligature, afin d'empêcher le venin de pénétrer: mais si la partie mordue ne peut pas être liée, il faut à l'instant appliquer dessus, la tête de la vipère qui a fait le mal, après l'avoir bien écrasée; ou à son défaut, celle d'une autre vipère; ou bien on fera rougir au feu un couteau ou un autre morceau de fer plat, & on l'approchera bien près de la plaie pour en faire souffrir la chaleur le plus que l'on pourra; ou bien on fera brûler sur la plaie un peu de poudre à canon, ou bien enfin on scarifiera la plaie & l'on y appliquera de la thériaque ou de l'ail & du sel ammoniac pilés ensemble (une grosse ventouse, dit M. *Bourgeois*, appliquée avec scarification, est le meilleur remède extérieur que l'on puisse mettre en usage sur la morsure de la vipère). Peut-être que le suc des plantes crucifères, comme le cochlearia, la passerage, &c. appliqué à l'extérieur & pris aussi intérieurement, pourroit avoir quelque succès.

Ces remèdes extérieurs peuvent ouvrir les pores de la plaie, & en faire sortir les esprits envenimés; mais il faut observer que ces sortes de remèdes doivent être appliqués sur le champ, dès que la morsure est faite: car si on a donné au venin le temps d'entrer dans les vaisseaux du corps avant de les appliquer, ils seront inutiles, parce que ce venin ne retournera pas à la plaie,

quelque ouverture des pores que les remedes puissent opérer.

Quoique les remedes extérieurs ne doivent pas être négligés en cette occasion, ils sont pourtant d'un foible secours, en comparaison de ceux que l'on doit faire prendre intérieurement: car le venin de la vipere étant fort subtil, il en passe toujours dans le sang, quelque précaution qu'on prenne pour l'en empêcher, & pour l'arrêter au dehors. Il faut donc faire prendre au malade des remedes qui puissent détruire le poison qui a passé dans le sang & les autres humeurs, en entretenir la circulation, en un mot pousser par la transpiration & par les urines ce qui peut s'être introduit du venin de la vipere.

Les sels volatils des animaux peuvent satisfaire à toutes ces indications, parce qu'ils sont alkalins, raréfians, sudorifiques & apéritifs; celui de la vipere est préférable à tous les autres, parce qu'il est le plus subtil; mais à son défaut on peut prendre de celui de corne de cerf ou de celui d'urine, ou de celui de crâne humain. La thériaque, pourvu qu'elle soit vieille, est encore convenable pour remédier à cette maladie, parce qu'elle est composée d'ingrédiens, la plupart atténuans & raréfians; mais quand elle est encore nouvelle, on ne peut pas s'en servir dans cette circonstance avec succès, parce que l'opium qui s'y trouve n'a pas encore été assez atténué par la fermentation.

On a proposé en Angleterre depuis quelques années l'huile d'olive seule, dont il faut simplement étuver la partie mordue, & si la blessure a été profonde, on enveloppe tout le membre blessé dans un cérat composé de blanc de plomb & de la même huile; mais ce remede qui a été vérifié par MM. *Geoffroy & Hunold*, dont on trouve les expériences dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1737, n'a pas été trouvé aussi spécifique qu'on le prétendoit.

Au reste il n'est point de remede plus puissant & plus prompt contre le venin de la vipere, que les sels volatils, ainsi que nous l'avons déjà insinué, & comme le prouve d'une maniere incontestable l'histoire qu'on lit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année

1747, & qui nous instruit aussi de la maniere dont on doit les administrer.

Le 23 Juillet 1747, l'illustre M. *Bernard de Jussieu*, étant à herboriser sur les buttes de Montmorency avec ses Eleves, un d'eux saisit avec la main un serpent qu'il prenoit pour une couleuvre, & qui réellement étoit une vipere. L'animal irrité, le mordit en trois endroits : savoir, au pouce, au doigt index de la main droite, & au pouce de la main gauche ; il sentit presque aussitôt un engourdissement dans les doigts, & ils s'enflerent. L'enflure gagna les mains, & devint si considérable qu'il ne pouvoit plus fléchir les doigts. Ce fut dans cet état qu'on le mena à M. *de Jussieu* qui étoit éloigné de quelques centaines de pas. L'inspection de l'animal le fit aussitôt reconnoître pour une vipere très-forte & très-vive ; & le malade qui avoit été effrayé, fut rassuré par l'espérance d'une prompte & sure guérison. En effet M. *de Jussieu* s'étoit assuré, tant par le raisonnement, que par un grand nombre d'expériences faites sur des animaux, que l'alkali volatil étoit dans ces occasions un remede sûr, pourvu qu'il fût administré promptement. Il avoit heureusement sur lui un flacon rempli d'eau de Luce, qui, comme l'on fait, n'est qu'une préparation de l'alkali volatil uni à l'huile de succin ; il en fit prendre au malade six gouttes dans un verre d'eau, & en versa sur chaque blessure assez pour servir à les bassiner & à les frotter. Il étoit alors une heure après midi, & il faisoit fort chaud ; sur les deux heures le malade se plaignit de maux de cœur, & tomba en défaillance : on voulut faire une ligature au bras droit, qui étoit très-enflé, mais M. *de Jussieu* la fit défaire, & une seconde dose du même remede prise dans du vin, fit disparoître la défaillance. Alors le malade demanda à être mené au lieu où il devoit passer la nuit, il y fut mené par deux Etudiens en Médecine, qui se chargerent d'en avoir soin, & de lui faire prendre le même remede, s'il lui survenoit quelque foiblesse ; il en eut effectivement deux dans la route ; étant au lit il se trouva très-mal, donna même quelques marques de délire, & vomit tout son dîner ; mais tous ces accidens céderent à quelques nouvelles

velles doses d'alkali volatil. Après son vomissement il resta tranquille & dormit assez paisiblement. M. de Jusseu qui arriva sur les huit heures, le trouva beaucoup mieux, & seulement incommodé de l'abondante transpiration que le remede lui avoit causée; la nuit fut très-bonne, le lendemain les mains n'étant pas désenflées, on fit une embrocation avec l'huile d'olive, dans laquelle on mêla un peu d'alkali volatil. L'effet de ce remede fut prompt: une demi-heure après le malade pouvoit fléchir librement les doigts; il s'habilla & revint à Paris, après avoir déjeûné de très bon appétit; depuis il alla de mieux en mieux, & se trouva entièrement guéri au bout de huit jours. L'enflure, l'engourdissement des mains & une jaunisse qui s'étoit montrée dès le troisieme jour sur les deux avant-bras, furent dissipés par le même remede, dont il prenoit trois fois par jour, deux gouttes dans un verre de sa boisson.

Il se trouve plus ou moins de viperes dans plusieurs Provinces de France; mais sur-tout dans le Dauphiné, dans le Lyonnais, dans le Poitou. Les viperes les plus noires passent pour les plus venimeuses. On va chercher les viperes au printems ou en automne, parce qu'elles sont alors plus grasses & plus vigoureuses qu'en aucune autre saison. Les Paysans les prennent avec de petites pincettes de bois faites exprès, & les portent dans des biffacs aux Apothicaires.

Les viperes different des autres serpens, non-seulement par les deux longues dents qu'elles ont aux côtés de la mâchoire, mais aussi, dit *Lémery* par une connexion différente de leurs vertebres, qui empêche qu'elles puissent, comme les autres serpens, se relever & s'entortiller autour du bras ou de la pincette qui les tient. Selon *Derham*, les apophyses des vertebres de la vipere sont plus courtes, sur-tout vers la tête: c'est pour cela que ce serpent renverse facilement la tête & la tourne de côté. Chaque vipere, tant mâle que femelle, a cent quarante-cinq vertebres depuis la fin de la tête, jusqu'au commencement de la queue, & deux cens quatre-vingt-dix côtes, qui est le nombre double des vertebres à chacune desquelles il y a deux côtes ar-

ticulées. Outre cela, il y a vingt-cinq vertebres depuis le haut de la queue jusqu'à son extrémité, & ces vertebres n'ont plus de côtes ; mais elles ont en leur place de petites apophyses qui diminuent en grandeur de même que les vertebres, en tendant vers le bout de la queue.

Le mâle de la vipere, dit M. *Charas*, a deux testicules de forme longue & arrondie, de couleur blanche & de substance glanduleuse. Leur longueur est inégale ; le droit a plus d'un pouce de long ; le gauche est plus court & un peu moins gros ; le mâle a aussi deux verges, situées sous la queue l'une près de l'autre, composées chacune de deux corps longs & caverneux, remplis en dedans de plusieurs aiguillons fort blancs, durs, pointus & piquans, qui y sont plantés, & qui ont leur pointe diversément tournée.

La femelle a deux testicules comme le mâle, & de la même forme, mais plus longs & plus gros, situés aux côtés & vers le fond des deux corps de la matrice, lesquels ont leur epididyme & leurs vaisseaux spermaticques bien plus courts que ceux du mâle. La matrice commence par un corps assez épais, composé de deux fortes tuniques : son orifice qui est large se dilate aisément pour recevoir tout à la fois les deux parties naturelles du mâle dans le coït. Ce corps se divise fort près de son commencement en deux petites poches, composées de tuniques molles, minces & transparentes ; ils se dilatent fort aisément pour contenir un grand nombre de vipereaux, jusqu'à leur perfection. La vipere n'est pas la seule d'entre les serpens qui ait sa matrice divisée en deux corps semblables, situés de chaque côté le long des intestins qui les séparent ; car on remarque la même chose dans la couleuvre. Ainsi les œufs sont d'abord formés dans les deux corps de la matrice, étant couverts chacun de leur petite tunique : en sorte que tous ceux du même corps sont enveloppés ensemble par une membrane commune, qu'on peut appeler leur ovaire ; ils y prennent leur accroissement : les vipereaux s'y forment & s'y perfectionnent, & ils en sortent les uns après les autres par la même voie par où la semence du mâle est entrée. On a seulement remarqué

que le corps droit de la matrice est ordinairement bien plus rempli d'œufs & de vipéreaux que le gauche ; que le nombre des œufs est assez inégal ; qu'il y en a quelquefois vingt ou ving-cinq , & quelquefois la moitié moins ; que les vipéreaux prennent leur forme & leur perfection dans l'œuf où ils sont diversement situés & entortillés ; qu'ils ont chacun dans leur œuf une espece d'arriere-faix qui pend à leur nombril , & par lequel ils tirent leur nourriture ; qu'en naissant ils l'entraînent avec eux ; qu'ils en sont en partie enveloppés ; qu'enfin leur mere les en délivre , & les nettoie en les léchant lorsqu'ils sont nés. On ne fait donc sur quoi les Anciens qui ont traité de la vipere se sont fondés , quand ils ont dit que dans le temps du coït , le mâle introduisoit sa tête dans la gueule de la femelle , & qu'il y versoit sa semence qui tomboit de là dans la matrice où elle formoit premièrement des œufs , & ensuite des vipéreaux ; que la femelle se sentant chatouillée par cette émission de semence , coupoit avec les dents la tête de son mâle , & que les vipéreaux étant prêts à naître , perçoient la matrice & les flancs de leur mere pour se faire passage ; de sorte qu'en lui donnant la mort , ils vengeoient en quelque sorte celle de leur pere.

La vipere rampe lentement , elle ne saute ni ne bondit jamais. Quand on lui fait du mal & qu'on l'irrite , elle devient furieuse , & fait , comme nous l'avons dit , des morsures très-perçantes ; mais elle n'attaque jamais ni les hommes , ni les gros animaux , si elle n'est provoquée , agacée. Elle n'attaque que les petits animaux qu'elle veut dévorer pour sa nourriture , comme les cantharides , les scorpions , les grenouilles , les souris , les taupes , les lézards , & d'autres semblables , qu'elle avale tout entiers après les avoir tués avec le poison qui distille de ses grosses & longues dents.

Les esprits animaux demeurent encore plusieurs heures dans la tête & dans toutes les parties du tronc de la vipere après qu'elle a été écorchée , vidée de toutes ses entrailles , & coupée en plusieurs morceaux. C'est ce qui fait que le mouvement y continue fort long-temps ; que la tête est en état de mordre , & que

sa morsure est peut-être aussi dangereuse, que quand la vipere étoit toute entiere, & que le cœur même arraché du corps conserve son battement pendant quelques heures. La vipere ne rend pas beaucoup d'excrémens, & même ils ne sont pas puants; au lieu que ceux de la couleuvre le sont beaucoup. Les viperes ne font point de trou dans la terre comme les autres serpens pour s'y cacher, mais elles se cachent d'ordinaire sous des pierres ou sous de vieilles mafures, où elles se trouvent assez souvent entassées & entortillées en grand nombre. Quand il fait beau, elles se cachent aussi sous des buissons & sous des herbes touffues. Elles s'accouplent ordinairement deux fois l'année; elles commencent au mois de Mars, & portent quatre ou cinq mois leurs vipereaux.

M. Charas a éprouvé que le tabac & son essence font mourir les couleuvres de même que les viperes. La vipere peut rester dans l'esprit-de-vin une bonne heure sans y être étouffée: nous conservons deux viperes dans l'esprit-de-vin qui s'entre-mordoient encore au bout de quatre heures après avoir été submergées de cette liqueur.

Il y a des viperes presque par-tout, à Malthe, en Grece, en Egypte, en Asie, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Angleterre. Elles fréquentent volontiers les lieux montagneux, secs, pierreux, mais elles ne se trouvent point dans les lieux maritimes. Il est faux que la vipere s'accouple avec la murene, ainsi que l'ont avancé les Anciens. Comme elle ne va pas naturellement à l'eau, elle n'est pas un animal amphibie. Lorsqu'elle est en colere elle siffle. On assure avoir vu des viperes à deux queues, & d'autres à deux têtes; c'étoient des monstruosités dans l'ordre des autres animaux qui ont accidentellement deux têtes &c. en naissant: voyez l'article MONSTRE.

*Propriétés de la vipere en Médecine.*

La vipere fournit beaucoup de remedes: on s'en sert pour résister au venin, pour purifier le sang, pour la lepre, la gale, les écrouelles & les dartres rebelles.

Il paroît que la principale vertu de la vipere est d'accélérer la circulation du sang, d'en faciliter le mélange, de fondre les concrétions lymphatiques, & de débarraffer, par ce moyen, les glandes de ces humeurs grossieres & obstruantes, qui, venant à y séjourner & à s'y aigrir, occasionnent une infinité de maladies cutanées auxquelles on donne le nom de *scrophuleuses* & de *lépreuses*. On est redevable de ces bons effets au sel actif & très-pénétrant dont les viperes abondent, & qui vient des lézards & des taupes, dont elles se nourrissent : car on fait que ces animaux étant dissous dans l'estomac, fournissent une grande quantité de particules volatiles, & c'est en cela que consiste la différence de la chair de vipere d'avec celle des autres serpens, qui, ne vivant que d'herbes & de gazons, sont fort éloignés de posséder les propriétés qui nous rendent la vipere si utile en Médecine.

Les anciens Médecins faisoient manger, pendant long-temps, des viperes en guise de poisson, rôties sur le gril : ils ordonnoient un long usage des vins de viperes, & ils guérissoient par ce moyen les maladies les plus terribles & les plus opiniâtres, telle que la lepre.

Les préparations les plus simples de la vipere, & en même temps les meilleures, sont les bouillons, la gelée, les sirops, le vin de vipere, & la poudre même qu'on prépare en faisant sécher à l'ombre la vipere écorchée.

On fait sécher au soleil le cœur & le foie de la vipere, on les pulvérise ensemble & l'on appelle cette poudre *bézoard animal* : elle a les mêmes vertus que le corps de la vipere ; elle se donne dans du bouillon & dans quelque liqueur convenable. La Chimie fournit plusieurs autres préparations, qui, sous une forme différente, ont les mêmes propriétés ; tels sont l'eau distillée, l'esprit, le sel volatil & l'huile de vipere. L'esprit & le sel volatil sont les remèdes les plus en usage que fournissent la distillation de la vipere : ils possèdent eux seuls les vertus les plus essentielles de l'animal. On s'en sert dans les fièvres malignes, dans la petite vérole, dans l'épilepsie, dans la paralysie, & pour pré-

venir l'apoplexie, & se garantir des attaques dont on a été menacé. On en fait usage aussi dans les affections scorbutiques, dans les maladies hystériques, & contre la piquûre de toutes les bêtes venimeuses. Mais *M. Bourgeois* prétend que les différentes préparations de la vipere ne conviennent point dans les fièvres malignes & pestilentielles, comme quelques-uns l'ont avancé.

La graisse ou axonge de vipere est un remede admirable dans les affections des parties nerveuses, spécialement des articulations provenantes de quelques causes externes, comme contusions, plaies, piquûres & autres accidens semblables. Cette graisse tient lieu des collyres les plus vantés contre les affections des yeux. Lorsqu'il ne s'agit que de fortifier la vue & de dissiper la trop grande abondance d'humeurs qui affluent dans l'œil & qui l'incommodent, on se contente d'oindre les paupieres avec ce liniment. Mais lorsqu'il est question de remédier à des maladies plus pressantes, il faut alors en faire distiller une goutte ou deux dans l'œil. C'est un excellent lénitif, un détersif, un consolidant: c'est un spécifique pour les taches, les taies des yeux, & les excroissances membraneuses qu'y laisse souvent la petite vérole. Cette graisse a cela de particulier, que, quoiqu'elle soit aussi liquide que de l'huile, lorsqu'elle a séjourné quelque temps dans l'œil, elle en sort épaisse & en forme de beurre blanc, parce qu'elle a apparemment la propriété d'absorber les humeurs âcres & salines, d'où il résulte une espece de savon; ou qu'étant détersive, sans être mordicante, elle s'unit à toutes les impuretés qui s'y trouvent. Ses effets salutaires ne se bornent point aux maladies des yeux; *Wedel* dit en avoir fait prendre avec succès intérieurement aux phthifiques. Cette graisse est encore un cosmétique qu'on estime propre à effacer les rides du visage & à embellir le teint. On se sert de l'huile de vipere pour guérir les dartres, la gratelle & les autres vices de la peau. Mais de quel usage peuvent être les têtes de viperes desséchées que certaines personnes portent en amulettes, ou en forme de colliers; est-ce pour le mal de dents, ou pour empêcher la chute des cheveux?

La chair de vipere est un des principaux ingrediens qui entrent dans la thériaque. On fait venir des viperes de plusieurs provinces du Royaume, mais principalement du Poitou; on les apporte ou vivantes dans du son, ou seches par paquets d'une douzaine. On renferme ces dernieres dans des vaisseaux qui contiennent du vis-argent ou de l'absinthe pour les garantir des vers: il faut qu'elles soient garnies de leur cœur & de leur foie, & qu'elles n'aient point de taches de noirceur; ces taches indiqueroient qu'elles sont mortes d'elles-mêmes. Il y a plusieurs préparations de viperes qui nous viennent de Montpellier, de Padoue, & auxquelles on a donné le nom de *trochisques* ou de *pastilles de viperes*, qui ne sont que des viperes desséchées réduites en poudre & incorporées avec du mucilage de gomme adragante en forme de pastilles, ointes de baume du Pérou pour les conserver.

Les Naturalistes & les Voyageurs ont fait mention de beaucoup d'autres sortes de viperes. M. *Hasselquist* a donné, dans les *Actes d'Upsal*, 1750, pag. 24 & 27, la description de deux couleuvres d'Egypte, dont l'une se nomme *couleuvre* ou *vipere cornue*: celle-ci n'a point de dents à la mâchoire supérieure, mais elle a deux osselets dans le palais, longs, paralleles, garnis chacun de dix dents pointues, un peu crochues & courtes; le milieu de la mâchoire inférieure est garni de huit petites dents.

Cette sorte de serpent porte sur la tête deux aiguillons en forme de cornes, élevés, ronds, pointus, durs, un peu arqués & cannelés; le bout de la queue est armé d'un aiguillon: les habitans d'Egypte regardent cette vipere comme venimeuse.

*Séba* donne aussi la notice de seize especes de viperes, entre lesquelles on trouve la *couleuvre de Jarakaka*, laquelle se cache ordinairement sous les rejetons d'un arbre qu'on appelle *acacia cornu*. La *vipere mâle* des Indes Orientales, dont les testicules sont armés de pointes, & qui a à la mâchoire supérieure deux défenses ou grandes dents: on trouve aussi cette même sorte de serpent dans l'île de Saint Eustache. Les autres viperes remarquables, dont parle *Séba*, sont le *boici*,

*ninga*, les vipères de Ceylan & d'Anticyre, la vipère du Japon, dont la madure forme des empreintes qui ne ressemblent pas mal à des caractères hébraïques, la *vipere cornue* d'Esclavonie (c'est une espèce de *céaste*), la vipère du Paraguay, dont l'habillement est trop singulier pour qu'on puisse en former une vraie description.

Enfin, on place encore parmi les vipères le *jaracua* de Java, le *nepa* d'Afrique, le *cayata* du Brésil, le *cobra* & le *cencoalt* d'Amérique, le *jakama*, le *tamachia*, l'*échis* de l'île de Saint Laurent, le *magoniza* du Ceylan, le *marassus* de l'Arabie, le *paraguajana* de l'Amérique méridionale, le *tetzaucalt* de la Nouvelle-Espagne, le *prince asmodée* du Japon, le *xéboa* des Hébreux, &c.

VIPERE IGNÉE: voyez TLEHUA.

VIPERE MARINE, *vipera marina*, aut *serpens marinus*. C'est une espèce de murene. On trouve des observations de *Redi* sur les différentes parties internes de la vipère marine, dans le *Tome IV des Collections Académiques*, pag. 524. Voyez aussi le mot SERPENT MARIN.

VIPERINE DE FRANCE: voyez HERBE AUX VIPERES.

VIPERINE DE VIRGINIE: voyez SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

VIRGINITÉ & VIRIL: voyez ce que c'est à l'article HOMME.

VIS, *turbo* aut *strombus*. Genre de coquillage univalve, contourné en un grand nombre de spirales, & dont *M. d'Argenville* compose sa neuvième famille des testacées: cette coquille a la bouche petite, tantôt évasée ou aplatie, tantôt ronde, dentée ou non dentée, quelquefois à oreille, ou élevée; le dessus est ou lisse ou strié ou à tubercules. Les vis sont longues, menues, d'une forme conique, très-effilée ou se terminant communément en une longue pointe très-aiguë. Les coquilles qui composent cette famille, & dont le nom est le plus connu, sont l'*alène*, le *clou*, le *poinçon*, l'*aiguille*, le *perçoir* ou le *foret*, l'*enfant au maillot*, le *télescope*, la *pyramide* ou l'*obélisque Chinois*, la *tariere*, la

*chenille, le ruban, la vis de pressoir, l'escalier ou scallata, la cuiller à pot, l'if, le clocher gothique.*

Il y a des vis d'eau douce comme des vis de mer, qui n'ont point d'autre caractère que leur figure même, qui est faite en alêne. M. d'Argenville, *Zoomorphose, pl. IV*, ajoute avoir trouvé des vis terrestres avec les buccins.

Le mouvement progressif des vis s'exécute comme celui des limaçons, par le moyen d'une grosse partie musculieuse, à laquelle on donne le nom d'*empatement* dans les limaçons.

M. Adanson place la vis parmi les limaçons univalves de la famille de ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine : c'est le neuvième genre de ses coquillages univalves ; il lui donne le nom de *terebra* en latin.

**VISAGE**, *vultus, aut facies*, se dit de l'assemblage des parties externes qui composent le devant de la tête. On trouve à l'article HOMME, des détails intéressans & curieux sur la variété & la différence du visage des humains : voyez aussi les articles HOMME MARIN, GÉANT, NÈGRE, & le mot PIERRE A FARD.

Le Philosophe Naturaliste dit, avec raison, que le visage de l'homme est le miroir de l'esprit : il est en cela d'accord avec les observations des Physiologistes & des Anatomistes. On ne trouve dans aucun animal de face absolument semblable à celle de l'homme, & sur laquelle on puisse observer tant de signes, de pensées & de passions internes. Nous savons que la rougeur monte au visage dans certaines émotions, & que l'on pâlit dans d'autres : ces deux symptômes, dont l'apparence dépend de la structure & de la transparence du réseau cutané, forment, notamment la rougeur, uniquement chez l'homme une beauté particulière. Dans nos climats la couleur naturelle du visage est la blancheur, la peau de la pommette doit être d'un rouge de rose : voyez à l'article PEAU. La couleur pâle du visage est toujours suspecte, & la noire est souvent un symptôme de mélancolie & de bile corrompue : celle qui est par-tout d'un rouge constant, annonce que le sang se porte au cerveau avec trop d'impétuosité ; une couleur

livide est un signe morbifique & dangereux ; la couleur jaune est un signe d'ictère ou de cacochymie. Souvent la couleur de la peau est altérée par un défaut de sommeil ou de nourriture , ou par un cours de ventre.

Malgré la diversité prodigieuse entre les traits du visage , néanmoins chacun reconnoît sans méprise celui à qui il veut parler. C'est à l'aide des muscles peaufiers que celui-ci rit & annonce par la gaieté de son visage celle qu'il va porter dans la société ; sur le visage de celui-là les pleurs tendent à émouvoir la compassion des caractères les plus durs. Ainsi le visage est le rendez-vous des symptômes des affections humaines.

**VISCACHOS** ou **VIZCHACA**. Espèce de lapin du Pérou , qui a la queue aussi longue que celle d'un chat. Ces animaux sont petits & doux , couverts d'un poil soyeux , couleur de gris-blanc ou cendré ; ils se trouvent sur les montagnes pleines de neige. Sous l'Empire des Incas , & même depuis , les habitans du pays en filoient le poil , dont ils faisoient de riches étoffes. *Dictionnaire des Animaux , Tom. IV , pag. 557.*

**VISNAGE** ou **FENOUIL ANNUEL** , ou **CURE-DENT D'ESPAGNE** , ou **L'HERBE AUX GENCI-VES** , *visnaga gingidium appellatum*. Plante qui croît naturellement dans les pays chauds , comme en Turquie , en Italie , en Languedoc , en Espagne : on la cultive ici dans les jardins. Sa racine est fibreuse & annuelle : elle pousse une tige haute d'environ deux pieds , cannelée , droite , glabre , genouillée , ressemblante à celle de l'aneth : ses feuilles sont découpées en grandes lanieres , lisses & unies comme celles du panais sauvage ; ses fleurs naissent en été au sommet de la tige , disposées en ombelles , blanchâtres , longues , roides , garnies à leur base de petites feuilles qui se contractent sur elles-mêmes , & forment un creux. A ces fleurs succèdent des fruits ovales , divisés en deux parties qui renferment deux semences , convexes d'un côté , & aplaties de l'autre , velues , semblables à celles de l'ache , d'un goût âcre : elles mûrissent en automne.

Lorsque les pédicules de ses ombelles sont séchés ,

ils deviennent fermes ; & il y a beaucoup de personnes , sur-tout en Espagne , qui s'en servent en guise de cure-dents : on choisit ceux qui sont liffes , de couleur jaunâtre , d'un goût assez agréable & d'une odeur douce. On attribue à cette plante les mêmes propriétés médicinales qu'au fenouil. *Voyez ce mot.*

VISON. Espèce d'animal tout-à-fait semblable à la *fouine* par les mœurs , les habitudes naturelles , & par la forme du corps. On peut le regarder comme de la même espèce , ou du moins comme une espèce très-voisine de la *fouine*. On voit cet animal dans l'Amérique septentrionale : sa fourrure est seulement plus lustrée , plus douce , plus soyeuse , qualité qui lui est commune avec le *castor* , la *loutre* , & les autres animaux du nord de l'Amérique , dont la fourrure est plus belle que celle de ces animaux dans le nord de l'Europe.

VITRE CHINOISE. Nom donné à une espèce d'huître bien caractérisée par la charnière de la coquille : l'une des pièces a deux dents longues & étroites en forme d'arêtes , qui naissent sous le bec de cette pièce , & qui s'allongent en s'écartant l'une de l'autre : ces deux dents , qui forment un angle aigu , sont reçues dans deux cavités creusées dans des sillons , qui se trouvent sous le bec de l'autre pièce de la coquille. La *vitre Chinoise* est appelée *transparente* chez les Hollandois. On prétend que les Indiens & les Chinois les taillent en carreaux & s'en servent en guise de verre à vitre.

VITREC. *Voyez CUL BLANC.*

VITRIOL , *vitriolum*. Sel minéral dont la cristallisation a la figure d'un losange. Sa saveur est styptique : il se fond très-facilement dans le feu , & devient d'abord fluide comme de l'eau ; mais son humidité étant dissipée , il s'y dessèche en une matière poreuse & friable.

Il y a autant d'espèces de vitriols naturels , qu'il y a de substances métalliques , dissolubles par l'acide provenant de la pyrite , lequel porte le nom d'*acide vitriolique*. Quand la pyrite sulfureuse tombe en efflorescence par le contact de l'air & de l'humidité , le phlogistique de son soufre se détruit , & alors la vitrio-

lification se fait. Si ce sel, qui est acide, rencontre dans l'état de dissolution une espèce de terre de la nature des argiles, il en résulte de l'alun : si au contraire il rencontre du zinc, il produira par évaporation naturelle de la couperose blanche : si la liqueur vitriolique a rencontré du cuivre, il en aura résulté du vitriol de Chypre ou bleu ; enfin, si la même liqueur a imprégné du fer, il en résultera un vitriol vert martial, nommé aussi *couperose verte*.

On fait que ces substances ont différens degrés d'affinité avec l'acide dont il est question, & que par conséquent ces mêmes substances peuvent être chassées les unes par les autres quand elles sont unies à cet acide : c'est ainsi qu'en faisant bouillir de l'alun dans une terrine de fer, la terre de l'alun se précipite, parce que l'acide vitriolique l'abandonne, ayant plus d'affinité avec le fer, & forme avec lui du vitriol vert ; c'est par la même loi que le cuivre, dissous par l'acide vitriolique, se précipite quand on plonge dans cette dissolution une barre de fer, ce qui forme le cuivre de cémentation. Ces sortes de transmutations, dont quelques imposteurs ont fait dans le dernier siècle le sublime de l'alchimie, sont trop connues pour nous y arrêter : tout ne dépend que de l'affinité respective, plus ou moins grande, de ces substances avec l'acide vitriolique. On trouve dans le Dictionnaire de Chimie, les détails les plus circonstanciés à cet égard. Nous restreignant ici à notre qualité de Naturaliste, nous nous bornons à dire que le vitriol blanc, appelé *couperose blanche*, est le vitriol de zinc ou de Goslar. (La découverte de ce vitriol est de 1570, & a été faite par le Duc Julien, qui le nommoit alors *alun de mine du Rammelsberg*). Le vitriol bleu ou de Chypre, ou d'azur, ou de Vénus, ou d'Hongrie, est le vitriol de cuivre ; le vitriol vert ou *couperose verte* est le vitriol de fer ou de Mars. Il s'en trouve à Falhun en Suede.

Toutes ces espèces de vitriols naturels se trouvent en stalactites ou en flocons cristallins contre les parois des cavités souterraines, ou se séparent des eaux chargées des principes des pyrites. Les Allemands ont donné le nom de *joekels* à ces sortes de vitriols. On appelle

*pierres d'atrament* celles qui ne sont pas cristallisées. Dans les montagnes de Chemnitz est une célèbre mine de vitriol qui a quatre-vingt brasses de profondeur. Ce que l'on appelle *alun de plume*, & qui a réellement la stypticité de ce sel minéral, n'est souvent qu'un vitriol blanc en plume. A l'égard des vitriols du commerce, ils sont produits par l'art, & ils contiennent les mêmes principes dont nous avons fait mention : quelquefois on les retire de la pyrite d'un jaune pâle, d'autres fois des terres vitrioliques, même de certains charbons de terre, ou des tourbes vitrioliques; quelquefois aussi des eaux qui contiennent ces sels minéraux, & qu'il suffit d'évaporer pour les obtenir sous une forme solide. Dans le cas où l'on doit retirer le vitriol des pyrites, comme cela se pratique dans les travaux qu'on en fait en grand en différens pays, comme en Suede, en Angleterre, même en France, & notamment à Swartzemberg & à Geyer dans la Haute-Saxe, il faut exposer à l'humidité de l'air les pyrites reconnues propres à cette opération: lorsqu'elles auront fumé, brûlé, qu'elles se seront gercées & auront produit & perdu aussi-tôt la plus grande partie de leur soufre ou de son phlogistique; en un mot, quand l'autre partie de l'acide sulfureux aura réagi sur le fer des pyrites, & qu'il se sera formé à leur superficie des flocons salins, (ce qu'on appelle efflorescence), alors on les lessivera dans des caisses: on trempera même dans cette lessive de vieilles ferrailles pour saturer l'excès d'acide, puis on épurera la liqueur en la laissant rasseoir; on la fera évaporer suffisamment dans une chaudiere de plomb; enfin, on procédera à la cristallisation en mettant la liqueur refroidir dans des tonneaux de bois remplis de chevilles ou de branches entrecroisées. C'est ainsi qu'en multipliant les surfaces, toutes les molécules salines qui tendent à la cristallisation, se réunissent dans un point le plus voisin, & prennent la forme de cristaux, dont la figure, la couleur & la propriété sont toujours le résultat des matieres constituantes: voyez ce détail dans notre *Minéralogie*, Vol. I, & notre Mémoire sur les pyrites & sur la vitriolisation, lu à l'Académie des Sciences en 1761, & imprimé dans le cinquieme vo-

lume des Savans étrangers. Le limon ou dépôt jaunâtre qui se trouve dans les caisses des fabriques, se vend comme couleur après qu'il a été calciné jusqu'au rouge. Souvent on le mélange avec le colcothar artificiel. A l'égard des pyrites lessivées, on les étend de nouveau en plein air, & on les lessive au bout d'un à deux ans jusqu'à ce qu'elles soient épuisées en vitriol. Ce dernier résidu donne très-souvent de l'alun. Il est digne de remarque que le vitriol de zinc du commerce se tire de la mine de plomb, riche en argent, du Rammelsberg. La mine étant grillée & étant privée de son soufre, on la lessive : on décante le dépôt ferrugineux ; d'ailleurs on lui fait subir toutes les opérations comme pour le vitriol martial. Mais par une singularité remarquable on détruit avec grand soin la cristallisation du vitriol blanc ; & pour y parvenir, voici comme l'on procède : des femmes liquéfient ce vitriol dans des chaudières de cuivre, sur le feu & à l'aide de son eau de cristallisation ; à mesure que l'humidité s'évapore, elles remuent continuellement la liqueur saline jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistance solide, alors le vitriol se divise en globules cristallins qui se réunissent bientôt en petites masses informes d'un blanc de sucre, tel qu'il nous vient dans le commerce.

Tous les vitriols sont d'abord transparens ; mais pour peu qu'ils soient exposés à l'air ils deviennent bientôt opaques & farineux : ils se dissolvent facilement dans l'eau. Le vitriol martial a la propriété de noircir la teinture des plantes astringentes, comme la noix de galle, &c. & d'en faire de l'encre, qui est la base de la teinture en noir : beaucoup de Pelletiers, de Teinturiers & de Chapeliers préfèrent d'employer son acide concentré, connu dans le commerce sous le nom impropre d'*huile de vitriol*. On retire aujourd'hui beaucoup de vitriol martial de certains terrains tourbeux du Beauvaisis. Nous avons lu un Mémoire à ce sujet en 1769 à la Société Royale d'Agriculture de Paris. Voyez l'article TERRE VITRIOLIQUE.

Le vitriol Romain, si vanté par les Adeptes, contient un peu de fer, & beaucoup de cuivre : sa couleur est ordinairement d'un jaune roussâtre. Si on le lave

dans l'eau, il paroît demi-transparent, & a une couleur de vert céladon. Les especes de calchytes ou de colcothar naturels sont aussi des vitriols ; leur couleur est rouge : voyez COLCOTHAR FOSSILE.

VIVE : voyez DRAGON DE MER.

VIVELLE. Animal cétacée de la mer des Indes, dont la chair est mauvaise : son museau est fort long, armé d'aiguillons des deux côtés ; c'est probablement le poisson scie dont nous avons parlé à l'article BALEINE.

VIVIER. Grand bassin d'eau dormante, quelquefois courante. On appelle *piscine* un vivier ou réservoir d'eau bordé de maçonnerie, & dans lequel on met du poisson pour peupler & le trouver au besoin.

VIVIPARE & OVIPARE, *viviparus* & *oviparus*. Par le premier de ces mots, les Naturalistes entendent les animaux dont les petits sortent tout formés du ventre de leur mere : par le second, ceux dont les petits proviennent de l'œuf par le moyen de l'incubation, tels que les oiseaux, ou éclosent par la chaleur du soleil, comme les petits des tortues, des crocodiles & quelques autres.

Dans les especes vivipares, l'enveloppe des germes est molle & délicate, parce que demeurant toujours à couvert dans la mere, le germe n'a pas besoin d'une plus forte défense. Dans les especes ovipares, l'enveloppe du germe, un peu avant que la mere le mette bas, devient presque toujours une croûte solide, & assez dure pour résister au poids & aux injures de l'air, sans offenser le petit qui est dedans.

Tous les animaux, sans exception, proviennent d'une mere qui les met au monde de l'une ou de l'autre de ces deux manieres : ces lois subsistent dès le commencement du monde, & n'ont jamais varié.

Les animaux vivipares tiennent, sans contredit le premier rang dans l'ordre du regne animal ; & l'homme est le premier de tous.

Le nombre des animaux vivipares n'égale pas celui des ovipares. Du nombre de ces derniers on compte toute la classe des oiseaux ; celle des poissons proprement dits, excepté l'anguille & le genre de la baleine ; celle des crustacées, celle des reptiles ; les tortues, les

lézards, les serpens, excepté la vipere ; celle des insectes, parmi lesquels on trouve quelques especes de mouches vivipares, & celle des vers, entre lesquels aussi quelques Naturalistes disent en avoir découvert de vivipares.

Ainsi, tous les vivipares se réduisent à l'espece de l'homme, aux quadrupedes terrestres, aux animaux de mer cétacées, à la vipere, à l'anguille, à quelques especes de mouches, aux pucerons, aux cloportes, & à quelques vers qui, peut-être, ne font que se reproduire quand on détache ou que l'on coupe ces animaux en différentes parties, lesquelles deviennent autant de vers, tels sont les polypes, le gordius, &c.

Voyez l'histoire agrégée & comparée de tous ces animaux, tant *vivipares*, qu'*ovipares*, aux mots généraux ANIMAL, AMPHIBIES, CÉTACÉES, COQUILLAGES, CRUSTACÉES, INSECTES, OISEAUX, POISSONS, QUADRUPEDES, REPTILES, VERS & ZOOPHYTES ; & pour leur description particuliere, aux noms sous lesquels chacun d'eux est connu.

UMBILIC DE MER, *umbilicus marinus*. Voyez NOMBRIIL MARIN.

UMBU. Espece de prunier du Bresil : son tronc est court, foible & divisé en un grand nombre de petites branches tortillées ; ses feuilles sont étroites & verdâtres ; sa fleur est blanchâtre ; son fruit d'un blanc jaunâtre ; sa pulpe est dure, excepté dans les temps pluvieux. Ce fruit est fort âcre au goût & très-rafraîchissant. La racine de l'umbu est tuberculaire & de bon goût.

UMBUA. Nom qu'on donne à Congo au tamandua-guacu du Bresil : voyez à l'article TAMANDUA.

UNAU. Espece d'animal sans queue, didactyle ; (c'est-à-dire, à deux doigts à chaque patte,) naturel au Nouveau Monde, & qui a des rapports de ressemblance avec l'*ai* & les autres *pareseux*, mais qui en differe cependant par des caracteres assez considérables pour donner lieu de le regarder comme une espece différente des *pareseux*. L'unau a le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'*ai* : son poil est tout différent, ses visceres sont autrement conformés ; mais  
une

une différence bien frappante, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit. Ce nombre de quarante-six côtes, dans un animal dont le corps est si court, est, dit M. de Buffon, une espece d'excès ou d'erreur de la Nature; car de tous les animaux, même des plus grands, & de ceux dont le corps est le plus long relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, &c. Cette différence dans la construction de l'unau, & de l'aï, suppose plus de distance entre ces deux especes, qu'il n'y en a entre celle du chien & du chat, qui ont le même nombre de côtes; car les différences extérieures ne font rien en comparaison des différences intérieures: celles-ci font, pour ainsi dire, les causes des autres qui n'en font que les effets.

L'intérieur dans les êtres vivans, ajoute M. de Buffon, est le fond du dessin de la Nature: c'est la forme constituante, c'est la vraie figure; l'extérieur n'est que la surface & même la draperie, car dans l'examen comparé des animaux, combien ne voit-on pas que cet extérieur, souvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement semblable; & qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, & change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal? Combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédentes, & qui cependant pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués.

L'unau, dit M. Daubenton, (*Hist. Natur. Tom. XIII. pag. 57*), n'a point de dents incisives aux mâchoires, mais il en a de canines & des molaires ou mâchelieres: sçavoir, une canine & quatre molaires de chaque côté de la mâchoire supérieure, une canine & trois molaires de chaque côté de l'inférieure, ce qui ne fait en tout que dix-huit dents, ainsi que dans l'aï ou paresseux. L'unau est, selon M. Vosmaër, le paresseux didactyle sans queue, & l'aï est le paresseux tridactyle à courte queue.

L'unau, suivant les remarques qu'a faites M. le Marquis de Montmirail, sur celui qu'il a élevé pendant trois ans dans sa ménagerie, quoique pesant & d'une allure assez mal adroite, marchoit plus vite que l'ai & les autres *pareffeux* : il montoit & descendoit plusieurs fois en un jour le plus haut arbre. Sa nourriture ordinaire étoit du pain, des pommes de terre, des racines, & sa boisson du lait : sa situation naturelle, & qu'il paroïssoit préférer à toutes les autres, étoit de se suspendre à une branche le corps renversé vers la terre ; quelquefois même il dormoit dans cette position, les quatre pattes accrochées sur un même point, son corps décrivant un arc. La force des muscles de cet animal est incroyable : mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche, car son allure n'en est ni moins contrainte, ni moins vacillante. On trouve cet animal dans l'île de Marignan.

UNICORNE. Nom donné à la licorne de mer, qui est le *narhwal* des Islandois : voyez son histoire à l'article BALEINE.

UNICORNE FOSSILE ou MINÉRALE, *unicornu fossile*. Les Lithologistes donnent ce nom à des os d'animaux devenus fossiles, & communément si altérés, qu'on ne peut gueres reconnoître à quelle espece d'animal, soit marin, soit terrestre, ils ont appartenu. Les Apothicaires emploient cette substance sous le nom d'*ivoire fossile*, ou de *corne fossile* : seroit-ce le mammothakost des Russes, ou la corne de narhwal ? On en trouve beaucoup dans la Sibérie, à des profondeurs assez considérables, d'une consistance de craie endurcie, happante à la langue, & se dissolvant avec effervescence dans les acides, tant minéraux que végétaux. On en trouve aussi qui ont la dureté de l'ivoire ordinaire. On en emploie beaucoup en Médecine chez les Allemands, les Italiens, & en Pologne, pour arrêter le cours de ventre, pour résister au venin & pour l'épilepsie, même pour déterger les vieux ulcères, pour fortifier les yeux ; mais toutes ces propriétés nous paroissent fort précaires : voyez YVOIRE FOSSILE.

UNIQUE, *unica*. Nom donné à une espece de coquille tournée en spirale, du genre des murex, & de

la classe des univalves ; sa bouche & les spires vont de droite à gauche , avec une clavicule aussi aplatie : sa queue est pointue : la direction de ces spires est en sens contraire des coquilles ordinaires , dont les vòlutes vont de gauche à droite ; cette singularité attire l'attention des Curieux , & donne du prix à ces sortes de coquilles. Aussi ce *murex* n'est pas commun , dit M. d'Argenville , *Conchyliol. p. 292, édit. de 1757.* On trouve aussi des *uniques* dans les buccins , dans les vis , &c.

**UNIVALVES**, *univalvia*. Nom donné à des coquilles d'une seule piece.

Les *univalves* sont la premiere classe des coquillages tant marins & fossiles , que fluviatiles & terrestres. On en connoît , dit M. d'Argenville , quinze familles qui sont marines , sept parmi les fluviatiles , six qui sont terrestres , & quatorze parmi les fossiles. On peut aussi subdiviser les univalves en trois sections principales , lesquelles renferment , 1°. les univalves proprement dites , & qui ne sont aucunement turbinées , ni contournées en spirale à l'intérieur , mais qui ont , ou la figure d'un toit , tels que les *lépas* , ou une forme de tuyau , tel que l'*arrosoir* , &c. 2°. les univalves , qui sans être turbinées , sont cependant contournées en spirale à l'intérieur , tels sont les *nautilus* , les *porcelaines* , les *cornes d'ammon* , &c. 3°. Et les univalves qui sont turbinées , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur , tels sont les *buccins* , &c. Voyez maintenant à l'article VALVES. Nous avons exposé le systême historique & abrégé de ces différens coquillages au mot général COQUILLAGE , & en outre à chacun des articles , ou noms que les especes principales portent.

**UNIVERS**, *orbis universus*. C'est le monde entier ; ou l'assemblage du ciel & de la terre , avec tout ce qui s'y trouve renfermé. Voyez AIR , EAU , TERRE , PLANETE , FEU , CIEL , ANIMAL & PLANTE.

**VOADOUROU** ou VOAFONTSI. Fruit célèbre d'une espece de balisier de Madagascar ; qui tient lieu aux habitans , de la noix d'areque , pour le mêler avec la feuille du bétel , qu'ils mâchent continuellement. Ce fruit ressemble à une grappe de raisin , & est de la

même longueur qu'un épi de blé de Turquie ; on retire par expression de l'huile des baies de cette plante , ou bien on les écrase pour les réduire en farine , qui , mêlée avec du lait , fait une espece de bouillie qu'on mange. La plante qui se nomme *dourou* produit des feuilles d'une toise de longueur sur deux pieds de large ; étant seches , elles servent à couvrir les maisons , & les tiges servent à bâtir des murailles. Les feuilles étant vertes sont employées à faire des nappes , des serviettes & autres ustensiles de ménage. *Voa* signifie *fruit* dans la langue de cette île , & les noms de la plupart de ses fruits y commencent par *voa* : les citrons s'y nomment *voasaras*. Hubner *Dictionn. univ.*

VOAMENES. Espèces de pois de Madagascar ; les mêmes que les conduris des Indes. Pilés & mêlés avec du suc de citron , on s'en sert , dit-on , comme de fondant pour fonder.

VOIE LACTÉE, *via lactea*. Nom que les Astronomes donnent , ainsi que celui de *galaxie* , à une multitude immense d'étoiles trop éloignées pour être vues séparément & sans le secours d'un bon télescope : ces étoiles paroissent si près les unes des autres , qu'elles donnent , lorsqu'il ne fait point de lune , une apparence lumineuse à la partie du ciel qu'elles occupent. Il semble même que la *voie lactée* , appelée vulgairement le *chemin de Saint-Jacques* , divise toute la région du ciel en deux parties : sa largeur est inégale ; en quelques endroits elle est double , & se divise comme en deux branches : elle n'est pas aussi semblable par-tout , ni en couleur , ni également chargée d'étoiles. Peut-être la voie lactée est-elle composée d'une ceinture ou écharpe d'étoiles , qui , vues à travers d'atmosphères différens , paroissent dans le cas des étoiles nébuleuses. Voyez GALAXIE , & notamment l'article ÉTOILES à la suite du mot PLANETE.

VOILE. Voyez VELETTE.

VOILIER. C'est le *nautille*. Voyez ce mot.

VOIX, *vox*. Ce mot s'entend particulièrement de la parole de l'homme , du son ou cri qui sort de sa bouche , ainsi que de la gorge des brutes : voyez ce que nous avons dit du mécanisme de la voix à l'article HOMME.

Consultez aussi ce qui est dit de la voix & du chant des oiseaux à la suite de l'article OISEAU.

**VOL**, *volitus*. C'est le mouvement progressif & en plein air des oiseaux & des insectes, par le moyen des ailes. Voyez les articles OISEAU & INSECTE.

**VOLAÏLLE**. Nom donné aux gros oiseaux domestiques ou sauvages, que l'on élève ou que l'on poursuit à la chasse pour être servis sur les tables, tels que les oies, les coqs-d'inde, les poules, les coqs, les canards, les faisans, les perdrix, les pigeons, les bécaffines.

**VOLANT**, *planta plumas referens*. Nom donné à une plante aquatique, dont les feuilles imitent les plumes d'oiseau. On donne aussi le nom de *volant* à la fleur de *nénuphar*. Voyez ce mot.

**VOLCAN**, *volcanum*. On donne ce nom aux gouffres montueux & ardents, qui vomissent avec impétuosité & en différens temps, des fleuves de matières bitumineuses, sulfureuses, embrasées, ou qui lancent comme une grêle d'éclats de pierres, les unes calcinées, d'autres plus ou moins vitrifiées & en scories, ou des tourbillons de vapeurs, des nuées de cendres, des torrens de fumée en balons ou en colonnes torsées qui dérobent la clarté du soleil, dont l'effet enfin plus violent que celui de la poudre & du tonnerre a de tous temps étonné, effrayé les hommes & désolé la terre. Entre les montagnes ignivomes les plus affreuses & les plus redoutables, les Monts Vésuve, Ethna & Hécla suffisent seuls pour nous donner un exemple bien frappant de ces terribles soupiraux de notre globe. Rien n'est comparable aux fureurs des volcans, puisqu'ils attaquent tout ensemble l'air, la terre & la mer, & portent par-tout la crainte, l'effroi, la désolation & la mort. Ces phénomènes désastreux sont dus à des feux terribles, recelés dans le sein de ces montagnes dont ils minent les voûtes: ces feux sont excités par l'air, & la force en est redoublée par l'eau: les matières les plus rapaces, les plus apyres & les plus réfractaires ne peuvent résister à la violence de ces feux, ainsi qu'on le voit par la nature de certains morceaux de laves ou lavanges de substances minérales, de différentes

couleurs & dont une partie est vitrifiée ; & l'autre , qui est calcinée , résiste à la violence du feu ordinaire de nos fourneaux : voyez aux mots LAVE & PONCE. Nous le répétons , l'action de ce feu est si grande , & la force de l'explosion est si violente , qu'elle produit par sa réaction des secousses assez fortes pour ébranler & faire trembler la terre , agiter la mer , renverser les montagnes , détruire les villes & les édifices les plus solides à des distances même très-considérables. Ces effets , quoique très-naturels , dit *M. de Buffon* , ont été regardés comme des prodiges ; & les Habitans de l'Islande regardent l'ouverture de leur volcan comme la bouche de l'enfer : les mugissemens qu'il fait entendre sont les cris des damnés ; enfin les éruptions sont , selon ce Peuple , les effets de la fureur & du désespoir des malheureux ; combien d'autres pays offrent le même phénomène & la même opinion superstitieuse ! Tout cela n'est cependant que du bruit , du feu & de la fumée.

Les éruptions des *volcans* sont ordinairement précédées de bruits souterrains semblables à ceux du tonnerre ; on entend des sifflemens affreux , un fracas épouvantable ; & l'on croit que la terre éprouve un déchirement intérieur , ou qu'elle s'ébranle jusques dans ses fondemens : les matieres contenues dans le *huffin* semblent bouillonner ; elles se gonflent quelquefois au point de sortir par dessus les bords de la bouche du volcan , & elles découlent ensuite le long de la pente de la montagne , où en se refroidissant elles conservent la figure des flots que le bouillonnement leur avoit donnée.

Aussi les environs des volcans sont-ils semés d'un amas énorme & confus de cendres , & de toutes les matieres jettées en l'air par les explosions : on y trouve des laves très-dures , du soufre , de l'alun , du sel ammoniac , des pyrites , des scories , de la pozzolane , du sable torréfié , des terres ponceuses fort chaudes. Les chevaux en marchant sur la plupart de ces terres , les font retentir comme si le terrain étoit creux. On remarque aussi dans les environs des volcans beaucoup de crevasses. Ces sortes de cheminées fournissent un

libre passage à l'air & à l'eau qui ont été mis en expansion par les fourneaux ou foyers qui sont à leur base. Dans le jour on en voit sortir la fumée : ces vapeurs paroissent enflammées ou phosphoriques pendant la nuit. Sans ces sôupiraux, ces agens produiroient sur notre globe, des révolutions bien plus terribles que celles que nous voyons dans les tremblemens de terre : ils seroient toujours accompagnés d'une subversion totale des pays où ils se feroient sentir. Les volcans sont donc un bienfait de la nature : aussi voyons-nous que la Providence en a placé dans toutes les parties du monde.

Dans tous les pays où il y a des volcans, on y trouve abondamment du fer, des scories de différens minéraux, des sels, des cailloux vitrifiés ou torrifiés, ou altérés, du soufre, du pétrole, des eaux plus ou moins chaudes & minérales. Dans les îles de l'Ascension & de Sainte-Helene, aussi bien qu'aux Açores, on rencontre des terres sulfureuses, & des scories semblables à du mâche-fer, ou à la *Pierre de Périgord*. L'analyse que M. *Cadet* a faite en 1761, de la lave du Vésuve y démontre du fer, du vitriol martial, de l'alun, &c. Le Japon, & la chaîne des Cordillieres au Pérou, où il y a seize volcans, abondent aussi en soufre & en fer. Souvent les éruptions sont accompagnées d'eau qui sortent en grande abondance, & qui forment des inondations. Le jour même du tremblement de Lisbonne (premier Novembre 1755), après un bruit souterrain, la terre s'entr'ouvrit à une lieue d'Angoulême, & il en sortit un torrent chargé de sable de couleur rouge.

Des Physiciens modernes, témoins du bruit subit & de la dislosion prodigieuse qui arrivent quand il tombe un peu d'eau sur un métal en fusion, croient devoir soupçonner que l'ouverture de plusieurs volcans, & même les nouvelles éruptions les plus violentes des anciens volcans, sont causées par la rencontre des eaux qui sont sous la terre avec des matieres métalliques abondantes, que la violence d'une inflammation a mises en fusion.

Les volcans les plus redoutables ne se trouvent com-

munément que sur de hautes montagnes, vers les lieux maritimes : il suffit de citer ceux que nous avons déjà nommés, c'est-à-dire le mont Vésuve, dans le Royaume & aux environs de Naples, dont l'élévation n'est plus que de seize cents soixante-dix-sept pieds au-dessus du niveau de la mer, le mont Ethna dans la Sicile, le mont Hécla dans l'Islande, &c. voyez l'énumération que la Martiniere, *Diction. Géogr.* a faite des volcans répandus par toute la terre. Cependant, comme l'on trouve abondamment les pierres poncees, non-seulement sur les parages des îles, mais encore en pleine mer, on peut dire aussi qu'il y a des volcans souterrains, lesquels sortent à la vérité des rochers qui probablement ne sont que la crête des montagnes qui sont dans le lit de la mer. Combien de fois n'a-t-on pas vu de ces volcans faire sortir de leur sein, des ruisseaux d'eau bouillante, des poissons, des coquilles & autres corps marins. En 1631, pendant une éruption du Vésuve, la mer de Naples fut mise à sec : elle parut absorbée par ce volcan, qui peu après inonda les campagnes d'eau salée. Au reste, si les produits des volcans de mer sont semblables à ceux des volcans de terre, ces rapports sont présumer en faveur de l'unité des causes, & de leurs phénomènes.

Les montagnes qui vomissent du feu, ou qui ont été autrefois en éruption, sont plus nombreuses qu'on ne l'imagine ordinairement ; souvent elles sont adossées à des amas confus de rochers énormes, plus ou moins durs, & de différentes teintes, comme brisés, éclatés, détruits & entassés assez irrégulièrement les uns sur les autres : les sommets de ces montagnes sont arides, tronqués & largement évasés en creuset ou en entonnoir, ou comme éboulés ou escarpés : par-tout on y reconnoît visiblement les traces qu'ont laissées des cataraetes de feu, & les éruptions de différentes matières : en un mot on y voit le tableau du désordre & de la destruction, l'opération des feux les plus âpres, les plus actifs. Ce n'est donc plus la nature simple & première qu'on admire ici ; cette uniformité de couches qui annoncent un travail lent lors de leur formation : c'est une nature souffrante & dans un état de

deuil ; en un mot ce sont les restes d'un spectacle chimique digne d'être observé dans son ensemble. On observe aussi qu'il y a un plus grand nombre de cavernes dans les contrées sujettes aux volcans & aux tremblemens de terre , que par-tout ailleurs : il paroît encore que l'immense quantité des îles de l'Archipel dont tout le terrain est aussi caverneux que celui du mont Ararat , ne sont que les sommets d'autant de montagnes élevées par l'effort des volcans souterrains. Cette idée dont nous avons déjà dit quelque chose ci-dessus , deviendra plus probable encore par les détails qu'on trouvera vers la fin de cet article. Mais qu'arrive-t-il lorsqu'un volcan est en éruption ?

Toute explosion agit en sphère de son activité , & le feu qui en est la cause efficiente , s'échappe toujours par le côté où il y a le moins de résistance. *M. de Buffon* rapporte que quand le Vesuve commence à mugir & à rejeter les matieres dont il est embrasé , le premier tourbillon qu'il vomit a moins de vitesse que le second , celui-ci moins que le troisieme , & ainsi de suite : les ondes pesantes de bitume , de soufre , de cendres , de métal fondu paroissent , dit-il , des nuages massifs ; & quoiqu'ils se succedent toujours dans la même direction , ils ne laissent pas de changer beaucoup celle du premier tourbillon , & de le pousser ailleurs , & plus loin qu'il ne seroit parvenu tout seul.

Il peut arriver que les feux qui s'allument dans les entrailles de la terre , & qui ne paroissent pas toujours au dehors , soient suffoqués immédiatement après leur naissance , à défaut de soubiraux par où la fumée puisse sortir. Il seroit peut-être à désirer qu'il y eût à la surface de notre globe un plus grand nombre de volcans. Faute de pareils soubiraux ouverts , les cavernes remplies d'une exhalaison extrêmement épaisse , prennent feu tout d'un coup , se dilatent , & les secousses souterraines ne cessent d'agir jusqu'à ce qu'elles aient soulevé & même culbuté toutes les couches qui les recouvrent. La matiere de l'exhalaison étant ensuite consumée , ce qui se trouve élevé dans la dilatation retombe souvent par son propre poids. Il seroit à souhaiter aussi que les bouches des volcans fussent à l'abri de la pluie ;

car l'on a vu des volcans , qui après avoir cessé pendant long-temps de jeter du feu , ont recommencé à faire des explosions terribles , occasionnées par de nouvelles eaux qui y étoient tombées ; c'est peut-être la raison pour laquelle la montagne Fesi , au Japon , qui vomissoit autrefois du feu , n'en jette plus depuis qu'une ouverture s'est faite au flanc le plus déclive de cette montagne. Au reste , la plus grande partie des pays où il y a des volcans ne laissent pas d'éprouver des tremblemens de terre , comme avant leurs premières éruptions.

Du temps de Seneque , l'île de Thera dans l'Archipel , qui a douze grandes lieues de France de circuit , s'est élevée du fond de la mer , à la vue des Mariniers , par la violence d'un volcan , qui depuis a produit six autres îles dans son golfe. Ce volcan qui selon *Pline* , poussa hors de la mer l'île de Thérassie , deux cents trente-trois ans avant J. C. n'est pas encore éteint ; car en 1707 , le 23 Mai au lever du soleil , il se ralluma avec plus de furie que jamais , & donna à une lieue de-là en mer le spectacle d'une île nouvelle de six milles de circuit. Des curieux y allèrent & trouverent que cet écueil augmentoit sous leurs pieds ; & ils en rapportèrent de la pierre ponce & des huîtres que le rocher qui s'étoit élevé du fond de la mer , tenoit encore attachées à sa surface. Il y avoit eu un petit tremblement de terre deux jours auparavant la naissance de cet écueil. Le 16 Juillet suivant plusieurs rochers ardens sortirent avec un fracas épouvantable du fond de la mer qui étoit alors chaude , fort agitée , troublée & couverte de flammes en cet endroit , & se réunirent à l'île flottante : tout ce phénomène fut accompagné pendant deux mois de vapeurs fort puantes , de flammes continuelles , d'un bruit affreux & de nouvelles explosions qui vomirent des rochers noirs & des pierres à plus de sept milles de distance. En un mot toute la terre a été si culbutée dans les parages de l'île de Thera , qu'on n'y trouve plus de fond pour l'ancrage des vaisseaux. Rhodes , Délos , Hiera ou Volcanelle sont des îles produites par la même cause. Le volcan de Santorin n'a presque pas cessé d'être en éruption jusqu'au 14 Septembre en 1711. Cette Ile fait partie de celles que

l'on nomme aujourd'hui *Santorin* ou *Sant-Erini*, parce que Sainte Irene en est la Patrone.

Entre le 10 & le 19 Octobre 1720, on vit auprès de l'île de Tercere une nouvelle île, elle n'étoit que feu & fumée, la mer dans les environs étoit couverte de cendres & de pierres ponces : on entendoit successivement des explosions semblables au bruit du tonnerre. En 1720, la nuit du 7 au 8 de Décembre il y eut un nouveau tremblement entre les Açores, la mer parut bouillir pendant deux tiers de lieue. Le Pilote de *M. de Montagnac*, Consul à Lisbonne, jeta une pierre à la mer, & il observa que l'eau jaillit aussi tôt : le fond, quoiqu'à quinze brasses, étoit si chaud qu'il fondit deux fois de suite le suif qui étoit au bout du plomb de la sonde ; depuis ce temps l'île a beaucoup augmenté & diminué ensuite : on observa encore que le sommet du volcan du Pic de S. George dans l'île de Pic, s'abaisa lorsque la nouvelle île des Açores s'éleva. Ceci prouve aussi la communication souterraine de ces deux volcans.

Le mont Vésuve dont le sommet étoit autrefois élevé au-dessus du golfe de cinq cents quatre-vingt-quinze toises, & dont la profondeur du gouffre où la matière bouillonne, peut être actuellement de cinq cents quarante-trois pieds, vomit des flammes depuis plus de deux mille ans, comme le prouvent les fondemens de plusieurs édifices de l'ancienne & infortunée Ville d'Herculane, nouvellement découverte, qui sont, dit-on, d'une lave pure, semblable aux restes de la fameuse voie Appienne ; le mont Vésuve, dis-je, n'exempte pas le reste des côtes maritimes de l'Italie, des tremblemens de terre. On assure que le premier & notable incendie de ce volcan (arrivé l'an 79 de notre Ere, le 24 d'Août à sept heures du matin, après avoir été précédé pendant la nuit par des tremblemens de terre) fut si violent, qu'il brûla deux villes voisines. Un autre monument effrayant des ravages que peuvent causer les inondations embrasées, est la ville d'Héraclée, qu'on a retrouvée dans ces derniers temps, & qui fut détruite la première, & ensevelie sous plus de soixante pieds d'une sorte de cendre, dont une par-

tie fut jetée tant à Rome , qu'en Egypte. *Plin* l'ancien voulant considérer cet incendie de trop près , fut étouffé par la fumée. *M. de Buffon* dit qu'il y a apparence que la ville de Naples est située sur un terrain creux & rempli de minéraux brûlans , puisque le Vésuve & la Solfatare ( entre lesquels elle se trouve à égale distance ) semblent avoir des communications intérieures ; car quand le Vésuve brûle , la Solfatare jette des flammes ; & lorsqu'il cesse , la Solfatare cesse aussi. Par la quantité des phénomènes qui s'observent en même temps dans les mers Tyrrhene & Egée , on a lieu de soupçonner qu'elles reposent toutes les deux sur des feux souterrains. Ces phénomènes dureront aussi long-temps que durera la cause qui les produit ; & ils cesseront en cette contrée dès que cette même cause se trouvera consumée , épuisée , ou qu'elle prendra une autre route.

Depuis l'Ere Chrétienne jusqu'en 1694 on compte vingt-une éruptions mémorables du mont Vésuve. Dans la troisième & quatrième de ces éruptions , les cendres s'en répandirent jusqu'à Constantinople. Une des plus violentes éruptions du Vésuve ( c'étoit la vingt-deuxième de ce volcan ) a été celle du 20 Mai 1737 ; la montagne vomissoit par plusieurs bouches de gros torrens de matières métalliques fondues & ardentes , qui se répandoient dans la campagne & s'alloient jeter dans la mer. *M. de Montealegre* , qui communiqua cette relation à l'Académie de Paris , observa avec horreur un de ces fleuves de feu , & vit que son cours étoit de six ou sept milles depuis sa source jusqu'à la mer ; sa largeur de cinquante ou soixante pas ; sa profondeur de vingt-cinq ou trente palmes , & dans certains fonds ou vallées de cent vingt. La matière qu'il rouloit étoit semblable à l'écume qui sort du fourneau d'une forge : plus d'un mois après cette grande éruption on voulut dégager le grand chemin que la lave avoit embarrassé ; mais les ouvriers furent bientôt forcés d'abandonner leur entreprise , parce qu'ils trouverent à l'intérieur la lave encore si embrasée , qu'elle rougissoit & amollissoit les outils de fer dont ils se servoient pour ce travail. Le 16 Novembre 1767 l'érup-

tion du Vésuve a été une des plus violentes dont on ait conservé la mémoire : une fumée très-épaisse s'éleva de la montagne en colonne verticale , & couvrit tout l'horizon d'une pluie de cendres ; bientôt on éprouva des secousses des plus fortes : le 20 du même mois , un torrent de lave mugissante qui avoit sept milles de longueur & deux de largeur , offrit un cours d'un mille par heure & remplit un vallon de soixante toises de profondeur. *Consultez l'Hist. de l'Acad. 1737 , pag. 7 & 8. Voyez aussi l'Histoire du Mont-Vésuve , & l'exposition de ses phénomènes , par le P. Della-Torre , Religieux Somaïque , & la description de ce Mont par M. le Marquis d'Orbessan.*

On ignore la durée du temps qu'il y a que le Mont-Ethna brûle ; cependant ses éruptions sont très-violentes , & les matières qu'il jette si abondantes , qu'on peut y creuser jusqu'à soixante-huit pieds de profondeur : on voit les flammes & la fumée de ce volcan jusqu'à Malthe qui en est à soixante lieues. On prétend qu'on a trouvé des pierres qu'il a lancées jusqu'à soixante mille pas , & qu'en 1683 ( 1669 selon quelques-uns ), il arriva un tremblement de terre en Sicile suivi d'une violente éruption de ce volcan : il détruisit entièrement la ville de Catana , & fit périr plus de soixante mille personnes dans cette ville seule , sans compter ceux qui périrent dans les autres villes & villages voisins. En 1667 toute la Grece souffrit de grandes commotions , & au même instant Raguse , ville de Dalmatie , écroula presque entièrement par cette secousse & par le feu.

Le mont Hécla en Islande , qui jette aussi du feu de temps immémorial , lance ses flammes à travers les glaces & les neiges d'une terre gelée , & ses éruptions sont aussi violentes que celles de l'Ethna & des autres volcans des pays Méridionaux. Il jette quelquefois indépendamment des cendres & des pierres poncees , un déluge d'eau bouillante : on ne peut pas habiter à six lieues de distance de ce volcan ; l'eau qui en sort est épaisse , couleur de suie & fade. L'éruption la plus terrible de ce gouffre de feu , fut celle de 1726 , qui ne cessa qu'en 1730. La matière fondue qui couloit de ce volcan ,

s'étendit à plus de trois milles de la montagne, & entourra non-seulement les habitations & l'église qui étoit sur une hauteur, mais encore combla le lit du lac voisin.

Voici les différentes éruptions du mont Hécla depuis que l'Islande est habitée; savoir, en 1104, 1157, 1222, 1300, 1341, 1362, 1389, 1558, 1636, 1693, (cette dernière éruption commença le 13 Février, & continua jusques vers la fin du mois d'Août). Celle de 1726 fut d'une bien plus longue durée. La terre des environs du sommet de ce volcan, brûle les fouliers; & l'eau de quelques fontaines qui s'y rencontrent, bout continuellement à gros bouillons; quelquefois aussi elle s'élançe en l'air comme un jet, mais à la manière des fontaines horaires. Voyez ce mot. Depuis que l'Hécla cesse de jeter des flammes, d'autres montagnes de l'Islande ont eu des éruptions aussi fortes; les monts d'Æcraïse, de Krasle, de Portlantsboukht, de Westeriækel & de Korlegau font dans ce cas.

Il y a trois montagnes brûlantes à Kamtschatka: elles jettent continuellement de la fumée, & par intervalles du feu. Il s'y fait de temps en temps des éruptions violentes qui couvrent de cendres les campagnes voisines, & sont quelquefois accompagnées de tremblemens de terre. L'éruption la plus terrible que l'on cite est celle du volcan nommé *Kamtschatka*, en 1737. La montagne brûla pendant une semaine entière, & ressembloit à un rocher ardent. Les flammes s'élançoient par différentes ouvertures, d'où jaillissoient avec un bruit effrayant des torrens de matières embrasées; & dans le sein de la montagne on entendoit des explosions fréquentes & terribles, semblables aux éclats du tonnerre. Les Kamtschadales regardent aussi les volcans & les lieux où se trouvent les eaux chaudes, comme les habitations des esprits malins.

Le plus fameux volcan de l'Asie est le mont Albours, auprès du mont Taurus, à dix-huit lieues de Herat: il fume continuellement, & jette souvent des flammes & une extrême abondance de cendres & de laves. En 1693 l'île de Sorca, l'une des Moluques, étoit encore très-habitée, mais la haute montagne qui

se voyoit au milieu de cette île, étoit un volcan qui vomit du bitume & des matieres enflammées en si grande quantité, qu'il se forma un lac ardent qui s'étendit peu-à-peu, & enfin toute l'île fut abymée & disparut.

Un des plus fameux volcans des îles de l'Océan Indien, & en même temps un des plus nouveaux, est celui de Panarucan dans l'île de Java.

En 1772, le 11 du mois d'Août, un volcan produisit des ravages affreux dans la Province de Cheribou & Palimban. Cette province dont la capitale est située à environ quarante lieues à l'Est de Batavia, sur la côte septentrionale de Java, est une des plus précieuses possessions de la Compagnie Hollandoise dans cette île. Cette contrée abondoit en riz, café, sucre, indigo, coton, aréquiers avant l'événement qui vient d'y porter la désolation. On apperçut à minuit un nuage transparent qui couvroit toute la montagne; on entendit en même temps des bruits semblables à des coups de canon réitérés. Les habitans épouvantés cherchoient leur salut dans la fuite, quand une partie de la montagne d'environ trois lieues de circonférence s'abyssa sous leurs pas, & les engloutit. Cette masse énorme s'enfonçant & se relevant alternativement comme les flots de la mer agitée, laissoit échapper une quantité prodigieuse de globes de feu, qu'on apercevoit de très-loin, & qui jetoient une lumière aussi vive que celle du jour. Toutes les plantations & trente-neuf Négreries ont été englouties; plus de deux mille habitans ont perdu la vie sans compter les étrangers. Il a péri également une quantité immense de bêtes à cornes, de chevaux & d'autres animaux.

Le volcan qui s'est élevé aux Manilles, au milieu d'un lac en 1754 après un tremblement de terre de trois mois, est presque aussi récent & quelquefois aussi redoutable: celui du mont Gonapi dans l'île de Gumanapi (appelée par les François la *Grenade de Banda*) près celle de Banda, n'est guere moins affreux.

Les habitans des îles de Banda viennent d'éprouver un nouvel exemple du malheur arrivé dans cette contrée de l'Archipel Asiatique au Sud des îles Moluques,

contrée où croissent les muscadiers. Une masse de pierre en feu se détacha un soir du volcan ou de la montagne brûlante de Gonapi, (Gunnanoppi) & tomba sur le magasin des équipages: elle fendit par le milieu une poutre de seize pouces avec un cordage de dix-huit pouces d'épaisseur. La grande chaleur que les morceaux de cette pierre avoient conservée, malgré la quantité d'eau qu'on y versa, empêcha de les détacher d'abord; on ne put le faire que six jours après. Plusieurs de ces morceaux pesoient trois cents livres. Dans l'éruption du siècle dernier, les canons de la citadelle disparurent sous un déluge de cendres qui s'élança des entrailles du volcan, avec une grêle de pierres.

Nous apprenons les détails les plus fâcheux des ravages que le volcan de l'île de Ternate, l'une des Moluques, y a fait en Octobre 1773. L'éruption commença le 25 de ce mois; la montagne jeta une quantité immense de pierres & de cendres: peu après au bruit affreux de tonnerre & d'éclairs qui en sortoient, elle fut couverte d'une nuée noire, fort épaisse, & le ciel s'obscurcit au point que le jour se changea en nuit la plus profonde. Lorsque cette obscurité se fut dissipée insensiblement, l'on vit la terre couverte d'une infinité de petits lumignons, qu'on reconnut ensuite être des restes d'arbres & de plantes incendiés. La quantité de laves & de masses ardentes que le volcan vomit, fut si extraordinaire & si terrible, que les montagnards de ce canton, se voyant à chaque instant prêts à être brûlés, écrasés ou engloutis, se réfugièrent tous dans les plaines du côté de la mer: un grand nombre même crut trouver son salut sur cet élément; mais au milieu de la consternation & de l'effroi ils se jetèrent avec tant de confusion & de précipitation dans leurs canots, qu'étant trop chargés, la plupart coulerent à fond avec ceux qui s'y étoient embarqués. Dans cette horrible situation, on ressentit dans l'espace de vingt-quatre heures environ quatre-vingt secousses de tremblement de terre, toutes très-fortes, mais deux si violentes, que l'île paroissoit de voir s'abymer dans le moment. Les pluies de pierres & de cendres durèrent pendant

trois heures consécutives ; & si ce terrible phénomène eût duré encore un jour, il est probable qu'aucun habitant de l'île n'en auroit échappé.

Les volcans des îles de Bourbon & de l'Ascension offrent aussi des éruptions terribles. Les habitans de l'île de Bourbon se ressouviendront long-temps de l'éruption de 1733.

La caverne appelée *Beniguazeval*, auprès de Fez en Afrique, est encore un volcan qui jette toujours de la fumée & souvent des flammes. Dans l'île de Fuogue, au Cap Vert, il y a un volcan dont les effets ont obligé les Portugais à n'y plus faire d'habitations. Le Pic de Ténériffe aux Canaries, & que l'on voit en mer de plus de quarante lieues, jette aussi du feu ; & du sommet vers la côte du Sud coulent des ruisseaux de soufre fondu à travers les neiges. Ce soufre se coagule bientôt & forme dans la neige des veines qu'on peut distinguer de fort loin. M. *Heberden*, savant Médecin établi dans l'île de Madere, dit que les environs de cette montagne brûlante sont composés de sables & de précipices, & que plus on approche du volcan, plus on croit voir les débris du monde, les ruines mêmes de la Nature ; beautés affreuses, dont le spectacle imprime l'horreur & l'admiration ! La terre est dans cet endroit mêlée de bitume & de crevasses, d'où s'exhalent des vapeurs : on entend bouillonner sous ses pas les matieres que le feu a liquéfiées : ces matieres embrasées sont quelquefois renvoyées en masses par les voûtes souterraines au fond du gouffre ; d'autres fois elles s'accrochent à ces voûtes & en distillent, ce qui cause un mouvement continuel d'action & de réaction. Ce feu paroît & brûle à travers les eaux glacées, & ces deux élémens confondus présentent l'image du chaos.

En Amérique, il y a un très-grand nombre de volcans qui n'empêchent pas qu'on n'y ressentie plus fréquemment qu'ailleurs des tremblemens de terre, surtout dans les montagnes du Pérou & du Mexique. Le plus terrible volcan du Pérou est celui d'Aréquipa, à quatre-vingt-dix lieues de Lima. En 1600 il vomit assez de cendres & de sable calciné pour couvrir tous les terrains des environs jusqu'à trente & quarante

lieues à la ronde: on compte ensuite les volcans de Carappa & de Malahallo, le Cotopaxi & le Pitchinca. Au Mexique, les plus considérables sont Popocampêche & Popocatépec. On trouve aussi des volcans & montagnes de soufre à la Guadeloupe & à Tercere. Il y a dans les montagnes appelées *Cordillieres*, plusieurs précipices & de larges ouvertures qui sont autant de restes de fournaises délaissées, mais que le temps n'a point effacés, dont les parois sont noires & brûlées, comme dans le précipice du mont Ararat en Arménie, qu'on appelle *l'abyme*, & dont M. de Tournesfort a vu au commencement de ce siècle les effroyables dégradations. Ces abymes sont, dit aussi M. de Buffon, d'anciens volcans qui se sont éteints.

Enfin, le volcan hydropyrique, connu sous le nom de *Fontaine brûlante*, près de Boseley dans la Province de Shrop, présente un des phénomènes les plus surprenans. La fontaine de Boseley fit sa première éruption, il y a soixante-cinq ans, immédiatement après un fort ouragan. A peine la tempête eut-elle cessé, qu'au milieu de la nuit un bruit terrible réveilla tous les habitans, qui, voyant la terre fort agitée comme bouleversée, crurent toucher au moment de la destruction générale. Plusieurs d'entr'eux eurent assez de courage ou de sang froid pour sortir de leurs maisons, & aller vers une petite montagne arrosée par la rivière de Severne, & d'où le bruit paroïssoit venir: la terre s'y élevoit & s'y abaissoit plusieurs fois dans l'espace d'une minute. Le plus hardi des spectateurs prit un couteau avec lequel il fit dans la terre un trou de quelques pouces de diametre, aussi-tôt il en sortit avec impétuosité une eau jaillissante, dont l'éruption fut si violente, que cet homme en fut renversé. Un instant après le même homme ayant passé près de la source avec une lumière, l'eau s'enflamma & vomit des flammes: on intercepta l'accès de l'air, & la flamme disparut. Depuis ce temps la fontaine a toujours les mêmes propriétés, c'est-à-dire, elle s'enflamme dès qu'on en approche une chandelle allumée, & l'activité de ce feu est telle, qu'elle réduit en un moment de gros morceaux de bois vert en cendres. Mais ce qui est encore très-singulier, c'est que

malgré la violence de la flamme, l'eau n'a pas le moindre degré de chaleur, & est aussi froide que celle des autres fontaines. Près de Velleia en Italie est une source dont l'eau s'enflamme en sa surface lorsqu'on en approche une allumette ou une meche allumée : cette flamme dure jusqu'à ce que quelque coup de vent l'éteigne. Près de-là est un petit terrain ardent, comme celui du Dauphiné, & les flammes y paroissent lorsque le temps est couvert. Il paroît aussi que presque toute la province de l'Auvergne a éprouvé autrefois les ravages causés par l'effiet des feux souterrains. Voyez la *Dissertation sur les débris des volcans d'Auvergne*, &c. par M. Monnet, Chanoine, &c. insérée dans le *Journal de Physique & d'Histoire naturelle*, pag. 65, Juillet 1774. Lisez aussi la théorie des articles *Terre & Tremblement de terre* qui est liée avec celle des volcans.

**VOLUCELLE**, *volucella*. Insecte qui se trouve sur le rosier, & qui a été confondu avec la mouche, mais qui en differe par sa trompe longue, divisée en deux parties, & renfermée dans une gaine dure, saillante & pointue : voyez **MOUCHE**.

**VOLVOX** ou **PETIT GLOBE**. Animal d'eau douce, d'une structure singuliere : voyez ce que c'est à la suite de l'article **ZOOPHYTE**.

**VOLUTES**, *volutiti*. Nom donné aux coquilles univalves qui composent la famille des cornets. Ce genre de coquillages qui a pris son nom de sa propre figure, a une bouche étroite, toujours alongée, la clavicule ou sommet élevé, souvent aplati, & quelquefois couronné ; en un mot, les volutes composent la famille la plus riche que nous ayons dans les coquilles. Celles à sommet élevé, offrent les *amiraux*, le *navet*, les *spectres*, la *flamboyante*, l'*amadis*, l'*hébraïque*, le *drapeau*, &c.

Parmi les volutes à sommet aplati, on compte le *damier*, la *pelotte* ou *tinne de beurre*, la *minime*, le *cierge*, l'*aile de papillon*, &c. Parmi les volutes à sommet couronné on trouve la *couronne Impériale* : voyez l'art. **CORNETS**.

M. d'Argenville, d'après qui nous venons de parler, fait observer que l'on confond aisément la famille des

*volutes* avec celle des *cylindres* ; mais en examinant ; dit-il , les volutes par leur intérieur , on reconnoîtra leur forme conique , dont une des extrémités est pyramidale , & l'autre se coupe à vives arrêtes , pour former une clavicule aplatie , ou une couronne dentelée.

Le *cylindre* , au contraire , est presque égal dans ses deux extrémités. Il ne faut pas s'arrêter , ajoute-t-il , à la bouche de la volute , pour fixer son caractère générique. Sa figure , qui s'allonge en pointe par le bas , est tout ce qui le détermine , ainsi que sa tête aplatie , & séparée du corps par une vive arête.

M. *Adanson* a mis les volutes ou cornets dans le genre des *rouleaux* : voyez ROULEAUX.

Les *volutites* sont les volutes devenues fossiles ou pétrifiées.

VOMBARE. Papillon que l'on voit dans l'île de Madagascar , & qui est bigarré de différentes couleurs : il y en a qui sont mêlés de couleur d'or , d'azur , d'argent & autres. *Dictionn. des Animaux.*

VOND-SIRA. Petit animal de la même Ile , semblable à la belette , d'une couleur rouge-brune , qui aime beaucoup le miel , & qui jette une forte odeur de musc.

VONTACA. Grand arbre des Indes Orientales dont le fruit porte le nom de *coing de Bengale* ; c'est l'*arbor cucurbitifera* de Ray. Le vontaca est garni de quantité de rameaux épineux : ses feuilles , réunies trois ensemble sur une même queue , sont rondes , dentelées en leurs bords , luisantes & odorantes ; ses fleurs sont attachées sept sur un pédicule , composées de cinq pétales oblongs & d'une odeur agréable : à ces fleurs succèdent des fruits composés de deux écorces , la première est verdâtre & mince , la deuxième est dure , ligneuse , presque osseuse. La pulpe du fruit est visqueuse , jaunâtre & d'un goût aigre-doux : on y trouve des semences oblongues , blanches , & remplies d'un suc gommeux transparent ; on confit ce fruit mûr ou vert , au sucre ou au vinaigre , & on en mange avec plaisir : on l'emploie aussi contre le cours de ventre.

VOUEDE, *isatis sylvestris seu angusti-folia* , est le petit pastel de Normandie : il ne diffère de la guede ou

pastel de Languedoc, que par ses feuilles plus petites ; & la qualité de sa fécule bleue qui est moindre ; ce qui dépend de la manière de l'apprêter : peut-être aussi que la chaleur du climat y fait beaucoup. On emploie la vouede, préparée par la fermentation, avec la chaux. Cette plante croît aussi en Bretagne ; on lit dans *Pline* que les femmes de cette Province se frottoient tout le corps avec cette plante pour se décorer les jours de grandes fêtes. *César*, dans ses Commentaires, rapporte presque la même chose ; tous les Bretons, dit-il, se peignoient avec le suc de la vouede, afin de donner une couleur bleue à leur visage, & de paroître par là plus horribles dans les batailles. MM. *Miller & Mortimer* ont traité favamment de la culture de cette plante. Il y a aussi sur cette plante un livre bon, rare, dont voici le titre : *Crolucchius*, (Henric.) *de cultura herbæ isatidis ejusque præparatione ad lanas tingendas*, Tiguri, 1555, in-8°. Il mériteroit d'être traduit en François : voyez PASTEL.

**VOULI-VAZA.** Bel arbrisseau de l'île de Madagascar. Sa fleur exhale un parfum délicieux qui participe de la cannelle, de la fleur d'orange & du girofle : elle est fort épaisse ; sa couleur est blanche & bordée de rouge : il lui succede un fruit de la grosseur d'une prune, rempli de petits grains.

**VOULOU.** Sorte de canne d'Inde, de l'espece de celle que les Indiens appellent *bambou* & *sacar-mambou* : voyez BOIS DE BAMBOU.

Le voulou de la Guiane porte aussi le nom de **CAMBROUZE**, *arundo exotica*, *Barr.* C'est un roseau creux & gros comme le bas de la jambe, dont les nœuds qui sont de pied en pied, n'excèdent pas en dehors ; une petite pellicule épaisse de trois lignes les sépare en dedans les uns des autres. Ce roseau se trouve dans le pays de Cayenne aux bords des marécages : il croît par touffes à la hauteur de huit à dix pieds, & quelquefois plus ; ses feuilles sont éparées au sommet ; la tige est garnie de longs piquans.

On coupe ce roseau de longueur pour faire des bois de hamac, à quoi, dit *M. de Présontaine*, il est plus propre que tout autre bois, à cause de sa légèreté. Les

Sauvages peignent ces bois & les vernissent. Un autre usage qu'ils font de la tige du cambrouze, est de s'en servir en guise de cor ou de porte-voix ; le son qu'ils en tirent les annonce sur les rivieres à ceux qu'ils veulent avertir de leur arrivée. Ils s'en servent aussi pour *appeler le vent* : c'est ainsi qu'ils s'expriment ; ils sonnent de cette espece de cor, & croient que le vent qui leur manque obéira à leur commandement pour enfler les voiles de leurs canots. Les Negres Colons s'y prennent d'une autre maniere : ils le fissent.

**UPEROTE**, *uperotus*. M. Guettard donne ce nom à un genre de vermiculaire dont l'animal est, dit-il, inconnu. Le tuyau est en forme de pilon, c'est-à-dire, beaucoup plus gros par une extrémité que par l'autre. On observe dans son intérieur plusieurs petites valves : sa substance tient le milieu entre celle des tuyaux durs & celle des tuyaux membraneux ; il a la dureté du cuir, & est calcaire : il est plus ou moins contourné par le bout en pilon. Ce ver n'est point solitaire.

**URA**. Crustacée qui tient du homard & qui se trouve dans la vase des mers du Bresil : sa chair est fort saine & d'un bon goût ; c'est la nourriture la plus ordinaire des Indiens & des Negres.

**VRAC**. Nom donné au varec : voyez **FUCUS**.

**URANOMORPHITES**. Nom que l'on donne à des pierres ornées de dendrites qui représentent accidentellement des corps célestes. Nous avons vu une agate Orientale très-curieuse, en ce qu'elle imitoit le firmament, étant toute parsemée de petites arborisations en forme d'étoiles de différentes grandeurs, dont plusieurs avec de longues queues, & semblables à des comètes.

**URANOSCOPE**, *uranoscopus* (*regardeur d'étoiles.*) On appelle ainsi les poissons qui, au lieu d'avoir les yeux sur les côtés, les ont situés sur la tête, & regardent vers le ciel. Tous les poissons plats, & ceux qui habitent le fond de la mer, tels que le *diable de mer*, les *raies*, &c. en donnent des exemples. La proie de ces animaux est toujours au dessus d'eux : voyez les mots **POISSON** & **RASPECON**.

**URBERE**, **PIQUE BROTS**, **VENDANGEUR**, **COUPE-BOURGEON**. Il paroît que ces différens

noms désignent les divers insectes connus sous le nom de *gribouri de la vigne* : voyez GRIBOURI.

VRILLETTE, *byrrhus*. Nom donné à un genre de petits scarabées perce-bois, que quelques-uns ont regardé comme des *dermestes*, par la propriété qui leur est commune de rester immobiles & comme morts dès qu'on les touche, mais qui en diffèrent par les antennes presque en masses, & dont les trois dernières articulations sont beaucoup plus longues que les autres. Les insectes de ce genre percent le bois & y font des trous ronds comme feroit une vrille: on voit tous les jours les vieilles tables dans les maisons, les châffis de fenêtres & autres vieux meubles de bois, percés d'une infinité de petits trous ronds, & tous vermoulus par ces insectes. La larve blanche & hexapode de l'insecte se trouve communément au fond du trou, dont les bords sont environnés de la poussière grenée du bois. Il y a aussi les vrillettes du bois vert, de la farine, du pain. Toutes les espèces de vrillettes se métamorphosent au fond du canal qu'elles ont creusé, en tapissent le fond avec des fils de soie, prennent la forme de chrysalide, & parviennent ainsi à l'état d'insecte ailé.

La vrillette des tables mérite notre attention par un petit bruit singulier qu'elle excite & qui souvent a pu inquiéter quelques personnes, croyant que c'étoit l'horloge de la mort. Pour peu qu'on reste tranquille dans un appartement, on entend quelquefois un petit battement semblable au mouvement d'une montre. Ce bruit est dû aux coups redoublés que fait l'insecte en frappant le vieux bois pour le percer & s'y loger: en examinant doucement & de bien près vers l'endroit d'où part le bruit, on trouve le trou, l'atelier dans lequel l'insecte intimidé a cessé de travailler; & on surprend cet animal dans son opération; mais les pulsations recommencent bientôt quand on reste immobile: au moindre bruit le petit ouvrier suspend ses travaux. Tel est l'insecte que le vulgaire soupçonne être un *araignée* ou un *pou de bois*.

URNES : voyez à l'article VASES.

UROCIERE, *urocerus*. Insecte qui paroît particulier aux pays froids; on dit cependant en avoir trouvé au-

tour de Paris. Cet insecte est remarquable par une es-  
pece de corne ou de pointe qu'il porte à sa queue. Ses  
antennes sont filiformes & composées de vingt-trois  
articles ; sa corne forme une espece de gouttiere où se  
trouve caché l'aiguillon de l'insecte : cet aiguillon , bi-  
furque par le bout , est dentelé comme celui des mouches  
à scie , & renfermé entre deux lames ou fourreaux  
comme dans les ichneumons. L'urocere a été décrit par  
M. de Réaumur , sous le nom de *ichneumon de Laponie*.

URSON. Espece d'animal qui habite les terres dé-  
sertes du Nord de l'Amérique : il est de la grandeur &  
à peu-près de la même forme que le castor , mais il  
est tout couvert de piquans très-courts , & qui sont  
cachés par son poil , qui est de deux especes comme  
celui du castor : l'un est plus long , l'autre beaucoup  
plus court ressemble assez à du duvet. Dans les jeu-  
nes les piquans sont à proportion plus grands , plus  
apparens & les poils plus courts & plus rares que dans  
les adultes ou les vieux. L'urson a , comme le castor ,  
à l'extrémité de chaque mâchoire deux dents incisi-  
ves , longues , fortes & tranchantes. La nourriture fa-  
vorite de cet animal est l'écorce de genievre. Il fuit  
les eaux , & habite sous des racines d'arbres. En hiver  
la neige lui sert de boisson ; en été il boit de l'eau &  
lappe comme un chien. Les Sauvages mangent sa chair ,  
& après avoir arraché les piquans de sa peau qu'ils em-  
ploient au même usage que les épingles & les aiguil-  
les , ils s'en font de bonnes fourrures.

URUBITINGA. Très-bel oiseau du Brésil , que  
l'on met dans le rang des aigles. *Ruisch* dit qu'il en a  
la ressemblance , & qu'il est de la grandeur d'une oie  
de six mois. Il differe de l'*urutaurana* , autre espece d'ai-  
gle du Brésil ; 1°. par sa couleur brune & noire ; 2°. par  
ses yeux d'aigle ; 3°. par ses jambes nuancées de cou-  
leur jaune ; 4°. par sa queue de deux couleurs , dont  
le dessous est blanc jusqu'aux troisiemes ailes , & le  
reste noir ; & 5°. parce qu'il n'a point de huppe.

URUBU. Vautour du Mexique & du Brésil. *Voyez*  
AURA.

URUCU. *Voyez* ROUCOU.

**URUS** ou **URE**. Animal quadrupede, bisulcé & onglé, qui fréquente les montagnes de la Lithuanie & de la Prusse : on en nourrit dans la Russie blanche, que l'on prend dans la forêt de Hercinie ; cet animal est grand & féroce.

Lurus est le tur des Polonois, l'aurochs des Allemands. Quelques-uns lui ont aussi donné, mais à tort, le nom de *bison*. Voyez ce mot & celui d'*aurochs*.

**URUTAURANA**. Espèce d'aigle du Brésil, *aquila Brasiliensis cristata*, dont la huppe est composée de quatre plumes noires ; les deux du milieu sont hautes de deux doigts ; celles des côtés sont plus petites : cet oiseau a le bec noir & les pieds jaunes, tout le plumage supérieur est brun, mais l'inférieur est blanchâtre : le tout est varié de plumes noires, rangées en forme d'écaillés.

**USNÉE COMMUNE** ou **USNÉE PLANTE**, *usnea communis*. Sorte de lichen ou de mousse d'arbre, qui a la forme d'un buisson élevé à tiges cylindriques, pleines, parsemées d'écuffons orbiculaires, attachées par leur centre : sa substance est fongueuse, molle & souple lorsqu'elle est humide, & cassante lorsqu'elle est sèche. Voyez l'article **MOUSSE**.

**USNÉE FUGITIVE**. Voyez **NOSTOCH**.

**USNÉE D'HUMAINS** ou **MOUSSE DE CRANE HUMAIN**, *usnea humanorum*. Selon Lémery l'usnée d'humains est la mousse ordinaire : elle est verdâtre, haute de deux ou trois lignes, sans odeur, d'un goût un peu salé ; elle naît sur les crânes des cadavres d'hommes & de femmes qui ont été exposés long-temps à l'air. On trouve cette petite plante principalement en Angleterre, en Irlande, sur le crâne des personnes qui ont été pendues & attachées aux gibets : car on a soin d'y faire si bien tenir leurs membres avec du fil d'archal, que leurs os y demeurent plusieurs années après que la chair a été entièrement consumée par la pourriture & par l'air. Il naît aussi quelquefois de l'usnée sur des os de cadavres humains qui ont demeuré long-temps exposés à l'air, mais elle n'est pas estimée si bonne que celle du crâne.

Selon d'autres il y a deux sortes d'usnée d'humains; la premiere dont on fait usage dans nos boutiques nous vient d'Irlande, & n'est autre chose qu'une petite espece de *muscus vulgaris terrestris adianti aurei capitulis*, qui ne differe en rien de la mousse qui croît sur les tuiles, sur les pierres & les arbres. M. Doody, habile Apothicaire de Londres & célèbre Botaniste, a remarqué qu'elle croît aussi sur les os des chevaux & des bœufs qu'on a jetés à la voirie: on la trouve principalement sur des têtes ou crânes couchés par terre en des lieux humides. La seconde est encroûtée sur les crânes humains, de la même maniere que le *lichen saxatilis* ou *lichen petræus* naît sur les pierres aux lieux incultes & champêtres. Les Auteurs disent qu'on préfere cette dernière à la précédente, comme étant douée d'une vertu particuliere pour la guérison de diverses maladies.

L'usnée d'humains, dit Lémery, contient beaucoup de sel volatil & d'huile. Cette plante est fort rare en ce pays-ci, parce qu'on n'expose point à l'air les cadavres des criminels aussi communément que dans les pays du Nord; en Allemagne l'usnée est fort en usage. On l'emploie comme astringente dans le saignement de nez, on la met dans les narines: on peut s'en servir aussi pour l'épilepsie. L'usnée d'humains entre dans les poudres de sympathie, & dans plusieurs compositions qui tendent toutes à arrêter l'écoulement du sang de quelque partie du corps que ce soit. On trouve dans les *Ephemer. d'Allem. Decur. 1. ann. 2, pag. 96 & suiv.* une savante Dissertation du Docteur Martin Bernhardt à Bernitz, dans laquelle il s'étend beaucoup sur les vertus de cette plante: nous y renvoyons le Lecteur qui y verra entre autres choses curieuses divers procédés pour la faire croître sur des crânes d'humains.

Divers Auteurs, tels que Grube & Junchers, assurent que l'usnée d'humains n'a d'autres vertus spécifiques que celles que les gens crédules ou superstitieux ont bien voulu lui attribuer. Aussi Mark, fameux Droguiste de Nuremberg, dit que tout le mérite de cette usnée ne consiste que dans sa rareté: ainsi la célébrité particuliere de l'usnée d'humains n'a d'autre origine

que la charlatanerie puisée dans le *Paracelsisme*. Nous avons vu cependant plus d'une fois des saignemens de nez considérables , arrêtés par le secours de l'insée d'humains , qui au reste auroient peut-être cédé de même à l'usage de la mousse ordinaire.

**USQUIEPATLI.** Animal quadrupede de la Province de Guatimala dans la Nouvelle-Espagne , aux Indes Occidentales , qui ressemble au renard pour la ruse & la finesse. Selon l'Auteur du *Dictionnaire des Animaux* , cet animal est long de deux palmes : il a la gueule petite , ainsi que les oreilles , les ongles courbés , la peau noire & velue ; sa queue est fort longue & mêlée de blanc & de noir. Il vit dans les cavernes entre les rochers , & se nourrit d'escarbots , de vers de terre , de poules , & autres oiseaux dont il mange la chair quand il peut en attraper. Son urine & sa fiente sont d'une puanteur insupportables , & gâtent tout ce qu'elles touchent : on prétend que le vent que cet animal lâche en fuyant a la même puanteur , & que la nature ne lui a point donné d'autres armes pour se défendre contre les Chasseurs. Cet animal paroît ressembler beaucoup au *blaireau puant* du Cap de Bonne-Espérance , & à la *bête puante* de la Louisiane : voyez ces mots. M. de Vosmaër soupçonne que c'est un putois.

**USUN.** Espece de cerise du Pérou , d'un goût doux & agréable , mais qui , comme quelques especes de champignons de Provence , a la propriété singuliere de teindre l'urine de couleur de sang. Cette propriété alarme vivement les personnes qui n'en sont pas prévenues : mais au bout de dix à douze heures il n'y paroît plus.

**UTIAS.** Espece de lapin de la grandeur d'un rat , qui se trouve dans les Indes Occidentales , & que l'on chasse la nuit en s'éclairant avec un insecte lumineux , dont nous avons parlé sous le nom d'*acudia*. Il paroît que l'utias est une petite espece d'*agouty*. Voyez ces mots.

**VUE** , *visus*. Organe dont nous avons parlé plus particulièrement à l'article des SENS à la suite du mot HOMME ; voyez ce mot & celui D'ŒIL.

**VULCAIN.** *Voyez ce mot à l'article AMIRAL.*

**VULNÉRAIRE DES PAYSANS,** *vulneraria rustica.* Plante qui croît aux lieux montagneux, arides, sablonneux & dans des pâturages crayeux exposés au soleil. Sa racine est simple, longue, droite, ligneuse & noirâtre, d'un goût légumineux: elle pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied, grêles, rondes, velues, un peu rougeâtres, couchées par terre: ses feuilles sont rangées par paires le long d'une côte simple terminée par une seule feuille, semblables à celles de la rue de chevre, mais plus moelleuses, velues en dessous & tirant sur le blanc, d'un vert jaunâtre en dessus, d'un goût doux mêlé d'âcreté. Celles qui soutiennent les fleurs, sont plus larges que les autres, oblongues & membraneuses. Ses fleurs naissent en Mai & Juin aux sommets des branches, disposées en bouquets, légumineuses, jaunes, soutenues chacune par un calice fait en tuyau, enflé, lanugineux & argentin. Lorsque la fleur est passée, ce calice s'enfle encore davantage, & devient une vessie qui renferme une capsule membraneuse, remplie ordinairement d'une ou deux petites semences jaunâtres qui mûrissent en Juillet & Août.

Cette vulnéraire cultivée dans les jardins donne une variété à fleur blanche; toute la plante est vulnéraire, consolidante, propre pour guérir les plaies récentes, étant pilée & appliquée dessus en cataplasme.

**VULNÉRAIRES DES SUISSES.** C'est un mélange d'herbes dont on se sert pour guérir les plaies, & dont nous avons parlé au mot **FALLTRANCKS & PLANTES.**

**UZAS.** Espèce de cancre du Brésil qui se trouve dans la boue auprès du rivage, & en très-grande quantité. Il est, dit-on, de bonne saveur & sain, pourvu qu'on ait soin de boire de l'eau fraîche immédiatement après en avoir mangé.

**W,** ou double **U.** Nom donné à un phalène dont les ailes sont blanches & cendrées par-dessus. Il provient d'une chenille d'un jaune vert, tacheté de noir; elle se trouve sur le groseillier épineux: *voyez à l'article double CC de ce Dictionnaire.*

**WALRUS** ou **WALROS.** Espèce de cétacée dont nous parlons sous le nom de *vache marine.* Les Groën-

landois vendent ses deux grandes dents ou défenses sous le nom de *torwac*.

**WALUHORA.** Nom qu'on donne au Ceylan au manucodiata, dont la queue est très-longue : c'est une espece d'oiseau de paradis. Voyez ce mot.

**WANDURA.** Voyez à l'article SINGE.

**WHANG-YU.** Espece d'esturgeon de la Chine ; qui pese plus de deux cents livres. Sa chair est très-ferme, & d'un bon goût : on en fait une grande pêche dans la profonde riviere de Fuchen, par des méthodes fort ingénieuses ; on y étend des filets sur quatre pieux courbés, lesquels s'abaissent & se relevent par le moyen d'une perche attachée à terre : au centre est un grand puits, d'où le poisson ne peut sortir quand une fois il y est entré. On prend encore ces poissons avec une autre espece de filets.

**WIANAQUE.** Nom, dit *Wood*, qu'on donnoit autrefois aux grosses brebis sauvages qu'on rencontre dans les terres du Port-désiré, à quelque distance du détroit de Magellan. Ce sont des vigognes. Voyez à l'article PACO.

**WINDOHVER.** Les Anglois donnent ce nom à l'oiseau que les François appellent *cercelle* ou *quercerelle*. Voyez ce dernier mot.

**WITFISCH.** Les Groënlandois donnent ce nom allemand à l'espece de baleine qui n'a des dents que par en-bas, dit *Anderson* (*Hist. Nat. de Groënl. p. 148*). Ce poisson a la tête pointue ; il n'a point de nageoires au dos, mais de chaque côté il en a une qui est passablement longue ; il n'a qu'une seule ouverture pour rejeter l'eau : il a deux trous dans la base du crâne, mais ils se réunissent dans un seul tuyau charnu, pour produire un seul jet d'eau. Le witfisch est d'un blanc jaunâtre : il a quinze à seize pieds de long ; il ne donne guere que deux tonneaux de graisse : elle est si molle, que le harpon n'y tient presque point & quitte aisément ; ce qui est cause qu'on chasse rarement ce poisson ; mais on est bien aise de le rencontrer, parce qu'on regarde son arrivée comme un présage d'une pêche abondante de baleines. *Martens*, dans son *Voyage de Spitzberg, Part. IV, ch. 6, n°. 5*, parle aussi de cette baleine.

WITLING. *Voyez à l'article MORUE.*

WOLFRAM ou WOLFART. Nom que les Mineurs donnent à une espèce de mine de fer arsenicale que quelques-uns confondent souvent, mais mal-à-propos, avec la mine d'antimoine : elle ressemble quelquefois à la galène de plomb, mais elle est plus dure qu'elle : plus communément elle ressemble beaucoup à la mine d'étain cristallisée : il n'est pas rare de la rencontrer dans les mines de ce métal, & même assez souvent elle en contient un peu. On trouve beaucoup de *wolfram* en cristaux rougeâtres dans les mines de l'île des Ours en Russie, & à Eibenstack en Saxe. On prétend que le *wolfram*, après avoir été réduit en poudre & ensuite torréfié, est attirable à l'aimant. Le *wolfram* est le *spuma lapi aut jovis* des Naturalistes Latins. *Voyez l'article* MINE DE FER ARSENICALE, à la suite du mot FER.



## X.

**X**ANDARUS. C'est le même animal que le *tarande*, lequel est le rhénne de la Laponie : voyez RHENNE.

**XANTOLINE** : voyez POUDRE AUX VERS.

**XANTHURUS DES GRANDES INDES**. Poisson des Indes Orientales que les Hollandois appellent *geelstard* : il est de la grosseur & de la forme d'une carpe ; ses mâchoires sont armées de petites dents serrées & fort pointues ; son dos est jaune , & sa queue l'est encore davantage ; son ventre est d'un blanc bleuâtre : ses nageoires sont d'un beau rouge , mais sa tête est brune. On prend ce poisson à l'hameçon , entre les rochers , sur le bord de la mer : sa chair est d'un bon goût & saine.

**XANXUS**. Selon *Lémery* c'est un gros coquillage , semblable à ceux que les Peintres donnent ordinairement pour attribut aux Tritons. Les Hollandois le font pêcher vers l'île de Ceylan , ou à la côte de la Pêcherie , dépendante du Royaume de Travancor : ceux qu'on pêche sur cette côte ont leurs volutes de droite à gauche. S'il s'en trouvoit quelqu'un dont les volutes fussent disposées naturellement de gauche à droite , les Indiens l'estimeroient infiniment , parce qu'ils croient que ce fut dans un *xanxus* de cette espèce , qu'un de leurs Dieux s'est autrefois caché. On prétend qu'il est défendu à ces Indiens de vendre ce coquillage à d'autres qu'à la Compagnie de Hollande , qui , les ayant par ce moyen à bon marché , les revend fort cher dans le Royaume de Bengale , où on les scie pour en faire des brasselets.

On nous a montré de ces coquilles en Hollande , qui n'étoient que de très-grands buccins.

**XAXATHUA** ou **XALXALHUA**. Couleuvre du Mexique , d'une grande beauté. Ses écailles sont blanchâtres , tachetées de points de couleur d'alezan clair ; sa tête est ornée de deux taches oblongues , fauves , qui paroissent comme façonnées au tour en forme de

cornichons , d'où il est arrivé que les anciens Ecrivains l'ont appelée improprement *serpent cornu* ; sa gueule est large & ronde. A la hauteur des yeux , il regne un double cordon sur le nez ; ses dents paroissent petites , parce qu'elles sont profondément entoncées dans leurs alvéoles. Séba a représenté ce serpent avec deux testicules oblongs , *Thef. II , Tab. 77 , n. 5*. La femelle est parée plus magnifiquement que le mâle ; sa peau est partout décorée d'enjolivemens singuliers.

**XÉ DES CHINOIS** ou ANIMAL MUSQUÉ, *animal moschiferum*. M. Linnæus dit que c'est une espèce de cerf qui n'a point de cornes , & dont les dents supérieures canines sont découvertes : on en conserve un dans le Cabinet de la Société Royale de Londres , & il paroît différent de la gazelle , qui fournit aussi le musc.

Le *xé*, dit M. Grew , est long de trois pieds quelques pouces. Sa tête a un demi-pied de long , & son front est beaucoup plus large : il a le museau pointu comme celui d'entre les chiens de chasse que les Anglois nomment *grey-hound*. Ses oreilles sont semblables à celles des Lapins : elles ont trois pouces de long , & elles sont droites. Il a les pieds très-bien fendus , garnis d'ongles très-longs & larges. Le poil de la tête & des jambes est long d'un demi-pouce , ainsi que celui du dessous du ventre , & il n'est pas épais ; mais sur le dos & aux fesses , il a trois pouces de long , & il est blanc & brun , de même que celui de la tête & des cuisses ; celui du ventre & de la queue est blanc & comme crépu. A chaque côté de la mâchoire inférieure , il y a une touffe de poils gros , courts & rudes , égaux , longs de près d'un pouce. Le poil de la vessie où est enfermé le musc , est long de trois pouces.

Le *xé* est timide : comme son ouïe est fort délicate , il entend de fort loin , & s'enfuit dès qu'on s'approche de lui. Cet animal se trouve à la Chine dans les Provinces de Kenfi & de Sachuen : il est de la grandeur du chevreuil. On en tire de bon musc , que l'on trouve dans une tumeur qui lui vient , dit-on , sous le ventre tous les mois au temps de la pleine lune : ce musc est le plus parfait & le plus odoriférant de tous. Les Levantins

en font grand cas : voyez ce que nous avons dit de la  
GAZELLE & du PORTE-MUSC.

XILO-ALOE. C'est le bois d'aloès : voyez ce mot.

XILOBALSAME, *xilobalsamum* : voyez à l'article

BAUME DE JUDÉE.

XILOCOLLE. C'est la taurocolle ou colle forte :  
voyez à l'article TAUREAU.

XIPHIAS. Poisson cétacée, qui est l'épée de Groën-  
land : voyez à la suite du mot BALEINE.

XIRICA : voyez CIRI-APOA.

XOCHICAPAL. Arbre de la Province de Méchoa-  
chan en Amérique, dont le tronc & l'écorce font d'une  
odeur fort agréable, & rendent une liqueur odorante  
qui a les propriétés de la résine copal : on prétend  
qu'elle en est même une espece.

XOCHIOCOTZOL. Les Indiens Mexiquains ap-  
pellent ainsi l'arbre qui fournit par incision la résine ap-  
pelée *liquidambar* : voyez ce mot.

XOCHITOL. Cet oiseau de la Nouvelle Espagne ;  
est de la grosseur d'un moineau ; son plumage est varié  
de jaune pâle, de brun, de blanc & de noirâtre : son  
ramage est assez agréable ; il se nourrit d'insectes & de  
graines ; suspend son nid à l'extrémité des petites  
branches ; c'est un manger fort délicat. Leurs petits font  
vraisemblablement les oiseaux connus par quelques Na-  
turalistes, sous le nom de *costotols* ; car la seule dif-  
férence qu'on peut remarquer entre le xochitol & le  
*costotol*, c'est que celui-ci se trouve dans les pays  
chauds, au lieu que l'autre habite indifféremment tous  
les climats ; mais n'est-il pas naturel de penser que les  
xochitols viennent nicher dans les pays chauds, où  
par conséquent leurs petits, c'est-à-dire, les jeunes  
*costotols*, restent jusqu'à ce qu'étant devenus plus  
grands, c'est-à-dire xochitols, ils soient en état de  
suivre leurs peres & meres dans des pays plus froids.

XOCOCHITL. Arbre semblable au laurier des  
Magellans, qui produit ce que les Espagnols appellent  
*poivre de Tabasco*. C'est un fruit qui pend en forme de  
grappes, dont les grains deviennent noirs, & tiennent  
lieu de poivre aux habitans d'une contrée du Mexique ;  
on l'emploie aussi en Médecine.

**XOLOIZTCUINTLI.** Espece de chien particulière au Mexique : voyez à l'article CHIEN.

**XOMOLT.** Espece de canard du Mexique, dont le dos & le dessus des ailes sont noirs : sa poitrine est brune. Quand cet oiseau est en colere, les plumes du dessus de sa tête forment une huppe.

*Séba* donne la figure de ce canard dans son *Thef. II. Tab. 65, n. 5*, & dit que cet oiseau a la tête d'un rouge agréable, & ornée d'une belle huppe. Il a le bec jaune, terminé en une pointe très-aiguë, & marqué par dessous d'une tache noirâtre, semblable à celle qui regne au coin de ses yeux. Son dos & sa poitrine sont d'un rouge pâle ; le haut des ailes est d'un jaune clair, & le bas d'un rouge incarnat. Sa queue déployée en éventail est nuancée d'un rouge éclatant, & d'un beau jaune à l'extrémité. Les Indiens emploient les plumes de cet oiseau pour se parer.

**XUTAS.** Espece d'oie des Indes occidentales, facile à apprivoiser. Les Sauvages de la Province de Quito en nourrissent dans leurs habitations.



## Y.

**Y**. *Albin* appelle ainsi un papillon sorti d'une chenille qui se nourrit de feuilles de menthe. Le Docteur *Derham* pense que le papillon, auquel on a donné le nom d'*y grec*, peut bien être le même que celui que *Petivert* a appelé *lambda*, & qui paroît être le même que le *gamma doré*: voyez ces mots.

**YABACANI** ou **YACABANI**. C'est la racine *apinel*: voyez ce mot.

**YACARANDE**: voyez **JACARANDA**.

**YACONDA**. Poisson qui est tout-à-fait couvert d'un test, & long de trois pieds. Il se pêche dans la mer des Indes occidentales. Il est tout rayé de lignes jaunes, rouges & blanches. *Dictionn. des Anim. Vol. IV. p. 579.*

**YACOU**. Suivant *M. Sonnini de Manoncour*, Officier de Marine, l'yacou est absolument le même oiseau que le *marail* ou *faisan* de la Guiane; c'est aussi le *guan* ou *quan* de *M. Edwards*; le *faisan brun* du Brésil de *Klein*; le *jacupema* du Brésil de *Marcgrave*, de *Johnson* & de *Willugby*; le *dindon* du Brésil sans caroncule au front, de *M. Briffon*; le *faisan cendré* ou *perdrix cendrée à tête rouge par les côtés*, de *Barrere*; le *faisan verdâtre*, des *planches enluminées* de *M. de Buffon*.

Le *marail* ou l'yacou est plus gros qu'une poule; d'une taille plus petite que le *dindon*; sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est d'un pied & demi; le bec a la forme de celui des gallinacées, les couvertures des narines sont placées au milieu; le sommet de la tête est garni de plumes assez longues, lisses, par-tout de la même largeur, & que l'oiseau peut élever en forme de huppe; les côtés de la tête sont couverts d'une peau nue, non membraneuse, mais rougeâtre, & au milieu de laquelle sont les yeux, dont l'iris est jaune: cet espace nu est entouré en dessus & en dessous d'une bande de petites plumes épaisses variées de blanc, & de la couleur générale du corps; la gorge est dénuée de plumes, la peau en est rouge.

& semée de poils noirs ; tout le cou est couvert de plumes brunes ; on y remarque des reflets verts & de couleur de cuivre, & en outre des mouchetures de blanc, ainsi que sur la poitrine ; chaque plume des couvertures des ailes a une bordure blanche presque imperceptible, & l'on remarque une teinte rousâtre sur les grandes plumes des ailes, qui lorsqu'elles sont pliées ne passent guere l'origine de la queue, dont les pennes étant déployées, paroissent arrangées en tuyaux d'orgue & sont dans l'impuissance de faire la roue ; le ventre est brun nuancé de gris ; la queue est de la couleur du corps en dessus & brune en dessous ; les pieds & les doigts sont d'un rouge assez vif, & les ongles bruns, le doigt du milieu est beaucoup plus long que les autres : cet oiseau n'a point d'éperon. La femelle de l'*yacou* a aussi une huppe, mais moins fournie, moins belle & moins longue ; son corps est aussi plus gros ; elle a le bec plus long, la peau nue de la gorge moins rouge, & celle qui entoure les yeux d'un cendré bleuâtre ; voilà en quoi consiste la différence des couleurs entre ces bipedes, observées & décrites par les Auteurs, & ce qui avoit fait regarder le marail comme un oiseau différent de l'*yacou* ; car du reste la femelle est entièrement semblable au mâle.

Le *marail* est un oiseau peu farouche, il s'appriivoise même très-aisément ; M. *Sonnini* dit en avoir vu un dont la familiarité étoit importune ; il étoit sensible aux caresses, & lorsqu'on répondoit aux siennes, il témoignoit la joie la plus vive par ses mouvemens & par ses cris semblables à ceux d'une poule qui rassemble ses poussins autour d'elle ; le cri du marail exprime assez le mot *guan* ou *quan*, *quan* ; *yacou*, *yacou*. (a) Dans l'état de liberté ses mœurs sont douces, son caractère tranquille ; il habite les lieux solitaires, & se nourrit de fruits sauvages ; la femelle fait son nid sur les arbres & pond deux œufs, dont l'un produit le mâle & l'autre la femelle ; ce couple uni dès sa naissance, ne doit plus se séparer ; dès que l'âge permet à leur jeunesse de se sevrer des soins paternels qui leur

(a) M. *Sonnini* observe que les Indiens ne donnent presque généralement pour nom aux oiseaux que leurs cris mêmes.

ont été prodigués avec la tendresse la plus vive, ils prennent leur effor, choisissent les lieux qui leur conviennent le plus par l'abondance de la nourriture qui leur est propre : ils ne se quittent jamais, & constans dans leur goût, dans leur demeure, autant que dans leurs amours quand la saison en est venue, ils donnent à leur tour l'existence à des êtres aussi doux & aussi paisibles qu'eux, & dont ils partagent l'éducation.

Notre Auteur dit, contre l'observation de *Pison*, qu'on ne rencontre jamais les marails en troupe ; chaque paire se suffisant à elle-même, ils ne cherchent pas leurs semblables, ils fuient la société ; ils sont les premiers oiseaux qui annoncent l'aube du jour par leurs cris qui ne répondent pas à leurs bonnes qualités ; leur voix est des plus désagréable, & prononce avec force les syllabes dont on a composé leurs différens noms ; heureusement ils les répètent peu, & presque jamais dans le jour ; ils chantent seulement au soleil couchant comme au lever de cet astre ; c'est à cette tranquillité pendant la journée, qu'ils doivent leur sûreté ; on ne les découvre que difficilement sur les arbres ; mais malheur à eux si on les surprend au moment où ils cherchent à terre leur nourriture, car ils se contentent de voler sur l'arbre le plus prochain, où ils ne peuvent échapper aux traits du Chasseur. Un des deux époux une fois tué, l'autre ne doit pas lui survivre, car il ne fuit pas, ou si le bruit d'un coup de feu l'a contraint à s'éloigner pour un instant, il revient bientôt à l'endroit où il a laissé son compagnon, & il y reçoit la mort que sa douleur seule lui auroit peut-être donnée. Il semble que la cruauté des hommes cherche à détruire ce qu'elle ne peut imiter.

M. *Sonnini* observe encore que le marail dans les vastes solitudes qu'il habite, sans sujets de crainte, sans goûts destructeurs, doit avoir naturellement les mœurs douces & tranquilles ; placé au milieu de nos pays habités, l'inquiétude continuelle où le tiendroient les embûches multipliées & la poursuite des hommes, changeroit bientôt son naturel paisible en un caractère farouche & semblable à celui de nos faisans : notre Observateur prétend encore qu'à l'égard de la manière dont

les marails nichent sur les arbres, elle vient de la nécessité de garantir les œufs & les jeunes oiseaux de la voracité d'une multitude d'animaux de toute espèce, dont ils seroient la proie s'ils faisoient leurs nids à terre comme nos faisans ; néanmoins *M. Sonnini* regarde le marail comme un faisän.

Les marails sont donc presque toujours perchés, ils ne descendent à terre que pour y amasser les fruits & les graines qui servent à leur nourriture : le peu de longueur des ailes, comparée à la grandeur du corps, démontre assez que leur vol ne peut être élevé ni de longue durée ; aussi volent-ils pesamment & avec beaucoup de bruit ; mais en revanche ils courent à terre avec une vitesse extraordinaire en déployant leurs ailes : on voit que leur mouvement progressif est absolument le même des gallinacées : leur chair est assez bonne, sur-tout celle des jeunes, celle des autres est ordinairement dure. *M. Sonnini* dit encore que la grande disposition à s'appriivoiser que l'on remarque dans les marails, fait juger que ces oiseaux du Nouveau Monde seroient très-propres à peupler nos basses-cours ; il y a lieu de croire qu'avec quelques soins ils réussiroient en Europe, où leur chair devenue meilleure par l'éducation fourniroit une nourriture saine & succulente.

**YANDON** ou **YANDEU**. Noms que l'on donne dans les îles de Madagascar & de Maragnana, à une certaine espèce d'autruche, qui semble voler en marchant, tant elle porte peu à terre. Cet oiseau est très-léger, & cependant il est aussi grand qu'un homme.

**YAPA**. Oiseau du Brésil qui ressemble à une pie : il a tout le corps noir, à l'exception de la queue qui est jaunâtre. Il a les yeux bleus, le bec jaune, & une aigrette composée de trois plumes, qu'il redresse à volonté. C'est un oiseau qui fait grand plaisir à voir ; mais il exhale une mauvaise odeur quand il est en colere. Au reste il est très-utile, car il fait sa nourriture ordinaire des araignées, escarbots & grillons, qu'il fait tirer adroitement de leurs trous dans tous les coins des maisons.

**YAPPÉ** ou **QUEUE DE BICHE SAVANE**. Nom que les habitans de Cayenne donnent à une mauvaise

herbe , dont il est fâcheux , dit M. de Préfontaine , que les savanes soient couvertes ; on ne l'y conserve , dit-il , que jusqu'à ce qu'on ait les moyens d'y planter du chiendent , qu'on prend en ce pays sur le bord de la mer. L'yappé ne fait aucun profit aux bestiaux ; mais quand on manque absolument de feuilles pour couvrir les cases , on s'en sert à cet usage : on le prend en touffe ou par poignée , & on l'arrange comme le chaume.

Toute médiocre qu'est la couverture d'yappé , elle est préférable à celle de la paille de cannes.

**YATTOUHAI** : voyez BOIS D'AGOUTY.

**YCHO**. Espèce de jonc du Pérou , dont toutes les montagnes de la Punz sont couvertes. C'est la nourriture ordinaire des *lamas* : voyez PACO.

**YEBLE** ou **YABLE** ou **PETIT SUREAU** , *ebulus aut sambucus humilis & herbacea*. Plante que l'on trouve fréquemment le long des grands chemins & des terres labourées : elle ressemble au sureau & est du même genre ; mais elle est beaucoup plus basse , car elle ne croît gueres qu'à la hauteur de trois pieds. Sa racine est de la grosseur du doigt : elle n'est point ligneuse , mais charnue , blanche , épaisse de côté & d'autre , d'une saveur amere , un peu âcre & qui cause des nausées. Ses tiges sont rameuses , herbacées , cannelées , anguleuses , noueuses , moelleuses comme celles du sureau , & elles périssent en hiver. Ses feuilles ont une saveur amere ; elles sont placées avec symétrie , & sont composées de trois ou quatre petites feuilles portées sur une côte épaisse , terminées par une feuille impaire. Chaque petite feuille est plus longue , plus aiguë & plus dentelée que celle du sureau : elles sont aussi d'une odeur plus forte ; ses fleurs sont disposées en parasol , petites , nombreuses , & d'une odeur approchante de celle de la pâte d'amandes ameres , blanches , & en rosette. (L'ombelle ou cime , dit M. Deleuze , est composée de trois bouquets dont les pédicules sont dans un même plan.) A ces fleurs succèdent des baies rondes , qui en mûrissant deviennent noires , anguleuses , & pleines d'un suc qui tache les mains d'une couleur

pourpre : elles renferment quelques semences longuëtes & huileuses.

L'écorce de la racine de cette plante , ses feuilles & ses baies sont d'usage. On attribue au suc d'yoble la vertu de purger fortement par les selles ; ses racines produisent cet effet très-efficacement , & sur-tout leur écorce moyenne. Les baies & les graines sont ameres & astringentes ; les jeunes pousses & les feuilles sont plus douces , ainsi que la substance intérieure de la racine. On fait un rob ou extrait des baies d'yoble , dont on se sert pour évacuer les eaux des hydropiques ; il est aussi très-bon contre l'asthme humoral ; les feuilles sont employées en fomentation pour discuter , résoudre & pour fortifier les nerfs ; on les applique avec succès vertes , sur les parties attaquées d'enflures & d'œdèmes : employées en théiforme , elles sont bonnes contre les enflures des hydropiques. On assure que ces mêmes feuilles étant vertes & mises en quantité dans un grenier où il y a des charançons , détruisent ces insectes. On prétend que le suc d'yoble entre aussi dans la composition d'une espece de savon noir qui est fort en usage dans les Pays-Bas.

YECOLT ou YCOLT. C'est un fruit de l'Amérique qui , au rapport de *Lémery* , est long , couvert de plusieurs écailles , de couleur de châtaigne , & a quelque ressemblance avec la pomme de pin ; mais il y en a de différentes figures & grandeurs : il renferme une espece de pruneau long , qu'on mange avec plaisir. Ce fruit croît en la Nouvelle-Espagne sur un palmier de montagne , nommé en latin *yocoltus arbor*. Les Américains l'appellent *guichele popotli* , & c'est celui dont *Gaspard Bauhin* parle sous le nom de *arbor fructu nucis pineæ specie* : cet arbre pousse , d'une seule racine , deux ou trois troncs qui portent des feuilles longues , étroites , épaisses comme celles de l'iris , mais beaucoup plus grandes ; ses fleurs sont composées chacune de six feuilles blanches , odorantes , disposées par grappes , sur un fort pédicule : on fait avec ses feuilles un fil assez fin , mais très-fort ; on en forme d'excellente toile.

YERVA-CANIENI. Nous ne pouvons assurer si la plante que les Espagnols établis dans le Paraguay nom-

ment ainsi , est la même connue sous le nom *yerva de canini* dont nous avons parlé à l'article THÉ ou CASINE DE LA MER DU SUD. On pourroit avoir prononcé différemment ces deux mots par corruption. Quoi qu'il en soit , on lit dans les papiers publics d'Angleterre que la plante *yerva-canieni* a la vertu singulière de purifier toutes les eaux , quelque ameres , salées ou corrompues qu'elles soient : il suffit pour cet effet de l'y laisser infuser. Les habitans du Pérou , lorsqu'ils font le voyage de Buenos-Aires , ou du Chili , portent toujours cette plante avec eux , & n'hésitent jamais de boire l'eau qu'ils trouvent dans la route , après l'y avoir laissée infuser pendant quelques minutes. Quand cette plante a été infusée , elle ressemble beaucoup à notre thé vert ; on prétend que c'est la même plante que Moïse jeta dans les eaux ameres de *Mara* ou *Amara*. L'*yerva-canieni* croissoit donc dans le pays qu'habitoit Moïse.

YERVA DE PITOS : voyez à l'article PITO.

YEUSE, *ilex arborea , major glandifera*. C'est , dit Lémery , un arbre qui porte du gland & qui ressemble beaucoup au chêne (c'est même une espèce de *petit chêne vert*) : il est grand comme un pommier & revêtu d'une écorce brune ; son bois est dur & compacte ; ses rameaux sont remplis d'un duvet blanc ; ses feuilles sont oblongues , dentelées en leurs bords , toujours vertes en dessus , blanchâtres & lanugineuses en dessous , d'un goût astringent ; ses chatons sont oblongs , garnis de petites fleurs mouffeuses , de couleur jaune ; ses fruits naissent sur le même pied , mais en des endroits séparés : ce sont des glands ovales , cylindriques , & peu gros , semblables d'ailleurs à ceux du chêne ordinaire.

Cet arbre croît dans les bois , notamment dans les pays chauds. M. de Tournefort le distingue d'avec le chêne , principalement parce qu'il a des feuilles dentelées. Pline cite au *Liv. XVI , Chap. 44 de son Hist. Natur.* un yeuse ou chêne vert , qui , d'une seule souche , avoit produit dix tiges , chacune de douze pieds de diametre. Le même Auteur ajoute , au *Chap. 40* , qu'il y avoit en Allemagne des arbres si gros , que

leur tronc creusé formoit des canots du port de trente hommes. Mais que sont ces arbres, dit M. *Adanson*, en comparaison des *ceiba* ou *benten* de la côte d'Afrique ! voyez CEIBA.

Les feuilles & les glands de l'yeuse sont astringens, & propres à arrêter le cours de ventre étant pris en décoction : voyez CHÊNE VERT.

YEUX : voyez ŒIL.

YEUX A RESEAU : voyez à l'article INSECTE.

YEUX D'ÉCREVISSE, *oculi cancri*. Voyez ce que c'est que cette substance nommée ainsi improprement, à la suite du mot ÉCREVISSE.

YEUX DE PEUPLE *gemmæ populi nigri*. Nom que l'on donne aux bourgeons glutineux du peuplier noir : voyez à l'article PEUPLIER.

À l'égard des yeux des animaux, ces organes varient beaucoup pour le tissu extérieur, la mécanique visuelle, &c. Il suffit de consulter l'article des SENS à la suite du mot HOMME, & l'article ŒIL A RÉSEAU, à la suite du mot INSECTE, pour avoir une idée des différens moyens que la Nature emploie pour parvenir au même but.

YEUX DE SERPENT : voyez ŒIL DE SERPENT.

YGA : voyez YVOIRE ARBRE.

YOKOLA. C'est ce qui sert de pain aux Kamtschadales & aux Peuples sauvages de la Sibérie orientale. Le *yokola* se prépare avec toutes sortes de poissons que ces habitans prennent & divisent en six parties. Ils font sécher les côtés & la queue en les suspendant à l'air : ils préparent séparément le dos & la partie la plus mince du ventre, qu'ils fument & font sécher sur le feu ; ils amassent les têtes dans des creux d'arbres, où elles fermentent jusqu'à corruption ; ils les mangent malgré leur odeur infecte : les côtes & la chair qui y restent attachées se sechent & se réduisent en poudre. On seche de même les os les plus gros : ils servent à nourrir les chiens. La chair de l'esturgeon domine dans l'*yokola*.

YOLITE : voyez PIERRE DE VIOLETTE.

YPAPAPIA. Au Brésil on donne ce nom au triton, espece de monstre marin : voyez TRITON.

YPECACUANHA. Voyez IPECACUANHA.

YPREAU ou YPERÉAU. Espece d'orme à larges feuilles, qui tire son nom d'Ypres en Flandres, où il est commun & d'une beauté extraordinaire. Louis XIV en fit planter à Marly, où ils se voient encore. Quelques-uns prétendent que c'est une espece de peuplier : voyez les mots ORME & PEUPLIER.

YQUETAYA. Plante du Brésil, que MM. *Hombert & Marchand* prétendent être notre grande *scrophulaire aquatique* : voyez ces mots.

YSARD. Voyez CHAMOIS.

YSQUAUHTLI. Espece d'aigle huppé du Mexique, dont le bec est jaune à la racine & noir par le bout. Il a les pieds pâles, le ventre est blanc & noir, le reste du plumage est brun : il est très-hardi & entre facilement dans une colere affreuse, au point de se jeter sur l'homme & de le dévisager : on en a cependant vu recevoir une espece d'instruction.

*Séba* donne le nom d'*ysquauhili* à un aigle de la Nouvelle-Espagne qui approche assez du corbeau, excepté par le plumage qui est d'un roux cendré : il a la queue d'un vert foncé, le bec recourbé, pointu & d'un cendré jaunâtre.

YSQUIEPATLI. Voyez USQUIEPATLI.

YTAHU. Dans le Paraguay on donne ce nom à une espece de *geode* : voyez ce mot.

YUCA. Voyez MANIHOT & l'article ALOËS.

YVOIRE ou IVOIRE, *ebur*. Nom qu'on donne dans le commerce à la grande dent ou défense de l'éléphant lorsqu'elle est détachée de sa mâchoire, & prête à être mise en œuvre : cette défense naît aux deux côtés de sa trompe en forme de longues cornes arquées. Les Marchands en gros lui donnent le nom de *morfil* : on appelle *noir de velours*, le noir d'ivoire broyé à l'eau & trochisé, qui sert à la peinture, &c. Voyez l'article ÉLÉPHANT.

L'organisation de l'ivoire est admirable. Si l'on examine la coupe transversale de l'ivoire, ainsi que le dit *M. Daubenton*, on reconnoît qu'il est composé de cou-

ches coniques, concentriques & additionnelles. La cavité de la partie de la défense la plus près de la tête est remplie de chair & de vaisseaux qui fournissent les nouvelles couches qui s'offient successivement par degrés, & s'attachent à la défense à mesure qu'elle prend de l'accroissement: les couches sont concentriques comme dans les végétaux.

Lorsque les défenses sont entières, qu'elles ne sont pas enlevées depuis trop long-temps à l'éléphant, & qu'on les coupe, on les trouve d'une couleur olivâtre, mêlée d'un peu de couleur verdâtre. L'ivoire en cet état est nommé par les Ouvriers *ivoire vert*: cet ivoire à mesure qu'il se dessèche, devient blanc; aussi les Ouvriers, après avoir travaillé l'ivoire, l'exposent-ils à la chaleur du feu, pour lui faire acquérir ce degré de sécheresse qui l'amène à cet état de blancheur qui lui donne tout son prix & toute sa valeur. Ce même *ivoire blanc* lorsqu'il reste exposé à l'air, devient jaune, aussi enferme-t-on dans de petites boîtes vitrées les petites figures d'ivoire que l'on veut conserver avec toute leur blancheur. On prétend que l'ivoire de l'île de Ceylan & de l'île d'Achand ne jaunit point comme celui de la Terre-Ferme; ce qui le rend plus cher que l'autre.

Au reste, quand l'ivoire a jauni étant exposé à l'air, la méthode pour le rappeler à sa blancheur primitive, est de l'arroser d'eau de savon, ou mieux encore de l'exposer à la rosée, sur-tout à celle du mois de Mai, parce qu'elle est la plus abondante; mais il faut éviter que le soleil ne donne dessus, parce qu'en le desséchant trop, il le feroit fendre.

Indépendamment de ce que l'ivoire est sujet à jaunir, il a encore quelquefois d'autres qualités qui le rendent défectueux. Les Ouvriers rejettent l'ivoire dont les fibres sont très-apparentes, & celui qui a des taches: ils désignent le premier par la dénomination d'*ivoire grenu*, & ils donnent aux taches le nom de *feves*: ces taches sont occasionnées par un vice tel que la carie ou autre maladie; elles sont de différente grandeur, & pénètrent plus ou moins profondément dans l'ivoire.

Le grain de l'ivoire est moins apparent sur la coupe longitudinale de la défense, que sur la coupe transversale, parce que les fibres ne s'y croisent que dans quelques endroits, & ne se croisent point du tout dans d'autres; aussi les Peintres préfèrent-ils la coupe longitudinale lorsqu'ils veulent peindre sur l'ivoire. Les Ouvriers n'en font pas toujours autant de cas pour le débit, ils préfèrent la coupe transversale, parce que moins il y a de grain, plus on est tenté de prendre l'ivoire pour de l'os, quand on ne fait pas assez le reconnoître à son poli & aux apparences les plus légères de sa structure. Pour faire les dents artificielles d'un bel émail, on préfère l'ivoire tiré de l'écorce de la défense, parce qu'il est le plus dur & le moins sujet à jaunir; mais l'ivoire de la dent de l'*hippopotame* est encore préférable: l'ivoire des dents de *cachalot* & de la défense du *narhwal* ont aussi leur mérite. Voyez HIPPOPOTAME, CACHALOT & NARHWAL.

IVOIRE ARBRE, *yga seu yuvera*. C'est le nom de certains arbres du Brésil, auxquels les Indiens ont donné le nom d'ivoire. Les Sauvages ont, ainsi que l'homme policé, leurs arts, leurs industries particulières; ils séparent l'écorce entière de cet arbre pour en faire de petits bateaux, qui sont capables de porter chacun six hommes armés & davantage. Cette écorce est épaisse d'un pouce, longue de trente ou trente-cinq pieds, & large de quatre ou cinq pieds.

IVOIRE FOSSILE, *ebur fossile*. Nom donné tantôt à l'*unicorne fossile*, & tantôt au *mammotova-kost* des Russes. Cette substance est ordinairement une grande dent incisive & en manière d'arc, que l'on trouve plus ou moins dénaturée & plus ou moins entière, ensevelie par divers événemens à différentes profondeurs de la terre. On en rencontre plus communément le long de quelques rivières en Sibérie, que par tout ailleurs, & sur-tout dans le territoire de Jakusk: on en a trouvé aussi dans le canton de Basle, dans le Marcgraviat de Bareith, en Angleterre & dans les Pyrénées. L'ivoire fossile des boutiques n'est souvent autre chose que des portions de cornes ou d'os d'animaux de terre ou de mer. La dureté & la couleur in-

térieure de ce fossile ne sont pas toujours les mêmes : il y en a de jaune, de vert, de brun ou noirâtre ; mais il est toujours assez blanc dans l'intérieur ; il a une saveur de craie & une odeur d'amande ; il se divise en lames plus ou moins épaisses, & rarement régulières ; cependant si on scie transversalement une de ces dents, on y reconnoît les couches concentriques comme dans l'ivoire ordinaire. L'ivoire fossile happe à la langue comme les marnes ; on en fait usage en Médecine : voyez UNICORNE FOSSILE.

Des Voyageurs ont observé que l'ivoire fossile marbré ou rempli de veines ou taches noires, provient des grandes dents de la vache marine, qui se trouvent en quantité sur les bords de la mer glaciale. Cet ivoire fossile est le véritable *os fossile de mammon* ou *mamante* ou *mamotova-kost*. On voit à Pétersbourg dans le Cabinet Impérial des curiosités naturelles une dent d'ivoire fossile qui pèse cent quatre-vingt-trois livres. Le Chevalier *Hans-Sloane* en possédoit une qui avoit cinq pieds sept pouces de longueur, & dont la base avoit six pouces de diamètre. Les Sibériens choisissent les parties de cet ivoire les plus dures, & en font des manches de sabres, de couteaux, des boîtes, &c. Ces dents paroissent avoir appartenu à des éléphants. On voit aussi dans l'un des Cabinets de Chantilly la base creusée d'une très-grosse défense d'éléphant & fossile ; elle est veinée de vert noirâtre.

**IVOIRE DU NARHWAL.** C'est la défense de la licorne : voyez ce mot à la suite de l'article BALEINE.

M. le Président *Ogier*, ci-devant Ambassadeur de France à la Cour de Danemarck, a fait faire des cannes à main de cette sorte d'ivoire. Nous avons observé qu'elles sont aussi blanches, luisantes, dures & aussi pesantes que si elles eussent été d'ivoire ordinaire. L'habile Ouvrier de Coppenhague qui a travaillé sur le tour cet ivoire, a observé de ne prendre que la partie pyramidale de la défense, comme étant la plus pleine ou la moins creuse. On y reconnoît jusqu'au centre une trace légère des spires, dont la défense est naturellement ornée au dehors. Ces cannes sont fort droites, & ont quatre & cinq pieds de longueur : il n'y a point

de dents d'éléphants assez grandes pour qu'on en pût tirer des morceaux aussi longs, pleins & sans courbure. Feu M. Ogier possédoit aussi dans son Cabinet la mâchoire supérieure du cétacée dans laquelle s'emboîte la défense dont il est question; & en l'examinant nous avons reconnu que la cavité ou l'espece d'alvéole de la défense est horizontale, & dans la partie gauche de la mâchoire: cette mâchoire se divise en deux; la partie droite est absolument pleine, mais elle est moins large.

**YVRAIE** ou **IVROIE** ou **ZIZANIE**, *lolium verum*. Espece de *gramen* qui croît abondamment dans les champs avec le blé & l'orge; ses racines sont fibrées & poussent des tiges ou tuyaux de trois ou quatre pieds, semblables à ceux du blé, ayant quatre ou cinq nœuds, de chacun desquels naît une feuille longue, étroite, verte, grasse, cannelée, enveloppant la tige par sa base; ses sommités portent des épis longs d'un pied & d'une figure particuliere; car ils sont divisés, dit Lémery, en plusieurs parties rangées alternativement, de maniere que chacun paroît un petit épi ou paquet composé de quelques étamines qui sortent du fond d'un calice écailleux. A ces fleurs succedent des graines plus menues que celles du blé, peu farineuses & de couleur rougeâtre.

On prétend que le pain & la biere où il est entré beaucoup de graine d'ivroie, qui étoit naturellement mêlée avec celle du froment, enivrent & causent des maux de tête, des éblouissemens & des assoupissemens, (*infelix lolium*, dit Virgile); cependant M. Bourgeois dit qu'on fait usage de l'ivraie mise ou préparée en pâte, & dont on engraisse les chapons & les poulardes; elle est aussi très-bonne, dit-il, pour nourrir la volaille. Cette plante appliquée extérieurement est déterminée, résolutive, & résiste à la pourriture.

**YVRAIE FAUSSE**. C'est le *ray-grass*. Voyez ce mot.

**YVRAIE DE RAT** ou **YVRAIE SAUVAGE**, *phœnix* aut *gramen loliaceum angustiore folio & spicâ*. Cette plante croît dans les champs, le long des chemins & sur les toits des bâtimens; ses racines sont nouées &

fibreuse : elles poussent plusieurs tiges hautes de deux pieds, grêles, rondes, ayant peu de nœuds d'où sortent deux, trois ou quatre feuilles longues & étroites, comme dans la précédente espece ; ses tiges sont terminées en leurs sommités par des épis semblables à ceux de l'ivraie, mais plus petits, garnis de feuilles à étamines rouges & quelquefois blanches ; les graines qui succèdent à ces fleurs, sont oblongues & rouges.

Cette espece de *gramen* est détersif & astringent ; pris en décoction il convient dans les cours de ventre, les hémorragies, & même pour le flux d'urine : les rats mangent volontiers de cette ivraie sauvage, & c'est d'où lui est venu le nom d'*ivraie de rat*.



## Z.

**Z**AAGVISCH. Nom que les Hollandois donnent à une espece de poisson volant de l'Inde, qui porte sur la mâchoire une trompe dentelée, semblable à de l'ivoire; le vol de ce poisson est de peu de durée. *Voyez* POISSON VOLANT.

**Z**AART-SFICK. *Voyez* au mot MORUE.

**Z**ABELLE. *Voyez* ZIBÉLINE.

**Z**ACCON, *prunus hiericonthica, foliis oleæ*. Espece de prunier étranger qui croît près des Eglises de Zaccéus dans la plaine de Jérico. Cet arbre est grand comme un oranger: il porte des feuilles semblables à celles de l'olivier, mais plus petites, moins larges, plus pointues, fort vertes; ses fleurs sont blanches; ses fruits sont gros comme des prunes, ronds, verts d'abord, mais en mûrissant ils deviennent jaunes; ils renferment chacun un noyau. On tire de ces fruits une huile par expression, qui est excellente pour discuter & résoudre les humeurs froides & visqueuses.

**Z**AFRE ou SAFRE. *Voyez* COBALT.

**Z**AGU. C'est le *sagou*. *Voyez* ce mot.

**Z**AIM ou ZIM. *Voyez* ZINC.

**Z**AMARUT. *Voyez* au mot ÉMERAUDE.

**Z**APOTE. C'est le *zapote blanco* des Espagnols, dont nous avons parlé à l'article SAPOTILLIER.

**Z**ARNACH. C'est l'*orpiment*. *Voyez* ce mot.

**Z**EBOA. Vipere de l'île de Nera, située près de Banda dans l'Océan Oriental: elle est magnifiquement mouchetée, sur toute l'étendue des côtés, de taches rondes & rousâtres; ses écailles fauves sur le dos sont sursemées de grandes taches d'un châtain clair, qui forment une espece de chaîne. Sa tête, semblable à celle du ceraste, porte comme l'empreinte d'un bouclier tirant sur le rouge, & finissant en deux especes de cornichons qui vont jusqu'au derriere du cou; mais ces deux especes de cornichons sont aplatis & ne poussent

point au-dehors, ainsi que les anciens Naturalistes l'ont cru faussement : d'où il est arrivé qu'ils ont dépeint ce serpent avec des cornes fort saillantes : ce qui n'est rien moins que vraisemblable, dit Séba. *Thef. II. Tab. 78, n<sup>o</sup>. 1.* Le Rabin *Joseph*, dans son *Livre sur le Talmud, chap. 1, page 16*, dit que le serpent dont il est question est le *iseboa* & le *seboim* des Hébreux. *Nicander* prétend que la morsure de ce reptile est non-seulement très-dangereuse, mais incurable.

ZEBRE ou ANÉ RAYÉ ET SAUVAGE du Cap de Bonne-Espérance, *zebra*, aut *equus lineis transversis versicolor*. Animal quadrupede & solipede, fort ressemblant à l'âne. Le zebre est robuste, doux & assez bien fait ; il est de la grandeur d'un petit cheval ; ses oreilles sont plus longues que celles d'un cheval, & plus courtes que celles de l'âne ; il a six dents incisives à chaque mâchoire ; sa criniere est courte, sa peau est d'une beauté singuliere. Tout son corps est rayé de belles lignes transversales qui le cerclent : elles sont alternativement jaunes & noires dans le mâle, & alternativement noires & blanches dans la femelle ; le poil en est doux & lisse, sa peau & son crin sont comme tachetés de différentes couleurs ; ses pieds, son sabot & sa queue ressemblent à ceux de la mule : ses jambes sont menues & bien proportionnées : cet animal produit chaque année ; il marche ordinairement en troupe. Sa course est légère & si vîte, qu'elle a passé en proverbe parmi les Espagnols & les Portugais. On assure même qu'il y a peu d'animaux aussi difficiles à prendre, à cause de leur vîtesse : c'est ce qui les rend très-rares & très-chers. Le zebre, quoique d'un naturel doux, est difficile à apprivoiser : on en a cependant vu quatre à Lisbonne, qui avoient été pris dans la Basse-Ethiopie, & dont le Roi de Portugal se servoit quelquefois pour traîner son carrosse : on y nommoit ces animaux *burro domato* ou *azerbo*.

Le zebre, dit *M. de Buffon*, est peut-être de tous les animaux quadrupedes, le mieux fait & le mieux vêtu ; il a la figure & les graces du cheval, & la légèreté du cerf. Le zebre n'est ni un cheval, ni un âne ; car nous n'avons pas appris, dit le même Historien,

qu'il se mêle & produise avec l'un ou l'autre, quoiqu'on ait souvent essayé de les appareiller. On a présenté des ânesses en chaleur au zebre qui étoit à la ménagerie de Versailles, en l'année 1761; il n'en a été aucunement ému, du moins le signe extérieur de l'émotion n'a point paru: cependant il jouoit avec elles & les montoit, mais sans érection ni hennissement; & on ne peut guere attribuer cette froideur à une autre cause qu'à la disconvenance de nature ou d'espece; car ce zebre, âgé de quatre ans, étoit à tout autre exercice, fort vif & très-léger. On voit actuellement ce zebre dans l'une des salles du Cabinet du Roi. Sa belle robe recouvre un modele de cet animal en plâtre.

On ne doit pas confondre le zebre avec l'*onagre* qui est l'âne sauvage que l'on trouve en Arabie, dans le Levant, dans l'orient de l'Asie, & dans la partie septentrionale de l'Afrique, ces ânes sauvages ne diffèrent des nôtres que par la beauté & par la force. Ils ont la même couleur, mais beaucoup plus belle, & toutes leurs autres qualités embellies par les dons de la simple nature: voyez ANE SAUVAGE. Le zebre ne se trouve que dans les parties les plus orientales & les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, & de-là jusqu'à Congo. Ceux que l'on voit en d'autres pays, y ont été transportés: leur vrai climat, leur pays natal, est la pointe de l'Afrique; on y en voit en grande quantité. Les Hollandois ont employé tous leurs soins pour les dompter & pour les rendre domestiques, sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. On étoit parvenu à monter celui qui étoit à Versailles, mais il falloit prendre bien des précautions. Il avoit la bouche très-dure; pour peu qu'on lui touchât aux oreilles, il ruoit: il étoit rêté comme un mulet, & rétif comme un cheval vicieux. Tel est aussi le zebre que nous avons vu en 1766 à Londres, lequel appartient à la Reine.

ZEBRE. On donne aussi ce nom, ainsi que celui d'*âne rayé* à une coquille que l'on dit être ou terrestre ou fluviatile, lorsqu'elle est mince & légère; marine quand elle est pesante & épaisse. Ces coquilles sont de la famille des *buccins*. Voyez ce mot.

**ZÉBU.** Petite espèce de *bœuf à bosse*, que l'on trouve communément en Numidie, en Lybie & dans quelques autres parties septentrionales de l'Afrique, particulièrement aux terres des Morabitains. Il est moitié moins gros que notre taureau domestique; ses jambes sont courtes; il a le poil très-doux & très-beau, blanchâtre; ses cornes sont noires, courbées en rond & façonnées; les ongles des pieds noirs & bien fendus. Dans le pays on se sert de cet animal pour monture. En effet il est très-doux & très-docile; il est fort vite à la course; il paroît par la variété du poil & la douceur de cet animal, que c'est une race de bœuf à bosse, qui a pris son origine dans l'état de domesticité, & que l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager. Le zébu ne peut être regardé, suivant M. de Buffon, que comme une variété de l'*au-rochs*, qui est le taureau sauvage, ainsi qu'on peut le voir à l'article AUROCHS. On donne en Afrique, au zébu, les noms de *dant* & *lampt*; ce *dant* ne doit pas être confondu avec le *dante* d'Amérique qui est le tapir. Voyez ce mot. On voit maintenant un zébu à la ménagerie de Versailles: on prend ces animaux plus facilement en été, parce qu'ils usent leurs ongles sur les sablons brûlans, à force de courir, & la douleur les arrête tout court, comme elle fait, dit Marmol, chez les cerfs & les daims de ces déserts. Leurs peaux préparées sont fort chères; on en fait de belles rondaches, dont les meilleures sont à l'épreuve des fleches.

**ZÉDOAIRE**, *zedoaria*. Dans les boutiques, on distingue sous ce nom deux sortes de racines: savoir, la zédoaire longue & la ronde.

La **ZÉDOAIRE LONGUE**, *zedoaria longa*, est une racine tubéreuse, dense, solide, longue de trois pouces, & de la grosseur du petit doigt, qui se termine par les deux bouts en une pointe mouffe, de couleur de cendre en dehors, blanchâtre ou grisâtre en dedans, d'un goût âcre, mucilagineux, un peu amer, aromatique, d'une légère odeur de gingembre ou de camphre mêlée de l'odeur de laurier, comme grasse au toucher, & rarement vermoulue.

La **ZÉDOAIRE RONDE**, *zedoaria rotunda*, ressemble

à la précédente par sa substance, son poids, sa solidité, son goût & son odeur; elle n'en diffère que par la figure: car elle est sphérique & de la grosseur d'un pouce, un peu raboteuse, se terminant quelquefois en une petite pointe, par laquelle elle a coutume de germer lorsqu'elle est encore dans la terre. Celle-ci est plus rare que la précédente: l'une & l'autre viennent de la Chine.

Quelques Botanistes disent que la zédoaire est la racine d'une plante qui s'appelle *malan-kua* ou *zadura herba*, dans le Malabar: que cette racine bulbeuse est couverte d'une membrane coriace, & qu'à cette racine sont attachées plusieurs autres bulbes ovalaires, au nombre de six, placées deux à deux les unes sur les autres, lissées & fibrées: du sommet de la racine, s'élève une gaine blanche, membraneuse comme dans le safran, dans laquelle sont renfermées quatre ou cinq fleurs à trois ou six pétales, de la longueur du doigt & panachées de différentes couleurs; ces fleurs ont une odeur plus agréable encore que celle de la violette & des lis, & sortent de la terre avant les feuilles; dès qu'elles sont tombées, leur calice se renfle & devient une capsule qui contient les graines. Les feuilles sont longues d'un empan, assez larges, pointues, lisses, unies, d'un vert gai, d'un goût & d'une odeur de gingembre, soutenues sur une queue épaisse & très-courte: laquelle par une base large & comme feuillée, enveloppe la tige & donne naissance à une côte qui traverse la feuille dans toute sa longueur: les tiges ont à peine une coudée de hauteur.

M. Herman, dans son catalogue du jardin de Leyde, parle d'une autre espèce de zédoaire, qu'il nomme *zedoaria zeylanica camphoram redolens*: c'est le *haran-kaha* du Ceylan. Ses feuilles sont d'un côté d'un rouge de pourpre obscur; les queues des feuilles sont faites en forme de quille de vaisseau, d'un rouge obscur & un peu hérissées, sortant immédiatement de la racine, & non de la tige.

On lit dans la *Matière Médicale* de M. Geoffroy, que la zédoaire distillée avec de l'eau commune fournit une huile essentielle, dense & épaisse, qui se fige &

prend la forme du camphre le plus fin. Cette racine est bonne contre les poisons, la morsure des animaux venimeux, & contre la peste, mais elle est un spécifique plus certain contre les coliques hystériques des femmes: elle est très-fudorifique, chasse les vents, fortifie l'estomac, arrête le vomissement & ranime la circulation du sang. Elle est très-utile dans les maladies scorbutiques & dans les affections qui tendent à l'apoplexie & à la paralysie: on en fait usage en mêlant sa poudre avec du sucre & avec les poudres de l'acorus, de la cannelle, de l'ambre gris & le baume du Pérou. On a coutume dans l'île de Saint-Laurent de confire au sucre cette racine encore verte, & en cet état on en fait usage comme du gingembre.

ZÉBOT-JE. Poisson de la mer des Indes fort singulier, dont il est mention dans *Willughby & Ray*. Cet animal nage d'une vitesse extraordinaire; il a des nageoires longues & très-fortes; les deux du ventre sont dures, presque osseuses, mais mobiles à leur insertion: il s'en sert très-adroitement pour nager, pour s'arrêter ou pour attaquer d'autres poissons: en un mot, il peut à volonté faire aller ses nageoires en avant, en arrière & de côté, s'élever, plonger, & par leur moyen arrêter, tourner à droite ou à gauche, ou continuer son action de nager. *Dictionnaire des Animaux*.

ZÉEDRAAK ou DRAGON MARIN. Poisson des Indes Orientales, tout-à-fait différent de notre dragon marin, qui est la vive. Ruisch (*Tom. I. pag. 12. n. 2.*) donne à la vive un bec osseux, mais non dentelé comme au zéedraak. Les nageoires que ce poisson a sur les ouies lui servent d'ailes; elles sont d'un vert-clair, mais rouges à leurs extrémités, ce qui produit un fort bel effet. Ce poisson a deux aiguillons à la queue; les nageoires des deux côtés sont molles & flexibles. Il n'y a que les plus pauvres parmi les Indiens qui mangent le zéedraak: la chair en est insipide: il est si cartilagineux, qu'en l'écorchant il lui reste peu de chair.

ZEMNI ou ZIEMNI. Quadrupède des provinces du Nord, & qui se trouve plus particulièrement en

Pologne & en Ruffie , de même que le *zifel* , dit M. de Buffon ; mais qui est plus grand , plus fort , plus méchant : il est un peu plus petit qu'un chat domestique ; il a la tête assez grosse , le corps menu , les oreilles courtes & arrondies ; quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule , dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure ; les pieds très-courts & couverts de poils , divisés en cinq doigts & armés d'ongles courbes ; le poil mollet , court & de couleur de gris de souris ; la queue médiocrement grande , les yeux aussi petits & aussi cachés que ceux de la taupe : son naturel , ses habitudes , sont à-peu-près les mêmes que celles du *hamster* & du *zifel* ; il mord dangereusement , mange avidement , & dévaste les moissons & les jardins ; il se fait un terrier qu'il creuse assez profondément ; vit de grains , de fruits , de légumes , dont il fait des provisions , des magasins qu'il entasse dans sa retraite , où il passe tout le temps de l'hiver : quelques Auteurs lui ont donné le nom de *petit chien de terre*.

ZENDEL ou ZINGEL , ou KOLEZ , *lacertus peregrinus*. Noms Allemands & Hongrois donnés à un poisson du Danube , qui , au rapport de *Rondelet* , est fort estimé. La chair en est fort délicate , on en voit beaucoup à Vienne. Le zendel est de la grandeur de la carpe , mais large , épais , blanc , semblable à la truite faumonée : il a des écailles comme la carpe. Ce poisson se trouve aussi dans le fleuve Isen & dans plusieurs lacs & rivières d'Allemagne.

ZENLIE. On désigne sous ce nom au Cap de Bonne-Espérance le *chacal*. Voyez ce mot.

ZÉOLITE , *zeolitus*. M. Alex. Fr. *Cronstedt* a donné ce nom à une nouvelle substance , qui constitue elle seule un nouvel ordre dans les pierres que l'on nomme simples , & dont il a fait mention dans les *Mém. de Stockholm. Tom. XVIII. ann. 1756* ; cette substance examinée par le feu , dit M. le Baron de *Cronstedt* , montre des phénomènes qui la distinguent de toutes les pierres connues. Cet Auteur en a reçu des échantillons de deux

endroits différens ; l'un qui venoit de la mine de cuivre de Swapawara dans la Laponie de Torneo , étoit d'un jaune clair , & paroiffoit formé de petits cylindres formés par des pyramides , ou des aiguilles dont les sommets se réuniffoient dans un centre : l'autre échantillon qui venoit d'Islande , étoit blanchâtre , en partie composé de particules compactes , comme la craie , & opaque , & en partie de coins concentriques disposés fans ordre & transparens. La *zéolite* a la dureté du spath ordinaire ; elle ne donne point d'étincelles lorsqu'elle est frappée avec de l'acier , & elle ne fait point d'effervescence avec les acides : exposée à la flamme de la lampe des émailleurs , elle se gonfle & bouillonne comme le borax ; ensuite elle se change en verre blanc & transparent , après avoir répandu une lumière phosphorique. Enfin la pierre qui a le plus de rapport avec la *zéolite* , est le *schorl* ; mais sa fusion n'est point accompagnée des mêmes circonstances : voyez SCHORL.

Il paroît que la *zéolite* differe encore peu à l'analyse des substances minérales , dont nous avons parlé sous les noms de *gelée minérale* & *ierre écumante*. Voyez ces mots. Quand ces deux derniers corps sont subitement effervescence avec les acides , ou de nitre ou de vitriol , c'est qu'ils sont enduits d'une couche de terre calcaire , ou plutôt d'une matiere qui a de l'affinité avec ces acides , les colore d'un rouge de cornaline , & leur donne en peu de temps , une consistance semblable à celle de l'empois , ou de gelée tremblante. Au reste l'effervescence cesse sur-le-champ , & la liqueur coagulée forme à sa surface de petites éminences coniques , composées de rayons qui divergent du centre à la circonférence ; en un mot , cette sorte de gelée ressemble beaucoup à celle qu'on obtiendrait par le même procédé , si on versoit de l'acide vitriolique affoibli sur une espece de verre pulvérisé , & produit d'un mélange d'argile blanche , & de chaux éteinte. Nous n'insisterons pas sur les circonstances chimiques que M. Swab a détaillées dans le *XX Tom. des Savans de Suede* , ann. 1758. Nous nous bornerons à dire que la gelée dont il est question , devient de plus en plus visqueuse , tenace , compacte , acquiert enfin la consis-

tance d'une pierre cassante & remplie de gerçures : dans les fractures, elle est luisante, & se divise en éclats, comme du verre, ou comme de la pierre à fusil : tout ceci peut nous donner quelques idées sur la formation des *pierres à fusil*. Nous ajouterons aussi, qu'ayant examiné les diverses sortes de zéolite que M. le Président Ogier a apportées du Nord, & celles que les Monarques de Suede & de Danemarck ont envoyées à S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, & dont la collection quoique moins considérable que celle de M. Ogier est fort variée par les formes & couleurs ; ces zéolites qui ont été ramassées à Ædelfors, en Smoland ; à Gustafs-Grufvan, en Jemmland ; à Swapawara, en Laponie, &c. &c. nous ont paru avoir beaucoup de ressemblance avec les spaths pesants, fusibles, striés & de différentes couleurs que nous avons ramassés dans les Vosges : nous avons aussi observé, qu'il se trouve beaucoup de pierres zéolites sur les bords de l'île de Schepy, dépendante de l'Angleterre. Les Naturalistes Anglois donnent à cette pierre le nom de *lufus naturæ*. La zéolite enfin ne nous paroît être qu'une sorte de spath pesant, en crête de coq ou en stries. Nous apprenons qu'on vient de découvrir aussi des zéolites dans une caverne du territoire du Marcgrave de Brandebourg, près d'un Village nommé *Gailenreuth*.

**ZÉRUMBETH**, *zerumbethum*. Est une racine très-rare dans les boutiques, tubéreuse, genouillée, inégale, grosse comme le pouce, & quelquefois comme le bras, un peu aplatie, d'un blanc jaunâtre, d'un goût âcre de gingembre, & d'une odeur de zédoaire. Cette racine naît d'une plante qui s'appelle *zingiber latifolium sylvestre* : c'est le *wallinghuru* du Ceylan, & le *paco-ceroça* du Bresil. (M. Deleuze dit que les Botanistes font un genre particulier du *paco-ceroça*, sous le nom d'*Alpinia*. Voyez *Paco-ceroça*.) Quand la racine est encore en terre, elle est (dit M. Geoffroy, *Mat. Medic.*) semblable à celle du roseau, mais d'une substance tendre & rougeâtre ; elle est fibreuse ; elle pousse une tige haute d'environ cinq pieds, épaisse d'un pouce, cylindrique, qui n'est formée que par les queues des feuilles qui s'embrassent alternativement. Les feuilles

font au nombre de neuf ou de dix , disposées à droite & à gauche , membraneuses , de la même figure , de la même grandeur & de la même consistance que celles du balifier ordinaire , rougeâtres & ondées sur leur bord , d'un vert clair en dessus , & d'un vert foncé & luisant en dessous. De la même racine & tout près de cette tige , sortent d'autres petites tiges de couleur d'écarlate , hautes d'environ un pied & demi , épaisses de quatre pouces , & couvertes de petites feuilles étroites & pointues , des aisselles desquelles naissent des fleurs d'un beau rouge , qui sont rangées comme en épi , ou en pyramides , & composées comme de trois tuyaux posés l'un sur l'autre : enfin le calice qui porte un pistil allongé , devient un fruit ovalaire de la grosseur d'une prune , charnu , creux en manière de nombril , rouge en dehors & rempli d'un suc de même couleur ; il s'ouvre par le haut en trois parties , & est rempli de plusieurs semences rousses , dures & nichées dans une pulpe filamenteuse.

Cette plante se trouve abondamment dans les forêts humides & le long des ruisseaux , dans l'île de S. Vincent , vers l'endroit que les Caraïbes appellent *olaiou*. Son fruit est un aliment très-agréable pour les bœufs & les autres bêtes de charge. Le P. Plumier dit que le suc de ces fruits appliqué sur la toile ou sur la soie , donne une couleur violette ineffaçable.

La racine du zerumbeth contient à-peu-près les mêmes principes que celle de la zédoaire : ses propriétés médicinales sont presque les mêmes : on emploie sur-tout le zerumbeth pour la lienterie , & pour exciter les regles paresseuses. La racine sèche & réduite en farine perd beaucoup de son âcreté , & elle est même propre à faire une espèce de pain , dont les Indiens se nourrissent dans la disette. Le mucilage qui se trouve dans les interstices de la tête écailleuse , se ressent un peu de la vertu de cet aromate. On voit par l'exposé historique de cette plante , que le zerumbeth est une racine d'une espèce différente de celle de la zédoaire , & que Lémery a eu tort de dire que ces deux racines n'en font qu'une dans la terre , en ce que , dit-il , la zédoaire ronde ou zerumbeth , est la partie d'en haut

ou la tête, & la zédoaire longue, est la partie d'en bas.

Voyez ZÉDOAIRE.

ZIBELINE, *mustelina zibelina*, est un petit quadrupède sauvage des pays du Nord, & que les Septentrionaux Danois & Moscovites nomment *zabelle* ou *sable*, ou *soble* ou *hermeline*.

La zibeline ressemble à la *marte*, par la forme & l'habitude du corps, & à la *belctte* par les dents; sa mâchoire supérieure est armée de petites dents très-aiguës, & on voit à sa mâchoire inférieure, six dents incisives, & deux dents canines assez longues; ses pieds sont larges & armés de cinq ongles: on voit des zibelines de diverses couleurs, gris, blanc, &c. & la couleur du même animal change suivant les saisons; celui qui dans l'hiver étoit d'un brun noir, est dans l'été d'un jaune brun.

Ces animaux se plaisent le long des fleuves, dans les bois épais & ombragés; ils ne craignent point l'eau, se nourrissent de poissons; ils vivent aussi de rats, de fruits, même d'oiseaux & d'écureuils. On les voit grimper & sauter d'arbre en arbre avec la plus grande légèreté; ils redoutent l'ardeur du soleil ainsi que la fumée: pendant la nuit ils sont dans une agitation étonnante; & le jour au contraire, sur-tout après avoir fait leur petit repas, ils dorment à-peu-près une heure, & sont alors dans une sorte d'engourdissement; car on a beau les prendre, les secouer, les pincer, ils ne se réveillent pas. Les zibelines sont très-ardentes en amour; mais alors elles répandent une odeur forte & désagréable.

La chasse de la zibeline se fait en Sibérie, où ces animaux sont très-fréquens; on prétend qu'on y emploie les criminels & des soldats qu'on y envoie exprès; ils sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures, ils ne peuvent tirer qu'à balle, afin de moins gâter les peaux, ce qui exige d'eux beaucoup d'adresse; les peaux de zibeline les plus noires, sont les plus estimées. Cette riche fourrure, sur-tout celle qu'on apporte de Vitimski, se distingue de toutes les autres; car lorsqu'on passe la main sur ce poil à sens contraire, il s'incline aussi facilement que dans

son sens ordinaire, ce qui n'arrive point aux fourrures des autres animaux.

Les peaux des zibelines de Kamfchatka sont plus estimées que celles de Sibérie, quoiqu'elles ne soient pas d'un si beau noir; & les Chinois qui ont le secret d'en perfectionner la couleur, les achètent à si haut prix, qu'on en porte peu en Russie.

ZIBET ORIENTAL, *zibethum orientale*: voyez à l'article CIVETTE.

ZIBET OCCIDENTAL, *zibethum occidentale*: voyez à la suite du mot TAUREAU.

ZIG-ZAG ou ZIG-ZAC. M. de Réaumur donne ce nom à une chenille à oreilles, à cause de toutes les inflexions bizarres & différentes que son corps prend à son gré: elle se métamorphose en un phalene qui porte aussi le nom de *zig-zag*. Voyez le second Tome des Mémoires de ce Naturaliste, pour servir à l'Histoire des Insectes. On peut aussi consulter l'article *chenille à oreilles* de ce Dictionnaire.

ZIDRAC. C'est l'*hippocampe*: voyez ce mot.

ZIEMNI: voyez ZEMNI.

ZIISS-MUS. C'est la *musaraigne*: voyez ce mot.

ZIMBIS ou SIMBOS. Espèce de petit coquillage univalve des côtes de l'Afrique, & qui se trouve dans l'île de Loandá au Royaume d'Angola: il sert de monnoie. La pêche des zimbis dit *Mérolla*, étoit anciennement un droit réservé aux Rois de Congo; mais les Portugais l'ont usurpé: voyez CAURIS.

ZINC, *zincum*. Demi métal qui dans l'état de régule approche le plus des métaux par la demi-ductilité ou l'espèce de malléabilité dont il est susceptible. Il est en effet le moins aigre & le moins cassant des demi-métaux, cependant il a beaucoup de dureté; ses parties sont si tenaces, qu'elles s'aplatissent un peu sous le marteau, & on ne peut les réduire en poudre: pour les diviser, il faut les limer, les râper, ou les couper. La couleur du zinc est d'un blanc brillant tirant sur le bleu: son tissu est peu constant; car si l'on divise celui qui nous vient de la mine de Rammelsberg près de Goslar, ou de celle de la Dalécarlie en Suede, on observera dans sa cassure des fibres ou stries, comme dans

le bel antimoine de Hongrie ; tandis que dans celui qui nous vient des Indes orientales sous le nom de *toutenague* ou de *tintenaque*, les parties sont plus cassantes, & paroissent composées d'un amas de lames presque cubiques, luisantes & dures.

Le zinc, quoique très-fusible, exige pour sa fusion un degré de feu brusque & plus violent que l'étain, le plomb & l'antimoine. Il s'allume dans un feu de charbons : il y produit une flamme très-lumineuse, éblouissante, & d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, ou accompagnée d'un pétitement & d'une fumée ; il se dissipe en même temps sous la forme d'une vapeur blanche, verdâtre ; si au contraire on l'enflamme dans un creuset, il s'élèvera ou se sublimerà vers les côtés sous la forme de filets de couleur blanche, sans donner une odeur de soufre bien sensible. Cette expérience suffit pour démontrer que le zinc est inflammable & se volatilise au feu : celui de la Chine se sublime en entier ; mais celui de l'Europe comme de Goslar & de Suede, ne se volatilise qu'en partie, parce qu'il contient toujours du plomb. Un phénomène singulier, c'est que le zinc communique sa propriété volatile ou sublimable à tous les autres métaux, excepté à l'or : c'est pourquoi quelques Minéralogistes l'appellent *demi métal rapace*.

Nous avons dit dans notre Minéralogie, que le zinc s'unit très-promptement avec les substances métalliques : il suffit de les faire rougir & d'y joindre le zinc avec un flux : il n'y a que le fer auquel il s'associe très-difficilement & le bismuth sur lequel il surnage, lorsqu'on les fond ensemble. A l'égard du cuivre rouge, il s'y unit singulièrement bien ; il en change la couleur rouge en un beau jaune doré selon les proportions de l'alliage ; mais si on fait tremper ce mélange métallique dans du mercure, celui-ci alors qui a plus d'affinité avec le cuivre, fait faire divorce au zinc, & forme à son tour avec le cuivre une autre espèce d'amalgame. On peut faire cette expérience sur le tombac, sur le métal du Prince Robert & sur le laiton.

Le zinc se dissout dans les acides avec une violente effervescence. Si l'on s'est servi du vinaigre, il en exhale au moment de la dissolution, une vapeur agréable :

dissous par l'acide vitriolique , il produit le vitriol blanc ; Mais un autre phénomène très-singulier , c'est que , réduit en limaille , au moyen d'une lime , il acquiert la vertu de la limaille de fer , celle d'être attiré par l'aimant. Vraisemblablement cette propriété dépend de ce que toutes les mines de zinc contiennent toujours des particules ferrugineuses en plus ou moins grande abondance.

Le zinc se trouve rarement pur & seul de son espèce ; nous en avons cependant rencontré dans les mines de Calamine du Duché de Limbourg & dans les mines de zinc à Goslar : il étoit en petits filets plians , grisâtres , & ayant pour matrice une terre limoneuse chargée d'ochre ferrugineuse. Les mines de zinc les plus ordinaires sont la *blende* , & notamment la *Pierre calaminaire* ou *calamine fossile*. Voyez ces mots.

La mine du Rammelsberg dans la Haute-Saxe , qui en fournit le plus , est grise , mélangée de pyrites sulfureuses & martiales , de plomb galène , souvent riche en argent , & d'une matière terreuse fort dure.

On trouve abondamment de la blende dans les mines de plomb , & sur-tout dans celle de Pontpéan en Bretagne , où nous avons observé qu'on la rejette comme inutile ; il s'en trouve aussi dans les mines de cuivre de Saint-Bel en Lyonnais. Le zinc se trouve encore dans la *molybdene*. Voyez ce mot.

Le zinc est difficile à extraire de son minéral à raison de sa volatilité & de sa combustibilité , qui rendent cette opération délicate ; nous en avons donné le détail dans le second volume de notre Minéralogie , pag. 123 à 126. Nous nous contenterons de dire ici qu'après que le minéral a été calciné & écrasé à l'aide de meules roulantes , on le mélange avec de la poudre de charbon , on en sépare ce demi-métal par la sublimation , dans des fourneaux non ouverts & disposés de manière que la substance métallique coule ensuite *per descensum* dans des formes de poudre de charbon. Les ouvriers appellent ce zinc *rauli* ; on le purifie par une seconde fonte , & on le coule en pains carrés ; c'est le *zinc-arco* des Mineurs , & le *zinc en navettes* des Marchands : Consultez aussi le Dictionnaire de Chimie

pour la réduction de ce demi-métal, & pour la formation de la cadmie des fourneaux.

Le zinc qu'on nous envoie des Indes Orientales en petits lingots ou petits saumons carrés, se nomme *toutenague*. On ignore la manière dont on en use dans ce pays pour la purification: on fait seulement que les Hollandois l'achètent à bon marché des Indiens, & qu'ils le leur revendent très-cher sous le nom de *tintenague*: il est alors allié avec un peu de cuivre & de plomb: ils en laissent une petite quantité en Chine, ils en passent encore moins en Europe, ils réservent presque tout pour leur commerce d'échange en Orient: voyez TOUTENAGUE.

Les Potiers d'étain se servent du zinc ordinaire pour dégraisser & blanchir l'étain; les Fondeurs & les Chaudronniers en mettent aussi dans la composition de leur soudure: on en mêle fort avantageusement avec le cuivre rouge pour rendre ce métal moins sujet au vert-de-gris, pour lui donner la couleur d'or, & pour former le laiton, le similor, le tombac, le pinchebeck & le métal du Prince Robert, le zinc jaune d'Angleterre, celui-ci contient un peu de cuivre. Le zinc entre aussi dans la composition du bronze. Nous avons dit ci-dessus que le zinc s'enflammoit dans le feu: c'est effectivement la substance métallique la plus combustible, & celle qui détonne le plus vivement avec le salpêtre, en produisant alors une flamme des plus éclatantes. Tant de belles propriétés connues de ceux qui font des spectacles pyriques, font entrer ce demi-métal dans plusieurs compositions d'artifice, & il y produit un coup d'œil frappant, varié, & les plus beaux effets qu'il y ait en ce genre.

ZINGI. Les Chinois donnent ce nom à la semence de badiane, qui est l'*anis de la Chine*. Voyez ce mot.

ZINOPEL. Il paroît que c'est le *sinople* de Hongrie. Voyez SINOPE.

ZISEL. Cet animal a le corps long & menu comme la belette; il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil; il est d'un gris plus ou moins cendré, d'une couleur uniforme; il ne ressemble au *hamster*, avec lequel plusieurs

Naturalistes l'ont confondu , que parce qu'ils ont tous deux la queue courte , les jambes basses , les dents semblables à celles des rats , & les mêmes habitudes naturelles , comme celles de se creuser des retraites , d'y faire des magasins , de dévaster les blés : quant à l'extérieur le hamster a le corps assez gros & ramassé comme le rat , les oreilles courtes très-apparentes & fort larges , & il est marqué de chaque côté sur l'avant du corps , de trois grandes taches blanches. Le *zifel* se trouve en Pologne & en Russie.

ZIZANIE. Voyez YVRAIE ou YVROIE.

ZODIAQUE. Voyez CONSTELLATION.

ZONÉCOLIN. Cet oiseau du Mexique est de grandeur médiocre ; son plumage de couleur obscure ; sa tête est ornée d'une huppe , & son cri quoique plaintif est assez flatteur.

ZONES, *ζονα*. Les Naturalistes emploient ce mot pour désigner les bandes de différentes couleurs , que l'on remarque sur les agates , les albâtres , & sur-tout sur les coquilles.

ZOO-GLYPHITES. Nom donné à des pierres figurées représentant des empreintes d'animaux.

ZOOLITES, *ζoolitha*. On donne ce nom à des parties dures d'animaux devenues fossiles & conservées dans divers états. Ces fossiles ou pétrifications sont très-rares dans quelques pays , & assez communes dans d'autres. Quelques-uns confondent , mais mal-à-propos , les *zoolites* avec les *oolites*. Voyez ce dernier mot & ceux de PÉTRIFICATION & FOSSILES. L'ivoire fossile & les turquoises sont des especes de zoolites : on voit dans l'un des Cabinets de curiosités à Chantilly , trois morceaux de bois de cerf pétrifiés & deux très-gros morceaux de la dent ou défense osseuse de l'éléphant & une côte de baleine. M. *Linnaeus* parle d'un cerf pétrifié trouvé à Geneve. Combien d'autres pétrifications qui sont autant de médaillons de la catastrophe du globe terrestre ?

On appelle *Zoologie* la Science qui traite de-tous les animaux de la nature. On divise cette Science en autant de parties séparées , qu'il y a de classes d'animaux ; savoir , l'*Anthropologie* ou l'Histoire de l'Homme , la

*Tetrapodologie* ,

*Tetrapodologie*, ou l'Histoire des Quadrupèdes; l'*Ornithologie*, celle des Oiseaux; *Amphibiologie*, celle des Amphibies; *Ichthyologie*, celle des Poissons; *Entomologie*, celle des Insectes; *Zoophytologie*, celle des Zoophytes; *Gammarologie*, celle des Crustacées; *Conchyliologie*, celle des Coquilles; *Helmentologie*, celle des Vers.

**ZOOMORPHYTES.** Ce mot sert à désigner des pierres qui ressemblent en quelque sorte à des animaux connus. On dit *phytomorphytes*, pour désigner des arborisations: voyez au mot **DENDERITES**. Quelques Naturalistes modernes regardent les lithophytes comme des animaux phytomorphes.

**ZOOPHAGE.** Nom qui se donne, ainsi que celui de carnivore, à toute espèce d'animal qui se nourrit de chair; cependant on entend communément par *zoophages* des mouches qui se nourrissent sur le corps des animaux & les sucent. *Charleton* donne le nom d'*azoo-phages* à d'autres mouches qui vivent, ou du suc de la terre, ou de celui des plantes: voyez l'article **ACRIDOPHAGES**.

**ZOOPHYTES**, *zoophyta* ou *zoophyton*. On donne ce nom à des corps marins qu'on ne peut regarder ni comme des insectes, ni comme des coquillages, ni comme des poissons proprement dits, mais dont la nature tient de l'animal & la figure du végétal: ce qui les fait nommer *plantes animales* ou *animaux plantes*. Le nom de *zoophyte* est plus consacré par l'usage pour désigner ces espèces de corps animés, & dont plusieurs n'ont qu'un sentiment de vie fort obscur.

Les Naturalistes appellent ainsi un genre d'animaux aquatiques qui n'ont point de sang, & qui ont une ressemblance avec des corps connus, tels sont l'*ortie de mer*, le *pinceau de mer*, le *poumon marin*, l'*holothurie*, la *tethye*, la *verge marine* ou *mentule*, la *pomme de grenade*, le *champignon marin*, la *poire marine* ou *ficorde*, la *plume marine*, la *grappe marine* ou *raisin de mer*, la *pomme folle de mer*, l'*anémone de mer*, (a) la *main de*

(a) Indépendamment de ce qui est dit à l'article *Anémone de mer*, on trouvera une suite d'observations & de découvertes sur ces sortes de corps animés, & notamment sur la manière dont les petits prennent naissance,

mer & le concombre marin. Tels sont les zoophytes ou plantes animaux que Ruisch a rassemblées à la fin du premier volume de son Histoire Naturelle.

M. Linnæus, (*System. nat. Edit. 6, p. 72,*) divise les différentes especes de zoophytes en plusieurs genres, parmi lesquels on voit aussi la tethye, l'holothurie, la scolopendre marine, les différentes especes de limaces de mer, le lievre marin. Les autres zoophytes, connus sous différens noms, dit ce même Auteur, sont l'hydre ou polype, la seche, le triton, le physalus & l'aphrodite, especes de chenilles de mer; enfin sous le nom de méduse, le Naturaliste Suédois comprend les orties de mer & le poumon marin: viennent ensuite les étoiles marines & les ourfins de mer. Mais M. Lyonnet, dans ses remarques sur la *Théologie des Insectes de M. Lesser*, dit, en parlant du système de M. Linnæus, qu'il n'est point du tout certain qu'il y ait des animaux à qui le nom de zoophytes puisse convenir: ou qu'au moins c'est un nom qui ne convient nullement aux ourfins, à la seche, aux étoiles, ni aux orties de mer, puisque ce sont tous de vrais animaux, d'une forme à la vérité très-bizarre, mais pourtant tous capables de fonctions animales, d'un mouvement progressif, & qui ne tiennent aucunement de la nature des plantes.

M. Donati, dans son *Hist. Nat. de la Mer Adriatique*, p. 54, après avoir fait voir la chaîne qui réunit les polypiers avec ces corps marins, qu'il appelle zoophytes, divise la classe des zoophytes immobiles, c'est-à-dire, qui ne peuvent pas se transporter d'eux-mêmes d'un lieu à l'autre, en trois centuries; la première regarde les zoophytes dont la substance est entièrement charnue; la seconde centurie embrasse les zoophytes qui sont composés de deux substances, dont l'une est molle & charnue, & l'autre ferme & tendineuse; la troisième centurie est pour les zoophytes qui sont charnus & osseux: consultez l'Ouvrage cité de cet Auteur.

M. Mylius, dans une Lettre écrite à M. de Haller,

dans le *Journal d'Histoire Naturelle*, Mai 1774, page 372; Avril 1775, page 350: ce sont des globules d'abord informes qui s'arrachent de la base de l'anémone de mer, & qui en quelques mois s'organisent & acquièrent toute leur évolution.

parle d'un nouveau zoophyte qui a trompé beaucoup de Naturalistes qui le prenoient pour le vrai *lilium lapideum*, tant la ressemblance paroïssoit être complete entre ces deux corps. Ce nouveau zoophyte a été pris auprès du Pôle Arctique pendant l'été de 1753 par le sieur Adrianz, Juthlandois, Capitaine du vaisseau *Britannia*, employé à la pêche de la baleine. Ce Navigateur dit que ce fut par le cordon du plomb qui sert aux sondes, que deux de ces corps marins furent tirés à bord de son vaisseau d'un fond argileux, à la profondeur de deux cents trente-six toises, vers le soixante-dix-neuvieme degré de latitude septentrionale, & à quatre-vingt milles des Côtes de Groënland. On distingue dans ce zoophyte une tige longue & sans feuilles, une espece de fleur longue de deux pouces & un peu fillonnée comme l'*encrinus* : la tige est renflée par les deux extrémités, carrée & ornée de chaque côté d'un sillon, dure, osseuse, blanche intérieurement, d'un jaune brun en dehors, flexible : elle se rétrécit & prend la forme d'une spirale en se desséchant ; mais si on la met ensuite dans l'eau, elle reprend sa premiere forme épanouie.

Cette prétendue fleur est composée de trente corps irrégulièrement coniques & semblables à des calices de fleurs, dont l'épiderme seroit visqueux ; l'on ne peut trop admirer la structure organique de l'intérieur de chaque rameau. Ce grand zoophyte est, dit M. *Ellis*, un vrai polypier, un amas d'animaux marins ; la tige en est le soutien ; les especes de semences qu'on croit y voir, sont autant d'œufs ; & les prétendues fleurs, sont les polypes mêmes qui ont chacun huit griffes ou bras, garnis des deux côtés de rangs de fibres qui paroissent faire les fonctions de doigts. La bouche, qui est placée au centre des bras, à l'endroit où ils s'unissent, a deux levres droites & dentelées. M. *Ellis*, en disséquant cet animal si extraordinaire & si composé, a découvert une vessie, qui, outre la propriété commune avec celle des poissons qui nagent, lui sert encore comme de canal pour conduire les matériaux que ces différens corps ramassent, & qui leur sont nécessaires pour la défense & l'accroissement de leur longue

tige offeufe : ce même Naturalifte est perfuadé que le *lilium lapideum* n'est autre chose que les dépouilles pétrifiées de cet animal ; pour M. *Mylius*, il est fort porté à croire que ce nouveau corps marin a quelque ressemblance avec les corps de mer pétrifiés, qu'on appelle *encrini*, qui ont une tige ou une queue articulée, & qu'on pourroit l'appeler *asterias zoophytos composita*.  
*Voyez maintenant l'article PALMIER MARIN.*

On doit placer aussi parmi les corps zoophytes le prétendu *animal fleur* qui se trouve dans l'île de Sainte-Lucie : des curieux l'annoncent comme une production végétale, qui a des caractères particuliers qui l'approchent des substances animales. Dans une caverne de l'île de Sainte-Lucie, près de la mer, est un grand bassin de 12 à 15 pieds de profondeur, dont l'eau est salée ; le fond est composé de roches d'où s'élevent en tout temps certaines substances qui présentent au premier coup d'œil de belles fleurs luisantes, semblables à peu-près à nos soucis simples, mais d'une couleur beaucoup plus claire. Quand on veut cueillir ces espèces de fleurs, dès que la main, ou autre instrument en est à deux ou trois pieds, elles se resserrent ou s'enfoncent sous l'eau ; lorsque cette espèce de tact cesse, elles reparoissent & se rouvrent : en examinant de près cette substance, on trouve dans le centre du disque quatre filamens bruns, qui ressemblent à des jambes d'araignées, & qui se meuvent tout autour d'espèces de pétales, couleur de paille ou jaune clair, avec un mouvement vif & spontanée : ces jambes se réunissent comme des pinces pour saisir la proie, & les pétales se resserrent aussi-tôt pour renfermer cette proie, qui ne peut plus échapper. Sous cette apparence de fleurs est une tige noire, grande comme la queue d'un corbeau, qui semble être le corps de l'animal. On soupçonne qu'il vit des fragmens de petits insectes que jette la mer dans cette partie d'eau salée qu'il habite, & que la belle couleur qu'il tient de la nature lui a été donnée pour attirer vers lui ces petits vers ou insectes, qui, comme tous les animaux aquatiques, se portent vers ce qui éclate. Cette production singulière ne seroit-elle pas une espèce d'ane-

me de mer ? Ou y auroit-il dans la mer des plantes sensitives de l'ordre de l'attrape-mouche , que les Anglois appellent *tipitiwiche* ? Voyez *Anemone de mer* , & *Attrape-mouche*.

On trouve encore dans l'Histoire Naturelle du Comté de Down en Irlande , la description d'un zoophyte bleuâtre , rond & aplati , large de seize pouces , ayant le ventre entr'ouvert par où l'on voyoit nombre de petites vessies , ressemblantes en quelque sorte aux intestins d'un animal. On l'exposa dans un lieu sec à l'action du soleil , où il parut éprouver une espece de dissolution.

*Lémery* dit que les anciens Botanistes ont donné le nom de *zoophyte* à plusieurs especes de plantes qu'ils ont cru tenir de l'animal , aussi-bien que de la plante , comme les *éponges* & la *plume marine* , parce qu'elles remuent dans les eaux où elles naissent , comme si c'étoit des animaux. Mais ce mouvement , dit-il , ne doit point leur faire donner une qualité animale , il vient de l'entrée & de la sortie de l'eau par les pores de ces plantes. Cet Auteur termine en disant que , quand on examine en bonne physique & sans préoccupation les plantes qui sont appellées *zoophytes* , telles que *l'agnus scythicus* , on reconnoît que ce sont des plantes pures , & qu'elles n'ont rien d'animal , & qu'ainsi il ne doit point y avoir de zoophyte véritable : voy. AGNEAU TARTARE.

Pour nous , nous croyons fermement à l'existence des zoophytes , c'est-à-dire , qu'il y a des corps organisés d'un volume plus ou moins considérable , qui ne tiennent au végétal que par la configuration extérieure , mais qui sont constamment des animaux par leur manière , ou de se mouvoir , ou de vivre , ou de se reproduire. En effet , ces sortes d'individus ont les mouvemens spontanés , qui sont propres aux animaux , & en particulier à ceux de cette espece. Ils sentent quand on les touche , & donnent des preuves de leurs perceptions : par le moyen de certaines parties de leur corps ils cherchent la nourriture qui leur est nécessaire , la saisissent , la retiennent & la dévorent. Tout ce qu'on peut dire , & nous en convenons , les zoophytes

font des animaux qui ne ressemblent ni par leur forme ; ni par leur organisation à ceux que nous voyons ordinairement : leur mécanisme est peu connu, & ce qu'on en fait prouve seulement qu'il est beaucoup plus simple que celui des autres animaux. Leurs formes sont bizarres, & tiennent plus de celles des plantes que des animaux ; on diroit que ce sont des êtres imaginés & exécutés sur un autre plan que celui que la Nature a suivi pour peupler le globe que nous habitons ; que ce sont comme les indices & les aperçus d'un autre ordre & d'un autre enchaînement d'êtres. Ces especes de *mollusques* n'offrent qu'un amas de substances gélatineuses, le plus souvent sans aucune partie solide ; des corps qui ont quelquefois une infinité de bras ou de pieds qu'ils étendent ou resserrent à volonté, dont ils se servent pour changer de place & saisir les objets qui se trouvent à leur portée : quelques-uns ont deux yeux, souvent très-gros ; deux dents qui ne ressemblent pas mal au bec du perroquet, placées au centre de la mole glaireuse : voilà les seules parties qui donnent aux zoophytes quelque ressemblance avec le reste des animaux. Nous répétons que cependant ces masses bizarres à nos yeux se meuvent, fuient, évitent les dangers, attendent, poursuivent & saisissent leur proie, & donnent toutes les marques de sensibilité, de besoin, de desir, de jouissance qu'on observe dans les autres animaux. Leurs humeurs colorées en pourpre, en violet, en vert, en bleu, vont gonfler leurs vaisseaux en filets de la même couleur ; & quand leurs bras, ou si l'on veut leurs pieds sont étendus, on croiroit souvent voir une fleur épanouie, peinte & variée des plus agréables couleurs ; mais c'est une fleur souvent trompeuse, qui se resserre toujours au moment qu'on la touche, & qui cause souvent sur la main indiscrete ou imprudente qui la saisit, une cuisson dont l'impression se fait sentir plus ou moins long-temps.

On trouve les zoophytes dans la mer, on les voit à travers le cristal de ses eaux, dans les endroits où elles sont transparentes & calmes. Les uns nagent dans la masse du fluide, les autres rampent sur le sable ou la vase, & le plus grand nombre, dit M. Mauduit, pend

aux rochers où il est attaché. Alors le fond de la mer & les flancs des rochers semblent être couverts de fleurs, dont les unes sont épanouies, & les autres encore fermées.

Il y a bien peu de zoophytes qu'on puisse faire sécher pour les conserver sous cet état : on peut les conserver quelque temps dans des vases remplis d'eau de mer ; les y voir s'étendre, se replier & jouir de leur spectacle ; puis les faire passer dans des liqueurs conservatrices, où ils se ferment toujours en mourant, & perdent l'éclat de leurs couleurs, qui, résidantes dans leurs humeurs, disparoissent à mesure qu'elles s'alterent. Peut-être que si l'on plongeoit un zoophyte bien épanoui dans une liqueur très-active, telle que l'esprit-de-vin, il y périroit avant de pouvoir se fermer, & qu'il seroit plus agréable de le conserver ouvert. On peut user aussi des moyens indiqués pour la conservation de quelques polypes à l'article CORALLINE.

Enfin, M. *Pallas*, Docteur en Médecine, a donné en 1766 son Ouvrage latin *in-8°*. sur les *zoophytes*. Ce savant Auteur a fait de très-grandes recherches pour déterminer & classer les sortes d'êtres organisés dont il est question. Voici le résultat de ses observations :

Les *zoophytes* ou *animaux plantes* forment le passage des végétaux aux animaux. Il regarde cette classe comme la seule *Province hermaphrodite de l'Empire de la Nature*. Il divise les zoophytes en quinze genres principaux ; savoir :

1°. L'HYDRE, *hydra*. C'est le polype d'eau douce de M. de Réaumur, & le *protée* de quelques Ecrivains modernes. Il en cite quatre especes.

2°. L'ESCARÉ, *eschara*. C'est le FLUSTRA de Linnæus : il en décrit quinze especes, parmi lesquelles se trouvent la *Pierre d'éponge des boutiques*, la *fausse manchette de Neptune*.

3°. Le CELLULAIRE, *cellularia*. C'est la coralline à cellules des Auteurs. Il en cite dix-sept especes.

4°. Le TUBULAIRE, *tubularia*. C'est la série des tuyaux à consistance de corne. Ils sont flexibles & élastiques : l'Auteur fait mention de neuf especes.

5°. Le POLYPE A BRAS ou en BOUQUET, *brachionus*. Il en cite dix-huit especes.

6°. Le SERTULAIRE, *sertularia*. C'est une espece de coralline à articles, aplatie, de consistance de corne molle. Il en cite trente-sept especes, telles que la *prèle marine*, la *cuscute de mer*, la *sapinette de mer*, la *queue du renard*.

7°. Le GORGONE, *gorgonia*, contient les cératophytes ou litophytes. ( L'écorce lamelleuse des gorgones est colorée, poreuse ou chagrinée : *Boerhaave* l'a appelée *titanokeratophyte*.) Les individus de ce genre ont le tissu de la corne, avec la figure & la flexibilité des branches d'arbres. Ces corps ne sont, à proprement parler, que le squelette des polypes qui les ont habités, & leur ont donné la forme : ce sont enfin des zoophytes ou plant-animaux par excellence, tels sont l'éventail de mer, le faux antipate, appelé improprement *corail noir*, & quantité d'autres. L'Auteur en cite trente & une especes.

8°. L'ANTIPATE, *antipathes* : production à polypier en forme d'arbre, molle, à demi-transparente, & dont l'écorce n'est aucunement calcaire, mais comme gélatineuse. On en compte dix especes.

9°. L'ISIS, *isis*. Nom que *M. Linnæus* a donné au genre des coraux. Il y a le corail rouge, le blanc, ( on en trouve de violet & de jaune ) celui qui est articulé, soit en rouge, soit en blanc : l'Auteur ne cite que quatre especes d'isis.

10°. Le MILLEPORE, *millepora* : est dur, calcaire, branchu ; sa substance est continue, & ornée en sa superficie de très-petits pores : ces pores sont cylindriques & étoilés comme dans le madrepore. On en compte dix-huit especes, tels sont le frondipore, le rétepore ou manchette de Neptune, le coralloïde violet des Philippines, & la corne de daim de mer.

11°. Le MADREPORE, *madrepora*. Ceux-ci sont toujours branchus ou cellulaires, durs, calcaires. L'Auteur en cite trente-cinq especes, tels sont le champignon de mer, le bonnet de Neptune, le cerveau de Neptune, l'amaranthe de mer, l'œillet de mer, le

grand pore ou acropore, le corail blanc des boutiques, le grand madrépore étoilé, l'astroïte, l'abrotanoïde.

12°. Le TUBIPORE, *tubipora*, est composé de tuyaux solides paralleles, distinctement séparés les uns des autres, & articulés. Il y a un petit siphon qui communique d'article en article, tel est le tuyau d'orgue.

13°. L'ALCYON, *alcyonium*. Les alcyons ont une enveloppe cartilagineuse : toute leur substance est molle ; on y observe beaucoup de pores étoilés, tel est l'alcyon en arbre de Norwege, la main de mer ou de larron, la pomme ou bourse de mer, le raisin de mer, le poumon de mer, la théhye, le guêpier marin. Les especes de ce genre sont au nombre de douze.

14°. Le PENNATULE, *pennatula*, est composé d'une tige, de doigts ou lanieres dures & comme osseuses intérieurement, & polypeuses à l'extérieur, tel est le zoophyte de la mer du Groënland, la plume marine, la fleche de mer. Ce genre comprend onze especes.

15°. L'ÉPONGE, *spongia*, est la fabrique & le nid de certains vers. Il en cite ving-huit especes.

Ainsi notre Auteur établit quinze genres de zoophytes, lesquels comprennent deux cents cinquante especes.

Il ajoute à la série des zoophytes, & en maniere d'appendix, trois genres douteux, *genera ambigua*. Le premier comprend sept especes de *tania* ; le second la famille des *volvoques*. Il en cite deux especes. Ce deuxieme genre, qui est le *volvox*, a été découvert par Messieurs Baker & Ræsel. C'est un animal d'une structure uniforme : on diroit d'un petit globe sans organisation, & cependant il se meut & avance de son plein gré dans les eaux douces qu'il habite. Examiné à la loupe, il paroît composé d'un amas de petits grains ou œufs, comme l'hydre ou protée. M. Pallas veut que les molécules organiques, qui se trouvent dans la semence des grands animaux, soient des êtres animés qui appartiennent à ce genre d'individus.

Le troisieme genre renferme les corallines qu'Imperati a désignées sous le titre de *nodularia*, & qui selon notre Auteur, appartiennent au regne végétal, tel que le fucus, plume de paen, l'androsace & la coral-

line articulée des boutiques ( nous rangeons celles-ci parmi les polypiers : voyez CORALLINE ). Ce genre contient treize especes.

ZOOPHYTOLITES, *zoophytoliti*. Nom que l'on donne aux fossiles , ou pétrifications des zoophytes à forme d'arbrisseaux : telles sont les étoiles de mer à rayons entiers , ou de l'espece qu'on nomme arborescente ou chevelue ; souvent on n'en trouve que les vertebres. Il y a les *stellites* , les *asteries* , les *entroques étoilées* , les *encrinites* , les *trochites* ou troques , les *entroques radiées* , les vertebres du *lis de pierre* , &c. Voyez ces mots.

ZOOTIPOLITHES, *zootipoliti*. On donne ce nom aux pierres qui portent l'empreinte de quelque animal ou de quelques - unes de ses parties : voyez EMPREINTES.

ZOPISSA. Nom que l'on donne au goudron que l'on détache des navires , à leur retour d'un long voyage sur mer : voyez GOUDRON à l'article PIN.

ZORILLE : voyez MOUFFETTES.

ZOUCHET : voyez CASTAGNEUX.

ZURNAPA. C'est la giraffe : voyez ce mot.

ZWITER. Nom donné à une mine d'étain , en petits grains , dans une gangue peu constante ; elle est quelquefois de marne blanche à Eybenstock , & quelquefois de quartz mêlé de mica à Ehrenfriedersdorff. Voyez l'article ETAIN.

ZYGENE, *zygæna* : voyez MARTEAU.





T A B L E

*Latine, concordante & alphabétique des Noms & Mots dont il est parlé dans ce Dictionnaire.*

## A.

- A**BALZEMER aut fenna, *séné.*  
 Abelicea, *faux santal de Candie.*  
 Abelmosch, *ambrette.*  
 Abies, *sapin.*  
   *Canadensis, fructu brevi, épinette ou sapinette du Canada.*  
   *tenuiore folio, fructu deorsum inflexo (Picea) pesse.*  
 Abiga aut iva arthetica, *ivette.*  
 Ablactatio, *gresse à écussion, à œil dormant.*  
 Abomasus : *voyez Caillette à l'article RUMINANS.*  
 Abrotanoïdes madrepora, *abrotanoïde : voyez à l'article ZOOPHYTE.*  
 Abrotanum campestre, *aurone des champs.*  
   *fœmina vulgare, aut santolina : voyez à l'article AURONE.*  
   *mas, aurone mâle.*  
 linifolio acriori & odorato (dracunculus esculentus) *estragon.*  
 Abrus : *voyez ce mot.*  
 Absinthium, *absinthe.*  
   *Alpinum candidum humile (absinthe des Alpes) : voyez GENEPI.*  
   *ex alis floridum, foliis sericeis pinnatis, pinnis trifidis & quinquefidis; Hist. Stirp. Helvet. Genepi blanc.*  
   *Ponticum seu Romanum officinar. absinthe Pontique ou Romaine.*

Abſinthium ſeriphium Gallicum, *abſinthe de mer ou aluine.*

vulgare majus, *abſinthe grande.*

Abutilon aut ſemen moſchi, *ambrette.*

vulgò Althæa Theophraſti, flore luteo, *fauſſe guimauve.*

Acacalis : *voyez ce mot.*

aut empetrum Luſitanicum, fructu albo, *camarigne.*

Acacia Germanica, aut noſtras : *voyez PRUNELLIER.*

orbis Americani altera flore pulcherrimo, (Poinciana) *poincillade.*

robini aut pseudo-acacia, *acacia faux.*

vera Ægyptiaca, *acacia véritable.*

Acaja (prunier de Mombain) *voyez ACAJA.*

Acajaiba, *acajou.*

Acanthio terreſtris aut erinaceus, *hérifſon.*

Acanthium aut ſpina alba, *chardon commun.*

Acanthus Germanicus aut carduus benedictus, *chardon bénit.*

ſativus aut branca urſina Italorum, *acanthie ou blanc-urſine.*

vulgaris aut Germanica (ſphondylium) *berce ou blanc-urſine bâtarde.*

Acarna aut carlina ſylveſtris minor, *carline petite.*

Acarnan : *voyez ACARNE.*

Acarus : *voyez CIRON & TIQUE.*

cancroïdes, *ſcorpion araignée.*

caſei & farinae, *tique du fromage & de la farine.*

fuſcus, autumnalis textor, *tique ou le tifferrand d'automne.*

longicornis, *pince rouge.*

marinus, *polygone.*

ſcabiei aut ſubcutaneus, *tique ou ciron de la gale.*

Accipenſer aut ſturio, *eſurgeon.*

Accipiter, *épervier & émerillon.*

Accipitrina aut ſophia chirurgorum, *thalitron.*

Acer, *érable.*

Acerra : *voyez à l'article PARFUM.*

Acetabulum marinum, *androsace de mer.*

Acetoſa, *oſeille ou ſurelle.*

longifolia, *oſeille longue.*

- Acetosa & Iujula, sive alleluia officinar. *pain à coucou.*  
 ovina, *oseille de mouton, ou petite oseille.*  
 rotundifolia hortensis, *oseille ronde ou franche.*
- Achar: voyez BOIS DE BAMBOU & l'article MANGUIER.
- Achates, *agate.*
- Acheta aut gryllus, *grillon.*
- Achillæa montana, *espece de jacobée.*  
 millefolium, *mille-feuille.*
- Achiolt Indorum, aut urucu, *roucou.*
- Achores, aut tinca, *tanche.*
- Acinaria marina aut fargazo, *herbe flottante.*  
 palustris aut oxiccoccum, *canneberge.*
- Aconitum, *aconit.*  
 cæruleum, *napel.*  
 foliis platani, flore luteo pallefcente, *tue-loup.*  
 lycostonum: voyez à l'article ACONIT.  
 pardalianches aut herba Paris, *raisin de renard.*  
 pardalianches minus aut doronicum, *doronic.*  
 pardalianches aut thora: voyez THORA.  
 racemosum aut Christophoriana, *herbe de Saint-Christophe.*  
 salutiferum, *anthora.*
- Acontias: voyez ce mot.
- Acopon aut anagyris, *bois puant.*
- Acorus adulterinus, *glayeul jaune ou acorus faux.*  
 Indicus, *acorus des Indes.*  
 verus officinis falso calamus aromaticus, *acorus véritable.*
- Acredula aut luscinia, *rossignol.*
- Acridio-gallus, *grillon-criquet.*
- Acroporus aut porus magnus (acropore): voyez à l'art.  
 ZOOPHYTE.
- Actæa nigra, *herbe de Saint Christophe.*
- Acudia: voyez ce mot.
- Acula: voyez CARCHARIAS.
- Aculeus, *aiguillon (voyez à l'article PLANTE).*
- Acus cauda utrinque pennata, *sangfue de mer.*
- Acus piscis, *aiguille.*
- Acynus sylvestris aut clinopodium, *basilic sauvage.*
- Adamas, *diamant.*
- Adarces: voyez ADARCE & FLEUR DE SEL MARIN.

Adeps, *graisse.*

Adiantum (*adiante*): voyez CAPILLAIRE.

album filicis folio, aut filicula, *fougere petite.*

aureum, aut muscus capillaceus &c. *perce-mouffe.*

candidum, aut ruta muraria, *sauve-vie.*

fruticosum, Brasilianum aut Cadanense, *capillaire du Canada.*

Adimian: voyez à l'article TULIPE.

Adonis: voyez ce mot.

Adonium, *renoncule à fleur rouge.*

Adrachna Cretenfium, *adrachné.*

Ægagropileus, *égagropile.*

Ægilops vulgo festuca, *fétu.*

vulgo avena sterilis: *c'est le festucago des Botanistes.*

Ægithalus, aut parus, *mésange.*

Ægocephale, *francolin.*

Ægoceras aut fœnugræcum, *fenugrec.*

Ælumopus aut hispidula, *ped de chat.*

Aër, *air.*

Aères: *cedre.*

Æromeli aut thereniabin, *manne liquide.*

Ærugo nativa, *verdet naturel.*

Æs aut cuprum, *cuivre.*

Corinthiacum, *cuivre de Corinthe.*

Æsalon, *Asalon*: voyez Emérillon.

Æschinoméné: voyez à l'article SENSITIVE.

Æthiopis aut phlomitis, *espece de sclarée originaire d'Ethiopie: c'est le meroïdes de Pline.*

Ætites lapis, *Pierre d'aigle.*

Afrodus aut alsordus: *c'est le serpent aimorrhôis.*

Agallochum, *bois d'aloës.*

Agalugen aut lignum aloës, *ibid.*

Agaricum, *agaric.*

auriculæ forma, *oreille de Judas.*

Agaricus mineralis, *agaric minéral.*

pedis equini facie, *agaric de chéne.*

Agiahahid Ægyptium: voyez AGRAHALID.

Agnil, nil herba rorismarini facie: voyez ANIL à l'article INDIGO.

**Agnus**, *agneau*.

*castus* (*poivre sauvage*): voyez **AGNUS CASTUS**.

*Scythicus*, *agneau de Scythie* ou *agneau Tartare*.

**Agredula**, aut *rana sylvestris*, *grenouille des bois*.

**Agresta**, aut *omphax*, *verjus*.

**Agrifolium**, aut *aquifolium*, *houx*.

**Agrimonia**, *aigremoine*.

**Agrioriganum** aut *origanum*, *origan*.

**Agriotta** (*griotte*) voyez à l'article **CERISIER**.

**Agrostemma**: voyez *nielle des blés*.

**Aguacate**: c'est l'*Avocat*: voyez ce mot.

**Agul** aut *alhagi*: voyez **AGUL**.

**Ahouai nerii folio**: voyez **AHOUI**.

**Aïtos**, *aigle*.

**Ajuga** aut *chamæpitys*, *ivette*.

**Aizeon**, *espece de joubarbe aquatique*.

*acre*, aut *illecebra*, *vermiculaire brûlante*.

*hæmatoïdes*, aut *sedum minus*, *triquemadame*.

**Ala avis**: voyez **AILE** à l'article **OISEAU**.

*planta*: voyez **AILE** à l'article **PLANTE**.

**Alabandina gemma**: voyez **ALMANDINE**.

**Alabastrites**, *alabastrite*.

**Alabastrum**, *albâtre*.

**Alana**, *tripoli*.

**Alaternoides Africana lauri serratæ folio**, *apalachine*.

**Alaternus**, *alaterne*.

**Alauda**, *alouette*.

*arborea* aut *sylvestris*, *alouette des bois* ou *cujelier*.

*arenaria*, *alouette de mer*; voy. **COULON-CHAUD**.

*cristata* aut *galerita*, *alouette huppée*.

*non cristata*, *singe de mer* ou *perce-pierre*.

*pratensis*, *alouette de pré*.

*remigibus albis extrorsum nigris*, *rectricibus nigris*, *lateralibus tribus albis*, *alouette moineau de neige*.

*sepiaria*, *alouette de buisson*.

**Albardeola**, quelques-uns ont désigné par ce mot latin, l'*oiseau spatule*: voyez **PALE**. L'*albardeola* est une *espece de héron blanc*.

- Albatrus aut albatroca marina, *albatross* ou *albatrès*.  
 Albecula, *gorge blanche*.  
 Albellus, *piette*.  
 Alberas Arabum aut staphis-agria, *staphis-aigre*.  
 Albinos : voyez à l'article HOMME.  
 Album Græcum, (*magnésie animale*) voyez à l'article  
 CHIEN.  
 Albumen ovi, *se dit du blanc de l'œuf* : voyez ŒUF.  
 Alburnus, *able* ou *ablette*.  
 Alca, *bec tranchant*.  
 Alcabrufy & alcacadim : voyez à l'article COLCOTHAR  
 FOSSILE.  
 Alcæa vulgaris (*alcée*) voyez MAUVE SAUVAGE.  
 Ægyptia viscosa aut bamia moschata, *graine de musc*.  
 Americana vulgò sabdariffa : voyez ce mot.  
 vesicaria (*ketmia*) voyez KETMIE.  
 Alcana : voyez TROËNE D'ÉGYPTE, & l'article ESTUR-  
 GEON.  
 Alce aut alces, *élan*.  
 Alcea rosea LINN. voyez mauve de jardin.  
 Alcedo fluviatilis, *martin pêcheur*.  
 marina, *alcyon*.  
 vocalis, *rousserole*.  
 Alcheron lapis : *c'est la pierre qui se trouve dans le fiel du bœuf*.  
 Alchimilla vulgaris, aut leontopodium, *ped de lion*.  
 gramineo folio, *majore flore* : voyez à l'article  
 COCHENILLE DE POLOGNE.  
 montana minima, *percepier* ou *petit pied de lion de montagne*.  
 Alcibiacum aut echium, *herbe aux viperes*.  
 Alcibiadon aut buglossum, *buglose*.  
 Alcyonium : voyez ALCYON, voyez aussi le mot ZOO-  
 PHYTE & l'article CORALLINE.  
 Alecterolophos, aut crista galli, *crête de coq*.  
 Alfard, aut lesach, *fruit de l'achanaca*.  
 Alga angustifolia vitriariorum, *algue*.  
 marina latifolia vulgatissima : voyez FUCUS &  
 VAREC.  
 saccharifera : voyez ALGUE.

- Alga tinctoria : voyez ORSEILLE.
- Alhagi : voyez AGUL.
- Alhana aut alana ( terra tripolitana ) voyez TRIPOLI.
- Alhenna : voyez ALCANA.
- Alisma , espece de doronic : voyez ALISMA.  
aut betonica montana , bétaine des montagnes.
- Alithimum aut secachul Arabum & Maurorum , sive  
pastina Syriaca : voyez ACACHUL.
- Alkaroa aut ricinus , ricin.
- Alkekengi : voyez ALKEKENGÉ.
- Alkermes ( graine d'écarlate ) voyez KERMÈS.
- Alleluia aut oxytriphylum , pain à coucou.
- Alliaria aut alliastrum : voyez ALLIAIRE ou HERBE DES  
AULX.
- Allio-prasum , ail d'Espagne.
- Alliporum aut scorodoprasum , ail-poireau.
- Allium , ail.  
latifolium liliflorum TOURNEF. voyez MOLY.  
montanum latifolium maculatum ( victorialis ) :  
voyez AIL SERPENTIN ou FAUX NARD.  
sphærico capite , folio latiore aut scorodoprasum ,  
ail-poireau.
- Allocamelus , voyez à l'article PACO.
- Alma : voyez JAMBOS.
- Almagra voyez TERRE DE PERSE & TERRE ADAMIQUE.
- Alnus , aune ou vergne.  
nigra baccifera frangula , bourdaine.
- Aloë palustris : voyez ALOÏDES.  
planta , aloès.  
succus ejusdem dicitur caballina , aut hepatica , aut  
succotorina : voyez à l'article ALOÈS.
- Alopecias oppiani aut vulpecula marina , renard marin  
ou singe de mer.
- Alofa : voyez ALOÏSE.
- Alp : voyez CERASTE.
- Alpinia : voyez à l'article Zetumbeth & le mot Paco-  
ceroca.
- Alfinanthes aut herba trientalis , aut alsine alpina ,  
espece de lysimachie.
- Alsine baccifera scandens , vulgè cucubalus.  
hederula altera , lamium dictum , pied de poule.

Alfine media & vulgaris : voyez MORGELINE.

sperjula dicta major , sperjule.

Alfordius , c'est l'aimorrhôis : voyez ce mot.

Altard : voyez ACHANACA.

Altavela , pasténaque ou altavelle.

Althæa , guimauve.

Ægyptiaca moschata aut abelmosc , ambrette.

frutex , guimauve royale : voyez ALTHÆA frutex.

peregrina aut abutilon , fausse guimauve.

Altica , altiſe.

Aluco , espece de hibou : voyez ce mot & celui de  
CHOUETTE.

Alveoli , alvéoles.

Alumen , alun.

catinum , plumeum , romanum , rupeum , faccari-  
num , scajolæ , trichites , ustum : voyez à l'article

ALUN.

Aluta montana , cuir fossile.

Alypum , globulaire.

Alysson incanum montanum luteum , alysson.

segetum , foliis auriculatis acutis , caméline.

Alyssos aut asperula , muguet des bois.

Alyssum Germanicum echioïdes : voyez ci-après Al-  
perugo.

Amanita , c'est le champignon à feuillets.

Amapa , mapas.

Amaracus aut majorana , marjolaine.

Amara dulcis aut dulca amara , douce amere.

Amaranthus , amarante.

luteus aut elichrysum , bouton d'or.

marinus , amarante de mer : voyez à l'article ZOO-  
PHYTE.

tricolor aut symphonia , jalousie ou amarante de  
trois couleurs.

Amatotus , amatote.

Ambarum citrinum aut succinum , ambre jaune.

Ambela : voyez CHARAMAIS.

Ambo & amba , fruit du manguièr : voyez ce mot.

Ambra grisea aut cineritia , ambre gris.

Ambrosia , ambrosie.

Ambulones , feux follets.

- Amedanus aut alnus, *aune.*  
 Amentum : voyez chaton à l'alphabet secondaire du mot  
 PLANTE.  
 Amethystus lapis, *améthyste.*  
 Amia, *boniton.*  
 Amiantus : Voyez AMIANTE.  
 Ammioselinum : c'est la plante de l'ammi.  
 Ammites ou ammonites : voyez AMMITE.  
 Ammochrysos, *Pierre de sable d'or.*  
 Ammodytes (anguilla de arena) : voyez ANGUILLÉ DE  
 SABLE.  
 Ammoniacum gummi, *ammoniac (gomme.)*  
 Amomi Anglorum, *amome.*  
 Amomis Dioscorid. aut rosa hiericonta, *rose de Jérico.*  
 Amomum falsum aut ribes nigrum, *caffis.*  
 racemosum, *amome en grappes.*  
 strychnodendros, *espece de solanum, arbrisseau :*  
*on trouve cet amome dans les boutiques des Apo-*  
*thicaires.*  
 Amoris tuba, aut corona solis, *herbe au soleil.*  
 Ampelitis aut Pharmacitis : voyez CRAYON NOIR.  
 Ampeloprasum primum aut scorodoprasum, *ail-poireau.*  
 Amphibium, *amphibie.*  
 Amphicephalos aut amphisbæna : voyez DOUBLE MAR-  
 CHEUR.  
 Amphisbæna (amphisbene) *ibid.*  
 Amurca, *fece de l'huile : voyez à l'article OLIVIER.*  
 Amygdalus, *amandier.*  
 Amylum, *amidon.*  
 Amyrberis, aut berberis, *épine-vinette.*  
 Anabasis, aut ephedra : voyez à l'article RAISIN DE  
 MER.  
 Anabula, aut camelopardalis, *caméléopard.*  
 Anacampteros, *orpin ou reprise.*  
 radice rosam spirante, *orpin à odeur de rose.*  
 Anacardium, *anacarde.*  
 Anacondo, *anacandaila.*  
 Anagallis, *mouron.*  
 aquatica, folio rotundiore major, *beccabunga.*  
 aquatica, aut famolus, *mouron d'eau.*  
 foemina cœruleo flore, *mouron femelle.*

- Anagallis mas phœniceo flore, *mouron mâle* ou à fleurs rouges.
- Anagyris aut acopum (bois puant) *anagyris*.  
non foetida major (laburnum) voyez AUBOURS  
ou ÉBENE DES ALPES.
- Ananas aculeatus, fructu pyramidato, carne aureâ,  
*ananas commun.*  
maximo fructu, conico, *ananas*, pain de  
sucre.  
ovato, carne albâ, *gros ananas blanc.*
- Ananas minimo fructu ovato, carne aureâ, *ananas*  
*pomme de reinette.*  
non aculeatus, pitta dictus, *ananas pitte.*
- Ananasa : c'est l'*ananas.*
- Anarrinum aut anthirrinum, *musle de veau.*
- Anas, *canard.*
- Anas arctica, *lunde.*
- Anas Bahama, *canard de Bahama.*  
campestris & pratensis, *canne-petiere.*  
Canadensis, *oie de Canada.*  
clypeata, *canard fouchet.*  
Germanorum, *canard à large bec des Alle-*  
*mands.*  
cristata Americana, *canard huppé d'Amérique.*  
flavescens, *canard huppé jaune.*  
domestica, *canard domestique.*  
cristata, *canard domestique huppé.*  
curvi rostra, *canard domestique à bec crochu*  
*ou courbé.*
- Anas Farnensis, plumis mollissimis, *canard à duvet,*  
*fera*, *canard sauvage.*  
fistularis, *canard siffleur.*  
Indica, *canne d'Inde.*  
Lybica, *canne de Guinée, ou de Barbarie, ou*  
*du Caire.*  
Madagascariensis, *canard de Madagascar.*  
marina cristata nigra, *canard de mer à crête noire.*
- Anas Mexicana, *canard du Mexique.*  
moschata, *canard musqué, ou de Moscovie.*  
nufcaris, *oie nonnette.*  
nigra marina, *canard de mer, noir.*

- Anas nigra*, *macreuse*.  
*penelope*, (millouin) *canne penelope*.  
*stellata*, *canard étoilé*.  
*sylvestris vera*, *canard sauvage ordinaire*.  
*torquata minor*, *petit canard de riviere à collier*.
- Anaspis*, *anaspe*.
- Anaticula*, *halebran*, ou *canard petit*, ou *canneton*.
- Anatron*: voyez ce mot.
- Anblatum* aut *aphyllon* (*dentaria orobanche*) *dentaire*  
*orobanche*.
- Anchusa puniceis floribus* aut *buglossum radice rubra*,  
*orcanette*.
- Anda arbor*: voyez ANDA.
- Andira arbor* (*angelyn*) voyez ANDIRA.
- Andira-guacu*, (*espece de chauve-souris cornue*) voyez  
 ANDIRA-GUACU.
- Andorhina*, aut *tapera*, *hirondelle du Brésil*.
- Androface vulgaris*, *latifolia*, *annua*, *androface*.
- Androfases*, aut *acetabulum marinum* (*androface de*  
*mer* : ) voyez ACETABULE.
- Androsæmum*: voyez TOUTE-SAINE.  
*minus* (*hypericum*) *mille-pertuis*.
- Anemoïdes*, *sylvie*.
- Anemone*, *anémone*.  
*marina*, *anémone de mer*.  
*sylvestris* aut *pulsatilla*, *coquelourde*.
- Anethum*: voyez ANETH.
- Angelica* aut *Archangelica*, *Angélique*.
- Angelus*: voyez ANGEL.
- Angelyn*, aut *andira-arbor*: voyez ANDIRA.
- Angsana Javanensibus*: voyez à l'art. SANG-DRAGON.
- Anguilla*, *anguille*.  
*de arena* (*Sandilz Anglorum*) voyez ANGUILE  
 DE SABLE.  
*lacustris tremorem inferens* (*tremblante*): voyez  
 ANGUILE DE CAYENNE.
- Anguina dracontia*, aut *dracunculus*: voyez SERPEN-  
 TAIRE.
- Anguis* aut *serpens*, *serpent*.  
*Esculapii*, *serpent Esculape*.

- Anguria citrullus dicta (*citrouille ou pastèque*): voyez  
MELON D'EAU.
- Anhinga, *plongeon de la Guiane.*
- Anil, sive enger: voyez INDIGO & INDE.
- Animal; voyez ce mot.  
moschiferum (*animal musqué*): voyez XÉ DES  
CHINOIS.  
zibethicum, *civette.*
- Animalculum, *animalcule.*
- Animalia mollia, aut mollusca, *mous ou mollusques.*
- Anime gummi, aut animea myrrha, *résine animé.*
- Anisum: voyez ANIS.  
stellatum Chinæ aut Indicum, vulgò *badiane*:  
voyez ANIS DE LA CHINE.
- Anomia concha, *anomie.*
- Anomites, *térébratules.*
- Anona: voyez ASSIMINIER & CACHIMENTIER.
- Anonæ species, *sappadille.*
- Anonis, aut ononis, *arrête-bœuf, ou bugrande.*
- Anonis viscosa, spinis carens, lutea major, *arrête-  
bœuf à fleurs jaunes.*
- Anonymos, aut evonimus, *fusain ou bonnet de Prêtre.*
- Anser vulgaris, *oie ou jars.*  
Americanus, voyez à l'article TOUCAN.  
ferus aut sylvestris, *oie sauvage.*  
Hispanicus, aut Guineensis, *oie d'Espagne ou de  
Guinée.*
- Lanuginosus, *oie à duvet*: voyez CANARD A  
DUVET.
- Moscovitus, *oie de Moscovie.*  
muscaris, *oie nonnette.*  
niveus, *oie de neige.*
- Anserina aut argentina, *argentine.*
- Antale aut antalium, *antale.*
- Antenna clavata, &c. *antenne en massue, &c.*
- Anthedon aut azarolus, *azérolier.*
- Anthelmia: voyez SPIGELIA.
- Anthemis aut chamæmelum, *camomille.*
- Anthera: voyez ANTHERE à l'article PLANTE.
- Anthericum ossifragum, *brise-os*: voyez à l'article  
CHIENDENT.

- Anthora (*aconit salulaire*): voyez ANTHORE.  
 Anthos aut ros-marinus, romarin.  
 Anthracites lapis: voyez CRAYON NOIR.  
 Anthrax veterum (*escarboucle*): voyez à l'art. RUBIS.  
 Anthrenus, anthrene.  
 Anthriscus, aut chærophillum sylvestre, cerfeuil sauvage.  
 Anthyllis chamæpitides major aut iva moschata, ivette musquée.  
     leguminosa vulneraria, vulnèraire.  
     nivea paronychia, renouée argentée.  
     falsa aut kali, soude ou la Marie.  
 Anthyrrinum, musc de veau.  
 Antilope besoartica, paskan.  
 Antimonium, antimoine.  
 Antipates (*antipate*): voyez à la suite du mot ZOO-PHYTE.  
 Antispodium: c'est la cendre de roseaux d'Inde.  
 Antithora: voyez ANTHORA.  
 Antoniana, vulgè chamænerion, herbe de S. Antoine.  
 Antophylli caryophylli: voyez à l'article GIROFLE.  
 Antribus, antribe.  
 Antropomorphites, antropomorphite.  
 Antropomorphon, mandragora mas, mandragore.  
 Anzarot: voyez à l'article SARCOCOLLE.  
 Aouara, aut ayera: voyez AOUARA.  
 Apalachine, aut cacina Floridanorum: voyez APALACHINE.  
 Aparina, aparine.  
 Aparine vulgaris, grateron ou riebte.  
     latifolia, humilior montana, muguet des bois. (Asperula).  
     major, aut aperugo, vulgaris, porte-feuille.  
 Apen: voyez AMBALAM.  
 Aper, aut sus fera, sanglier.  
 Aphaca, aut taraxacon, dent de lion ou pissenlit.  
 Aphia cobitis, loche d'étang.  
 Aphis, puceron.  
 Aphroditus, aphrodite.  
 Aphronatrum (aphronitre): voyez SEL MURAL.  
 Aphroselenon aut selenites, sèlénite.

Aphya, *aphye.*

Aphyllantes anguillaræ, aut globularia, *boulette ou globulaire.*

Aphyllon, aut dentaria orobanche, *dentaire orobanche.*

Apiaster, aut merops : *voyez ce mot.*

Apiastrum, *mélisse citronnelle.*

Apices chelarum cancrorum nigricantes (*serres de crabe*) : *voyez à l'article CRABE.*

Apichu : *voyez BATATTE.*

Apios : *voyez ce mot.*

Apis, *abeille.*

Apium, *ache de marais.*

Anisum dictum, femine suave olente majori, *anis petit.*

cicutarium aut cicutaria, apii folio (*cicuta minor*) *ciguë petite.*

dulce (*celeri Italorum*) : *voyez CELERI.*

hortense latifolium, aut petroselinum majus : *voyez à l'article PERSIL.*

Macedonium, *persil de Macédoine.*

palustre foliis oblongis, aut fium, *berle.*

Pyrenæicum : *voyez à l'article TURBITH.*

risûs, aut aquaticum, *renoncule des marais.*

sylvestre, aut anthriscus, *cerfeuil sauvage.*

sylvestre lacteo succo turgens (*Thysselinum*) *persil de montagne laiteux.*

Apochyma aut zopissa : *voyez à l'article PIN.*

Apocynum majus, *apocin ou herbe de la houette.*

folio oblongo, aut periploca repens : *voy. APOCIN.*

Apogge : *voyez CATAPHRACTE.*

Apollinaris, aut hyoscyamus niger, *jusquiame noire.*

Apomeli, *voyez ci-après MEL.*

Aponogeton, *alguette.*

Apos, hirundo marina quibusdam, *espece d'hirondelle de mer.*

Apron Lugdunensium, asper, *poisson blanc du Rhône.*

Apua, *enchois ou anchois.*

Apyrothium aut sulphur, *soufre vis.*

Aqua, *eau.*

fluvialis, fontana, lacustris, marina, mineralis, putealis, thermalis, &c. *voyez à l'article EAU.*

- Aqua marina dicta beryllus , *aigue marine.*  
 Aquaqua : voyez CRAPAUD.  
 Aquifolium aut aquifolia , *houx.*  
 Aquila , *aigle.*  
   alba aut cygnea , *aigle blanc.*  
   albicilla , *aigle à queue blanche.*  
   aquatica , *anhima.*  
   brasiliensis crustata : voyez URUTAURANA.  
   leucocephalos , *aigle à tête blanche.*  
   mælanetus , *aigle noir.*  
   marina avis : voyez BALBUZARD & ORFRAIE.  
   marina piscis : voyez PASTENAQUE.  
   vultur : voyez VAUTOUR AIGLE.  
 Aquilegia aut aquilina ; voyez ANCHOLIE.  
 Aquipenser , sturio , *esturgeon.*  
 Arabine fara : voyez à l'article CANNELLE GIROFLÉE.  
 Arachida , *dentaire orobanche.*  
 Arachidna , aut chamæbalanus , *vesce sauvage ou magjon.*  
 Arachnoïdes : voyez ATTELABUS.  
 Arachus , latifolius , *orobe sauvage.*  
 Aradi : voyez l'article SEL AMMONIAC.  
 Aralia , *angélique épineuse.*  
 Aramaça : voyez LINGOADA.  
 Araneus aut aranea , *araignée.*  
   marinus aut aranea crustata , *araignée de mer.*  
   piscis : voyez DRAGON DE MER.  
 Arantium aut aurantium , *orange.*  
 Arapede , *espece de lépas : voyez ce mot.*  
 Araquidna : voyez PISTACHE DE TERRE.  
 Ararauna , macao bleu : voyez à l'article PERROQUET.  
 Arbor , *arbre.*  
 Arbor amoris , *arbre de Judée.*  
 Arbor baccifera Brasiliensis , baccâ trigonâ , prolifera :  
   voyez JABOTAPITA.  
   baccifera Brasiliensis fructu tuberculis , mori æmullo ,  
   voyez TATAUBA.  
   balsamifera : voyez ARBRE DE BAUME.  
 Brasiliensis floribus speciosis &c. voy. CEBI-PIRA.  
 cacavi , *cacaoyer.*  
 caniram , *c'est l'arbre qui donne la noix vomique.*  
 seram ferens , *arbre de cire.*

- Arbor chibou : voyez GOMMIER.  
 conifera , arbre conifere.  
 cucurbitifera : voyez VONTACA.  
 erysipelas curans , pavate.  
 exotica spinosa , foliis lentisci ( bonduc ) : voyez  
 POIS DE TERRE.  
 farinifera , sagu : voyez SAGOU.  
 foetida : voyez ARBRE PUANT.  
 fraxini folio , flore cæruleo , azedarach.  
 fructu crepitans : voyez HURA.  
 nucis pineæ : voyez YECOLT.  
 Indica admirabilis , pareturier.  
 cocculos officinarum ferens , coques du Levant.  
 foliis juglandes , fructus nucis magnitudine ,  
 ambare.  
 fraxino similis , oleæ fructu , nimbo.  
 spinosa , flote & fructu vidua : voyez TALIIR-  
 KARA.  
 insanus aut maniacus ( arbre de la folie ) : voyez à  
 l'article CARAGNE.  
 Judæ , aut siliquastrum , gainier.  
 lactescens aculeata , &c. voyez BDELLIUM.  
 lanigera , aut gossampinus Plinii , fromager.  
 ligno citrino rosam spirante ( bois de rose de la  
 Guiane ) : voyez à l'art. BOIS DE CHANDELLE.  
 mangifera , manguiier.  
 melonifera aut papaya : voyez PAPAYER.  
 millefima ( arbre de mille ans ) : voy. PAIN DE SINGE.  
 Moysæ ( buisson ardent ) : voyez à l'art. NÉFLIER.  
 nucifera Brasiliensis , cortice , fructu ligneo , qua-  
 tuor nuces continens , jacapucaio.  
 palcifera , avocat.  
 panifera : voyez ARBRE DU PAIN.  
 papyracea : voyez ARBRE DE LA NOUVELLE-  
 ESPAGNE.  
 paradifæa aut thuya : voyez ARBRE DE VIE.  
 pisces inebrians : voyez ARBRE A ENVRER LES  
 POISSONS.  
 piforum ferax : voyez ARBRE AUX POIS.  
 platani folio , fructu peponis magnitudine eduli ;  
 papaya , papayer.

- Arbor pomifera, fructu aculeato melonis magnitudine ;  
durio : voyez DURION.
- populo similis resinosa : voyez TACAMAQUE.
- rayz aut ficus Indica : voyez FIGUIER DES INDES  
( PARETUVIER. )
- sapientiaë , aut betula , *bouleau.*
- sapinada aut saponifera , *savonnier.*
- sebifera : voyez ARBRE DE SUIF.
- siliquosa virginienfis, spinosa lolus noftratibus dicta  
( pseudo-acacia vulgaris ), *faux acacia.*
- tabaxir : voyez BAMBOU.
- texoclifera Mexicana : voyez TEXOCTLI.
- thurifera : voyez OLIBAN.
- toxica & lactea , fructu fuavi pomi-formi , quod  
Indiani sagittas inficiunt , *mancelinier.*
- triftis : voyez ARBRE TRISTE.
- tulipifera ( *bois jaune* ) : voy. ARBRE AUX TULIPES.
- vitæ aut thuya : voyez ARBRE DE VIE.
- Arbore de las camaras , aut arbore fancto : voy. MACER.
- Arbufus , *arboufe.*
- Arbutus , *arboufier.*
- folio non ferrato , *arboufier de Candie ( adrachne ).*
- Archa Noë : voyez ARCHE DE NOË.
- Archangelica , aut Angelica : voyez ANGÉLIQUE.
- flore albo aut lamium album , *ortie blanche.*
- Arcium aut bardana : voyez BARDANE.
- Arctomys aut hamfterus , *hamfter.*
- Arcus ireos , *arc-en-ciel.*
- Ardea , *héron.*
- alba major , *héron blanc.*
- alba minor , *aigrette & jarfette.*
- cinerea major & vulgaris , *héron gris ou cendré  
ordinaire.*
- nævia , *héron tacheté.*
- ftellaris : voyez BUTOR à l'article HÉRON.
- Ardeola , *blongios.*
- Ardefia aut ardofia , *ardoife.*
- Areca palmæ foliis , *areque.*
- Arena , *fable.*
- gialla Italorum , *fable doré ou micacé.*
- volatilis , *fable mouyant.*

- Arenaria , *coulon chaud.*  
 Argemon ( opalus ) : voyez OPALE.  
 Argemone Mexicana , aut papaver spinosum , *pavot épineux.*  
 Argentina aut potentilla , *argentine.*  
 Argentum , *argent.*  
     vivum , aut hydrargyrum , *mercure.*  
 Argilla , *argile.*  
     fullonum , *terre à foulons.*  
 Argyritis , aut lithargyrus argenti , *litharge d'argent :*  
     voyez PLOMB.  
 Aries , *bélier.*  
     piscis , *mouton marin.*  
 Arisarum , aut arum maculatum : voyez à l'article PIED DE VEAU.  
 Aristida paniculis ramosis , spicis sparsis , corollæ aristâ longissimâ insidente foliis subulatis : voyez TIRSA.  
 Aristolochia , ( rotunda , longa , clematidis & tenuis ) : voyez à l'article ARISTOLOCHE.  
 Aristolochia , caule nodoso : voyez à l'article SERPENTAIRES DE VIRGINIE.  
     Orientalis , foliis lanceolatis , rumigi Maurorum : voyez RHASUT.  
     pistolochia aut serpentaria , *serpenteaire de Virginie.*  
 Aristolochia aut polyrrhisos auriculatis foliis : voyez à l'article SERPENTAIRES DE VIRGINIE.  
     violæ fruticosæ foliis : voyez à l'article SERPENTAIRES DE VIRGINIE.  
 Armadillo-tatu , *armadille.*  
 Armeniaca malus , *abricotier.*  
 Armenus lapis , *ierre Arménienne.*  
 Armerius flos aut muscipula lychnis , *attrape-mouche.*  
 Armillæ , *bracelets.*  
 Armoriaca Plinii , aut raphanus rusticanus : voyez CRAME OU RAIFORT GRAND.  
 Arnabi veterum aut zedoaria : voyez ZÉDOAIRE.  
 Arnica aut betonica montana , *bétoine des montagnes.*  
     schroderii : voyez DORONIC & ALISMA.  
 Arnoglossum , vulgò plantago , *plantain.*  
 Aroeira : voyez MOLLE.

- Aromata, voyez AROMATES & PARFUM.
- Aron maximum, aut colocasia : voyez COLOCASIE.
- Arsenicum album, aut arrenicum, *arsenic.*  
 flavum nativum, *orpiment.*  
 rubrum, *réalgar.*
- Arthanica, aut cyclamen, *pain de pourceau.*
- Arthemisia : voyez ARMOISE.  
 Chinensis, cujus mollugo moxa dicitur : voyez  
 MOXA DES CHINOIS.  
 monocionos, aut ambrosia, *ambrosie.*  
 tenui folio, aut tanacetum, *tanésie.*
- Arthetica, arthitica, aut iva, *ivette.*
- Artifi, aut tragopogon, vulgò *serfisi.*
- Artolitus, *pain fossile.*  
 pandectarii aut bugula, *bugle.*
- Arucæ : voyez VER DES OLIVES.
- Arum, *pied de veau.*  
 Americanum, arboreum, sagittariæ foliis, *arum  
 d'Amérique à feuilles de fleche.*  
 esculentum sagittariæ foliis, viridi-nigricantibus ;  
*ibid.*  
 hederaceum, amplis foliis perforatis, *arum mon-  
 tant d'Amérique à grandes feuilles percées.*  
 maculatum vulgare maculis candidis vel nigris ;  
*pied de veau marqué de taches ou d'Italie.*  
 vulgare non maculatum, *pied de veau sans taches.*
- Arumago : voyez PULPO.
- Arundo arbor Indica, *bois de bambou.*  
 aut calamus, *roseau ou canne.*  
 exotica. Barr. voyez VOULOU.  
 humilis clavata (*zingiber*), *petit roseau à fleur de  
 massue : voyez GINGEMBRE.*  
 Indica, latifolia, cannacorus : voy. CANNE D'INDE  
 ou BALISIER.  
 lithospermos aut lacryma Job, *larme de Job.*  
 saccharifera, *canne à sucre.*  
 fativa hortensis aut domestica, *c'est le roseau cul-  
 tivé ou la canne des jardins.*  
 scriptoria, *canne ou jonc à écrire.*  
 syriaca, foliis & adverso sitis, *roseau aromatique ;  
 voyez CALAMUS AROMATIQUE VRAI.*

Arundo vulgaris palustris, *roseau de marais.*

Asarath, *c'est le bangue.*

Asarina, *asarine.*

Asarum : voyez CABARET.

Asbestus aut asbeston, *asbeste.*

Ascalonica, aut cepa ascalonica, *échalotte.*

Ascarides vermes, *ascarides.*

Asclepias, albo flore, aut vincetoxicum, *dompte-venin.*

Ascolymbos aut scolymus : voyez EPINE JAUNE.

Ascyron aut ascyrum : voyez à l'article MILLEPERTUIS.

Afellus lacustris : voyez KOUXEURY.

aut millepes, *cloporte.*

merlangius, *merlan.*

mollis minor, *capellan.*

piscis, *vieille.*

Asilus, *pouillot ou chantre.*

tanabanus, *taon.*

Asinus, *âne.*

marinus, *kraken.*

Asio, *hibou à oreille d'âne, ou hibou cornu.*

Aspalathus, *aspalath (bois d').*

Aspalatus caragana Siberica, (*pseudo-acacia*). Voyez l'article ARBRE AUX POIS.

Asparagus, *asperge.*

foliis acutis, *asperge-sauvage (Corruda).*

Aspergula herba repens aut rubeola, *garance petite.*

Asperifoliæ, *bouraginées.*

Asperugo vulgaris, *porte-feuille.*

Asperula odorata, *guemut des bois.*

Asphaltus, (*bitumen Judaicum*) *bitume de Judée.*

Asphodelus Lancastræ, aut phalangium Alpium : voyez PHALANGE.

Aspide del corno : voyez AMMODITE.

Aspis, *aspic.*

Asplenium aut ceterach, *cétérac.*

Asia dulcis, *benjoin.*

foetida : voyez ce mot.

Assius lapis, *Pierre Assienne.*

Astacolitus & astacopodium, *astacolite.*

Astacus fluviatilis, *écrevisse de rivière.*

- Astacus gammarus marinus*, homnard.
- Aster* : voyez ce mot.
- Atticus cæruleus vulgaris*, œil de Christ : voyez ASTER.
- Dodonæi*, herbe inguinale.
- maritimus palustris aut tripolium*, aster maritime.
- omnium maximus aut helenium* : voyez AUNÉE ou  
ÉNULE CAMPANE.
- Asteria lapis* : voyez ASTERIE.
- Asterias zoophytos composita* : voyez à la suite du mot  
ZOOPHYTE ; voyez aussi PALMIER MARIN.
- Astragalus incanus frutellans, venenatus, floribus pur-*  
*pureis* : voyez SENAPOU.
- luteus perennis, procumbens, vulgaris sive syl-*  
*vestris, réglisse sauvage ou des bois.*
- Monspessulanus, astragale.*
- Romanus aut Hedyfarum, sainfoin d'Espagne.*
- Astrantia aut imperatoria, impéatoire.*
- major, corona floris candida, sanicle femelle.*
- Astroïtes, astroïtes.*
- Astrum* : voyez ASTRE.
- Astur, autour.*
- Athanasia vulgaris aut tanacetum, vulgò tanésie.*
- Athusa, cigue petite.*
- Atriplex, arroche.*
- canina aut bonus henricus, bon-henri.*
- fœtida aut pusilla olida. Vulvaria, arroche puante.*
- maritima, fructicosa & angustissimo folio, pour-*  
*pier de mer.*
- sylvestris aut chenopodium, patte d'oie.*
- Attagen avis* : voyez ATTAGEN, FRANCOLIN & GE-  
LINOTE.
- Attelabus* : Voyez à l'article SAUTERELLE.
- Attilus* : voyez ADANE.
- Attractilis hirsutior, aut carduus benedictus* : voyez  
CHARDON BÉNIT.
- Avanturine lapis* : voyez AVANTURINE.
- Auditus, ouïe* : voyez à l'article HOMME.
- Avellana, (aveline). Voyez COUDRIER.*
- Indica aut areca, areque.*
- purgatrix, novi orbis* : voyez Fruit du médicinier  
d'Espagne à l'article RICIN.

Avena, *avoine.*

sterilis aut bromos, *avoine sauvage.*

Averno : voyez l'article AUNE.

Aves passerres, *oiseaux de passage.*

Aviaria, *voliere* : voyez à l'article OISEAU.

Avicula saccharina : voyez SERIN.

Avis, *oiseau.*

Afra, *oiseau d'Afrique, ou demoiselle de Numidie.*  
calendula, *soulci.*

charadrios, *oiseau de rocher.*

junonis (pavo) : voyez PAON.

palamedes aut grus, *grue.*

paradisi, *oiseau de paradis.*

picta, *oiseau peint.*

piperivora nasutus, *toucan.*

pugnax, *oiseau de combat, ou paon de mer.*

forex, aut vesperilio : voyez CHAUVE-SOURIS.

venti : voyez HÉATOLOTL.

Avornus (frangula) *aune noir.*

Avocetta, *avocette.*

Aura seminalis : voyez ÉTAMINES à l'article PLANTE.

Aurantium & pomum nerantium, *oranger & orange.*

Aurata vulgaris, *dorade.*

Aurelia (chrysalide) : voyez à l'article NYMPHE.

Aureus lupus : voyez ADIL.

Aurichalcum, *laiton ou cuivre jaune, orichalque* : voyez

AURISPEAU & CUIVRE DE CORINTHE.

Auricolla, *vulgò borax.*

Auricula : voyez OREILLE.

Auricula Judæ (oreille de Judas) : voyez CHAMPIGNON.

leporis (oreille de lievre) : voyez PERCE-FEUILLE  
VIVACE.

muris aut pilosella : voyez PILOSELLE.

urfi, *oreille d'ours.*

laciniata sive cortusa : voyez CORTUSE.

Auricularia aut forficula : voyez PERCE-OREILLE.

Aurifer, *porte-or.*

Auripigmentum (arsenicum flavum) *orpiment.*

Aurora borealis, *aurore boréale.*

Aurum, *or.*

Axis, *cerf du Gange* : voyez AXIS.

- Axis aut asarath, *bangus*.  
 Axochiolt (onagra), *herbe aux ânes*.  
 Axungia, *axonge*.  
 Axus, bubo, *chat-huant*.  
 Ayera aut aouara : *voyez ce mot*.  
 Ayt : *voyez NEGUNDO*.  
 Azarolus, *azérolier*.  
 Azedarach (*sycomore faux*) *azédarach*.  
     *floribus albis semper virens, nimbo*.  
 Azerbes (moschata) *voyez à l'article MUSCADE*.  
 Azerbo : *voyez à l'article ZEBRE*.

## B.

- B**ACALLA : *voyez à l'article ARROUMA*.  
 Bacca fructus : *voyez BAIE*.  
 Baccæ elephantinæ, cocci Orientales, *coques du Levant*.  
     *lauri (baies de laurier) voyez LAURIER*.  
 Baccharis conisa, *conyse ou herbe aux mouchérons*.  
 Bache : *voyez NEGUNDO*.  
 Bada : *voyez ABADA*.  
 Badzenge : *voyez à l'article PUCERON*.  
 Bæhrs : *voyez à l'article PAVOT BLANC*.  
 Bagolatus tridentinis aut celtis, *micacoulier*.  
 Bahouri : *voyez à l'article CAFÉ*.  
 Bakka : *voyez à l'article BANGUE*.  
 Bala aut musa, *bananier*.  
 Balæna, *baleine*.  
 Balampulli aut tamarindi : *voyez TAMARINS*.  
 Balanus marinus, *gland de mer*.  
 Balanus myrepfica : *voyez BEN*.  
 Balaustia (*balaustes*) *voyez à l'article GRENADIER*.  
 Balbula, *jacamar*.  
 Ballerus, *bordeliere*.  
 Balliem : *voyez HERBE A LA FIEVRE*.  
 Balsamelæon Judaicum, *baume de Judée*.  
 Balsamina aut balsamella, *balsamine*.  
     *lutea (noli me tangere) : voyez à la suite du mot*  
     **BALSAMINE**.  
 mas & cucumerina (*momordica*) *pomme de merveille*.  
 Tome IX, Gg

Balsamita aut costus hortorum, *herbe du coq.*

Balsamum, *baume.*

album Ægyptiacum aut verum, *baume de la Meque.*

Brafilienſe (*baume ou huile du Brésil*) : voyez

BAUME DE COPAHU.

Canadenſe, *baume du Canada.*

Copaïbæ, *baume de Copahu.*

Judaïcum aut de Mecha, *baume de la Meque.*

Peruvianum, aut Indicum, aut Thamaum : voyez

BAUME DU PÉROU.

Tolutanum, *baume de Tolu.*

verum lentisci folio, *baume de la Meque ou de Judée.*

Bambou aut bambus, *bambou.*

Bamia Alexandrina aut ketmia Ægyptiaca, vitis folio ;  
parvo flore, *eſpece de ketmie* : voyez aussi AM-

BRETTE.

moſchata aut abelmoſch *graine de muſc.*

Bau, bon, buna, bunchos, bunnu, *c'eſt le caſſier* : voyez  
*ce mot.*

Bandura : voyez ANRAMATIQUE.

Bangue : voyez BANGUE.

Baptiſecula aut cyanus, *aubifoin.*

Baracocca Armeniaca major, *abricotier.*

Barba, *barbe.*

capræ floribus oblongis, *barbe de chevre.*

floribus compactis (ulmaria) *reine des prés.*

hirci, tragopogon, *barbe de bouc.*

Jovis pulchri lucens, *barbe de Jupiter.*

Barbarea (*herbe de ſainte Barbe*) : voyez HERBE AUX

CHARPENTIERS.

Barbo, barbuis, *barbeau.*

Barbota piſcis, *barbote.*

Barca : voyez IACA.

Bardana, *bardane ou glouteron.*

minor aut xanthium, *glouteron petit.*

Bardi : voyez à l'article MULET.

Barotſo : voyez à l'article CAMÉLÉON.

Barrus aut elephas, *éléphant.*

Baſaltes aut baſarus, *baſalte.*

Baſanos maximus hibernicus : voyez à l'article BASALTE;

Bafella, *baselle.*

Basilicum aut ocimum, *basilic.*

Batan arbor, cujus fructus duryaœn, flos buaa dicitur, durio : voyez DURION.

Batardo : voyez à l'article ARMADILLE.

Batatas aut battades, *batate.*

Baticula aut crithmum, *bacile ou chrisse marine.*

Batrachites aut bufonites lapis, *crapaudine : voyez aussi BRONTIAS.*

Bavosa, *baveuse.*

Baurach, *borax.*

Bayrova, *bois sucré de la Guiane.*

Bdellium gummi aut bdella, *bdellium.*

Beccabunga : voyez ce mot.

Beccassa, *rusticula, bécasse.*

Becheti aut camelus, *chameau.*

Bechion aut tussilago : voyez PAS-D'ANE.

Beculo, radix Brasiliensis, *ipécacuanha.*

Bedeguar : voyez ce mot.

Bedingian aut melongena, fructu incurvo : voyez MÉLONGENE.

Been : voyez BEHEN.

Begonia hirsuta, &c. *herbe à échauffure.*

Beguquella aut specacuanha, *ipécacuanha.*

Beidel-offar aut apocynum : voyez APOCIN & BEIDEL SAR.

Belemnites lapis, *belemnite.*

Belingela : voyez à l'article MÉLONGENE.

Belinum, sive apium dulce, *céleri.*

Belladonna, *belle-dame.*

Bellerici aut bellilegi, bellegu : voyez MYROBOLANS.

Belliculus marinus aut umbilicus marinus, *nombril marin.*

Bellis, *marguerite.*

cærulea cauli folio, *globularia, globulaire.*

major aut leucanthemum vulgare, *marguerite.*

minor aut sylvestris, *paquerette.*

Belluga : voyez à l'article ESTURGEON.

Belmuscus Ægyptia aut abelmosch : voyez AMBRETTE.

Belugo, *milan marin.*

Bembi : voyez ACORUS DES INDES.

Ben : voyez ce mot.

Judæum aut belzuinum : voyez BENJOIN.

Benedicta aut caryophyllata, *benoite*.

Benten : voyez CEIBA.

Benzoïnum aut belzoë, belzoïm, benevinum, benivi & belzof : voyez BENJOIN.

Bepole : voyez NIMBO.

Berberis, *épine-vinette*.

Canadensis, latissimo folio, *vinetier du Canada*.

Berd : voyez PAPIER DU NIL.

Bergkias floribus, foliis oppositis acuminatis, *kac-pire*.

Bernicla, *bernache*.

Berula, *espece de beccabunga*.

Beryllus : voyez BERIL & AIGUE MARINE.

Besbahe ou bisbefe : voyez à l'article MUSCADE.

Bestia, *bête*.

Beta, *bette ou poirée*.

Betella aut betela-codi, *bétele*.

Betonica, *bétoine*.

altilis coronaria (caryophyllus hortensis) *cillet*.

aquatica, scrophularia, *herbe du siege*.

montana aut alifma, *bétoine des montagnes*.

sylvestris aut cassida, *toque*.

Betula, *bouleau*.

alnus, *bouleau-aune*.

vana aut foliis orbiculatis crenatis : voyez à l'article MOINEAU BLANC.

Bexuquillo : voyez IPECACUANHA.

Bexugo del Peru aut clematitis peruviana, *viorne du Pérou*.

Bezetta : voyez à l'article COCHENILLE.

Bezoar : voyez BEZOARD.

bovis aut alcheron lapis : voyez à l'article BŒUF.

fossilis, *bézoard fossile*.

Germanica, *égagropile*.

humanorum : voyez à l'article CALCUL.

hystricis, *bézoard de porc-épic*.

Occidentale : voyez le mot BEZOARD.

Orientalis : voyez idem.

simiæ, *Pierre ou bézoard de singe*.

testudinis, *Pierre ou bézoard de tortue*.

- Bibulus Ægyptia, papyrus, *papier d'Égypte.*  
 Bicho vergonhofo : voyez LIN ORIENTAL.  
 Bidens, foliis tripartito divisis, *eupatoire femelle bâtarde.*  
 Bifolium majus aut ophris, *double-feuille.*  
 Bignonia, *bignone.*  
     arbor hexaphylla, flore maximo luteo, *ébene verte.*  
     Virginienfis, *jafmin de Virginie.*  
 Bijon : voyez à l'article SAPIN.  
 Binoculus, *binocle.*  
 Biondella : voyez BOIS GENTIL.  
 Bipinella aut tragofelinum minus, *bouquetine petite.*  
 Bird-grafs : voyez à l'article PRAIRIES.  
 Biffingua, laurus alexandrina, *laurier alexandrin.*  
 Bifmalva aut althæa, *guimauve.*  
 Bismuthum (étain de glace) : voyez BISMUTH.  
 Bifnaga aut vifnaga, *vifnaga.*  
 Biftorta, *biftorte.*  
 Bifulca : voyez à l'article QUADRUPEDES.  
 Bitumen, *bitume.*  
     Judaicum aut Babylonicum : voyez ASPHALTE.  
 Bivalvia, *bivalves.*  
 Bixa Americana, aut urucu, *roucou.*  
 Blatta Byzantina, *blatte de Constantinople.*  
     Indica : voyez BLATTE & KAKERLAQUE.  
 Blattæ, *mittes.*  
 Blattaria, *herbe aux mittes.*  
 Blitum, *blette.*  
     foetidum, vulvaria, *arroche puante.*  
 Boavinus (bouvier) : voyez PIPIT & GOBEUR DE  
     MOUCHES.  
 Bockum : voyez à l'article HARENG.  
 Bodeti-cega : voyez IBIJARA.  
 Boicinga (serpent à fonnettes) : voyez BOICININGUA.  
 Boitiapo & bojobi, *efpeces de cobra : voyez ce mot.*  
 Boleti medicati : voyez l'article MORILLE à la fuite du  
     mot CHAMPIGNON.  
     mofchatini : voyez à l'article MUSCADE.  
 Boletus cervi, (truffe de cerf) : voyez BOLETUS CER-  
     VINUS.  
     efculentus : voyez MORILLE à l'article CHAMPI-  
     GNON.

Bolluca, *belluge*.

Bolumbac aut carambolas : voyez CHAMAROCHE.

Bolus : voyez BOLS.

Armenæ, (*bol d'Arménie*) : voyez BOLS.

Orientalis albus, (*terre de Lemnos*) : voyez BOLS.

Boma, *bom*.

Bombax aut xilon, *coton*.

Bombycilla Bohemica, *jaseur de Bohême*.

Bombylius : voyez BOURDON.

Bombyx, *ver à soie*.

Bona aut faba, *fève*.

Bonasa, *gelinote*.

Pyrenaïca : voyez à l'article PERDRIX DE DAMAS.

Bonafus, voyez ce mot.

Bonduc Indorum, *poix de terre*.

Bongopala : voyez à l'article MUSCADE.

Bonifacia, laurus alexandrinus, *laurier alexandrin*.

Bonita, *bonite*.

Bonus henricus, *bon - henri*.

Boops aut box, *espece de hareng*.

Borametz : voyez à l'article AGNEAU DE SCYTHIE.

Borax aut capistrum auri : voyez BORAX.

depuratus albus octangularis, *borax raffiné*

Boreck, Borith, bora : voyez BORAX.

Borragines : voyez BOURAGINÉES.

Borrage, *bourrache*.

Bos, *bœuf*.

Boschas, *canard sauvage ordinaire*.

Boschrate, *tajibi*.

Bos jubatus, *bison*.

Bostricus, *bostriche*.

Botanica, *botanique*.

Botaurus, *butor*.

Botrys, *botrys*.

Mexicana, *botrys du Mexique*.

Botrytis, *cadmie en grappes*.

Bounce : voyez à l'article ROUSSETTE POISSON.

Brachionus, *c'est le polype à bras ou en bouquet* : voyez

POLYPE.

Bracteata : voyez BRACTÉES à l'article PLANTES.

Brama, *brême*.

Branca urfina aut acanthus verus, *acante* ou *branc-urfine*.

Germanica, sphondylium, *berce* ou *branc-urfine bâtarde*.

Brassica arvensis, *crambe dicta*, *colsa*.  
aut caulis : voyez CHOU.

cauli-flora : voyez CHOU-FLEUR.

leporina sonchus, *laitron doux*.

marina Anglica & sylvestris, *choux sauvage d'Angleterre*.

marina soldanella, *soldanelle*.

Brenta anas torquata, *cravant*.

Brindones aut Brindoyn : voyez BRINDONES.

Brissi spatagi : voyez à l'article OURSIN.

Broccoli : voyez à l'article CHOU-FLEUR.

Bromos, *c'est le festucago des Botanistes*.

Bromus, aut festuca avenacea sterilis elatior, *espece de droue*.

Brontias : voyez ce mot.

Bruchus, *bruche*.

Eruca, *chenille*.

Brume : voyez VER A TUYAU.

Brunella, *brunelle*.

Brungara aradna : voyez HERBE MOLUCANE.

Bruscus, aut ruscus, *houx frelon*.

Bryonia, *bryone*.

Americana, *mechoachan*.

levis, sive nigra baccifera, (Tamnus) *sceau de Notre-Dame*.

nigra sylvestris : voyez RACINE VIERGE.

Bryssus : voyez à l'article PAS DE POULAIN.

Buaa : voyez à l'article DURION.

Bubalus, *bubale*.

Bubo : voyez DUC.

pedibus nudis, *grand duc déchauffé*.

Bubulcula, *bouvier* ou *péteuse*.

Buccinum, *buccin*.

Bucco, *barbu*.

Bucculentus, *joufflu*.

Buceras, aut scœnugrecum, *fenugrec*.

Buffelus, *buffle*.

- Bufo**, *crapaud.*  
**Bufonites**, *crapaudine.*  
**Buglossum**, *buglose.*  
     *latifolium*, vulgò *borrago*, *bourrache.*  
     *radice rubra*, aut *anchusa*, *orcanette.*  
     *sylvestre*, aut *agreste.* *Echium*, *herbe aux viperes.*  
**Bugula**, *bugle.*  
     *sylvestris villosa*, *c'est la bugle sauvage.*  
**Bulbocastanum** aut *hunium*, *terre-noix.*  
**Bulbocodium**, aut *bulbus sylvestris*, (*aiou*): *voyez*  
     CAMPANE JAUNE.  
**Bulithus**, aut *bulithes*, (*bulithe*): *voyez* PIERRE DES  
     BESTIAUX.  
**Bulla cadmica**, *pompholix.*  
**Buna & bunchos**, *c'est le café.*  
**Bunias**, aut *napus*, *navet.*  
**Bunodus**, *burnode.*  
**Buplevrum**, *perce-feuille.*  
     *angustifolium herbariorum*, *oreille de lievre.*  
     *arborescens falicis folio*, *seseli d'Ethiopie*: *voyez*  
     à l'article SESELI DE MARSEILLE.  
     *perfoliatum rotundifolium annuum*, *perce-feuille*  
     *annuelle.*  
     *vulgatissimum folio subrotundo*, *perce-feuille*  
     *vivace.*  
**Buprestis**, aut *buprestus*, *bupreste.*  
**Buphthalmum cotulæ folio**, *cotula.*  
     *Creticum*, &c. *Voyez* ŒIL DE BŒUF DE CRETE  
     à l'article PYRETHRE.  
     *majus* aut *leucanthemum*, *marguerite.*  
     *vulgare*, *œil de bœuf.*  
**Burach**: *voyez* BORAX.  
**Burang haru**: *voyez* à l'article OISEAU DE PARADIS.  
**Burlatoria. Datura**: *voyez ce mot.*  
**Burro domato**: *voyez* à l'article ZEBRE.  
**Bursa pastoris**, *bourse à berger.*  
**Bursada**: *voyez* à l'article CHATAIGNIER.  
**Buteo vulgaris**, *buse.*  
**Butomos damocratis. Tribulus aquaticus**, *tribule aqua-*  
     *tique.*  
     *Teophr. sparganium*, *ruban d'eau.*

Butomus aut juncus floridus , *jonc fleuri.*

Buttorius , *butor.*

Butua : *voyez PAREIRA BRAVA.*

Butuo apivorus , *bondrée ou goiran.*

Butyrum : *voyez BEURRE à l'article LAIT.*

Buxus , *buis ou bouis.*

Burriola aut pyrnhula : *voyez ci-après RUBIGILLA.*

Byrrhus , *vrillette.*

Byffus animalis : *voyez BISSUS.*

    mineralis : *voyez AMIANTE.*

    vegetans : *voyez BISSUS PLANTE.*

## C.

**C**AACHIRA prima , *inde.*

Caapeba , *c'est la liane de serpent ou à glacer l'eau :*  
    *voyez CAAPEBA.*

Cabassonus Massiliensium. Lavaronus , *espece de lavaret.*

Cabri-concha : *voyez LINGOADA.*

Cacahuatl. Cacavate : *voyez CACAO.*

Cacalia , aut tussilago Alpina , *tussilage de montagne.*

Cacaos : *voyez CACAO.*

Cacave , *cassave ou pain de Madagascar , (Cazabi).*

Cacavia Cretenfibus. Celti , *micacoulier.*

Cacavifera , *cacaotier.*

Cache , ( *Arec* ) : *voyez CACHOU.*

Cachi-ciccara , aut jaaca : *voyez IACA.*

Cachibou arbor : *voyez GOMMIER.*

Cachorro de mato , *tajibi.*

Cachos : *voyez ci-après Solanum pomiferum , &c.*

Cacina Floridanorum , aut cassine vera , ( *Apalachine* ).

*Voyez THÉ DES APALACHES.*

Caſtonites : *voyez CACTONITE.*

Caſtus coccinellifer , *opuntia.*

Cadaver , *cadavre.*

Cadmia fornacum , *tuthie ou cadmie des fourneaux.*

    fossilis , *cadmie fossile.*

    nativa & æraria , ( *calaminaris lapis* )  *pierre calaminaire.*

Cadoucaïcou : *voyez à l'article MYROBOLANS.*

- Cæcilia, serpens, *aveugle*: voyez ORVET.  
 Cæruleum montanum, *bleu de montagne*.  
 Cæsaries: voyez à l'article POIL.  
 Cæspes, *gazon*.  
 Cagofanga. Radix Brasiliensis, *ipécacuanha*.  
 Cahouach, cahue, cahuch, *coffi*: voyez CAFÉ.  
 Cajous, aut acaju, *acajou*.  
 Cairo: voyez à l'article COCOS.  
 Cajuyera, *pommier d'acajou*.  
 Cakile maritima ampliore folio, (*roquette de mer*):  
 Voyez CAKILE.  
 Calaf: voyez ce mot.  
 Calamacorus, aut canacorus, *canne d'Inde ou balifier*.  
 Calamagrostis. Juncago, *jonc faux*.  
 Calambourg: voyez ce mot.  
 Calaminaris lapis, *ierre calaminaire*: voyez CALA-  
 MINE FOSSILE.  
 Calamintha, *calament*.  
 humilior, folio rotundo. Hedera terrestris, *lierre*  
*terrestre*.  
 montana, nepeta, *cataire*.  
 Calamistrum dillenii, aut pilularia, *pillulaire*.  
 Calamites, *calamite*.  
 Calamus aromaticus verus (*roseau aromatique*). Voyez  
 CALAMUS AROMATIQUE VRAI.  
 officinarum: voyez ACORUS.  
 scriptorius, *canne à écrire*.  
 vulgaris, aut arundo, *roseau*.  
 Calcamarus, *calcamar*.  
 Calcanthum, (vitriolum cæruleum) *vitriol bleu*.  
 Calcatreppola, aut calcitrapa, *chauffe-trape*.  
 Calcatrippa, *espece de pied d'alouette*.  
 Calceolus Marianus, *sabot ou soulier de Notre-Dame*.  
 Calchitis, (*calchite*): voyez COLCOTHAR FOSSILE.  
 Calcho-pyrites, *pyrite de cuivre*.  
 Calcifraga. Crithmum, *bacile*.  
 Calcitrapa, *chardon étoilé ou chauffe-trape*.  
 Calculus animalis: voyez CALCUL & BÉZOARD.  
 aut lapis piscium, *ierre de poisson*.  
 Calderonus, *caldéron*.

- Caldo di pimento , *pimentade des Insulaires* : voyez à l'article POIVRE DE GUINÉE.
- Calendula , aut caltha , *souci*.
- Calix : voyez à l'article PLANTE.
- Callaina , aut Galliana : voyez à l'article TURQUOISE.
- Callarias , aut merlucius , *morue petite*.
- Callimus : voyez ce mot & l'article ÉTITES.
- Callydris , *maubêche*.
- Callyonimum , aut fiatola , *fiatole*.
- Callytrix , *singe vert*.
- Calor , ( *chaleur* ) : voyez CHAUD.
- Caltha arvensis , *souci de vigne ou sauvage*.  
 palustris , aut populago , *souci d'eau*.  
 vulgaris , *souci de jardin*.
- Calx nativa : voyez PIERRE A CHAUX & FLEUR DE CHAUX.
- Calyptra : voyez COIFFE à l'article PLANTE.
- Cama-huia Memphites , *onix, camée*.
- Camarinnas. Empetrum , *camarigne*.
- Cambogia , *carcapulli*.
- Cameleo , *caméléon*.
- Cameleo-pardalis , *caméléopard*.
- Camelina , *caméline*.
- Camelus , *chameau*.  
 flavus , *chameau jaune*.  
 laniger Peruvianus : voyez VIGOGNE.
- Cammarus , *homard*.
- Camotes Hispanorum , aut batatas : voyez BATATTE.
- Campa , eruca , *chenille*.
- Campaif , *baume de Copahu*.
- Campanula , *campanule ou gantelée*.  
 radice esculenta , *raiponce*.
- Camphora , *camphre*.
- Camphorata , *camphrée*.
- Campsurus. Sciurus , *écureuil*.
- Campulotus , *campulote*.
- Cancamum , *gummi, cancame*.
- Cancellus , *Bernard l'Hermite*.
- Cancer : voyez CANCRE & CRABE.  
 brachiis brevibus , *cancre à pinces courtes*.  
 cursor aut eques , *cancre coureur ou cavalier*.

- Cancer figurâ cordis**, *cancre en forme de cœur.*  
 fluviatilis, *cancre de riviere.*  
 hirsutus, *cancre velu.*  
 latipes, *cancre à pieds larges.*  
 maritimus, *cancre commun.*  
 marmoratus, aut varius, *cancre marbré.*  
 Mollucensis, *cancre épée, ( crabe des Moluques. )*  
 oblongus, *crabe.*  
 pagurus, *cancre squinade.*  
 urius, *cancre-ours, ( migraine. )*  
**Canchalagua** aut **canchilagua**, *chancelague.*  
**Cancrophagus**, *crabier.*  
**Candela regia.** **Verbascum**, *molène.*  
**Candor** : voyez à l'article **ARBRE**, ( *Brûlure.* )  
**Canella**, *cannelle.*  
 alba, aut **costus corticosus**, *cannelle blanche.*  
 caryophyllata, aut **garofanata**, *cannelle giroflée.*  
**Malabarica & Javenfis** : voyez **CASSE EN BOIS.**  
**sylvestris Malabarica** : voyez **FEUILLE INDIENNE.**  
**Canificium**, *canéficé.*  
**Caninga** : voyez **CANNELLE GIROFLÉE.**  
**Canis**, *chien.*  
 fluviatilis, ( *lutra* ) *loutre.*  
 marinus, *chien de mer.*  
**Ponticus**, *c'est le castor du Pont-Euxin.*  
**sylvestris**, *chien marron.*  
 volans, *chien volant.*  
**Canna-arundo**, *roseau.*  
**fistula** : voyez **CASSE.**  
**gimfin** : voyez **NISI.**  
**Indica** : voyez **CANNE D'INDE** ou **BALISIER.**  
**perida**, *c'est le quinquina.*  
**Cannabina aquatica**, **folio tripartito diviso.** **Bidens** ;  
*eupatoire femelle bâtarde.*  
**aquatica mas**, aut **eupatorium**, *eupatoire.*  
**Cannabis**, *chanvre.*  
**Cannacorus**, *canne d'Inde* ou *balisier.*  
**Cannapus**, aut **cannabis**, *chanvre.*  
**Cannel-coal** : voyez à l'article **CHARBON MINÉRAL.**  
**Cannevarola**, *moineau de jonc* : c'est la *fauvette babil-*  
*larde de Boulogne.*

- Cannolichio : voyez à l'article COUTELIER.  
 Cantabrica. Caryophyllus, œillet.  
 Cantalupi : voyez à l'article MELON.  
 Cantaris noctiluca, (cicindela) : voyez VER LUISANT.  
 Cantharis, cantharide.  
 Cantharus, aut scarabæus stridulus, hanneton.  
 Canuaneros : voyez KOUANE.  
 Canutus, canut.  
 Capella, chevre petite ou chevrette.  
 Caper, bouc châtré.  
 Caphura, (camphora) camphre.  
 Capilli hominis, cheveux.  
     veneris officinarum (adanthum) capillaire.  
 Capiou : voyez à l'article MANIHOT.  
 Capistrum auri, borax.  
 Capito anadromus, tétu.  
 Capivard : voyez CAPIVERD.  
 Capnites, pompholix.  
 Capnos. Fumaria, fumeterre.  
 Capo, chapon.  
     de tiburon, serpent du Cap.  
 Capparis, câprier.  
     fabaginea, leguminosa & portulacæ folio : voyez  
     FABAGO.  
 Capra, chevre.  
 Capraria Peruviana agerati, foliis absque pediculis :  
     voyez THÉ DE LA MARTINIQUE.  
 Caprea & capreolus, chevreuil.  
 Capreoli, aut pampini : voyez PAMPRES.  
 Capreolus moichi, chevre du musc.  
 Capricalla, oie nonnette ou cravant.  
 Capricaps : voyez BARGE.  
 Capricerva, chevre du bézoard.  
 Caprificus, figuier sauvage : voyez à l'article FIGUIER.  
 Caprifolium, chevre-feuille.  
     stellaria dictum : muguet des bois.  
 Caprimulgus, tette-chevre.  
 Capsicum, poivre de Guinée.  
     vulgare, filiquis longis propendentibus, poivre  
     de Guinée commun.  
 Capsula, aut theca : voyez CAPSULE à l'art. PLANTES.

Capureiba, aut cabuiba mater, *baume du Pérou.*

Caput, *tête.*

& corona monachi. Dens leonis, *dent de lion.*  
gallinaceum. Belgarum. Onobrychis, *sainfoin.*  
medusæ, *tête de Méduse.*

rubrum, *tête rouge.*

Capybura : *voyez CABIAI.*

Carambolas, aut carabelli : *voyez CHAMAROCH.*

Carameno : *voyez HYBOUCOYHU.*

Caramon de saldago, *tamaru-guacu.*

Caranna gummi, *caragne.*

Carbo fossilis, ( *litanthrax* ) *charbon minéral.*

Carbonacius, aut parus, *mésange charbonniere.*

Carbunculus, ( *rubis carboucle* ) *voyez ESCARBOUCLE.*

Carcapulli : *voyez ce mot.*

Carcharias, *requin.*

Cardamine, *cardamine ou cresson des prés.*

Cardamindum, *capucine petite.*

Cardamomum, ( *trois especes* ) : *voyez CARDAMOME.*

Arabicum, aut capsicum, *poivre de Guinée.*

Cardiaca, *agripaume ou cardiaque.*

Cardinalis avis, *cardinal.*

Cardopatium caule nullo. Carlina, *carline.*

Carduelis, aut cardelus, *chardonneret.*

hybrida, *chardonneret mulâtre.*

Carduus, *chardon.*

acanthus, sive branca urfina, *acante.*

albus, aut Marianus, *chardon Marie.*

benedictus, *chardon bénit.*

Americanorum : *voyez PAVOT ÉPINEUX.*

Brasilianus, foliis aloë, aut ananas : *voyez ce mot.*

carlina minor, *carline chardon.*

chrysanthemus Narbonensium, aut scolymus,  
*épine jaune.*

foliis tomentosus, seu incanis, ( *spina alba* ), *char-*  
*don commun.*

fullonum, ( *dipsacus* ), *chardon à foulon.*

hortensis. Cinarra, *artichaut.*

marinus. Echinus, *oursin.*

muricatus. Calcitrapa, *chauffe-trape.*

panis, aut pacis. Carlina, *carline.*

- Carduus parvus**, aut *cnicus*, *chardon petit*.  
*polyacanthus*, (*chardon beau*) *polyacanthé*.  
*foliitrialis*, *chardon doré*.  
*sphærocephalus*, aut *echinopus*, *échinope*.  
*stellatus*, *chauffe-trape*.  
*vinearum repens*, *chardon aux ânes*.
- Carex**, aut *gramen cyperoides*, *leche*.  
*alterum*. Lon. *Butomus*, *jonc fleuri*.  
*minus*. *Juncago*, *faux jonc*.  
*vesicaria*: voyez à l'article RHENNE.
- Carias**, *carreyan*, *comegen*: voyez à l'article FOURMIS  
 ÉTRANGERES.
- Caricæ**, aut *ficus passæ*, (*figues seches*): voyez à l'art.  
 FIGUIER.
- Cariguiebeju**: voyez SARICOVIENNE.
- Carinpana**: voyez RONDIER.
- Carlina**, *carline*.  
*caulifera*, *carline noire*.  
*sylvestris minor*. *Acarna*, *carline sauvage*.
- Carminum**: voyez CARMIN à l'article COCHENILLE.
- Carneolus**, *cornaline*.
- Carnumi**: voyez à l'article MICROSCOME.
- Caroba**, aut *filiqua dulcis*, *carouge* ou *caroubier*.
- Carochuna**, *singe du Pérou*.
- Caro montana**, *chair fossile*.
- Carotta**, *carotte*.
- Carpa**, aut *cyprinus*, *carpe*.
- Carpentero**: voyez TOUCAN.
- Carpentorum herba**, *herbe aux Charpentiers*.
- Carpinus**, *charme*.
- Carpobalsamum**, *carpobalsame*.
- Carpolites**, *fruits pétrifiés*.
- Carthamus**, *cartame*.
- Cartilago**, *cartilage*.
- Carvi**. *Careum*. *Carum*. *Cuminum pratense*: V. CARVI.
- Caryocatactes**, *casse-noisette*.
- Caryophyllata aquatica nutante flore**, *benoîte de riviere*:  
*Veronensium*, *flore paniculæ ursinæ*, (*cortusa*)  
*cortuse*.  
*vulgaris*, *benoîte* ou *galiot*.
- Caryophyllus aromaticus**, *girofle*.

- Caryophyllus hortensis, seu caryophyllæa, *œillet*.  
 Indicus, *œillet d'Inde*.  
 montanus, aut Mediterraneus, (statice) *gazon d'olympé*.  
 Regius, ramosus vel dentatus, *girofle royal*.  
 Sinensis, supinus, leucii folio, flore vario aut pleno, *œillet de la Chine*.
- Caryotæ : voyez à l'article DATTES.
- Cascara de Loxa : voyez à l'article QUINQUINA.
- Cascarilla, *cascarille*.
- Cascavel. Tangedor, *boicingua*.
- Caséus, *fromage* : voyez à l'article LAIT.
- Casia alba, aut lavandula major, *lavande grande*.
- Casmunar : voyez CASSUMUNIAR.
- Casoaris. Casoris. Casuarius, (*Emeu*). V. CASOAR.
- Cassabel-darrira, (calamus aromaticus). V. ROSEAU AROMATIQUE.
- Cassamin : voyez ARMADILLES.
- Cassia Americana foetida, &c. (*pajomiroba*). V. CASSE PUANTE.  
 caryophyllata, *casse giroflée*.  
 fistula Brasiliiana, *casse du Brésil*.  
 fistula, aut nigra : voyez CASSE.  
 foetida foliis hastatis erecta siliqua fusiformi, *anagyris* ou *bois puant*.  
 lignea odorata, *casse en bois*.  
 syrinx, *casse aromatique*.
- Cassicus, *cassique*.
- Cassida : voyez TOQUE, CASSIDE & TORTUE, (*insecte*).  
 Floridanorum : voyez THÉ DES APALACHES.  
 Hortensium, (*casside des Jardiniers*). V. ACACIA.  
 palustris, aut tertianaria, *centaurée bleue*.  
 viridis, *tortue verte*.
- Cassita alauda, *c'est l'alouette crêtée* : voyez ALOUETTE.
- Cassutha, aut cuscuta, *cuscute*.
- Castanea, *châtaignier*.  
 equina, aut hippocastanum, *marron d'Inde*.
- Castina, *castine*.
- Castoreum : voyez à l'article CASTOR.
- Castrangula. Scrophularia major, *scrophulaire grande*.
- Castriga, palumbica : voyez l'article GRIVE.
- Cataleptica,

- Cataleptica, *kataleptique*.  
 Catamenia : voyez MENSTRUE.  
 Catanance, *chicorée bâtardé*.  
 Cataphractus, *cataphracte*.  
 Cataputia, aut lathyris, *épurge ou catapuce*.  
 major vulgaris. Ricinus, *ricin*.  
 Cataria, (*nepeta*) *cataire*.  
 Catarractes, *gorfou*.  
 Cate-cambi, *caté Indien*.  
 Catechu, *cachou*.  
 Catellus, *chien nouveau-né* : voyez BICHON.  
 Cathologan & catalongay : voyez à l'article NOIX VO-  
 MIQUE.  
 Catta-tirpali, *poivrier à fruit chaton* : voyez POIVRE  
 LONG.  
 Catulus lupæ, (*louveteau*) : voyez l'article LOUP.  
 major, minor-saxatilis vulgaris : voyez CHAT MA-  
 RIN à l'article ROUSSETTE poisson.  
 Catus, aut felis, *chat*.  
 Hispaniæ. Genetta, *genette*.  
 pardus, *chat-pard*.  
 tigris, (*chat tigre*) : voyez à l'article SERVAL.  
 zibethicus, *civette*.  
 Cavaletta, *sauterelle*.  
 Caucalis arvensis echinata, *magno flore*, *caucalis*.  
 minor pulchro semine. Tordilium, *petit feseli de*  
*Crete*.  
 Caucon, aut ephedra, *raisin de mer*.  
 Cauda equina, *prêle*.  
 muris. Myofuros, *queue de souris*.  
 rossa, *queue rouge*.  
 tremula, aut motacilla, *bergeronette*.  
 vulpina Turcarum, *lilas*.  
 Caudex, *tige ou tronc*.  
 Caudiverbera : voyez CORDYLE.  
 Cavia, voyez à l'article COCHON D'INDE.  
 Cavia-cobaya, *ibid*.  
 Caulis : voyez CHOU & TIGE.  
 Cayado de Agoa : voyez JURUCA.  
 Cayata, *vipere du Brésil*.  
 Caymanes : voyez CAYMAN.

- Ceanothus , *c'est le chardon aux ânes*. Voyez aussi à l'article PALIURE.
- Cedraëum : voyez à l'article CADE.
- Cedria : voyez ce mot.
- Cedrides : voyez CEDRE.
- Cedronella , *mélisse de Moldavie*.
- Cedrus , *cedre du Liban*.  
*Americana*, ( *cedre Américain* ). Voyez ARBRE DE VIE.
- baccifera foliis cupressi*, *cedre petit ou oxicedre*.
- Celastrus scandens , *évonimoïde*.
- Celauritis , aut lithargyrus , *litharge*.
- Celeri Italarum , aut apium dulce , *céleri*.
- Cellularia , *coralline cellulaire* : voyez à l'article CORALLINE.
- Celopa , aut jalappa , *jalap*.
- Celtis , fructu nigricante , *micacoulier*.
- Cenchrias miliaris , *ammodite*.
- Cenchrio , aut acontias : voyez ce mot.
- Cenchris : voyez à l'article SERPENT.
- Cenchrites lapis : voyez AMMITE , CENCHRITE & OOLITHE.
- Cenchryas : voyez à l'article AMMODITE.
- Centaurium , aut centaurea , *centaurée grande*.  
*minus*, *centaurée petite*.
- Centauroides , aut gratiola , *gratiolle*.
- Centimorbia , aut nummularia , *nommulaire*.
- Centinodia , ( *centinode* ) : voyez RENOUÉE VULGAIRE.
- Centipedes , aut millepedes , *mille-pieds*.
- Centrine , aut pesce porco , *espece de dauphin*.
- Centum capita. Eryngium , *chardon roland*.
- Centunculus , aut filago , *herbe à coton*.
- Cepa , aut cæpa , *oignon*.  
*Africana*, *maximâ bulbâ lignariâ dulci*, *oignon blanc d'Espagne*.  
*ascalonica* , *échalotte*.  
*fissilis* : voyez CIBOULE à l'article OIGNON.  
*marina* , ( *scilla* ) *scille*.  
*sectilis* , *cive* ou *civette*.  
*vulgaris*, *floribus & tunicis candidis vel purpurascens* , *oignon blanc ou rouge*.

- Cepæa, aut anagillis, aquatica minor, *beccabunga*.  
 Cephalus, aut afellus palustris, *dormeur*.  
 mugil, *muge*.  
 Cera: voyez CIRE & l'article ABEILLE.  
 Cerambix, *capricorne*.  
 Cerasa, aut cerasia, *cerise*.  
 Ceraso affinis: voyez MAHALEP.  
 Cerasus, *cerisier*.  
 carne dura, *bigarreautier*.  
 fructu aquoso, *guignier*.  
 sativa, fructu majori, *griotier*.  
 rotundo, rubro & acido, vulgò  
*cerisier*.  
 sylvestris amara, *mahalep*.  
 sylvestris, fructu subdulci nigro, *merisier*.  
 trapezuntina, (lauro-cerasus), *laurier-cerise*.  
 Ceraustus, *ceraste*.  
 Ceratia filiqua, *carouge*.  
 Ceratites lapis: voyez UNICORNE FOSSILE.  
 Ceratodon: voyez à l'article LICORNE DE MER.  
 Ceratophita, aut litophyton: voyez LITOPHYTE à la  
*suite du mot CORALLINES*.  
 Ceraunias lapis,  *Pierre de foudre*: voyez CERAUNIAS.  
 Cerbera foliis ovatis, *ahouai*.  
 Cercis, aut populus tremula, *tremble*.  
 Cercopithecus, *cercopitheque*.  
 major niger, faciem humanam referens, (*Hist.*  
*Nat. de la France Equinox.*) *belzebut*.  
 Cerebrum, *cerveau*.  
 Cerefolium, *cerfeuil*.  
 magnum Hispanicum myrrhis, *cerfeuil musqué*.  
 Cereiba & cereibuna: voyez à l'article MANGLE.  
 Ceretta, aut ferratula, *sarrette*.  
 Cereus Peruvianus, *cierge épineux*.  
 Cerinthe, *mélinet*.  
 Cerocoma, *cerocome*.  
 Certhia, *grimpereau*.  
 muralis, *grimpereau (petit), torchepot*.  
 Cerva, (*biche*) voyez CERF.  
 Cervaria alba, aut libanotis, *faux turbith des montagnes*.  
 nigra, aut oreoselinum, *persil de montagne*.

- Cervicaria major (campanula), *campanule*.  
 Cerumen : voyez ce mot.  
 Cerufa : voyez CÉRUSE à l'article PLOMB.  
 Cervus, *cerf*.  
   palmatus, *daim*.  
   perpusillus juvencus Guineensis, *chevrotin*.  
   volans scarabæus, *cerf-volant*.  
 Cetacei, *cétacées*.  
 Ceterach, *cétérac*.  
 Cetus, vulgò balæna, *baleine*.  
 Cevadilla Mexicana, *cévadille (petite orge)*.  
 Ceyba viticis, folio aculeata, *fromager*.  
 Chaa, *thé*.  
 Chacrilla, *cascarille*.  
 Chærophyllum sativum, aut cerefolium, *cerfeuil*.  
   sylvestre, *cerfeuil sauvage*.  
 Chair-bua : voyez à l'article CARDAMOME.  
 Chalcedonius lapis, *calcédoine*.  
 Chalcophonus, *pierre de cloche*.  
 Chalcidis : voyez VER-LÉZARD.  
 Chalcytis nativa rubra, *colcothar fossile*.  
 Chalybs, (*acier*) : voyez à l'article FER.  
 Chama, *came*.  
 Chamæacte, aut ebulus, *yeble*.  
 Chamæbalanus, aut lathyrus arvensis repens tuberosus, *vesce sauvage*.  
 Chamæbatus, *c'est la ronce sans épines*.  
 Chamæcerafus : voyez à l'article CERISIER, & au mot CHEVRE-FEUILLE.  
   dumetorum, fructu gemino rubro : voyez ci-après XILOSTEON.  
 Chamæclema, *lierre terrestre*.  
 Chamæcyparissus, aut fantolina : voyez à l'article AURONE.  
 Chamæcyssus, aut hедера terrestris, *lierre terrestre*.  
 Chamæcythus, aut helianthemum, *héliantheme*.  
 Chamædaphne, aut laureola fœmina, *bois gentil*.  
 Chamædris, *germandrée*.  
   fructicosa sylvestris melissæ folio, aut sphacelus, *chamarras ou sauge sauvage* : voyez à l'article GERMANDRÉE D'EAU.

*Chamædris maritima incana*, frutescens, foliis lanceo-  
latis, *c'est le marum de Cortufus*: voyez MARUM  
VRAI.

*palustris canescens*. Scordium, *germandrée d'eau*.

*Chamægelfeminum grandiflorum*, aut *jasminum Hif-*  
*panicum*, *jasmin d'Espagne*.

*Chamægenista sagittalis*. Genistella, *spargelle*.

*Chamælea*, *camelée*.

*Chamæleon*, *caméléon*.

*albus*, *carline*.

*niger*, *carline noire*.

*Chamæmelum*, aut *chamomilla*, *camomille*.

*chrysanthemum*, *œil de bœuf*.

*foetidum*. *Cotula foetida*, *maroute*.

*odoratum & nobile*, *camomille romaine*.

*Chamænerion*, *laurier-rose petit*, ou *herbe de Saint*  
*Antoine*.

*Chamæpeuce*, aut *camphorata*, *camphrée*.

*Chamæpytis lutea*, *ivette*.

*Chamæpyxos*, *buis à parterre*.

*Chamærodendros pontica maxima*, *mespili folio*, flore  
*luteo*: voyez ÆGOLETHRON.

*Chamæspartium*, aut *genistella*, *spargelle*.

*Chamæfyce*, *tithymale petit*.

*Chamarei*: voyez à l'article AMBELA.

*Chamites*, *comes pétrifiées*.

*Chamoletta*, *iris bulbeux*.

*Chara*: voyez à l'article CONFERVA, & celui de GIRAN-  
DOLE D'EAU.

*Charadrius*, *plongeon huppé*.

*Charantia momordica*, *pomme de merveille*.

*Charcedonius lapis*, *calcédoine*.

*Charta emporetica*, *c'est le papier à écrire*.

*Cebuli myrobolani*: voyez MYROBOLANS.

*Cheiri*, *girofler jaune*.

*Chelapa*, aut *jalappa*, *jalap*.

*Chelæ cancri*, *pattes noires de crabe*: voyez CRABE DE  
MER.

*Chelidonia major*, *chélidoine grande* ou *éclairé*.

*minor*, *scrophulaire petite*: voyez CHÉLIDOINE  
PETITE.

- Chelidonia palustris, aut populago, *fouci d'eau.*  
 Chelidonium lapis, *pietre d'hirondelle.*  
 Chelifer, aut chelipes, *pince.*  
 Chelonites, aut bufonites, *crapaudine.*  
 aut brontias, *pietre de foudre.*  
 Chenocopus, *c'est l'excrément de l'oie.*  
 Chenopodium, *patte d'oie.*  
 ambrosioides Mexicanum, *thé du Mexique.*  
 vulgaris folio sinuato, *botrys, ou piment*  
*vulgaire.*  
 foetidum (vulvaria), *arroche puante.*  
 folio sinuato, saturatè virente, *quinua.*  
 folio triangulo (bonus Henricus) *bon-henri.*  
 stramonii folio: *voyez PATTE D'OIE.*  
 Cherefolium, *cerfeuil.*  
 Chermès: *voyez KERMÈS.*  
 Cherophyllum sylvestre. Anthriscus: *voyez CERFEUIL*  
*SAUVAGE.*  
 Chersidrum, aut acontias: *voyez ACONTIAS.*  
 Cherupa, aut snœripa: *voyez à l'article PERDRIX*  
*BLANCHE.*  
 Chianfou Chinenfium (costus amarus) *costus amer.*  
 Chibou gummi, *gomme de gommier.*  
 Chica: *voyez à l'article ARACK.*  
 Chillî, aut holquahuylt: *voyez HOLLI.*  
 China canna, *quinquina.*  
 radix, *squine.*  
 spuria nodosa, *squine d'Occident.*  
 Chipea, aut alofa, *alofe.*  
 Chlimia, aut cadmia, *cadmie.*  
 Chloris, aut fringilla viridis, *espece de pinson vert; c'est*  
*le verdier.*  
 Ludoviciana: *voyez PAPE.*  
 Choaspites: *voyez CHRYSOBERIL.*  
 Chofool. Areca: *voyez AREC.*  
 Chocolatum, (*chocolat*). *Voyez à l'article CACAO.*  
 Chomir, aut hamsterus, *hamster.*  
 Choncul: *voyez CHUNGAR.*  
 Chondrilla, *condrille.*  
 cærulea, *catanance.*  
 verrucaria, *xante.*

- Chotool : voyez à l'article CACHOU.
- Chouan semen : voyez CHOUAN.
- Choucourou : voyez à l'article MAHOT.
- Chrysaëtos , aigle doré.
- Chrysalis aurelia , chrysalide : voyez à l'art. NYMPHE.
- Chrysanthemum , aut buphtalmum , œil de bœuf.  
 Alpinum incanum foliis abrotoni multifidis ,  
 (Achillæa) espece de jacobée.
- leucanthemum , LINN. marguerite grande.
- Peruvianum. Corona solis , herbe au soleil.
- segetum , vulgare , folio glauco , marguerite saune.
- feminibus longis compressis (tagetes) , œillet  
 d'Inde.
- tenuifolium bæticum : voyez ci-après COTULA.
- Chrysites , vulgò lydius lapis , pierre de touche.
- Chrystitis , vulgò lithargyrus auri , litharge d'or.
- Chrysobalanus , LINN. Voyez ICAQUE.
- Chrysobates , chrysobate.
- Chrysoberyllus , chrysobéril.
- Chryfocarpos , (hedera Poëtica). Voyez à l'article  
 LIERRE.
- Chryfocolla. Borax : voyez CHRYSOCOLLE.
- Chryfocome , aut coma aurea , (elichrysum) bouton  
 d'or.
- Chryfogonum , aut blattaria , herbe aux mittes.
- Chryfolachanum , aut lampfana , lampfane.
- Chryfolapis (lapis Bononiensis) pierre de Bologne.
- Chryfolithus , chryfolite.
- Chryfomela , chryfomele.
- Chryfoprazius. Chryfopteron , chryfoprase.
- Chryfospelenium foliis amplioribus auriculatis , saxifrage  
 dorée.
- Chryfophoriana , aut aconitum racemosum , herbe de  
 S. Christophe.
- Chuenma : voyez MULU.
- Chunno : voyez à l'article POMME DE TERRE.
- Chupa , voyez SINGES DU PÉROU.
- Cibus , viande.
- Cica , aut ceica : voyez TIQUE.
- Cicada , cigale.  
 fluviatilis , cigale de riviere.

- Cicada marina, *cigale de mer.*  
 Cicer arietinum, *pois ramé.*  
     fativum: voyez ERS.  
     flore candido, aut rubro, *pois chiche.*  
 Cicerbita, *fonchus, palais de lievre.*  
 Cicercula, aut pisum Græcorum fativum (lathyrus),  
     *gesse.*  
 Cichorium, *chicorée.*  
     sylvestre luteum (chondrilla), *condrille.*  
     terrestris (zacintha), *zante.*  
 Cicindela: voyez CICINDELE & VER LUISANT.  
     capite, thorace, pedibusque rufis, elytris nigro-  
     cæruleis, *bombardier.*  
 Cicla officinarum (beta alba), *bette ou poirée.*  
 Ciconia avis, *cigogne.*  
 Cicuta, *ciguë.*  
     aquatica, *ciguë aquatique.*  
 Cicutaria, aut cicuta minus foetida, *ciguë petite.*  
 Cidares, *oursins en turbans.*  
 Cilla-vandoh: voyez JANAKA.  
 Cimex, *punaise.*  
     domesticus, aut lectularius, *punaise de lit.*  
     marina, *punaise de mer: voyez à l'article OS-*  
     CABRION.  
 Cimi-cimi, *grenouille de Cayenne.*  
 Cimolea terra, *terre cimolée.*  
 Cinara, aut scolymus, *artichaut.*  
     spinosa, *cardons.*  
 Cincinni (capilli hominis). *Voyez à l'article POIL.*  
 Cinclida: voyez JYNX.  
 Cineres clavellati: voyez à la suite du mot VIGNE, cen-  
     dres gravelées.  
 Cingularia, aut lycopodium, *pied de loup.*  
 Cinis cæruleus, *cendre bleue.*  
     Orientalis: voyez à l'article ROQUETTE, *cendre du*  
     *Levant.*  
 Cinnabaris nativa, *cinabre naturel.*  
 Cinnamomum, *cannelle.*  
 Cipipa: voyez à l'article MANIHOT.  
 Circaea, *herbe de S. Etienne ou circée.*  
     Monspelienfis (dulcamara), *douce-amère,*

- Circium Italicum. Buglossum, *buglose*.  
 Circus, *busard*.  
 Ciri-apoa: voyez CERIQUE.  
 Cirrhi: voyez MAINS à l'alphabet secondaire du mot  
 PLANTE.  
 Cirsium arvense fonchi folio (carduus vinearum);  
*chardon des vignes*.  
 Cistela, *cistele*.  
 Cistus, *ciste*.  
 ledon, aut ladanifera Cretica, *ciste*.  
 ledon foliis roris marini ferrugineis, BAUH. *myrte*  
*du Brabant*.  
 Citrigo, *mélisse ou citronelle*.  
 Turcica, aut Moldavica, *mélisse de Moldavie*.  
 Citrangua, aut citreum, *citronnier*.  
 Citria, aut citreum, *idem*.  
 Citrinella, *tarin*.  
 Citrullus, *citrouille ou pastèque*.  
 Citrum & citro, *citron*.  
 Citula, aut faber piscis, *forgeron*.  
 Civeta (zibethum), *civette*.  
 Clandestina flore subcæruleo, *clandestine ou herbe*  
*cachée*.  
 Clangula, (*fargon*). Voyez aux articles CANARD DE  
 MER & PLONGÉON PETIT.  
 Clavaria fungus sobolifera, *champignon de la mouche*  
*végétante*.  
 militaris crocea: voyez à l'article MOUCHE VÉ-  
 GÉTANTE.  
 Clematis daphnoïdes minor. Pervenca, *pervenche*.  
 Peruviana. Bexugo, *viorne du Pérou*.  
 Clematitis, *clématite ou herbe aux yeux*.  
 erecta, *flammule*.  
 trifolia, flore roseo clavato (granadilla), *gre-*  
*nadille*.  
 Clerus, *clairon*.  
 Clinopodium origano simile, *basilic sauvage*.  
 quibusdam mastichina Gallorum. Voyez MARUM  
 MASTIC.  
 Clymenum, aut androsæmum, *toute-saine*.  
 Cneorum, LINN. Voyez CAMELÉE.

- Cnicus exiguus, capite cancellato, semine tormentoso.  
 Carduus parvus, *chardon petit.*  
 fativus (carthamus), *cartame.*  
 sylvestris hirsutior, aut carduus benedictus, *chardon bénit.*
- Coachira Indorum, aut anil: voyez à l'article INDIGO.
- Coagulum lactis, *fromage*: voyez à l'article LAIT.
- Coanepilli: voyez CONTRA-YERVA.
- Coati-mondi: voyez COATI.
- Cobaiba: voyez à l'article BAUME DE COPAHU.
- Cobaltum, *cobalt.*
- Cobitis fluviatilis, *loche de riviere.*
- Cobra Capella: voyez COBRE DE CAPELLO.  
 de Cipo, *serpent boitiapo du Brésil.*  
 de coral: voyez IBIBOBOCA.  
 de las cabeças, *ibijara.*  
 de Neustria: voyez à l'article COBRE DE CAPELLO.  
 verde, *c'est le bojobi.* Voyez aussi ACONTIAS.
- Coccigria, *coçigrue*: voyez PULPO.
- Cocci Orientales, *coques du Levant.*
- Coccinella, *cochenille.*  
*scarabæa, bête à Dieu.*
- Coccos: voyez COCO.
- Coccothraustes, aut fringilla nostras, *gros bec.*
- Cocculi pinei, (*coques du pin*). Voyez à l'article PIN.
- Coccum gnidium, (*fructus thymeleæ*). Voy. à l'art.  
 THYMELEE OU GAROU.
- Coccus, aut chermès: voyez KERMÈS.  
 Polonicus tinctorius, *cochenille de Pologne.*  
 radicum, *idem.*  
 tinctorius ilicis, *kermès de Provence.*  
 ulmi, corpore fusco, serico albo, *cochenille de l'orme.*
- Cochehue, aut urucu, *roucou.*
- Cochit-zapolt: voyez SAPOTILLIER.
- Cochlea, *limaçon.*  
 cælata marina, *limaçon de mer.*  
 fluviatilis, *limaçon de marais ou d'eau douce.*  
 mucronata, *coquille épineuse.*  
 terrestris, *limaçon de terre ou de jardins.*  
 veram purpuram fundens: voyez MUREX &  
 POURPRE.

- Cochlearia, *herbe aux cuillers.*  
 folio cubitali (raphanus rusticanus) *cram ou grand raifort.*
- Cochlearius, *cuiller.*
- Cochleatum semen : *voyez à l'article SOUDE.*
- Coco de Levanti, *coques du Levant.*
- Cocoi, aut foco : *voyez à la suite du mot HÉRON.*
- Coconam : *voyez à la suite du mot PAVOT BLANC.*
- Codaga-pala, *codagapale.*
- Coddam-pulli : *voyez CARCAPULLI.*
- Codiaminum, aut bulbocodium, *aiau.*
- Codomalum Cretensium (Diospyros) *amelanchier.*
- Cœcilia major : *voyez VER-LEZARD.*
- Cœlum, *ciel.*
- Cœmenta, *moilon.*
- Coffea, aut arbor Yemenfis, fructum coffe ferens :  
*voyez CAFFIER.*
- Coggygria, aut cotynus, *bois de fuslet.*
- Cohe : *voyez à l'article HIBOU.*
- Colchicum, *tue-chien ou colchique.*  
 luteum majus, aut lilio-narcissus, *lis-narcisse ou colchique jaune.*  
 Orientale, radice ficcata alba : *voyez HERMO-DACTE.*
- Colcothar, aut calchitis, *colcothar fossile.*
- Colla, aut glutinum : *voyez à la suite du mot COLLE DE POISSON.*
- Collinsonia radix : *voyez VIPERINE DE VIRGINIE.*
- Collurio, *pie-grieche.*
- Colocasia, *colocafie.*
- Colocynthis, *coloquinte.*  
 oblonga, &c. V. *CALEBASSE DE TERRE.*
- Colophonia, *colophane ou arcançon,* voyez à l'art. PIN.
- Colsa napus, *chou colsa.*
- Coltus pinna secunda dorfi alba : *voyez DRACONCULE (poisson).*
- Coluber, *conleuvre.*  
 igneus, *tléon.*  
 scutis abdominalibus 160, squamis caudalibus 100 :  
*voyez IBIBOCA.*

- Coluber scutis abdominalibus 180 , squamis caudalibus  
85 , Linn. voyez SIBON.
- Colubri , colibri.
- Colubrina lapis , colubrine.  
Virginiana ( pistolochia senagrue dicta ) , colubrine  
de Virginie.
- Colubrinum lignum , bois de couleuvre.
- Columba : voyez COLOMBE & PIGEON.  
caudâ fasciâ notatâ , Jamaicensis , pigeon à queue  
annelée de la Jamaïque.  
cristata , pigeon huppé.  
cucullata , pigeon nonain.  
dasypes , pigeon pattu.  
domestica & vulgaris , pigeon ordinaire ou mondain.  
eques , pigeon cavalier.
- Groenlandica , tourterelle de mer.  
Batavorum , postillon.  
gutturosa , pigeon à grosse gorge.  
gyratrix , pigeon culbutant.  
livia , pigeon biset.  
nincobar indica , pigeon des îles de Nicobar.
- Norwegica , perdrix rousse de Norwege.
- percussor , pigeon batteur.
- rupicola , pigeon de rocher.
- tabellaria , pigeon messager.
- tremula cauda , pigeon trembleur.
- turbila dicta , pigeon à gorge frisée.
- versicolor , pigeon Romain.
- vertaga , pigeon culbutant.
- viridis Amboinensis , pigeon d'Amboine.
- Columbaris ( verbena ) vervene.
- Columniferæ , &c. voyez MALVACÉES.
- Colutea Indica herbacea , ex qua indigo ( anil ) :  
voyez à l'article INDIGO.  
minima ( coronilla ) bagnaudier petit.  
vesicaria , bagnaudier.
- Coluteæ affinis , fructicosa , floribus spicatis , purpurascentibus , siliquis incurvis : voyez INDE.
- Colymbus , colimbe : voyez GREBE.  
cornutus , grebe cornue ou à capuchon.  
cristatus , grebe huppée.

- Colymbus major, cristatus, *plongeon huppé.*  
pedibus palmatis indivisis, *lumme.*
- Coma (*chevelure*) voyez à l'article POIL.  
aurea, aut elychnisum, *bouton d'or.*
- Comocali : voyez à l'article FIGUIER SAUVAGE.
- Comopolii, aut polium montanum, *polion jaune.*
- Comarus, aut arbutus, *arbousier.*
- Concha anatifera, *conque anatifere.*  
cordis (*bucardite*) cœur coquille.  
exotica, *conque exotique.*  
globosa, *tonne ou conque Persique.*  
margaritifera, *nacre de perles.*  
rugosa, *vieille ridée.*  
venerea, *pucelage.*  
veneris, *conque de Vénus.*
- Conchæ pylorides, *pylorides.*
- Conchulæ marinæ, aut pisum marinum, *pou de mer.*
- Conchylium, *coquillage.*  
byzantinum & odoratum, *ongle odorant.*
- Conchytae, *conchites.*
- Conchyti curvi-rostri, *gryphites.*
- Concontlatollis (polyglotta), *quarante langues : voyez*  
POLYGLOTTE.
- Conduri, aut condoumani : voyez LAGA.
- Conferva gelatinosa omnium tenerrima & minima;  
aquarum limo innascens : voyez à l'article TRE-  
MELLE.  
reticulata : voyez CONFERVA.
- Confetti, *pierres de dragées.*  
di Tivoli, *dragées de Tivoli.*
- Conger, aut congrus, *congre.*
- Coni, seu strobili : voyez à l'article SAPIN.
- Consiligo tenuifolia (*helleborus niger Hippocratis*) ;  
*hellebore noir d'Hippocrate.*
- Consolida (*symphitum*) *consoude.*  
aurea, aut sarracenicæ (*virga aurea*), *verge dorée.*  
aurea Chirurgis (*helianthemum*) *hysope des gar-*  
*rigues.*  
media, *bugle ou consoude moyenne.*  
vulnerariorum (*leucanthemum*) *marguerite.*  
minor (*brunella*) *brunelle.*

- Consolida regalis fativa. Calcatrippa ,  *pied d'alouette*.  
 Constellatio ,  *constellation*.  
 Constrictor ,  *serpent étouffeur*.  
 Contra-yerva ,  *dompte-venin*.  
     Hispanorum , aut drakena radix ,  *contra-*  
      *yerva du Pérou*.  
     Virginiana ,  *vipérine de Virginie*.  
 Convolvulus ,  *liseron*.  
     Americanus , jalappa dictus ,  *jalap*.  
     Americanus , mechoanna dictus :  *voyez MECHOA-*  
      *CHAN*.  
     asper ,  *liseron rude*.  
     Indicus alatus maximus ( turpethum )  *turbith*.  
     major ,  *grand liseron*.  
     maritimus nostras. Soldanella ,  *soldanelle*.  
     minor ,  *petit liseron*.  
     Syriacus ( scammonium ) :  *voyez à l'article SCAM-*  
      *MONÉE*.  
     renuifolius , sive pennatus Americanus ( quamo-  
     clit ) ,  *jasmin rouge*.  
     tinctorius , fructu vitigineo ,  *cariarou*.  
 Conyza ,  *conise ou herbe aux mouchérons*.  
     Hippocratis , aut ambrosia ,  *ambrosie*.  
     major Monspeliensis odorata ,  *herbe aux punaises*.  
 Copal gummi , aut copallifera :  *voyez RÉSINE COPAL*.  
 Copalxocotl , ( an sapindus )  *savonnier*.  
 Copalyva , aut Copahu :  *voyez BAUME DE COPAHU*.  
 Copra ,  *huile de coco* :  *voyez à l'article COCO*.  
 Copris ,  *c'est le scarabée des bouzes de vaches ( bouzier )*.  
 Cor :  *voyez CŒUR*.  
 Coracia , aut graculus ,  *geai*.  
 Coragolus thymalus , Faun. Suec.  *ombre de mer*.  
 Corallachates lapis ,  *agate rouge*.  
 Corallina , & ejus varietates :  *voyez CORALLINE*.  
     vesiculata , sparsim & alternatim ramosa , denti-  
     culis oppositis , cylindricis , oribus crenatis , pa-  
     tulis ,  *tamaris de mer*.  
 Corallites undulatus ,  *méandrite*.  
 Corallodendron triphyllum Americanum , flore ruber-  
     rimo ,  *bois immortel*.  
 Corallum & ejus species ,  *corail*.

- Corallum album, oculatum, aut stellatum, *corail blanc des boutiques.*  
 geniculatum, *corail articulé.*
- Corax, *Corbeau.*
- Corchorus, *corchore.*  
 cratevæ, aut anagallis mas, *mouron mâle.*
- Corcopal fructus : voyez MÉLOCORCOPALI.
- Cordylus, *cordyle.*
- Coriandrum, aut coriander, *coriandre.*
- Coriaria, *rédioul.*
- Corindum, ampliore folio, fructu majore, *pois de mer veille.*
- Coris : voyez CAURIS.
- Corium fossile, *cuir fossile.*
- Corixa, notonectæ species, *corise.*
- Cornalina, aut corneolus, *cornaline.*
- Cornera de tierra : voyez PACO.
- Corneus, *roche de corne.*  
 trapezius, TRAPP.
- Corniculæ, (*cornillacs*). Voyez à l'article CORNEILLE.
- Cornifer, aut corniger, *cornupede.*
- Cornix, *corneille.*  
 frugilega, *freux.*  
 marina, aut corvus aquaticus, *cormoran.*
- Cornu, *corne.*  
 alcis, (*ungula alcis*). Voyez à l'article ÉLAN.  
 Ammonis, *corne d'Ammon.*  
 bovis, (*corne de bœuf*). Voyez à l'article TAUREAU.  
 cervi, *corne de cerf* : voyez à l'article DAIM.
- Cornu damæ, *corne de daim* : voyez DAIM.  
 fossile, *unicorne minéral.*
- Cornus aut cornum, *cornouiller ou cornier.*  
 foemina : voyez SANGUINELLE & l'art. CORNOUIL-  
 LER SANGUIN.
- Corolla : voyez COROLLE à l'article PLANTE & au mot FLEUR
- Corona Imperialis, *couronne impériale.*  
 solis aut regia, *herbe au soleil.*  
 parvo flore, tuberosa radice, *topinambour*  
 terra. *Hedera terrestris, lierre terrestre.*

- Coronaria, ( *caryophyllus hortensis* ) *cillet.*  
 Coronilla, aut colutea minima, *bagnaudier petit.*  
 aut colutea Indica, ex quâ indigo : voyez INDE:  
 varia : voyez à l'article SECURIDACA.  
 Coronopus, *corne de cerf.*  
*sylvestris, aut myofuros, queue de souris.*  
 Corpus, *corps.*  
 Corriira, *coureur.*  
 Corruda, *asperge sauvage.*  
 Cortex, *écorce.*  
*aromaticus Peruvianus, cascarille.*  
*caryocostinus, (écorce de caryocostin). Voyez à*  
*l'article CANNELLE BLANCHE.*  
*caryophyllatus, (bois de girofle). Voyez CAN-*  
*NELLE GIROFLÉE.*  
*Peruvianus febrifugus, quinquina ordinaire.*  
*sine pari, (écorce sans pareille). Voyez aux articles*  
*CANNELLE BLANCHE & ÉCORCE CARYOCOS-*  
*TIN.*  
*Winteranus, écorce de Winter.*  
 Corteza de Loxa : voyez QUINQUINA.  
 Corticea charta : voyez PAPIER DU NIL.  
 Cortufa, *cortufe.*  
 Corvus, *corbeau.*  
*aquaticus, cormoran.*  
*aquaticus maximus cristatus, periophthalmeis cin-*  
*nabarinis, posteà candidis, corbeau marin des*  
*Kamtschadales.*  
 Corylus, *coudrier ou noisetier.*  
 Cos, *pierre à aiguifer.*  
*ædificialis, grais à bâtir.*  
*fissilis, grais feuilleté.*  
 Cos Turcica, ( *pierre à faux* ). Voyez GRAIS DE TUR-  
 QUIE.  
 Cosquauth : voyez AURA.  
 Costus, *coffon.*  
 Costa animalium, *côte.*  
 Costus amarus & aromaticus, *costus amer d'Arabie.*  
*corticofus, cannelle blanche.*  
*hortorum, herbe du coq ou coq des jardins.*

- Costus iridem redolens** : voyez à l'article **COSTUS D'ARABIE**.  
*nigra*, c'est la racine d'artichaut desséchée.
- Cotricula**. *Lydius lapis*, pierre de touche.
- Cotinus coriaria**, bois de fustet.
- Cotonaria** aut *gnaphalium*, herbe blanche.
- Cotonaster**, amélanchier velu.
- Cotonea**, aut *cotoneus*, (*cydonia*) coignassier.
- Cotoneum**. *Xilon*, coton.
- Cotula foetida**, camomille puante ou maroute.  
*non foetida*. *Bupthalmum*, œil de bœuf.
- Coturnix**, caille.  
*Javenfis & Ludoviciana*, caille de Java & de la Louisiane.
- Cotter miza**: voyez à l'article **STYRAX LIQUIDE**.
- Cottus**, voyez **CHABOT**.
- Cotyledon**, nombril de Vénus.  
*acetabulum*, acétabule.  
*aquatica*, (*hydrocotile*) écuelle d'eau.  
*flore luteo*, cotyledon à fleur jaune.  
*major*, cotyledon grand.  
*montana*, aut *sanicula guttata*: voyez **SANICLE DES MONTAGNES** à l'article **GEUM**.
- Cotyledones**: voyez **COTYLEDONS** à l'article **PLANTE**.
- Couac**: voyez à l'article **MANIHOT**.
- Coubouliroua**, bois à gaulettes.
- Couma**, poirier sauvage de Cayenne.
- Coupi arbor**, *hirsuto folio*: voyez **COUPY**.
- Courbari bifolia**, *flore pyramidato*: voyez **COURBARI** & l'article **RÉSINE ANIMÉ**.
- Coyemboue**: voyez à l'article **CALEBASSIER**.
- Crabro**, frélon ou foulon.
- Cracca**, aut *arachus*, vesseron ou vesce sauvage.
- Crambe maritima brassicæ folio**, chou marin d'Angleterre.
- Cranium**, crâne.
- Crassula**, aut *fabia inversa*, orpin ou joubarbe des vignes.
- Cratecus**: voyez ci-après **Gratægus**.
- Crater jovis**, aut *corona solis*, herbe au soleil.
- Cratirites**, aut *caprificus*: voyez à l'article **FIGUIER**.
- Crax**, hocos.

Crax vertice cono corneo onusto , *hocos de l'île de Curaçow.*

Cremer tartari , *crème de tartre* : voyez à l'article TAR-  
TRE.

Crepanella Italarum , ( dentellaria ) *dentelaire.*

Crepitus lupi , aut lycoperdon : voyez VESSE DE LOUP  
à la suite de l'article CHAMPIGNON.

Crescentia , LINN. SP. *calebassier d'Amérique.*

Crespinus Mathioli , ( berberis ) *vinetier.*

Creta , *craie.*

marina , aut criethmum , *bacile ou criste marine.*

Crex , *râle de genêt.*

Crines : voyez CRIN à l'article POIL.

Crinones , *crinons.*

Crioceris , *criocere.*

Crista galli , *crête de coq.*

flore rubro. Pedicularis , *pédiculaire des prés.*

pavonina Sinensium , ( poinciniana ) *poincillade.*

Criethmum , *bacile ou fenouil marin.*

Crocodilus , *crocodile.*

minor , aut scincus , *scinc marin.*

Crocus Indicus , ( curcuma ) *terre mérite.*

fativus , *safran.*

sylvestris , *carthame.*

Crotalaria Asiatica , folio singulari verrucofo , floribus  
cæruleis , *crotalaire.*

Crotalophorus : voyez à l'article SERPENT.

Croton Nicandri , aut ephedra anabasis , *espece de rai-  
sin de mer petit.*

sebifera , *arbre à suif.*

tiglium : voyez BOIS DES MOLUQUES.

Crotophagus , *bout de petun.*

Crucialis , aut asperugo , *rapette ou porte-feuille.*

Cruciata , aut crucialis , *croisette.*

Cruciferae , *cruciferes.*

Crustacea animalia , *crustacées.*

Cryptocephalus , *gibouri.*

viridi auratus sericeus , *velours vert.*

Crytallus , *cristal.*

Islandica spathica , *cristal d'Islande.*

Cryſtallus mineræ , aut montana , *cryſtal de mine ou de montagne.*

rupea , *cryſtal de roche.*

Cuambu , ſeu caryophyllata , *thé du Fort S. Pierre.*

Cubebæ , *cubebes.*

Cucculi fructus ſolani furioſi in Ægypto , *coques du Levant.*

Cucitz : *voyez MABOUJA.*

Cucubalus , aut aliſine baccifera , ſcandens , *eſpece de morgeline.*

Cucuji muſcæ Indicæ : *voyez CUCUJU & ACUDIA.*

Cuculus , *coucou.*

longiroſter , *coucou de Saint-Domingue.*

Cucumer fructu oblongo obſcurè purpuraſcente ; *c'eſt le concombrequ du Para : voyez à l'article CONCOMBRE CULTIVÉ.*

afininus , *concombrequ d'âne ou ſauvage : voyez CONCOMBRE.*

marinus , *concombrequ marin.*

fativus vulgaris , *concombrequ cultivé.*

Cuctimis colocynthis , *coloquinte.*

puniceus , (momordica) , *pomme de merveille.*

ſylveſtris , aut erraticus (elaterium) *concombrequ ſauvage.*

Cucurbita foliis aſperis , flore luteo (pepo) *citrouille.*

lagenaria , flore albo , folio molli , *courge à ſacon : voyez CALEBASSE D'HERBE.*

ſylveſtris , fructu rotundo minor , *coloquinte.*

verrucosa , *melo pepo , potiron.*

Cucurbitifer arbor Americana , *calebaſſier.*

Culcas , aut colcas , (colocasia) , *colocaſie.*

Culcul : *voyez SCECACHUL.*

Culebrilla aut ſluglacuru : *voyez VER MACAQUE.*

Culex : *voyez COUSIN & MOUCHERON.*

Culmus : *voyez à l'article TIGE.*

Cuminoides , *eſpece de cumin ſauvage.*

Cuminum , aut cuminum , *cumin.*

nigrum Germanicum (nigelle) *nielle ou nigelle, pratense. Caryi officinarum : voyez CARVI.*

ſiliquoſum , aut hypococon , *cumin cornu.*

- Cuniculus ; *lapin*.  
 Indicus , *cochon d'Inde*.  
 Cunila bubula , aut origanum , *origan*  
*sativa* , aut satureia , *sarriette*.  
 Cunolites , *cunolite*.  
 Cuntur , *condor*.  
 Cupressus ; *cyprès*.  
 foliis acaciæ deciduis , *cedre blanc*.  
 Cuprum , *cuivre*.  
 Cupula ( calix glandis quercini ) *voyez GLAND à l'art.*  
 CHÊNE.  
 Curane : *voyez CUBESES*.  
 Curbma : *voyez à l'article TAON*.  
 Curcas , aut habelculcul , *consultez le Dist. de Lémery*.  
 Curculio , aut curgulio , *charançon*.  
 Bacchus , *rouleur ou charançon de la vigne*.  
 Curcuma officinarum , *terre mérite*.  
 Cureas : *voyez à l'article RICIN* , *pignon de Barbarie*.  
 Curiuca , *verdon*.  
 Curruca , *fauvette*.  
 atricapilla , *fauvette à tête noire*.  
 fusca , *fauvette brune*.  
 garrula , *fauvette babillarde*.  
 nævia , *fauvette tachetée de diverses couleurs*.  
 rufa , *fauvette à tête rousse*.  
 sepiaria , *fauvette de buisson*.  
 Curucutinga : *voyez à l'article CURUCU*.  
 Cuscuta , *cuscute*.  
 Cyanus ; *bluet ou aubifoin*.  
 floridus odoratus Turcicus , *fleur du Grand-Seigneur*.  
 Cyclamen orbiculato folio , *internè purpurascence* ,  
*pain de pourceau commun*.  
 Cydonium , aut cydonia , *coignassier*.  
 Cygnus , *cygne*.  
 cucullatus , *cygne capuchonné*.  
 Cymbalaria , aut linaria hederaceo folio , *cymbalaire*.  
 Cynchramus , *proyer*.  
 Cynips , *cinips*.  
 Cynocephalos , aut anthirrinum , *muffle de veau*.  
 Cynocephalus , *cynocéphale*.  
 Cynocrambe vulgaris , *mercuriale sauvage ou chou de*  
*chien*.

- Cynocoprus, aut album Græcum, *merde de chien.*  
 Cynoglossum (*langue de chien*): voyez CYNOGLOSSE.  
 montanum majus, aut cerinthe, *mélinet.*  
 Cynomorion. Orobanche, *orobanche.*  
 Cynorrhodon, *églantier.*  
 Cynosbatos, *rosier sauvage.*  
 Cynosorchis, *espece d'orchis*: voyez SATYRION.  
 Cyparissus, aut cupressus, *cyprés.*  
 Cyperoides latifolium, *spicâ rufâ, leche.*  
 Cyperus, *fouchet.*  
 Americanus (radix Sanctæ Helenæ) voyez à l'ar-  
 ticle SOUCHET, *racine de Sainte Helene.*  
 esculentus, aut trasi Italorum, *fouchet Sultan.*  
 Indicus, aut curcuma, *terre mérite.*  
 longus inodorus Peruanus, *contra-yerva du Pérou.*  
 odoratus, *fouchet long odorant.*  
 Niloticus vel Syriacus maximus, papyraceus:  
 voyez à l'article PAPIER du NIL.  
 rotundus orientalis, *fouchet rond du Levant.*  
 scandens foliis & caule ferratis, *herbe coupante.*  
 Cypo de cameras: voyez IPECACUANHA.  
 Cyprinus, aut carpio, *carpe.*  
 aculeatus, *pigo.*  
 oblongatus, *meunier.*  
 pinna ani duplici, cauda trifurca, *poisson d'or, ou*  
*dorade Chinoise.*  
 Cyprus, aut phylliræa: voyez ce mot.  
 Cysteolithos. Lapis spongiæ, *Pierre d'éponge.*  
 Cytharus: voyez FOLIO.  
 Cytinus, aut punicæ fructus, *grenadier cultivé.*  
 Cytiso-genista, *genêt-cytise.*  
 Cytisus & ejus species: voyez CYTISE.

## D.

- DACHEL, aut palma dactylifera, *dattier.*  
 Dactyli, *dattes.*  
 Plinii: voyez à l'article DAIL.  
 Dactylus (solen) *coutelier.*  
 ydæus, lapis lincurius, *bélemnite.*  
 Dama recentiorum, *daim.*

- Damafonium calliphillon ( helleborine ), *elléborine stellatum*, *plantain aquatique étoilé*.
- Danta, aut capa, *dante ou béori*.
- Daphne alexandrina, aut laurus alexandrina, *taurier alexandrin*.
- Daphnoïdes ( laureola ), *garou*.
- Datiro, aut datura : voyez à l'article POMME ÉPINEUSE.
- Datifca : voyez à l'article FLEUR.
- Daucus Creticus, *daucus de Crete ou de Candie*.  
 montanus apii folio major ( oreoselinum ), *persil de montagne*.  
 fativus ( carotta ), *carotte*.  
 sepiarius, aut anthriscus : voyez CERFEUIL SAUVAGE.  
 vulgaris, *carotte sauvage ou faux chervi*.
- Delphinium, *pied d'alouette*.  
 hortense flore majore & simplici, *pied d'alouette des Botanistes*.  
 platani folio, *staphis agria dictum*, *staphis-aigre*.  
 segetum, *pied d'alouette sauvage*.
- Delphinus : voyez DAUPHIN à la suite de l'article BALEINE.
- Deltoïdes, aut musculus, *moule ou cayeu*.
- Democulo : voyez à l'article PHALANGE ARAIGNÉE.
- Denderites, *dendrites*.
- Dendro-achates, *agate herborisée*.
- Dendroïtes, *dendroïtes*.
- Dens caballinus, aut hyosciamus, *jusquiame ou hannébane*.  
 canis, *dent de chien*.  
 elephanti : voyez YVOIRE & l'article ÉLÉPHANT.  
 leonis, *pissenlit ou dent de lion*.
- Dentalium, *dentale*.
- Dentaria, *dentaire*.  
 orobanche, *dentaire orobanche*.
- Dentellaria, *dentelaire*.
- Dentes, *dents*.  
 di Cavailos : voyez à l'article SANGLIER.  
 fossiles, *dents fossiles*.
- Dentex, *dentale, poisson*.
- Descuria, *thalitroz*.

Diabolus marinus, aut diavolo di mare, *diable de mer.*

Dials-birds, *pie du Sénégal.*

Diapensia, aut fanicula, officinarum, *fanicle.*

Diaperus, *diapere.*

Diaria. Ephemeron, *mouche éphémère.*

Dictamnus alba, *fraxinelle.*

Cretica, *diétame de Crete.*

montis sipyli, organi foliis: voyez à l'article **DIC-TAME DE CRETE.**

Didelphus, *didelphe.*

Diervilla, *dierville.*

Dies: voyez **JOUR.**

Digitalis, *digitale.*

minima, gratiola dicta, *gratiolle.*

orientalis, sesamum dicta, *sésame.*

sesamum dicta rubello flore, *ouangue ou gingiri.*

Digitata, (*digités*). Voyez aux articles **QUADRUPÈDE & FEUILLE.**

Diluvium, *déluge.*

Dinotus, *dinote.*

Diopetis, aut rana sylvestris, *grenouille des bois.*

Diosanthos, *œillet frangé ou mignardise.*

Diospyros, *amélanchier*: voyez à l'article **NÉFLIER.**

Theophrasti, aut guajacana: voyez *ce dernier mot.*

Dipcadi Chalcedonicum & Italarum, (*muscari*) *oignon-musqué.*

Diphryges, *espece de pompholix*: voyez *ce mot.*

Diplolepis, *diplolepe.*

Dipsacus fativus, *chardon à foulon.*

Dipsas, *dipsade.*

Discus: voyez **DISQUE** à l'article **PLANTE.**

Dodaers, *dronte.*

Domina serpentum, *dame des serpens.*

Dominica serpentum. Nieremberg, *boiciningua.*

Donax. Arundo sativa, *canne ou roseau des jardins.*

Donzella, *donzelle.*

Dora, (*mellica*) *espece de millet d'Inde.*

Doradilla, aut douradinha: voyez à l'article **CETERAC.**

Dorchas moschi, *chevre du musc.*

Doria, aut virga aurea major, *herbe dorée.*

Dormidera: voyez à l'article **SENSITIVE.**

Doronicum; *doronic.*

plantaginis folio, alterum, aut arnica, *bétoine des montagnes.*

Dorstenia: voyez à l'article CONTRA-YERVA.

Dos filia: voyez à l'article CYPRES.

Dourou: voyez à l'article VOADOUROU.

Draba, *drave.*

Draco, *dragon.*

arbor Indica filiquosa, populi folio, angfana Javanensis: voyez à l'article SANG-DE-DRAGON.

cephalon Americanum, *tête de dragon.*

herba acetaria, aut dracunculus hortensis: voyez ESTRAGON.

kephalon, *cataleptique*: voyez TÊTE DE DRAGON.

marinus, aut viva, *vive.*

sylvestris, aut ptarmica, *herbe à éternuer.*

volans, *dragon ailé.*

Draconites, *Pierre de dragon.*

Draconthema. Sanguis draconis, *sang - dragon.*

Dracunculus, *draconcule.*

esculentus, *estragon.*

major, aut dracuntium majus, *serpenteaire.*

minor, aut arum, *pied de veau.*

pratensis ferrato folio, (ptarmica) *herbe à éternuer.*

Drakena radix, *contra-yerva du Pérou.*

Dromas. Camelus, *chameau.*

Dromedarius, *dromadaire.*

Drosëra, aut drosium, feu alchymilla, *pied de lion.*

Drosëmeli, aut thereniabin, *manne liquide.*

Drusa spatia, *spath cristallisé en grappes, ou spath drusen.*

Drusen: voyez DRUSE.

Dryinus serpens, aut querculus serpens, (Scaliger) *dryin.*

Drymopogon, (barba caprae) *barbe de chevre.*

Dryophitis, aut diopetis. Rana sylvestris, *grenouille des bois.*

Dryopteris. Filix, *fougere mâle.*

Dudaim in bibliis, (musa) *bananier.*

Dujong, *tachas.*

Dulcamara, *douce amere.*

- Dulcichinum, aut trasi, *fouchet sultan.*  
 Dulcis radix, aut glyzirrhiza, *réglisse.*  
 Durio. Duryaoens. Duriones: *voyez DURION.*  
 Dutroa, & datura: *voyez ces mots.*  
 Dytiscus, *dytique.*

## E.

- E**BEN, aut bamia, *ketmie.*  
 Ebenus, *ébene.*  
 Ebulus, aut sambucus humilis & herbacea, *yeble ou hiable.*  
 Ebur, *yvoire.*  
   arbor, aut yga, *yvoire arbre.*  
   fossile, *yvoire fossile.*  
   ustum, (spodium) *spode ou yvoire brûlé.*  
 Echinata, aut erucago, *roquette sauvage.*  
 Echineis veterum, *remore.*  
 Echinites, *ourfin fossile.*  
 Echinodermatum fragmenta, *écusson d'ourfin ou fragments d'échinites.*  
 Echinomelocactos, *chardon des Indes Occidentales.*  
 Echinophora, *échinophore.*  
 Echinopus major, *chardon échinope.*  
 Echinorum acetabula, *mamelons d'ourfin.*  
 Echinus Brasiliensis, (armadillo) *armadille.*  
 Echinus marinus ovariis, *hérifson de mer. Voy. OURSIN.*  
   muricatus, *porc-épic de mer.*  
   petrefactus, *ourfin pétrifié ou échinite.*  
   porcinus, aut erinaceus, *bonduc.*  
   terrestris, *hérifson terrestre.*  
 Echis, *vipere de l'île de S. Laurent.*  
 Echium Italicum spinosum (buglossum) *buglose.*  
   lappulatum, aut asperugo vulgaris, *rapette ou portefeuille.*  
   vulgare, *herbe aux viperes ou vipérine.*  
 Eglefinus, *églesin.*  
 Egretta, *aigrette.*  
 Elæagnus, aut salix Syriaca, *calaf.*  
 Elæphocamelus: *voyez à l'article PACO.*  
 Elaphoboscum. Bupleurum, *perce-feuille.*

- Elaphoboscum fativum. Pastinaca , *panais*.  
 Elate : voyez à l'article DATTIER.  
 Elater , *taupin*.  
 Elaterium , *concombre sauvage*.  
 Elatine , *velvete ou véronique femelle*.  
 Eleaterium , ( chacrilla ) *cascarille*.  
 Electrum , ( karabe , aut succinum ) *ambre jaune*.  
 Elementa , *élémens*.  
 Elemi-gummi , vulgò , *gomme élemi*. Voyez RÉSINE  
 ÉLEMI.  
 Eleomeli : *voyez ce mot*.  
 Eleoselinum , aut apium palustre , *ache des marais*.  
 Elephas , *éléphant*.  
 Elettari : *voyez à l'article CARDAMOME*.  
 Elevi : *voyez à l'article COCO*.  
 Elichrysum , *immortelle dorée*.  
 flore majeure , *purpurascence , herbe blanche ou pied  
 de chat*.  
 Elleborine ferruginea , ( calceolus ) *soulier de Notre-  
 Dame*.  
 Ellopon : *voyez FIATOLA*.  
 Emberiza , *bruant*.  
 Emblici , aut embelgi : *voyez à l'article MYROBOLANS*.  
 Eme , aut emeu : *voyez CASOAR*.  
 Emerus Americanus , filiqua incurvata , *inde-anil*.  
 aut colutea filiquosa , *séné sauvage*.  
 Empetrum , fructu albo , *camarigne*.  
 nigro ( bruyere à fruit noir ) : *voyez  
 à l'article CAMARIGNE*.  
 Emplastratio : *voyez à l'article ARBRE , greffe à emporte-  
 piece*.  
 Encardia , *encardites*.  
 Encaustum , *émail*.  
 Encephalites , *encéphaloïde*.  
 Enchrafichalus , aut apua , *anchois*.  
 Endivia , *endive*.  
 sylvestris ( lactuca sylvestris ) , *laitue sauvage*.  
 Enger , aut anil : *voyez à l'article INDIGO*.  
 Enhydrus , *enhydre*.  
 Enneadynamis Polonorum , aut Parnassia ( gramen he-  
 deraceum ) , *fleur du Parnasse*.

- Entomolithi : voyez ENTOMOLITES & INSECTES PÉ-  
TRIFIÉS.
- Enula campana, *énule campane* ou *aunée*.
- Enzada. Ficus Indica, *espece de figuier* : voyez ENSADE.
- Epelanus, *éperlan*.
- Ephedra maritima, *raisin de mer*.
- Ephemeron musca, *mouche éphémère*.  
venenosum, *colchique* ou *tue-chien*.
- Ephemerum virginianum, *flore cæruleo majori* : voyez  
à la fin de l'article EPHÉMÈRE.
- Ephippium placenti-forme, *selle Polonoise*.
- Epilobium : voyez CHAMÆ-NÉRION.
- Epimedium, *chapeau d'Evêque*.  
Dodonæi, aut populago, *souci d'eau*.
- Epipactis, aut helleborine, *elléborine*.
- Episcopus avis, *evêque*.
- Epithymum, *épithyme*.
- Equa, (*cavalle*) : voyez à l'article CHEVAL.
- Equisetum, *prêle*.
- Equulus, (*poulain*) : voyez à l'article CHEVAL.
- Equus, *cheval*.  
lineis transversis versicolor, (*zebra*) : voyez  
ZEBRE.
- Niloticus, (*cheval de riviere*) : voyez HIPPO-  
POTAME.
- Eranthemum, aut flos adonis, *espece de renoncule à  
fleur rouge*.
- Erawai, *c'est le petit ricin d'Amérique*.
- Eretria terra, *terre érétrienne*.
- Erica, *bruyere*.  
baccifera (empetrum), *camarigne*.  
foliis imbricatis glabris, *bruyere commune* : voyez  
à l'article TOURBE.
- Erigeron (senecio), *seneçon*.
- Erinaceus Lusitanorum, *bonduc*.  
marinus (echinus), *oursin*.  
omasus : voyez FEUILLET à l'article RUMINANS.
- terrestris, aut echinus terrenus, *hérisson*.
- Erithacus, aut phænicurus, *gorge-rouge*.
- Erithronium, aut dens canis, *dent de chien*.
- Erithrophthalmus, *rotengle*.

Ermellinus, aut guajacana: voyez ce dernier mot.

Ermineus, aut mus ponticus, *hermine.*

Eruca, *chenille.*

alba & purpurea (hesperis), *julienne.*

annularia, *annulaire.*

lutea latifolia, sive Barbaræa, *herbe aux Charpentiers, ou herbe de Sainte Barbe.*

maritima Italica hastæ cuspidi simili, *caïle.*

planta, *roquette.*

fativa, *roquette des jardins.*

sinapi, *petite espece de moutarde sauvage.*

sylvestris, *roquette sauvage.*

Erucago segetum, *roquette sauvage des champs.*

Ervilium, aut ervilia. Ochrus, *ochre.*

Ervum semine minore, *orobe de Candie.*

verum (ers): voyez OROBE.

Eryngium, *chardon roland.*

archigenis (acarna) *carline petite & sauvage.*

luteum Monspeliense (scolymus), *épine jaune.*

marinum: voyez à la suite du mot CHARDON-ROLAND, *panicaut de mer.*

Erysimum sophia dictum (sophia Chirurgorum): voyez THALITRON.

Theophrasti folio hederaceo (fagopyrum), *sarrafin.*

Erysimum vulgare, *velar ou tortelle.*

Erysisceptum, *bois de rose de la Chine, appelé tsétan.*

Erythraicon indicum minus, spinosum colutæ foliis, filiquis angustioribus, flore ex luteo & rubro eleganter variegatis. Parad. Bat. prodr. 333. (Poinciana), *poincillade.*

Erythrinus, sive rubellio, *rouget.*

Erythrodanum, aut rubia, *garance.*

Eschara: voyez ESCARE à la suite de l'article CORALLINES. *L'escare est la giroflée de mer de Lémery.*

Esula, *ésule.*

Indica, aut apocinum Ægyptiacum, *herbe de la houette.*

minor, *tithymale des vignes.*

palustris: voyez à l'article TITHYMALE.

Ettalche: voyez ÉTTALCH,

Eulophus, *eulophe.*

Eunuchus, *eunuque.*

Evonimo affinis, arbor Orientalis, &c. *voyez THÉ DE LA CHINE.*

Evonimus, *fusain ou bonnet de Prêtre.*

fructu nigro tetragono, Barr. *simarouba.*

Eupatorium, *eupatoire.*

arborefcens venenatum, *conani franc.*

cannabinum chryfanthemum (verbefina), *efpece de bidens ou d'eupatoire.*

veterum (agrimonia), *aigremoine.*

Euphorbia: *voyez à l'article TITHYMALE.*

Euphorbium, *euphorbe.*

Euphrasia, *eufraife.*

Excrémentum, *excrément.*

Exhalatio mineralis, *exhalaiſon minérale.*

Exhebenus, *bol noirâtre de Samos.*

Exquima: *voyez à l'article SINGE.*

Exuvia, aut ſeneſta angium, *dépouille des ſerpens.*

## F.

**F**ABA, *feve.*

Bengalenſis: *voyez FEVE DE BENGALE à l'article MYROBOLANS.*

crassa, vel inverſa, (anacampſeros), *orpin ou reprise.*

Ægyptiaca aut Sancti Ignatii, *feve de S. Ignace: voyez NOIX VOMIQUE.*

Græca: *voyez GUAJACANA.*

major, *feve de marais.*

Malacca, *feve de Malac ou anacarde.*

minor, *féverole.*

purgatrix Indiæ occiduæ: *voyez PIGNON DE BARBARIE à l'article RICIN.*

Sancti Ignatii, aut febrifuga, vulgò nux igafur, *feve de S. Ignace. Par les détails que nous avons actuellement de ce fruit ou amande, il ne faut pas le confondre avec la Noix vomique: voyez ce mot.*

- Faba suilla, aut porcina (hyosciamus), *jusquiamé ou hannebane.*
- Fabago : *voyez ce mot.*  
vulgò filiquastrum, *gânier.*
- Fabaïfia, aut anacampseros, *joubarbe des vignes.*
- Faber piscis : *voyez FORGERON & DORÉE.*
- Facies, *visage.*
- Facinellus, *faux.*
- Fæces vini, ( *lie du vin* ) : *voyez à l'article VIGNE.*
- Fagara, *fagare.*
- Fagopyrum, aut fagotriticum, *sarrasin.*
- Fagus, *hêtre.*  
sepium (carpinus), *charmille.*
- Falcinellus, *grimpeur.*  
arboreus nostras, *grimpeur-torchepot.*
- Falco, *faucon.*  
gibbosus, *faucon hagard ou bossu.*  
hornotinus, *faucon-sors.*  
leucocephalus, *faucon blanc.*  
sacer, *faucon sacre.*  
stellaris, *faucon étoilé.*  
torquatus, *faucon à collier.*
- Falconello : *voyez FAUCONNETTE à l'article PIEGRIECHE.*
- Falltrancks, ( *vulnérâires de Suisse* ). *Voyez FALLTRANCHS.*
- Far venticulum rubrum, aut zea, *froment rouge.*
- Farfara, aut farfarella, ( tussilago ) *pas-d'âne.*
- Farfarus antiquorum. Populus, *peuplier blanc.*
- Farfugium, aut populago, *souci de marais.*
- Farina, *farine.*  
de Palo : *voyez à l'article MANIHOT.*  
fecundans, *poussière prolifique des plantes.*  
fossilis, *farine fossile.*
- Fario, aut trutta : *voyez TRUITE.*
- Favagello, aut chelidonia, *chélidoine petite.*
- Favago australis (alcyonium porosum & molle) *aicyon :*  
*voyez ALCYONIUM.*  
conchylii : *voyez à l'article COQUILLAGE.*
- Faufel : *voyez à l'article CACHOU.*
- Fedagoso, aut jacua acanga : *voyez GERENDE.*

- Fel, *fiel* : voyez à l'article HOMME.  
 bovis, *fiel de bœuf* : voyez à l'article TAUREAU.  
 terræ. Centaurium minus, *centaurée petite*.
- Feld-spath : voyez à l'article QUARTZ.
- Felis, *chat*.  
 odoratus, aut zibethina : voyez à l'article CIVETTE.
- Feriola arbor, ligno in modum marmoris variegato  
*bois de féroles ou bois marbré*.
- Fermentum, *levain ou pâte aigre* : voyez à l'article PAIN.
- Ferrugo : voyez ROUILLE à l'article FER.
- Ferrum, *fer*.  
 equinum, *fer de cheval*.
- Ferruminatrix, aut sideritis hirsuta, *crapaudine*.
- Ferula : voyez FERULE.  
 Africana galbanifera : voyez GALBANUM.  
 ammonifera : voyez AMMONIAQUE (*gomme*).
- Ferulago latiore folio, aut galbanifer : voyez GALBANUM.
- Festuca graminea glumis hirsutis, aut gramen muro-  
 rum, *fétu*.
- Festucago, aut festuca avenacea sterilis elatior. Bromos  
*herba, avoine sauvage & bâtarde*.
- Fiatola, *fiatole*.
- Fiber, *castor*.
- Ficaria, aut scrophularia, *scrophulaire*.
- Ficedula, *bec-figue*.  
 atri-capilla, *fauvette*.
- Ficoïdes Occidentale (echino melocactos) *chardon des*  
*Indes Occidentales*.
- Ficoïtes, *figue ou poire de mer fossile*.
- Ficus, *figuier*.  
 Ægyptia, aut sycomorus, *sycomore*.  
 folio citrei acutiore, fructu viridi, *poirier sauvage*  
*de Cayenne*.
- Indica admirabilis, *figuier admirable ou pareturier*.  
 aut Adami, vulgò musa : voyez BANANIER.  
 vulgò, *opuntia*.
- infernalis : voyez FIGUIER INFERNAL à l'article  
 RICIN.
- Malabarica, fructu ribesii, *tsiela*.

- Ficus passæ, aut caricæ : voyez FIGUES SECHES à l'article FIGUIER.  
 sylvestris : voyez FIGUES SAUVAGES à l'article FIGUIER.
- Figurata, pierres figurées.
- Filago, herbe à coton.  
 Alpina, aut leontopodium, patte de lion.
- Filicites, filicite.
- Filicula, fougere petite.
- Filipendula, filipendule.
- Filius ante patrem (tuffilago) tuffilage.
- Filix, fougere.  
 florida, aut osmunda, osmonde ou fougere fleurie.  
 non ramosa dentata, fougere mâle.  
 ramosa non dentata, fougere femelle.
- Filtrum : voyez PIERRE A FILTRER à l'article GRAIS.
- Fimpi : voyez à l'article CANNELLE BLANCHE.
- Finochio : voyez à l'article FENOUIL.
- Fistici, aut pistachia, pistaches.
- Fistularia. Pedicularis, pédiculaire des prés.
- Flamma (ignis) flamme.  
 aut flammula jovis (lychnis) passe-fleur.
- Flamula. Dentellaria, dentelaire.
- Fletleta, flez ou flételet.
- Floratio & defloratio : voyez à l'article FLEUR (fleuraison.)
- Flores in capitulum congesti, fleurs en tête : voyez à l'article PLANTE.  
 stachados : voyez à l'article STÉCHAS.
- Flos, fleur.  
 adonis, aut eranthemum, espece de renoncule à fleur rouge.  
 Africanus. Tagetes, œillet d'Inde.  
 ambarvalis, polygala vulgaire.  
 amentaceus : voyez CHATON à l'article PLANTE.  
 amoris. Amaranthus, amarante.  
 argenti (lac lunæ) voyez FLEUR D'ARGENT.  
 cœli, nostoch.  
 cancri. Cannacorus, balifier.  
 Constantinopolitanus, fleur de Constantinople  
 suculi, aut cardamine, passerage sauvage.

Flos cupri, *fleur de cuivre.*

ferri, aut martis, *fleur de fer.*

Jacobi sancti. Herba Jacobæa, *Jacobée.*

mellis. Melianthus, *méliante.*

Passionis, *fleur de la Passion* : voyez GRENADILLE.

regius, flore purpureo, (delphinium) *piéd d'a-*  
*louette.*

sanguineus, aut cardamindum, *capucine petite.*

folis, aut corona folis, *herbe au soleil.*

Trinitatis, *pensée.*

Flosculosus : voyez FLEURON à l'article PLANTE.

Fluores, *fluors.*

Fluss-spath, *spath fusible.*

Flustra : voyez à l'article ZOOPHYTE.

Fluvium, *fleuve.*

Fodi-merda, *fouille-merde.* Voyez ESCARBOT COM-  
MUN.

Fœniculum, *fenouil.*

alpinum perenne, capillaceo folio odore medicato,  
*meum d'athamante.*

annuum origani odore, *ammi.*

umbella contractata oblonga, *herbe aux gen-*  
*cives.*

dulce, *fenouil de Florence.*

erraticum, *espece de cumin sauvage.*

marinum. Crithmum, *bacile.*

porcinum, aut peucedanum, *queue de pourceau.*

finense, aut zingi, *anis étoilé ou badian.*

tortuosum, *séseli.*

vulgare minus aciori & nigriori semine, *fenouil*  
*des vignes.*

Fœnum, *foin.*

Burgundiacum, aut medica, *luzerne.*

camelorum, (juncus odoratus) *schénante.*

Græcum, *fenugrec.*

Foina, aut foyna, *fouine.*

Folia alata, conjugata, digitata, flabelliformia, palmata,  
peltata, pinnata : voyez à l'article FEUILLE.

Foliatio & defoliatio, *feuillaison & défeuillaison* : voyez  
à l'article FEUILLE.

Folio-cytharus, *babillard & feuille-poisson.*

Folium & frondes, *feuille & feuillage.*

Indum. Malabathrum, *feuille Indienne.*

Orientalis, aut senna, *séné.*

Fongipora, *fongipore.*

Fons, *fontaine.*

Fontalis, aut potamogeton, *épi d'eau.*

Forbesina Bononensium. Bidens, *eupatoire femelle bâtarde.*

Forbicina, *forbicine.*

Forficula, *perce-oreille.*

Formica, *fourmi.*

leo: voyez FOURMI-LION & DEMOISELLE.

Formicæ ichneumones, *fourmis-ichneumons: voyez à la suite de l'article POU DE BOIS.*

Fornites: voyez à l'article FIGUIER.

Fossilia, *fossiles.*

Fou-ling: voyez à l'article SQUINE.

Fouraa, *baume vert.*

Fouti-vento: voyez QUERCERELLE.

Fragaria, *fraisier.*

chiliensis, fructu maximo, foliis carnosis hirsutis: voyez FRAISIER DU PÉROU à l'article FRAISIER.

Fragmenta pretiosa, *fragmens précieux.*

Fragum, aut fragula, *fraisier.*

Frambæsia, *framboisier.*

Francolinus, *francolin.*

Frangula, aut alnus nigra baccifera, *bourdaine.*

Fratercula, *macareux.*

Fraxinella, *dictame blanc.*

Fraxinus, *frêne.*

humilior, quandoque excelsior: voyez à l'article MANNE.

Fregata, *frégate.*

Fretum, *détroit.*

Siculum, *fare de Messine: voyez l'art. DÉTROIT.*

Fringilla, aut frigilla, *pinson.*

montana, *pinson de montagne.*

nivalis, *niverole.*

sylvatica, *pinson à ailes & queue noires.*

tricolor, *papè.*

vulgaris, *pinson simple ou vulgaire.*

- Fringillago , aut carbonarius , *mésange charbonniere* ,  
ou *grande mésange*.
- Fritillaria , *fritillaire*.
- Fron dipora , *frondipore*.
- Fructus , *fruit*.  
palmæ aut dactylus : *voyez DATTIER*.  
peregrinus primus , *bonduc*.
- Frumentum , *blé ou froment*.  
barbatum , aut locale , ( *zea* ) , *froment locar* ou  
*épeautre*.  
fatuum , aut lolium , *yvroie ou rizanie*.  
Sarracenicum , aut fagopyrum , *sarrasin*.  
Turcicum , aut Indicum , ( *mais* ) *blé de Turquie*  
ou *blé d'Inde*.
- Frutex : *voyez ARBRISSEAU à l'article PLANTE*.  
coriarius : *voyez REDOUL*.  
Lusitanis camarinnas dictus , ( *empetrum* ) , *camar-*  
*rigne*.  
pavoninus. Poinciniana , *poincillade*.  
sensibilis , aut mimosa , *sensitive*.  
spicatus , foliis saliginis ferratis , spiræa , *spirée*.  
terribilis , aut alypum : *voyez à l'article GLOBU-*  
*LAIRE*.
- Fuca , aut phycis , *physida*. *Consultez le Dictionnaire*  
*de Lémery*.
- Fucus : *voyez VAREC & ALGUE*.  
folliculaceus. Sargazo , *herbe flottante*.  
maritimus vesiculos habens : *voyez VAREC*.  
musca , *bourdon*.  
telam lineamve referens : *voyez à l'article CO-*  
*RALLINE*.  
thermalis , substantiâ vesiculari , superficie reti-  
culari , *fucus des eaux minérales*.  
verrucosus , tinctorius : *voyez ORSEILLE*.
- Fuga dæmonum , *voyez à l'article MILLEPERTUIS*.
- Fuglacuru aut flagacuru , *ver macaque*.
- Fulca spinosa , *Chirurgien varié* : *voyez à l'article JA-*  
*CANA*.
- Fulchrum : *voyez SUPPORTS à l'article PLANTE. Voyez*  
*aussi à l'article Os*.
- Fulgur , *éclair*.

Fulica vulgaris, *foulque, jodelle.*

Fuligo, *suie.*

Fullo, *foulon.*

Fulmen, *foudre.*

Fumaria; aut fumus terræ, *fumeterre.*

Fungi favaginosi, aut boletus esculentus, *morille.*  
igniarii : voyez à l'article AGARIC DE CHÊNE.

Fungifer lapis, *Pierre à champignon.*

Fungites, *fongites.*

Fungus, *champignon.*

agaricus : voyez à l'article AGARIC DE CHÊNE.

campestris esculentus vulgatissimus, *champignon de couche.*

cavernosus, aut porosus, *morille.*

ex pede equino, *champignon, pied de cheval.*

laricis, *agaric du larix.*

marinus, *champignon marin.*

porosus, aut cavernosus, albicans, quasi fuligine infectus, *morille.*

rotundus orbicularis, aut lycoperdon bovista, *vesse de loup.*

sambucinus, (*champignon de sureau*). Voyez OREILLE DE JUDAS à la suite de l'art. CHAMPIGNON.

vernus esculentus, pileolo rotundiori: voy. MOUSERON à l'article CHAMPIGNON.

vinosus, *champignon des tonneaux des caves.*

Furfur, *son.*

Furia infernalis, *furie infernale.*

Furo. Furettus. Furunculus. Mustela sylvestris; aut viverra, *furet.*

Fusanus, aut evonymus, *bonnet de Prêtre ou fusain.*

Fuscina, aut mustela, *belette.*

## G.

GADUS molva, *lote.*

Gagates, *jayet ou jats.*

Gagel Germanorum : voyez MYRTE BATARD.

Gainus. Martes, *marte ou martre.*

- Galactites , aut galaxias , *galactite ou pierre de lait.*  
 Galanga major & minor : *voyez GALANGA.*  
 Galangæ similis radix ex Florida , ( radix Sanctæ Helenæ ) *racine de Sainte Helene.*  
 Galbanifer : *voyez GALBANUM.*  
 Galbula , *jacamar.*  
 Galbuli cupressi : *voyez GALBULES à l'art. CYPRÈS.*  
 Gale , ( piment royal ) : *voyez ARBRE DE CIRÉ & MYRTE BATARD.*  
 Galedragon. Dipsacus , *chardon à Bonnetier.*  
 Galega , *rue de chevre.*  
 Ægyptiaca filiquis articulatis : *voyez SESBAN.*  
 nemorensis prima , aut orobus sylvaticus , *orobe sauvage.*  
 vulgaris , floribus cæruleis , *rue de chevre.*  
 Galena , *galene.*  
 granulata , *galene de plomb grenelée.*  
 inanis , *blende.*  
 tessulata , &c. *mine de plomb tessulaire.*  
 Galeopsis : *voyez à l'article ORTIE.*  
 palustris , angustifolio , foetida , *ortie petite & puante.*  
 Galeoti , *se dit des poissons cétacées : voyez ce mot & l'article POISSON.*  
 Galerita alauda , *alouette huppée.*  
 Galeruca , *galeruque.*  
 Galeus asterias , aut mustelus stellaris , *chien de mer à taches rondes.*  
 canis , *chien de mer.*  
 glaucus , *cagnot bleu.*  
 dentibus granulosis , foraminibus circa oculos , *squale.*  
 levis , *émisole.*  
 Galgulus , *rollier.*  
 Argentoratensis , *geai d'Alsace ou de Strasbourg.*  
 Gali , aut anil : *voyez INDIGO.*  
 Galla , *galle.*  
 Gallæ-insecti , *gallinsectes.*  
 Gallina ( poule ) *voyez à l'article COQ.*  
 aquatica , *foulque.*  
 gallerita , *poule huppée.*

- Gallina junior, *geline*.  
 plumipes, *poule pattue*.  
 rustica, *gelineote*.  
 sylvatica crepitans, pectore columbino, *agamie*.  
 sylvestris, macucagua Brasiliensibus dicta, *grosse perdrix du Brésil*.
- Gallinago, aut rusticula avis, *bécassine*.
- Gallinassa (tropillot): voyez GALLINASSE.
- Gallinula: voyez POULETTE à l'article COQ.  
 aquatica, aut chloropus major, *colin noir*: voyez POULE D'EAU.  
 rubra Peruviana, *poule rouge du Pérou*.
- Gallitrichum. Sclaræa, *toute-bonne*.
- Gallium (petit muguet) voyez CAILLELAIT.  
 latifolium, cruciata quibusdam, flore luteo, *croisette*.  
 tetraphyllon, aut rubeola, *herbe à l'esquinancie*.
- Gallo-pavo, *coq d'Inde*.
- Gallus eviratus, *chapon*.  
 ferus, saxatilis, croceus, cristam è plumis constructam gerens, *coq des roches*.  
 gallinaceus, *coq*.  
 Indicus, *coq de Curassau*.  
 marinus piscis, aut faber, *dorée*.  
 sylvestris, *coq de bruyere*.
- Gamaïcu: voyez à l'article VARIOLITE.
- Gamelo: voyez BAUME DE COPAHU.
- Gamma aureum, *gamma doré*.
- Gammarolitus, *gammarolite*.
- Ganaperide (Ray): voyez QUINQUINA.
- Gandola: voyez BASELLA.
- Garagay: voyez ce mot.
- Garamantites lapis, aut sandastros, *sandastre*.
- Garbua, gerbuah: voyez ICHNEUMON & GERBOISE.
- Garent-oguen: voyez GENS-ENG.
- Garosmum, aut atriplex foetida: voyez ARROCHE PUANTE.
- Garrulus, *geai*.
- Garsetta, *jarsette*.
- Garum, aut muria, (saumure): voyez GARUM.
- Garza, aut guiratingua: voyez à l'article HÉRON.

- Gato de algalia : voyez KAN-KAN.
- Gavia , mouette.  
ridibunda , mouette rieufe.  
viridis , pluvier vert.
- Gazella Indica , aut moschifer : voyez GAZELLE.
- Gehaph arbor , Indis cobban : voyez GEHUPH.
- Gelapa , aut gialapa. Jalappa , jalap.
- Gelatina marina : voyez GELEE DE MER à l'article OR-  
TIE DE MER.
- Gelst ou gilft , pyrite d'or.
- Gelida , gelée.
- Gelseminum , jasmin commun ou petit.
- Gemma alectorica , pierre alectorienne.  
aqua marina dicta , aigue-marine.  
huya : voyez à l'article PIERRE DE LARD.  
rubina , rubis.
- Gemmæ , pierres précieuses.  
populi nigræ , yeux du peuple.  
fal , sel gemme.
- Generatio , génération.
- Genetta , aut genethocatus : voyez GENETTE.
- Genipa , fructu ovato , ( genipanier ) : voyez JANIPABA.
- Genipi Sabaudorum , c'est la petite absinthe des Alpes :  
voyez GENIPI.
- Genista , genêt.  
angulosa & scoparia ( cytiso-genista ) , espece de  
genêt à balais.  
erinacea , espece de genêt piquant.  
juncea , aut Hispanica , genêt d'Espagne.  
spartium majus , aut scorpius , genêt piquant.  
spartium spinosum , foliis polygoni. Alhagi : voyez  
AGUL.  
spinosa Indica , verticillata , flore purpureo cæ-  
ruleo : voyez BAHÉL & GENÊT ÉPINEUX.
- Genistella herbacea , spargelle.  
spinosa major , aut scorpius , genêt piquant.  
tinctoria , gènesstrole ou herbe aux Teinturiers.
- Genitale marinum , membre marin.
- Gentiana , gentiane.  
nigra officinarum , persil de montagne grand.
- Geranium , bec de grue.

Germen : voyez BOURGEON à l'article PLANTE.

Gerontopogon , aut tragopogon , barbe de bouc.

Gesminum , aut jasminum , jasmin.

Gestatio , gestation.

Geum , aut fanicula ( caryophyllata vulgaris ) , bénoîte  
ou galiot.

rotundi-folium majus , geum.

Ghitta jamau , aut gummi-gutta , gomme-gutte.

Ghoraba cingalensibus , vulgò arbor carcapulli : voyez

CARCAPULLI.

Giacintho guanarcino : voyez VERMEILLE.

Giallolino , jaune de Naples.

Gibba squilla , chevrette ou saliloque.

Gigantus , géant.

Ging-seng : voyez GENS-ENG.

Gingiber , gingembre.

Gingidium futchi , aut cerefolium , cerfeuil.

Hispanicum , aut visnaga , visnaga.

umbella oblonga. Fœniculum annuum , herbe aux  
gencives.

Giraffa , giraffe.

Girafole , girasol.

Girella , donzelle.

Gith , aut nigella , nielle ou nigelle.

Glacies , glace.

Mariæ , verre de Moscovie.

Gladiolus , glayeul.

aquaticus. Butomus , jonc fleuri.

foetidus , aut xyris , espatule ou glayeul puant.

luteis liliis , aut acorus adulterinus : voyez ACORUS

FAUX.

major byzantinus , glais ou glayeul.

Gladius , poisson empereur ou épée de mer de Groënland.

Glandes terrestres : voyez MAGJON à l'article VESCE

SAUVAGE.

Glandula : voyez à l'article PLANTE.

Glans : voyez GLAND à l'article CHÊNE.

marina , aut balanus marinus , gland de mer.

unguentaria , aut nux ben : voyez BEN.

Glareola , glareole : voyez aussi PERDRIX DE MER.

Glastum Indicum , inde.

- Glaſtum fativum , ( ifatis ) , voyez PASTEL.  
 ſylveſtre Dioſcoridis , aut dentellaria , *dentelaire*.
- Glaucium , flore luteo , *pavot cornu*.
- Glaucus , aut glaucium avis , *morillon*.
- Glaux maritima , *herbe au lait*.
- Glebæ metallicæ , *glebes de minéral* : voyez à l'article  
 MINES.
- Glechoma hederacea , *lierre terreſtre*.
- Gleſſum , aut electrum. Karabe : voyez ARBRE JAUNE.
- Glis , *loir*.
- Globofitæ , *globofites*.
- Globularia , *globulaire ou boulette*.
- Globulus marinus. Pila marina , *balle ou égagropile de mer*.
- Globus , *globe*.  
 igneus , *globe de feu*.
- Gloſſopetræ , aut odontopetræ , *gloſſopetres*.
- Gluma : voyez BALE à l'article PLANTE.
- Gluten : voyez ce mot.  
 alcanak , aut ichthyocola : voyez COLLE DE POISSON à l'article ESTURGEON.  
 auri : voyez BORAX.
- Glutinum , aut colla , *colle*.
- Glycypicros , aut amara dulcis , *douce-amere*.
- Glycyrrhiza , aut liquiritia , *réglisse*.  
 arboreſcens , aut pseudo-acacia vulgaris , *acacia commun*.  
 capite echinato , *fauſſe réglisse ou réglisse des Anciens & étrangere*.  
 Germanica , *réglisse vulgaire*.
- Gnaphalium Alpinum , aut leontopodium , *patte de lion*.  
 maritimum , *herbe blanche*.  
 vulgare majus. Filago , *herbe à coton*.
- Gobaar : voyez à l'article PAVOT BLANC.
- Gobergus , *goberge*.
- Gobius fluviatilis , aut gobio , *goujon*.
- Gomara , aut hobus , *eſpece de myrobolan* : voyez ce mot.
- Gomphrena , aut ſymphonia , *amarante tricolor*.
- Gordius medinenſis , *dragonneau*.



Grando , grêle.

Granilla : voyez à l'article COCHENILLE.

Granitum , granite.

Granum , grain.

alzelen Arabum , aut trasi , fouchet sultan.

ben : voyez BEN.

dictum coccus baphica , c'est le kermès.

gnidium , ( fruit du garou ). Voyez THYMELÉE.

regium majus aut ricinus , ricin.

tinctorium : voyez KERMÈS.

Zelim , poivre de Zelim.

Graphida lapis , aut morochtus , pierre de lait.

Gratægus , alifier.

Gratia Dei Germanis , ( gratiola ) gratiole.

Gratiola , gratiole ou herbe à pauvre homme.

cærulea , aut tertianaria , centaurée bleue.

Grey-hound : voyez XÉ DES CHINOIS.

Grigallus , aut tetrax ; tetras ou tetrao.

Grossularia spinosa , groseillier épineux.

Grus , grue.

Americana , grue d'Amérique.

balearica ; grue baléarique.

crepitans , grue criarde.

freti Hudsonis , grue de la baie d'Hudson.

Japonensis , grue du Japon.

Indiæ Orientalis , grue des Indes Orientales.

Numidica , demoiselle de Numidie.

piscis marinus , grue-poisson.

Grutum : voyez GRUAU à l'article AVOINE.

Gryllos , aut serinus , serin.

Gryllo-talpa , courtilliere ou taupe-grillon. Voyez GRILLON.

LON-TAUPE.

Gryllus , grillon.

pedibus anticis palmatis , grillon-taupe.

Guadam , aut isatis , pastel.

Guajacana , plaqueminier.

Guajacum , gayac.

patavinum , ( Guajacana ) plaqueminier.

Guajaraba , ( arbor papyracea ) arbre de la Nouvelle-Espagne.

Guainumbi , aut guaracyaba , espece de colibri. Voyez ce mot.

Guainumu : voyez GUAFFINUM.

Guanabanus , ( Guanabane ) voyez CACHIMENTIER.  
fructu aureo & molliter aculeato : voyez POMMIER  
DE CANNELLE.

fructu turbinato minori luteo , cœur de bœuf ou  
petit corosol.

Guanabo pintado , cœur de bœuf.

Guanaco ou guanapo : voyez PACO.

Guanucuna-culqui , ( argent des morts ). Voyez à l'ar-  
ticle PIERRE DE GALLINACE.

Guapareiba : voyez à l'article MANGLE.

Guaracigaba , aut guainumbi , espece de colibri.

Guaraquimymia , myrte du Brésil.

Guaratereba : voyez à l'article MAQUEREAU.

Guart , aut gul , ( arbor tristis ) arbre triste.

Guavas : voyez à l'article POIS SUCRÉ DE LA GUIANE.

Guayava , guayavier.

Guichelle popotli : voyez à l'article PALMIER DE MON-  
TAGNE & YECOLT.

Guilandina aculeata foliolis ovalibus acuminatis , LINN.  
voyez POIS DE TERRE.

moringua : voyez BOIS NÉPHRÉTIQUE.

Guinetta , guigneten.

Gula plumbæa , gorge ou gosier.

Gulo : voyez GLOUTON & GOULU.

Gummi : voyez GOMME.

acanthium , aut Arabicum , acacia.

ammoniacum : voyez AMMONIAQUE , ( gomme ).

animea , résine animé.

arabicum : voyez GOMME ARABIQUE , & l'article  
ACACIA VÉRITABLE.

Gummi Babylonicum , aut Senegalense , gomme du Sé-  
négal.

Bassora , gomme de Bassora.

cancamum , gomme cancame.

caranna , résine caragne.

cedria , résine de cedre.

cerasi , ( gomme de cerisier . ) Voyez à l'art. GOMME  
DE PAYS.

chibou , aut cachibou : voyez à l'article GOMMIER.

de jemu , aut de peru : voyez GOMME-GUTTE.

- Gummi elemi : voyez RÉSINE ÉLEMI.  
 funerum, (*baume de momie*). Voyez à l'article AS-  
 PHALTE.
- gutta , aut gotta : voyez CARCAPULLI.
- hederæ : voyez à l'article LIERRE EN ARBRE.
- juniperi : voyez à l'article GENEVRIER.
- nostras , gomme de pays.
- olampi , résine olampi.
- opopanax : voyez à l'article BERCE-GRANDE.
- pruni : voyez à l'article GOMME DE PAYS.
- sagapenum , aut seraphicum : voyez SAGAPENUM.
- Saracenicum , aut Thebaicum : voyez GOMME  
 ARABIQUE.
- Senegalense , gomme du Sénégal.
- tacamahaca , résine tacamaque.
- tragacantha : voyez à l'article BARBE DE RENARD.
- turis : voyez à l'article ACACIA VÉRITABLE.
- Gundelia Orientalis , acanthi aculeati folio : voyez  
 HACUB.
- Guranthé-engera , teitei.
- Gutta , aut lacryma vitis , larme de vigne.  
 gamandra , aut gemou : voyez CARCAPULLI.
- Guyapu-guacu : voyez EVERTZEN.
- Guytis. Guiti-iba. Guiti-coroya. Guiti-toroba. Guiti-  
 miri , grand arbre du Brésil. Consultez le Diction-  
 naire de Lémery.
- Gymnotus electricus : voyez à l'article TORPILLE.
- Gypseo selenites , gypse cristallisé.
- Gypsum , gypse.  
 tymphaicum : voyez POZZOLANE.
- Gyrasal-papa : voyez à l'article JACA.
- Gyr-falco , faucon gerfault.
- Gyrinus : voyez GRENOUILLE , TÉTARD & TOURNI-  
 QUET.

## H.

- HABASCON , batatte de la Virginie.
- Habel assis Tripolitanis , aut trasi , fouchet-sultañ.
- Habelculcul : consultez Lémery.
- Hacchic : voyez CATÉ INDIEN.

Hædus, *chevreau* : voyez CABRIL.

Hæmatopus, *pie de mer* : voyez BÉCASSE DE MER.

Hæmatites schistus : voyez HÉMATITE à l'article FER.

Hæmatoxylum, *bois de Campêche*.

Hæmorrhoïdum herba, ( *chelidonia* ) *scrophulaire petite*.

Hæmorrhoïs : voyez AIMORRHOUS.

Hærnia. *On soupçonne que c'est le fruit du negundo* :  
voyez ce mot.

Hagiospermus, ( *xantolina* ) *poudre à vers*.

Hahelicoca : voyez CARAGNE.

Halec, *hareng*.

Halicacabum. Alkekengi : voyez ALKEKENGE.

peregrinum. Cor Indum, *pois de merveille*.

Halinus, *pourpier de mer*.

Halinatrum : voyez HALINATRON.

Haliotis, *oreille de mer*.

Halitus : voyez EXHALAISON.

Halos : voyez à l'article COURONNE DE COULEURS.

Halofurion, ( *mentula marina* ) voyez MEMBRE MARIN.

Hamamelis, aut diospyros, *amélanchier*.

Hamsterus, *hamster*.

Haouvai : voyez AHOVAI.

Haraczi aut alcheron lapis, (  *Pierre de la vessie du bœuf* ) :  
voyez BŒUF.

Haran-kaha : voyez à l'article ZÉDOAIRE.

Harengus, aut halec, *hareng*.

Harcomen Arabum, aut dora, *espece de blé barbu*.

Harmala, aut harmel, *rue sauvage*.

Harundo florida aut canacorus, *balifier*.

Hastula regia. Asphodelus non ramosus, *asphodele à  
simple tige*.

Hazon-mainthi : voyez à l'article EBENE.

Hedera, *lierre*.

Hedera arborea, *lierre en arbre*.

arbor foetida, ( *anagyris* ) : *bois puant*.

dionysios, *lierre de Bacchus*.

terrestris, *lierre terrestre*.

Hederula saxatilis, aut asarina : voyez ASARINE.

Hedypnois, aut dens leonis, *dent de lion*.

Hedysarum, *sainfoin d'Espagne*.

alhagi : voyez AGUL.

- Hedysarum flore rubente, *sulla*.  
 majus, aut securidaca : voyez EMERUS DES JARDINIERS à la suite du mot SÉNÉ.
- Helenium, aut enula campana, *aunée*.  
 Indicum maximum, (corona solis) *herbe au soleil*.
- Helianthemum vulgare : voyez HÉLIANTHEME.  
 Peruvianum, aut corona solis, *herbe au soleil*.  
 tuberosum, (poire de terre) : voyez TOPINAMBOUR.
- Helianthus, LINN. *herbe au soleil*.
- Heliachrysos sylvestre. Filago, *herbe à coton*.
- Heliachrysum, *immortelle dorée*.
- Heliotropium, (heliotrope) : HERBE AUX VERRUES.  
 tricoccum : voyez TOURNESOL.
- Heliotropius gemma : (pierre d'héliotrope) *espece de jaspe*.
- Helleborastrum, *pied de griffon*.
- Helleborine latifolia montana, *elléborine*.  
 tenuifolia, *hellebore noir d'Hippocrate*.
- Helleborus albus, *hellébore blanc*.  
 niger, *hellébore noir*.  
 fœtidus, *pied de griffon*.
- Helxine. Parietaria, *pariétaire*.  
 cissampelos, (convolvulus) *liseron*.  
 sylvestris, aut circaea, *circée*.
- Hemerobius, *hémérobe* : voyez ce mot & l'article *De-moiselle du lion des pucerons*.
- Hemerocallis, *hémérocale*.
- Hemionites, *hémionite*.
- Hemiptera, *hémiptère*.
- Hemorrhoidum herba, aut chelidonia, *scrophulaire petite*.
- Henicophyllos, aut arum maculatum, *pied de veau veiné*.
- Henophyllon, aut unifolium, *espece de smilax*.
- Hepa margine ferrato, aut corpore lineari : voyez à l'article SCORPION AQUATIQUE.
- Hepar, *foie*.  
 uterinum, *placenta* : voyez l'art. ARRIERE-FAIX.
- Hepatica, *hépatique*.  
 fontana, *hépatique de fontaine*.

- Hepatica nobilis , *hépatique des Fleuristes.*  
 palustris , ( chrysofplenium ) *hépatique dorée.*  
 stellaris. Asperula odorata , *hépatique des bois.*  
 terrestris , aut lichen arboreus , *pulmonaire de chêne.*
- Hepatorium aquatile , *eupatoire femelle bâtarde.*
- Heptaphyllon , aut tormentilla , *tormentille.*
- Herba , *herbe.*
- anil : *voyez INDIGO.*
- Antoniana. Chamænerion , *herbe de S. Antoine.*
- benedicta. Caryophyllata vulgaris , *benoîte.*
- cancri , aut heliotropium , *héliotrope ou herbe aux verrues.*
- cancri. Bursa pastoris , *tabouret.*
- carpentorum. Barbaræa , *herbe de Sainte Barbe.*
- cunicularis , ( hyoscyamus ) : *voyez JUSQUIAME*  
     *ou HANNEBANE.*
- delle ferite : *voyez à l'article JACÉE.*
- doria , *verge dorée.*
- equina , aut equisetum , *prêle.*
- Judaïca , aut syderitis , *crapaudine.*
- laurentiana , aut bugula , *bugle.*
- mimosa , *sensitive.*
- molucana , *herbe molucane.*
- papagalli , aut symphonia , *amaranthe tricolor.*
- pappa , aut senecio , *seneçon.*
- paralysis , aut primula veris , *prime-vere.*
- paris , *raisin du renard.*
- pedicularis , aut staphis agria , *staphis-aigre.*
- perforata , *mille-pertuis.*
- proserpinaca , aut centinodia , *centinode.*
- ruperti , *herbe à Robert.*
- sacra , *verveine.*
- salutaris , *herbe salulaire.*
- sanctæ crucis , aut nicotiana , *nicotiane.*
- Kunigundis , ( eupatorium ) *eupatoire.*
- Mariæ , ( costus ) *herbe du coq.*
- sancti Petri , ( crithmum ) *criste marine.*
- Stephani , aut circæa , *herbe de S. Etienne.*
- sardoa : *voyez à l'article CENANTHE.*
- sardonica , aut scelerata , *renoncule des marais.*
- scelerata , *renoncule des marais.*

Herba Siciliana, aut androsæmum, *toute-saine.*

solis, *herbe au soleil.*

stella, aut coronopus, *corne de cerf.*

strumæa, *renoncule des marais.*

tauri, aut vaccæ, (orobanche) *orobanche.*

trientalis, *espece de lysimachie.*

Trinitatis, *pensée.*

turca, *herniole ou turquette.*

venti, *coquelourde.*

vinosa. Ambrosia, *ambrosie.*

viva, aut mimosa, *sensitive.*

vulneraria, (perce-feuille vivace) : voy. OREILLE

DE LIEVRE.

Herbarius, aut herbifer, *herbier.*

Herix, aut hericus, (erinaceus) *hérisson.*

Hermaphroditus, *hermaphrodite.*

Hermellanus, *hermine.*

Hermodactylus, *hermodacte.*

mesuæi, aut dens canis, *dent de chien.*

niger & rufus, (colchicum) *colchique.*

Herniaria, *herniole ou turquette.*

Hervas de anil : voyez INDE.

Hesperis hortensis, *julienne.*

allium redolens, aut alliaris, *alliaire ou herbe  
des aulx.*

Heteromorpha : voyez à l'article PÉTRIFICATIONS.

Hetich Indis & Æthiopibus, *hétich.*

Hiaticula, *oiseau de roche.*

Hia-tsao tom-tchom : voyez PLANTE-VER.

Hiatula, *lavignon.*

Hibiscus Syriacus, *guimauve royale.*

Hieracium, *herbe à l'épervier.*

falcatum, aut stellatum, (rhagadiolus) *herbe aux  
ragades.*

latifolium, *chicorée sauvage.*

Hierobotane foemina, aut erysimum, *vélar.*

Higuero, *cuieté.*

Himantopus, *échasse.*

Hin-Awaru : voyez INDE.

Hinderata, doradilla : voyez à l'article CETERAC.

Hindisch : voyez à l'article AIL.

- Hinem-pao : voyez à l'article PANTHERE.  
 Hingifch , voyez à l'article ASSA FÆTIDA.  
 Hinnulus , faon ou petit cerf : voyez à l'article MULE.  
 Hinnus , aut mulus , mulet.  
 Hippelaphus , hippelaphe.  
 Hippia minor , aut alfine , morgeline.  
 Hippobosca pedibus sexdactylis , alis divaricatis , &c.  
*mouche-araignée ou hippobosque.*  
 pedibus tetra-dactylis , alis cruciatis : voyez MOUCHE A CHIEN à l'article MOUCHE-ARAIGNÉE.  
 Hippocampus , cheval marin ou hippocampe.  
 Hippocastanum , marronnier d'Inde.  
 Hippoglossum , aut laurus alexandrina , laurier alexandrin.  
 Hippoglossus , flétan.  
 Hippolapathum , ( rhuibarbe des Moines. Rapontic des montagnes ) : voyez PATIENCE DES JARDINS.  
 maximum aut rhaponticum thracicum , rapontic du Levant.  
 Hippolitus , pierre de cheval ou hippolite.  
 Hippomane foliis ovatis , ferratis , &c. mancelinier.  
 Hippomanes , hippomane.  
 Hippomarathrum , aut carvi-folia , espece de fenouil sauvage.  
 Hippo-phaes , aut spina purgatrix , hippophaës.  
 Hippophæstum , aut calcitrapa , chauffe-trape.  
 Hippopotamus , hippopotame.  
 falso dictus : voyez à l'article VACHE MARINE.  
 Hippofelinum Theophrasti , aut Smyrnum , macéron.  
 Hippo-triorchis aut subbuteo , espece d'épervier d'Egypte.  
 Hippuris , aut hippofeta ( equisetum ) , préle.  
 aquatica : voyez à l'article CONFERVA & PRÊLE.  
 Hippurites corallinus , hippurite.  
 Hircus , bouc.  
 sylvestris , bouc sauvage ou bouquetin.  
 Hirudo ( sangui-fuga ) , sangsue.  
 Alpina nigricans : voyez à l'article SANGSUE.  
 marina , sangsue de mer.  
 Hirundinaria major , aut chelidonium , éclairé.  
 Hirundo , hirondelle.  
 agrestis aut minor , hirondelle de campagne.

- Hirundo agrestis Plinii, sive rustica, *martinet.*  
 apus, *moutardier*: voyez HIRONDELLE DE MURAILLE.  
 major apus, *rostro adunco*, *fregate.*  
 marina avis, *hirondelle de mer*, *oiseau.*  
 piscis, *hirondelle de mer*, *poisson.*  
 riparia, sive drepanis, *hirondelle de riviere.*  
 vulgaris & domestica, *hirondelle de ville ou de cheminée.*  
 Hispidula, (*pied de chat*): voyez HERBE BLANCHE.  
 Hispulus. Sciurus, *écureuil.*  
 Historia naturalis, *Histoire naturelle.*  
 Histrix, *porc-épic.*  
 Hoacalt, *boicingua*, *serpent à sonnettes.*  
 Hoaichu: voyez ACACIA VRAI.  
 Hobus: voyez à l'article MYROBOLANS.  
 Hœdus, (*chevreau ou cabril*): voyez BOUC.  
 Hœmatoxillum: voyez BOIS DE CAMPÊCHE.  
 Ho-hang-lien, *racine d'or.*  
 Hoitziloxit (*arbor balsami Indici*): voyez BAUME DU PÉROU.  
 Ho-ki-hao, *colle de peau d'âne*: voyez à l'article ANE.  
 Holli, aut holquahuilt: voyez HOLLI.  
 Holoconitis Hippocratis, aut trasi, *souchet sultan.*  
 Holoschænos Theophrasti, aut scirpus, *jonc d'eau.*  
 Holoster affinis, *cauda muris*, *queue de souris.*  
 Holostrum, aut plantago angustifolia albida, *plantain argenté.*  
 Holostrum, aut osteocolle, *ostéocolle.*  
 Holothurizæ, *holothuries.*  
 Holquahuilt: voyez HOLLI.  
 Hombofes: voyez à l'article VACOS.  
 Homo, *homme.*  
 marinus, *homme marin.*  
 sylvestris, *homme sauvage.*  
 Horama, aut harama: voyez TACAMAQUE.  
 Hordeolum, aut cevadilla, *cévadille.*  
 Hordeum, *orge.*  
 perlatum, *orge perlé.*  
 polysticum hibernum, *orge d'hiver.*  
 vernum, *orge avancé.*

Horminum fativum vulgare, sclarea dictum, toute  
bonne ou orvale.

verum, ormin.

Horn-blende: voyez BLENDE.

Horologium mortis, pou pulsateur.

Hortulanus, ortolan.

Hovus indica pruni facie; c'est le Hobus: voyez ce mot.

Huanacus: voyez PACO.

Hugium, aut camelus, chameau.

Humanus, humain.

Humulus, aut lupulus, houblon.

Humus animalis, terre animale.

atra, terreau.

limo: voyez VASE.

Huso, aut exosus, poisson ichtyocolle.

Huyt zafe: voyez MESQUITE.

Hyacinthus gemma, hyacinthe ( pierre d' ).

Indicus tuberosa radice, tubéreuse.

odoratissimus & racemosus dictus tib-cadi & mus-  
cari, oignon musqué.

Orientalis, jacinthe des jardins ou du Levant.  
planta, jacinthe.

Poëtarum latifolius, aut xiphion, iris bulbeux.

stellaris, aut lilio hyacinthus, lis-jacinthe.

Hybridus, mulet.

Hybris & hybrida, métis & mulâtre.

Hydatides: voyez à l'article OVAIRE.

Hydra prothea, polype d'eau douce.

Hydrargyrus, vis-argent ou mercure.

Hydrocorax Indicus, calao.

Hydrocotile, écuelle d'eau.

Hydrolapathum, patience aquatique.

Hydrophilus, hydrophile.

Hydropiper, aut bidens, eupatoire femelle bâtarde.

aut persicaria urens, poivre d'eau.

Hydrus, aut natrix, hydre.

Hycæna, hyène.

Hyoscyamus, jusquiame.

Peruvianus, nicotiane.

Hypecoon, cumin cornu.

Hypericum vulgare, millepertuis.

- Hypocistis, *hypociste*.  
 Hypou-canna, *ipécacuanha*.  
 Hyssopus, *hysope*.  
 Hystera petra, *hysterolithe*.  
 Hysterolithus, *hysterolithe*.  
 Hystrix: voyez *ci-dessus* Histrix.  
 Hyvourahe Brasilianis: voyez HIVOURAHE.

## J.

- JACA arbor: voyez JACA.  
 major durio: voyez DURION.  
 nemorensis, aut ferratula, *sarrette*.  
 nigra, (*ambrette sauvage*): voyez JACÉE.  
 oleæ folio, aut xeranthemum, *immortelle*.  
 Orientalis, *béhen*.  
 tricolor (herba Trinitatis) *pensée*.  
 vulgaris, *jacée*.  
 Jaceros in Calecut: voyez JACA.  
 Jacobæa, *Jacobée* ou *herbe de S. Jacques*.  
 foliis cannabinis: voyez à l'article JACOBÉE.  
 foliis ferulaceis, flore minore (*achillæa*).  
 folio & radice lignosa (*china radix*), *esquine*.  
 Jaculator, *harponnier*.  
 Jaculatrix: voyez ACONTIAS & DARD.  
 Jaculus: voyez DARD-VANDAISE.  
 Jacupema: voyez à l'article YACOU.  
 Jade lapis: voyez JADE.  
 Jagra: voyez COCO.  
 Jaguar, *jaguar*.  
 Jakama, *vipere de l'île de Saint-Laurent*.  
 Jakanapes, *singes du Cap-Vert*.  
 Jalam-banno: voyez à l'article ÉBENE.  
 Jalappa, aut jalapium: voyez JALAP à l'article BELLE  
 DE NUIT.  
 Jambeiro & jambolis (*jambes rosades*): voy. JAMBOS.  
 Jambolones, aut jambolyn: voyez JAMBOLOM.  
 Jamgomas, *paliure d'Egypte*.  
 Janipaba, *génipanier*.  
 Jaracua, *vipere de Java*.

Jasminum , *jasmin.*

Americanum (quamoclit) , *jasmin rouge.*

Arabicum : *voyez CAFÉ.*

cæruleum Mauritanorum , *lilas.*

vulgatius flore albo , *jasmin blanc.*

Jaspis , *jaspe.*

Jayama Hispaniolæ , aut ananas : *voyez ce mot.*

Ibametara Brasiliensibus (acaja) , *prunier de Mombain.*

Iberis (*passerage sauvage ou chasserage*) : *voyez CRESSON SAUVAGE.*

Ibirapitanga (lignum Brasilianum) , *bois de Brésil.*

Ibis : *voyez ce mot & l'article CIGOGNE.*

Ibiscus (althæa) : *voyez GUIMAUVE.*

Theophrasti , aut abutilon , *fausse guimauve.*

Ichneumon (mus Pharaonis) , *rat d'Egypte ou ichneumon.*

Icicariba : *voyez à l'article RÉSINE ÉLÉMI.*

Ichterus , aut galgulus , *loriot.*

Ichterus : *voyez TROUPIALE & BALTIMORE.*

pterophœniceus , *étourneau rouge - aile d'Albin :*

*voyez à l'article TROUPIALE.*

Ichtyocolla : *voyez ICHTYOCOLLE & l'article ESTURGEON.*

Ichtyolithus , *poisson pétrifié.*

Ichtyperia , *ichtyperie.*

Ichtyus , aut putorius , *putois.*

Idæa ficus , aut chamæcerasus , *cerisier nain.*

radix , aut uva ursi , *raisin d'ours.*

Jecoraria , aut hepatica , *hépatique.*

Jecur , *foie.*

Jetucu , aut jonqui : *voyez à l'article MECHOACHAN.*

Igazur , aut nux vomica , *noix vomique.*

Ignames , aut batatas , *batatte.*

Ignavus major hirsutus , pilis longis & griseis : *voyez à l'article PARESEUX.*

gracilis aut agilis : *voyez à l'article PARESEUX.*

Ignes fatui , *feux-follets.*

Ignis , *feu.*

lambens : *voyez à l'article FEUX-FOLLETS.*

Iguana , aut senembi : *voyez LEGUANA.*

Ikan-dugung : *voyez DUGON.*

Mex, yeuse.

aculeata baccifera, folio sinuato (aquifolium):  
voyez HOUX.

cocci-glandifera: voyez à l'article KERMÈS.

arborea, major glandifera: voyez CHÊNE VERT  
& YEUSE.

Ilianaria, Jean-le-blanc.

Illecebra, aut sedum parvum acre, flore luteo, ver-  
miculaire brûlante.

Imbriaco, surmulet sans barbillons.

Imbricata, faitiere.

Impatiens herba (herbe impatiente) voyez à l'article  
BALSAMINE.

Imperator, Empereur.

Imperatoria major, impéatoire.

Impia, aut filago, herbe à coton.

Inana, ignona: voyez LEGUANA.

Incrustata, incrustations.

Incubatio, incubation.

Indian-pink: voyez à l'article SPIGELIA.

Indian-red, terre de Perse.

Indica radix, racine de Saint-Charles.

Indicum, aut Indum: voyez INDE.

Indigo anil: voyez INDIGO.

vera, coluteæ foliis, utriusque Indiæ, Inde.

Infelix lolium: voyez à l'article YVRAIE.

Inga siliquis longissimis, pois sucré de la Guiane.

Ingluvies, jabot.

Insectum, insecte.

Insitio in fissura: voyez GREFFE EN FENTE à l'article  
ARBRE. Voyez aussi à l'article GREFFE au mot  
PLANTE.

Insula, Ile ou Iste.

Intestinum terræ, mouche à corselet armé.

Intybum, aut intubus, (indivia): voyez ENDIVE.

erraticum, (cichorium sylvestre) chicorée sauvage.

Inula, aut helenium, aunée.

Joëkels: voyez à l'article VITRIOL.

Jolitus, pierre de violette.

Jonquillas, aut narcissus junci-folius, jonquille.

Jonthlaspi: voyez ce mot.

- Jordkprut : voyez **POU SAUTEUR**.
- Jovis barba , aut sedum majus , *joubarbe*.
- Ipecacuanha , (*racine du Brésil*) : voyez **IPÉCACUANHA**,  
cinerea Peruviana , *ipécacuanha gris*.  
fusca Brasiliensis , *ipécacuanha brun*.
- Ipsida nostras , *martin pêcheur*.  
indica torquata , *martin pêcheur à collier des Indes*.
- Iquetaja Brasiliensium , aut scrophularia aquatica , *herbe  
du siege*.
- Iridis , aut ireos , *iris*.
- Tringus , aut eryngium , *chardon-roland*.
- Irio , aut erysimum , *vélar*.
- Irion cerealis , aut fagopyrum , *sarrasin*.
- Iris bulbosa latifolia , *iris bulbeux*.  
Florentina , aut Illyria , (*flambe blanche*) : voyez  
**IRIS DE FLORENCE**.  
lutea , *iris jaune*.  
nostras , *iris ordinaire ou flambe*.  
palustris lutea , *glayeul à fleurs jaunes*.  
Sufiana , *iris de Suze*.  
sylvestris , aut xiris , (*espatule*). **GLAYEUL PUANT**.  
tuberosa , folio anguloso , (*hermodactylus*) : voyez  
**HERMODACTE**.  
vulgaris lutea , palustris , *iris jaune de marais*.
- Isatis fativa , vel latifolia , seu glastum , *guesde ou pastel*.  
indica , rorismarini glasto affinis : voyez **INDE**.  
sylvestris & angustifolia , *vouede*.
- Isca de Jaca ; c'est l'agaric qui croît sur le Jaca : voyez  
*ce mot*.
- Ischas , aut apios , *espece de tithymale à racine tubéreuse*.
- Isgarum , aut kali , *soude*.
- Isis , se dit du genre des coraux : voyez **CORAIL**.
- Isophyllon , aut buplevrum , *oreille de lievre*.
- Isopyrum Dioscoridis , aut aquileia , *ancolie*.
- Isin glass : voyez **ICHTYOCOLLE**.
- Italica , mantis dicta , *mante*.
- Itirana : voyez à l'article **GORGE-ROUGE**.
- Iva arthetica , aut chamæpitis , *ivette non musquée*.  
moschata , *ivette musquée*.
- Juapecanga : voyez **SALSEPAREILLE**.
- Juba , ( capilli ) : voyez à l'article **POIL**.

- Juguete de aqua : voyez ASCOLOTL.
- Jujuba, *jujube*.  
*indica, rotundifolia, spinosa, foliis majoribus ; lanuginosis & incanis, Bar.*
- Julis, aut julia, ( *girella* ) : voyez à l'article DONZELLE.
- Julus, *jule*.
- Juncago, *jonc faux*.
- Juncaria, *jonquaire* : voyez Rubia linifolia, &c. de cette Table.
- Junci lapidei : voyez JONCS DE PIERRE.
- Juncus, *jonc*.  
*acutus, jonc aigu ou piquant.*  
*angulosus & triangularis Plinii, fouchet rond.*  
*avellana, aut trasi, fouchet sultan.*  
*Floridus. Butomus, jonc fleuri.*  
*lævis, jonc ordinaire des jardins.*  
*maximus, aut scirpus, jonc d'eau.*  
*odoratus, aut aromaticus rotundus, schénante.*  
*petrosus, aut litophyton, litophyte.*
- Juni pappaeyma, ( *genipa* ) *genipanier*.
- Juniperus vulgaris arbor, aut celsior, *genévrier ex arbre*.  
*Asiatica, genévrier d'Asie.*  
*grandior, aut ettalche, oxycedre.*  
*major baccâ rubescence, ( cedre. ) Voyez à l'article GENEVRIER.*  
*vulgaris : voyez GENEVRIER.*
- Jupicanga, aut China spuria nodosa, *squine d'Occident*.
- Jupiter : voyez à l'article PLANETE.
- Jusquiamus, aut hyosciamus, *jusquiame ou hannebane*.
- Juvenca, *genisse*.
- Ixine Theophrasti, aut carlina, *carline blanche*.
- Jynx, aut torquilla, seu cinclida : voyez JYNX.

## K.

- K**AADSY : voyez à l'article PAPIER DU NIL.
- Kaath : voyez aux articles CACHOU & CATÉ.
- Kakonit, *tsioei*.
- Kalan : voyez à l'article ONGLE ODORANT.

- Kali, *soude*.  
 geniculatum majus, fruticans, lignosum & grandius, perpetuum, *soude grande*.  
 Hispanicum, supinum, annuum, sedi minoris folio, *soude d'Espagne*.  
 majus cochleato femine, (falsola) *soude appelée salicor*.  
 spinosum, *soude salicor, ou falsovie, ou marie épineuse*.
- Kamina-masla: *voyez PÉTROLE*.
- Kanna goraka, aut arbor carcapulli: *voyez CARCAPULLI*.
- Karabe. Electrum, aut facal, (succinum) *ambre jaune*.
- Kara-naphti: *voyez ce mot & l'article PÉTROLE*.
- Karoulou: *voyez CALALOU*.
- Kastor: *voyez à l'article CIVETTE*.
- Katoa-katua: *voyez l'article FEUILLE INDIENNE*.
- Kavalam: *voyez BOIS CACA*.
- Keiri, aut cheiri, (violier jaune): *voyez GIROFLIER*.
- Kenli, aut tanli: *voyez JACHAL*.
- Kenna, *voyez TROËNE D'EGYPTE à l'article ALCANA*.
- Keratophyta, *hératophyte*.
- Kermen: *voyez KERMÈS*.
- Kerva Arabibus: *voyez à l'article RICIN*.
- Ketmia, *ketmie*.  
 Brasiliensis folio ficus, fructu pyramidato sulcato: *voyez CALALOU*.  
 Ægyptiaca, aut bamia moschata (abelmosch): *voyez GRAINE DE MUSC*.  
 Ægyptiaca vitis folio, parvo flore, aut sabdariffa: *ketmie d'Egypte*.  
 sincusis, fructu subrotundo, flore pleno, *rose de la Martinique*: *voyez à l'article KETMIE*.  
 vesicaria vulgaris, aut alcea peregrina: *ketmie d'Italie*.
- Kikaion Prophetæ Jonæ. Ricinus: *voyez RICIN*.
- Kiki, aut palma Christi. Gallis: *voy. à l'art. RICIN*.
- Kilkil, aut culcul: *voyez SCECACHUL*.
- Kimbula: *voyez à la fin de l'article CROCODILE*.
- Kimtchiga: *voyez SARANNE*.
- Kin-yu: *voyez POISSON D'OR à l'article DORADE*.

- Kipri : voyez à l'article SALICAIRE.  
 Kirsch-wasser : voyez à l'article CERISIER.  
 Kive : voyez BELVEDERE.  
 Knah : voyez ALCANA.  
 Koaang-si : voyez ARBRE DU VERNIS.  
 Kobold, aut cobaltum, cobalt.  
 Koddagapalla, codagapale.  
 Kolez : voyez ZENDEL.  
 Konderuun : voyez TÉRÉBENTHINE DE CHIO.  
 Kouttai : voyez GROS-YEUX.  
 Krapp : voyez à l'article GARANCE.  
 Kratzhor : voyez à l'article CHUNGAR.  
 Kfa-maki : voyez à l'article SIN.  
 Kuil-ka huilia : voyez IBIBOBOCA.  
 Kuphus, kuphe.  
 Kupper-nickel : voyez ce mot.  
 Kynorrhodon : voyez ROSIER SAUVAGE.

## L.

- L**ABDANUM : voyez à l'article CISTE.  
 Labiatae, labiées.  
 Labina, lauvine : voyez à l'article NEIGE.  
 Labrax, loup de mer vulgaire.  
 Labrum veneris, aut dipsacus, chardon à Bonnetier.  
 Labrus psittaco-rostratus, perroquet de mer.  
 Labrusca : voyez VIGNE SAUVAGE ou LAMBRUS.  
 Laburnum, aut anagyris non foetida, (aubours ou fausse ébene) : voyez ÉBENE DES ALPES.  
 Labyrinthus, labyrinthe.  
 Lac, lait.  
 lunæ, lait de lune fossile.  
 Laccâ-gummi : voyez RÉSINE LACQUE.  
 herba : voyez LACQUE EN HERBE à l'article MORELLE EN GRAPPE.  
 Lacerta cauda, tereti-longa, pinna caudali radiata, sutura dorsali dentata, lézard d'Amboine.  
 chalcida : voyez VER-LÉZARD.  
 chalcidis : voyez à l'article SEPS.  
 maritima, aut saurus, lézard de mer.

Lacerta stellaris, aut stellio, *petit lézard étoilé.*

Lacertus, *lézard.*

maximus, viridis, dentatus, ingluvie magna pendulâ: *voyez AYAMAKA.*

minor lævis: *voyez ANOLIS.*

orbicularis: *voyez TAPAYAXIN.*

peregrinus: *voyez ZENDEL.*

squammosus indicus, *lézard écailleux.*

terrestris, *lézard gris.*

viridis, *lézard vert.*

Lachryma Job aut Christi: *voyez LARME DE JOB.*  
aut gutta vitis, *larme de vigne.*

Lactuca, *laitue.*

leporina, aut fonchus, vulgò lactucella, *laitron doux.*

Lacus: *voyez LAC.*

Ladanum: *voyez LABDANUM.*

Laëmmer-geyer: *voyez VAÛTOUR DES AGNEAUX à l'article CONDOR.*

Lagardo: *voyez ALLIGATOR.*

Lago chymeni, aut cuminoïdes, *espece de cumin sauvage.*

Lagopus vulgaris aut pes leporis: *pied de lievre: voyez TREFLE DES CHAMPS PETIT.*

(perdix alba): *voyez GÉLINOTE BLANCHE, PERDRIX BLANCHE & ARBENNE. Voyez aussi l'article GÉLINOTE.*

Lagopyrum, aut lagopodium, *pied de lievre.*

Lagundi: *voyez à l'article GALANGA.*

Lamium, *lamier.*

astragaloides aut scutellaria (cassida), *toque.*

foetidum purpureum, *ortie rouge.*

folio oblongo, flore purpureo, *lamier rouge.*

montanum melissæ folio, *mélisse sauvage.*

vulgare album, *ortie qui ne pique point.*

Lampada sepulchralis, *lampe sépulcrale.*

Lampetra, *lamproie.*

Lampsana, *lampsane.*

Lampiris alata, (cicindela): *voyez VER LUISANT.*

Lana, *laine.*

succida, aut cæsipus: *voyez CÆSIPE.*

Lana salamandrica : voyez à l'article AMIANTE.

Lanarius, lanier.

Lancea Christi, aut lycopus, marrube aquatique.

Lanceola, aut plantago longa, plantain étroit.

Landan : voyez à l'article SAGOU.

Lanius, lanier.

cinereus major, grand écorcheur cendré ou grande  
pie-grieche grise.

minor, pie encrouelle ou pie escraye.

Lantana. Viburnum, viorne.

Lapathum, (parelle) : voyez PATIENCE.

acutum, patience sauvage.

bardanaë, folio undulato glabro : voyez à l'article  
RHUBARBE.

Chinense, longi-folium : voyez à l'article RHU-  
BARBE.

hortense latifolium aut folio oblongo, patience des  
jardins.

minimum ovalis dictum major, aut acetosa : voyez  
OSEILLE ou SURELLE.

sanguineum, aut folio acuto rubente, (sang-dra-  
gon) : voyez PATIENCE ROUGE.

unctuosum, folio triangulo, aut bonus henricus,  
bon-henri.

Lapatiolum, aut acetofella, oseille petite ou oseille  
sauvage.

Lapides, pierres.

aquei : voyez STALACTITES.

argillofi, pierres argileuses.

cancri, (pierres appelées yeux d'écrevisses) : voyez  
à l'article ÉCREVISSE.

ignefcentes, pierres ignefcentes.

serpentum, pierre de serpens.

Lapis alaqueca : voyez ALAQUECA.

anguium : voyez PIERRE DE SERPENS.

Arabicus, c'est l'unicorne minéral : voyez YVOIRE  
FOSSILE.

arenarius, grais.

arenarius viarum : voyez GRAIS GROSSIER A  
PAVER.

Armenus, pierre Arménienne.

- Lapis Affius , aut sarcophagus , pierre Affienne.  
 avium , pierre des oifeaux.  
 basalticus , pierre de basalte.  
 bezoarticus : voyez BÉZOARD.  
 Bononienfis , pierre de Bologne.  
 cæruleus ( lapis lazuli ) : voyez PIERRE D'AZUR.  
 calaminaris , pierre calaminaire.  
 calcareus , pierre calcaire.  
 caudæ cancri , queue de crabe.  
 ceratites ( unicornu minerale ) : voyez YVOIRE  
 FOSSILE.  
 chalcedonius , calcédoine.  
 chelidonium : voyez PIERRE D'HIRONDELLE.  
 colubrinus , pierre colubrine.  
 Comenfis , pierre de Côme.  
 corneus , pierre de corne.  
 corvinus Indiæ : voyez CACOOTETL.  
 cotarius , grais de Rémouleur.  
 coticularis , pierre à rasoïr.  
 crucifer , pierre de croix.  
 cyaneus : voyez LAPIS LAZULI.  
 felinus , pierre puante.  
 fifsilis ( ardefia ) : voyez ARDOISE.  
 frumentarius , pierre fromentaire.  
 gypfeus , pierre gypfeufe.  
 hæmatites , voyez HEMATITE à l'article FER.  
 hepatites , pierre hépatite.  
 heraclius ( magnes ) voyez AIMANT.  
 hyftericus , aut hyftricus : voyez PIERRE DE PORC-  
 ÉPIC.  
 igneus , aut pyrites : voyez PYRITES.  
 Ireos , pierre d'Iris.  
 Judaïcus , aut Syriacus , pierre Judaïque.  
 lactis , pierre de lait.  
 lazuli : voyez PIERRE D'AZUR.  
 lenticularis , pierre lenticulaire.  
 lydius : voyez PIERRE DE TOUCHE.  
 lyncis : voyez BÉLEMNITE , pierre de lynx.  
 magnetis : voyez AIMANT.  
 Malaccæ , pierre de Malacca.  
 metallorum , pierre de touche.

- Lapis molaris, *quartz carié.*  
 molitoris,  *Pierre meulière.*  
 mutabilis gemmariorum, *œil du monde.*  
 nauticus (magnes) *voyez AIMANT.*  
 nephreticus : *voyez JADE.*  
 nummularis,  *Pierre nommulaire.*  
 numismalis,  *Pierre numismale.*  
 obsidianus,  *Pierre obsidienne.*  
 ocularis,  *Pierre oculaire.*  
 olearius, aquarius, molarius, salivarius : *voyez à*  
 *l'article PIERRE A RASOIR.*  
 ollaris,  *Pierre ollaire.*  
 ophites,  *ophites.*  
 ossifragus : *voyez OSTEOCOLLE ( Pierre des rompus ).*  
 ovarius,  *Pierre ovaire.*  
 panthera (jaspis flavescens) : *voyez JASPE.*  
 percarum : *voyez à l'article PERCHE.*  
 petracorius, ( *Pierre de Périgord*). *Voyez à l'article*  
 *FER.*  
 Phrygius,  *Pierre phrygienne.*  
 piscium,  *Pierre de poissons.*  
 plumbarius, (molybdæna) *voyez CRAYON.*  
 porcinius, aut suillus : *voyez PIERRE PUANTE.*  
 rudenum,  *Pierre de Florence.*  
 sabulosus & cretaceus, (osteocolla) *ostéocolle.*  
 samius,  *espee de tripoli.*  
 sanguinis : *voyez JASPE TACHETÉ DE ROUGE.*  
 sanguineus, aut hæmatites : *voyez HÉMATITE.*  
 sarcophagus,  *Pierre de Sarcophage : voyez PIERRE*  
 *ASSIENNE.*  
 Sassenagensis,  *Pierre de Sassenage.*  
 scintillans,  *Pierre scintillante.*  
 scissilis, aut schistus fissilis : *voyez ARDOISE &*  
 *SCHISTE.*  
 serpentinus,  *serpentine.*  
 serpentis,  *Pierre de serpent.*  
 specularis,  *Pierre spéculaire : voyez à l'art. GYPSE.*  
 spongiæ,  *Pierre d'éponge.*  
 stellaris : *voyez ASTERIE.*  
 suillus, aut foetidus, ( *spath fétide*). *Voyez PIERRE*  
 *PORC ou PIERRE PUANTE.*

- Lapis syderitis, (magnes) voyez AIMANT.  
 Syriacus, (lapis Judaicus) voyez PIERRE DE  
 JUDÉE.  
 testudinum, pierre de tortues.  
 tophaceus, tuf.  
 Thracius, jays.  
 vaccinus, pierre de vache.  
 variolæ, pierre de la petite vérole.  
 vitrescens, pierre fusible.  
 vitriolicus, pierre vitriolique.
- Lappa major : voyez BARDANE.  
 Lappa minor xanthium, glouteron (petit).  
 sylvestris : voyez CIRCÉE (herbe de Saint Etienne.)
- Lardites, pierre de lard.
- Larix folio deciduo conifera, mêleze.  
 Orientalis ; c'est le cedre du Liban : voyez ce mot.
- Larva, larve.
- Larus, mauve, (oiseau) espece de MOUETTE : voyez  
 GOILAND.  
 aut gavia major, canard colin.  
 rostro inæquali, coupeur d'eau
- Laseras : voyez ORONGE.
- Laserpitium Gallicum Maffiliense : voyez LASER, SYL-  
 PHIMUM & ASSA-FÆTIDA.  
 Germanicum, aut imperatoria, impératoire.  
 foliis latioribus lobatis, aut libanotis, faux turbit  
 des montagnes. On le nomme aussi Laserpitium.
- Lata Indorum, bonduc.
- Lathyrus, catapuce ou épurge : voyez à l'article TITHY-  
 MALE.
- Lathyrus, gesse.  
 arvensis repens tuberosus, magjon ou vesce sau-  
 vage.  
 viciaoides, aut clymenum Hispanicum, flore vario,  
 filiqua articulata, gesse d'Espagne.
- Lattarini : voyez TITIRI.
- Lavandula major, lavande grande ou spic.  
 minor aut angustifolia, lavande des jardins.
- Lava, lave.
- Lavaretus, lavaret.
- Lavaronus, espece de lavaret.

- Lavatera arborea*, LINN. voyez MAUVE EN ARBRE.  
*Laver*, aut *sium*, *berle*.  
*odoratum*, aut *nasturtium aquaticum*, *creffon de fontaine*.  
*Laureola*, *lauréole* ou *garoutte*.  
*foemina*, *mézéréon*.  
*mas*, *bois genti*.  
*Lauro-cerasus*, *laurier-cerise*.  
*Laurus*, *laurier*.  
*alexandrina*, *laurier alexandrin*.  
*canellifera Amboinensis*, &c. voyez au mot COUTILAWAN.  
*foliis oblongo ovatis*, *trinervis*, *planis*: voyez à l'article CANNELLE.  
*inodora*, aut *tinus inodorus*, *petit laurier-thym sauvage*.  
*Iroquæorum*, (*laurier des Iroquois*). Voyez SASSAFRAS.  
*pygma*, *laurier nain*.  
*pusilla*, aut *laureola foemina*, *bois genti*.  
*rosea*, aut *oleander*, *laurier rose*, (*néron*).  
*tinus*, *laurier-thym*.  
*vulgaris*, *laurier franc*.  
*Leæna*, *lionne*: voyez LION.  
*Leberis*, aut *exuvia anguim*, *dépouille de serpent*.  
*Lebre de mar*, *lievre de mer*.  
*Lestipes*, aut *clinopodium*, *basilic sauvage*.  
*Lectularius*, aut *cimex*, *punaise*.  
*Ledum Silesiacum*, aut *myrtus Brabantica*, *myrte du Brabant*.  
*Lefach*, *fruit de l'achanacá*.  
*Legumen*: voyez LÉGUME, & l'article GOUSSE au mot PLANTE.  
*Indorum*, *bonduc*.  
*leoninum*, aut *orobanche*, *orobanche*.  
*Lemmus*, *léming*.  
*Lendes*, aut *lens pedicularis*: voyez LENDE.  
*Lens*, *lentille*.  
*lapideus*, *ierre lenticulaire*.  
*lenticularis quadrifolia*, *lemma*.  
*Lentago Italorum*, *laurier-thym petit & sauvage*.

- Lenticula marina ferratis foliis (fargazo). Voyez HERBE  
FLOTANTE.  
palustris, lentille d'eau.
- Lentiscus, lentisque.  
Peruana: voyez MOLLE.
- Leo, lion.  
cancer, (grand crabe). Voyez LION MARIN.
- Leo-crocotta, léocrocotte.  
thalassicus marinus, lion marin.
- Leonina herba, aut leontobolanus, (orobanche). Voyez  
OROBANCHE (grande).
- Leontopodium, patte de lion.
- Leontopodium, dictum alchymilla, pied de lion.
- Leopardus, léopard.
- Lepas (patelle): voyez LÉPAS.
- Lepidium, passerage.  
aut yberis cardamantica: voyez PASSERAGE ou  
CRESSON SAUVAGE.  
dentellaria dictum, dentelaire.  
humile incanum arvense (draba), drave.  
minus, aut cardamine, cardamine ou cresson des  
prés.
- Leporinus pes, (lagopus): voyez PIED DE LIEVRE.
- Leptura, lepture.
- Lepturus, paille-en-cu.
- Lepus, lievre.
- Lepusculus, (levraut ou lievre jeune): voyez LIEVRE.
- Lepus marinus, lievre marin.
- Lernea, lerne.
- Letach: voyez ACHANACA.
- Letchi, vel litchi: voyez LETCHI.
- Leucacantha, aut carlina Dod. carline noire.
- Leucachates lapis, agate blanche.
- Leucanthemum vulgare, marguerite.  
Canariense, foliis chrysanthemi, pyrethri sapore,  
pyrethre de Canarie.  
odoratum, camomille Romaine.
- Leuciscus: voyez GARDON.
- Leucographia, aut galactites: voyez GALACTIT.
- Leucoium actuum vulgare, giroflier ou violier jaune.  
bulbosum vulgare, aut narcisso leucoium, perce-  
neige.

- Leucoium & viola purpurea, *juliane* ou *julienne*.  
 Leucophragis, aut morochtus, *morochite*.  
 Leocopiper (piper album), *poivre blanc*.  
 Leucorodius, *bec à spatule*.  
 Levisticum vulgare, (*ache de montagne*): voyez LI-  
 VÊCHE.  
 Leunculus, (*lionceau*): voyez à l'article LION.  
 Libanotis: voyez FAUX TURBITH DES MONTAGNES;  
   *coronaria*, aut *rosmarinus*, *romarin*.  
   *nigra*: *oreofelinum*, *persil de montagne*.  
   *prima* Dioscorid. Ferulacea, *férule*.  
 Libella fluviatilis, *marteau* ou *niveau d'eau douce*.  
   *gracilis*, *demoiselle du formica-leo*.  
   *piscis*, *marteau poisson*.  
 Libellæ, *mouches aquatiques*.  
 Liber: voyez ce mot à l'article ARBRE.  
 Lichen arboreus: voyez PULMONAIRE DE CHÊNE;  
   *foliaceus umbilicatus*, *subtus lacunofus*: voyez  
   LICHEN.  
   *Græcus*, *polypoides tinctorius saxatilis*, *lichen de*  
   *Grece*: voyez à l'article ORSEILLE.  
   *petræus latifolius*, aut *hepatica fontana*, *hépatique*  
   *des fontaines*.  
   *rangiferus*, *mousse du Nord* ou *lichen du rhene*.  
 Lichenes: ce mot exprime les duretés calleuses qui sont  
   au dessus des genoux & au bas des jarrets des  
   chevaux.  
 Lichimum, aut alithimum: voyez ci - après LOCA-  
   CHIUM.  
 Ligniperda, *perce-bois*.  
 Ligniperdæ, *teignes ligniperdes*.  
 Lignum, *bois*.  
   *aloës*, *bois d'aloës*.  
   *anisi*: voyez à l'article ANIS DE LA CHINE &  
   AVOCAT.  
   *aquilæ*, *bois d'aigle*.  
   *aureum*, (*bois d'or*): voyez à l'article CHARME;  
   *Brasilianum*, *bois de Brésil*.  
   *citri*, (*bois de citron*): voyez BOIS DE CHAN-  
   DELLE.  
   *colubrinum*, *bois de couleurre*.

Lignum corallinum ; *c'est le bois de Fernambouc.*

Cyprinum, aut Rhodium, *bois de Rhodes.*

ferri, *bois de fer.*

jasmini, (*bois de citron*) : voyez BOIS DE CHANDELLE.

Indicum, *bois d'Inde.*

inhumatum, *bois fossile.*

litteratum, *bois de lettres.*

Molucense, *bois des Moluques.*

nephreticum, aut peregrinum, *bois néphrétique.*

Palyxandrinum, *bois de Palixandre.*

Quassia, *bois de Quassie.*

Rhodium, *bois de Rhodes ou de rose.*

sanctæ crucis, *c'est le bois d'aloès ou celui du gui.*

sanctum, *gayac.*

sanum, *sain-bois.*

serpentarium, *bois de couleuvre.*

tambac, aut calambouc, *bois d'aloès.*

violaceum, (*bois de violette*) : voyez BOIS DE PALIXANDRE.

Ligurinus avis, *espece de serin jaune ou de tarin.*

Ligusticum, (*séséli de montagne ou sermontaine*) : voyez LIVÊCHE.

vulgare, *foliis apii, livêche.*

Ligustrum, *troène.*

Lilac, aut ligustrum Orientale, *lilas.*

Liliaceæ, *liliacées.*

Lili-asphodelus, aut liliago, *lis asphodele.*

Liliastrum Alpinum, aut liliium polyrrhizon : voyez LIS DE S. BRUNO.

Lilio-hyacinthus vulgaris, *lis-jacinthe.*

narcissus, (*colchique jaune ou narcisse d'automne*) : voyez LIS-NARCISSE.

Lilium album vulgare, *lis blanc.*

polyanthos : voyez à l'article MONSTRE.

aureum, vulgè martagon, *lis orangé.*

convallium album, (*lis des vallées*) : voyez MUGUET.

flore atro rubente, *saranne.*

floribus reflexis montanum, *martagon.*

inter spinas (*caprifolium*), *chevre-feuille.*

- Lilium lapideum**, ( *pierre de lis* ): voyez **LILIUM LAPI-  
DEUM** & l'article **PALMIER MARIN**.  
*purpuro-croceum majus*, *hémerocalle*.  
*rubens*, aut *croceum minus*, *lis rouge* ou *lis de  
Saint Jean*.  
**Limax nudus**, *limace* ou *limas*.  
*marinus*, *limace de mer*.  
*ruber*, *limace rouge*.  
*cochlea*: voyez **LIMAÇON** (*escargot*).  
**Limnesium**, aut *centauroïdes*. **Gratiola**, *gratiolle*.  
**Limodorum**, *espece d'orobanche*.  
**Limon fructu aurantii**: voyez à l'article **POMME D'A-  
DAM**.  
*vulgaris*, *limonier*.  
**Limones** & *limonia mala*: voyez à l'article **LIMONIER**.  
**Limonium**, *espece de béhen rouge*.  
**Limosa**, *barge*.  
**Limus**, *limon*.  
**Linamentum**, *se dit de la charpie tirée de la vieille toile  
de lin*.  
**Linaria**: voyez **LINAIRE**.  
*Argentoratensis*, *linote de Strasbourg*.  
*avis*, aut *ægitus*, *linote*.  
*capillaceo folio*, *odora*, *petite linair*.  
*elatine dicta*, *velvete* ou *véronique femelle*.  
*hederacea folio* aut *cymbalaria*, *nombril de Vénus*.  
*montana*, *linote de montagne*.  
*viridis*, *tarin*.  
**Linarius**, aut *thunnius*, *thon*.  
**Lingua**, *langue*.  
*cervina*, *langue de cerf* ou *scolopendre vulgaire*.  
*serpentina*, (*langue de serpent*): voyez **HERBE  
SANS COUTURE**.  
**Linguicula**, *babillard*.  
**Lingula piscis**, *languette*.  
*vulneraria*, aut *ophioglossum*, *herbe sans couture*.  
**Linota**, *linote*.  
**Lintea flore majore**, *linair commune*.  
**Linum**, *lin*.  
*catharticum*, aut *sylvestre*, *lin sauvage purgatif*.  
*pratense*, *flosculus exiguis*, *id*.

- Linum fativum vulgare, *lin ordinaire*;  
 vivace, *lin de Sibérie*.  
 vivum fossile, aut incombustibile: voy. AMIANTE.
- Liquidambari arbor, *liquidambar*.  
 Liquidambarum: voyez à l'article LIQUIDAMBAR.
- Liquiritia, aut glyzirrhiza, *réglisse*.  
 Lithanthrax (carbo petræ), *charbon minéral*.  
 Lithargyrium fossile, *litharge fossile*.  
 Lithobiblia, *feuilles pétrifiées*.  
 Litho-calami, *tiges pétrifiées*.  
 Lithodendron, id est corallum, sive madrepora): voy.  
 CORAIL & MADREPORE.
- Litho-falco, *rochier*.  
 Lithomarga, *agaric minéral*.  
 Lithophylla, *empreintes de feuilles*.  
 Lithophyton, *lithophyte*.  
     reticulatum purpurascens, *palme marine*.  
 Lithospermum, *grémil, herbe aux perles*.  
     arundinaceum forte Dioscoridis, aut lithotomi ca-  
     vernosi: voyez GEODE.
- Lithostrotum, *pavé*.  
 Lithoxylon, *bois pétrifié*.  
 Litin barococo aut lita-hura: voyez à l'article LITE.
- Littus, *rivage*.  
 Lituus (tuyaux cloisonnés) voyez ORTHOCERATITES  
 & LITUITE.
- Lobus, fructus courbaril: voyez COURBARIL.
- Locachium, aut alithimum (fisarum Syriacum): voyez  
 SCECACHUL.
- Locusta, aut saltatricula, *sauterelle*.  
     marina: voyez LANGOUSTE & l'article ÉCREVISSE.
- Loligo, *calmar*.  
 Lolium perenne: voyez RAY-GRASS.  
     rubrum, aut phoenix, *yvraie de rat ou sauvage*.  
     verum (zizanie) voyez YVRAIE.
- Lomentum, (*farine de fèves*), voyez à l'article FEVE.
- Lonan combodja, aut gutta gummi (gomme gutte) voy.  
 à l'article CARCAPULLI.
- Lonchitis, *lonkite*.  
 Lonicera: voyez à l'article CHEVRE-FEUILLE.
- Lora, aut denteria, *se dit de la piquette ou seconde vinée  
 du marc du raisin*.

Lorius, *lory.*

Lota, *lote.*

Lotium, aut urina, *urine.*

Lotum quadrifolium, *trèfle à quatre feuilles.*

Lotus, *lotier.*

*Africana* : voyez **GUAJACANA.**

*arbor*, aut *celtis*, fructu nigricante : voyez **MICA-**  
**COULIER.**

*campestris*, aut *lagopus*, *ped de lievre.*

*hortensis odora*, *lotier odorant.*

*palustris*, id est *menianthes*. Voyez **MENIANTHE.**

Loxia, *bec croisé.*

Lucanus, aut cervus volans, *cerf volant.*

Lucerna sepulchralis, *lampe sépulcrale.*

Lucciola, *mouche luisante.*

Luciola, aut ophioglossum, *herbe sans couture.*

Lucius : voyez **BROCHET.**

Lucuma, aut ruema : voyez **JAUNE D'ŒUF.**

Ludus, aut calculus : voyez **CALCUL.**

*helmontii*, *Pierre cloisonnée.*

Lujula, aut alleluia : voyez **PAIN A COUCOU.**

Lumachella, *Pierre lumachelle.*

Lumbrici terreni, aut lumbricus (*lombric où achée* : )  
voyez **VERS DE TERRE.**

Lumen, *lumière.*

Luna : voyez **LUNE à l'article PLANETE.**

Lunaria : voyez **LUNAIRE.**

*botrytis*, *lunaire petite.*

*Græca*, aut *peltata*, *espece de jonthlaspi.*

*lutea*, aut *thlaspidium*, *faux thlaspi.*

*radiata*, *luxerne sauvage.*

*filiqua longiore*, *bulbonach.*

*rotundiore*, *médaille.*

Lupa (*louve*) voyez **LOUP.**

Luparia, aut aconitum : voyez **ACONIT ou TUE-LOUP.**

Luperus, *lupere.*

Lupi crepitus : voyez **VESSE DE LOUP à la suite de l'ar-**  
**ticle CHAMPIGNON.**

Lupinus, *lupin.*

*fativus flore albo*, *lupin vulgaire.*

Lupulus, *houblon.*

- Lupus**, *loup*.  
 aquaticus, *brochet*.  
 cervarius, *loup cervier*. Voyez à l'article **LYNX**.  
 marinus, *loup marin*.  
     pisces, *loup marin, poisson*.  
 salictarius, id est lupulus sylvestris, *houblon sauvage*.
- Lurida**, *loriot*.
- Luscinia**, aut *philomela* : voyez **ROSSIGNOL**.
- Lusciniola**, *rouffette*.
- Lusorius** : voyez **TATABULA**.
- Lusus Naturæ**, *jeux de la Nature*.
- Luteola**, aut *lutum herba*, (*herbe à jaunir*). Voyez **GAUDE**.  
     avis, *verdier*.
- Lutra**, *loutre*.  
     marina, *loutre marine*.
- Lutum**, *boue* : voyez aussi **LIMON**.
- Lux**, *lumiere*.  
     septentrionalis, *lumiere septentrionale*.
- Luzzo marino** : voyez **SPET**.
- Lychnis**, *œillet de Dieu*.  
     agria, aut *cyanus, bluet*.  
     Chalcedonica hirsuta, *flore coccineo major, aut flos Hierosolymitanus, croix de Jérusalem*.  
     coronaria Dioscoridis, *fativa, coquelourde des Jardiniers* : voyez **COUQUELOURDE**.  
     segetum major. *Nigellastrum, nielle des blés*.  
     sylvestris quæ behen album : voyez **BEHEN**.  
     saponaria vulgò, *saponaire ou savonniere*.  
     alba simplex, *passifleur sauvage*.  
     viscosa, *purpurea, aut muscipula, attrape-mouche*.  
     vulgaris, *passifleur ou œillet de Dieu*.
- Lycio affinis Ægyptiaca** : voyez **AGRAHALID**.
- Lycion** : voyez **CATÉ INDIEN**.
- Lycium nostras** : voyez **GRAINE D'AVIGNON** à l'article **NERPRUN**.
- Lycostonum** aut *aconitum*, *aconit ou tue-loup*.
- Lycon**, aut *fiatola, fiatole*.
- Lycoperdon bovista** : voyez **VESSE DE LOUP** à la suite de l'article **CHAMPIGNON**.

- Lycoperficon , *pomme d'amour.*  
 Lycopodium , *mouffe rampante à massue : voyez PIED DE LOUP à l'article MOUSSE.*  
 Lycopsia dicta buglossum : *voyez BUGLOSE.*  
 Lycopsis branca lupina , aut cardiaca , *agripaume. echii species , espece d'orcanette. aut echium verum , herbe aux viperes.*  
 Lycopus cardiaca dictus , *agripaume. palustris villosus , marrube aquatique.*  
 Lydius lapis ,  *Pierre de touche.*  
 Lyncurius , *bélemnite.*  
 Lynx , *loup cervier.*  
 Lyra : *voyez GRONEAU. altera , &c. malarmat. Davidis , lyre de David.*  
 Lyrostomus , aut apua ,  *anchois.*  
 Lyfimachia , ( *corneille ou perce-bosse* ). *Voyez CHASSE-BOSSE. Americana lutea corniculata , aut onagra , herbe aux ânes. cærulea galericulata , aut tertianaria , centaurée bleue. chamænerion dicta latifolia , herbe de Saint Antoine. humi fusa , folio rotundiore , flore luteo. Nummularia , nummulaire. lutea major , chasse-bosse ou lyfimachie jaune. vulgaris flore purpureo , aut salicaria purpurea ; lyfimachie rouge ou espece de salicaire.*  
 Lyfimachium verum , *perce-bosse.*  
 Lytra , aut lutra , *loutre.*

## M.

- M**ABOUJA , ( *massue des Sauvages de l'Amérique* ).  
 Voyez MABOUJA.  
 Macahalef : *voyez CALAF.*  
 Macaleb , aut macholebum : *voyez MAHALEB.*  
 Macaqwer Virginensium : *voyez MACOQWER.*  
 Macerone , aut Smyrnum , *macéron.*

- Machamona : voyez GALEBASSE D'AMÉRIQUE.  
 Macir , ( macre ) voyez MACER.  
 Macis : voyez son article au mot MUSCADE.  
 Macrocaulon junceum , aut hieracium , herbe à l'é-  
 pervier.  
 Macropiper , poivre long.  
 Macularellus , aut scombrus , maquereau.  
 Macumba : voyez MELONGENE.  
 Maderam , aut balam pulli , ( tamarindi ) tamarins.  
 Madrepora : voyez MADREPORE , & ce qui en est dit à  
 la suite des articles ZOOPHYTE & CORALLINE.  
 Mæna , espece d'anchois.  
 Magala , espece de pyrethre.  
 Magalea : voyez MANGANESE à la suite de l'article  
 FER.  
 Magalep : voyez MAHALEB.  
 Magjon : voyez à la suite du mot VESCE SAUVAGE.  
 Magifrantia , aut imperatoria , impéatoire.  
 Magnes : voyez AIMANT , & ce même mot à la suite de  
 l'article FER.  
 Magonyza , vipere de l'île de S. Laurent.  
 Majalis porcus ; c'est le cochon châtré : voyez SAN-  
 GLIER.  
 Mainatus : voyez MAINATE.  
 Majorana , marjolaine.  
 sylvestris , aut origanum : voyez ORIGAN.  
 Maizum , maïs.  
 Makkakos , makaque.  
 Mala Armeniaca , abricotier.  
 aurea : voyez ORANGER.  
 odore fœtido , aut lycopersicon , pomme  
 d'amour.  
 Malabathrum , ( malabathre ) voy. FEUILLE INDIENNE.  
 Malachites , aut molochites , malachite.  
 Mala citrina ( citreum ) : voyez CITRONNIER.  
 Malacocissus major , aut convolvulus major , grand  
 liferon.  
 minor , aut chelidonia , petite chéridoine.  
 Mala cotonea ( cydonia ) : voyez COIGNASSIER.  
 Mala granata ( punica ) : voyez GRENADIER.  
 Malaguetta ( maniguette ) : voy. CARDAMOME GRAND.

- Mala infana, aut lycopersicon : voyez POMME D'AMOUR & l'article MELONGENE.
- limonia, aut limones : voyez LIMON.
- Malan-kua, aut zadura : voyez à l'article ZÉDOAIRE.
- Malayen rotang : voyez à l'article SANG-DRAGON.
- Malicorium ( punica ) : voyez à l'article GRENADIER.
- Malina thalla Ægyptiorum, aut trasi Italarum, *souchet sultan.*
- Malleolus : voyez MAILLET & l'article PLANTE.
- Malpighia asperrima, &c. voyez COURATARY.
- fructu cerasino fulcato, *cerisier cannelé.*
- latifolia, cortice sanguineo : voyez BOIS QUINQUINA.
- Maltha, *espece de bitume mollasse* : voyez POIS DE TERRE.
- Malva : voyez MAUVE.
- arborea, *mauve de mer en arbre.*
- horaria, aut ketmia vesicaria, *ketmie.*
- palustris, aut viscus : voyez GUIMAUME VULGAIRE.
- rosea, *rose d'outre-mer ou trémère* : voy. MAUVE DES JARDINS.
- viscus, aut althæa : voyez GUIMAUME.
- ulmifolia semine rostrato : voyez HERBE A BALAIS.
- Malvæ, aut malvaceæ, *malvacées.*
- Malum Armeniacum, *abricot.*
- aurantium, aut malus aurantia : voyez à l'article ORANGER.
- marinum, *pomme de mer.*
- citream : voyez CITRONNIER.
- insanum, aut melongæna, *mayenne.*
- marinum, *albergame de mer.*
- Malus, aut malum : voyez POMMIER.
- Adami, *pomme d'Adam.*
- fructifera, flore fugaci : voyez à l'art. POMMIER.
- Indica, fructu pentagono : voyez BILIMBI.
- pomo anguloso ( carambolas ) : voyez CHAMAROCH.
- Malabarica, fructu corticoso, amaricante, semine plano, compresso, *noix vomique.*
- medica ( citream ) : voyez CITRONNIER.

- Malus perfica: voyez PÊCHER.  
 punica, grenade.
- Mambous, tabaxir.
- Mambu: voyez BAMBÔU.
- Mamera Lufitanorum, aut papaya: voyez PAPAYER.
- Manacus, manaquin.
- Manalec, tachas.
- Mananaag: voyez à l'article NOIX VOMIQUE.
- Manati: voyez ce mot.
- Mancandrites, mancandrites.
- Mancanilla, mancelinier.
- Mandibula lucii, mâchoire de brochet.
- Mandioca: voyez MANIHOT.
- Mandragora, mandragore.  
 foemina, flore sub-cæruleo purpurafcente, man-  
 dragore femelle.  
 mas, fructu rotundo, mandragore mâle.
- Mangaïba, arbor Brasiliensis: voyez MANGAÏBA.  
 manga, arbor Indica, mangue.
- Mangas, manguier: voyez MANGLE.  
 de velludo, manche de velours.
- Mangostans: voyez MANGOUSTAN.
- Mangoufe, mangoufie.
- Manihot Indorum, manioque.
- Manipoy: voyez JACARANDA.
- Manna, manne.  
 laricis, manne du mêleze ou de Briançon.  
 mastichina, vulgò cedria, résine de cedre.  
 thuris: voyez à l'article OLIBAN.
- Manobi: voyez PISTACHE DE TERRE.
- Mantica, valise: voyez à l'article CERF.
- Mantis, mante.
- Manucodiata, oiseau de Paradis.
- Manus marina, main de mer.  
 myrti, aut myrtidanum, nom donné à la tumeur  
 du myrte: voyez à l'article MYRTE.  
 nasuta elephantii; c'est la trompe de l'éléphant.
- Maracoc (granadilla): voyez FLEUR DE LA PASSION.
- Maraka: voyez CALEBASSIER D'AMÉRIQUE.
- Marana (datura): voyez POMME ÉPINEUSE.
- Marassus, vipere de l'Arabie.

- Marcaffita**, *marcaffite.*  
**Mare**, *mer.*  
**Marga**, *marne.*  
     *porcellana*, *terre à porcelaine.*  
**Margaritæ**: voyez PERLES à l'art. NACRE DE PERLES.  
**Margus niger**, aut *fulica*, *foulque.*  
**Marifcus**, aut *scirpus*, *jonc d'eau.*  
**Marmor**, *marbre.*  
     *conchites*, *Pierre lumachelle.*  
**Marmofa**, *marmofe.*  
**Maroly**: voyez PAC.  
**Maronæ** (*caftanæ*): voyez à l'article CHATAIGNIER.  
**Marrubiaftum vulgare**, *faux marrube.*  
**Marrubium**, *marrube*  
     *album*, *marrube blanc.*  
     *agrefte*, aut *ftachis*, *épi fleuri.*  
     *cardiaca dictum*, *agripaume.*  
     *nigrum foetidum*, *ballotte.*  
     *paluftre hirsutum*, *marrube aquatique.*  
**Mars** (*ferrum*): voyez FER. Voyez auffi à l'article PLANETE.  
**Marsuinus**: voyez MARSOVIN à la fuite du mot BA-LEINE.  
**Marta**. **Marterus**, aut *martes abietum*: voyez MARTE.  
**Martes fagorum**: voyez FOUINE.  
**Marum Creticum**, *marjolaine de Crete*: voy. MARUM.  
     *maftichen redolens*, aut *thymbra Hispanica*, *majoranæ folio*, *marjolaine d'Angleterre.*  
**Mafeluc Turcorum**, aut *molucca spinofa*, *moluque épineufe.*  
**Mafepute**: voyez SERVAL.  
**Maflac**: voyez BANGUE.  
**Mafke**: voyez à l'article ETITES.  
**Mafquiqui terra**, *terre de Mafquiqui* ou de *Maquiqui*.  
**Mafla forda**: voyez à la fin de l'article ROSEAU MASSE D'EAU.  
**Maflac**: voyez à l'article BANGUE.  
**Maflicot**: *efpece de chaux de plomb*: voyez PLOMB.  
**Maftica de fofo** (*pedra de puërco*): voyez PIERRE DE PORC-ÉPIC.

- Maffiche, aut mastic, *mastic* : voyez LENTISQUE.  
 Maffichina Gallorum ; *c'est le marum mastic.*  
 Materebe : voyez à l'article MAHOT.  
 Mater perlarum : voyez NACRE DE PERLES.  
     smaragdi : voyez PRASE.  
 Mates Indorum cineritii coloris, *bonduc.*  
 Matista itadka travo : voyez SARANNE.  
 Matricaria, *matricaire.*  
 Matrices, *matrice.*  
 Matrifalvia major, aut fclaræa, *toute-bonne ou orvale.*  
 Matrifylva : on donne ce nom au chevre-feuille & au mu-  
     guet des bois.  
 Matrix mineralium & metallorum : voyez GANGUE.  
 Mauronia lesbiis, aut dentellaria, *dentelaire.*  
 Mauze, aut musa : voyez BANANIER.  
 Maypouri : voyez TAPIR.  
 Mays : voyez BLÉ DE TURQUIE.  
 Meandrites, *méandrites.*  
 Mecafulhil (vanilla) : voyez VANILLE.  
 Mechoachanna Peruviana : voyez MECHOACHAN.  
 Meconites, meconite : voyez AMMITE & OOLITHE.  
 Meconium, (*efpece d'opium*) : voyez à l'article PAVOT  
     BLANC.  
 Medica : voyez LUZERNE.  
 Medicago, *luzerne d'Italie.*  
 Medium Alpinum echii folio, floribus fpicatis, *efpece*  
     *de campanelle.*  
 Medulla, *moelle.*  
     lactis, aut butyrum : voyez à l'article LAIT.  
     faxorum, *moelle de rocher.*  
 Mel : voyez MIEL. L'Hidromel est une eau miellée : on  
     l'appelle auffi apomeli, melicratum, aqua mul-  
     fa. L'Enomeli est le vin miellé, & l'Oxymel est  
     le vinaigre miellé. Le Melimelum est une marme-  
     lade de coing & de miel.  
     arundinaceum, aut faccharum (mel cannæ) :  
     voyez CANNE A SUCRE.  
 Melacocylfos, aut hedera terrestris, *lierre terrestre.*  
 Melacocylfus minor, chelidonia, *ferophulaire petite.*  
 Melampodium, aut helleborus niger, flore rofeo, *ellé-*  
     *bore noir des jardins.*

- Melampyrum purpureum : voyez **BLÉ NOIR** à l'article **SARRASIN**.
- Melanopiper , *poivre noir*.
- Melanteria , *mélanterie*.
- Melanthium aut nigella , *nielle ou nigelle*.
- Melantzana Arabum , *mayenne à fruit recourbé*.
- Melanurus , *négœil*. Consultez Lémery.
- Melaspermum , aut nigella , *nielle*.
- Melax , aut thus , *oliban*.
- Meleagris , *pintade*.  
aut fritillaria , *fritillaire*.
- Meles , aut melis , (*taïsson*) : voyez **BLAIREAU**.
- Melianthus Africanus , *melianthe*.
- Melica. Sorgo : voyez **MILLET GRAND**.
- Melilotus , *mélilot*.  
*Germanica* , *lotier*.  
*major* , *odorata* , *violacea* , *lotier odorant*.  
*filiquâ membranacêa compreisâ* : voyez **MÉLILOT**.
- Melis , aut taxus , *blaireau*.
- Melissa , *mélisse*.  
*Constantinopolitana* (*molucca spinosa*) : voyez **MOLUQUE ÉPINEUSE**.
- Moldavica Americana , *trifolio* , *odore gravi* :  
voyez à l'article **MÉLISSE DE MOLDAVIE**.
- betonicæ folio* , *flore cæruleo* , *albescens* , *mélisse de Moldavie*.
- sylvestris humilis* , *latifolia* , *maximo flore purpurascente* , *mélisse sauvage ou bâtarde*.
- Melissophyllum Turcicum (*Moldavica*) , *mélisse de Moldavie*.
- Melitites , *espece de galactite* : voyez ce mot.
- Mellifuga , aut mellivora avis , *oiseau mouche* : voyez **COLIBRI**.
- Melo , *melon*.
- Melocactus Americana , aut echinomelocactus , sive melo carduus echinatus , *chardon des Indes Occidentales*.
- Melochia Alpini (*corchorus*) , *corchore*.
- Melochites , *mélochite* : voyez **PIERRE D'ARMÉNIE**.
- Melo-corcopali fructus : voyez **MELO-CORCOPALI**.
- Melœ , *pro-scarabée*.

Melolontha, *mélolonte.*

Meio montis Carmel, *melon pétrifié.*

Melongena, fructu oblongo, violaceo, *mayenne ou mélongene vulgaire ou aubergine.*

Melopepo verrucosus, *potiron.*

Melopeponites, *melon pétrifié.*

Melotus, aut melus, *taïsson.*

Membrana nictitoria, aut nictitans; *c'est la paupiere interne clignotante, &c. voyez à l'art. OISEAU.*

Membrocq: *voyez PAREIRA BRAVA.*

Memæcylon, aut fructus arbuti: *voyez ARBOUSIER.*

Memphitis lapis, *Pierre de Memphis.*

Men therniabin: *voyez MANNE LIQUIDE.*

Mens, aut messe: *voyez MUNGO.*

Mentha, *menthe.*

*angustifolia, spicata, menthe des jardins & à feuilles étroites.*

*aquatica, satureiæ folio, pouliot à feuilles étroites.*

*arvensis, verticillata, hirsuta, calament des marais.*

*cataria, aut felina. Nepeta, cataire.*

*corymbifera, aut Græca (costus hortensis), herbe du coq.*

*crispa verticillata, menthe frisée.*

*hortensis, verticillata, ocimi odore, baume des jardins ou menthe domestique.*

*rotundifolia, crispa, spicata, menthe frisée.*

*palustris, seu aquatica major (sifymbrium), menthe aquatique ou baume d'eau.*

*spicis brevibus, &c. sapore fervido piperis, menthe citronnée.*

Menthastrum, aut mentha sylvestris rotundiore folio, *menthe sauvage ou menthastrum ou baume d'eau à feuilles ridées.*

Mentula alata, *aile marine.*

*marina, (mentule de mer): voyez MEMBRE MARIN & PENNACHE DE MER.*

Menyanthes palustre latifolium & triphyllum: *voyez MÉNIANTE & BUCKBEAN.*

Mephitis,

- Mephitis, *mouphette* : voyez à l'article EXHALAISONS MINÉRALES.
- Mercurialis, *mercuriale*.  
 canina *fœmina*, *mercuriale femelle sauvage*.  
 mas (cynocrambe vulgaris), *chou de chien ou mercuriale sauvage*.  
 fœmina, aut *spicata*, *mercuriale femelle*.  
 foliis capillaceis : voyez à l'article PLANTE.  
 fructicosa, aut *phyllon*, *espece de mercuriale sauvage des pays chauds*.  
 mas, *mercuriale mâle*.
- Mercurius : voyez MERCURE à l'article PLANETE.
- Merganser, *harle & oie de mer*.  
 minor cristatus, *harle kuppé* : voyez PIETTE.
- Mergus, *plongeon*.  
 aut *clangula*, *grand plongeon de riviere*.  
 major, *grand plongeon de mer*.  
 maximus *Farrensis* : voyez LUMME.  
 minimus *fluviatilis* : voyez CASTAGNEUX ou ZOU,  
 CHET.  
 minor, *petit plongeon de mer*.  
 nævius, *grand plongeon tacheté*.
- Meris : voyez EVERTZEN.
- Merlangius, *merlan*.
- Merlucius (merlus) : voyez à l'article MORUE.
- Meroides, *espece de sclarée d'Ethiopie*.
- Merops, aut *apiaster*, *guépier ou mangeur d'abeilles*.  
 torquatus, *guépier à collier*.
- Merula, *merle*.  
 alba, *merle blanc*.  
 aquatica, *merle aquatique*.  
 aurea, *Madagascariensis*, *merle doré de Madagascar*.  
 aut *tinca marina*, *tanche de mer*.  
 calva *Philippensis*, *merle chauve des Philippines*.  
 nigra aut *vulgaris*, *merle noir ordinaire*.  
 rubra, *merle du Brésil*.  
 torquata, *merle à collier*.  
 saxatilis, aut *montana*, *merle de rocher ou de montagne*.
- Mesoro : voyez RASPECON.

Mespilus, *néflier.*

aculeata pyrifolio, aut pyracantha, *buisson ardent.*

pyrifolia, denticulata, splendens, fructu

insigni rutilo, Virginienfis: voyez PU-

CHAMIAS.

apii, folio laciniato, aut azarolus, *azérolier.*

sylvestris spinosa, aut oxiacantha, *aube-épine.*

Messacara, *ours de mer* (crustacée).

Mesteca: voyez COCHENILLE MESTEQUE.

Mestifos: voyez MÉTIS.

Metalla, *métaux.*

Meteora, *météores.*

Metopion: voyez AMMONIAQUE, (gomme).

Meum, aut meum athamanticum: voyez MEUM.

Alpinum, aut phellandrium, *ciguë aquatique.*

Mezereon Arabum, (camælea) *camelée.*

Mezereum, (laureola) *lauréole.*

Mica ferrea, *mine de fer micacée.*

Mica pictoria, *plombagine.*

Michen pulver, (poudre aux mouches). Voyez COBALT.

Microscopus, *microscope.*

Milax arbor, (taxus) *if.*

Milchstein, (morochtus). Voyez GALACTIT & PIERRE

DE LAIT.

Milefium; c'est l'alcyon vermiculaire de Lémery.

Miliaria, aut hortulanus, *ortolan.*

Miliaris, pinguescens, *ortolan*: voyez aussi PROYER.

aut cenchrus serpens, *ammodyte.*

Militaris, aut millefolium, *millefeuille.*

Milium, *millet* ou *mil.*

arundinaceum subrotundo femine nigricante, (me-

lica). Voyez BLÉ BARBU (sorgo) & MILLET

GRAND.

Indicum maximum, *maïs.*

folis, (lithospermum,) *gremil* ou *herbe aux perles.*

vulgare, femine luteo aut albo, *millet petit.*

Millefanti, aut vermicelli, *vermichel.*

Millefolium nobile, Tragi: voyez à l'article MILLE-

FEUILLE.

vulgare album, *millefeuille.*

Millefora, aut hypericum, *millepertuis.*

- Millegrana major , aut herniaria , *turquette*.  
 Millemorbia , aut scrophularia , *scrophulaire*.  
 Millepeda , *millepede ou araignée de mer*.  
 Millepedæ , *cloportes*.  
 Millepedes , *millepieds*.  
 Millepora : voyez MILLEPORE & l'article ZOOPHYTE.  
 Milleporites , *milleporite*.  
 Milvago , *milan marin*.  
 Milvus , aut milvius , *milan*.  
     æuginosus , *busard de marais*.  
     niger , *milan noir*.  
     vulgaris aut regalis , *milan royal*.  
 Milzadella , aut leucas , *c'est l'ortie musquée ou piquante*.  
 Mimosa planta , *sensitive*.  
 Minæa , Galeni , aut anime : voyez RÉSINE ANIMÉ.  
 Mineræ , *mines*.  
 Mineralia , *minéraux*.  
 Minera nidulans , *rognon* : voyez à l'article MINES.  
     plumbi mollior , *mine de plomb sulfureuse & arsenicale*.  
     spathacea , *mine de plomb blanche spathique*.  
     viridis , *mine de plomb verte*.  
 Minima naturalia , *corpuscules, atomes* : voyez à l'article  
     POUSSIÈRE.  
 Minium : voyez à l'article PLOMB.  
 Mira sole Italis , aut ricinus , *ricin*.  
 Miscella terra , *glaise*.  
 Mife , *tantale*.  
 Misy , *espece de calchite* : voyez MISY.  
 Mitia : voyez à l'article STYRAX LIQUIDE.  
 Mithrax Persis , *œil de chat*.  
 Mithridatium cratevæ. Dens canis , *dent de chien*.  
 Mitu poranga : voyez COQ DE CURASSAU.  
 Mixa pyriformis officulo trispermo , *tsiem-tani*.  
 Mochus , aut cicer sativum , DODON. (ervum) *ers*.  
 Mœna , *mendole*.  
 Mola : voyez LUNE DE MER & MOLE.  
 Molago-coddi : voyez à l'article POIVRE NOIR.  
 Molanga , *idem*.  
 Moldavica : voyez MÉLISSE DE MOLDAVIE.  
 Moleculæ organicæ , *molécules organiques*.

Molitor, *meunier* : voyez HANNETON.

Molle, aut mollis arbor (*poivrier du Pérou*) voyez  
MOLLE.

Mollia, aut Molluscæ, *mous* ou *Mollusques*.

Mollugo (Galium) voyez CAILLELAI & PETIT MU-  
GUET.

Molluscum (*brouffin d'érable*) voyez à l'article ERABLE.

Molou Plinii, aut filipendula vulgaris, *filipendule*.

Molua, aut morrhua, *morue*.

Molucca, *moluque*.

lævis, *moluque odorante*.

spinosa, *moluque épineuse*.

Molybdæna nigrica fabrilis (*plumbago*) *molybdene*.

Molybdoides, *idem*. Elle tient souvent de la blende.

Momordica elaterium, *concombre sauvage*.

fructu striato, levi (*caigua*) voy. à l'art. POMME  
DE MERVEILLE.

vulgaris, *pomme de merveille*.

Momotovakost : Voyez YVOIRE FOSSILE.

Momotus, *momot*.

Monarda, *monarde*.

Mondubi, aut manobi, *pistache de terre*.

Monedula, *choucas-choucette*.

torquata, *choucas à collier*.

Monialis, *moine*.

Monoceros piscis, aut monodon : voyez LICORNE &  
YVOIRE DU NARHWAL.

Monococcon, aut zea, *froment rouge*.

Monoculus (*monocle*) : voyez à l'article BINOCLE &  
PERROQUET D'EAU.

Monophyllon, *muguet des vallées petit* : *espece de smilax*.

Monophthalmus, *monophtalme*.

Mons, *montagne*.

Monstrum, *monstre*.

Monti-fringilla, *pinson des montagnes* ou *des Ardennes*.

Mordella, *mordelle*.

Mordellæ, *mordicantes* : voyez aussi DEMOISELLES  
AQUATIQUES.

Morella, aut varius, *espece de petite truite* : voyez ce  
mot.

Morina Orientalis carlinæ folio, *morine*.

- Morinellus, *guignard.*  
 Anglorum, *dotrale.*
- Moringua : voyez BOIS NÉPHRÉTIQUE.
- Morion lapis, aut pramnium, *espece de vermeille.*
- Morochtus lapis ( *Pierre de lait*) *morochite.*
- Moronna : voyez à l'article ESTURGEON.
- Morrhua, *morue.*
- Morsus diaboli, aut succisa, *mors du diable.*  
 Gallinæ (*alsine*) voyez MORGELINE.  
 ranæ, *espece de nénuphar.*
- Morulius ex albo non nihil rubescens, *morille.*
- Morum batinum (*mûre de renard*) : voyez RONCE.
- Morus, *mûrier.*  
 papyrifera, *mûrier à papier.*
- Morrhina vasa : voyez MYRRHINA.
- Mosch-Arabum (*semen moschi*) *ambrette.*
- Moschata, *muscade.*
- Moschatellina foliis fumaris bulbosæ (*herbe musquée*) :  
 voyez MOSCATELLINE.
- Moschifer, *porte-musc.*
- Moschocarydion, aut moschata, *noix muscade.*
- Moschus : voyez MUSC à l'article GAZELLE.
- Motacilla (*cauda tremula*) *lavandiere* : voyez BERGERONNETTE.
- Motella, aut lota, *lote.*
- Moxa, *coton de la Chine.*
- Mucor, *moisissure.*
- Mucuna, *pois pouilleux.*
- Muger, *tachas.*
- Mugil piscis, *muge.*
- Mula, (*mule*). Voyez MULET.
- Mulier, (*femme*). Voyez à l'article HOMME.
- Mulli : voyez MOLLE.
- Mullus, *surmulet.*
- Multiloquax, *babillard.*
- Mulus, *mulet.*
- Mumia, *momie.*
- Mundiguacu : voyez à l'article RICIN *pignon de Barbarie.*
- Mundus, *monde.*

Mungo similis fructus, aut hærnia; c'est le fruit du Nègundo : voyez ce mot.

Muræna, murène.

fluvialis, aut lampetra, lamproie.

pinnis pectoralibus carens, murène vraie.

Murex : voyez ce mot.

Muria : voyez GARUM & MURIE.

Murucuja : voyez à l'article GRENADILLE.

Mus, rat.

agrestis major, mulot.

albus Virginianus, rat blanc de Virginie.

Alpinus, marmotte.

aquaticus, rat d'eau.

araneus, musaraigne.

avellanarum, lérot.

campestris, rat des champs.

Indicus, Ægyptus-ve, aut mus Pharaonis, rat de Pharaon : voyez ICHNEUMON.

montanus Norwegicus, caudâ abruptâ, corpore fulvo, nigro, maculato, léming.

moschiferus, rat musqué.

Orientalis, rat Oriental.

parvus campestris, campagnol.

palmarum, rat palmiste.

ponticus, hermine.

Sarmaticus, aut Scythicus, (zibelina) : voyez ZIBELINE.

sylvaticus, & sylvestris, rat des bois.

terrenus, aut talpa : voyez TAUPE.

vulgaris domesticus, rat domestique.

Musa, bananier.

Mufarda ; c'est la fiente de rat ou de souris.

Musca, mouche.

ephemera, éphémère.

scorpiura, panorpe.

Muscader : voyez à l'article AMMONIAC (sel).

Muscari & muscavi, oignon musqué. Voy. aussi MOUSSE GRECQUE.

Muscæ aphidivoræ, mouches aphidivores.

Musci frondescentes, gemmascentes, plumascentes : voy. à l'article MOUSSE.

- Musci rotundis quadripartitis, PLUCKENET, aut pilularia, *pillulaire*.
- Muscicapa, aut muscipeta avis, *gobeur de mouches*.
- Muscipula, *attrape-mouche*.
- Musculus, *muscle*.
- Muscus, *mousse*.  
 arboreus, *mousse d'arbre*.  
 Astracanus, (*mousse d'Astracan*). Voyez BUXBAUMIA.
- aureus capillaris, major, pediculo & capitulo crassioribus, ( *adiantum aureum* ) ( *espece de capillaire* ). Voyez PERCE-MOUSSE.
- clavatus, aut lycopodium, *ped de loup*.  
 marinus, *coralline*.
- membranaceus fugax, ( *nostoch* ). Voyez MOUSSE MEMBRANEUSE FUGITIVE.
- palustris, squamosus ruber, *mousse aquatique* : voyez à l'article TOURBE.
- pulmonarius, *pulmonaire de chêne*.
- terrestris vulgator : voyez MOUSSE TERRESTRE ORDINAIRE.
- urfinus, aut lycopodium, *ped de loup* : voyez MOUSSE RAMPANTE A MASSUE.
- vulgaris terrestris adianti aurei capitulis : voyez à l'article USNÉE D'HUMAINS.
- Musæum naturæ, ( *Cabinet d'Histoire Naturelle* ). Voyez à l'article HISTOIRE NATURELLE.
- Mustela, *belette*.  
 piscis, *mustelle*.  
 sylvestris, aut furo, *furet*.
- Mustelina zibelina, *zibeline*.
- Mustella armellina, *hermine*.
- Mustellina, aut phellandrium Alpinum, *meum des Alpes*.  
 fluviatilis, *lote*.
- Mustelus, *espece de chien de mer* : voyez ce mot. C'est le Galeus stellatus des Auteurs.
- Mustum, ( *moût* ) *suc de raisin nouvellement exprimé & non fermenté*.
- Musurda ; *c'est l'excrément du rat (crotte de souris)*.  
 Voyez à l'article SOURIS.

- Myagro similis, flore albo, *faux chouan.*  
 Myagrum verum, aut fativum, (*aliffon*) *cameline.*  
 monospermum minus, *faux chouan.*  
 Myax : voyez *ci-dessous* Mytulus.  
 Mylabris, *mylabre.*  
 Myosotis incana, repens, *oreille de souris.*  
 Myosuros, *queue de souris.*  
 Myrica, aut tamariscus, *tamarisc.*  
 Myrmecoleon (formica-leo), *fourmi-lion.*  
 Myrmecophagus, (*tamandua*) *fourmillier.*  
 Myrobolani : voyez MYROBOLANS. Sunt hîc species bel-  
 lericæ, aut bellegu. Citrinæ, aut luteæ. Ce-  
 pulæ, aut chebulæ. Emblicæ, aut embelgi. In-  
 dicæ, aut nigræ.  
 Myrrha, *myrrhe.*  
 stacte : voyez à l'article MYRRHE.  
 Myrrhina : voyez AROMATITE.  
 Myrrhis, *cerfeuil musqué.*  
 sylvestris, semine striato levi, *cerfeuil sauvage.*  
 Myrtacantha, murina spina, (*ruscus*) *houx frêlon.*  
 Myrtidanum : voyez *ci-dessus* Manus myrti.  
 Myrtillus, *airelle (myrtille vrai).*  
 Myrtomelis, aut diospyros, *amélanchier.*  
 Myrto similis Indica, fructu racemoso, *coca.*  
 Myrtus, aut myrthus, *myrte.*  
 arborea aromatica, foliis laurinis latioribus & sub-  
 rotundis, fructu racemoso, caryophilli sapore,  
*poivrier de la Jamaïque.*  
 caryophilli aromatici odore : voyez CAN-  
 NELLE GIROFLÉE.  
 Brabantica aut chamæleagnus, *myrte bâtard des*  
*pays froids.*  
 Myrus, *espece de serpent.*  
 Mytulites, *moules pétrifiées ou fossiles.*  
 Mytulus, aut myax, *espece de moule de mer.* Voyez  
 ce mot.  
 Myva cydoniorum : voyez à l'article COIGNASSIER.  
 Myxa, aut mixaria, (*sebesten*). Voyez SÉBESTE.  
 pyriformis officulo trispermo, *tsiem-tani.*

## N.

- N**ABIS, aut camelo-pardalis, *caméléopard.*  
 Nacar de perlas, *nacre de perles.*  
 Nakara : voyez à l'article COCHENILLE.  
 Nana Brasilianis ; c'est l'ananas.  
 Nangeas : voyez JACA.  
 Napellus, aut aconitum cæruleum, *napel.*  
 Moyfis, aut anthora : voyez ANTHORA.  
 racemosus, aut Christophoriana, *herbe de S. Christophe.*  
 Naphta, (*naphte*) *pétrole.*  
 Napus, *navet.*  
 diaboli, *navet du diable.* Voy. à l'article BRYONE.  
 sylvestris, *navet sauvage ou navette.*  
 Narangion, aut aurantium, *orange.*  
 Narcaphtum, *narcaphte.*  
 Narcisso leucoium, *perce-neige.*  
 Narcissus, *narcisse.*  
 autumnalis major, *narcisse d'automne.*  
 juncifolius, *jonquille.*  
 maritimus, *scille petite & blanche, ou narcisse de mer.*  
 sylvestris luteus : voyez AIAU ou CAMPANETTE.  
 Nardus, *nard ou lavande grande.*  
 agrestis, *valeriana hortensis, valériane de jardin.*  
 Celtica, *spica gallica aut romana, nard Celtique.*  
 Indica, (*spicanard*) *nard Indien.*  
 montana tuberosa, *nard de montagne.*  
 rustica, *nard sauvage.*  
 Narka : voyez à l'article POISSON.  
 Narthex : voyez à l'article FÉRULE.  
 Narhwal, (*licorne de mer*). Voyez à l'article BALEINE.  
 Nasturtium aquaticum, *creffon de fontaine.*  
 hortense, *creffon alénois.*  
 Indicum, (*cardamindum*) *capucine.*  
 maritimum dictum, *cakile* : voyez ce mot.  
 Nasturtium palustre, aut fideritis latissima (*barbarea*) ; *herbe aux Charpentiers.*  
 pratense (*cardamine*) , *cardamine.*

- Nasturtium sylvestre, *creffon des prés.*  
 peruvianum, *capucine.*  
 sylvestre tenuissimè divisum (sophia Chirurgorum), *thalitron.*  
 verrucarium, (*corne de cerf d'eau*) : voyez CRESSON SAUVAGE.
- Nater ou Nather, *natron* : voyez à l'article BORAX.
- Natjatam (cocci Orientales), *coques du Levant.*
- Natica, *natice.*
- Natrix Plinii, aut anonis lutea, *arrête-bœuf jaune.*  
 serpens : voyez les articles HYDRE & CHARBONNIER.  
 torquata, *nageur.*
- Natrum : voyez NATRON.
- Natura, *nature.*
- Nautilus, *nautile.*  
 crassus indicus, *nautile épais & chambré.*  
 papyraceus polypofus, *nautile papyracé.*
- Nechabar : voyez à l'article AMMONIAC (sel).
- Nectarium : voyez NECTAIRE à l'article PLANTE.
- Necydalis, *nécydale.*
- Negundo : voyez ce mot.
- Nemotelus, *némotele.*
- Nepa, *vipere d'Afrique.*  
 abdominis margine integro : voyez SCORPION AQUATIQUE.
- Nepeta, *herbe aux chats* ou *cataire.*  
 montana. Calamintha, *calament.*
- Nereis : voyez à l'art. SCOLOPENDRE DE MER.
- Nerita, *nérite.*
- Nerium (nerion, aut oleander), *laurier rose.*
- Neroly : voyez à l'article ORANGER.
- Neustria, *annulaire.*
- Ngou-tong : voyez à l'article ARBRE DE CIRE.
- Nhandiroba, voyez NOIX DE SERPENT, AHOUI & AVILA.
- Nhandu-apoa : voyez JABIRU-GUACU.
- Nicotiana, (*tabac*) : voyez NICOTIANE.  
 major angustifolia, *nicotiane à feuille étroite.*  
 latifolia, *nicotiane à large feuille.*  
 minor foemina, *nicotiane à feuille ronde.*

- Nicticornis, aut bubo, *espece de hibou.*  
 Nidus avis, *nid d'oiseau (plante).*  
 Nien-tsi : voyez ARBRE DE VERNIS.  
 Nigella, *nielle.*  
   Cretica, *nielle de Candie.*  
   romana, *flore minore simplici, candido, nielle romaine.*  
   sylvestris, aut arvensis, cornuta, *nielle des champs.*  
 Nigellastrum, *nielle des blés.*  
 Nigretta, aut merula, *merle.*  
 Nihili album, aut nihilum, *pompholix.*  
 Nil, aut anil : voyez INDIGO & INDE.  
   Avicennæ, aut isatis, *pastel.*  
 Nilica-maram : voyez à l'article CHARAMAIS.  
 Nimbo folio & fructu oleæ, aut arbor indica fraxino  
   similis, oleæ fructu, *nimbo.*  
 Nisi, aut ninsing : voyez GENS-ENG.  
 Nitela. Sciurus, *écureuil.*  
 Nitidula. Cicindela, *ver luisant.*  
 Nitrum, *nitre.*  
 Nix, *neige.*  
 Noctes ferreæ : voyez NUITS DE FER à l'art. PLANTE.  
 Noctiluca, aut noctu vigila, *ver luisant.*  
 Noctua, *chat-huant.*  
   aurita, *chouette à oreilles.*  
   flammeata, *chouette à flammes.*  
   guttata, *effraye.*  
   templorum alba, *frésaye ou effraye.*  
 Nodulariæ : voyez ce que c'est à la suite du mot ZOO-  
   PHYTE.  
 Noitibo, *ibijau.*  
 Noli me tangere : voyez à la suite du mot BALSAMINE.  
 Nonnata, *aphie.*  
 Norchila : voyez NEGUNDO.  
 Nostoch, *mousse membraneuse fugitive.*  
 Notonecra, *punaïse à avirons.*  
 Notopeda, *taupin.*  
 Nox, *nuit.*  
 Nubes, *nuées.*  
 Nuces cupressi : voyez à l'article CYPRES.  
   pinæ : voyez PIGNONS à l'article PIN.

- Nucista (moschata), muscadier.  
 Nuclei, noyaux.  
 Nucula terrestris Septentrionalium, aut bulbocastanum majus, apii folio, terre-noix.  
 Numeius Indicus : voyez GUARA.  
 Numenius, corlieu.  
 Numismalia, numismales.  
 Nummularia, (herbe à cent maux) : voyez NUMMULAIRE.  
 Nummus Brattensburgicus, écu de Brattensbourg.  
 diabolicus : voyez PIERRE LENTICULAIRE.  
 lapideus, monnoie de pierre.  
 Nutatio, nutation.  
 Nux, noix.  
 Acajou, (noix d'acajou) : voyez à l'art. ACAJOU.  
 aromatica (moschata), muscadier.  
 avellana (corylus), coudrier.  
 ben : voyez BEN.  
 caryophyllata, aut araben-sara, (noix de Madagascar) : voyez à l'article CANNELLE GIROFLÉE.  
 fructu serotino : voyez à l'article NOYER.  
 Indica : voyez COCO & l'article CUCI.  
 infana, noix narcotique.  
 juglans, noyer.  
 medica, cocos des Maldives.  
 metella Arabum, (noix metel) : voyez à l'article POMME ÉPINEUSE.  
 moschata, aut myristica, muscade.  
 myristica, noix muscade.  
 pistachia, pistachier.  
 vesicaria, nez coupé.  
 unguentaria & aromatica ; c'est la noix muscade.  
 vomica, noix vomique.  
 Nycticorax, corbeau de nuit.  
 Nymphæa, nénuphar.  
 Nymphoides aquis innatans, espece de nénuphar jaune, lequel nage sur l'eau : voyez à l'article FLEUR.

## O.

- O**BESITAS : voyez à l'article GRAISSE.
- Ochio di serpe , œil de serpent.
- Ochræ , terræ metallicæ , ochres.
- Ochrus folio integro capreolos emittente , ochre.
- Ocimastrum , aut ocimum sylvestre , feu clinopodium ,  
espece de basilic sauvage.
- verrucarium ( circaea ) , circée.
- Ocimoïdes album , aut lychnis sylvestris alba , lichnis  
sauvage ou les compagnons blancs.
- Ocimum , basilic.
- cereale , aut fagopyrum , blé noir ou sarrasin.
- Ocularia , aut euphrasia , euphraise.
- Oculi cancri , yeux d'écrevisse : voyez à l'article ECRE-  
VISSE.
- populi nigri : voyez à l'article PEUPLIER.
- Oculus , œil.
- bovis ( leucanthemum ) , marguerite.
- Christi , œil-de-Christ.
- mundi , œil-du-monde.
- serpentis , œil-de-serpent.
- folis , girasol.
- Odobenus , aut rosmarus : voyez VACHE MARINE.
- Edichnemus , courly de terre.
- Enanthe apii folio , œnanthe à feuille d'ache.
- chærophylli foliis , aut cicutæ facie , succo vi-  
roso , croceo , œnanthe à feuille de cerfeuil.
- Enanthe-avis , cul blanc.
- Enanthe-planta : voyez ENANTHE.
- Enas , aut vinitorculum , pigeon sauvage des vignes.
- Enothera : voyez à l'article PLANTE.
- Esypus , ( œsipe ) : voyez à l'article LAINE.
- Estrus , œstre.
- rangiferinus : voyez à l'article TAON.
- Ognella : voyez RONCERA.
- Ola : voyez à l'article COCOS.
- Olaiou : voyez ZERUMBETH.
- Olampi gummi , gomme olampi.
- Olea , olivier.

- Oleander, aut rododendron, (*nerion*): voyez LAURIER ROSE.
- Olearia rotunda: voyez à l'article BURGAU.
- Oleaster, aut olea sylvestris, *olivier sauvage*.
- Oleosa, *grasse*.
- Oletum, aut stercus, voyez EXCRÉMENT.
- Oleum, *huile*.  
 cadinum vulgare, *cade*.  
 de kerva, aut cicinum, aut ficus infernalis: voyez RICIN.  
 palmæ: voyez AQUARA.  
 petræ, *pétrole*.  
 styracinum, *styrax liquide*.  
 takinum, aut cadinum, *cade*.  
 terræ, *naphte*.
- Olibanum (*thus*), *oliban*.
- Oliva, *olivier*.
- Olor, aut cygnus, *cygne*.
- Olyra, aut secale, *seigle*.
- Omalifus, *omalife*.
- Omasus: voyez FEUILLET à l'article RUMINANS.
- Ombria terra, *terre d'ombre*.
- Ombrias. Brontias,  *pierre de foudre*.
- Omeg: voyez CIGUE AQUATIQUE.
- Omentum, *placenta*: voyez à l'article HOMME.
- Omphacium (*uva acerba*): voyez VERJUS.
- Omphalocarpon philantropon (*aparine*), *grateron*.
- Omphalodes, (*petite bourrache*): voyez HERBE AU NOMBRIL.
- Onager, *onagre*: voyez ANE SAUVAGE.
- Onagra, *herbe aux ânes*.
- Onca, *once*.
- Onda-betel: voyez à l'article GORDIUS.
- Ondatra, *rat musqué*.
- Onisci (*millepedæ*), *cloportes*.
- Oniscus, (*cloporte aquatique*): voyez ASELLE.
- Onitis major, aut origanum, *origan*.
- Onix, aut onychium: voyez ONICE.
- Onobrychis, *sainfoin*.  
 semine clypeato aspero, aut hedyсарum, *sainfoin d'Espagne*.

- Onochiles , aut anchusa , *orcanette*.
- Onocrotalus , *onocrotale* ou *pélican vulgaire*.
- Onogyros Nicandri , aut spina alba , *épine blanche sauvage*.
- Ononis , seu anonis , *arrête-bœuf*.
- Onopordon , aut onogyros spina alba sylvestris : voyez  
CHARDON COMMUN , ou EPINE BLANCHE  
SAUVAGE.
- Onopteris nigra , aut filicula , *adiante noir*.
- Onsenka : voyez SARANNE.
- Oolithes , *oolithe*.
- Opalus , *opale*.  
ireos lacteus , *opale de couleur de lait*.  
Occidentalis , *opale Occidentale*.
- Openant : voyez à l'article POMME DE TERRE.
- Opercula , *opercule*.
- Ophioglossum , *langue de serpent* ou *herbe sans couture* :  
voyez OPHIOGLOSSE.
- Ophiorriza foliis lance - lato - ovatis , LINN. voyez  
MUNGO.
- Ophioscorodon , aut allium Alpinum latifolium ( vic-  
torialis ) , *ail serpent*.
- Ophites , *ophite*.
- Ophris. Bifolia , *double feuille*.
- Ophthalmica , aut ocularia ( euphrasia ) , *eufraise*.
- Opium : voyez à l'article PAVOT BLANC.  
cyrenaicum , *opium cyrenaique*.
- Opocarbassum : voyez OPOCALPASUM.
- Oppobalsamum , *baume de Judée*.
- Oppopanax , *berce grande*.
- Opulus , aut sambucus aquatica , *obier*.
- Opuntia , *synonyme de figuier d'Inde*.
- Orbis marinus , ( *rond de mer* ) : voyez LUNE DE MER.  
terraqueus , *globe terrestre*.  
Universus , *Univers*.
- Orca piscis , *épaulard*.
- Orcadum lapilli ,  *pierre des orchades*.
- Orchys ; voyez SATYRION , ORCHIS & SALEP.  
abortiva fusca & rufa , aut nidus avis , *nid d'oiseau*.  
hirci odore , *satyrion à larges feuilles*.  
morio mas , *satyrion mâle*.

Oreofelinum, *persil de montagne.*

Africanum galbaniferum frutescens anisi folio :

*voyez GALBANUM.*

Organo, *rouget.*

Oricello : *voyez à l'article ORSEILLE.*

Origanum, *origan.*

Creticum latifolium tomentosum ( dictamnus Creticus ), *dictame de Crete.*

minus, aut clinopodium, *basilic sauvage, & petit origan.*

vulgare spontaneum, *origan commun.*

Oriolus, *loriot.*

Ormiflao : *voyez à l'article SERPENT.*

Orminum, *ormin.*

fativum, aut sclarea, *toute-bonne ou orvale.*

Orni : *voyez à l'article FIGUIER.*

Ornithogalum vulgare, *ornithogale.*

maritimum, aut scilla, *scille.*

purpureum, aut chamæbalanus, *vesce sauvage ou magjon.*

Ornithoglossa, *se dit du fruit du frêne.*

Ornithopodium, (*pied d'oiseau*) : *voyez ORNITHOPODE.*

Orobanche, *orobanche.*

cistus, *ciste orobanche.*

major caryophyllum olens, *grande orobanche.*

radice dentata, aut dentaria orobanche, *dentaire orobanche.*

ramosa minor, *petite orobanche.*

Orobias : *voyez AMMITE & OOLITHE.*

Orobites : *voyez à l'article OOLITHE.*

Orobus, *orobe.*

Brafilienfis, flore luteo pajomiroba dictus : *voyez*

*CASSE PUANTE.*

pannonicus, aut sylvestris, *orobe sauvage.*

sylvaticus nostras, *orobe des bois.*

vulgaris herbariorum, *orobe vulgaire des Herboristes.*

Orphæus. LINN. *moqueur* : *voyez à l'article POLI-*  
*GLOTTE.*

Orraka : *voyez à l'article COCO.*

Orrotha : *voyez à l'article GENS-ENG.*

*Orthoceratiti,*

- Orthoceratiti, *orthocératites*.  
 Orthratoriscus, aut mola, *lune de mer*.  
 Orthygometa: voyez CAILLE, ROI DES CAILLES.  
 Ortolanus, *ortolan*.  
 Orvala, *orvale*.  
 Orubu, *vautour du Brésil*.  
 Oryx, *chevre sauvage*.  
 Oryza, *riz*.  
 Os, *bouche*.  
 Os, aut ossa, *os*.  
 Os de corde cervi: voyez à l'article CERF.  
 Osmunda: voyez OSMONDE, (*sougere fleurie*) ou aqua-  
*tique*.  
 Ossa wormiana, *os wormiens*: voyez à l'article Os.  
 Ossar (apocynum Syriacum), *apocin* ou *herbe de la*  
*houette*.  
 Osea, aut cornus femina, *faux cornouiller*.  
 Os sepia, (*biscuit de mer*): voyez SECHE.  
 Officulum, *noyau*.  
 Offifraga, *orfraye*.  
 Osteocola, *ostéocolle*.  
 Osteolithes, aut osteites, (*os pétrifiés*): voyez OSTÉO-  
 LITHES.  
 Osteritium montanum (astrantia), *impératoire*.  
 Ostracites, *ostracite*.  
*numismaticus, écu de Brattensbourg*.  
 Ostracofolium, *huitre feuille*.  
 Ostralega, *huitrier*.  
 Ostrea, aut ostreum, *huitre*.  
 Ostreopectinites: voyez HYSTÉROLITHE.  
 Ostreum tortuosum, *devidoir*.  
 Ostrutium, aut imperatoria, *impératoire*.  
 Ostrys, aut ostrya ulmo similis, fructu in umbilicis  
*foliaceis (carpinus), charme*.  
 Osyris Dodonæi, *belvédere*.  
 Osyris, aut linaria, *linaire*.  
 Othonna major polyanthos, aut tagetes, *aillet d'Inde*.  
 Otis, *outarde*.  
*Arabica, houbara*.  
*minor, anas campestris vulgò dicta, canne-petière*.  
 Quatiriouaou: voyez à l'article FOURMILIER.

Oviparus, *ovipare* : voyez à l'article VIVIPARE.

Ovis, *brebis*.

Oulla ouna : voyez GOBE-MOUCHE.

Ovum, *œuf*.

*lupinum*, aut *lycoperdum*, *vesse de loup*.

Oxalis, aut *oxylapathum* : voyez OSEILLE ou SURELLE.

*minima*, aut *acetosa minor*, *oseille petite ou sauvage*.

*saliva franca rotundifolia repens*, *oseille ronde ou franche*.

*vulgaris pratensis*, *oseille ordinaire ou vinette*.

Oxya, vulgò *fagus*, *hêtre*.

Oxyacantha, (*aube-épine*) : voyez à l'article NÉFLIER.

Oxycedrus lycia, aut *cedrus bacciferus*, *petit cedre ou oxicedre*.

Oxycoccum, *canneberge*.

Oxycrat : voyez à la suite du mot VIGNE.

Oxylapathum, aut *acetosa* : voy. OSEILLE ou SURELLE.  
aut *lapathum acutum*, *patience ou parelle*.

Oxymir sine, aut *bruscus (ruscus)* : voyez l'art. HOUX  
FRÉLON.

Oxypetra (*pierre acide*) : voyez OXIPETRE.

Oxyphænica, aut *tamarindi*, *tamarins*.

Oxys : voyez ALLELUIA.

*flore albo*, aut *panis cuculi*, *pain à coucou*.

Oxytriphylum, *pain à coucou* : voyez ALLELUIA.

## P.

PACAY : voyez POIS SUCRÉ DE LA GUIANE.

Pacoceroça : voyez ZERUMBETH.

Pacoeira, aut *mufa*, *bananier*.

Pæonia : voyez PIVOINE.

*foemina*, *pivoine femelle*.

*folio nigricante splendido*, *quæ mas*, *pivoine mâle*.

Pagion : voyez à l'article PHALANGE.

Pagrus, *pagre*.

Pagurus : voyez ROUSSEAU & CANCRE SQUINADE.

Pagurus, *pagel*.

Pajomirioba : voyez CASSE PUANTE.

- Pala de luz , *bois de lumiere.*  
 Palatuhir : *voyez à l'article MUSCADE.*  
 Palea de Mecha , *schénante.*  
 Palimpissa ( *arcançon* ) : *voyez à l'article PIN.*  
 Paliurus , *paliure.*  
     *Africana, azérolier.*  
     *Ægyptus, jangomas : consultez LÉMERY.*  
 Palma , *palmier.*  
     *altissima, non spinosa, fructu pruniformi minore*  
     *racemoso sparso, palmiste.*  
     *Amboinensis, sanguinem draconis fundens altera :*  
     *voyez à l'article SANG-DRAGON.*  
     *Brasiliensis prunifera, folio plicatili, seu flabelli-*  
     *formi caulice squamato : voyez LATANIER.*  
     *Christi, palme de Christ.*  
     *coccifera latifolia, &c. voyez CAUMOUN.*  
     *cujus fructus sessilis faufel dicitur : voyez AREQUE*  
     *& CACHOU.*  
     *dactylifera caudice & fructu aculeatis, conana.*  
     *fructu minori turbinato, palipou.*  
     *humilis, cannacoroides, caudice tenui fissili :*  
     *voyez ARROUMA.*  
     *latifolia, palmiste.*  
     *radiata major, glabra : voyez LATANIER.*  
     *farinifera Japonica (zagu) : voyez SAGOU.*  
     *foliorum pediculis spinosis, fructu pruniformi ;*  
     *lacteο, oleoso, palmier huileux.*  
     *fructu aculeato prodeunte : voyez JACA.*  
     *humilis, aut musa, bananier.*  
     *Indica coccifera angulosa : voyez COCO.*  
     *marina, aut manus marina, main de mer.*  
     *minor, palmier nain, épineux.*  
     *prunifera, foliis yuccæ, è qua sanguis draconis :*  
     *voyez à l'article SANG-DRAGON.*  
     *vinifera, palmier vinifere.*  
 Palmipes , *palmipedes.*  
 Palmites , *palmier des Indes à petit fruit.*  
 Palmulæ. Cariotides , *dattes.*  
 Palo caatingua : *voyez à l'article COSTUS.*  
     *de calenturas : voyez QUINQUINA.*  
     *clavo (bois de crave) : voyez CANNELLE GIROFLÉE.*

- Palomaria : voyez BAUME VERT.  
 Paltas Indorum : voyez AVOCAT.  
 Paltodi : voyez à l'article TULIPE.  
 Paltrufalo : voyez à l'article PRÊLE.  
 Paludapium , aut apium palustre , *ache des marais* ;  
 Palumbus torquatus , *pigeon ramier*.  
 Palus , *marais*.  
 Pambus , *pambe*.  
 Pampini , aut capreoli vitis : voyez PAMPRES DE VIGNE.  
 Panaces carpimon , seu racemosa Canadensis ( aralia  
 Canadensis ) , *anis des prés du Canada*.  
 Panava ( lignum Molucente ) : voyez BOIS DES MOLU-  
 QUES & l'article RICIN INDIEN.  
 Panax chironium , aut helianthemum , *hysope des ga-*  
*rigues*.  
 coloni : voyez à l'article ORTIE.  
 costinum , *panais sauvage étranger*.  
 heracleum : voyez BERCE GRANDE.  
 Pancafeolus. Bulbo-castanum , *terre-noix*.  
 Pancopal , aut copal : voyez COPAL.  
 Pancratium : voyez NARCISSE DE MER à l'article SCILLA  
 PETITE.  
 Panicum , *panis*.  
 Indicum : voyez SORGO.  
 Panis , *pain*.  
 cuculi ( alleluia ) : voyez PAIN A COUCOU.  
 dæmonum , *pain fossile*.  
 porcinus ( cyclamen ) : voyez PAIN DE POURCEAU,  
 Sancti Joannis , aut ceratia , vulgò *carouge*.  
 Panniculus : voyez PANNICULE à l'article PLANTE.  
 Panorpa : voyez MOUCHE SCORPION & PANORPE.  
 Pantaga : voyez à l'article SANTAL ROUGE.  
 Panthera , *panthere*.  
 Pantheræ lapis , (  *Pierre de panthere* ) , *espece de jaspe*  
*jaune*.  
 Pao de calinha : voyez GUIRAPEACOJA.  
 comprido , *bois long*.  
 de cravo : voyez ci-dessus Palo de Clavo.  
 xiringa ( *bois de seringue* ) : voyez à l'article RÉ-  
 SINE ÉLASTIQUE.
- Papa : voyez JACA.

- Papa gayos , *papegai*.  
 Papas : voyez POMME DE TERRE.  
 Papaver album hortense , femine albo , fativum , *pavot blanc*.  
 cornutum luteum (glaucium) : voyez l'art. PAVOT CORNU.  
 erraticum rubrum , aut rheas ( *coquelicot* ) : voyez PAVOT ROUGE.  
 hortense femine nigro , *pavot noir cultivé ou des jardins*.  
 rheas , aut erraticum majus , *pavot rouge des champs*.  
 spinosum , *argémone*.  
 Papaya fructu melopeponis effigie , *papayer*.  
 Papeda : voyez à l'article NAUTILE.  
 Papilio , *papillon*.  
 Papillaris herba ( *herbe à tetin* ) , c'est la *lampsane* , *lampsana*.  
 Papiro , aut pavio , *babouin* : voyez PAPION.  
 Pappus : voyez AIGRETTE à l'article PLANTE.  
 Papyracea , *papyracée*.  
 arbor : voyez PALMIER OU ARBRE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.  
 Papyrus Ægyptia , aut papyrus Nilotica : voyez PAPIER DU NIL.  
 naturalis , *papier naturel*.  
 Parætonium , *espece de sel marin* : voyez ce mot.  
 Paraguajara , *vipere de l'Amérique méridionale*.  
 Pardalis , aut pardus , *léopard*.  
 viridis , *pluvier vert*.  
 Pareira brava : voyez ce mot.  
 Pariaticu , ( *fleur de safran de Pondichery* ) voyez ARBRE TRISTE.  
 Parietaria , *pariétaire*.  
 Parisataco , aut arbor tristis , *arbre triste*.  
 Parix. Parula. Parulus : voyez MÉSANGE.  
 Parnassia ( *gramen Parnassi* ) , *fleur du Parnasse*.  
 Paronychia Hispanica , *renouée argentée*.  
 Parthenium leptophyllon , aut cotula foetida , *camomille puante*.  
 minus ( *matricaria* ) , *matricaire*.  
 nobile , aut chamæmelum Romanum , *camomille Romaine*.

**Parus**, *mésange*.

*atricapillus*, *mésange à tête noire*.

*barbatus*, *mésange barbue*.

*cæruleus*, *mésange bleue*.

*cristatus*, *mésange huppée*.

*longicaudus*, aut *monticola*, *mésange à longue queue*.

*major*, *grande ou grosse mésange*.

*palustris*, *mésange des marais*.

*pendulinus*, *mésange de Bologne*.

*torquatus*, *mésange capuchonnée*.

**Partus hybridus**, *race mêlée*: voyez à l'article MULET.

**Passer**, *moineau & passereau*.

*Alpino-Lapponicus* feu *nivalis*, *moineau de neige*.

*arboreus campestris*, *moineau d'arbre ou friquet*.

*Canarius*, *serin*.

*candidus*, *moineau blanc*.

*dictus troglodites*, *roitelet ordinaire*.

*Indicus macrouros*, *rostro miniaceo*, *moineau des Indes*.

*lævis*, aut *plateffa*: voyez PLIE.

*montanus*, *moineau de montagne*.

*nivalis*, *moineau blanc*.

*solitarius*, *païsse solitaire*.

*squamosus*, aut *asper*, *espece de limande*: voyez ce mot.

*sylvestris*, aut *torquatus*, *moineau des bois*.

*vulgaris* aut *domestica*, *moineau de maison*.

**Passiflora**: voyez GRENADILLE.

**Passulæ**, (*raisins passerilles*): voyez à l'article VIGNE.

*Corinthiacæ*, *raisins de Corinthe*.

**Passus equinus**, *pas de poulain*.

**Pastinaca**, *panais*.

*aquatica*, aut *sium*, *berle*.

*marina*, *pasténaque* ou *tareronde*.

*fativa latifolia*, *panais ordinaire des jardins*.

*sylvestris*, *panais sauvage*.

*Syriaca*, aut *fifarum Syriacum*: voyez SCECA-CHUL.

**Pastinax**, *pasténaque*.

**Pastoria bursa** aut *pera pastoris*, *tabouret*.

**Pata leonis**, aut leontopetalon, *espece de patte de lion*  
différente de l'alchimille.

**Patella**, lépas.

**Patientia**, *patience des jardins.*

**Pavame**: voyez SASSAFRAS.

**Pavana**, bois du ricin Indien.

**Pavate**: voyez ce mot. & celui de MALLEAMOTHE.

**Pavimentum**, pavé.

**Pavo avis**, aut pavus, paon.

**Africanus**, paon d'Afrique; c'est la DEMOISELLE  
DE NUMIDIE.

**marinus**, paon marin.

**Thibetanus**, paon de Thibet.

**varius**, paon panaché.

**Pavunculus**, paonneau ou jeune paon.

**Pauxi**, pierre de Cayenne.

**Pech-blende**: voyez BLENDE.

**Pecten**, peigne.

**Veneris** (scandix), peigne de Vénus.

**Pectunculus**, (pétoncle ou peigne fossile): voyez  
PEIGNE.

**Pecus**, aut ovis: voyez BREBIS.

**lutea**, aut crista galli: voyez CRÊTE DE COQ.

**Pedicularis pratensis purpurea**, pédiculaire des prés.

**Pediculi ceti**, poux de baleine.

**Pediculus**, pou.

**alatus**, pou volant.

**avium**, pou des oiseaux.

**humanorum**, pou de l'homme.

**inguinalis**, morpion.

**Pharaonis**: voyez CHIQUES.

**piscium**, pou des poissons.

**pulsatorius**, pou pulsateur.

**Pedra di gallinaço**, pierre de gallinace: voyez à l'arti-  
cle VERRE NATUREL.

**Pedra de puerco**: voyez PIERRE DE PORC-ÉPIC.

**Pedro de porco**, aut de vassar, pierre de porc-épic.

**Pedunculus**: voyez PÉDICULE à l'article PLANTE.

**Pegafrol**, Lusitanorum, *espece de colibri.*

**Peganion**, rue sauvage & petite (rutula).

**Pekia**, fructu maximo globofo: voyez BOULET DE  
CANON.

- Pex** chu : voyez à l'article ARBRE DE CIRE.  
**Pelamis**, aut thunnus, thon.  
**Pelacinus**, espece de securidaca sauvage.  
**Pelicanus**, pélican.  
     **Americanus arboreus**, tantale.  
**Pellis**, peau.  
**Pelon-ichiatl-oquitli** : voyez PACO.  
**Peloria**, pelore.  
**Peltis**, bouclier.  
**Pemina**, obier de Canada.  
**Peniculus marinus**, pinceau marin.  
**Penna avis**, plume d'oiseau.  
     **marina**, plume marine.  
**Pennatula**, pennatule : voyez aussi l'article ZOOPHYTE.  
**Peno absou** : voyez ce mot.  
**Pentacrinus** : voyez LILIUM LAPIDEUM.  
**Pentaphylloïdes**, argentine.  
**Pentaphyllum**, aut quinquifolium : voyez QUINTE-  
     FEUILLE.  
**Pentifulces** : voyez à l'article QUADRUPEDES.  
**Pepita de bisayas** : voyez à l'article NOIX VOMIQUE.  
**Peplus** : voyez FABAGO.  
**Pepo**, citrouille.  
     **oblongus** : voyez à l'article CITROUILLE.  
     **Virginianus** : voyez MACOQWER OU MACOCK.  
**Perca**, perche.  
     **fluviatilis**, perche de riviere.  
     **marina**, perche de mer.  
**Percepier**, aut perchepier, percepier-alchimille.  
**Perdicionum**, aut parietaria, pariétaire.  
**Perdix**, perdrix.  
     **alba** (lagopus avis), perdrix blanche.  
     **Brasiliana**, jambu dicta, perdrix du Brésil.  
     **cinerea**, perdrix grise.  
     **Damascena**, perdrix de Damas.  
     **Græca**, perdrix de Grece.  
     **marina** (solea), sole.  
     **montana**, perdrix de montagne.  
     **novæ Angliæ**, perdrix de la nouvelle Angleterre.  
     **rufa**, perdrix rouge.  
     **rustica** : voyez BÉCASSE.

- Perebecenuc. Oviedo (nicotiana), *tabac*.  
 Perella, *pérelle*.  
 Perfoliata, *perce-feuille*.  
     *vulgaris, perce-feuille annuelle*.  
 Perforata (hypericum): *voyez MILLE-PERTUIS*.  
 Perianthus: *voyez PERIANTHE à l'article PLANTE*.  
 Periapton salutis magneticum: *voyez DRIFF*.  
 Pericarpium: *voyez PÉRICARPE à l'article PLANTE*.  
 Periclymenum, aut caprifolium, *chevre-feuille*.  
 Periploca, foliis oblongis, aut apocynum angustifolium: *voyez APOCIN*.  
     *Monspeliaca, foliis rotundioribus: voyez SCAMONÉE DE MONTPELLIER*.  
 Peristerona cratevæ, aut iva: *voyez IVETTE*.  
 Perla, *perle, insecte*.  
 Perlæ, *perles*.  
     *muscæ, demoiselles aquatiques*.  
 Perna, aut astura: *voyez JAMBON*.  
 Perosa rafa: *voyez RAIE AU LONG BEC*.  
 Persea, *poirier de la Nouvelle-Espagne*.  
 Persica, aut persicus, *pêcher*.  
     *Trapobana, pêche de Trapobane: voy. GEHUPH*.  
 Persicaria, *persicaire*.  
     *mitis & maculosa, persicaire douce tachée, &c.*  
     *orientalis, nicotianæ folio, calice florum purpureo, persicaire du Levant*.  
     *filiquosa, aut noli me tangere: voyez à la suite du mot BALSAMINE*.  
 Personata, aut bardana, *bardane*.  
 Personatæ, *personnées*.  
 Peruicheatle: *voyez PACO*.  
 Pervinca, *pervenche*.  
     *latifolia, grande pervenche*.  
     *vulgaris angustifolia, petite pervenche*.  
 Pes, *pied ou patte*.  
     *anserinus, aut chenopodium, patte d'oie*.  
     *cati, aut hispidula, pied de chat*.  
     *columbinum, aut geranium, folio malvæ rotundo, pied de pigeon*.  
     *leonis, aut alchimilla, pied de lion*.  
     *lupi. Pes ursini, aut lycopodium, pied de loup*.

- Pesce columbo , aut mustelus , *chien de mer petit.*  
 gatto : voyez à l'article ROUSSETTE , *poisson.*  
 para : voyez à l'article PAMBE.  
 porco , *espece de dauphin.*  
 Pessolatae : voyez *morpion.*  
 Petalum : voyez PÉTALE à l'article PLANTE.  
 Petasites , *pétasite.*  
     major vulgaris , *grand pétasite.*  
     minor , *petit pétasite.*  
 Peter's stein : voyez à l'article OSCABRION.  
 Petiolus : voyez PETIOLE à l'article PLANTE.  
 Petola : voyez à l'article DOUBLE MARCHEUR.  
 Petracorius lapis , *Pierre du Périgord.*  
 Petrificata , *pétrifications.*  
 Petroglio : voyez PÉTROLE.  
 Petroleum , *pétrole.*  
 Petroselinum , aut apium hortense , *persil de jardin.*  
     caninum , aut apium cicutarium ( *cicuta minor* ) :  
         voyez CIGUE PETITE.  
     Macedonicum , *persil de Macédoine.*  
     maniacum , *persil des foux.*  
 Pet-si : voyez GENS ENG.  
 Petum , aut petun. Nicotiana , *tabac.*  
 Peuce , aut pinus , *pin.*  
 Peucedanum Germanicum , ( *fenouil de porc* ) *queue de*  
     *pourceau d'Allemagne.*  
     erraticum , aut carvifolia , *fenouil des champs.*  
 Pezze-mouller , *tachas.*  
 Phacites , *phacite.*  
 Phaeton æthereus : voyez PAILLE-EN-CU.  
 Phagrus , aut pagrus ( *phagolino* ) , *pagre.*  
 Phalacrocorax , aut corvus aquaticus , *cormoran.*  
 Phalangia : voyez PHALANGE ARAIGNÉE.  
 Phalangium herba ; *phalange.*  
 Phalaris , *graine de Canarie ou alpiste.*  
 Phalaropus , *phalarope.*  
 Phalena , *phalène.*  
 Phallus : voyez à l'article TUYAUX DE MER.  
 Pharagon : voyez BEN.  
 Pharmacitis , aut ampelitis , ( *ampélite , terre à vigne* ) :  
     voyez CRAYON NOIR.

- Phaseoloïdes, *haricot en arbrisseau.*  
 Phaseolus, aut phaselus, *haricot.*  
   Brazilianus sextus, *Bauhin. Voyez Inde.*  
   Egyptiacus nigro semine, *haricot d'Egypte.*  
   Peruanus, aut faba purgatrix, *seve purgative.*  
   fativus, aut faba, *seve des marais.*  
 Phaseolus filiquis latis, hispidis & rugosis, fructu nigro (mucuna), *pois pouilleux ou à gratter.*  
 Phasianus, *faisan.*  
   aquatilis, aut rhombus, (*faisan d'eau*) : voyez **TURBOT.**  
   aureus Sinensis, *faisan rouge ou doré, de la Chine.*  
   montanus, aut urogallus, *faisan bruant.*  
   ubridus, *faisan bâtard.*  
 Phellandrium : voyez à l'article **CIGUE AQUATIQUE.**  
 Phellos, aut suber, *liege.*  
 Philadelphus Athenæi : voyez **SERINGAT.**  
 Philander, *philandre.*  
 Philantropon Plinii, aut aparine, *grateron.*  
 Philica elatior, aut alaternus : voyez **ALATERNE.**  
 Philomela, *rossignol.*  
   aut luscinia : voyez **ROSSIGNOL.**  
 Philonium : voyez à l'article **PAVOT BLANC.**  
 Philyra : voyez à l'article **TILLEUL.**  
 Phillyrea, folio ligustri : voyez **FILARIA.**  
 Phlomis, *bouillon blanc sauvage.*  
   fructicosa salviæ, folio latiore & rotundiore, *sauge en arbre.*  
 Phocas : voyez **PHOQUE.**  
   dentibus exertis : voyez à l'article **VACHE MARINE.**  
 Phocæna, *phocene* : voyez **MARSOUIN.**  
 Phœnicites (lapis Judaicus), *Pierre de Judée.*  
 Phœnicobalani (dactyli), *dattes.*  
 Phœnicopterus, *flamant ou bécharu.*  
 Phœnicurus, nom latin donné au rouge-queue & à la rouge-gorge.  
 Phœnix, aut gramen loliaceum (lolium rubrum), *Yvraie de rat ou sauvage.*  
 Pholas, *pholade.*  
 Phosphorus, *phosphore.*

- Phoxinus lævis, aut varius, *vairon*.  
 squamosus, *rosiere*.  
 Phrocaldia in lemno (dentellaria) *dentelaire*.  
 Phryganea, *phrygane*.  
 Phrygamum : voyez CHARRÉE.  
 Phthoro valdensium, aut thora : voyez THORE.  
 Phthyriion, aut pedicularis, *pédiculaire des prés*.  
 Phu (valeriana), *valériane*.  
 Phuca, *mole*.  
 Phyllitis vulgaris, seu lingua cervina, *langue de cerf*.  
 Physalus, *taupe de mer & scolopendre de mer*.  
 Phyteuma (reseda minor), *herbe maure*.  
 Phytolacca Americana majori aut minori fructu : voyez  
 LAQUE, l'article ÉPINARDS & celui de RAISIN  
 D'AMÉRIQUE.  
 Phytolithi, *végétaux pétrifiés*.  
 Phytomorphites : voyez à l'article ZOOMORPHITES.  
 Pica, *pie*.  
 Brasiliiana, *pie du Brésil*.  
 flor, *c'est le colibri* : voyez ce mot.  
 glandaria, *geai*.  
 Græca, *pie grièche*.  
 Jamaïcensis, *pie de la Jamaïque*.  
 marina, *pie de mer à gros bec*.  
 Gallorum & Anglorum, *pie de mer*.  
 Mexicana, *pie du Mexique*.  
 nucifraga, aut picus cinereus, *casse-noisette*.  
 Papoensis, *pie de l'île de Papoë*.  
 varia & caudata, *pie vulgaire*.  
 Picea, *peffe*.  
 Picui pinima, *pigeon ou tourterelle du Brésil* : voyez  
 l'article COCOTZIN.  
 Picus, *pic*.  
 martis, aut viridis, *pic vert*.  
 maximus niger, *pimar*.  
 murarius, *pic de muraille*.  
 niger maximus nostras, *grand pic noir*.  
 varius, *pic noir bigarré*.  
 viridis maximus, *pic vert très-grand*.  
 Piddochs : voyez PHOTADE.  
 Piedra de los Ingas, *ierre des Incas*.

- Piedra del porco , *bézoard du porc-épic.*  
 Pietatis cultrix , *voyez à l'article CIGOGNE.*  
 Picterman : *voyez à l'article DRAGON DE MER.*  
 Pietra citadina , *marbre de Florence.*  
     *di farti , galactit.*  
 Piganum , aut thaliétrum , *rue des prés.*  
 Pigargus , *pigargue.*  
 Pigo : *voyez CARPE PIQUANTE.*  
 Pila marina , aut sphæra marina , *pelote de mer.*  
 Pilofella repens officinarum , *pilofelle.*  
     *montana , aut hispidula , pied de chat.*  
 Pilularia palustris juncifolia , *pillulaire.*  
 Pilulæ cupressi , aut galbuli , *noix de cyprès.*  
 Pilum , aut pilus , *poil.*  
 Pimiente ( capsicum ) : *voyez PIMENT DE GUINÉE.*  
 Pimpinella , *pimprenelle.*  
     *Africana , méliante.*  
     *agrimonoïdes : voyez à l'article FLEUR.*  
     *sanguisorba , minor , hirsuta & levis , pimprenelle*  
         *sanguisorbe ou vulgaire.*  
     *saxifraga , aut tragoselinum , bouquetine.*  
     *spicata Africana maxima , aut melianthus , mé-*  
         *liante.*  
 Pinastellum , aut peucedanum , *queue de pourceau.*  
 Pinaster , aut pinus sylvestris , *pin de Geneve.*  
 Pince , *priape de mer.*  
 Pinche , *tamarin.*  
 Pinea , sive pityusa , *ésule petite.*  
 Pinei , aut pignoli , *pignons : voyez PIN.*  
     *nuclei Moluccani , sive purgatorii , graine du ricin*  
         *Indien : voyez à la suite de l'article RICIN.*  
 Pinguicula , *grassette.*  
 Pinna marina , *pinne marine.*  
 Pinnites , *pinnite.*  
 Pinogvacu , aut papaya , *papayer.*  
 Pinno-phylax , aut pinnoterus , *pinnotere.*  
 Pinnularia , *pinnulaire.*  
 Pinus & pinei , *pin.*  
     *foliis quinis levibus , flammets ou cedre de Sibérie &*  
         *voyez à l'article PIN.*  
 Indica nucleo purgante : *voyez à la suite de l'article*  
     **RICIN.**

- Pinus mugo* (*torche-pin*): voyez PIN-SUFFIS.  
*sylvestris*, aut *pinaster*, *pin de Geneve* ou *d'Es-*  
*coffe.*
- Piper album*, *poivrier blanc.*  
*Æthiopicum filiquosum*, *poivre d'Ethiopie.*  
*Calecuticum*, aut *capficum*, *poivre de Guinée.*  
 de *tabasco*: voyez ZOCOXCHITL.  
*Jamaïcense*, *poivre de la Jamaïque.*  
*Indicum*, *piment de Guinée.*  
*longum Orientale* (*macropiper*), *poivre long.*  
*nigrum*, *poivre noir.*
- Piperella*, aut *hærnia*, *c'est le Negundo.*
- Piraquiba*: voyez REMORE.
- Piscatrix* (*rana marina*) voyez GALANGA.
- Piscina*: voyez ETANG.
- Piscis*, *poisson.*  
*aculeatus*, *épinocche.*  
*forcipinus*, *tenaille.*  
*ichthyocola* (*poisson ichtyocolle*): voyez à l'article  
 ESTURGEON.  
*ignobilis*, *vilis & pauperum cibus*, *tanche.*  
*oxyrhincus*, *hautin.*  
*stercorarius*, *poisson stercoraire.*
- Pisolithos*: voyez AMMITE & OOLITHE.
- Pissasphaltus*, *pissaphalte.*
- Pisselæon*, *poix liquide.*
- Pistacia*, *pistachier.*  
*sylvestris*, aut *staphylodendron*, *nez coupé.*
- Pistillus* voyez PISTIL aux articles PLANTE & FLEUR.
- Pistolochia*, *aristolochia tenuis dicta*, *aristolochie petite.*  
*semper virens*, *viperina dicta*, *colubrine de Vir-*  
*ginie.*
- Pisa ferrea*, *pois martiaux.*
- Pisum*, *pois.*  
*Americanum bicolor*, *anacock.*  
*Græcorum sativum* (*lathyrus*) *gesse.*  
*hortense majus*, *flore fructuque albo*, *pois des jar-*  
*dins.*  
*vesicarium* (*cor-Indum*) *pois de merveille.*
- Pithyocampa*, *chenille du pin.*
- Pituitaria* (*staphis-agria*) *staphis-aigre.*

Pityufa, five pinea, *éfulé petite.*

Pix, aut piffa, *poix réfine.*

asphaltus, *piffaphalte.*

Burgundiæ, *poix de Bourgogne.*

Græca, *colophane.*

mineralis, *poix minérale.*

montana, *ibid.*

navalis : *voyez les mots TARC ou GOUDRON aux articles PIN & SAPIN.*

ficca (palimpiffa) *voyez BRAI SEC ou ARCANÇON, ou COLOPHANE.*

Placenta : *voyez à l'article HOMME.*

Placitis, placodes (cadmia cupri), *cadmie.*

Plactulæ : *voyez MORPION.*

Plagia, *plage.*

Planeta, *planete.*

Planorbis, *planorbe.*

Planta, *plante.*

animalia (*plante-animaux*) : *voyez ZOOPHYTES.*

marina retiformis, *panache de mer ou palme marine.*

parafita, *plante parafite.*

plumas referens : *voyez VOLANT.*

faxeæ abrotanoïdes, *madrepore.*

spinofa mannam recipiens : *voyez AGUL.*

Plantago, *plantain.*

angultifolia albida, *plantain argenté.*

aquatica ftellata. Damafonium, *plantain aquatique étoilé.*

major latifolia finuata, *grand plantain ordinaire.*

media latifolia incana, *plantain moyen ou blanc.*

minor, aut angultifolia, *petit plantain.*

Paluftris, montana, aut alifma, *bétoine des montagnes.*

gramineo folio, monantes Parifienfis, *voyez à l'article PLANTAIN.*

Platanaria, aut fparganium, *ruban d'eau.*

Platanus, *platane.*

Occidentalis, *platane de Virginie.*

Orientalis verus, *platane Oriental ou d'Afrique.*

Platea, *pâle.*

Platina, *platine.*

Platycerus, *cerf-volant.*

Platyphyllos, aut quercus, *chêne.*

Platyrhyncos mas (garrot) : voyez à l'article CANARDS  
DE MER.

Plautus minimus procellarius, *pinson de mer.*

Pleuronectes : voyez à l'article FLÉTAN.

Plicaria, aut lycopodium, *pied de loup.*

Plumaria : voyez FRANGIPANIER.

Plumbago scriptoria, (molybdæna) *plomb de mer ou  
molybdene.*

dentellaria, *dentelaire.*

Plumbatæ, *plombeaux* : voyez à l'article PLOMB.

Plumbum, *plomb.*

nativum, *plomb-vierge natif.*

nigrum crystallifatum, *mine de plomb noire cristallisée.*

Pluvia, *pluie.*

Pluvialis, *pluvier.*

aurea, *pluvier doré.*

cinerea, *pluvier gris.*

cristata, *pluvier huppé des Indes.*

major, *œdicnemus vulgò dicta*, *grand pluvier ou  
courly de terre.*

minor, *guignard.*

torquata, *pluvier criard ou à collier.*

Plya, aut passer lævis, *plie.*

Pnigitis, *terre boltaire des anciens.*

Poco di sempie, voyez à l'article Agneau Tartare ou  
de Scythie.

Podagraria, aut Angelica sylvestris minor & erratica,  
*angélique sauvage & petite.*

Podura, *podure* : voyez à la suite du mot POU SAU-  
TEUR.

aquatica : voyez à l'article BINOCLE.

viridis subglobosa, *pou sauteur.*

Pœderos. Opalus, *opale.*

Poinciana, *poincillade.*

spinosa : voyez TARA.

Polemonium vulgare cæruleum, *valériane Grecque.*

Polenta : voyez à l'article ORGE.

Poliopus, aut gallinula minor, *poule d'eau petite.*

Polium : voyez POLION.

- Polium comatum**, est la partie fleurie du polion.  
**maritimum**, erectum Monspeliacum, polion odorant de Crete.  
**montanum album**, polion de montagne à fleur blanche.  
**montanum luteum**, polion de montagne à fleur jaune.
- Pollen**, poussiere prolifique des plantes.
- Pollex**, chicot.
- Pollicipedes**, poussiepiéd.
- Pollicipedites**, poussiepiéd fossiles.
- Po-lo-mye**: voyez JACA.
- Polyacantha**, aut calcitrapa, chauffe-trape.
- Polyacanthus**, aut polyacantha vulgaris: voyez CHARDON BEAU à l'article CHARDON AUX ANES.
- Polygala**, poligale.  
 Valentina, aut colutea minima, petit baguenaudier. (coronilla).  
 Virginiana (poligale de Virginie): voyez SENEKA.  
 vulgaris foliis linearibus, lanceolatis caulibus, diffusis, herbaceis, poligale vulgaire.
- Polygalon**, aut onobrichis, sainfoin ordinaire.
- Polyglotta avis**: voyez POLIGLOTTE.
- Polygonatum**, seu sigillum Salomonis, sceau de Salomon.
- Polygonum**, renouée.  
 bacciferum, aut ephedra, raisin de mer.  
 cocciferum incanum, flore majeure perenni: voyez à l'article COCHENILLE DE POLOGNE.  
 latifolium, renouée vulgaire.  
 latifolium vulgare, sceau de Salomon à larges feuilles.  
 minus, aut herniaria, turquette.  
 montanum & candicans, renouée argentée.  
 selinoïdes, percepier alchimille.
- Polyt**, tabacos.
- Polyparius**, polipier.
- Polypodium**, polipode.  
 quercinum, polipode de chêne.
- Polypus**, polype.
- Polyrrhizon** (aristolochia), aristolochie.

Polytmus, *colibri*.

Polytrichum, *politic*.

apulei aureum, aut adiantum aureum, *perce-mouffe*.

Polyvalvia, *multivalves*.

Poma, aut malus, *pomme*.

citria, aut citreum, *citron*.

Paradisi aut ficus Indica (musa), *bananier*.

Pomaceum, *cidre*: voyez à l'article POMME.

Pomatia, *pomacie*; *espece de limaçon de jardins*.

Pomifera Indica maliformis (guayava), *goyavier*.

Pomo similis Brasiliiana (genipa), *génipanier*.

Pompebinos: voyez VENCU.

Pompholyx: voyez ce mot.

Pompilus, *pompile*.

Pompona: voyez à l'article VANILLE.

Pomum Adami, aut pomum Assyrium, *pomme d'Adam*.

amoris majus (lycoperficon), *pomme d'amour*.

aurantium, *oranger*.

granatum, aut punica, *grenadier*.

mirabile, aut momordica, *pomme de merveille*.

nerangion, aut nerantium, *orange*.

spinosum, aut stramonium, *pomme épineuse*.

opuntiatum, aut echinomelocactos, *chardon des*

*Indes Occidentales*.

Pomus, aut malus, *pommier*.

Populago, aut caltha palustris, *souci d'eau ou de marais*.

Populus, *peuplier*.

tremula, *tremble*.

Porca, seu scrofa, *truie*.

Porcellana, *porcelaine*.

Porcelliones, seu millepedæ, *cloportes*.

Porcellus, jeune pourceau: voyez à l'article SANGLIER.

Indicus, *cochon d'Inde*.

sylvestris (aper), *sanglier*.

Porcus, aut sus, *cochon*.

fluviatilis: voyez CABIAI.

Guinæensis, *porc de Guinée*.

marinus, aut marsuinus, *marfouin*.

moschiferus: voyez TAJACU.

spicatus (hystrix), *porc-épic*.

Pori, *pores*.

- Porphyrio , *porphyrion*.  
 Porphyrites , aut porphyrium. Porphyr , *porphyre*.  
 Porrum , *poireau* ou *porreau*.  
     *commune capitatum* , *poireau commun*.  
 Portulaca , *pourpier*.  
     *marina* ( *halimus* ) , *soutenelle* ou *pourpier de mer*.  
     *fativa* , *pourpier cultivé*.  
     *fylvestris* , *pourpier sauvage*.  
 Porus magnus , aut acroporus , *grand pore*. Voyez à la  
     suite du mot ZOOPHYTE.  
     *reticulatus* ( *eschara* ) , *escarre*.  
 Potamogeton , *épi d'eau*.  
 Potentilla ( *argentina* ) , *argentine*.  
     *caprina* , *barbe de chevre*.  
 Pouding-stone , *poudingue*.  
 Pongouli : voyez FIGUIER SAUVAGE DE CAYENNE.  
 Pozzolana , *pozzolane*.  
 Pramnium lapis ( *morion* ) , *espece de rubis escarbouclé*.  
     Voyez ce mot.  
 Prasinus , aut prafitis , feu prafius , *prase*.  
 Prafius lapis : voyez PRASE & CHRYSOPRASE.  
 Prassium album , *marrube blanc*.  
     *nigrum foetidum* , *ballote* ou *marrube noir*.  
 Priapeia ( *nicotiana* ) , *nicotiane*.  
 Priapolithes , *priapolites*.  
 Priapus mentula , *mentule* ou *verge*.  
 Prima naturalia , *corps primitifs* : voyez à l'article  
     ÉLÉMENTS.  
 Primula veris odorata , *flore luteo* , *simplici* , *primerole*  
     ou *primevere*.  
 Prionus , *prione*.  
 Pristis : voyez ESPADON à l'art. BALEINE.  
 Proboscis , feu tuba elephanti , aut manus nasuta , *c'est*  
     *la trompe de l'éléphant* : voyez ce mot.  
 Procellaria avis , *oiseau de tempête* & *pétrel des Anglois*.  
     *æquinoctialis* , LINN. *puffin du cap de Bonne-Es-*  
     *pérance* , ou *espece d'oiseau de tempête*.  
 Producta igni-vomorum , *productions de volcan*.  
 Progallæ infecti , *pro-gallinsectes*.  
 Propolis , *espece de cire*. Voyez à la suite de l'article  
     ABEILLE.

Profcarabæus, *scarabée onctueux.*

Profimia, *maki.*

Pruina autumnalis, *gelée blanche.*  
hybernalis, *verglas.*

Pruna damascena, *pruneaux noirs des boutiques.* Voyez à l'article PRUNIER.

infana spinosa (nux infana). Voyez NOIX NARCOTIQUE.

Prunella, aut brunella, *brunelle.*  
cærulea, aut bugula, *bugle.*  
fructus, *prunier sauvage.*

Prunifera arbor (Catal. Jamaïc.) *poirier de la Nouvelle Espagne.*

Prunum, aut prunus, *prunier.*

Prunus hiericonthica, foliis oleæ: voyez ZACCON.

fativa, *c'est le prunier de damas noir: voyez à l'article PRUNIER.*

sebesten: voyez SÉBESTES.

sylvestris, *prunellier.*

Pfadium. Planta leonis, aut alchymilla: voyez PIED DE LION.

Pseudo-acacia, *faux acacia.* Voyez ACACIA COMMUN.  
acorus (*faux acorus*). Voyez à l'article ACORUS.  
alabastrum, *alabastrite.*

amomum, *fruit de groseillier noir.* Voyez CASSIS.

asbestos, *faux asbeste.*

asphodelus Alpinus (phalangium). Voyez à l'article PHALANGE.

bezoar, *se dit du bézoard factice ou de celui de la vésicule du fiel de la chevre: voyez BÉZOARD.*

bunias (Barbarea), *herbe de sainte Barbe.*

corallium, *est le corail blanc, mais poreux des boutiques.* Voyez MADREPORE & ce qui est dit à la suite des mots CORAIL & CORALLINE.

Pseudo-dictamnus, *faux dictame.*

galena: voyez à l'article BLENDE.

hepatorium mas, (eupatorium) *eupatoire.*

linum, aut linaria, *linaire.*

lotus; *c'est le guajacana: voyez ce mot.*

lysimachium purpureum, (salicaria) *salicaire.*

melanthium. Nigellastrum, *nielle des blés.*

- Pseudo-dictamnus melilotus , ( lotus ) *lotier*.  
 nardus , ( quæ vulgò spica ) *lavande grande*.  
 nycticorax , *bihoreau*.  
 opalus , ( oculus cati ) ; *c'est l'œil de chat : voyez ce mot*.  
 orchis , ( bifolium , aut ophris ) *double feuille*.  
 rhabarbarum , ( thalictrum commun ou fausse rhu-  
 barbe ) *rue des prés*.  
 fantalum Creticum , ( abelicea ) *faux santal de Can-  
 die*.  
 fimarouba , *coupaya*.  
 spartium Hispanicum , *genêt jonquille ( spartium )*.  
 sycomorus , ( sycomore faux ) ou lilas des Indes :  
 voyez AZEDARACH.
- Pfittaca , *perruche*.  
 Pfittacula alis deauratis , *petite perruche aux ailes d'or*.  
 Pfittacus , *perroquet*.  
 albus cristatus , *perroquet blanc crêté*.  
 Angolensis minor , *petit perroquet d'Angola*.  
 Barbadensis , *perroquet des Barbades*.  
 Bengalensis minor , *petit perroquet de Bengale*.  
 Brasiliensis , *perroquet du Brésil*.  
 cinereus , seu subcæruleus , *perroquet cendré*.  
 coccineus , aut purpureus orientalis , *perroquet écar-  
 late*.  
 elegans Clusii , *le beau perroquet de Clusius*.  
 Guinæensis cinereus , *perroquet couleur de frêne*.  
 Japonicus Aldrovand. *perroquet rouge & vert*.  
 icterocephalos , *perroquet à tête jaune*.  
 mascarinus , *perroquet mascarin*.  
 maximus cyano-croceus , *macao bleu & jaune*.  
 minor Bontii , *petit perroquet de Bontius*.  
 minor macrouros totus viridis , *petit perroquet tout  
 vert*.  
 pusillus viridis Æthiopicus , *petit perroquet vert  
 d'Ethiopie*.  
 ruber & viridis cristatus , *perroquet rouge & crêté*.  
 subalbus , *perroquet d'un gris blanc*.  
 torquatus macrouros antiquorum , *perroquet à collier  
 des anciens*.  
 Orientalis , *perroquet à collier des Indes Orientales*.

- Psittacus varius**, *perroquet diversifié.*  
*viridis amazonicus*, *perroquet vert.*  
*minor Indus Orientalis*, *petit perroquet vert*  
*des Indes Orientales.*
- Psophia crepitans**, *trompette* : voyez aussi GRUE  
 CRIARDE.
- Psoralea pentaphyla**, *radice crassa*, *Hispanis contra-*  
*yerva nova*, *psoralea.*
- Psylla**, *psylle.*
- Psyllium**, (*pulicaris herba*) *herbe aux puces.*  
*perenne*, *aut majus supinum*, *herbe aux puces vi-*  
*vace.*
- Psyllus marinus**, *puce de mer.*
- Ptarmica folio longo**, *ferrato*, *flore albo*, *herbe à éter-*  
*nuer* ou *ptarmique.*  
*austriaca*, (*xeranthemum*) *immortelle.*  
*lutea suave-olens*, *eupatoire de Mésué.*
- Pteris aquilina**, LINN. voyez FOUGERE FEMELLE.
- Pterophorus**, *ptérophore.*
- Pucho** : voyez COSTUS.
- Pudden stone** : voyez POUDINGUE.
- Pudendum marinum**, (*species urticæ marinæ*) *ortie de*  
*mer.*
- Puedra emboscata**, &c. *marbre herborisé de Hesse.*
- Puffinus**, *puffin.*
- Pul**, (*arbor tristis*) *arbre triste.*
- Pulegium cervinum angustifolium**, *pouliot à feuilles*  
*étroites.*  
*commune*, *aut latifolium*, *pouliot commun* ou à  
*larges feuilles.*  
*montanum Clinopodium*, *basilic sauvage.*  
*regium*, (*pouliot royal*) *menthe aquatique à larges*  
*feuilles.*  
*vulgare*, *pouliot commun* ou *royal.*
- Pulex**, *puce.*  
*arborefcens*, *puce aquatique arborefcente* ou *mo-*  
*nocle* : voyez à l'article BINOCLE.  
*minutissimus nigricans*, *tonga* ou *talpier.*
- Pullus** : voyez POULET à l'article COQ.  
*aquaticus*, (*fulica*) *foulque.*
- Pulmo marinus** : voyez POUMON MARIN & l'article ZOO-  
 PHYTE.

- Pulmonaria, *pulmonaire*.  
   *angustifolia*, *petite pulmonaire*.  
   *arborea*, aut *lichen arboreus* : voyez PULMONAIRE  
   DE CHÊNE.  
   *Gallorum*, *pulmonaire des François*.  
   *vulgaris latifolia*, *Italorum*, ad *buglossum acce-*  
   *dens* : voyez PULMONAIRE GRANDE.
- Pulmo plantæ : voyez TRACHÉE à l'article PLANTE.
- Pulpa, *pulpe*.
- Pulliatilla folio crassiore & majore folio, *coquelourde*.
- Pulver, *poussiere*.
- Pulvis coriarius, *tan*.
- Pumex, *ponce (pierre)*.
- Punica, *grenadier*.  
   *balauustus*, *balauustier*.
- Purette, *purette*.
- Purpura cochlea, *pourpre*.
- Puteus, *puits*.
- Putorius, *putois*.  
   *striatus*, *putois rayé*.
- Pygargus, *pigargue*.
- Pyra, *poire*.  
   *cotonea*, aut *cydonia*, *coignassier*.
- Pyracantha, (*néflier épineux*). Voyez BUISSON AR-  
   DENT à l'article NÉFLIER.
- Pyraceum, (*cidre de poire*) : voyez POIRIER.
- Pyrafter, *poirier sauvage*.  
   *Idæus vel Petræus*, (*diospyros*) *amélanchier*.
- Pyrethrum, (*radix salivaris*) *pyrethre*.  
   *umbelliferum*, *pied d'Alexandre*.
- Pythocorax, aut *graculus*, *geai*.
- Pyrimachus, aut *pyrites*, *pyrite*.
- Pyrites, aut *quisse* : voyez PYRITE.
- Pyrola, *pyrole*.  
   *alsines*, aut *herba trientalis*, *espece de lisimachie*.  
   *rotundifolia major*, *grande pyrole à feuilles arron-*  
   *dies*.
- Pyropus. *Rubinus*, *rubis*.
- Pyrrhala. *Rubicilla*. *Byrriola*, *bouvreuil ou pivoine*.
- Pyrum, aut *pyrus*, *poirier*.

## Q.

- Q**UABEBES, (cubebæ) *cubebes.*  
 Quadratulus, *carrelet.*  
 Quadrifolium hortense album, *trèfle à quatre feuilles.*  
 Quadrifulcus & quadrupes, *quadrifulce & quadrupede.*  
 Quadrumanus : voyez QUADRUMANE à l'article SINGE.  
 Quamoclit foliis tenuiter incisus & pinnatis, BARR. (jaf-  
 minum Americanum) *jasmin rouge.* Voyez aussi  
 à l'article ÉTOILE-PLANTE.  
 Quarad : voyez ACACIA VÉRITABLE.  
 Quartzum, *quartz.*  
     arenaceum, *quartz grenu.*  
     coloratum, *quartz coloré.*  
     compingue, *quartz gras.*  
     cristallinum lucidum, *quartz transparent.*  
     cristallifatum, *quartz cristallisé.*  
     lactescens, *quartz laiteux.*  
     verrucosum, *quartz carié.*  
 Quassia, *quassie.*  
     amara : voyez BOIS DE QUASSIE.  
 Quattrocchi, (*garrot*). Voyez à l'article CANARDS DE  
 MER.  
 Quebranta-huessos : voyez MOUTONS (*oiseaux*).  
 Quenia : voyez à l'article HÉRISSON TERRESTRE.  
 Quercula calamandrina, (*chamædrys*) *germandrée.*  
 Querculus serpens : voyez DRYINUS.  
 Quercus, *chêne.*  
     foliis molli lanugine pubescentibus, *rouvre.*  
     gallifer, *chêne robre.*  
     marina, (*chêne marin*) *espece de fucus.*  
 Querquedula, *cercelle.*  
 Quinquefolium, *quinte-feuille.*  
     majus repens, *quinte-feuille rampante.*  
 Quinque fragmenta pretiosa, *fragmens précieux.*  
 Quinquina, aut kinakina, *quinquina.*  
     spuria aromatica, *casçarille.*  
 Quis aut Quisse : voyez ce mot.  
 Quocolos, *Pierre à verre.*

## R.

**R**ABOLANE : voyez PERDRIX BLANCHE.

Radiatæ, radiées.

Radicula magna, ( raphanus magnus ), cram ou raifort grand.

fativa, c'est le radis.

fylveftris, aut raphanus aquaticus, raifort aquatique.

Radix, racine.

Brafilienfis, ipécacuanha.

bulbofa, racine bulbeufe.

Carlo Sancto, racine de S. Charles.

cava minima viridi flore, aut moschatellina, herbe musquée.

fibrofa, racine fibreuse.

idæa, ( laurus alexandrina ) laurier alexandrin.  
( uva urfi ), raifin d'ours.

mechoachan : voyez ce mot.

Sanctæ Helenæ, racine de Sainte Hélène.

tuberofa, racine tubéreuse.

viperina Gallorum, herbe aux vipères.

Virginiana, serpente de Virginie.

urfina, meum.

Raguahil, ( dromadarius ) dromadaire.

Raia, raie.

asterias, raie étoilée.

clavata, raie bouclée ou clouée.

Raja electrica, torpille.

fullonica, raie à foulon.

lævis, raie lisse ordinaire.

oculata, raie lisse à miroir.

spinofa, raie cardaire.

stellata, raie piquante étoilée.

stellata, raie étoilée.

undulata cinerea, raie ondée ou cendrée.

Raiz de fafraz : voyez à l'article TERRE MÉRITE.

Rallus, râle.

aquaticus, râle aquatique.

geniftarum, râle de genêt.

Rallus niger, *râle noir.*

ruber, *râle rouge.*

torquatus, *râle à collier.*

Rana, *grenouille.*

arborea, *grenouille d'arbre ou raine.*

fusca terrestris, *grenouille brune terrestre.*

marina: voyez BAUDROIE à l'article GALANGA.

minima sylvestris, *grenouille des bois.*

palustris venenata: voyez à l'article CRAPAUD.

piscatrix, (*grenouille pêcheuse*). Voyez GALANGA.

Rangifer, *rhenne.*

Ranunculus, *renoncule.*

Ranunculus aquaticus, umbilicato folio. Hydrocotyle;  
*écuelle d'eau.*

batrachoides, aut sylvestris, *c'est la renoncule des  
champs: voyez ce mot.*

bulbosus, *renoncule bulbeuse ou bacinet.*

cyclaminis folio, asphodeli radice: voyez THORA.

fœniculaceis foliis, *espece d'hellebore noir d'Hyp-  
pocrate.*

graminis folio, flore caudato, feminibus in capi-  
tulum spicatum congestis, *queue de souris.*

hortorum, *renoncule des Fleuristes.*

Indicus, &c. voyez ANA-COLUPPA.

latifolius, aut vernus, (*chelidonia*). Voyez CHÉ-  
LIDOINE PETITE ou SCROPHULAIRE PETITE.

longifolius palustris; *c'est la douve.*

montanus, *renoncule des montagnes.*

nemorosus, vel sylvaticus, *renoncule des bois:*

*moschatellina dicta, moscatelline.*

palustris apii folio, lævis. Herba scelerata, *renon-  
cule des marais ou pied-pou.*

folio sagittato, *fleche d'eau.*

pratensis repens, hirsutus, *renoncule des prés.*

radice verticilli modo rotunda, *renoncule tubéreuse  
ou grenouillette.*

saxatilis, *est la renoncule des rochers.*

sylvestris, aut polyantemus maculatus, *renoncule  
des champs.*

tridentatus, vernus, flore simplici cæruleo, *hé-  
patique des jardins.*

- Ranunculus vernus , rotundifolius minor , *chélidoine petite.*  
viridis , (*rainette*) *grenouille des bois.*
- Rapa , aut rapum , *rave.*  
fativa oblonga , seu foemina , *rave en navet.*  
rotunda , radice candida , *rave mâle.*
- Raphanistrum , aut rapistrum , *c'est la rave sauvage.*
- Raphanus , *raifort.*  
aquaticus , (*syfimbrium*) *raifort aquatique.*  
major oblongus hortensis : voyez RAVE DES  
PARISIENS à l'article RAIFORT CULTIVÉ.  
marinus , *cakile.*  
rusticanus , *raifort sauvage.*  
sylvestris : voyez RAVE SAUVAGE , (*raphanistrum.*)  
officinarum , (*lepidium vulgare*) *passé-rage.*  
vulgaris , *radis.*
- Raphidia , *raphidie.*
- Raphus , *dronte.*
- Rapum Americanum ; *c'est le hétich des Indiens & des Ethiopiens. Lémery dit que c'est une espece de battate : voyez ce mot.*  
genistæ , (*orobanche*) *orobanche.*  
rubrum , beta rubra , *betterave.*  
terræ , & arthanita , (*cyclamen*) *pain de pourreau.*
- Rapunculum vulgare , (*rapunculus esculentus*) *raiponce petite de carême.*
- Rapunculus , *raiponce.*  
spicatus , (*grande raiponce*). Voyez RAIPONCE SAUVAGE ORDINAIRE.
- Rapunticum majus , *idem.*  
parvum & esculentum , *raiponce.*
- Rapuntium Americanum flore cæruleo , *cardinale bleue.*
- Rastellum , *rateau.*
- Ratos do matto : voyez PACA.
- Ratus (mus) *rat.*  
Americanus , *rat d'Amérique.*
- Ravensfara , (*cortex caryophyllatus*) voyez BOIS DE GIROFLE ou CANNELLE GIROFLÉE.
- Ravend-fara-vaio , (*nux caryophyllata*) *noix de Madagascar.*

Rauli : voyez à l'article ZINC.

Realgal, (arsenicum rubrum) : voyez ARSENIC & RÉALGAR.

Reduvius, espece de morpion.

Regina prati, (ulmaria) reine des prés.  
serpentum, reine des serpens.

Regna, regnes.

Regulus, roitelet.

criftatus, calendula vulgò dicta, roitelet huppé.  
non criftatus, roitelet non huppé.

Remel : voyez à l'article CANNE A SUCRE.

Remiges, plumes des ailes ou ramieres.

Remora, (arrête-nef ou sucet). Voyez RÉMORE.  
aratri, (ononis) arrête-bœuf ou bugrane.

Renati : voyez l'article COLIBRI.

Renegrida : voyez à l'article COCHENILLE.

Rengifulah : voyez à l'article TÉRÉBENTHINE DE CHIO.

Reptilia, reptiles.

Requiem, (carcharias). Voyez CHIEN DE MER & REQUIN.

Reseda communis, (herbe maure ou herbe d'amour).  
Voyez RÉSÉDA.

foliis simplicibus lanceolatis integris : voyez à l'art.  
GAUDE.

linariæ foliis, (sesamoïdes, fructu stellato) plante  
qui a quelque ressemblance avec la sésame ou ju-  
geoline : voyez ces mots.

Reseda minor, aut phyteuma, c'est la petite espece  
d'herbe maure : voyez RÉSÉDA.

Refina, résine.

dicta pix : voyez POIX RÉSINE aux articles PIN &  
SAPIN.

elemi, résine élémi.

fricta, aut tosta (colophane) : voyez aux articles  
PIN & SAPIN.

larigna, (therebentina larix) : voyez MÉLEZE.

lentiscana, mastie : voyez à l'art. LENTISQUE.

pini (pix) : voyez RÉSINE DU PIN.

Resia bovis (ononis), arrête-bœuf.

Retepora, rétépore.

Reteporites, rétépores fossiles.

- Reticulum, *réseau ou second ventricule des animaux ruminans* : voyez ce mot.  
 marinum, *rets marin.*
- Retortuna peruana cujusdam acaciæ : voyez RETORTUNO.
- Rex Guinenfis, *roi de Guinée.*  
 metallorum (aurum), *or.*  
 vulturum, *roi des vautours.*
- Rha (raponticum), *rapontic.*
- Rhabarbarum, *rhubarbe.*  
 album Indicum : voyez MECCHOACHAN.  
 Alpinum, aut hippolapathum rotundifolium, *rhubarbe des Alpes.*  
 folio oblongo, crispo, undulato, flabellis sparsis : voyez à l'article RHUBARBE.  
 forte Dioscoridis & antiquorum. Rhaponticum, *rapontic.*  
 Monachorum (lapathum Alpinum), *rhubarbe des Moines ou patience des jardins.*  
 verum, folio oblongo, crispo, undulato, flagellis sparsis, *rhubarbe de la Chine.*
- Rhagadiolus (hieracium stellatum, aut falcatum), *herbe aux rhagades.*
- Rhamnus catharticus, *nerprun ou bourg-épine.*  
 minor, *graine d'Avignon.*
- Rhamnus folio subrotundo, fructu compresso (paliurus), *paliure.*  
 tertius (pyracantha), *buisson ardent.*
- Rhapejon, aut leonto-petalon, *espece de patte de lion des boutiques.*
- Rhapontica (centaurium majus), *centaurée grande.*
- Rhaponticum Thracium (rha), *rapontic.*  
 pharmaceuticum (centaurium majus), *centaurée grande.*
- Rhasut (rumigi Maurorum) : voyez RHASUT.
- Rhea, *thouyou.*
- Rheas auctorum, aut papaver erraticum, *pavot rouge ou coquelicot.*
- Rheum (rhabarbarum), *rhubarbe.*
- Rhinoceros : voyez ce mot.  
 avis ; *espece de calao* : voyez ce mot.

Rhinomacer , *becmare.*

Rhoar ( narhwal ) : voyez LICORNE DE MER à la suite du mot BALEINE.

Rhodia radix , aut anacampferos , *orpin à odeur de rose.*

Rhododaphne , aut rhododendron ( oleander nerion , aut laurus rosea ) : voyez LAURIER ROSE.

Rhombi , *cylindres ou rouleaux.*

Rhombus piscis , *turbot.*

Rhum , *tafia.*

Rhus , *sumach.*

*culinaria, roux des Cuisiniers ou roure des Corroyeurs.*

*obsoniorum , aut rhoë , sumach vulgaire.*

*myrtifolia Monspeliaca , rédoul.*

Ribes , aut grossularia rubra , *groseillier rouge des jardins.*  
*fructu nigro , folio olente , cassis.*

Ribesium , aut ribes vulgaris acidus ruber , *groseillier rouge.*

Ricini vulgaris nucleus , *graine de ricin ordinaire.*

Ricinoïdes , arbor Americana , folio multifido , *médicinier d'Espagne : voyez à l'article RICIN.*  
*gossypii folio : voyez PIGNON DE BARBARIE à l'article RICIN.*

*ex quâ paratur magnoc , manihot.*

*ex quâ paratur tournesol Gallornm, maurelle : voyez à l'article TOURNESOL.*

Ricinus , *ricin.*

*animal, morpion.*

*caninus , tique du chien.*

*vulgaris , ricin ordinaire.*

Rictus , *mâchoire inférieure.*

Rima fructus : voyez ARBRE DU PAIN.

Ripa , *rive.*

Risagaltum , aut realgal , *réalgar.*

Ritro , aut ruthrum ( echinopus minor ) , *ckardon échinope.*

Rivina : voyez SOLANOIDE.

Rizolithi , *racines pétrifiées.*

Robben schlagers , voyez PHOCAS.

Robinia , *c'est l'arbre aux pois.* M. LINNÆUS donne aussi le nom de Robinia à l'acacia ordinaire : voyez ces mots.

Robur, *robre ou rouvre.*

Rocca malha : voyez STYRAX LIQUIDE.

Rocella : voyez à l'article ORSEILLE.

Rogga, aut olyra, feu typha cerealis, sive filigo  
(secale), *seigle.*

Ronas : voyez RACINE D'ARMÉNIE.

Ronn : voyez RONDIER.

Rorella, aut rorida, feu solfirora (ros folis), *herbe  
de la goutte.*

Ros, *rosée.*

Rosa, *rosier.*

canina (cynorrhodon), *églantier.*

de Hiericho, aut Hierichontea, *rose de Jérico.*

hiericontis, aut chrysanthemum Peruvianum (co-  
rona solis), *herbe au soleil.*

mallos : voyez à l'article OLIBAN & STYRAX LI-  
QUIDE.

Mariæ Monachis, aut rosa Hiericonthina, *rose  
de Jérico.*

mariana fativa, aut flammula jovis (lychnis vul-  
garis) : voyez PASSE-FLEUR ou COQUELOURDE.

sylvestris (cynorrhodos) *églantier ou rose sauvage.*

Rosæ albæ, aut damascenæ, aut incarnatæ, aut mos-  
chataæ, feu pallidæ, sive rubræ : voyez à l'ar-  
ticle ROSE.

Rosmarinum coronarium (rosmarinus hortensis) *ro-  
marin.*

sylvestre Bohemicum, aut gale : voyez MYRTE  
DU BRABANT.

Rosmarus, aut odobenus. Vacca marina : voyez ROS-  
MARE & VACHE MARINE.

Ros folis, *herbe aux goutteux.*

Rostellum : voyez RADICULE à l'article PLANTE.

Rostrum, *bec.*

Rubecula, aut phænicurus (eritachus) *gorge-rouge.*  
cærulea, *gorge-bleue.*

Rubellio, *rouget ou morrude.*

(erytrinus), *pagel.*

fluviatilis, *rotele.*

Rubeola (gallium tetraphyllon montanum cruciatum)  
*garance petite.*

- Rubeola montana odorata (asperula) *muguet des bois*  
 vulgaris quadrifolia lævis, floribus purpurascen-  
 tibus, *garance petite ou herbe à l'esquinancie.*
- Rubeta-bufo, *crapaud.*  
 dicta rana sylvestris, *grenouille des bois.*
- Rubetra, *traquet.*
- Rubia angulosa aspera (gallium) *caillelait.*  
 cynanchia (rubeola) *garance petite.*  
 linifolia aspera (juncaria) *jonquaire. Sa tige res-*  
*semble à celle du jonc, & ses feuilles à celles du lin.*  
 sylvestris Monspessulana major, *garance sauvage.*  
 tinctorum sativa, *garance : voyez aussi TISA-*  
 VOYANE.
- Rubiaceæ, *rubiaccées.*
- Rubicellus, *rubicelle : voyez à l'article RUBIS.*
- Rubicilla, *nom latin donné par plusieurs Auteurs au BOU-*  
 VREUIL & au ROUGE-QUEUE.  
 Americana, *rouge-queue d'Amérique.*  
 Bengalenfis, *rouge-queue de Bengale.*  
 Sinensis, *rouge-queue de la Chine.*  
 sub-nigra, *rouge-queue noire.*
- Rubicola, *espece de traquet de Lorraine.*
- Rubigo (rouille) *voyez à l'article BLÉ, & le mot*  
 ROUILLE.
- Rubini di rocca : *voyez aux articles GRENAT & RUBIS*  
 DE ROCHE.
- Rubinus, *rubis.*  
 balassius, *rubis balais.*  
 Orientalis, *rubis Oriental.*  
 rupium, *rubis de roche.*  
 spinellus, *rubis spinel.*
- Rubrica fabrilis : *voyez CRAYON ROUGE, RUBRIQUE*  
 & SANGUINE TENDRE.
- Rubus, *ronce.*  
 hircinus (chamæbatus) : *voyez RONCE SANS ÉPINE*  
*à la suite de l'article RONCE.*  
 idæus spinosus (frambæsia) : *voyez FRAMBOISIER*  
*à l'article RONCE.*  
 vulgaris, *ronce vulgaire.*
- Rucula marina minor (sinapi sylvestre), *espece de*  
*moutarde : voyez ce mot.*

- Rude crassum & ignobile concretum: voyez OSTEOCOLLE.
- Rumen: voyez à l'article RUMINANS.
- Rumex acetosus (acetosa), oseille.
- Rumicis species, foliis rubentibus (lapathum sanguineum), patience rouge.
- Rumigi Maurorum, rhasus.
- Ruminales, ruminans.
- Rupertiana (geranium), herbe à l'esquinancie.
- Rupicapra: voyez YSARD ou CHAMOIS.
- Rupicola, aut vinitorculum (ænas), espece de pigeon sauvage qui aime fort les raisins mûrs.  
avis, coq des roches.
- Ruscus, aut ruscum, petit houx fragon ou houx frelon.  
angustifolius, fructu folio innascente (laurus alexandrina), laurier alexandrin.
- Rusma: voyez ce mot.
- Rusticula perdix, bécasse.  
marina, (pie de mer): voyez BÉCASSE DE MER.  
minor, bécassine.
- Ruta, rue.  
capraria (galega vulgaris floribus cæruleis) rue de chevre.  
hortensis latifolia: voyez RUE DES JARDINS à l'article RUE.  
muraria (salvia vitæ), sauve-vie.  
pratensis herbariorum, aut thalictrum majus filiqua angulosa, rue des prés ou fausse rhubarbe.  
sylvestris, aut montana, rue sauvage de montagne: voyez à l'article RUE.  
Syriaca magno flore albo, quæ dici solet harmala, espece de rue sauvage: voyez HARMALE.
- Ruticilla: voyez ROSSIGNOL DE MURAILLE.
- Rutro, aut ruthrum (echinopus), chardon échinope.
- Rutula, aut peganion Narbonense (ruta sylvestris minor), rue sauvage.
- Rygchopsalia, bec en ciseau.
- Rylagon: voyez CASSUMUNIAR,

## S.

- S**AAMOUNA gossampinus, aut ceyba, viticis folio  
 aculeata, *fromager*.
- Sabdariffa, *espece de ketmie*: voyez SABDARIFFA.
- Sabina, *sabine ou savinier*.  
 major Monspessulana, aut oxicedrus, folio cu-  
 pressi, (*oxicedre*) voyez CEDRE PETIT.
- Sabris & alfordius, (*afrodus, aut apis hæmorrhôis*):  
 voyez AIMORRHOU.
- Sabulum, *sable*.
- Saburra, *gravier*.
- Sacal, aut succinum, (*karabé*): voyez AMBRE JAUNE.
- Sacar mambus, sachar mamba, *c'est le tabaxir*: voyez  
 BOIS DE BAMBOU.
- Sacchar, aut saccharum, (*sucre*): voyez CANNE A  
 SUCRE.
- Sacchari-vora, *sucrier*.
- Saccharum acerinum, (*sucre d'érable*): voyez à l'ar-  
 ticle ERABLE DU CANADA.
- spurium, (*caffonade*): voyez à l'article CANNE  
 A SUCRE.
- Sacoponium, aut sagapenum, (*gomme séraphique*):  
 voyez SAGAPENUM.
- Sacrum encautum, *encre sacrée*: voyez à l'article  
 MUREX.
- Saffarat, aut nabula (*giraffa*), *giraffe*.
- Safranum, aut carthamus, *cartame*.
- Sagapenum, aut serapinum, (*gomme sagapin*): voyez  
 SAGAPENUM.
- Sagina, aut sperjula, *espece de morgéline*: voyez SPER-  
 JULE.
- Sagitta aquatica major, *fleche d'eau*.
- Sagittæ formes, *fleches de pierre*.
- Sagittarium serpens, (*javelot ou serpent seringue*): voyez  
 ACONTIAS.
- Sagittarius avis, *sagittaire*.
- Saguerus, aut sagu Pigafettæ, (*todda-panna*) *sagou*.
- Sagri, *chagrin*: voyez à l'article ANE SAUVAGE.
- Saissaban: voyez ACACIA (*cassie des Jardiniers*).

- Saki & falabi : voyez à l'article CAPÉ.
- Sakkie : voyez à l'article TÈREBENTHINE DE CHIO.
- Salagraman : voyez à l'article CORNE D'AMMON.
- Sal alembrot. Alkitran, aut sal taberi, *sel alembrot.*
- Sal alkali naturelle, *sel alkali naturel.*
- Salamandra, *salamandre.*  
 aquatica : voyez LÉZARD D'EAU à l'article SALAMANDRE.  
 terrestris, *salamandre terrestre.*
- Sal ammoniacum, *sel ammoniac.*  
 catharticum amarum Ebesbamentis, *sel d'Ebsom.*  
 cibarium, aut culinare. Sal marinum, *sel commun*  
 ou *sel marin.*
- Salep Turcarum, aut salop : voyez SALOP.
- Sal fossile & gemmeum montanum, *sel gemme.*
- Salia, *sels.*
- Salicaria, aut lysimachia purpurea spicata, *salicaire.*  
 purpurea, *lysimachie rouge.*
- Salicastrum, aut glycypticos, solanum scandens, *douce*  
*amere.*
- Salicornia articulis apice crassioribus, *soude grande.*  
 geniculata annua, *salicor* : voyez SOUDE.  
 semper virens : voyez à l'article SOUDE.
- Sal Indicum melleum, *tabaxir.*  
 Indum, aut pyramidale, *sel d'Inde* ou *pyramidal.*
- Saliunca, (nardus celtica), *nard celtique.*
- Salix, *saule.*  
 amerina, *osier franc.*  
 caprea latifolia, *saule marceau* ou *marfaut* : voyez  
 aussi SAULE-OSIER.
- Syriaca, folio oleagineo argenteo, *calaf.*  
 vulgaris rubens : voyez OSIER ROUGE DES VIGNES  
 à l'article SAULE.
- Sal marinum, aut cubicum, *sel marin.*
- Salmerinus, salmero, *salmerin.*
- Salmo, *saumon.*
- Sal neutrum naturale, *sel neutre naturel.*
- Salop, *salep.*
- Salpa, (fausse vergadelle) *salpe.*
- Sal petræ, aut nitrum, *nitre.*
- Salsa marina (crithmum), *bacile* ou *criste marine.*

Salsaparilla, aut sarsaparara, *salsepareille*.

Salsolæ genus in hortis isgarum (kali vulgare): voyez à l'article SOUDE.

Sal solare nativum, *sel ammoniac naturel*.

Sal taberi, aut alembrot, *sel alembrot*.

Saltarella, aut saltatricula (locusta), *sauterelle*.

Salvia agrestis, *sauge sauvage* ou *faux scordium*.

folio tenuiore, *sauge de Catalogne*.

fructifosa lutea latifolia, *sauge en arbre*.

major, aut sphacelus Theophrasti, *sauge grande*.

minor aurita & non aurita, *sauge petite* ou *sauge franche*.

vitæ, aut ruta muraria, *sauve-vie*.

Sal vitri, *sel de verre*.

Salvo-garda, *saûve-garde*.

Samara: voyez à l'article ORME.

Sambali. Noche. Niergundi, aut norchila, *négundo*.

Sambucus, *sureau*.

aquatica, aut palustris (opulus), *obier*.

humilis, aut herbacea (ebulus), *yeble*.

Samini: voyez à l'article JASMIN.

Samius aster, nom donné à la terre talqueuse de Samos;

voyez TERRE DE SAMOS (terra Samia).

lapis veterum (alana), *tripoli*.

Samolus (anagallis aquatica), *mouron d'eau*.

Sampitam: voyez YPPO.

Sampuchum (majorana major), *marjolaine*.

Sampuchus mastichen redolens: c'est la seconde espece

de marum: voyez ce mot.

Sana munda (caryophyllata vulgaris), *galliotte* ou *bénoite*.

Sana-sancta Indorum (nicotiana), *nicotiane*.

Sandal (santalum), *santal*.

Sandalites, *sandaliolite*.

Sandaracha Arabum (vernix): voyez à l'article GÉNÉVRIER (grand).

Græcorum (arsenicum rubrum), *réalgar*.

Sandaistros lapis, *sandaistre*.

Sandilz Anglorum (anguilla de arena), *anguille de sable*.

Sandix (minium), *espece de chaux de plomb* ou *massicot rouge*: voyez PLOMB.

- Sanga-fanga: voyez à l'article PAPIER DU NIL.  
 Sangu (ettalche), *ettalch*.  
 Sanguerbomen: voyez à l'article SAGUEER-DRINKER.  
 Sanguinalia: voyez à l'article RENOUÉE ARGENTÉE.  
 Sanguinalis mascula, aut centum nodia (polygonum mas), *centinode* ou *renouée*.  
 Sanguis, *sang*.  
 draconis, *sang-dragon*.  
 herba, aut lapathum sanguineum, *patience rouge*.  
 Sanguisorba minor (pimpinella), *pimprenelle*.  
 Sanguifuga (hirudo), *sang-sue*.  
 Sanicula, aut diapensia, *sanicle*.  
 Alpina, aut cortufa, *cortuse*.  
 foliis borraginis villosa (auricula urfi), *oreille d'ours*.  
 eboracensis (pinguicula), *grassette*.  
 foemina adulterina (astrantia): voyez à l'article SANICLE.  
 guttata, aut cotyledon montana (geum): voyez SANICLE DE MONTAGNE & GEUM.  
 montana, flore calcari donato (pinguicula), *grassette*.  
 Santalum, *santal*.  
 Santh: voyez ACACIA VÉRITABLE.  
 Santolina vulgò, aliis crespolina, *garde-robe*.  
 Sao-tcheou-tiao: voyez BELVEDERE.  
 Saphera, aut zaffera, *safre*.  
 Saphyrus, *saphir*.  
 aquæus, *saphir couleur d'eau*.  
 occidentalis, *saphir occidental* ou *blanchâtre*.  
 orientalis, *saphir oriental*.  
 prafitis, *saphir verdâtre*.  
 Sapo, *savon*.  
 terræ, *savon naturel*.  
 vitri, *savon du verre*: voyez MANGANAISE.  
 Saponaria, *saponaire* ou *savonniere*.  
 Americana, aut arbor sapinda, *savonnier*.  
 Sapota, fructu ovato majori, *sapotillier*.  
 Sarcanda, *arbre du santal citrin*: voyez à l'article SANTAL.  
 Sarcocolla, *colle-chair* ou *sarcocolle*.

Sarcophago Cretensibus. Dentellaria, *dentelaire.*

Sarcophagus lapis (lapis affius), *Pierre affienne.*

Sardachates, *farde-agate*: voyez à l'article AGATE.

Sarda lapis, aut cornalina, *cornaline.*

piscis, aut sardina, *sardine.*

Sardina, *sardine.*

Sardius lapis, aut cornalina: voyez CORNALINE.

Sardonius, herba scelerata: voyez à l'article RENON-  
CULE.

Sardonicus, aut sardonix, *sardoine.*

Sargazo, aut vitis marina: voyez HERBE FLOTTANTE  
& SARGASSE.

Sargus, *sargo.*

Saroi-bura: voyez à l'article ALCYON.

Sarracenicum frumentum, *sarrasin.*

Sarsaparilla, *falsépareille.*

Sassaf, aut sassaf Syrorum, aut eleagnus, *olivier de  
Bohème*: voyez CALAF.

Sassafras, *laurier des Iroquois ou sassafras.*

Sassifca Italorum (tragopogon purpureum), *serfisi.*

Satureia, *sarriette.*

Cretica, aut thymbra legitima Græca, *sarriette de  
Crete*: voyez TYMBRE.

montana, *sarriette de montagne.*

spicata, aut thymbra Sancti Juliani, *sarriette vraie.*

Saturnus: voyez SATURNE à l'article PLANETE.

Satyrium, aut orchys major, *satyrion.*

abortivum, aut nidus avis, *nid d'oiseau.*

majus latifolium, *satyrion à larges feuilles.*

mas foliis maculatis, *satyrion mâle.*

Satyrus quadrumanus, *satyre.*

Saurus, sive saura (lacerta maritima): voyez LÉZARD  
DE MER ou DRACONCULE, poisson.

Saxifraga, *saxifrage.*

alba, *saxifrage blanche.*

Anglorum umbellifera, aut foliis latioribus, radice  
nigrâ, flore candido, silao similis, aut angelica  
pratensis, apii folio, *saxifrage des Anglois.*

hircina major (tragofelinum): voyez BOUCAGE  
ou BOUQUETINE BLANCHE.

- Saxifraga aurea rotundifolia**, aut *chrysoplenium*, foliis amplioribus auriculatis, *saxifrage dorée*.  
*rotundifolia alba*, *saxifrage*.  
*rubra*, aut *alkekengi*, *coqueret* ou *alkékenge*.  
**Venetorum**, aut *oreoselinum*, *persil de montagne*.  
*verna annua humilior*, *petite saxifrage rouge*.
- Saxum abrotanoïdes**, *espece de madrepore* ou de *millepore*.  
 mixtum: voyez à l'article GRAIS FEUILLETÉ.
- Sban aniliferum Indicum coronilla foliis**: voyez INDE.
- Scabiosa**, *scabieuse*.  
*folio integro*, (*succisa*, aut *morsus diaboli*), *scabieuse des bois*.  
*hirsuta vulgaris pratensis & ruralis*, *scabieuse ordinaire des prés & des champs*.
- Scalata**, *escalier* (*coquille vis*).
- Scambia**, aut *girasol*: voyez ce dernier mot.
- Scammona Monspeliaca**, *flore parvo*, *scammonée de Montpellier*.
- Scammonia**, aut *scammonium*, *scammonée*.  
*folio glabro*, *scammonée à feuilles lisses*.  
*hirsuta*, *scammonée de Smyrne*.  
*parva*, aut *convolvulus minor arvensis*, *liseron petit*.  
*Syriaca*, *flore majore convolvuli*, *grand liseron de Syrie* ou *scammonée de Syrie*.
- Scammonium Americanum** (*bryonia Americana*), *méchoachan*.
- Scampiufa**, *psorice*.
- Scandix semine rostrato**, aut *pecten Veneris*, *aiguille de Berger*: voyez PEIGNE DE VÉNUS.
- Scapus**: voyez HAMPE à l'article PLANTE; voyez aussi à l'article TIGE.
- Scarabelaphus cornutus** (*cervus volans*), *cerf volant*.
- Scarabeolus pistinarius**, *meunier*.
- Scarabæus**: voyez SCARABÉE & ESCARBOT.  
*Americæ meridionalis viridescens*, *nigro maculatus*, *nasicornis*, *tauri volantis congener*: voyez TAUREAU VOLANT.  
*bicornis*, aut *cervus volans*, *cerf volant*.  
*elephas*, *escarbot éléphant*.

- Scarabæus maximus elegantissimus, splendens: voyez à l'article SCARABÉE DE L'ILE DE CAYENNE.  
 minor domesticus, spadiceus, ravet.  
 stercorum, escarbot ou fouille-merde.  
 stridulus & arboreus vulgaris, hanneton.  
 vulgaris rufus, scarabée rouge: voyez HANNETON.
- Scariola, aut endivia, endive.
- Scarlatum, aut coccus infectoria, (graine d'écarlate) kermès.
- Scarus, scare: voyez MERLOT & SCARE.
- Secacchul, aut fisarum Syriacum, scécachul.
- Sceletum, squelette.
- Sceptrum pædagogorum (ferula foemina), fêrule.
- Schænantum, aut schænanthos, schénante.
- Schæniclos, alouette de mer.
- Schærianum jacobææ affine. Achillæa, espece de jacobée.
- Schatopse: voyez SCATOPSE.
- Scherra: voyez à l'article MOINEAU.
- Schilus, schindel.
- Schistus, schiste.
- Schlakkenertz. Les Métallurgistes Allemands donnent ce nom à la mine d'argent vitreuse.
- Sciæna, aut umbra, ombre, poisson.
- Scilla, scille.  
 radice albâ, grande scille blanche ou mâle.  
 vulgaris radice rubrâ, grande scille rouge.
- Scincus marinus, scinc marin.
- Scirpus, aut juncus aquaticus maximus, jonc d'eau.
- Scismus, aut gainus (martes), martre.
- Sciurus, aut campfurus, écureuil.  
 volans, écureuil volant.
- Sclarea, aut horminum sativum, toute-bonne ou orvale.  
 pratensis flore cæruleo: voyez ORVALE.  
 vulgaris, foliis sinuatis phlomitidis: voyez Æthyopis dans cette table alphabétique.
- Scolopax, scolopace.  
 avis (rusticula), bécasse.  
 serpens, scolopax.
- Scolopendra, scolopendre.  
 marina, scolopendre de mer ou marine.

Scolopendria, five lingua cervina, *langue de cerf ou scolopendre vulgaire.*

vera, aut asplenium, *cétérach.*

Scolymus chrysanthemus, aut ascolimbros, *épine jaune.*  
vulgò cinara, *artichaut.*

Scolytus, *scolite.*

Scombrus, aut scomber piscis, *maquereau.*

Scopa regia, aut Carpentorum herba (Barbarea);  
*herbe de Ste. Barbe ou aux Charpentiers.*

Scops, *duc petit.*

Scopus, *ombrette.*

Scordium officinarum, aut chamædris palustris canescens; *germandrée d'eau.*

Scordotis, aut scorodonia (salvia agrestis), *sauge sauvage ou des bois.*

secunda Plinii, aut lamium astragaloïdes (cassida);  
*toque.*

Scorfano: *voyez à l'article SCORPENE.*

Scoria aut recrementa ferri, *mâchefer.*

Scorodonia, five sphacelus (salvia agrestis), *sauge sauvage.*

Scorodoprasum, aut alliporum, *ail-poireau.*

Scorodothlaspi, aut thlaspi allium redolens, *espece de thlaspi à odeur d'ail.*

Scorpæna, *scorpeno.*

pinnulis ad oculos & nares, *scorpene ou scorpeno.*

Scorpio, aut scorpius, *scorpion terrestre.*

araneus, *scorpion araignée.*

piscis, aut scorpius maritimus, *scorpion de mer:*  
*voyez SCORPENO.*

Scorpioides, buplevri folio, aut filiqua campoïde hispida; *chenille plante.*

major, aut colutea filiquosa (emerus), *séné sauvage.*

Scorpiis, aut scorpæna, *scorpeno.*

Scorpius, aut nepa (genista spinosa major vulgaris);  
*genêt piquant.*

maritimus, aut scorpio piscis, *scorpion de mer.*

Scorzone: *voyez à l'article ROUSSETTE (poisson).*

Scorzonera, aut tragopogon peregrinus Hispanicus;  
*scorfonere.*

Scotanium, aut cotinus coriaria, *fustet.*

Scrofa, aut porca: *voyez TRUIE à l'article SANGLIER.*

Scrophula aquatica, *agrouelles.*

Scrophularia, *scrophulaire.*

aquatica major. Betonica aquatica, *bétoine d'eau*  
ou *herbe du siege* ou *scrophulaire aquatique.*

aut millemorbia, *scrophulaire.*

media, aut anacamperos, *orpin* ou *joubarbe des*  
*vignes.*

minor, aut chelidonia minor, *chélidoine petite* ou  
*scrophulaire petite.*

nodosa foetida, *scrophulaire grande.*

vulgaris & major, *grande scrophulaire commune*  
ou *des bois.*

Sculli, *bahel.*

Scuriolus, aut campfurus (sciurus), *écureuil.*

Scutatus orbis, *fustolt.*

Scutellaria teucrii facie, aut lamium astragaloïdes (cas-  
fida), *toque.*

Scythica radix, aut glyzirrhiza (liquiritia), *réglisse.*

Seban, aut feysban Indicum, *espece de galega d'Egypte*  
à *filiques articulées.*

Sebesta domestica, *sebestier cultivé.*

Sebesten, *sebestes.*

Sebestena sylvestris, *sebestier sauvage.*

Seboim: *voyez ZEBOA.*

Sebum, *suiif.*

Seca, aut briza (fecale), *seigle.*

Secacul Arabum, *scécachul.*

Secala luxurians, *blé cornu* ou *ergot.*

Secale, *seigle.*

Secundina, feu secundæ mulieris, *arriere-faix* ou *délivre.*

Securidaca, aut emerus hortorum: *voyez à l'article*  
**SÉNÉ.**

Sedimentum petreum, *dépôt pierreux* ou *résidu pier-*  
*reux:* *voyez à l'article STALACTITES.*

Sedum aquatile, aut aizoon, *espece de joubarbe:* *voyez*  
*ce mot.*

foliis subrotundis crenatis (faxifraga), *saxifrage.*

majus vulgare, aut semper vivum majus, *jou-*  
*barbe grande.*

**Sedum minimum** acre , flore luteo , feu illecebra : voyez  
VERMICULAIRE BRULANTE à l'article JOU-  
BARBE.

minus tereti , folium album , trique-madame ou  
joubarbe petite.

offinarum , aut vermicularis , *idem*.

**Selago Plinii** (camphorata) , camphrée.

**Selenites** , sélénite.

**Selinon** , aut petroselinum , persil.

**Semen** : voyez SEMENCE & GRAINE.

ammeos , ammi.

badian , aut anisum stellatum , anis de la Chine.

contra vermes , aut semen sanctonicum , poudre  
aux vers.

moschi , aut belmuschus Ægyptia , (abel-mosc)  
ambrette.

piscium , laitance : voyez à l'article POISSON.

sanctum , aut sanctonicum , aut zedoariæ , sémén-  
cine ou poudre à vers.

**Semenzina**. Semen cinæ , aut hagniospermus : *idem*.

**Semi-flosculofus** : voyez DEMI-FLEURON à l'article  
PLANTE.

**Semi-metalla** , demi-métaux.

**Semper vivum majus** , joubarbe.

majus , aut sedum minus , trique-madame.

minus vermiculatum acre (illecebra) , vermiculaire  
brûlante.

**Sempsem** , aut sesamum , sésame.

**Senagruel** , aut viperina Virginiana , vipérine de Vir-  
ginie.

**Senecio** , seneçon.

Asiaticus ( china radix ) , esquine.

major , sive flos Sancti Jacobi ( Jacobæa ) ,  
Jacobée.

**Senecium & herba pappi** (senecio) , seneçon.

**Senecta** , aut exuvia anguium , dépouille de serpent.

**Senna**. Sena , aut folium Orientale , séné du Levant.

Italica ; foliis obtusis , séné.

Occidentalis odore opii veroso , orobi pannonici ,  
foliis mucronatis , glabra (pajomirioba) , casse  
puante.

- Sensus, *sens*.  
 Sentis canis & cynosbatos (cynorrhodos), *églantier*.  
 Sepia, *sèche*.  
 Sepidion, aut sepidon, *seps*.  
 Sepiola, *sèche petite*.  
 Septinervia (plantago major), *plantain large ou grand*.  
 Seps serpens, *seps*.  
 Sermontanum, aut ligusticum, *liveche*.  
 Serapium, aut sagapinum, *sagapénium*.  
 Serento, *pin à trois feuilles*.  
 Serichatum, aut thymiama, *narcaphte*.  
 Sericum crudum, aut bombycis serica, *soie*.  
 Serinus avis, aut acanthis, *serin*.  
     canarius, *serin de Canarie*.  
     hybridus, *serin mulet*.  
     vulgaris, *serin commun*.  
 Seriola, aut endiviola, *espece d'endive: c'est la chicorée blanche: voyez ce mot*.  
 Seriphium absinthium, *aluine de mer*.  
     Germanicum (sophia Chirurgorum), *thalitron*.  
 Seris, aut endivia, *endive*.  
     domestica (lactuca sylvestris), *laitue sauvage*.  
     sylvestris picris, cichorium, *chicorée sauvage*.  
 Serpens, *serpent*.  
     alatus, *serpent ailé, (espece de lézard)*.  
     hieroglyphicus: *voyez à l'article SERPENT*.  
     Indicus bubalinus: *voyez ANACANDAIA*.  
     laticaudatus, *serpent à large queue ou à queue aplatie*.  
     mansuefactus, *serpent familier*.  
     marinus, aut vipera marina, *serpent marin*.  
     volans, *acontias*.  
 Serpentaria dracunculus major, *serpenteaire*.  
     mas, seu bistorta, *bistorte*.  
     Virginiana, aut senagrue, *serpenteaire de Virginie*.  
 Serpentino antico Orientale, *porphyre vert antique*.  
 Serpula (jeune serpent): *voyez SERPENT: voyez aussi TUBIPORE & VERS DE MER*.  
 Serpyllum, *serpolet*.  
     acinarium, aut oxicoccum, *coussinet de marais ou canneberge*.

- Serpyllum citratum, *serpolet* ou *pillolet commun*.  
 hortense, aut thymum vulgare, folio tenuiore,  
*thym*.  
 vulgare minus, *petit serpolet* ou *thym sauvage ordi-*  
*naire*.
- Serra, *espadon* ou *poisson-scie*.
- Serratula, aut jacea nemorensis, *sarrette*.
- Serretta, ferratula, *idem*.
- Sertularia, (*sertulaire*) *espece de coralline articulée* :  
 voyez **CORALLINE**.
- Sesama, aut sesamum, *sésame* ou *jugoline*.
- Sesamoïdes, fructu stellato, aut reseda linariæ foliis,  
*sésamoïde*.  
 parvum, aut catanance, *chicorée bâtarde*.
- Sesamum, *sésame* ou *jugoline*.
- Sesban, aut seysban : voyez *ci-dessus* Seban.
- Seseli Æthiopicum (libanotis), *faux turbith des mon-*  
*tagnes*.  
 Creticum tordylium Narbonense minus, *séseli de*  
*Crete*.  
 Massiliense, aut fœniculum tortuosum, *séseli de*  
*Marseille*.  
 massilioticum, aut ligusticum, *livèche*.  
 officinarum, aut fermontanum, *idem*.  
 palustre lactescens, aut thysselinum, *persil de ma-*  
*rais*.
- Seta, (*soie de porc*) : voyez à l'article **SANGLIER**.  
 marina : voyez à l'article **GORDIUS**.
- Setane : voyez **ACACIA**, (*cassie des Jardiniers*).
- Setim, *boulet de canon*.
- Sevum & sebum, *suif*.
- Sexus : voyez **SEXE** à l'article **PLANTE**.
- Sferro cavallo, aut solea equinea (ferrum equinum),  
*fer de cheval*.
- Shelmina, *reine des prés à fruit hérissé*.
- Siciliana, aut androsæmum, *toute-saine*.
- Sideritis, aut herba Judaïca, *crapaudine*.  
 alfinis triflaginis folio (marrubiastrum). *Ses feuil-*  
*les ressemblent à celles de la marjolaine, & ses fleurs*  
*à celles du marrube*.
- Sideroxillon, *thé de Boerhaave* ou *arbre laiteux des*  
*Antilles*.

- Sidium, aut malicorium, (*cuir de grenade*): voyez à l'article GRENADIER.
- Sigillum beatæ Mariæ officinarum (tamnus), *sceau de Notre-Dame ou racine vierge.*
- Salomonis, aut polygonatum, *sceau de Salomon.*
- Signifer, *porte-étendard.*
- Sijah benna: voyez à l'article TÉRÉBENTHINE DE CHIO.
- Silenus, *filene.*
- Siler montanum (ligusticum): voyez LIVÊCHE.
- Silex: voyez CAILLOU & SILEX.
- Siliculus: voyez GALET.
- Siligo, aut fecale, *seigle.*
- Siliqua, *silique.*  
 Arabica (tamarindi), voyez TAMARINS.  
 Ægyptiaca (cassia), *casse.*  
 edulis, sive ceratia, *carouge ou caroubier.*  
 sylvestris rotundifolia (arbor amoris), *gâinier.*
- Siliquaria, *oiseau de sauge.*
- Siliquastra: voyez à l'article ICTHYPERIE.
- Siliquastrum, aut arbor Judæ, quæ Græcis vulgò concouchias, *gâinier.*  
 aut capsicum siliquis longis propendentibus, *poivre de Guinée.*
- Silphium, aut laserpitium, *laser.*  
 Cyrenaicum: voyez SILPHIUM.
- Silurus, aut glanis, *silure.*  
 dictus sturio, *esturgeon.*
- Silybum, aut carduus marianus, *chardon de Notre-Dame.*
- Simarona vanilla: voyez à l'article VANILLE.
- Simarouba: voyez ce mot.
- Simbor mangianum, sive cornu alcis planta: voyez SIMBOR.
- Simbos: voyez ZIMBIS.
- Simia, aut simius, *singe.*  
 aut vulpecula marina, sive alopetias, *renard marin.*  
 marina, *singe de mer.*  
 personata: voyez à l'article PARESSEUX.
- Sinanchicæ species (juncaria); c'est la joncaire.

- Sinapi, *moutarde*.  
 agreste, aut Barbarea, *herbe de Sainte Barbe*.  
 echinatum, aut erucago segetum, *roquette sauvage*.  
 fativum rapifolio, *moutarde grande*.  
 filiqua hirsuta apii folio, femine albo aut rufo, *moutarde blanche*.
- Singadi, aut arbor tristis, *arbre triste*.
- Sinus: voyez GOLFHE.
- Sion, aut sium: voyez BECCABUNGA.  
 cratevæ erucæ folium (nasturtium aquaticum) *creffon d'eau*.  
 siracost, aut thereniabin, *manne liquide*.
- Sirenæ, *sirenes*.
- Siri-gata gamber: voyez à l'article CACHOU.
- Siriourou: voyez CANNE CONGO.
- Sifarum, aut sifer fativum, *chervi*.  
 Syriacum, *scécachul*.
- Sifer, aut sifarum, *chervi*.
- Sifou, aut petroselinum caninum (cicuta minor), *ciguë petite*.
- Sisymbrium, aut raphanus aquaticus, *raifort aquatique*.  
 annuum absinthii minoris folio (sophia Chirurgorum), *thalitron*.  
 aquaticum, aut nasturtium aquaticum, *creffon de fontaine*.  
 dictum mentha aquatica, *menthe aquatique*.  
 erucæ, folio glabro, flore luteo (Barbarea), *herbe de Sainte Barbe*.
- Sisyrrinchium, (*grosin de cochon*); *plante qui ressemble à l'iris bulbeux*.
- Sitta: voyez TORCHEPOT.
- Sium, aut sion, *beccabunga*.  
 aromaticum, aut amomum officinarum falsum, *sison ou amome*.  
 aut cratevæ, &c. nasturtium aquaticum, *creffon de fontaine*.  
 folio infimo cordato, caulinis ternutis, omnibus crenatis, Gronov. *C'est le Ninzim: voyez ce mot*.  
 verum aut pastinaca aquatica, *berle*.
- Skolimos: voyez à l'article FIGUIER SAUVAGE.

Sladi: voyez à l'article CAMPHRE.

Sloana, *sloane*.

Sma-asken: voyez à l'article CORBEAU.

Smaragdus, *éméraude*.

Smaris piscis, *picarel*.

Smecten, aut smectis: voyez PIERRE DE LARD.

Smilax arbor, aut taxus, *if*.

aspera Chinenfis: voyez à l'article SQUINE.

fructu rubente, *liseron rude ou liseron épineux*.

Peruana (falsaparilla), *falsépareille*.

hortensis (phaseolus vulgaris), *haricot ordinaire*.

lævis, aut convolvulus, *liseron*.

filiqua sursum rigente, aut phaseolus parvus Italicus; *c'est le petit haricot des Pays chauds*.

unifolia humillima, aut unifolium; *c'est le smilax à une seule feuille*.

Smyris, *émérid*.

Smyrnum, aut hipposelinum, *macéron*.

hortense, aut imperatoria, *impératoire*.

Sneuberdado: voyez ARMADILLE.

Snoeripa: voyez PERDRIX BLANCHE.

Soa-ager: voyez à l'article LÉZARD D'AMBOINE.

Soboles, *caïeux*.

Soda, *soude*.

Sol: voyez SOLEIL à l'article PLANETE.

Indianus, aut corona solis, *herbe au soleil*.

Solanifolia, aut circæa Lutetiana, *circée ou herbe de Saint Etienne*.

Solanoïdes Americana circæa, foliis canescentibus; *solanoïde*.

Solanum arborefcens indicum maximum, foliis cœnoplæ sive nanenæ majoribus, fructu rotundo, duro, rubro, semine orbiculari, compresso maximo, &c. vulgò *Caniram*, Malab. *noix vomique*.

aut solathrum, *morelle*.

scetidum, aut datura, *dutoa*.

fructicosum bacciferum, (aut amomum Plinii); *amome des Apothicaires*.

furiosum, aut lethale, (belladonna) *belladame ou belladone*.

Solanum

- Solanum lignosum, aut dulcamara, *vigne de Judée ou douce-amère.*
- maniacum, aut furiosum, *belledame.*
- melanocerasus, aut belladonna, *belledame.*
- pomiferum folio rotundo tenui; *c'est le cachos du Pérou.*
- fructu oblongo, (melongena) *V. MAYENNE.*
- fructu rotundo, striato, (molle, lycopersicon) *dorée ou pomme d'amour.*
- pomo spinoso rotundo: stramonium, *pomme épineuse.*
- pseudo-capsicum, *amome des Jardiniers.*
- quadrifolium bacciferum: herba Paris, *raisin de renard.*
- racemosum Indicum, aut phytolacca: *voy. LAQUE & MORELLE A GRAPPES.*
- scandens, aut dulcamara, *douce-amère.*
- aculeatum, hyosciami folio, flore intus albo, extus purpureo, *groseillier des Antilles.*
- somniferum, aut datura: *voyez DUTROA.*
- tuberosum esculentum: *voyez POMME DE TERRE à l'article BATATTE.*
- vesicarium, aut alkekengi, *coqueret ou alkékenge.*
- Solaria, aut ros-solis, *herbe aux goutteux.*
- Solatrum, aut solanum, *morelle.*
- Soldanella marina, aut brassica marina, *foldanelle ou chou marin.*
- montana aut Alpina, *foldanelle de montagne.*
- Soldido piscis: *voyez TAMOATA.*
- Solea aculeata, *pégoufe.*
- Solea equinea, aut ferrum equineum, *fer de cheval.*
- piscis, *sole.*
- Solemera: *voyez à l'article PIRAGUERA.*
- Solen, *coutelier.*
- Solidago, aut bellis, *paquerette.*
- Saracenicæ, aut virga aurea, *verge dorée.*
- Solipeda, aut foliungula: *voyez à l'article QUADRUPEDES.*
- Solis flos Peruvianus, aut corona solis, *herbe au solcil.*
- Solis gemma, *girafol.*
- oculus, aut oculus cati, *œil de chat.*

- Solsequium, aut cichorium sylvestre, *chicorée sauvage*.  
 Solifiora, aut ros-folis, *herbe aux goutteux*.  
 Solum : voyez SOL.  
 Somo, skimmi : voyez ANIS DE LA CHINE.  
 Soncho affinis, aut lampfana, *lampsane*.  
 Sonchus, aut lactucella, *laiteron ou lacéron*.  
 Songo ; c'est le chou Caraïbe.  
 Sophia Chirurgorum, *thalitron*.  
 Sopi : voyez SALPA.  
 Sorbus, aut forbum, *sorbier ou cormier*.  
 Sorex mus, *souris*.  
 Sorghi album, aut dora, ( melica ) *espece de forgo*.  
 Sorgo, aut sorgum, *millet grand*.  
 Sory : voyez ce mot.  
 Spadam, *espadon*.  
 Spalt lapis, aut spathum, *spath*.  
 Spar, aut spathum vitreum fusibile, *spath fusible*.  
 Sparganium ramosum, non ramosum minimum : voyez  
 RUBAN D'EAU.  
 vulgò butomus, ( juncus floridus ) *jonc fleuri*.  
 Spartium, *espece de genêt* : voyez ce mot.  
 aphyllon fruticosum, aut erinacea, *espece de genêt  
 étranger & épineux*.  
 arboreum trifolium ligno violaceo, *bois de la  
 Chine* : voyez à l'article BOIS DE PALIXANDRE.  
 Hispanicum, aut junceum, *genêt d'Espagne*.  
 portulacæ foliis, aculeatum, ebeni materiæ, ( *ébene  
 de Saint-Domingue* ). Voyez à l'article ÉBENE.  
 scoparium, *genêt commun*.  
 Sparverius, *épervier*.  
 Sparus, *spare*.  
 Spatha : voyez SPATHE à l'article PLANTE.  
 aut gladiolus, *glaiëul*.  
 Spathagus, *pas de poulain*.  
 Spathula foetida, aut xyris : voyez ESPATULE ou  
 GLAÏEUL PUANT.  
 Spathum, *spath*.  
 arenaceum, *spath grenelé*.  
 Islandicum, *cristal d'Islande*.  
 lamellatum, *spath feuilleté*.  
 rhomboïdale, *spath rhomboïdal*.

- Spathum tessulare pellucidum, aut cubicum, *spath cubique transparent.*  
 vitreum fusibile, *spath fusible ou spath séléniteux.*
- Spatka : voyez GRAND PLONGEON DE MER.
- Species pseudo-mergi, *espece de plongeon huppé.*
- Speckstein : voyez à l'article PIERRE DE LARD.
- Spēta, aut zea, *épeautre.*
- Speculum asininum, (*miroir d'âne*) : voyez GYPSE  
 TRANSPARENT.
- Speelvisch, *tatabula.*
- Spelunca, *grotte.*
- Sperguy : voyez SPERJULE.
- Sperjula, *sperjule.*
- Sperma, aut semen animalium : voyez SEMENCE &  
 SPERME.  
*ceti, blanc de baleine.*  
*ranarum, aut sperniola, sperniolle.*
- Sphacelus, aut stachys, *épi d'eau.*  
*salvia agrestis, (scorodonia) sauge sauvage*  
*ou des bois.*  
*verus Theophrasti, aut salvia minor, sauge petite*  
*de Provence.*
- Sphagnon, *mousse aquatique.*
- Sphæra marina, aut pila marina, *pelotte de mer.*
- Sphærocephalus, carduus, aut echinopus, *échinope.*
- Sphenicus, *manchot.*  
*nævius, manchot tacheté de blanc.*
- Spherdocles, aut tethya, *téthye.*
- Sphondylis, *sphondyle.*
- Sphondylium hirsutum vulgare, (*fausse branc-ursine*).  
 Voyez BERCE.  
*majus five panax heracleum : voyez OPOPANAX*  
 & GRANDE BERCE.
- Sphondylus lapis, (*mugil*) *s'entend de la pierre qui se*  
*trouve dans la tête du muge.*
- Sphyræna, *spet.*
- Spica, *épi.*  
*aut lavandula major, lavande grande.*  
*Celtica, nard Celtique.*  
*hortulana, aut stœchas. V. STÉCHAS ARABIQUE.*  
*Indica, nard Indien ou spicanard.*  
*nardi, idem.*

Spignel: voyez MEUM D'ATHAMANTE.

Spina: voyez ÉPINE & ARÊTE: voyez aussi ÉPINE & l'article PLANTE.

acida, aut berberis, *épine-vinette.*

acuta, aut oxiacantha, *aube-épine.*

alba hortensis, aut carduus marianus, *chardon de Notre-Dame ou artichaut sauvage.*

Arabica, aut carlina, *carline.*

bourgi Monspeliensium, aut alaternus, *alaterne.*

cervina, aut rhamnus catharticus, *noirprun ou nerprun.*

citrina, aut solstitialis, *chardon doré.*

dicta anonis mitis, *arrête-bœuf jaune.*

hirci, aut tragacanthum, *épine de bouc ou barbe de renard.*

infectoria, aut rhamnus solutivus, *nerprun ou bourg-épine.*

lutea, aut ascolimbros, *épine jaune.*

peregrina, aut tetralix spinosa (echinopus), *échinope.*

purgatrix, id est hippophaës: voyez ce mot.

pyrifolio, aut pyracantha, *buisson ardent.*

solstitialis, aut citrina, *chardon doré.*

sylvestris, *épine blanche sauvage.*

Spinaceum olus, aut spinacia, *épinards.*

Spinacia, spinachium, spinachia, *idem.*

Spinalia: voyez à l'article ESTURGEON.

Spinatella, aut carduus stellatus (calcitrapa), *chauffe-trape ou chardon étoilé.*

Spinus albus, aut oxiacantha vulgaris, *épine blanche ou aube-épine.*

albus avis, aut ligurinus, *espece de serin-chardon-neret.*

vulgò prunus sylvestris, *prunier sauvage ou prunellier.*

Spinzago d'aqua. Avoceta, *avocette.*

Spipela: voyez à l'article PIPIT.

Spiræa falicis folio, aut frutex spicatus, foliis saliginis ferratis, *spirée.*

Theophrasti, aut viburnum, *viorne.*

Spodium, *spode.*

- Spodium Arabum**, aut **antispodium**, est la cendre des racines de roseaux brûlés.
- Græcorum**, aut **tuthia**, tutie.
- tabaxir Persianorum**; c'est la cendre du bambou; voyez ce mot.
- Spondias**, *acaja*.
- Spondylolithes**, *spondyles* ou *articles fossiles*.
- Spondylus**, feu **verticillus**, *spondyle* ou *sphondyle*.
- Spongia**, *éponge*.  
*bedeguaris*, *bédéguar*.  
*fluviatilis*, *éponge de riviere*.  
*pyrotechnica*, *meche noire pour le fusil ou amadou*: voyez à l'article CHAMPIGNON.
- Spongiosa nonnullis**, aut **boletus esculentus**, *morille*.
- Spongites**, aut **lapis spongiæ**, *Pierre d'éponge*.
- Sportulæ**, aut **species**, (*épices du Palais*): voy. ÉPICES.
- Spuma lupi**, aut **jovis**: voyez WOLFRAM.
- Squacio**, aut **squa-jotta**: voyez à l'article HÉRON.
- Squalus**, *squale*.
- Squama**: voyez ÉCAILLE à l'article PLANTE.
- Squamofus**, *squammeux*.
- Squatina** (ange): voyez SQUATINE.
- Squilla piscis**, *squille*.
- Stachys major Germanica**, (*épi fleuri*): voyez STACHYS.
- Staëte**, aut **staëten**, *myrrhe liquide*.
- Stœchas**, *stéchas*.  
*Arabica*, *stéchas Arabique*.  
*citrina latifolia*, aut *elichrysum*, *stéchas citrin*, ou *bouton dor*, ou *immortelle jaune*.  
*folio ferrato*, *stéchas à feuilles dentelées*.  
*purpurea*, aut *asthocodes*, *stéchas Arabique*.
- Stagnum**, *étang*.
- Stalactites**, *stalactites*.
- Stamina**: voyez ÉTAMINES à l'article PLANTE.
- Stannum**, *étain*.
- Staphylinus**, *staphylin*.  
*fativus & daucus domesticus* (*carotta*), *carotte*.  
*sylvestris*, aut *daucus vulgaris*, *carotte sauvage* ou *faux chervi*.
- Staphylo dendron**, *nez coupé* ou *pistache sauvage*.

Staphis-agria, *staphis-aigre.*

Stariki: voyez à l'article **PLONGEON.**

Starna perdice: voyez à l'article **PERDRIX GRISE.**

Statice, *gazon d'Olympe* ou *statice.*

Statio, *rade.*

Statumina, *couches de la terre*: voyez à l'art. **TERRE.**

Steatites, *stéatite*: voyez aussi **PIERRE DE LARD.**

Stelechites lapis, *stéléchites*: voyez **OSTÉOCOLLE.**

Stella avis: voyez **ÉTOILE.**

cadens, *étoile tombante.*

herba Italis, aut alchimilla, *pied de lion.*

marina, *étoile de mer.*

terræ, aut talcum, *talc.*

Stellatæ, *étoilées*: voyez à l'article **RUBIACÉES.**

Stellæ: voyez **ÉTOILES** à la suite du mot **PLANETE.**

Stellaria, aut alchimilla, *pied de lion.*

Stellio, aut lacerta stellaris, *lézard étoilé (petit).*

Stellione tarentole: voyez à l'article **STELLION.**

Stenocorus, *stencore.*

Stenomarga, aut medulla Saxorum, *moelle de rocher.*

Stercorarius avis & vulgaris, *stercoraire vulgaire.*

Stercus, aut excrementum, *excrément.*

diaboli, (*merde du diable*). On donne ce nom à

l'assa foetida & au pissaphalte: voyez ces mots.

nigrum: c'est la fiente de rat ou de souris.

Sterile nigrum (molybdæna), *molybdene.*

Sterna, LINN. *hirondelle de mer.*

atricapilla, *gachet* ou *hirondelle de mer à tête noire.*

Stibium, aut antimonium, *antimoine.*

Stigma: voyez **STIGMATES** à l'article **PLANTE.**

Stipa: voyez à l'article **TIRSA.**

Stipula: voyez **STIPULE** à l'article **PLANTE.**

Stirps, *fouche.*

Stolones: voyez **DRAGEONS** à l'article **PLANTE.**

Stomoxis, *stomox.*

Stoparola, *stoparole*: voyez l'article **GOBEUR DE MOUCHES.**

Stora, aut sturio, *esturgeon.*

Storax calamita, *storax calamite.*

Stramen camelorum. Schænantus, *jonc odorant.*

Stramonia, aut stramonium ferox, *pomme épineuse.*

- Stramonioides arboreum , oblongo & integro folio ,  
fructu lævi , *floripondio.*
- Strangulatorium , aut colchicum , *tue-chien* ou *col-*  
*chique.*
- Stratiotes , aut aizoon , *espece de joubarbe aquatique.*  
major , aut millefolium , *mille-feuille.*
- Strepera , *chipeau.*
- Strigilis : *voyez à l'article OLIVIER.*
- Strigmenta : *voyez à l'article OLIVIER.*
- Strix : *voyez à l'article HIBOU.*  
*stridulus , chat-huant.*
- Strobili , aut strobilus , aut conis , *pomme de pin :* voyez  
à l'article PLANTE.  
*abietis , cône de sapin.*
- Strombus , aut turbo , *vis.*
- Strumaria , aut xanthium , *glouteron petit.*
- Struthia , aut cydonia majora , *coignassier grand.*
- Struthio , aut camelus avis , ( *cerfoiseau* ) *autruche.*  
*imperatoria , impéatoire.*
- Strychnodendros , *espece de solanum en arbrisseau :* on le  
*cultive dans les jardins.*
- Strychnon , aut solanum vulgare , *morelle.*
- Strychnos : *voyez à l'article NOIX VOMIQUE.*
- Stultus , *fou.*
- Stupescor , aut torpedo , *torpille.*
- Sturio , *esturgeon.*
- Sturnus , *étourneau.*
- Stylus : *voyez STYLE à l'article PLANTE.*
- Styrax arbor ( *aliboufier* ) : voyez à l'article STYRAX,  
*aceris folio , liquidambar.*
- Styrax folio mali cotonei , *styrax calamite.*  
*liquidus , styrax liquide.*  
*rubra in sarilla , styrax en sarilles.*
- Subbuteo avis ( *hippotriorchis* ) , *espece d'épervier.*
- Suber , aut phellos , *liege.*  
*montanum , liege fossile.*
- Submersio : *voyez PROVIN à l'article PLANTE.*
- Subsilviana : *voyez à l'article AUROCHS.*
- Succinum , aut karabé , *ambre jaune.*  
*nigrum , jays.*
- Succisa , aut morsus diaboli , *succise ou mors du diable.*

- Succolata , aut chocolatum , ( *chocolat* ) : voyez à l'article CACAO.
- Succus , *suc*.
- Suffrutex : voyez SOUS-ARBRISSEAU à l'art. PLANTE.
- Sula , *fou*.
- Sulfur , *soufre*.  
vegetabile , *soufre végétal*.
- Sumach , aut rhus , *sumach*.
- Superba , aut caryophyllus plumarius albus ( *diosanthos* ) , *aillet frangé ou mignardise*.
- Sura , voyez à l'article COCO.
- Surculi : voyez SURGEONS à l'article PLANTE.
- Surcucarate : voyez à l'article SU.
- Sus , ( *cochon* ) voyez à l'article SANGLIER.  
aquaticus , ( *porc de riviere* ) : voyez CABIAI.  
Guinæensis , *cochon ou porc de Guinée*.  
marinus ; *cochon de mer ou marsouin*.  
maris , aut marsuinus : voyez MARSOUIN à la suite de l'article BALEINE.  
Sinensis , *cochon Chinois*.
- Suyuntus : voyez à l'article GALLINASSE.
- Sycamine , aut sycomorus , *sycamore*.
- Sycomorus , *idem*.
- Sylva , *forêt*.
- Sylvia vertice rubro , *cardinal*.
- Symphonia , aut amaranthus tricolor , *jalouffe ou amarante de trois couleurs*.
- Symphytum maculosum , aut pulmonaria , *pulmonaire*.  
majus , aut consolida major , *consoude grande*.  
medium , aut bugula , *bugle*.  
minus borraginis facie , aut omphalodes , *petite bourrache ou herbe aux nombrils*.  
Petraeum Lobelii , ( *brunella* ) *brunelle*.
- Synagris , synodon , aut dentex , *dentale , poisson*.
- Sypho , *trombe*.
- Syphonium. Bromos herba , ( *festuca* ) *fétu*.
- Syra : voyez à l'article GRASSETTE.
- Syringa alba , sive philadelphus Athænei , *seringat ou fringa*.  
cærulea , aut lilac , *lilas*.
- Syrius : voyez à l'article CANIGULE.

## T.

- T**ABACUM, *tabac* ou *nicotiane*.  
 Tabanus. Tabe & tabanides, *taon*.  
 Tabaxir, aut tabaxifera, sive mambu arbor, *bambou*.  
 Taca, aut cica, *tique de chien*.  
 Tacataca, aut carpentero avis : voyez à l'art. TOUCAN.  
 Tacamahaca, *résine tacamaque*.  
 Tacuache, *espece de méchoachan*.  
 Tadorna, *tadorne*.  
 Tæda : voyez à l'article PIN.  
 Tænia, *ver solitaire*.  
     falx : voyez RUBAN MARIN.  
     marina, *ruban marin* ou *de mer*.  
     serpens rubescens : voyez RUBAN MARIN.  
 Tagetes, (caryophyllus Indicus major) *œillet d'Inde*.  
 Tagliarini, aut millefanti, (vermicelli) *vermicelle*.  
 Tal, aut papyracea arbor, *arbre de la Nouvelle Es-*  
     *pagne*.  
 Talah, *tantale*.  
 Talcum, *talc*.  
     argenteum, *talc blanc*.  
     aureum, *talc jaune*.  
     commune, *talc commun*.  
     viridescens, *talc verdâtre*.  
 Talea : voyez BOUTURES à l'article PLANTE.  
 Talpa, *taupe*.  
     Africana, monstroso volumine, *taupe du Cap de*  
     *Bonne-Espérance*.  
     albica, *taupe blanche*.  
     Americana, rubra, *taupe rouge d'Amérique*.  
     Canadensis, caudâ nodosâ longissimâ, naso mul-  
     tiplicibus musculis, tanquam spinis, coronato,  
     *taupe du Canada*.  
     citrina Alesiensis, *taupe du pays d'Alais*.  
     maculata, *taupe variée*.  
     major Rupellensis, cervicolor, *taupe du pays*  
     *d'Aunis*.  
     nostras, caudata, nigricans, *taupe vulgaire*.  
     Siberica, ecaudata, versicolor, *taupe de Sibérie*.

- Tamakia, *vipere de l'île de Saint Laurent.*  
 Tamalapatra, aut Malabatrū, *feuille d'Inde.*  
 Tamandua ou fourmilier.  
 Tamaraka, aut cochyne, feu cujete : voyez à l'article CALEBASSIER D'AMÉRIQUE.  
 Tamarindi, aut tamarindus, *tamarins.*  
 Tamariscus, aut tamarix, *tamaris.*  
 Germanica, *tamarisc d'Allemagne.*  
 vulgaris, *tamarisc de Narbonne.*  
 Tambul Betre. Betella, *bétel.*  
 Tamnus racemosa, *flore minore, luteo pallefcente, racine vierge.*  
 Tamoata piscis, aut soldido, *espece de poisson armé.*  
 Tanacetum, *tanésie.*  
 dictum flos Africanus, (tagetes) *œillet d'Inde.*  
 hortense foliis & odore menthæ, (costus hortorum) *herbe du coq.*  
 Tanapouel, aut lycopodium, *mouffe rampante à massue.*  
 Tangedor, aut cascavel, *boicingua ou serpent à sonnettes.*  
 Tantalus foculator, *tantale.*  
 Tapecon Massiliense, aut uranoscopus : voyez RASPECON.  
 Tapirouffou. Tapihir, *tapirette* : voyez TAPIR.  
 Tapirus, *tapiier-été, manipouris* : voyez TAPIR.  
 Tapsus barbatus, aut verbascum, *bouillon blanc ou maléne.*  
 Tarandus, *rhenné.*  
 Tarantula : voyez TARANTULE à la suite de l'article ARAIGNÉE.  
 Taraxacum, aut dens leonis, *dent de lion ou pissenlit.*  
 Tarcon Avicennæ, aut dracunculus esculentus, *estragon.*  
 Tarda avis, aut otis, *outarde.*  
 Tardi-gradus : voyez PARESSEUX.  
 Tarkaia, aut turchesia, *turquoise.*  
 Tartafoli : voyez à l'art. POMME DE TERRE.  
 Tartarum, *tartre.*  
 Tati avis : voyez OISEAU MOUCHE à l'article CO-LIBRI.  
 Tatou. Tatus, aut armadillo, *armadille.*

- Tatoula, aut datura: voyez DUTROA.
- Taura Pastoribus, aut lunaria botrytis, *lunaire petite.*
- Tauro-colla: voyez COLLE-FORTE à la suite de l'article TAUREAU.
- Taurus, *taureau.*  
volans, scarabæus major, Brasiliensis, *taureau volant du Brésil.*
- Taxus arbor, aut smilax arbor, *if.*  
aut meles, *blaireau ou taïsson.*
- Tcha, aut chaa, *thé.*
- Tchout-se: voyez BOIS DE BAMBOU.
- Tecamaca, aut tacamahaca, *tacamaque.*
- Tecolithos, aut lapis Judaicus, *Pierre de Judée.*
- Tegumen, *tégument.*
- Te-hian-pon, aut acorus Indicus, *acorus des Indes.*
- Telephium Dioscoridis, aut fabago: voyez ce mot.  
vulgare, aut anacampseros, *orpin ou reprise.*
- Tellina, *telline.*
- Telluris strata, *lits de la terre:* voyez à l'art. TERRE.
- Tembul, aut tambul. Temboul, *bétel.*
- Tempatlahaou: voyez à l'article CANARDS ÉTRANGERS.
- Tempeſtas, *tempête.*
- Tenagodus, *ténagode.*
- Tencha, aut tenca, *tenche.*
- Tenebræ, *ténèbres.*
- Tenebrio, *ténébrion.*
- Tentacula, *antennes.*
- Tenthredo, *mouche à scie.*
- Tercellini quasi tertiarum, *tiercelet:* voyez OISEAU.
- Terebinthina, *térébenthine.*  
Cypria: voyez TÉRÉBENTHINE DE CHIO à l'article PISTACHIER.
- Terebinthus, *térébinthe.*  
betulæ cortice, *baume à cochon.*  
Indica, *piſtachier.*  
piſtaciæ fructu non eduli, *arbre d'encens.*  
procera balsamifera rubra, *bois rouge ou bois de ſang.*
- Terebra, *vis.*
- Terebratula, *térébratule.*

- Teredo, *tariere.*  
 Terfez Africanorum, tuberis genus album, *espece de truffe de Numidie.*  
 Terniabin, aut thereniabin, *manne liquide.*  
 Terra, *terre.*  
   Adamica, *terre adamique.*  
   agromanorum, *terre labourable.*  
   aluminosa, *terre alumineuse.*  
   antediluviana, *terre vierge.*  
   argilla, *terre argileuse.*  
   arsenicalis, *terre arsenicale.*  
   bituminosa fissilis, *terre bitumineuse feuilletée.*  
   turfacea, *terre tourbe bitumineuse.*  
   Blesensis, *c'est la terre bolaire de Blois : voyez BOLS.*  
   calcarea, *terre calcaire.*  
   Chinensis, porcellana : *voyez KAOLIN.*  
   Chio, aut selinusia, vel chia, *terre sigillée du Levant.*  
   Ciha, *terre de Chio.*  
   cimolia, *terre cimolée.*  
   crepola, *terre crépe : voyez LAITERON PETIT.*  
   glandes, aut chamæbalanus, *vesce sauvage ou magjon.*  
   Japonica, *terre du Japon : voyez CACHOU.*  
   Lemnia, aut sigillata, *terre de Lemnos.*  
   Melitea aut Sancti Pauli, *bol de Malthe ou terre de Saint Paul.*  
   merita, aut curcuma, *safran des Indes : voyez TERRE MÉRITE.*  
   miraculosa, *terre miraculeuse.*  
   novalis, *terre novale.*  
   Patna, *terre de Patna.*  
   Persica, aut Almagra, *rouge d'Inde ou rouge brun.*  
   pictoria : *voyez à l'article TERRE ARGILEUSE.*  
   pinguis : *voyez BESTEG & l'article GLAISE.*  
   plumbaria, *mine de plomb terreuse.*  
   primogænea, *terre vierge ou ancienne ou primitive.*  
   rubrica, *terre rubrique.*  
   Samia, *terre de Samos.*  
   saponaria, *terre savonneuse.*

- Terra Selinusia**, aut Chia, terre *Selinusienne* ou de Chio.  
 figillata, terre *figillée*.  
 solaris hassiaca, terre *d'or*.  
 sulphurea, terre *sulphureuse*.  
 synopica, terre de *Sinope*, (espece de rubrica).  
 tophacea, terre *tuffiere*.  
 tremulans, terre *tremblante*.  
 vergine d'oro: voyez **TERRE D'OR**.  
 viridis, aut Veronenfis, terre *verte de Verone*.  
 vitrescens, terre *vitriifiable*.  
 vitriolica cinerea, *sory*.  
 vitriolica vulgaris, terre *vitriolique*.  
 umbria, terre *d'ombre*.
- Terræ argillosæ**, terres *argileuses*.  
 dissipabiles, terres *en poussiere*.  
 glutinosæ, terres *grasses*.  
 inflammabiles, terres *inflammables*.  
 motus, *tremblement de terre*.  
 pictoriæ, terres *minérales*.
- Tertianaria**, *centaurée bleue*.  
**Tesseræ badenses**, *dés fossiles*.  
**Testa**, *test*.  
**Testacea**, aut testata, *testacées*.  
**Testiculus canis**, aut satyrium, *satyrion*.  
 morionis, aut orchis, *idem*.  
 sacerdotis, aut chelidonia: voyez **CHÉLIDOINE**  
 PETITE ou **SCROPHULAIRE PETITE**.
- Testudinatus echinus**, *armadille*.  
**Testudo**, *tortue*.  
**Tethyum plerumque sphericum**, malum aurantium  
 Lusitanicum formâ & colore referens, quod  
 horizontaliter dissectum, fibras radiatim oseeas  
 ostendit: voyez à l'article **TETHYE**.
- Tethiys**, aut tethya, *téthye*.  
**Tetigonia**, *pro-cigale*.  
**Tetragonia Theophrasti**, aut evonymus, *fusain* ou  
*bonnet de Prêtre*.  
**Tetrahit**, aut syderitis, aut ferruminatrix, *crapaudine*.  
**Tetralix spinosa**, aut echinopus, *échinope*.  
**Tetrao major**, aut urogallus major, *coq des bois*:  
 voyez à l'article **COQ** & le mot **TETRAS**.

- Tetrao minor, aut urogallus minor, *coq des bruyeres* ?  
voyez à l'article COQ.
- Tetroodon ocellatus : voyez à l'article ANIS DE LA  
CHINE.
- Tetrax, aut grigallus avis, *oiseau de la grandeur d'une  
oie* : Consultez Lémery.
- Tetypoteiba, aut vitis arbuftina Pison : voyez TÉTHY-  
POTÉIBA.
- Teucrium : voyez SAUGE AMERE & GERMANDRÉE EN  
ARBRE.
- Teuffel-dreck, aut stercus diaboli, mineralis, *poix  
minérale*.
- Tezer-dea Arabum, *ichneumon*.
- Thachasch, *tachas*.
- Thalictrum majus, filiqua angulosa. Ruta pratensis ;  
herbariorum, *rue des prés ou fausse rhubarbe*.  
five fisybrium annuum absinthii minoris folio,  
*thalictron*.
- Thapsia, *tapsie* ou *turbith bâtard*.
- Thapsus barbatus, aut verbascum, *bouillon blanc* ou  
*moléne*.
- Thea, *thé*.  
officinarum, *thé de la Chine*.
- Theca fabarum, *se dit de la gouffe des fèves de marais* :  
voyez ce mot.
- Thelypteris, aut filix foemina, *fougere femelle*.
- Thereniabin, trugibin, aut siracost, *manne liquide*.
- Theriaack malideh : voyez à l'article PAVOT BLANC.
- Therma fabaria, aut piperina : voyez à l'article EAUX  
THERMALES au mot EAU.
- Thermæ, *thermes*.
- Thetis leporina, LINN. *limace de mer*.
- Thetlatian : voyez GUAO.
- Thinnus, aut tinus, *c'est la deuxieme espece de laurier-  
thym*.
- Thlaspi allium redolens, aut scorodo-thlaspi, *thlaspi  
à odeur d'ail*.  
arvense filiquis latis, *thlaspi des champs à large  
filique* ou *sénévé sauvage*.  
bifulcatum asperum, hieraci folium, aut thlaspi-  
dium, *faux thlaspi*.

- Thlaspi clypeatum serpilli folio, (*jonthlaspi*) : voyez ce mot.  
 montanum lutæum, (*alysson*) : voyez ce mot.  
 rosa de Hierico dictum, *rose de Jérico*.  
 vulgatus : voyez THLASPI.
- Thlaspidium, *faux thlaspi*.
- Thora, aut aconitum pardalianches : voyez THORA.
- Thorax, *poitrine ou corselet*.
- Thryps, *trips*.
- Thuchim : voyez PAON.
- Thuia Massiliensium, aut cedrus baccifera, *cedre petit*.
- Thunus, *thon*.
- Thurus, *thuron*.
- Thus, aut oliban, *oliban ou encens*.  
 Judæorum, aut thymiama. Serichatum, *narcaphte*. Dans quelques Auteurs le thus Judæorum est le storax rouge : voyez ce mot.  
 masculum, aut melax (*olibanum*), *oliban*.
- Thuya, aut arbor paradysæa, *arbre de vie*.
- Thyites : consultez Lémery.
- Thymallus, *espece de truite de riviere, dont la chair a une odeur de thym*.
- Thymbra legitima Græca, aut fatureia Cretica : voyez TYMBRE OU SARRIETTE DE CRETE.  
 Hispanica majoranæ folio, aut marum mastichen redolens, (*marjolaine d'Angleterre*) : voyez MARUM MASTIC.  
 Sancti Juliani, sive fatureia vera & spica, *sarriette vraie*.
- Thymælea, *thymelée*.  
 foliis candicantibus serici instar mollibus, *tar-tonnaire*.  
 magnis & tenuibus. Mesuæ (*chamælea*) : voyez CAMÉLÉE.
- lauri folio deciduo, aut laureola fœmina, *mézéréon*.  
 thymiama : voyez NARCAPHTE.
- Thymum, aut thymus, *thym*.  
 Creticum verum, *thym de Candie*.  
 minus nostras, *thym des jardins à feuilles étroites*.
- Thynnus, aut thunus, *thon*.
- Thysselinum palustre, *persil de marais*.

- Tiburo piscis, *tiburon* ou *tiburin*.  
 Tigrinus pulex, *est la punaise du poirier*.  
 Tigris, *tigre*.  
 Tigrus pulex, *tigre-puce*.  
 Tijac-marum: *voyez JACA*.  
 Tilia, *tilleul*.  
 Timothy-grass: *voyez à l'article PRAIRIES*.  
 Tinca, aut tencha, *tenche*.  
     *marina, tenche de mer*.  
     aut tshinka, *caryophyllus regius, girofle royal*.  
 Tinctoria arbor, *teinturier*.  
 Tinctorius flos primus, aut aster atticus cæruleus vulgaris, *aster*.  
 Tinea, *teigne*.  
 Tinnunculus, *quercerelle*.  
 Tinus, *laurier-thym*.  
 Tipcadi, aut dipcadi Chalcedonicum & Italarum (muscari), *oignon musqué*.  
 Tipha cerealis, aut fecale, *seigle*.  
 Tipula, *tipule*.  
 Tipus cervi, *cru de cerf*: *voyez à l'article CERF*.  
 Tithymalus, *tithymale*.  
     *amygdaloïdes, tithymale petit à feuilles d'amandier*.  
     *annuus folio rotundiore acuminato, péplus*.  
     *characias radice pyriformi (apios): voyez ce mot*.  
     *cyparissias-esula, officinarum, esule petite*.  
     *exiguus, glaber, nummulariæ folio, chamæfice, espece de petit tithymale*.  
     *foliis pini, aut esula pityusa multis, esule petite*.  
     *helioscopius, réveille-matin*.  
     *latifolius, aut lathyris, catapucia dictus, épurge ou catapuce*.  
     *palustris fruticosus. Esula major, esule grande*.  
     *tuberosa: voyez APIOS*.  
 Titichpa: *voyez SARRANE*.  
 Tleon serpens, aut tleva, aut coluber igneus, *vipere ignée*: *voyez TLEHUA*.  
 Tlixochilt, aut vanilla, *vanille*.  
 Todda-panna, aut arbor farinifera: *voyez SAGOU*.  
     Waddi: *voyez à l'article SENSITIVE*.  
 Todus, *todier*.

- Tokar leouel : voyez à l'article FIGUIER.  
 Tolmerus : voyez ce mot.  
 Tomates , tomates.  
 Tomentum , aut filago : voyez HERBE A COTON & TUMENTUM.  
 Tomineio avis ; c'est le petit colibri : voyez ce mot.  
 Tonchu , arbre dont on retire de l'huile.  
 Tongu : voyez à l'article MÉLONGENE.  
 Tong-yeou : voyez TONG-CHU.  
 Tonitru , tonnerre.  
 Topazius , topaze.  
 Tophus , tuf.  
 Topiaria , five echium lappulatum ( asperugo ), rapette ou porte-feuille.  
 Tora venenata , aut thora : voyez THORA.  
 Tordylion , aut meum , meum d' Athamante.  
 Tordylium Narbonense minus , aut feseli. Creticum minus , feseli de Crete petit.  
 Tormentilla , tormentille.  
 Tornabona , aut nicotiana , nicotiane.  
 Tornados : voyez à l'article VENT.  
 Tornesol , aut tournesol.  
 Torpedo. Torpigo. Torpilla : voyez TORPILLE.  
 Torquilla , jynx : voyez aussi TORCHEPOT.  
 Torrens , torrent.  
 Tota bona , aut bonus henricus , bon-henri.  
 Tota sana , aut androsæmum , toute-saine.  
 Totanus , chevalier.  
 Totocifera arbor orellanensium , totocke.  
 Toucaraca : voyez TOUCAN.  
 Toulola , ( herbe aux fleches ) voyez TOULOLA.  
 Toxicodendron , herbe à la puce.  
 Trachelium azureum umbelliferum , herbe aux trachées : majus , aut cervicaria. Campanula vulgator , campanule gantelée ou gant de Notre-Dame.  
 Trachurus : voyez MAQUEREAU DE SURINAM.  
 Tragacantha affinis lanuginosa ( poterium ), espece de barbe de renard.  
 gummi : voyez GOMME ADRAGANT à l'article BARBE DE RENARD.  
 Tragea granorum actes : voyez à l'article SUREAU,  
 Tome IX, §§

Tragelaphus, *tragelaphe*.

Tragopogon, (*barbe de bouc*): voyez SERSIFI.

Hispanicum. Scorzonera, *scorfonere* ou *serfifi*  
d'Espagne.

Tragopyron, aut fagopyron, *blé noir* ou *sarrasin*.

Tragoriganum, aut marum, *marum*.

Tragos, aut uva marina major (*ephedra*), *raisin de*  
*mer*.

Tragofelinum, *boucage* ou *bouquetine*.

Tragotrophon, aut fagopyron, *blé noir* ou *sarrasin*.

Tragum, vel kali spinosum cochleatum, *soude épineuse*.

Tragus, aut tragon, *idem*.

Trangebin: voyez à l'article AGUL.

Trapa natans, *tribule aquatique*.

Trasi Itolorum, aut habel assis Tripolitanis, sive gra-  
num alzelen Arabum, *fouchet sultan*.

Tremella, *tremelle*.

thermalis gelatinosa, reticulata, substantia vesi-  
culosa, *fucus des bassins d'eaux minérales*: voyez  
l'article FUCUS.

Tribulus aquaticus, *châtaigne d'eau* ou *tribule aquatique*.  
terrestris ciceris folio, fructu aculeato, *tribule ter-*  
*restre*.

Trichomanes, aut polytrichum officinarum, *polytric*:

Tricus Malabarica, foliis rigidis, fructu rotundo lanu-  
ginato flavescente cerasi magnitudine: voyez  
TEREGAM.

Trifolia arbor, aut laburnum, *aubours* ou *ebene des*  
*Alpes*.

Trifolium affine, aut quadrifolium, *tresle à quatre feuilles*.

Trifolium acetosum vulgare, aut lujula: oxys, flore  
albo, *alleluia à fleur blanche*.

acidum flore luteo & corniculatum, *alleluia à*  
*fleur jaune*.

album angustifolium, *c'est le dorychnium de Lémery*.

arvense humile spicatum, aut lagopus vulgaris,  
*ped de lievre*.

bitumen redolens, *tresle odorant* ou *bitumineux*.

cervinum aquaticum, aut eupatorium, *eupatoire*.

corniculatum primum, aut lotus, *lotier* ou *tresle*  
*sauvage jaune*.

- Trifolium Dioscoridis, aut dentellaria, *dentelaire.*  
 fibrinum Germanorum, *ménianthe* ou *trefle d'eau*;  
 fragiferum, aut fragaria, *fraiser.*  
 hæmorrhoidale majus, *trefle hémorroïdal.*  
 hortorum : voyez à l'article CYTISE.  
 odoratum, aut lotus moschifera, *lotier.*  
 palustre, aut menyantes, *ménianthe.*  
 pratense purpureum, *trefle des prés.*  
 siliqua cornuta, aut medica ( trifolium Burgun-  
 diacum ), *luzerne.*  
 falcata medicago, *espece de luzerne.*  
 spinosum Creticum semper virens, *sagonia*.  
 Triglæ facie piscis, *rosette.*  
 Triglochis, aut juncago, *jonc faux.*  
 Tringa, *bécasseau.*  
 Trionum Theophrasti, aut bamia, *espece d'alcée* ou de  
*ketmie d'Egypte* : voyez ces mots.  
 Triorchis, aut orchis morio fœmina, *satyrion.*  
 Tripela, *tripoli.*  
 Tripolium littorum, *espece d'aster marin.*  
 Triflago, aut trixago, aut chamædryes : voyez GERMAN-  
 DRÉE OU PETIT CHÊNE.  
 Trifulces : voyez à l'article QUADRUPEDES.  
 Triticum, *blé* ou *froment.*  
 Indicum, aut mays, *blé de Turquie.*  
 spica multiplici, *blé de miracle.*  
 tremulentum, aut lolium, *yvraie* ou *zizanie.*  
 Triticum vaccinum, aut melampyrum, *blé noir* ou *blé*  
*de vache.*  
 Tritoma, *tritome.*  
 Tritonus, *triton.*  
 Tritus Malabarica, &c. *téregam.*  
 Trixago, aut quercula calamandrina ( chamædryes ),  
*germandrée* ou *petit chêne.*  
 Trochilus, *soucie.*  
 Trochus, *sabot* & *troche.*  
 Trocta, aut trutta, seu fario, *truite.*  
 Trogon, *couroucou.*  
 Tropillo gallinassa, *gallinasse.*  
 Truncus, *tronc.*  
 Trungibin, aut thereniabin, *manne liquide.*

Trutta, *truite*.

Tsao-keou ou *longouze*, c'est la maniguette : voyez ce mot à l'article CARDAMOME.

Tseboa : voyez ZÉBOA.

Tsia, aut chaa Japonensibus, *thé de la Chine*.

Tsicu, aut tchi-chou, *arbre du vernis*.

Tsiava-kua : voyez COSTUS.

Tuba, aut proboscis (manus elephanti), *trompe d'éléphant* : voyez à l'article ÉLÉPHANT.

Tubera, *truffe*.

Tuber cervi, aut boletus cervi, *truffe de cerf*.

Tuberaria, aut helianthemum plantaginis folio, *perrenne*, espece d'hélianteme : voyez ce mot.

Tubipora, *tubipore*.

Tubularia mollis, *tuyau à consistance de corne flexible & élastique* : voyez à l'article ZOOPHYTE.  
marina purpurea, *orgue de mer*.

Tubuli marini, *tuyaux de mer*.

Tubulus concameratus polythalamium : voyez ORTHOCERATITE.

Tucanus, aut tucana, *toucan*.

Tulaxodus, *tulaxode*.

Tulipa, *tulipe*.

Tulipifera arbor, *tulipier ou bois jaune*.

Tuna, aut opuntia : voyez ce mot à l'article COCHENILLE.

mitior, flore sanguineo, cochenillifera, *opuntia à fleurs d'écarlate*.

Tunica, aut caryophyllus hortensis, *aillet*.

Tupha, aut tuphat : voyez JAMBOS.

Turbinites, *strombites*.

Turbith garganicum, semine latissimo, aut thapsia : voyez TAPSIE ou TURBITH BATARD.

Turbo, *fabot*.

aut strombus, *vis*.

Turchesia, aut turcica gemma, *turquoise*.

Turcio, aut marsuinus, *marfouin*.

Turcosa, aut turchaia, *turquoise*.

Turdela, *tourdelle* : voyez GRIVE.

Turdus Americanus minor canorus, *moqueur* : voyez à l'article POLIGLOTTE.

- Turdus aquaticus**, grive d'eau.  
*arundinaceus*: voyez à l'article ROUSSEROLE.  
*avis*, grive.  
*iliacus*, grivette ou mauvis.  
*marinus*, grive de mer.  
*pilaris*, litorne: voyez GRIVE.
- Turfa**, tourbe.
- Turmalina**, tourmaline.
- Turneps**, turnip ou rabioule: voyez à l'article NAVET.
- Turpethum repens Indicum**, foliis altheæ: voyez à l'article TURBITH.
- Turris Babel**, tour de Babel.  
*Babylonica*, tour de Babylone.
- Turritis brassica sylvestris**, hispida, non ramosa, espece de chou sauvage.
- Turtur**, tourterelle.
- Tussilago**, aut filius ante patrem, tussilage ou pas d'âne.  
*Alpina & montana*. *Cacalia*, tussilage de montagne.  
*altera*, aut caltha palustris (populago), souci d'eau ou de marais.  
*major Matthei*, aut petasites, pétasite.  
*scapo imbricato thyrsifero*, flosculis omnibus hermaphroditis, grand pétasite.
- Tuthia**, tutie.
- Typha major**, roseau ou masse d'eau.
- Typho**, trompe.
- Typhula**, aut typha palustris minor, idem.
- Typhus cervi**, cru de cerf: voyez à l'article CERF.
- Typolitus**, typolite: voyez EMPREINTE.
- Tyrannus**, roitelet huppé.

## V.

- VACCA**, vache.  
*marina*, aut odobenus, vache marine.
- Vaccinia alba**, aut diospyros: amélanchier.  
*nigra*, seu vaccinium, aut vitis idæa, airelle ou myrtille.  
*palustris*, aut oxycoccum, couffinet de marais ou canneberge.

Vaccinia urfi , aut uva urfi , *raisin d'ours.*

Vaccinium caule angulato , foliis ovatis , ferratis deciduis. LINN. *airelle.*

Plinii , *mahalep.*

Vaccinum triticum , aut melampyrum , *blé noir ou rouge herbe.*

Valeriana , *valériane.*

cærulea & Græca , aut polemonium , *valériane Grecque.*

campestris inodora , major ( valerianella ) , *mâche ou poule grasse.*

major hortensis odorata radice , aut phu , foliis olufatri Dioscoridis , *valériane franche ou grande.*

palustris minor , *valériane des prés ou des marais.*

sylvestris major , *valériane sauvage ou des bois.*

Valerianella arvensis precox , humilis , femine compresso , *mâche.*

Valles , *vallées.*

Valva , *valve.*

Vampyrus , *vampire.*

Vanellus , *vanneau.*

vocifer , *pluvier criard.*

Vanilla , aut vaynillas , *vanille.*

Vapores , *vapeurs.*

Vardiola , *vardiole.*

Variolarum lapis , *ierre de petite vérole , pierre à picot , variolite.*

Varius piscis , aut phoxinus lævis , *c'est le vairon. On désigne quelquefois ainsi la petite truite des François : voyez aussi VÉRON.*

Varoa-vend-sara , *noix de Madagascar.*

Vasa , *vases.*

Vasabu , aut vaembu : *voyez à l'article ACORUS.*

Vasaveli , aut arbor eresypelas curans , Lusitanis : *voyez PAVATE.*

Vasce-corundo : *voyez à l'article CANNELLE.*

Vatmar : *voyez BERGERONETTE.*

Vaynillas , aut vanilla , *vanille.*

Vechio marino , aut vedel de mar : *voyez à l'article VEAU MARIN.*

- Vellicula, aut forficula, *oreillere ou perce-oreille.*  
 Vena medina: *voyez à l'article CRINONS.*  
 Venæ metallicæ, *veines métalliques.*  
 Vençu: *voyez JAMBOS.*  
 Venerea, *porcelaine.*  
 Venter, aut rumen: *voyez à l'article RUMINANS.*  
 Ventus, *vent.*  
 Venus: *voyez à l'article PLANETE.*  
 Veratrum album, aut helleborus albus, *hellebore blanc.*  
     nigrum, aut helleborastrum, *pied de griffon.*  
 Verbasculum pratense odoratum, aut primula veris,  
     *primevere.*  
 Verbascum fœmina, flore luteo magno, *bouillon blanc*  
     *femelle ou molene.*  
     humile Alpinum, villosum, borraginis flore &  
     folio, aut auricula urfi, *oreille d'ours de Mycone.*  
     latis salviæ foliis: phlomis, *sauge en arbre.*  
     leptophyllum, aut blattaria, *herbe aux mittes.*  
     mas latifolium luteum. Tapsus barbatus, *bouillon*  
     *blanc mâle ou molene.*  
 Verbena, aut verbenaca, *vervene.*  
     fœmina & sinapi, aut erysimum, *vêlar.*  
 Verbenisa acmella, *acmelle.*  
 Verbenna Americana tubo floris longissimo: *voyez*  
     OBLETIA.  
 Verbesina, aut eupatorium cannabinum chrysanthe-  
     mum, *espece de bidens ou d'eupatoire.*  
 Verde antico, *vert antique.*  
 Verde laconico: *voyez à l'article PORPHYRE.*  
 Veretillum, aut mentula marina, *mentule de mer ou*  
     *membre marin.*  
 Vermes lapideum, *vers des pierres.*  
     terrestres, aut lumbrici, (*vers de terre*): *voyez*  
     ACHÉES.  
     tubulati: *voyez VERS DE MER À TUYAUX.*  
 Vermicelli, aut tagliarini: *voyez VERMICHEL.*  
 Vermicularis, *joubarbe petite ou trique-madame.*  
     aut sedum parvum acre, flore luteo, *vermiculaire*  
     *brûlante.*  
     & crassula minor vulgaris (sedum minus), *trique-*  
     *madame.*

Vermiculiti, *vermiculites.*

Vermis, *ver.*

lanificus, aut serificus (bombyx), *ver à soie.*

ficarius, (*ver assassin*): voyez SCARABÉE AQUA-  
TIQUE GRAND.

umbilicalis, *ver ombilical.*

Vernix, aut sandaracha Arabum, *sandaraque.*

Veronica aquatica major folio subrotundo, aut becca-  
bunga, *beccabunga à feuilles rondes.*

foemina, aut elatine, *velvete ou véronique femelle.*

folio oblongo, *beccabunga à feuilles longues.*

mas supina & vulgatissima, *véronique mâle ordi-  
naire, ou thé d'Europe.*

minor foliis imis rotundioribus, aut chamædrydys

spuria latifolia, *véronique des bois.*

rotundifolia, *véronique des bois ou des haies.*

spicata minor, *véronique à épi.*

supina facie teucrii, aut chamædris spuria angusti-

folia, *véronique des prés ou germandrée bâtarde.*

Verres. Sus, aut porcus, *cochon ou porc.*

sylvaticus, aut aper, *sanglier.*

Verruca chondrylla, aut Zacintha, *la chicorée de  
Zante.*

Verrucaria, *herbe aux verrues.*

Vertebra, *vertèbre.*

Vertebræ fossiles, *vertèbres fossiles.*

Verticillatæ, didynamæ gymnospermæ, *labiées.*

Vervex, *mouton.*

Vesica, *vessie.*

marina, *vessie marine.*

Vesicaria vulgaris, aut alkekengi, *coqueret ou alkè-  
kenge.*

Vesicula pneumatica: voyez à l'article POISSON (*vessie  
aérienne*).

Vespa, *guêpe.*

Vesparius: voyez GUÊPIER.

marinus, *guêpier marin (espece d'alcyon).*

Vespertilio, *chauve-souris.*

aquaticus, *guacucuja.*

Vetonica, aut betonica, *bétoine.*

altilis, aut caryophyllus hortensis, *œillet.*

- Vetula, *conque de Vénus orientale.*
- Via lactea, *voie lactée.*
- Viburnum, *viorne ou bourdaine blanche.*  
Gallorum, aut clematitis, *clématite ou herbe aux gueux.*
- Vicia sativa vulgaris, *vesce.*  
segetum parva, aut arachus, *vesce sauvage ou vesce-ron.*
- Victoralis, aut allium Alpinum, *ail serpent in ou faux nard.*  
foemina, aut gladiolus, *glayeul ou glais.*
- Vicunas, seu vicunna, aut camelus niger peruvianus, *vigogne: voyez à l'article PACO.*
- Vidua emberiza, *veuve (oiseau).*
- Vihu: *voyez ANHIMA.*
- Vinacea, *vinée: voyez à l'article VIGNE.*
- Vinago avis aut ænas, *pigeon fuyard.*
- Vinca pervinca, *pervenche.*
- Vincetoxicum, aut asclepias albo flore, *dompte-venin.*
- Vincibosum, aut caprifolium Italicum, *chevre-feuille d'Italie.*
- Vinatorculum, aut ænas, *pigeon des vignes.*
- Vinum, *vin: voyez à l'article VIGNE.*  
regionum Septentrionalium, *c'est la biere: voyez à l'article HOUBLON.*
- Viola, *violette: voyez VIOLIER.*  
alba bulbosa, aut narcissus-leucoium vulgare, *perce-neige.*  
candida, aut leucoium, *girofler ou violier.*  
dentaria, aut dentata, *dentaire.*  
flammea Scaligero, aut caryophyllus hortensis, *aillet.*  
Indica scandens nasturtii sapore, maxima, odorata: *cardaminum majus, capucine grande.*  
lunaria, sive bulbonach, *lunaire grande ou bulbonac.*  
lutea, aut keiri, *girofler jaune ou violier jaune.*  
martia purpurea, aut viola odorata, *violette.*  
matronalis, aut hesperis, *juliane ou julienne.*  
spicata Brasiliensis: *voyez AGUARA PONDA.*  
tricolor, aut herba Trinitatis, *pensée.*

Viorna vulgi, aut clematitis, *clématite* ou *herbe aux gueux*.

Vipera, *vipere*.

caudi-sona, *serpent à sonnettes*.

marina, *vipere marine*.

Viperaria, aut scorzonera Hispanica, *scorfonere* ou *serfisi d'Espagne*.

vulgò fenagruel, *vipérine de Virginie*.

Viperina Virginiana, *idem*.

Vipio, (*gruon*) ; *c'est le petit de la grue (grus)*.

Virga Aaron, *verge d'Aaron* : voyez BAGUETTE DIVINATOIRE.

aurea angustifolia minus serrata, *verge dorée à feuilles étroites*.

latifolia serrata, *verge dorée à larges feuilles*.

major, aut herba doria, sive pratensis altissima limonii folio, *verge dorée ou herbe dorée*.

major foliis glutinosis & grave olentibus, seu coniza major, &c. *herbe aux punaises*.

Pastoris major, aut dipsacus sylvestris, *chardon bonnetier sauvage*.

sanguinea, aut cornus fœmina, *cornouiller faux ou sanguin* : voyez SANGUINELLE & à l'article CORNOUILLER.

Virginiana caule nodoso. Banister, aut serpentaria, *serpenteaire de Virginie*.

Virgo Numidica vulgò dicta, *grue de Numidie*.

Viride æris, aut ærugo, *verdet* : voyez à l'article CUIVRE.

montanum, *vert de montagne*.

Viscaria fativa, aut muscipula vulgò, *attrape mouche* : voyez ce mot.

Viscum, aut viscus : voyez GUI & l'article GLU.

Visnaga, aut bisnaga, vulgò gingidium, *visnage*.

Vifus : voyez VUE.

Vitalba, aut clematitis, *clématite* ou *herbe aux gueux*.

Vitellum ovi, *est le jaune de l'œuf* : voyez ŒUF.

Vitex foliis angustioribus, *agnus castus*.

Viticulus : voyez à l'article TIGE.

Vitifera, aut vitiflora (*cœnanthe avis*), *cu-blanc*.

Vitis alba, aut bryonia, *bryone* ou *couleuvrée*.

- Vitis** arbutifina Pifonis, *téthypothéiba*.  
 Corinthiaca five apirina, *vigne de Corinthe*.  
 Idæa foliis oblongis crenatis, fructu nigricante;  
 myrtillus, *airelle ou myrtille*.  
 foliis carnofis & veluti punctatis (uva urfi),  
*raifin d'ours*.  
 paluftris, aut oxicoccum, *couffinet des marais ou*  
*canneberge*.  
 præcox, acinis dulcibus nigricantibus, *vigne pi-*  
*neau ou auvernas*: voyez à l'article VIGNE.  
 tertia Clufii, aut diospyros, *amélanchier*.  
 marina Theophrasti. Sargazo, *herbe flottante*.  
 nigra, aut clematitis, *clématite ou herbe aux*  
*gueux*.  
 vulgò bryonia baccis nigris: voyez à l'article  
 BRYONE.  
 Septentrionalium regionum, aut lupulus, *houblon*.  
 fubhirsuta: voyez VIGNE MORILLON.  
 fylveftris, Math. aut folanum scandens (dulca-  
 mara), *douce-amere*.  
 vulgò labrufca, *lambrus ou vigne sauvage*.  
 vinifera, *vigne*.  
 uva perampla virente & acida (agreftra), *verjus*.  
**Vitraria**, aut parietaria, *pariétaire*.  
**Vitriola**, five perdicium (parietaria), *idem*.  
**Vitriolum**; funt album, cæruleum & viride, *couperofe*.  
*Voyez à l'article VITRIOL*.  
 Romanum: voyez VITRIOL ROMAIN à la fuite de  
 l'article VITRIOL.  
 rubrum, calchitis nativa, *colcothar foffile*.  
**Vitrum** nativum, *verre naturel*.  
 ruthenicum, aut glacies Mariæ, *verre de Mofcovie*.  
**Vitta**, *flambeau ou ruban*.  
**Vitula**, *geniffe*.  
**Vitulus**, *veau*.  
 marinus, *veau marin*.  
**Viva**, aut draco marinus, *vive ou dragon de mer*.  
**Vivæ radices**, *vives racines*.  
**Viverra**, aut furo, *furet*.  
**Viviparus**, *vivipare*.  
**Vivurna**, aut viburnum, *viorne*.

Vivum argentum, aut mercurius, *mercure*.

Vizchaca, *viscachos*.

Ulex Europæus, *genêt épineux*.

Ulka: *voyez à l'article SCORPENE*.

Ulli: *voyez le mot holli*.

Ulmaria, *reine des prés*.

Ulmus, *orme*.

Ulula, *huette ou hulotte*.

Umbella: *voyez OMBELLE à l'article PLANTE*.

Umbellatæ, *ombellifères*.

Umbilicus, *nombril*.

marinus, *ombilic de mer: voyez NOMBRIL MARIN*.

terræ, aut cyclamen, *pain de pourceau*.

Veneris, aut cotyledon, *nombril de Vénus*.

Umbla: *voyez OMBLE à la suite du mot OMBRE DE RIVIERE*.

Umbra fluviatilis, *ombre de riviere*.

marina umbrino, aut sciæna, *ombre*.

Unedo memæcydon, fructus arbuti: *voyez ARBOUSIER*.

Unguis, *ongle*.

dactylus, *ongle marin*.

lapideus: *voyez ONYCHITES*.

odoratus, *ongle odorant*.

planta: *voyez ONGLET à l'article PLANTE*.

Ungula alcis, *ongle d'élan: voyez à l'article ÉLAN*.

caballina, aut tussilago, *pas d'âne ou tussilage*.

Ungulæ, *ongles*.

Ungulata & unguiculata: *voyez à l'article QUADRUPEDES*.

Unica, *unique*.

Unicornis, *unicorne*.

Unicornu fossile, aut ebur minerale, *ivoire fossile & unicorne fossile*.

marinum, *narhwal ou licorne de mer*.

Unifolium Amat. aut ophioglossum, *herbe sans couture*.

aut smilax unifolia humillima, *espece de smilax ou de liferon*.

Uniones, aut margaritæ, *perles*.

Univalvia, *univalves*.

Unmata caya, aut datura: *voyez à l'article POMME ÉPINEUSE*.

- Unni**: voyez à l'article MURTILLE.  
**Voa**: voyez VOADOUROU.  
**Voachith**: voyez ACHITH.  
**Voafontsi**: voyez VOADOUROU.  
**Voafaros**: voyez VOADOUROU.  
**Volcanum**, aut igni-vomens, *volcan*.  
**Volitus**, *vol d'oiseau*.  
**Volva**: voyez BOURSE à l'article PLANTE.  
**Volubilis**, aut convolvulus, *liseron*.  
     *aspera*, aut smilax aspera, *espece de liseron épineux*.  
     *marina*, aut soldanella, *soldanelle ou chou marin*.  
**Volucella**, *volucelle*.  
**Volucrum majus**, aut caprifolium, *chevre-feuille*.  
**Volvox**: voyez à l'article ZOOPHYTE.  
**Volutæ**: voyez CORNETS.  
**Volutiti**, *volutes*.  
**Votoxus**, *cuculle*.  
**Vox**, *voix*.  
**Uperotus**, *uperote*.  
**Upupa**, *huppe*.  
**Urac**: voyez VAREC & FUCUS.  
**Uranoscopus piscis**, *regardeur d'étoiles*: voyez URANOSCOPE & RASPECON.  
**Urceolaris**, aut parietaria, *pariétaire*.  
**Uria**, *guillemot*.  
**Urina**, *urine*.  
**Urinalis**: voyez à l'article LINAIRE.  
**Urnæ cinerariæ**, *vases cinéraires*.  
**Urnulæ servandis lachrymis**, *vases lacrymatoires*.  
**Urocerus**, *urocere*.  
**Urogallus**, aut tetrao, *coq des bois ou de bruyeres*.  
**Uropigijs**, *croupion*.  
**Ursiva**, *raisin d'ours*.  
**Ursus**, *ours*.  
     *albus maris glacialis*, *ours blanc de mer*.  
     *formicarius*, *fourmilier*.  
     *marinus*, *ours marin*.  
**Urtica**, *ortie*.  
     *flore luteo*, aut galeopsis, *ortie morte à fleur jaune*.  
     *iners flore albo*, aut lamium vulgare album, *ortie morte à fleur blanche*.

- Urtica iners foetidissima, *ortie puante.*  
 marina, *ortie de mer.*  
 minor urens, *ortie grièche.*  
 Romana pilulas ferens, *ortie Romaine.*  
 urens major, aut maxima, *ortie vulgaire ou grande.*
- Urticatio, *urtication*: voyez à l'article ORTIE.
- Urucu, aut achiolt Indorum, *roucou.*
- Urucuri, *tourloury.*
- Urus, (ure): voyez AUROCHS.
- Ufnea fugitiva, *nostoch.*  
 humanorum, *usnée d'humains.*  
 officinarum & communis, aut muscus arboreus,  
*mousse d'arbre.*
- Ustilago, *charbon du blé*: voyez à l'article BLÉ.
- Utchich'ei: voyez à l'article JACOBÉE.
- Utias: voyez à l'article ACUDIA.
- Utriculus: voyez UTRICULE à l'article PLANTE.  
 natatorius, *vésicule aérienne*: voyez à l'article  
 POISSON.
- Uva, *raisin*: voyez à l'article VIGNE.  
 acerba, aut agresta, *verjus.*  
 aut ephedra maritima major, *raisin de mer.*  
 crispa, aut grossularia, *groseillier épineux.*  
 marina, *grappe marine*: voyez RAISIN DE MER.  
 ramosa: voyez à l'article MOUSSE GRECQUE.  
 spina, aut grossularia, *groseillier épineux.*  
 ursi, *raisin d'ours.*
- Uvæ Corinthiacæ: voyez RAISIN DE CORINTHE à la  
*suite du mot VIGNE.*  
 Damascenæ, *idem.*  
 passæ, aut passulæ, *raisins secs*: voy. à l'art. VIGNE.
- Vulneraria, *vulnéraire.*  
 rustica, *vulnéraire des Paysans.*
- Vulpecula marina, *renard marin.*
- Vulpenfer: voyez à l'article TADORNE.
- Vulpes, *renard.*
- Vulpi affinis Americana rattoou sive raccou, *ratoou.*
- Vultur, *vautour.*  
 agnorum, ( *vautour des agneaux* ): voyez à l'ar-  
 ticle CONDOR.  
 albicans, *milan blanc, vautour blanchâtre.*

- Vultur Alpinus, *vautour des Alpes.*  
 aureus, *vautour doré.*  
 bæticus : *voyez FAUX PERDRIEU.*  
 barbatus, *vautour barbu.*  
 cristatus, *vautour huppé.*  
 leporarius : *voyez VAUTOUR NOIR.*  
 leucocephalos, *vautour à tête blanche.*  
 Monachus : *voyez VAUTOUR MOINE.*  
 vulgò gryps : *voyez CUNTUR ou CONDOR.*
- Vultus, aut facies, *visage.*
- Vulva, *vulve, se dit de l'orifice extérieur des parties naturelles des femelles d'animaux.*
- Vulvaria (chenopodium foetidum), *arroche puante.*
- Uvularia major, aut campanula, *campanule ou gantelée.*
- Wallinghuru : *voyez ZERUMBETH.*
- Walros, aut Walrus. Rosmarus : *voyez VACHE MARINE.*
- Wandura : *voyez à l'article SINGE.*
- Wellia cadavalli : *voyez TÉTRAPHOE.*
- Wismuthum, *bismuth.*
- Wolfart : *voyez WOLFRAM.*

## X.

- X**ANTIIUM lappa minor, aut bardana minor, *glaiteron.*  
 Malabaricum capitulis lanuginosis : *voyez TÉTRAPHOE.*
- Xantolina (xantoline), *poudre à vers.*
- Xanxus : *voyez ce mot.*
- Xeranthemum, *immortelle blanche.*
- Xylagium, aut guajacum, *gayac.*
- Xylo-aloës, aut lignum aloës, *bois d'aloës.*  
 balsamum, (xylobalsame) : *voyez à l'art. BAUME DE JUDÉE.*  
 cassia, aut cassia lignea, *casse en bois.*
- Xylon, aut bombax, officinarum : *voyez à l'article COTONNIER.*  
 arboreum & herbaceum, *cotonnier.*
- Xylosteon, *espece de peryclimenum, dont le bois est fort dur.*

- Xyosteites quadrupedum, *quadrupedes pétrifiés.*  
 Xyphias, aut xiphias, (*épée de Groënland*) : voyez à la suite du mot BALEINE.  
 Xyphion, aut iris bulbosa latifolia, *iris bulbeux.*  
 vulgò gladiolus fegetatis, *glais ou glayeul.*  
 Xyrica : voyez à l'article CÉRIQUE.  
 Xyrichi : voyez à l'article ESTURGEON.  
 Xyris, aut spatula foetida, *espatule ou glayeul puant.*  
 Xyuhquilith pitzahac, sive anil tenuifolia : voyez INDE.

## Y.

- Y ACABANI : voyez APINEL.  
 Yacumana : voyez CORAL.  
 Yandeu : voyez YANDON.  
 Yattouhai : voyez BOIS D'AGOUTY.  
 Ycottli, aut ahouai nerii folio, Plumier : voy. AHOUI.  
 Ycolt : voyez YÉCOLT.  
 Yerva de Camini & de Palos, *thé ou cassine de la mer du Sud.*  
 de pitos : voyez PITO.  
 tuffera Hispanorum, aut auricula urfi, *oreille d'ours de Mycone.*  
 Yga, *ivoire arbre.*  
 Yin-kiou, *arbre de suif.*  
 Ynchi, *pistache de terre.*  
 Yocoltus arbor, *yécolt.*  
 Yokola panis kamtschadalensis : voyez YOCOLA.  
 Ypapapia, *tritons.*  
 Yuca foliis cannabinis, *manihot* : voyez aussi l'article ALOÈS.  
 Yuvera, aut yga, *ivoire arbre.*  
 Yzard, aut yfard, *chamois.*

## Z.

- ZACCHAR-MAMBU : voyez à l'art. BAMBOU (*sucre*) :  
 Zaccharum, aut saccharum (*sucre*) : voyez à l'article CANNE A SUCRE.  
 Zaccon : voyez ce mot.

Zacintha,

- Zacantha ; aut cichorium verrucarium , *chicorée de Zante.*
- Zaduar. Zadura herba , zedoaria , *zédouaire.*
- Zaphera , aut saffera , *safre.*
- Zagu , aut todda-panna , *sagou.*
- Zamarut , aut smaragdus , *émeraude.*
- Zanichella , *alguette.*
- Zapheran Arabum , aut crocus Orientalis , *safran.*
- Zapote blanco , aut zapotum , *sapotillier.*
- Zarnabum , aut zarneb : *voyez CALAF.*
- Zarnachum ( zarnac ) : *voyez ORPIMENT.*
- Zarza-parilla , aut falsapara , *falsépareille.*
- Zea , aut frumentum loculare , *épeautre ou froment locar.*
- Zebra , aut equus lineis transversis versicolor , *âne rayé ou zebre.*
- Zedoaria , aut zeduaria , *zédouaire.*  
geiduar , aut casse-munier , *cassumuniar.*
- Zeilanica camphoram redolens ( haran-kaha ) :  
*voyez à l'article ZÉDOAIRE.*
- Zeolithus , *zéolite.*
- Zepetium , aut civeta , *civette.*
- Zerumbethum , *zérumbeth.*
- Zibelina mustelina , *zibéline.*
- Zibetha , aut zibethum , *civette.*
- Zibethum Orientale & Occidentale , *zibeth.*
- Zigæna , *zigené.*
- Zinc arco : *voyez à l'article ZINC.*
- Zinchum , *zinc.*
- Zingi , aut anisum stellatum , *badiane.*
- Zingibel , aut zingiber , *gingembre.*
- Zingiber latifolium sylvestre , *zérumbeth.*
- Zinzania Arabum , aut lolium , *ivraie ou zizanie.*
- Ziziphus , aut jujuba major oblonga , *jujubier.*  
alba , aut azedarach , *sycomore faux.*  
elæagnus Orientalis angustifolius , &c. *olivier de Bohème.*  
capadocia , aut guajacana : *voyez ce mot.*
- Zobola , aut mus sarmaticus ( mustelina zibelina ) , *zibéline.*
- Zonæ , *zones.*

Zoolithæ: voyez ZOO LITES.

Zoophyta, zoophytes.

Zoophytoliti, zoophytolites.

Zootipoliti, zootipolites.

Zopissa, espece de goudron: voyez à l'article PIN.

Zuccharum, aut saccharum, sucre: voyez CANNE A

SUCRE.

Zuccha longa & rotunda (cucurbita), courge.

flore luteo, aut pepo, citrouille.

Zurumbet serapii: voyez CALAF.

Zygenæ, zygene.

Zygophillum, fabago.





# C A T A L O G U E

## ALPHABÉTIQUE

*Des Auteurs qui ont écrit sur les Animaux, les Végétaux, les Minéraux, &c. & dont on a consulté ou analysé les Ouvrages, pour la composition de ce Dictionnaire.*

### A.

**A** CADÉMIES des Sciences de Paris & des Pays étrangers.

Actes Littéraires de Suede, *Acta Societ. Reg. Scient. Upsal. Stock. in-4°.*

*Adanson* (M.), Histoire Naturelle du Sénégal, Coquillages du même pays; (Familles des Plantes.)

*Agricola*, de *Subterraneis* & de *Re Metallicâ.*

*Albin*, Histoire Naturelle des Oiseaux, ornée de 306 estampes, qui les représentent au naturel, dessinées & gravées par *Eléazar Albin*, & augmentée de notes & de remarques curieuses, par *W. Derham*, &c. traduite de l'Anglois. *A la Haye, 1750, in-4°.*  
3 volumes.

*Aldrovande* (*Ulysse*), Regne animal.

*Alpin* (*Prosper*), Histoire Naturelle de l'Égypte, &c.  
*A Leyde, 1735, in-4°.* 2 vol.

*Altmann* (M.), Description de quelques animaux des montagnes de la Suisse, &c.

*Anderson*, Histoire Naturelle de Groënland, de l'Islande, du Détroit de Davis & d'autres Pays du Nord, traduite de l'Allemand. *A Paris, 1750, in-12, 2 vol.*

*Aristote*, Histoire des Animaux.

*Artedi*, Ichtyologie ou Traité des Poissons.

## B.

- Barrere (Pierre)*, Essai sur l'Histoire Naturelle de la France Equinoxiale, ou Dénombrement des Plantes, des Animaux, &c. *A Paris*, 1751, in-12.
- Du même Auteur, *Ornithologiae specimen novum, sive series Avium in Ruscinone, Pyrenæis montibus, atque in Gallia æquinoctiali observatorum, in classes, genera, &c.* *A Perpignan*, 1745, in-4°.
- Bauhin*, Histoire des Plantes.
- Bazin (M.)*, Abrégé de l'Histoire des Insectes.
- Belon ou Bellon*, Histoire de la Nature des Oiseaux; écrite en sept livres. *A Paris*, 1555, in-fol. & Portraits d'Oiseaux, d'Animaux, Serpens, &c. *A Paris*, 1557, in-4°.
- Bertrand (M.)*, Dictionnaire des Fossiles, &c.
- Bonnet (M.)*, Polyypes, Pucerons. Considérations sur les Corps organisés; Contemplation de la Nature, &c.
- Borelli*, *de Motu Animalium*. *A la Haye*, 1742, 2 vol. in-4°.
- Bourquet*, Traité des Pétrifications.
- Bradley*, Observations Physiques sur le Jardinage.
- Briffon (M.)*, Regne animal.
- Buffon & d'Aubenton (MM.)*, Histoire Naturelle du Cabinet du Roi, & plusieurs Dissertations Physiques.

## C.

- Cat (M. le)*, Traité des Sens, &c.
- Catalogue des Minéraux de Suede, fait par ordre de Gustave III.
- Catesby*, Histoire Naturelle de la Caroline, de la Floride & des Iles de Bahama, avec la description des Oiseaux, Poissons, Serpens & autres Animaux, &c. *A Londres*, 1731, in-fol. 2 vol.
- Caylus (M. le Comte de)*, sur la Pierre obsidienne, le Papyrus, &c.
- Chomel (M.)*, Abrégé des Plantes usuelles,

*Condamine (M. de la)*, Relation abrégée d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale, &c. *A Paris, 1745, in-8°.*

## D.

*Dampier (Voyages de)*, édition Françoise. *A Amsterdam, 1711, in-8°.*

*Dapper*, Description de l'Afrique.

*D'Argenville (M.)*, sur les Coquilles, &c.

*Derham*, Théologie Physique des Insectes.

Dictionnaire des Animaux, de *M. Desbois*.

Dictionnaire des Arts & Métiers.

Dictionnaire de *Bomare*, commenté par *MM. de Haller; Deleuze & Bourgeois*, imprimé à Yverdon, 1768 & 1769, 12 vol. *in-8°.*

Dictionnaire de Chimie.

Dictionnaire de Médecine.

Dictionnaire Universel de *Hubner*.

*Donati*, Essai sur l'Histoire Naturelle de la Mer Adriatique. *A la Haye, 1758, in-4°.*

*Duhamel du Monceau (M.)*, Physique des Arbres, &c. Traité des Arbres & Arbusstes, Semis & Plantations, & Elémens d'Agriculture.

*Du Tertre*, Histoire générale des Antilles. *A Paris, 1667, in-4°. 2 vol.*

## E.

Ecole du Jardin Potager.

*Edwards (George)*, Histoire Naturelle de divers Oiseaux, &c. traduite de l'Anglois, 1745, *in-4°. 2 vol.*

*Ellis*, Essai sur l'Histoire Naturelle des Corallines & les Zoophytes, &c.

Encyclopédie.

Ephémérides des Curieux de la Nature.

## F.

*Fernandez*, Histoire des Animaux & des Minéraux de la Nouvelle Espagne, *in-fol.*

*Feuillée* (le R. P. *Louis*), Journal des Observations Physiques, Botaniques, &c. faites par ordre du Roi sur les Côtes Orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes Occidentales. *A Paris*, 1714 & 1725, in-4°.

*Fouilloux* (*Jacques du*), sur la Vénérie.

*Frisch* (*Jean-Léonard*), Histoire des Oiseaux. *A Berlin*, en Allemand, 1734, in-fol.

## G.

*Garidel*, Histoire des Plantes de la Provence.

*Garzias* (ou *Garcie du Jardin*), Histoire des Drogues, Epiceries, &c.

*Gautier* (M.), Observations d'Histoire Naturelle, de Physique, &c.

*Gér* (M. de), Histoire Naturelle des Insectes.

*Geoffroy* (MM.), Matière Médicale & Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris.

*Gesner* (*Conrad*), Histoire des Animaux, en Latin. *A Francfort*, 1585, in-fol.

Glaciers de la Suisse, trad. de l'Allemand, par M. *Kéralio*. *A Paris*, 1769, in-4°.

Glanures d'Histoire Naturelle, consistant en Figures de Quadrupedes, d'Oiseaux, d'Insectes, de Plantes, &c. par *Edwards*, trad. de l'Anglois par *J. du Plessis*. *A Londres*, 1758, in-4°.

*Gleditsch*, Différentes Observations sur les Corps organiques, la Fécondation des Plantes, &c.

*Goëdard*, Histoire Naturelle des Insectes.

*Gronovius* (MM.), Ichtyologie.

*Guettard* (M.), Dissertations sur différens objets de l'Histoire Naturelle. Observations sur les Plantes. *A Paris*, 1747, 2 vol. in-12.

## H.

*Hales*, Statique des Végétaux, & différentes Observations Botaniques, &c.

*Haller* (M. le Baron de), Formation des Os, & plusieurs Dissertations de Physique sur l'Animalité, &c.

*Harvey* (Harvæi Opera) en Latin. A Leyde, 2 vol. in-4°.

*Henckel*, Pyritologie, &c. traduite par M. le Baron d'Olbach.

*Hérissant* (M.), sur la formation des Coraux, des Os, des Madrépores, &c.

*Hernandez* (François), Histoire des Plantes, des Animaux & des Minéraux, rédigée par *Antonio Reccho*, en Latin. A Rome, 1651, in-fol.

Histoire de la Chine, par *Duhalde*.

Histoire générale des Voyages de M. l'Abbé *Prévost*.

Histoire Naturelle de Siam.

*Hombert*, Dissertations de Physique.

*Hooekius*, Micographie.

## I.

*Imperati*, Histoire Naturelle des Plantes marines, &c.

*Jonston* (Jean), Regne animal, en Latin. A Amsterdam, 1657, in-fol.

Journaux, Économique, Etranger, des Savans, Mercure, Trévoux, Verdun, &c. Observations sur la Physique, l'Histoire Naturelle & les Arts, par M. l'Abbé *Rozier*.

Journées Physiques, par M. de *Villers*.

*Jussieu* (MM. de), Mémoires sur différentes parties des trois Regnes de la Nature. L'on a en outre consulté, dès la première édition & à chaque instant, M. *Bernard de Jussieu*, que ses vastes connoissances en Histoire Naturelle font regarder comme une Bibliothèque vivante. Sa complaisance extrême à les communiquer en rend l'accès facile.

## K.

*Kämpfer* (Engelbert), *Amœnit. exotic.* & Histoire du Japon.

*Klein* (Jacob-Théodore), Regne animal. (*Historiæ avium prodromus*, &c. A Lubec, 1750, in-4°. *Tentamen methodi Ostracologicæ*, &c. A Leyde, 1753, avec fig. in-4°.)

*Kolbe*, Description & Histoire Naturelle du cap de Bonne-Espérance. *A Amsterdam*, 1741, in-12. 3 vol.

## L.

*Labat*, Voyages d'Afrique & d'Amérique.

*Laët* (Jean de), *Novis Orbis, seu Descriptionis Indiæ Occidentalis*, lib. 18, en Latin. *A Leyde*, 1633, in fol.

*Lehmann* (Gotlieb), Traités de Physique, d'Histoire Naturelle & de Minéralogie.

*Lémery*, Dictionnaire des Drogues simples.

*Lesser* (M.), Théologie des Insectes, commentée par M. *Lyonnet*. *A la Haye*, 1743, 2. vol. in-8°.

Lettres édifiantes.

*Leuwenhoeck*, Observations microscopiques, &c.

*Linnaeus* (M. ou *Von-Linné*), sur les trois Regnes: (*Systema Naturæ*, &c.)

*Lister*, Histoire des Coquilles, &c.

*Lobel*, Histoire des Plantes.

*Ludwig*, Dissertation sur les Terres.

## M.

Maison Rustique de Cayenne, pour les Plantes de ce pays.

*Malpighi* & *Nehemie Grew*, Anatomie des Plantes; & plusieurs autres Observations de Physique.

*Marcgrave* (George), Plantes étrangères, &c. en Latin, in-fol. & les Ouvrages de M. *Margraff*, Chimiste de Berlin.

*Marsigli* (le Comte de), Histoire Naturelle de la Mer Adriatique, &c.

*Mathiolo* sur *Dioscoride*, Histoire des Plantes, &c.

*Maupertuis*, Système Planétaire.

Mémoires de la Société d'Agriculture de Bretagne; & de la Société Economique de Berne.

Mémoires sur différentes parties des Sciences & Arts; par M. *Guettard*.

*Merian* (Marie-Sybille), Métamorphose des Insectes de Surinam & de l'Europe.

*Merhing*, Histoire des Oiseaux, en Latin. *A Brême*, 1752, in 8°.

*Moffet* (*Mouffet*), Théâtre des Insectes.

*Monro*, Ostéogonie ou Anatomie des Os, en Anglois. *A Edimbourg*, & traduite par M. *Sue*.

*Muralt* (*Muralto*), consulté sur différentes Observations Anatomiques.

## N.

*Needham*, Observations microscopiques.

*Newton*, Physique.

*Niéremberg*, Observations d'Histoire Naturelle. (*Historia Naturæ maximè peregrinæ, libris 21 distincta*).

*A Anvers*, 1635, in-fol.

*Nollet* (M. l'Abbé), consulté sur différens points de Physique.

## O.

Ouvrages qui servent à éclaircir différens points d'Histoire Naturelle, par divers Chimistes François & Etrangers.

## P.

*Pallas* (M.) Traité sur les Zoophytes, & Mélanges Zoologiques.

*Peyerus* (*Jean-Conrad*), Commentaire sur les Ruminans.

*Pison* (*Guillaume*), Histoire Naturelle de l'Inde Occidentale, en Latin. *A Amsterdam*, 1658, in-fol.

*Pline* le jeune, Histoire Naturelle, &c.

*Pluche*, (M. l'Abbé), Spectacle de la Nature.

*Plumier*, Plantes d'Amérique; Histoire des Fougères.

*Pomet*, Histoire générale des Drogues simples.

*Pott*, Lithogéognosie.

## R.

*Ray* (*Jean*), Regne animal; Histoire des Plantes.

*A Londres*, 1686, 3 vol, in-fol. Latin.

*Réaumur*, Histoire des Insectes, &c. *A Paris*, 1738; 6 vol. in-4°. & les autres Ouvrages de ce savant Scrutateur de la Nature.

*Redi*, Insectes.

*Reneaume*, Dissertations de Physique & de Botanique.

*Rondelet*, Histoire des Poissons.

*Roësel*, Collections d'Insectes, gravés & enlumines.

*Rumphius*, Histoire des Coquilles, & l'Herbier d'Amboine. *A Amsterdam*, 7 vol. in-fol. Latin, 1755.

*Ruyfch*, Regne animal.

## S.

*Scheuchzer*, Fossiles, &c. (*Scheuchzeri Itinera Alpina*). *A Leyde*, 1723, 4 tom. in-4°.

*Schoneveld*, Poissons & autres Animaux marins.

*Seba*, *Theaurus Animalium*.

*Sloane* (*Hans*), Histoire Naturelle de la Jamaïque, des Barbades, &c.

*Stenon*, Éléments de Myologie.

*Storck* (*M.*), Dissertation sur la Ciguë, le Napel, la Pomme épineuse, la Jusquiame, &c.

*Swammerdam*, *Biblia Naturæ*.

## T.

*Thevet*, Histoire des Singularités de la Nouvelle France en Amérique.

*Tournefort* (*Pitton de*), Éléments de Botanique. (*Institutiones Rei Herbariæ*. *A Paris*, 1719, 3 vol. avec fig. in-4°.) Et Voyage au Levant, par ordre du Roi. *A Paris*, 1717, in-4°. 2 vol. & in-8°. 3 vol.

Traité des Jacinthes, Renoncules, Œillets, &c.

Transactions Philosophiques, traduites de l'Anglois.

*Trembley* (*M.*), Polypes d'eau douce.

## V.

*Valisnieri*, Recueil de différens Traités de Physique.

*Vosmaër* (*M.*), Description de plusieurs Animaux. *A Amsterdam*, in-4°. avec figures.

Voyage à la Baie de Hudson , fait en 1746 & en 1747 , traduit de l'Anglois , de M. *Henri Ellis* , &c. *A Paris* , 1749 , in-12. 2 vol.

Voyage à la Martinique , par M. *Thibaut de Chanvalon* ;

Voyage autour du Monde , de Lord-Amiral *Anson*.

## W.

*Waser (Lyonnel)* , Relation des Voyages imprimés à la suite des Voyages de *Dampier*.

*Wallerius* , Minéralogie , &c.

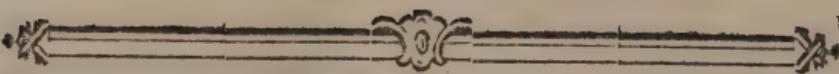
*Willughby* , Histoire des Poissons & Oiseaux.

*Woltersdorff* , Regne minéral.

*Wormius* , *Musæum Wormianum* , ou Histoire des choses naturelles.

On n'a point fait mention dans ce Catalogue d'un grand nombre de Lettres , de Mémoires & de Dissertations Physiques sur l'Histoire Naturelle , qui ont été imprimés séparément ou insérés dans des Corps d'Ouvrages ; mais on les a consultés & cités , suivant l'exigence des cas , aux Articles qui y ont quelque rapport.

## F I N.



## APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, la troisieme édition du *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire Naturelle*, par M. Valmont de Bomare. Il m'a paru que les changemens & additions faits à cette nouvelle édition, rendent cet Ouvrage de plus en plus digne de l'impression. A Paris, ce 8 Mai 1775.

MACQUER.

---

## PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le sieur VALMONT DE BOMARE Nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire

d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Expositant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expositant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Présentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expositant & ses Ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution

d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le trente-unieme jour du mois de Mai, l'an de grace mil sept cent soixante-quinze, & de notre Regne le deuxieme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL,

*Signé* LE BEGUE.

En conséquence du traité fait entre MM. LACOMBE de Paris & JEAN-MARIE BRUYSET de Lyon le 9 Avril 1768, je cede à mondit Sieur JEAN-MARIE BRUYSET de Lyon, & à ses ayant cause, les mêmes droits au nouveau Privilege qui vient de m'être cédé par M. DE BOMARE, que ceux qu'il avoit acquis par le susdit traité, & à la charge de ne pouvoir faire entrer à Paris, ni envoyer à dix lieues à la ronde aucuns exemplaires de son édition. A Paris ce 3 Septembre 1775.

P. P. BRUNET.

*Registré la présente Cession sur le Registre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 26, conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris ce 12 Septembre 1775.*

*Signé* HUMBLLOT, Adjoint.











